



# REVUE MILITAIRE

---

## ARCHIVES HISTORIQUES

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^e, 2, RUE CHRISTINE

PUBLIÉ PAR ORDRE DU MINISTRE

# REVUE MILITAIRE

**Rédigée à l'État-Major de l'Armée**

IIe PARTIE

# ARCHIVES HISTORIQUES

Ire ANNÉE

PREMIER VOLUME

**Avril-Décembre 1899**

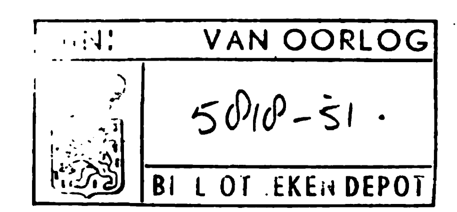
PARIS

R. CHAPELOT & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

SUCCESSEURS DE L. BAUDOIN

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1899


VAN OORLOG
5010-51.
BI L OT EKEN DEPOT

# REVUE MILITAIRE

# ARCHIVES HISTORIQUES

## INTRODUCTION

A la date du 4 janvier 1899, M. de Freycinet, Ministre de la guerre, a décidé qu'à partir du mois d'avril de la même année, la **Revue militaire de l'Étranger** prendrait le titre de : **Revue militaire**, *rédigée à l'État-Major de l'armée.*

Cette Revue sera divisée en deux parties :

La première, intitulée : *Armées étrangères*, contiendra, comme actuellement, des articles de discussion et des nouvelles militaires, relatives aux progrès réalisés dans les principales armées étrangères.

La deuxième partie portera la mention : *Archives historiques;* elle comprendra des documents relatifs aux différentes époques de notre histoire militaire, tirés des Archives du Ministère de la guerre.

A l'occasion de cette transformation, il n'est sans doute pas hors de propos de rappeler que l'État-Major français ne fait ainsi que reprendre une tradition vieille d'un siècle.

Dans un mémoire adressé au Directoire le 29 frimaire an VII (19 décembre 1798), le général Meunier, directeur du Dépôt de la guerre, écrivait : « Le Français n'a

« pas besoin d'aller prendre chez les Prussiens et les « Allemands les principes de la tactique. Il trouvera, « dans toutes les campagnes dont les manuscrits multi- « pliés existent au Dépôt, une source intarissable de « méditations et de réflexions..... On ne trouverait pas, « ailleurs, de meilleurs mémoires pour l'histoire géné- « rale des guerres..... Réduire le Dépôt général de la « guerre à des soins de conservation, vouloir qu'il ne « contienne que d'anciens registres de noms et de ser- « vices, ce serait n'en faire qu'une urne pour la cendre « des morts ; il faut lui donner une plus grande acti- « vité..... En tout temps, l'étude, la méditation des « ouvrages approfondis de tactique, d'histoire et de « topographie, accomplissent l'homme de guerre..... » Aussi le Dépôt doit-il non seulement « conserver la « gloire des héros qui ne sont plus », mais « présenter « à ceux qui brûlent de les imiter, un lieu d'étude mili- « taire ; ses louables travaux prépareront une riche « moisson et pour les fastes de l'histoire et pour les opé- « rations du Gouvernement ! »

La reprise des hostilités, en 1799, fit différer la réalisation de ce projet de vulgarisation des Archives, qui était repris, sous une autre forme, après la paix de Lunéville.

## RAPPORT AUX CONSULS

PAR LE MINISTRE DE LA GUERRE, LE 13 BRUMAIRE AN X (4 NOVEMBRE 1801), SUR LES MOYENS DE DONNER UN NOUVEAU DEGRÉ D'UTILITÉ AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

*Le Dépôt de la guerre contient et acquiert journellement des matériaux précieux pour l'instruction des militaires, les éléments de l'histoire et les progrès de la topographie.*

*L'intérêt du gouvernement et l'intention des Consuls [...]t qu'ils soient utilisés dans les loisirs de la paix.*

*Le général Andréossy, directeur, en fait l'objet de son travail le plus constant.*

*Mais, avant tout, il a cru devoir donner une nouvelle impulsion au zèle et au talent de ses collaborateurs, en appelant leur attention sur les connaissances à mettre en œuvre pour atteindre à ces résultats.*

*Il leur a développé les motifs de cette institution et tout ce que le gouvernement avait droit d'en attendre, à la fin d'une guerre qui porte si loin les bornes de la science militaire, comme celles de la gloire nationale.*

*Sous ses yeux et par ses soins, se rédigent :*

1° *Une analyse historique du Dépôt de la guerre depuis son origine ;*

2° *Celle de la géographie, et particulièrement de la topographie ;*

3° *Un précis des connaissances théoriques nécessaires aux topographes militaires, agrandies des considérations sur la statistique et la délimitation des États ;*

4° *Une instruction précise sur la pratique des arts graphiques ;*

5° *Un essai sur l'histoire militaire, indiquant la manière dont elle a été écrite, les modèles à suivre, les lacunes qui y existent, et les moyens de les remplir.*

*Il croirait utile de réunir ces écrits, principalement destinés à l'instruction, dans un volume in-*8° *de* 200 *à* 300 *pages, qui serait le premier d'un ouvrage périodique, que le Dépôt pourrait fournir tous les trois mois, et qui contiendrait par la suite, selon l'intention du Premier Consul, les principales reconnaissances militaires, et les faits de guerre dont l'authenticité serait constatée, et dont la publication serait approuvée par le gouvernement.*

*Convaincu des avantages d'un pareil projet, pour appeler les militaires riches de faits à méditer et discuter les principes d'un art qu'ils ont si glorieusement pratiqué, pour rendre utiles à l'instruction les grands résultats de la guerre la plus mémorable, j'ai l'honneur d'en*

*rendre compte aux Consuls, en attendant que je puisse leur en soumettre les résultats.*

A. BERTHIER.

Le premier volume du *Mémorial* parut en vendémiaire an XI (septembre 1802). Les sujets traités furent annoncés en ces termes aux Consuls, par le rapport ministériel relatif aux travaux de la Section historique :

..... *L'historique du Dépôt depuis son origine, la revue analytique des historiens considérés militairement, l'extrait de quelques écrits nouveaux sur la guerre, la traduction de quelques considérations générales et narrations relatives à la dernière guerre, tirées d'ouvrages étrangers, une reconnaissance du cours du Danube jusqu'à l'Ens et du cours entier de la Limath, ont été préparés pour être insérés dans le* Mémorial topographique et militaire, *qui est une création de cette année* (1802), *dont trois numéros sont à l'impression et dont j'aurai l'honneur de vous soumettre le premier, sous peu de jours.*

Cette publication dura jusqu'en 1810. Dans cette période parurent sept volumes qui, à côté de nombreux travaux topographiques et géodésiques, et en dehors des sujets militaires indiqués plus haut, contiennent une étude de la bataille de Leuthen, ainsi qu'un essai sur les reconnaissances militaires en général, et, en particulier, sur celles du Tyrol et de la forêt Noire.

« Une nouvelle guerre suspendit cet ouvrage par « l'effet de la dispersion et de la destination active des « officiers qui le composaient. »

Ainsi s'exprime, dans un rapport au Ministre du 19 mai 1824, le maréchal de camp marquis Delachasse de Vérigny, chef de la Section historique depuis 1823, chargé par intérim de la direction du Dépôt de la guerre, en

l'absence du général Guilleminot, qui avait été nommé major général de l'armée d'Espagne.

Dans ce rapport, après avoir rappelé ce que fut le *Mémorial* de 1802 à 1810, le général de Vérigny fait remarquer que, tandis que cette publication a cessé en France, malgré le succès qui l'avait accueillie, « un « journal militaire imprimé à Vienne et un autre à Berlin, « ne sont, sous un autre titre, qu'une imitation du *Mé-« morial du Dépôt de la guerre* qui, après avoir ouvert « la route, est resté seul en arrière ».

Il ajoute que le Dépôt s'est enrichi, depuis cette époque, de tous les monuments historiques accumulés par les guerres du Premier Empire, « des grandes leçons « que l'on peut tirer de nos succès et de nos revers, et, « enfin, de l'expérience nouvellement acquise pendant « la dernière guerre d'Espagne ».

Et il conclut ainsi : « Le *Mémorial du Dépôt de la « guerre* reparaîtrait sous les auspices les plus favo-« rables. Précédé de la réputation de ses premiers nu-« méros, il est désiré des militaires et des savants de « tous les pays. Il aurait pour titre : *Mémorial topogra-« phique et militaire du Dépôt de la guerre*. La rédac-« tion en serait confiée aux officiers employés au Dé-« pôt..... Il ne paraîtrait, chaque année, qu'un volume, « dans lequel seraient réunies les parties topogra-« phiques et historiques..... »

Ce rapport, approuvé par le Ministre, baron de Damas, donna lieu à une nouvelle publication dont chaque volume est composé de trois parties distinctes, d'après le programme du général de Vérigny :

*La première, sous la dénomination de :* Notices préliminaires, *comprend :* 1° *les ordonnances ou règlements relatifs à cet établissement ou au corps des ingénieurs-géographes ;* 2° *la situation des travaux et de leurs progrès successifs.....*

*La 2e partie est un recueil d'ouvrages d'art et de sciences, de relations historiques, de reconnaissances et mémoires militaires, d'extraits de la correspondance de nos vieilles et nouvelles Archives.....*

*La 3e partie, enfin, se compose d'une revue sommaire des ouvrages militaires ou historiques les plus importants, qui ont paru, soit en France, soit à l'étranger, et que possède la Bibliothèque du Dépôt de la guerre.*

Tel fut le type du nouveau *Mémorial*, dont le 1er tome, paru en 1825, fut précédé de la réimpression des fascicules publiés de 1802 à 1810. Toutefois, les volumes ne se succèdent plus annuellement; et, insensiblement, la partie historique cède le pas aux travaux géodésiques de la carte de France (1).

En 1843, le *Mémorial* revient à sa première tradition, sous la direction du général Pelet, qui fait publier, avec pièces officielles à l'appui, *les campagnes de Napoléon en* 1805, 1806, 1807 *et* 1809.

(1) Tome III, 1825. Notice sur la carte de France. — Travaux divers de géodésie et de géographie. — Essai d'une reconnaissance militaire sur le bassin du Danube.

Tome IV, 1826. — Suite des travaux précédents. — Rapprochement entre diverses relations de la bataille de Marengo, par le colonel de Carion-Nisas. — Fragment historique attribué à Guibert. — Correspondance du comte de Gisors avec son père le maréchal de Belle-Isle. — Lettres inédites de Louis XIV, publication faite sur la proposition du colonel Pétiet, attaché au Dépôt de la guerre, de 1822 à 1830.

Tome V, 1827. — Travaux géodésiques et topographiques. — Campagne des Français en Allemagne en l'année 1800, par le colonel de Carion-Nisas.

Les tomes VI (1832) et VII (1840) sont uniquement consacrés à la « Nouvelle description géométrique de la France », par le colonel Puissant, qui, « d'après les fonctions qu'il a exercées au Dépôt général de la guerre, depuis plus de vingt années consécutives, ayant eu rapport uniquement aux opérations géodésiques et topographiques, a pu suivre, dans tous leurs détails, les travaux scientifiques de la nouvelle carte de France, et se mettre à même d'en rendre un compte exact et circonstancié, conformément aux ordres du maréchal, duc de Dalmatie ».

En septembre 1850, le général Morin, et, en 1852, le colonel Blondel succédèrent au général Pelet. Dès lors et jusqu'en 1887, date du dernier volume, il n'y a plus, dans le *Mémorial*, que des études concernant la nouvelle méridienne de la France, la description géométrique de l'Algérie et de la Corse, enfin, le rattachement des triangulations de la France à l'Angleterre et de l'Algérie à l'Espagne.

Si le *Mémorial* avait ainsi trompé les espérances de ses créateurs de 1801 et de 1825, le Dépôt de la guerre n'en poursuivait pas moins la publication d'une partie de ses nombreux travaux historiques.

De 1835 à 1862, le général Pelet insérait, dans la *Collection des documents inédits sur l'Histoire de France*, les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV* (1701 à 1713). Ce n'était là qu'une faible portion des rédactions faites sous la direction du lieutenant général de Vault, de 1763 à 1788, et comprenant l'histoire des guerres de la Monarchie française de 1672 à 1762 (1).

M. le général Arvers, commandant la 28e division à Chambéry, a publié, en 1892, comme colonel, la partie relative aux campagnes sur les Alpes et en Italie, de 1742 à 1748, en la complétant par des pièces nouvelles et des observations importantes.

De 1826 à 1851, le *Spectateur militaire* présentait au public un grand nombre d'études concernant les guerres de la Révolution et de l'Empire, et inspirées par des documents qui se trouvaient déjà aux Archives ou devaient y être ultérieurement incorporés, soit par dons, soit par achats.

(1) Ces rédactions comportent 117 gros volumes in-folio, avec 5 volumes de tables, reliés uniformément, fleurdelisés, timbrés aux armes des ministres, et ayant pour titre : « Mémoires militaires extraits de la cour et des généraux ».

Nommé historiographe au Ministère de la guerre, M. Camille Rousset utilisa les matériaux accumulés au Dépôt pour ses nombreux et intéressants ouvrages : *Histoire de Louvois*, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, *Bibliothèque de l'armée française*, *Volontaires de* 1791-1794, *Grande armée de* 1813, *Conquête d'Alger*, *Conquête de l'Algérie*. Pour ces deux derniers, l'auteur dit dans sa préface : « Pendant le ministère « du général Randon, plusieurs officiers d'état-major, « attachés au Dépôt de la guerre, avaient été chargés de « recueillir et de coordonner, en forme de chronique ou « d'annales, les documents relatifs à la conquête de l'Al- « gérie. Ce travail considérable m'a été d'un grand se- « cours. En m'épargnant de longues recherches, il m'a « fourni les principaux éléments qui sont entrés dans la « composition du morceau d'histoire qu'on va lire ».

Il en fut ainsi pour la *Guerre avec la Russie*, du même auteur, guerre au sujet de laquelle il n'avait paru qu'un *Atlas historique et géographique de la guerre d'Orient en* 1854, 1855 *et* 1856, édité, en 1858, par ordre de l'empereur Napoléon III, sous le ministère du maréchal Vaillant, et complété, plus tard, par la *Relation des opérations du service du génie*, écrite sous la direction du maréchal Niel.

Les autres publications officielles de cette période furent les suivantes : *Campagne de l'empereur Napoléon III en Italie*, en 1859, dont le manuscrit, déposé aux Archives historiques, est annoté de la main de l'empereur ; *Relation de l'expédition de Chine en* 1860, par le capitaine Chenevière ; *Histoire de la campagne du Mexique*, rédigée par le capitaine, aujourd'hui général Niox, et éditée en 1874 seulement.

Depuis 1870, des œuvres considérables ont été produites au moyen des Archives du Ministère de la guerre. Qu'il suffise de citer : l'*Histoire de l'organisation de l'infanterie*, fruit des recherches minutieuses de feu le lieu-

tenant-colonel Belhomme; la série des travaux relatifs aux campagnes du Premier Empire, entrepris par le capitaine, aujourd'hui lieutenant-colonel Foucart (1), d'après une méthode rigoureuse ; les études si intéressantes et si complètes de M. Henry Houssaye sur 1814 et 1815 ; enfin, le magistral ouvrage de M. Chuquet, véritable historiographe des guerres de la Révolution sur la frontière du Nord-Est (2).

Indépendamment des travaux historiques, on s'était préoccupé, dès 1842, de la nécessité de vulgariser des notions sur les armées étrangères, ainsi qu'en témoigne la note suivante, conservée aux Archives historiques, avec la mention de M. Beaudoin comme rédacteur :

20 octobre 1842.

*On ne serait point éloigné, pour répondre à la haute pensée de Monsieur le Maréchal, Ministre de la guerre, et de Monsieur le Lieutenant-Général vicomte de Préval, de coopérer à la rédaction du* Moniteur de l'armée, *en se chargeant spécialement de l'article :* Nouvelles des armées étrangères.

*Sous ce titre, on ferait connaître :*

*La constitution des armées étrangères; les changements qui surviendront; les grands mouvements de troupes; la composition des camps de manœuvres, ainsi que les manœuvres exécutées; les nominations importantes; la biographie des officiers généraux les plus remarquables ; le caractère des troupes, leur tenue, leur manière de combattre, etc., etc.*

---

(1) 1806, 1807 et 1813.

(2) La première invasion prussienne ; Valmy ; la retraite de Brunswick, Jemappes et la conquête de la Belgique, la trahison de Dumouriez, l'expédition de Custine, Mayence, Wissembourg, Hoche et la lutte pour l'Alsace, Valenciennes, Hondschoote.

*On publierait aussi une série d'articles sur les armes spéciales.*

*En un mot, on travaillerait dans le but de donner à l'armée et à la France une connaissance pleine et entière des forces militaires des puissances étrangères.*

*Mais, pour parvenir à ce but, il est indispensable que l'on ait à sa disposition les journaux et annuaires militaires étrangers, ainsi que les ouvrages militaires nouveaux d'un intérêt général.....*

*Strasbourg semble être la ville la plus favorable à l'exécution parfaite du travail proposé; on y est à proximité de l'Allemagne; on a en communication les ouvrages nouveaux qui arrivent à la librairie Treuttel et Wurtz. On possède dans cette ville une belle bibliothèque qu'on ne peut déplacer; on peut disposer de la bibliothèque de l'école d'artillerie et de celle de la ville, toutes deux renfermant des ouvrages précieux et nécessaires à consulter.*

*On présume devoir être appelé prochainement dans cette ville et ce n'est qu'alors seulement que l'on pourra s'occuper activement de la rédaction proposée.....*

Toutefois, cette tentative paraît avoir échoué, aussi bien que quelques autres ultérieures dues à l'initiative privée. Toutes les publications de ce genre n'ont aucune base sérieuse et présentent un grand nombre d'erreurs (1).

Il ne fallut pas moins que les succès inattendus de la Prusse en Bohême en 1866, pour rappeler que les études

(1) Dans un article du *Journal des Sciences militaires* (1872, tome III, page 68), relatif aux Archives du ministère de la guerre, le commandant Yung, décédé comme général, mentionne qu'il aurait été « détaché au cabinet du Ministre » avant 1870, comme « chargé de la chronique militaire à la *Revue militaire française* ». Il est vrai qu'en 1869 et 1870, cette *Revue* a publié un Bulletin de renseignements sur diverses puissances étrangères et qu'à ce moment, le capitaine Yung était attaché au Dépôt de la guerre; mais les communications qu'il a pu faire n'ont été, certainement, qu'officieuses et surtout très insuffisantes.

de la carte de France et le dépouillement des archives ne constituaient pas l'unique besogne d'un état-major ; que les expéditions d'Algérie et d'outre-mer n'étaient pas les seules campagnes à envisager, et que, pour tirer le meilleur parti possible de l'énergie et de la valeur des troupes françaises, en cas de guerre européenne, il était indispensable d'acquérir et de vulgariser la connaissance approfondie de l'état militaire des puissances voisines et des théâtres d'opérations éventuels.

Cependant, c'est en 1869 seulement, que le général Jarras, directeur du Dépôt de la guerre, créa, sous les ordres du chef d'escadron d'état-major Vanson, aujourd'hui général, dont il connaissait la vocation particulière pour ce genre de travaux, une section spéciale, chargée de réunir les documents nécessaires, de contrôler leur authenticité, de les coordonner, de les tenir à jour et de les mettre en œuvre. Cet embryon d'organisation, qui ne fut pas utilisé convenablement dans la formation de l'état-major général de l'armée du Rhin, trouva sa place à l'état-major général du Ministre, constitué immédiatement après la guerre de 1870-1871, et reçut aussitôt l'ordre de faire connaître à l'armée le résultat de ses études.

Commencée timidement à la fin de 1871, à titre de supplément du *Moniteur de l'Armée*, sous le titre de *Bulletin militaire de l'Étranger*, transformé, dès janvier 1872, en celui de *Revue militaire de l'Étranger*, cette publication ne prend un caractère officiel qu'en vertu de la circulaire ministérielle du 10 juin de la même année, insérée dans le numéro du 16. Dans quelle mesure la *Revue militaire de l'Étranger* a rempli le but qui lui était assigné, c'est ce qu'atteste suffisamment le succès dont elle jouit auprès de tous ceux qui ont intérêt à se tenir au courant des modifications survenues dans l'organisation des armées étrangères, des tendances tactiques

manifestées en Europe et, en général, de toutes les opinions discutées hors de France.

Dès 1879, la Rédaction songeait même à élargir son champ d'action. Le 25 janvier, le général Vanson présentait, dans les termes suivants, un supplément à la *Revue militaire de l'Étranger*, consacré au centenaire des régiments de chasseurs à cheval : « ..... Peut-être, d'ailleurs, est-ce précisément à une revue appelée, comme « la nôtre, à mettre constamment en lumière les progrès « militaires et les éléments de force actuels des autres « nations, qu'il sied le mieux d'évoquer, parfois, le souvenir fortifiant de notre passé..... Les archives de la « guerre contiennent, à cet égard, une mine inépuisable..... »

C'était tracer le programme défini par la circulaire ministérielle du 4 janvier dernier, en vue de fournir à l'armée, qui est aujourd'hui toute la nation, non seulement des renseignements sur les armées étrangères, mais aussi des documents authentiques sur la glorieuse histoire militaire de la France.

*Ces mémoires*, dit le général de Vault, à propos de ses travaux, *sont moins l'histoire des campagnes que la substance de la correspondance de la cour et des généraux, ou des officiers chargés des grands détails des armées et du commandement de corps ou de postes importants..... Les principaux objets qu'on a eus, en écrivant ces mémoires, ont été de rendre simplement les vérités que renferment les dépêches et les mémoires rassemblés au Dépôt de la guerre, de développer les connaissances qui s'y trouvent sur la nature des pays, et d'exposer avec plus de fidélité les véritables motifs qui ont dicté les projets et dirigé les opérations, soit de la part de la cour, soit de celle des généraux.*

*Un autre objet essentiel qu'on a cherché à remplir, a été de lier les instructions et les ordres de la cour, ses projets, ceux des généraux, les dispositions de ceux-ci et*

*leur conduite dans l'exécution, les combinaisons et la correspondance que les différentes armées du roi ont pu avoir entre elles, de manière que l'on puisse non seulement suivre sans interruption les mouvements et les opérations et en connaître les différents rapports, mais aussi pour que le lecteur se trouve toujours dans la situation où la cour a été lorsqu'elle a pris des résolutions ou donné des ordres, et le général d'armée lorsqu'il a agi. Des connaissances anticipées, soit sur les intentions de la cour, soit sur la position des armées, ou les nouvelles des ennemis, pourraient présenter, sous un aspect fautif, la conduite des ministres et celle des généraux, et engager à porter de faux jugements. On a donc cherché scrupuleusement à ne point interrompre l'ordre de la correspondance et à ne mettre sous les yeux du lecteur que les connaissances du moment.*

Dans un rapport présenté, le 25 mai 1834, au maréchal Soult, le général Pelet, s'inspirant de ces réflexions, trace ainsi qu'il suit le programme de la rédaction des Campagnes de la Révolution et de l'Empire :

*Comme il importe de continuer la collection de nos prédécesseurs, qui nous offre de bons modèles, les officiers d'état-major attachés au Dépôt consulteront l'ouvrage de M. le lieutenant général de Vault. Ils se conformeront, jusqu'à nouvel ordre, à la méthode qu'a suivie cet ancien directeur, pour l'exposition et l'ordre du travail, pour la répartition des masses, pour l'étendue des détail, pour les pièces et tableaux qui devront être joints aux mémoires... Leur travail doit être basé principalement sur la correspondance du gouvernement et des généraux, sur les rapports et pièces officiels, tant écrits que dessinés, qui se trouvent au dépôt de la guerre...*

Enfin, la même méthode est exposée dans une note rédigée par le commandant Foucart à la Section histo-

**rique, le 27 janvier 1893, et servant de guide pour les travaux en cours (1) :**

*Les campagnes de l'Empereur sont les plus instructives pour les officiers de tous grades ; ce sont donc celles dont il faut se hâter de publier les pièces, afin de contribuer à l'instruction générale de l'armée.*

*Le fonds dont on dispose se compose : des ordres de l'Empereur ; de l'expédition de ces ordres ; des lois, décrets et ordonnances ; des rapports, des journaux de marche des corps d'armées et des situations des armées et de l'intérieur ; des archives du dépôt central de l'artillerie et du dépôt des fortifications.....*

*La nature des papiers dont on dispose trace la marche à suivre pour présenter le travail. On doit montrer l'Empereur donnant ses ordres, organisant son armée, la mettant en mouvement, la dirigeant d'après les renseignements qu'il reçoit, d'après les comptes rendus d'exécution de ses ordres. Tout se faisant par écrit, sauf en certains moments sur le champ de bataille, on possède tous les documents pour vivre la vie du commandant en chef et voir sa pensée se dérouler....., conduire le lecteur tout en lui permettant de s'éclairer lui-même et de se faire une opinion personnelle.*

*Le manuscrit de l'ouvrage doit consister en une série de pièces annotées, avec des notes entre les pièces et des*

---

(1) 1799. *Expédition d'Égypte*, par le capitaine de la Jonquière ; le 1er volume est sous presse.

1800. *Campagne de l'armée de réserve*, par le capitaine de Cugnac, en préparation.

1805. Capitaine, aujourd'hui contrôleur Alombert-Goget. En préparation ; la partie relative au corps Mortier et au combat de Dürrenstein a été publiée.

1809. *Campagne en Allemagne et en Autriche*, par le commandant Saski ; le 1er volume vient de paraître.

1812. *Campagne de Russie*, par le commandant Margueron ; les deux premiers volumes sont publiés.

*explications, des situations détaillées, accompagnées d'observations; des cartes où l'on trouve tous les noms. Des livres de cette sorte, si rares encore, développeraient l'instruction de l'armée.*

Ces considérations sont, d'ailleurs, résumées par cette pensée du maréchal Gouvion-Saint-Cyr : « C'est dans la « correspondance des généraux que je voudrais étudier « une campagne. Je me flatte que je la connaîtrais bien « mieux, par ce moyen, que par leurs bulletins ou par « les récits des historiens » (1).

De cette étude rétrospective ressortent nettement les principes qui serviront de bases à la nouvelle publication.

Dans la *première partie*, la *Revue militaire de l'Étranger*, forte de ses vingt-huit années de succès incontestable, continuera à renseigner sur les progrès d'ordres divers introduits dans toutes les armées et sur les perfectionnements que leur organisation paraît comporter dans l'avenir.

Mais l'étude des améliorations introduites dans les institutions militaires ne saurait faire oublier que tout progrès n'est que le résultat d'une lente évolution, et comme l'épanouissement des propositions émises antérieurement, le plus souvent en France.

Dans la *seconde partie*, on se propose donc de présenter des matériaux d'étude irrécusables, des sujets de méditations et de réflexions. A ce point de vue, les archives du Ministère de la guerre peuvent être divisées en trois sections distinctes :

1° La période antérieure à 1790, dont les fastes illustres sont peu connus dans leurs détails;

2° Celle qui s'étend de 1790 à 1870 et comprend sur-

---

(1) Préface des *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle.*

tout les nombreuses campagnes de la Révolution et de l'Empire ;

3° La période contemporaine, caractérisée par la guerre de 1870 et les grandes expéditions coloniales, au sujet desquelles il n'existe que des publications particulières ou étrangères.

Afin de varier les sujets, chaque fascicule contiendra, en principe, un fragment des trois périodes, dans lequel les documents seront simplement groupés et présentés dans leur cadre naturel, de façon à laisser au lecteur toute liberté d'interprétation et de critique.

Des reproductions de cartes et croquis anciens, exécutées par le Service géographique de l'armée, contribueront à l'intelligence du texte.

Enfin, conformément au programme tracé par le général de Vérigny pour le *Mémorial* de 1825, le *Bulletin bibliographique*, commencé, il y a quelques années, dans la *Revue militaire de l'Étranger*, sera étendu aux ouvrages français, et développé de façon à comprendre une *Revue des Revues* et une *Revue des Livres*, destinées à rendre compte, autant que possible, de tout ce qui concerne l'organisation des armées et l'histoire militaire des différentes puissances.

---

REVUE MILITAIRE

**ARCHIVES HISTORIQUES**

**N° 1** **Avril** **1899**

SOMMAIRE

*L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.*

*Les historiographes militaires aux armées. — Armée de Rhin-et-Moselle.* (*Campagne de* 1796.)

*La guerre de* 1870-1871. — *Ordre de bataille de l'armée du Rhin.*

*Bulletin bibliographique.*

# L'ORIGINE DES GRANDES MANŒUVRES

## LES CAMPS D'INSTRUCTION AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

### AVANT-PROPOS

Quand l'instruction du soldat et des unités élémentaires a été assurée, il reste, pour compléter la préparation de l'armée à la guerre, à faire l'instruction des

grandes unités; il importe que le commandement supérieur s'exerce au rôle qui lui incombera en campagne.

Si, dans les conditions actuelles, cette nécessité s'impose tout particulièrement, il y a longtemps qu'elle a été reconnue et qu'on a formé de grands rassemblements de troupes des différentes armes, en vue de leur faire exécuter des manœuvres et des évolutions.

Il paraît intéressant de montrer ce qui a été réalisé en France, à cet égard, depuis le milieu du XVII° siècle, époque vers laquelle l'ancienne armée a reçu l'organisation et adopté la tactique dont les principes fondamentaux devaient subsister jusqu'à la Révolution.

Le système invariablement appliqué consistait à établir des camps temporaires d'instruction, où des effectifs considérables venaient, pendant plusieurs semaines, séjourner et s'exercer sous les ordres d'officiers généraux.

On ne doit pas perdre de vue la place importante que les camps tenaient alors dans l'art militaire, non seulement parce qu'ils constituaient le mode normal de stationnement des troupes (1), mais encore en raison du

---

(1) Dans l'*Histoire de la Milice française*, par le P. Daniel (Paris, 1721, 2 vol. in-4°, t. I, p. 356), on lit : « Dans un *Mémoire*, qui m'a été fourni sur le régiment du Roi, je trouve que le sieur Martinet, qui fut lieutenant-colonel et puis colonel de ce régiment, et dont Louis XIV se servit beaucoup pour discipliner l'infanterie, je trouve, dis-je, que cet officier commença à établir ou à rétablir la manière régulière de camper et à diviser le camp par des espaces tirés au cordeau, qu'il fit ainsi camper le régiment du Roi aux Pays-Bas, à la campagne de 1667, toutes les armes étant mises en faisceaux à la tête des bataillons et que, le roi ayant trouvé cette disposition fort belle, il la fit pratiquer par les autres troupes. » En réalité, ce fut pendant la guerre de Trente ans que l'usage des camps se généralisa et que leur établissement fut réglé d'une façon méthodique; on peut consulter à ce sujet le règlement publié, en avril 1636, par le cardinal de La Valette pour l'armée d'Italie (reproduit dans l'*Histoire de l'Infanterie* du lieutenant-colonel Belhomme). Le rôle de Martinet consista simplement à mettre en vigueur certaines disposi-

caractère habituel des guerres et des principes qui inspiraient les plus illustres généraux, de Turenne à Maurice de Saxe, dans la conduite des opérations. C'était donc se rapprocher le mieux possible des conditions réelles que d'installer les troupes dans des camps et de leur faire exécuter aux alentours, d'une façon méthodique, la série des principales manœuvres prévues par la tactique.

Sans doute l'intérêt des exercices, les efforts demandés aux troupes, la rigueur de la discipline varient suivant les personnalités appelées à commander ces rassemblements. Néanmoins, on retrouve partout un certain nombre d'idées dominantes qui, depuis Louis XIV jusqu'à Louis XVI, subissent une évolution lente et continue.

Au XVII[e] siècle, ce sont les débuts du système, dont l'application est d'abord faite d'une façon restreinte et porte souvent l'empreinte de préoccupations autres que l'instruction des troupes. On se bornera à fournir des indications générales sur les camps de cette période, à mettre en lumière les principes de leur organisation et les grandes lignes de leur fonctionnement.

Sous Louis XV, l'institution se généralise et revêt un caractère définitif. Le but à atteindre est mieux précisé et poursuivi d'une manière plus méthodique. Une part plus large est faite aux idées tactiques dans la conception des exercices que les troupes sont appelées à exécuter. On en vient même (surtout après la guerre de Sept ans et sous Louis XVI) à voir dans les camps d'instruction un moyen de résoudre certains problèmes de l'art militaire; on veut suppléer, pendant la paix, à l'expérience de la guerre, pour trancher les débats soulevés par le conflit des doctrines théoriques.

Il existe aux *Archives de la guerre*, sur les principaux

---

tions de détail que toute l'infanterie adopta ensuite à l'exemple du régiment du Roi.

camps de cette seconde période, des renseignements fort complets, instructions, journaux d'opérations, correspondances diverses, qui montrent comment l'instruction des troupes était comprise et conduite. Ces dossiers feront l'objet d'une étude détaillée; on en reproduira les pièces les plus importantes.

Ces documents seront en quelque sorte une contribution à l'histoire de la tactique positive; ils permettront d'apprécier l'évolution des idées sous l'influence des faits ou des théories, de marquer les tendances qui avaient prévalu au moment où les guerres de la Révolution allaient ouvrir une voie nouvelle à l'art militaire.

Mais l'intérêt qui s'attache à cette étude n'est pas simplement rétrospectif. Depuis plusieurs années, les camps d'instruction sont redevenus en faveur en France et surtout à l'étranger; on a reconnu qu'ils pouvaient rendre d'importants services, distincts de ceux que l'on demandait aux grandes manœuvres. Déjà, de sérieux efforts ont été faits dans cette voie et paraissent devoir être généralisés dans un avenir assez prochain. Il n'est pas inopportun de montrer que cette innovation est la remise en vigueur d'une vieille idée française et l'examen détaillé de sa réalisation primitive permettra de dégager certains enseignements qui ont encore quelque valeur.

(D. b.)

## CHAPITRE PREMIER.

### LES CAMPS D'INSTRUCTION SOUS LOUIS XIV.

*Des considérations politiques paraissent avoir présidé au rassemblement des premiers camps dont mention ait été conservée. C'était, dans la pensée de Louis XIV, tantôt une manifestation de force à l'appui de sa diplomatie, tantôt une mesure de prévoyance en vue de prochains conflits extérieurs. On profitait de la réunion de*

*ces troupes pour les exercer et l'on ne tarda pas à reconnaître les avantages qui en résultaient au point de vue de l'instruction; ce dernier objet devait, peu à peu, devenir le but principal après n'avoir été, au début, qu'une conséquence accessoire.*

*C'est ainsi qu'on lit dans l'*Histoire militaire du règne de Louis le Grand (1), par Quincy (année 1666) :

« Le roi, prévoyant qu'il serait obligé de reprendre les armes pour appuyer les prétentions de la reine à la succession de Philippe IV, voulut cette année tenir ses troupes en bon ordre; il donna ses ordres pour assembler une armée aux environs de Compiègne, où il se rendit pour en faire la revue; les troupes y parurent, aussi bien que la cour, avec une magnificence extraordinaire. Il les trouva en bon état et les renvoya dans des quartiers, jusqu'au temps qu'il en aurait besoin (2). »

*Louvois écrit, à ce propos, au marquis de Pradel* (3) :

« ..... Le roi, et toute la cour, partira d'ici de samedi prochain en huit jours, qui sera le 13 de ce mois, pour se rendre, en deux jours, à Compiègne et voir, dans une

---

(1) Paris, 1726, 7 vol. in-4°, t. I, p. 274.

(2) A la fin de 1665, le roi avait ordonné des levées de troupes et des augmentations d'effectifs, surtout dans la cavalerie. Voulant juger de la situation de son armée, il avait décidé de passer en revue plusieurs des corps, anciens ou nouveaux, partie près de Compiègne (le 16 janvier 1666), partie près de Breteuil (le 18). La reine mère étant tombée gravement malade (elle mourut le 20 janvier), les dispositions primitives furent modifiées. Toutes les troupes (7,000 à 8,000 hommes d'infanterie, 2,000 à 3,000 chevaux) se rassemblèrent à Breteuil; le 19 janvier, elles furent inspectées, en grand détail, par le maréchal de Turenne. Six semaines plus tard, le roi tint à renouveler cette concentration, en lui donnant une importance plus considérable, motivée par la perspective d'une guerre prochaine. Voir *Archives historiques anciennes*, vol. 199, notamment les *Instructions de Le Tellier à Turenne*, du 17 janvier 1666.

(3) François de Pradel, lieutenant général, commandait un petit corps d'armée envoyé par Louis XIV, au secours des Hollandais, contre l'évêque de Munster (1665-1666).

plaine, qui est entre la ville et Monchy (1), les troupes dont je vous ai parlé. Si les espions de monsieur le marquis de Castel-Rodrigo (2) font bien leur devoir, ils l'informeront sans doute qu'il y aura là au moins 18,000 hommes des plus belles troupes du monde. Il y a encore 10,000 hommes de pied et 8,000 chevaux épars dans plusieurs villes du royaume, où elles ne sont pas nécessaires, sans y comprendre les gardes françaises et suisses, les troupes qui sont sous votre commandement et plus de 25,000 hommes de pied, qui tiennent garnison dans les places frontières (de Saint-Germain, 5 mars 1666). »

*Ces troupes, présentant* 20 *bataillons et* 33 *escadrons, ne restèrent concentrées que peu de jours; elles furent logées à Compiègne et dans les villages voisins* (3).

*La visite du roi paraît avoir été surtout consacrée à une inspection minutieuse des compagnies et à des mouvements de parade. On peut cependant relever le détail suivant dans le compte rendu sommaire fourni par la* Gazette *du* 27 *mars* (4) :

---

(1) Actuellement Monchy-Humières, à huit kilomètres N.-O. de Compiègne.

(2) Gouverneur des Pays-Bas espagnols.

(3) Voir les *Mémoires de Louis XIV* (publiés par Ch. Dreyss, Paris, 1860, 2 vol., t. I, p. 246) : « ... Allant en Picardie, au mois de mars, pour y faire une grande revue, je ne voulus pas loger à Compiègne qui était le lieu le plus proche..., parce que c'était une ville capable de loger une bonne partie de mon infanterie qui, sans cela, se fût trouvée dans des villages où l'on eût eu plus de peine à la faire vivre régulièrement. » Le roi s'installa donc à Monchy avec la cour. D'après les *Mémoires*, il y passa les 15, 16 et 17, et vit les troupes durant ces trois jours, du matin au soir (t. II, p. 127 et 128).

(4) *Gazette* (de Renaudot), année 1666, p. 341. Ce compte rendu donne la liste complète des corps présents à la revue :

INFANTERIE : 1 bataillon formé de 2 compagnies de *Picardie*, 3 compagnies de *Louvigny*, 3 compagnies de *Grancey* et 2 compagnies de *Royal*; 2 bataillons d'*Auvergne*; 2 bataillons de *Plessis-Praslin*; 2 bataillons de *Lyonnais*; 1 bataillon de *Royal-Catalan*; 2 bataillons de *Sault*;

« . . . Le roi se mit à la tête de toutes les troupes et fit passer les deux lignes vers l'endroit où la reine s'était arrêtée ; et, comme Sa Majesté en trouvait l'ordre fort beau, elle prit plaisir à les faire marcher une lieue entière... »

*Dans ce mouvement, enregistré par une plume qui n'a aucun caractère technique, il est permis de voir l'expression des idées alors admises, d'après lesquelles on attribuait une importance capitale à la marche régulière, et*

---

1 bataillon de *Castelnau;* 2 bataillons de la *Reine;* 2 bataillons du *Roi;* 2 bataillons de *Crussol;* 1 bataillon de *Sourches*; 2 bataillons d'*Orléans*.

MAISON DU ROI : 2 escadrons des *gardes du corps;* 2 escadrons des *gendarmes de la Garde ;* 2 escadrons des *chevau-légers de la Garde ;* 2 escadrons des *gendarmes écossais ;* 1 escadron des *mousquetaires ;* 1 escadron des *gendarmes de la Reine ;* 1 escadron des *chevau-légers de la Reine ;* 2 escadrons des *chevau-légers dauphins ;* 1 escadron des *gendarmes de Monsieur* (avec la compagnie de cavalerie légère de *Villeneuve*); 1 escadron des *chevau-légers de Monsieur*.

CAVALERIE LÉGÈRE : 1 escadron de la compagnie du *Mestre de camp général* et de la compagnie de *Neufchelles ;* 1 escadron de la compagnie mestre de camp de *Royal*, et des compagnies de *Gesvres* et de *Broussac ;* 1 escadron des compagnies de *Beaufort* et de *Tourotte ;* 1 escadron de la Mestre de camp des *Cuirassiers* et de la compagnie de *Tilladet ;* 1 escadron de la Mestre de camp d'*Orléans* et de la compagnie de *Visé ;* 1 escadron des compagnies de *Condé* et d'*Enghien ;* 1 escadron des compagnies de *Saint-Paul* et de *Cornas ;* 1 escadron des compagnies de *Rouvray* et de *Sourdis ;* 1 escadron des compagnies du *Plessis-Praslin* et de *Marin ;* 1 escadron des compagnies de *Renel* et de *Hautepenne ;* 1 escadron des compagnies de la *Trousse* et des *Certeaux ;* 1 escadron des compagnies de *Canaples* et d'*Ambly ;* 1 escadron des compagnies de *Thury* et de *Smitman ;* 1 escadron des compagnies d'*Humières* et de *Balestrier ;* 1 escadron des compagnies de *Bouillon* et du chevalier de *Poitiers ;* 1 escadron des compagnies de *Dauvet* et de *Berlo ;* 1 escadron des compagnies de *Romagnac* et du comte de *Poitiers ;* 1 escadron des compagnies de *Bichardière* et de *Tagni*.

La plupart de ces troupes étaient stationnées en Ile-de-France, en Picardie et en Artois. Voir *Archives historiques anciennes*, vol. 199, p. 630 à 632, la mention des ordres donnés, le 28 février, pour leur concentration.

*en ordre compact, de longues lignes d'infanterie et de cavalerie.*

*Quelques jours après cette revue, Louvois, écrivant de nouveau au marquis de Pradel, appréciait ainsi la qualité des troupes rassemblées à Compiègne :*

« . . . Je vous dirai qu'il ne s'est jamais vu de troupes dont les compagnies fussent plus nombreuses d'hommes bien faits, bien vêtus et bien armés pour l'infanterie, et mieux montés pour la cavalerie, et l'on peut dire que, dans le corps que Sa Majesté a vu en bataille, il y avait plus de 18,000 hommes capables d'attaquer et de battre une armée plus forte du double que les troupes dont il était composé (1). »

*Quoiqu'il ne s'agisse pas d'un camp proprement dit, il a paru utile de rappeler cette première concentration, parce que dès lors se manifeste l'idée de préparer à la guerre les troupes qui en ont été déshabituées par une paix de plusieurs années. Il s'agit de les soumettre à des exercices qui leur fassent* « voir par avance quelque image des combats effectifs où ils devront un jour se trouver (2) ».

*Un an plus tard, les troupes qui avaient été réunies à Compiègne formaient le noyau de l'armée que Turenne conduisit à la conquête de la Flandre ; elles justifièrent l'élogieuse appréciation de Louvois.*

*Après la paix d'Aix-la-Chapelle* (2 *mai* 1668), *des réformes considérables furent ordonnées, ainsi qu'il était d'usage à la suite des guerres, par mesure d'économie. Mais la préoccupation d'instruire les troupes ne fut point abandonnée ; la paix devait permettre, au contraire, de lui donner un plus grand développement.*

---

(1) De Paris, 19 mars 1666. *Arch. hist. anciennes*, vol. 198.

(2) *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 111.

*On trouve mention d'un camp de cavalerie à Saint-Quentin, en* 1668 (1). *L'année suivante, on voit dans Quincy que* « le roi passa une partie de l'été à faire faire des camps aux troupes qu'il avait conservées pour les tenir toujours en haleine et les discipliner (2) ».

*Plus importante et mieux connue est la concentration de troupes exécutée, par ordre de Louis XIV, en juillet* 1670, *au camp de Saint-Sébastien. Voici la note qu'on trouve, à ce sujet, en tête du* Recueil des lettres escrites par M. de Louvois à l'occasion des troupes envoyées en Lorraine pendant les quatre derniers mois de l'année 1670 et 1671 (3) :

« Les dernières lettres de M. d'Aubeville, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi (4), envoyé de Sa Majesté près M. le duc de Lorraine, insérées dans le volume des affaires qui se sont passées en Lorraine pendant l'année 1669, auront fait savoir que ledit sieur d'Aubeville se retira d'auprès de S. A. sans l'avoir pu porter à la fidèle exécution de ce à quoi il s'était obligé par le traité qu'il avait fait en ladite année 1669, qui était de licencier ses troupes et de ne point faire fortifier ses places ; ce qui ayant obligé le Roi à prendre la résolution de l'en punir, Sa Majesté jugea à propos de le chasser de ses États et de se mettre en possession de ses places et de son pays. Pour cela, elle fit assembler un corps de troupes considérable dans un camp qu'elle fit faire, dans le mois de juillet 1670, aux environs de

(1) Les *Tiroirs de Louis XIV* (recueil, conservé aux *Archives de la Guerre*, de documents militaires, dont beaucoup sont écrits ou annotés par Louis XIV) contiennent, à propos de ce camp, une note du roi relative à l'établissement des *huttes* pour la troupe.

(2) *Quincy*, loc. cit., p. 303.

(3) *Arch. histor. anciennes*, vol. 252.

(4) M. de Sève d'Aubeville (1610-1687) avait été déjà chargé, en avril 1667, d'une mission analogue auprès du duc de Lorraine.

Saint-Sébastien, village près d'Herblay, sur la rivière de Seine, au-dessous de Saint-Germain-en-Laye, où elles demeurèrent jusqu'au mois de septembre de la même année, qu'elles marchèrent, sous le commandement de M. le maréchal de Créquy, droit en Lorraine, accompagnées de M. de Louvois jusqu'à Reims, d'où il repartit pour venir joindre Sa Majesté à Saint-Germain. Comme le Roi avait donné ses ordres, de bouche, à M. le maréchal de Créquy, pendant le camp de Saint-Sébastien qu'il commandait sous les ordres de Sa Majesté, sur tout ce qu'il avait à faire en Lorraine, et que Sa Majesté lui avait remis, elle-même, le commandement desdites troupes, il n'eut pas besoin de pouvoir, ni d'instruction, pour les commander ; il ne fut point non plus remis d'instruction à M. de Saint-Pouenges, pour faire les fonctions d'intendant desdites troupes, parce que M. de Louvois lui avait expliqué à Reims, avant que d'en partir, tout ce qu'il aurait à faire. C'est pour cela qu'il ne se trouvera point de ces sortes d'expéditions au commencement de ce volume, qui commencera par les lettres que M. de Louvois écrivit à M. le maréchal de Créquy, à son retour auprès du Roi à Saint-Germain. »

*Ce camp de Saint-Sébastien était établi entre la forêt de Saint-Germain et la Seine, sur la rive gauche de ce fleuve : il occupait l'intérieur d'un vaste ouvrage en terre, au tracé bastionné* (1). *Aussi, dans la* Correspondance *de l'époque, est-il indifféremment question du camp et du fort Saint-Sébastien.*

*L'effectif des troupes concentrées fut considérable :* 15 *bataillons d'infanterie*, 6 *compagnies de la maison du*

---

(1) Les lignes principales de ce retranchement ont longtemps subsisté ; elles figurent encore sur la *Carte des Chasses* (dressée par les ingénieurs des camps et armées et publiée de 1764 à 1773). Le souvenir en a été conservé par certaines dénominations de lieux dans la forêt de Saint-Germain.

*roi*, 10 *compagnies de gendarmerie*, 22 *escadrons de cavalerie légère* (2).

RÉGIMENTS D'INFANTERIE

**Royal-Roussillon (2 bataillons); Dauphin (2 bataillons) ; le Roi (3 bataillons) ; Champagne (1 bataillon) ; Lyonnais (1 bataillon) ; Sourches (1 bataillon) ; Anjou (1 bataillon) ; Louvigny (1 bataillon) ; Furstemberg (3 bataillons).**

TROUPES A CHEVAL.

| | |
|---|---|
| **4 compagnies de gardes du corps (Noailles, Charost, Rochefort, Lauzun) ; Gendarmes écossais ; Chevau-légers de Bourgogne ;** | **formant la brigade de Hautefeuille.** |
| **Chevau-légers du Roi ; Gendarmes de la Reine ; Gendarmes de Monsieur ; Chevau-légers de Monsieur ; Gendarmes anglais ; Chevau-légers de la Reine ;** | **formant la brigade de Chazeron.** |
| **Gendarmes d'Anjou ; Chevau-légers du Dauphin ; Gendarmes du Dauphin ; Gendarmes du Roi ;** | **formant la brigade de Genlis.** |
| **Les Cravates ; Mestre de camp d'Orléans ; Montauban ; Humières ; Beaufort ; Du Vernay ; D'Auger ;** | **formant la brigade de Montauban.** |
| **Bligny ; Illes ; Estrades ; Bissy ; Enghien ; Condé ; Mestre de camp du Dauphin ;** | **formant la brigade de Bissy.** |

(1) Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV avait réduit les régiments de cavalerie aux compagnies mestres de camp, de façon à ne maintenir sur pied que 10,000 chevaux, y compris sa maison et la gendarmerie. Le 1er février 1670, ces compagnies furent partagées en deux. La *cavalerie légère* comprit alors 66 escadrons de 2 compagnies de 50 maîtres chacune. On sait que ce terme de *cavalerie légère* s'appliquait à toutes les troupes à cheval autres que la maison du roi et la gendarmerie de France, les dragons formant un corps absolument à part.

Lespine; Lescar; Tilladet; Saint-Loup; Nogent; Plessis-Praslin; Joyeuse; la Colonelle-Générale; } formant la brigade de Joyeuse.

*L'ensemble représentait un effectif de plus de* 16,000 *hommes* (1). *Cette composition de troupes fut modifiée, au commencement d'août, après un mois environ de séjour. Toute la cavalerie légère et les régiments d'infanterie de Furstemberg, de Louvigny, de Champagne et de Lyonnais, partirent du camp. En remplacement, vinrent les troupes ci-dessous désignées :*

RÉGIMENTS D'INFANTERIE.

Alsace, Auvergne, Artois, Crussol.

ESCADRONS DE CAVALERIE LÉGÈRE.

D'Aumont, Beauvisé, Gassion, la Rablière, Chevrier, Mestre de camp du Royal, Renel, Coulanges, Montaigle, Coste, Catheux, Sourdis, Doucet, Royal étranger, des Fournaux, Larboust, Lambert, la Plante, Lorges, Beaufort, Thury, la Feuillée.

*Ce second rassemblement comprit environ* 18,000 *hommes* (2). *Par ordonnance royale du* 5 *juillet* 1670, *des mesures détaillées furent prescrites en vue d'assurer*

---

(1) Voir la *Gazette* du 25 juillet 1670 : « Le 22 du courant, le roi fut à la revue générale des troupes du camp de Saint-Sébastien, qui se trouvèrent au nombre de plus de 16,000 hommes, dans le meilleur ordre qu'on puisse imaginer. » En raison du grand nombre des corps rassemblés, leur arrivée au camp dut être répartie en trois jours ; l'itinéraire à suivre pour chacun fut réglé en détail de façon à éviter toute confusion. Voir *Tiroirs de Louis XIV*, p. 108, les ordres donnés à ce sujet.

(2) La *Gazette* du 22 août mentionne une revue passée par Louis XIV, accompagné de Monsieur et du duc de Buckingham : « ... On découvrait en même temps 18,000 hommes dont elles (*les troupes*) sont composées. »

*le maintien de la discipline dans cette importante agglomération de troupes et de faciliter leur subsistance* (1).

*Les hommes furent installés dans des* huttes *de bois et de paille, dont l'usage était général à cette époque et persista encore pendant plusieurs années* (2). *Sans entrer dans le détail de l'établissement du camp, la note suivante en fait connaître la disposition générale :*

« L'infanterie occupait au camp de Saint-Sébastien du terrain, à la tête, pour chaque hutte, 6 pieds, les rues, 18 pieds, la fausse rue, 2 pieds, l'intervalle entre deux bataillons, 10 toises. La profondeur des compagnies

---

(1) Une ordonnance du 5 juillet interdit à tout cavalier et soldat de passer au delà de la Seine, sans permission de son capitaine, comme aussi d'entrer dans la forêt, ni de s'éloigner du camp plus loin que Poissy et Maisons, où il leur est défendu d'entrer. Il est enjoint aux maréchaussées et aux habitants des localités voisines de veiller à la garde des passages et d'arrêter les déserteurs.

Une seconde ordonnance du même jour formule les défenses de rien prendre ni enlever autour du camp, sous peine de l'estrapade ; de tenir des chandelles allumées après la retraite battue ; de descendre par les fossés, ni de sortir autrement que par la porte, sous peine de l'estrapade ; d'apporter et de vendre de l'eau-de-vie, sous peine de 25 livres d'amende; aux personnes de mauvaise vie, de venir au camp ou aux environs, sous peine du fouet ; aux cabaretiers des environs de recevoir des soldats, sous peine de 50 livres d'amende, etc.

Les vivres, que les vivandiers peuvent débiter dans le camp, sont l'objet d'une taxation détaillée : pain blanc mollet, 18 deniers (*la livre*), pain bis blanc bourgeois, 12 deniers, pain bis pour le soldat, 8 deniers ; la livre de bœuf, 3 sols, la livre de veau et de mouton, 5 sols ; le vin commun droit, 2 sols (*la pinte de Paris*), le vin du pays, 5 sols, le vin de Dreux, 7 sols, le vin de Bourgogne et de Champagne, 10 et 12 sols, tout le meilleur. Le quintal de foin est taxé 27 sols, le boisseau d'avoine 7 sols, la botte de paille (de 12 livres), 3 sols ; la corde de bois, 20 livres, le cent de fagots, 110 sols, etc.

(2) Voici, d'après les *Tiroirs de Louis XIV*, p. 95, les matériaux nécessaires pour la confection d'une hutte : 120 livres de paille, 2 fourches de 6 pieds 1/2 de long, la faîtière de 8 pieds, 8 montants de 7 pieds 1/2 ; 14 grains de verges de 8 pieds de long qui feront les traverses ; une botte d'osier pour lier la paille.

de 70 hommes était de 25 à 30 toises, celles de 100 hommes de 30 à 36 toises; largeur des huttes 6 à 7 pieds, intervalle 1 pied; intervalle de la queue des soldats aux subalternes 5 toises, des subalternes aux capitaines 15 toises (1). »

*Il n'a pas été conservé trace des exercices auxquels furent soumises les troupes pendant les sept semains que dura le camp de Saint-Sébastien. On trouve seulement, dans la* Gazette, *entre le* 11 *juillet et le* 27 *août, mention de plusieurs visites de Louis XIV, consacrées tantôt à des inspections, tantôt à des manœuvres : on voit qu'à plusieurs reprises les troupes furent séparées en partis opérant l'un contre l'autre.*

*Le camp fut levé le* 27 *août* (2) *et toute l'armée, sous les ordres du maréchal de Créqui, se dirigea vers la Lorraine par Soissons, Reims, Sainte-Menehould. Ce mouvement avait été l'objet de prescriptions minutieuses pour assurer le bon ordre, la subsistance des troupes et ménager les populations des provinces traversées* (3).

---

(1) *Tiroirs de Louis XIV*, p. 99. D'après ce document, on voit que « pour bien camper un bataillon de 10 compagnies de 70 hommes chacune, et qui se puisse mettre en bataille comme il doit être, sans occuper d'autre terrain que le sien, il lui faut 48 ou 50 toises de face et autant pour la profondeur, tant pour les soldats que les officiers et vivandiers ».

(2) « Le 27, les troupes du camp de Saint-Sébastien ayant commencé de défiler à la pointe du jour, l'infanterie passa à Herblay sur cinq bacs qu'on avait préparés à cette fin, et la cavalerie le long des prairies de Carrières-sous-Bois, pour traverser le pont du Pecq, et, sur les 10 heures, elle parut rangée en bataille dans la plaine d'Houilles, où le Roi avec Monsieur, accompagné du duc de Buckingham et de grand nombre de seigneurs, était allé pour en faire la revue. » (*Gazette.*)

(3) Une circulaire adressée par Louvois aux *intendants et ingénieurs du Roi*, le 22 août 1670, *prouve* que Louis XIV s'était personnellement occupé des mesures relatives à la levée du camp de Saint-Sébastien et au mouvement sur la Lorraine. On trouve, en particulier, à la date du

*Louvois voulut présider lui-même au début de la marche et accompagna les troupes jusqu'à Reims. Revenu à Saint-Germain, il recommandait encore au maréchal de Créqui de veiller rigoureusement à l'exécution des ordres du roi. Cette vigilance était d'autant plus nécessaire que l'occupation de la Lorraine avait pour objet, dans la pensée de Louis XIV, non seulement de châtier le duc Charles IV, mais de préparer une absorption définitive de cette province par la France* (1).

*Afin d'affirmer ainsi la domination royale, des effectifs très considérables furent maintenus pendant tout l'hiver en Lorraine et en Barrois* (2). *Au mois d'avril, l'infanterie quitta ses quartiers et fut embarquée sur la Meuse, à destination de la Flandre, où Louis XIV comptait faire un important rassemblement de troupes, en prévision d'un conflit prochain avec la Hollande* (3).

---

26 août, une ordonnance royale « portant défense à tous gendarmes, chevau-légers et soldats des troupes se rendant sur la frontière lorraine de commettre aucun désordre durant leur marche ». On remit en vigueur une ordonnance rendue le 18 avril précédent, à l'occasion du voyage du Roi dans les Pays-Bas, aux termes de laquelle les troupes en marche devaient trouver des camps préparés à l'avance et, dans iceux, tous les vivres nécessaires pour leur subsistance; les intendants avaient ordre de « faire estimation des dommages que souffriraient les particuliers sur les terres desquelles se feront les campements ».

(1) Une lettre adressée, le 6 septembre, par Louvois au maréchal de Créqui, porte l'annotation suivante de la main de Louis XIV : « Ni la soumission du duc de Lorraine, ni sa résistance ne me feront pas changer de résolution et, puisque sa méchante conduite m'a obligé à vous y envoyer, je n'entendrai à aucune négociation que tous ses États ne soient réduits sous mon obéissance. »

(2) Voir *Tiroirs de Louis XIV*, p. 208, l'état des troupes françaises en Lorraine, le 16 octobre 1670. Elles comprenaient 11 régiments d'infanterie (174 compagnies), 13 compagnies de la Maison du Roi et de la gendarmerie, 25 escadrons de cavalerie légère, 4 escadrons de dragons. Mention est faite que des ordres seront donnés pour faire passer en Lorraine six autres escadrons de cavalerie légère.

(3) Voir une lettre de Louvois à M. de Montal, gouverneur de Char-

*Quant à la cavalerie, elle fut maintenue en Lorraine. Mais, pour que son entretien pesât moins lourdement sur la population, il fut décidé que les chevaux seraient mis à l'herbe une partie de l'été : on voit inaugurer ainsi un mode de subsistance dont l'emploi sera très fréquent par la suite; ce système consiste à former, dans certaines vallées plantureuses, des camps spéciaux à la cavalerie, dans lesquels cette arme est maintenue tant qu'elle trouve à subsister dans un rayon déterminé.*

*L'établissement des camps de Lorraine, en* 1671, *donna lieu, entre Louvois, le maréchal de Créqui et l'intendant de Charuel, à une très longue correspondance consacrée surtout aux questions administratives. Cependant, si l'idée première du système est d'ordre économique, les exigences de l'instruction des troupes ne sont point perdues de vue.*

*C'est ainsi que, le* 20 *janvier* 1671, *le maréchal de Créqui adresse à Louvois un projet pour l'établissement de trois camps. Il accompagne cet envoi d'une lettre au roi :*

« ..... Afin de contenir sur l'extrémité des frontières les troupes en bon ordre, il conviendrait, ce semble, de les faire retrancher et palissader dans le camp afin de les occuper, de les disposer en deux lignes et de faire

---

leroy (plus tard lieutenant général) : « ..... Le Roi ayant résolu de faire partir de Lorraine, au commencement d'avril prochain, toute l'infanterie qui est présentement en quartier d'hiver, pour la faire marcher toute ensemble jusqu'à Dunkerque, il la fera embarquer sur la Meuse et la fera conduire par eau jusqu'à l'endroit où la Meuse passe le plus proche de Philippeville. (8 *décembre* 1670.) » *Arch. histor. anciennes*, vol. 252. M. de Montal était chargé de reconnaître les points de débarquement et les itinéraires pour se rendre à Philippeville, Charleroy et Tournay, en faisant des étapes moyennes de 4 lieues. Le mouvement s'exécuta à l'époque indiquée. Le 7 avril 1671, toute l'infanterie (11,700 à 11,800 hommes) s'embarqua, devant Louvois, sur 110 bateaux.

le service avec la régularité que Votre Majesté m'a montrée.

« Quoique les camps soient établis près de quelques petites villes, pour la commodité de la munition, Votre Majesté ne souhaite-t-elle pas que tous les officiers généraux et autres soient campés afin que les choses soient plus dans la règle ?

« Concernant la police du camp, l'on fera afficher les règlements de Votre Majesté, l'on aura soin de pourvoir de vivres les lieux qui seront destinés pour le campement, et ainsi l'on n'aura plus qu'à songer à exercer les troupes et qu'à les mettre souvent en bataille.

« Et afin que je puisse plus commodément veiller sur les trois corps de troupes qui seront séparés, Votre Majesté agréera, s'il lui plaît, d'y attacher trois officiers généraux, afin que je puisse plus aisément me porter aux endroits où le service de Votre Majesté m'appellera... (1). »

*Le 27 janvier, Louvois répondit au maréchal :*

« ..... Le 10 du mois de juin, vous ferez rassembler 1500 chevaux, dans le lieu le plus commode, au milieu des quartiers où ils seront logés, et vous les tiendrez 20 jours ensemble, les exerçant à tirer, à marcher et à tout ce que vous croyez de plus à désirer pour le service du roi. Après que vous aurez tenu pendant 20 jours le premier corps ensemble, vous irez au milieu des quartiers de 1500 autres chevaux pour les tenir autant, et ainsi jusqu'à ce que vous ayez fait 4 campements, qui vous aient donné lieu d'exercer, pendant ce temps de 20 jours, toute la cavalerie logée dans l'étendue de la Lorraine..... Le roi veut que les officiers soient campés effectivement avec leurs troupes..... »

*Les projets primitifs subirent des modifications à la suite de la reconnaissance des ressources offertes par les*

(1) *Arch. histor. anciennes*, vol. 468.

*différentes localités pour la subsistance de la cavalerie. Finalement, toutes les troupes furent, à partir du 10 juin, réparties en deux camps, Blâmont et Saint-Pierre, d'où on les dirigea sur la vallée de la Sarre, où elles furent successivement installées près de Berthelmin, Saarwerden, Sarralbe, Sarreguemines, etc.*

*Le* 14 *juin* 1671, *le maréchal de Créqui écrivait au roi, du camp de Blamont :*

« Peu de temps après m'être rendu au camp de Blamont, avec 31 escadrons de cavalerie ou de gendarmerie et 2 compagnies de dragons, j'ai vu exactement, Sire, toutes les troupes que j'ai trouvées si lestes que j'ose dire à Votre Majesté qu'elle ne les a jamais vues plus belles, ni plus en état d'entreprendre tout ce qu'il plaira à Votre Majesté d'ordonner. Hier, sur la hauteur du camp, nous fîmes toutes sortes de mouvements avec beaucoup de justesse. Il est vrai qu'il restait dans le camp un nombre considérable de bidets, et qu'il n'y a point de compagnie qui ne soit pourvue des tentes qu'il leur faut... (1). »

(1) Le 24 mai, le maréchal écrivait de Nancy : « Je puis dire à Votre Majesté, devant que de voir toutes les troupes ensemble, que rien ne sera de plus beau que le corps de cavalerie qui est ici ; chaque escadron s'est mis en état de camper, aura des tentes bonnes et d'un bon service. L'équipage de l'officier n'est pas du tout si complet ; je vois que les brigadiers n'ont guère de tentes, que les principaux officiers de gendarmerie en sont peu pourvus aussi, de sorte qu'il faudra les obliger à cette dépense, Votre Majesté ayant ordonné qu'ils camperont régulièrement à leur compagnie. » (*Arch. hist. anciennes*, vol. 417.) — Dans son projet du 20 janvier, le maréchal de Créqui proposait : « ..... On ordonnera aux peuples de porter du bois pour hutter les escadrons qui doivent être dans leur voisinage et, le camp se levant, chaque communauté viendra reprendre ses matériaux s'ils en valent la peine. » On voit qu'il avait été possible de distribuer des tentes, qui offraient plus de commodité que les huttes, pour des camps appelés à se déplacer. C'est, paraît-il, la première fois que ce matériel a été mis en service pour un effectif aussi

*Cette série de campements se termina à Bouzonville, où les troupes furent toutes réunies à la fin de septembre. Leur dislocation eut lieu le* 20 *octobre et jours suivants; on les dirigea, par petits détachements, sur leurs quartiers d'hiver de la Lorraine et des Évêchés.*

(*A suivre.*)

---

important; on le voit, à partir de cette époque, entrer progressivement dans l'usage de l'armée. En 1682, cet emploi n'avait pas encore un caractère général, si l'on s'en réfère aux *Arts de l'homme d'épée* (ou *Dictionnaire du Gentilhomme*, par Guillet, Paris, 1682, in-8°). On lit, en effet, à l'article *Baraque* de ce recueil : « Ce mot disparaîtra bientôt si le Roi donne des tentes à toutes les troupes comme quelques-unes en ont déjà. »

LES

# HISTORIOGRAPHES MILITAIRES

## AUX ARMÉES

---

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE

### (CAMPAGNE DE 1796)

---

## AVANT-PROPOS

Par un arrêté du 11 fructidor an II (28 août 1794) un cabinet historique et topographique était créé près du Comité de Salut public. Entre autres fonctions, ce bureau « était chargé de recueillir tous les matériaux utiles pour « faire une histoire suivie et méthodique de la guerre « actuelle depuis son origine ».

Dans ce but, des *historiographes aux armées* sont désignés en l'an III et leur rôle déterminé par un arrêté du 13 ventôse (3 mars 1795).

« Le Comité de Salut public arrête :

« Le citoyen Le Grand (1), officier du génie, est chargé de parcourir la partie des frontières qui ont été le théâtre de la guerre actuelle, depuis Strasbourg jusqu'à la Meuse, Liège et Cologne, pour y faire la reconnaissance des lieux où se sont passées les différentes actions et

---

(1) Le commandant du génie Le Grand fut attaché, en 1808 et 1809, alors qu'il était colonel, au 3e corps de la Grande Armée, commandé par le maréchal Davout, en qualité de chef d'état-major du génie. Il devint maréchal de camp en 1822.

opérations des armées, recueillir tous les renseignements qui y ont rapport, exprimer graphiquement tous les mouvements des armées, et former un journal historique de tous les faits qui viendront à sa connaissance.

« La commission des travaux publics (1) nommera, sur la proposition du citoyen Le Grand, un adjoint du génie pour l'aider dans ses fonctions, et mettra à sa disposition les cartes et les plans qui lui seront nécessaires.

« Le chef des bureaux du cabinet topographique et historique du Comité de Salut public lui indiquera les objets les plus importants dont il doit s'occuper, tiendra avec lui une correspondance suivie à cet égard, et recevra tous les mois les résultats de son travail.

« Les généraux, les commandants des places ou postes militaires, les commissaires des guerres et en général les autorités tant civiles que militaires, sont chargés de procurer au citoyen Le Grand toute facilité pour remplir sa mission.

« Le Comité de Salut public invite les représentants du peuple, en mission aux armées, d'activer et de faciliter les opérations confiées au citoyen Le Grand par le présent arrêté. »

Une mission analogue était confiée à l'adjudant-général Duvernoy, aux armées des Pyrénées; au chef de bataillon d'artillerie Dupré-Geneste, sur les frontières d'Italie, et au citoyen Berluy-Berthier (César), aux armées du Nord (2).

---

(1) Le personnel du génie relevait alors du comité des travaux publics de la Convention nationale.

(2) Berthier (César), dit Berluy-Berthier, avait été successivement : garde de la Porte du roi, le 1er janvier 1779; sous-lieutenant au régiment territorial d'artillerie à la Fère, le 15 octobre 1782, avec rang de capitaine d'infanterie à partir du 1er janvier 1786; sous-lieutenant aux gardes de la Porte du roi, le 20 novembre 1785. Réformé avec cette compagnie le 30 septembre 1787, alors qu'il était attaché comme aide de camp auprès du général Lambert, au camp de Saint-Omer, il compta

La rédaction de l'Historique des campagnes était assurée de la manière suivante : le Cabinet historique et topographique du Comité de Salut public et plus tard du Directoire, rédigeait le *Journal de l'armée*, à l'aide de documents divers adressés par les état-majors, tels que les *Bulletins historiques décadaires* de l'état-major général de l'armée (1), la correspondance militaire des officiers

---

comme adjoint au corps de l'état-major de l'armée le 16 novembre 1788. Réformé de nouveau avec ce corps le 20 octobre 1790, il sert dans la garde nationale de Versailles, d'abord comme aide de camp de son frère Alexandre, le futur major général de Napoléon Ier, puis comme capitaine de chasseurs, jusqu'au 1er avril 1791, date à laquelle il devient aide de camp du lieutenant général d'Affry, commandant la 17e division militaire. Nommé adjudant général, lieutenant-colonel, à l'armée du Nord, le 8 février 1792, il démissionna le 1er juin, à la suite des déroutes de Mons et de Tournay; le 2 mars 1795, il est admis dans le corps du génie, en qualité de capitaine, à la condition de subir les examens; mais il refuse et accepte la situation d'historiographe.

(1) *Circulaire du Directoire exécutif aux généraux en chef des armées de la République.*

Paris, le 25 germinal an IVe (4 avril 1796).

Le Directoire exécutif vous adresse, citoyen Général, un état destiné à servir de modèle pour ceux qu'il doit recevoir des états-majors généraux des armées de la République. Ce tableau exprime à la fois la situation des corps, leur position et leur mouvement dans chacun des jours de la décade, ainsi qu'il est expliqué dans la note qui y est annexée. Il sera toujours accompagné d'un bulletin historique décadaire, qui renfermera tous les développements nécessaires à la connaissance générale et détaillée des opérations et dans lequel sera inscrit, jour par jour, l'ordre de l'armée.

Comme le principal mérite de ce double travail consiste dans l'exactitude, le Directoire accorde un mois d'intervalle pour sa confection et son envoi; ainsi, l'état et le bulletin de la première décade du mois devraient lui parvenir à la fin de ce mois.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le nouveau mode de service qui vient d'être établi pour le service historique et topographique des états-majors exige tout le zèle des officiers qui y sont employés et il impose au chef d'état-major le devoir

généraux et les renseignements adressés par l'officier historiographe. Ce journal comprenait la rédaction faite à l'aide des documents précités et les notes du rédacteur. Ce travail était complété par les observations de l'historiographe militaire en mission à l'armée. C'est ainsi que les opérations des armées de la Moselle, du Rhin et de Rhin-et-Moselle, de 1792 à 1795, ont été rédigées.

Le commandant Le Grand, historiographe militaire à ces différentes armées, s'exprimait ainsi au sujet de son travail personnel :

« Le cabinet historique et topographique militaire me faisait passer à l'armée l'extrait de la correspondance officielle.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Tant que l'armée de Rhin-et-Moselle a été en activité, j'en ai suivi les mouvements, tantôt dans une division, tantôt dans une autre, recueillant ce que je pouvais voir moi-même et entendre.

« Pendant que l'armée était en repos, je parcourais le théâtre de la guerre où avait agi l'armée de la Moselle et celle du Rhin dans les campagnes précédentes et avant de former une seule et même armée, tâchant de recueillir tous les faits qui s'étaient passés sur les lieux et dans les environs.

« J'ai des matériaux historiques sur les trois campagnes de l'armée de la Moselle, les trois de l'armée du Rhin et les trois de l'armée de Rhin-et-Moselle; ils se composent de ce que j'ai recueilli moi-même pendant que j'étais à l'armée active, de ce que les généraux, les officiers du génie et autres officiers de l'armée ont bien

---

d'exercer, sous vos ordres, une surveillance active et sévère sur cet objet auquel le gouvernement sera lui-même constamment attentif. Il doit à la gloire des braves armées de la République, et à l'instruction des générations républicaines, de recueillir avec sollicitude tous les événements qui doivent composer la glorieuse histoire de la guerre de la Liberté. . . . . . .

voulu me communiquer (cette communication s'est toujours faite de vive voix et *pour cause*, car franchement, en temps de révolution, on n'aime pas à écrire la vérité ou ce qu'on croit la vérité) et que j'écrivais ensuite à la hâte, et de ce que j'ai recueilli un peu plus à loisir pendant les armistices et autres moments de repos qu'avait l'armée, en me transportant sur les lieux où les faits s'étaient passés. Je m'établissais alors dans un chef-lieu, plus ou moins de temps, d'où je parcourais les environs avec les témoins ou acteurs, ou avec les habitants du pays. »

Le 1er prairial an v (20 mai 1797), le cabinet historique et topographique, établi auprès du Directoire, est réuni au Dépôt de la guerre. Le directeur de ce dépôt, assisté de deux adjoints, dont un pour la partie historique, était chargé « de réunir, classer, analyser, ainsi que de lier et de disposer de la manière la plus convenable, tous les matériaux propres à servir à l'histoire militaire de la France, relative aux guerres présentes et passées ».

C'est sans doute au Dépôt de la guerre que, par suite de cette nouvelle organisation, le journal de la campagne du général Moreau, en 1796, a été rédigé au moyen des documents qu'avait dû recevoir le cabinet topographique du Directoire.

Toutefois, les historiographes militaires ayant été supprimés par arrêté du 14 prairial an vi (2 juin 1798), le commandant Le Grand ne put compléter ce travail à l'aide de ses notes personnelles, comme il l'avait fait pour les campagnes précédentes. Mais les documents recueillis par lui au cours de cette campagne furent adressés au Dépôt de la guerre et certains d'entre eux seront reproduits au cours de cette publication (1).

(1) Le 9 nivôse an xii (le 31 décembre 1803), le commandant

L'armistice conclu entre le général Pichegru, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, et le maréchal de Wurmser fixe le point de départ de cette étude.

« En conséquence de l'armistice déjà convenu entre l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par le général Jourdan, et l'armée du Bas-Rhin, commandée par le maréchal de Clerfayt, le général Pichegru, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, signait avec le maréchal de Wurmser, commandant général de l'armée autrichienne sur le haut Rhin, un armistice complémentaire dont le premier article était ainsi conçu :

« A compter de ce jour (25 décembre 1795) 4 nivôse, toutes hostilités cesseront entre les deux armées et ne pourront être recommencées que dix jours après s'être prévenu.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Les deux armées resteront dans l'exact *statu quo* de leurs positions respectives. »

(*Les positions de l'armée de Rhin-et-Moselle partaient de Sarrelibre et, passant par Deux-Ponts, suivaient les lignes de la Queich jusqu'au Rhin et la rive gauche de ce fleuve jusqu'à Huningue.*) Voir la carte et le croquis (1).

C.

---

Le Grand, faisant allusion à cette campagne, au sujet de l'envoi de ses documents personnels, écrivait :

« Pour la 5e campagne, j'ignore s'il a jamais été fait au cabinet historique et topographique militaire un semblable journal. Ce que je sais, c'est qu'il ne m'a jamais été transmis. Dès lors, je suis forcé d'envoyer au Dépôt une grande quantité de papiers. Les notes qu'ils renferment sont telles que je les ai écrites dans le temps sur mon journal... »

(1) Le commandant Le Grand avait joint à la carte, établie par lui, la note suivante :

« Cette carte a été faite d'après tout ce que j'ai pu me procurer de mieux dans les cabinets des directeurs des fortifications et des officiers du génie à Strasbourg, à Landau, à Sarrelibre, à Metz, etc. La partie

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE (CAMPAGNE DE 1796).

---

### Journal de l'armée.

*Rédaction du Cabinet topographique du Directoire et du Dépôt de la guerre* (1).

La manière dont le général Jourdan avait conclu l'armistice sans y être préalablement autorisé, avait déplu au Directoire exécutif, qui ne put s'empêcher d'en témoigner son mécontentement au général Pichegru, qui avait cru pouvoir adopter la même mesure. Le Directoire fit plus, et persuadé qu'il ne pouvait, sans compromettre sa responsabilité, maintenir une transaction conclue d'une manière contraire à la Constitution, il se refusa de confirmer la violation des formes qu'elle prescrit. En conséquence, il annula l'armistice conclu, par un arrêté en date du 11 nivôse.

*Le Directoire exécutif, au citoyen Rivaud, commissaire du gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle.*

Paris, le 11 nivôse an IV (1er janvier 1796).

Vous trouverez ci-joint, citoyen Commissaire, expédition d'un arrêté que le Directoire exécutif vient de prendre, par lequel il annule l'armistice conclu au commencement de ce mois par le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse.

---

le long du Rhin et celle des Vosges a été faite d'après des plans levés par les soins du général d'Arçon; plusieurs parties ont été levées par le citoyen Picot, alors officier du génie et ancien dessinateur du général d'Arçon. Cet officier a passé avec moi deux mois en reconnaissance sur les différents champs de bataille. LE GRAND. »

(1) Un certain nombre de documents officiels, visés dans le journal, ont été intercalés dans le texte, en petits caractères, à titre de pièces justificatives. Quant aux observations du rédacteur, elles sont reproduites dans les notes, suivies de la mention (*N. du R.*).

Le Directoire n'aurait pu, sans compromettre sa responsabilité, maintenir une transaction conclue d'une manière contraire à la Constitution, et il était de son devoir de ne pas confirmer une violation des formes qu'elle prescrit.

Il rend justice aux intentions du général en chef Jourdan, mais il doit lui faire connaître que l'exécution littérale de la Constitution est un devoir dont aucune circonstance ne peut permettre de s'écarter. L'intention du Directoire n'est pas cependant d'annoncer aux ennemis de la France la mesure qu'il vient d'adopter ; il importe que les généraux français soient respectés des troupes même qu'ils combattent ; mais les principes demandent que les fonctionnaires publics de la République soient maintenus dans le cercle que la Constitution leur trace et ne puissent en sortir. Le Directoire ne se dissimule pas le danger qu'il y aurait dans la circonstance présente à rompre sur-le-champ, vis-à-vis de l'ennemi, l'armistice conclu par le général en chef Jourdan : ce serait donner, en quelque sorte, aux Autrichiens un prétexte de calomnier la loyauté française, et d'ailleurs une mesure aussi forte pourrait produire un effet funeste et désorganisateur sur les armées républicaines.

Les bases de la transaction signée par le général en chef Pichegru offrent un moyen de sortir de cette situation.

En déterminant la possibilité de rompre l'armistice conclu au moyen de l'avertissement donné à l'ennemi, dix jours d'avance, il devient facile d'entamer une nouvelle négociation, pour un renouvellement ou une prolongation d'armistice, en s'appuyant sur les conditions déterminées dans l'arrêté de ce jour. Les généraux français seront, dans ce cas, les seuls agents directs que les généraux ennemis reconnaîtront ; mais les premiers ne pourront arrêter aucune transaction que d'après les conditions que vous et le citoyen Joubert, commissaire du gouvernement près l'armée de Sambre-et-Meuse, leur transmettrez ou d'après les ordres du Directoire exécutif.

Vous choisirez, coinjointement avec votre collègue Joubert, l'occasion de cette nouvelle négociation pour chercher, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, à amener les ennemis à évacuer et à nous céder entièrement la rive gauche du Rhin, à l'exception de Mayence ; et, dans ce cas, vous exigerez que la garnison de cette place soit peu nombreuse et qu'elle ne puisse inquiéter, par sa force, les quartiers d'hiver des troupes républicaines.

Le Directoire vous autorise à promettre, en échange de cette condition essentielle, que les Français n'établiront, pendant toute la durée de l'armistice, aucune ligne de contrevallation ou autres vis-à-vis de cette forteresse. Il a l'espérance de voir l'ennemi consentir à cette proposition, et il ne doit pas vous dissimuler la persuasion dans laquelle il est, que si les Français, malgré la situation pénible des armées,

[illegible] refusé [illegible] d'armes que l'ennemi leur offrait, ce seul refus eût déterminé les Autrichiens à se retirer très [illegible] sur la rive droite du Rhin.

Dans les circonstances où se trouvaient les armées respectives, le [illegible] devait appartenir au plus [illegible]. Il est à croire, en effet, que l'ennemi, que ses derniers avantages devaient encourager, ne s'est porté à demander l'établissement des quartiers d'hiver garantis par les deux partis, que parce que sa position l'exposait à périr de misère à cause de l'éloignement de ses magasins et de ses subsistances. Il est présumable encore qu'il a cru pouvoir, sous un armistice, effectuer le rapprochement de ses magasins du Palatinat, des rives du Mein et de Mayence.

On ne peut se cacher que, dans l'armistice conclu, presque tous les avantages se trouvent être du côté de l'ennemi. L'armée de Rhin-et-Moselle [illegible] d'une espèce de ceinture de neutralité dont [illegible] aux troupes françaises et autrichiennes, est exposée à perdre beaucoup d'hommes par la désertion [illegible] de l'ennemi [illegible] par [illegible] s'accroître [illegible] général en chef Jourdan [illegible] d'un armistice [illegible] publique et particulièrement dans l'armée qu'il commande. Il était facile de sentir que [illegible] contribuerait [illegible] déserteurs à [illegible] l'espoir des malveillants et des ennemis intérieurs.

Il est inutile d'ajouter que l'ennemi [illegible] des ennemis [illegible] Rhin [illegible] de la liberté [illegible] d'une manière extrêmement [illegible].

Il importe, citoyen [illegible], pendant la durée de l'armistice [illegible] tenter [illegible] l'armée, prendre les mesures contre la désertion [illegible] les magasins [illegible] refaire les chevaux [illegible] surveillance [illegible] les places frontières [illegible] des officiers et des soldats qui la composent [illegible] par des [illegible] tous les moyens qui sont indispensables [illegible] avec le général [illegible] vigoureuses [illegible] et de manière

à éviter les vexations, les abus et les dilapidations qui les accompagnent ordinairement.

Vous ne perdrez pas de vue qu'il ne faut pas se laisser prévenir par l'ennemi et que notre soin le plus pressant doit être de nous mettre en situation de rentrer bientôt en campagne et de reprendre le plus tôt possible une offensive avantageuse.

Le Directoire vous invite à préparer, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, cette époque si désirable, et à lui rendre compte des mesures qui seront adoptées pour y parvenir.

REUBELL, *Président.*

Le considérant portait que, d'après les articles 330 et 331 de la Constitution, les armistices ne devaient être conclus que par le Directoire exécutif ou par des agents munis par lui d'un pouvoir spécial à cet objet. Il trouvait de plus que cet armistice était tout en faveur de l'ennemi, qu'un peu de persévérance de notre part l'aurait, sans doute, forcé de repasser le Rhin. Aucune ceinture de neutralité dont l'entrée fût interdite aux troupes françaises et autrichiennes ne couvrant l'armée de Rhin-et-Moselle, cette dernière se trouvait exposée à perdre beaucoup de monde par la désertion (1).

Cependant, en rendant toujours justice aux intentions des généraux et afin de les faire respecter des troupes qu'ils avaient à combattre, le Directoire exécutif jugea à propos qu'on laissât ignorer aux ennemis de la France la mesure qu'il venait de prendre; mais il voulut qu'on profitât de la clause qui prescrivait de se prévenir mutuellement dix jours avant la rupture de l'armistice, afin d'entamer une nouvelle négociation d'après les bases de l'arrêté. Dans ce cas, les généraux français, seuls agents directs reconnus par les généraux ennemis, ne pouvaient suivre d'autres dispositions que celles qui leur seraient

---

(1) Ce motif était-il raisonnable et cette circonstance n'était-elle pas beaucoup plus au désavantage des Autrichiens, dont les soldats désertent en bien plus grand nombre que les nôtres. (*N. du R.*)

remises par les commissaires du gouvernement (1). Il recommandait à ces derniers de profiter du temps de repos pour refaire les troupes, leur procurer tout ce qui leur était nécessaire pour les mettre à même de rentrer en campagne.

Le Directoire voulut réorganiser l'armée sur un nouveau pied. Les corps ne se recrutant plus, il était évident que les anciens cadres existant toujours, beaucoup de compagnies se trouvaient avoir autant d'officiers et de sous-officiers que de fusiliers. Cet inconvénient, en nuisant au service, entraînait dans de grandes dépenses; pour y parer, on incorpora deux ou même trois demi-brigades ensemble. Les officiers les plus anciens dans leurs grades furent conservés. Ceux qui subirent la réforme reçurent des ordres de route pour se rendre dans les communes qu'ils choisiraient pour leur domicile. On accorda un tiers de leurs appointements aux officiers qui comptaient 10 années de service et la moitié à ceux qui en avaient 15. Ils reçurent de plus trois mois d'appointements de gratification.

La conclusion de l'armistice n'avait pas fait renoncer entièrement au projet conçu le 1er nivôse de hasarder un passage du Rhin dans le Brisgau.

*Le Directoire exécutif, au général commandant les troupes françaises dans le département du Haut-Rhin.*

Paris, le 1er nivôse an IV (22 décembre 1795).

Le Directoire informé, citoyen Général, que les ennemis n'ont jamais été si peu en forces que dans le moment actuel depuis Bâle jusqu'à Kehl, vous enjoint, sous votre responsabilité, de tenter le plus tôt pos-

---

(1) La suite des événements fit voir que les choses restèrent dans le même *statu quo* existant avant l'arrêté du Directoire, qui sembla vouloir uniquement mettre sa responsabilité à couvert et qui, d'ailleurs, parut n'être pas trop satisfait de la manière dont le général Jourdan avait terminé la campagne. (*N. du R.*)

sible un passage du fleuve sur un des points de cette ligne. Il vous laisse le choix des moyens d'exécution. Le but du passage doit être principalement d'assurer aux Français une tête de pont sur la rive droite du Rhin, et il doit contribuer à rappeler vis-à-vis de vous une partie des forces ennemies qui sont présentement dans le Palatinat.

Trois propositions ont été faites au Directoire.

La première, d'un passage du Rhin à Huningue, ou au-dessous de cette place, pour s'emparer des hauteurs de Hattingen et se donner le temps d'établir un pont de bateaux à Huningue et d'y faire une tête retranchée.

La seconde, d'un passage dans les environs de Brisach, pour s'emparer de cette place et tenter même un coup de main sur Fribourg, si les circonstances le permettent.

La troisième, d'un passage au-dessus de Strasbourg, dont le but serait de s'emparer également par un coup de main du fort de Kehl et de rétablir son pont.

Le Directoire vous laisse libre d'adopter celui de ces trois passages que vous préférerez, mais il vous enjoint formellement d'en tenter un et de chercher à enlever quelques postes ennemis ou quelques-uns de leurs magasins.

Ce passage pourra être exécuté, soit en jetant un pont de bateaux, soit en passant dans des barques et en cherchant à s'établir sur-le-champ sur la rive droite.

Vous n'oublierez pas, citoyen Général, que cette entreprise doit être considérée comme un coup de main et qu'il est important d'y mettre de la célérité et surtout de la tenir secrète.

La nécessité de profiter de la faiblesse du cordon autrichien a porté le Directoire à vous adresser directement ses ordres.

Prenez toutes vos mesures avec prudence, ne rassemblez vos troupes qu'au moment de l'exécution; cinq à six mille hommes, que la renommée grossira, pourront même suffire pour cette expédition. Vous aurez soin de ne pas trop les exposer, et si l'entreprise réussit, comme le Directoire l'espère, vous ne perdrez pas un seul instant pour tenter, par quelques marches vives, d'enlever quelques corps ennemis, ou leurs magasins, sans compromettre les troupes que vous commandez.

Les talents et l'activité de l'adjudant général Bellavène étant connus du Directoire, lui font désirer que cet officier distingué soit employé utilement dans l'expédition projetée.

Le Directoire vous recommande, citoyen Général, de lui rendre compte, ainsi qu'au général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, des mesures que vous prendrez pour faire réussir l'entreprise qu'il vous confie.

Vous trouverez ci-joint quelques bulletins intéressants sur la situation des ennemis.

REUBELL, *Président.*

Le Directoire prescrivit, le 25 nivôse, de continuer les préparatifs secrets de cette opération, afin de se trouver à même de l'exécuter au premier moment favorable à l'ouverture de la campagne.

On craignit un instant que l'ennemi ne voulût rompre l'armistice dès les premiers jours de ventôse; ces craintes étaient fondées sur des nouvelles qui paraissaient certaines, que la grosse artillerie de l'armée autrichienne était partie de Guntzbourg pour se rendre à Rastadt et que les officiers avaient reçu des ordres pressants et secrets de rejoindre leurs corps. En conséquence de cet avis, le Directoire recommanda la surveillance la plus active et crut pouvoir présumer que l'intention du feld-maréchal Clerfayt était de diriger ses efforts sur le département du Haut-Rhin, d'y passer le fleuve afin de couper l'armée en deux parties (1).

Dans l'arrêté du 11 nivôse qui cassait l'armistice conclu le 4, le Directoire avait ordonné qu'il serait ouvert une nouvelle négociation avec l'ennemi; qu'en lui demandant l'évacuation du Palatinat et l'occupation, par un petit nombre de ses troupes, de la place de Mayence, nous nous engagerions à ne cerner cette forteresse d'aucune ligne de contrevallation; en consé-

(1) Il est difficile de croire que ce fut l'intention de l'ennemi; il semble qu'un corps d'armée débarqué dans le Haut-Rhin, cerné d'une part par les troupes qui se seraient repliées sur Huningue et Belfort, de l'autre par celles rassemblées sous Landau, sans un seul point d'appui sur le fleuve, environné de places fortes dont il lui serait difficile, pour ne pas dire impossible, de s'emparer par un coup de main; renfermé par les Vosges dont le petit nombre de débouchés peut être facilement gardé, il semble, dis-je, qu'une armée dans cette position ne doit pas être à l'aise et qu'un tel passage aurait été d'une témérité qui ne fut jamais celle de nos ennemis (*N. du R.*).

quence les deux commissaires du gouvernement près les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse se réunirent à Trèves et nommèrent un officier général pour entamer cette négociation, qui ne réussit pas sans doute puisque les choses conservèrent le même *statu quo* (1).

*Le Directoire exécutif, au général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle.*

Paris, le 8 ventôse an IV (27 février 1796).

Le Directoire exécutif, portant ses regards vers les frontières de la République et dirigeant sa sollicitude sur les armées de la liberté, ne néglige aucun moyen de connaître et de déjouer tous les projets des ennemis que nous avons à combattre. Un avis infiniment important, et qui sans être officiel mérite néanmoins toute notre attention, nous apprend, citoyen Général, que la grosse artillerie de l'armée autrichienne est partie de Guntzbourg pour se rendre à Rastadt et que tous les officiers ont reçu des ordres secrets et pressants de rejoindre leurs postes. Ces mouvements inopinés peuvent faire penser, citoyen Général, que le projet de l'ennemi est de nous prévenir dans les dispositions hostiles et de prendre d'avance le caractère offensif pour nous enlever l'avantage des premières agressions ; il paraît aussi que les intentions du feld-maréchal Clerfayt sont de diriger tous les efforts de l'armée autrichienne sur la partie des frontières de la République que vous êtes chargé de défendre et contre l'armée que vous commandez. Cet avis pourrait aussi faire penser, citoyen Général, que le plan de l'ennemi est de passer le Rhin dans les environs de Strasbourg ou au-dessous du fort Vauban et de prendre ainsi à revers la Lauter et les lignes de Wissembourg, en coupant toute communication entre Landau et l'armée du Haut-Rhin.

Quel que soit, Général, le degré de confiance que le Directoire doit mettre en de pareilles conjectures, la prudence avertit de ne les pas négliger et de nous mettre à même de parer les coups de l'ennemi sur quelque partie qu'il les dirige. Nous croyons qu'il est instant d'approvisionner complètement et de mettre les places de Landau et de Strasbourg en état de soutenir et de repousser les attaques que les Autri-

---

(1) Les prétentions du gouvernement, il faut en convenir, étaient un peu exagérées; heureusement qu'elles furent tenues secrètes, et les choses, par la force des circonstances, restèrent dans le même état (*N. du R.*).

chiens peuvent avoir l'intention de diriger sur elles. Déjà le ministre de la guerre a reçu des ordres à ce sujet et s'occupe avec activité de leur exécution; mais son éloignement ne pouvant lui permettre une surveillance aussi immédiate que la vôtre, c'est à vous, citoyen Général, qu'il appartient de seconder de tous vos moyens les efforts du gouvernement et de suppléer, par la vigueur des ressorts que vous mettrez en œuvre, à la lenteur inévitable de ceux que le ministre est forcé d'employer.

L'intention du Directoire n'est pas cependant de se borner aux mesures d'une prudence craintive et d'ajouter une foi aveugle à des avis qui pourraient n'avoir rien de certain. Le coup d'œil du discernement doit seul diriger les doutes et rectifier les calculs de l'incertitude. Votre position vous donne la facilité de deviner les motifs des ennemis et de parvenir par la connaissance du présent à la science de l'avenir. Cette connaissance est trop essentielle pour que vous négligiez de vous la procurer et de pénétrer les projets des Autrichiens. L'avis qui a été transmis au Directoire paraît fondé, les conjectures qu'on peut en tirer ne sont pas dénuées de vraisemblance; c'est à vous de nous dire si elles ont quelque réalité. Dans cette supposition, citoyen Général, nous n'avons pas besoin de vous inviter, par avance, à user de tous les moyens capables de déjouer tous les projets dont vous pourriez avoir connaissance et à prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter et même prévenir les tentatives hostiles dont votre armée pourrait être l'objet.

Informez au plus tôt le Directoire du résultat de vos observations et dites-lui quelle confiance il doit ajouter à l'avis qu'il vous transmet. Faites-lui part des mesures de prudence qu'il vous aura suggérées, des moyens de vérification que vous aurez employés et des mouvements militaires qui pourront en avoir été la suite nécessaire.

REUBELL, *Président*.

Les ennemis du bien public ne ménagèrent pas pendant l'hiver les pamphlets de tous les genres à dessein de séduire l'armée, mais nos soldats restèrent inébranlables et n'écoutèrent que la voix de l'honneur et l'amour de leur pays. Ce n'est pas qu'ils ne manquaient des objets les plus essentiels à la vie, le service de la viande fut interrompu pendant près de quinze jours, on n'y put suppléer qu'en délivrant des légumes secs. Le pain n'était assuré que jusqu'au 20 germinal et les départements du Haut et du Bas-Rhin, de la Haute-Saône et de la

Meurthe, désignés pour fournir à l'approvisionnement de l'armée, étaient en déficit de 130,891 quintaux dont la rentrée pouvait nourrir l'armée seulement pendant trois mois et demi. Ces considérations rendaient son approvisionnement très difficile dans le cas où elle eût fait la campagne prochaine sur la rive gauche du Rhin. Enfin, le gouvernement eut égard à la demande réitérée que le général Pichegru avait faite de se retirer; il lui écrivit en même temps la lettre la plus flatteuse, dans laquelle il finissait par ces expressions : *et il attend avec impatience l'occasion de vous donner de nouvelles marques des sentiments de confiance et d'estime que vous lui avez inspirés* (1).

Le général de division Desaix prit provisoirement le commandement de l'armée.

Les rapports journaliers faisaient toujours craindre au Directoire que le projet des ennemis ne fût de passer le Rhin. En conséquence il recommanda expressément au commissaire près l'armée de travailler à l'approvisionnement des places de Landau et Strasbourg. Le Directoire exécutif avait jugé à propos, lors de son installation, de laisser aux armées les représentants du peuple qui s'y trouvaient chargés des fonctions de surveillance et d'administration ; ils avaient pris la nouvelle dénomination de commissaires du gouvernement, mais comme il était contraire aux lois et aux principes que des délégués du peuple fussent en même temps des agents du pouvoir exécutif, le citoyen Rivaud, qui se trouvait dans ce cas, avait demandé, dès le 1er ventôse, à rentrer dans le sein du Corps législatif; il continua cependant ses fonctions pendant tout le mois de ventôse et termina sa mission par deux arrêtés de vigueur : le premier, daté du 6, qui mettait en réquisition 1200 voitures attelées de quatre

(1) Le général Pichegru fut nommé ambassadeur en Suède ; il accepta en demandant un repos de quelques mois (*N. du R.*).

chevaux ou bœufs dans les départements de la Haute-Saône et du Haut-Rhin afin de transporter à Strasbourg 50,000 quintaux de farine qui se trouvaient ramassés dans le premier de ces départements. Le deuxième arrêté, en date du 8, ordonnait une levée de 3,000 sacs de grains en forme de réquisition dans les districts de *Sarreguemines*, *Bitche* et *Sarrelibre* pour l'approvisionnement de ces deux dernières places (1). Le citoyen Rivaud fut remplacé dans ses fonctions par le citoyen Haussmann.

(*A suivre.*)

---

(1) Le gouvernement trouvait plutôt dans l'urgence des circonstances et dans son zèle pour le bien public que dans les lois une autorisation à de pareilles mesures, qui approchaient beaucoup de celles usitées pendant le règne de la Terreur. (*N. du R.*)

LA

# GUERRE DE 1870-1871

## AVANT-PROPOS.

Depuis la guerre de 1870-1871, plus d'un quart de siècle s'est écoulé. Les événements sont cependant encore trop rapprochés pour qu'on en puisse faire un récit complet, impartial et véridique; mais c'est déjà un laps de temps considérable, au point de vue du rassemblement et de la préparation des matériaux indispensables à la rédaction de ce récit.

Quelque grand que soit le nombre des documents réunis aux Archives historiques du ministère de la guerre, on ne saurait se dissimuler qu'il en manque beaucoup. Il est à désirer que tous ceux qui possèdent quelques pièces officielles veuillent bien les adresser à la Section historique, ou tout au moins les lui communiquer, afin qu'il en soit pris copie. Ils aideraient ainsi « à discuter et fixer les éléments de notre histoire, ainsi que la portion de gloire à laquelle chacun peut prétendre » (1).

Les pièces officielles ne rendent pas compte de tous les détails qu'il serait utile de connaître. Elles ne donnent que des renseignements insuffisants sur la vie journalière des corps de troupe, leurs marches, leurs cantonnements, camps ou bivouacs, leur manière de combattre. On ne saurait trop engager les acteurs ou témoins de la

(1) *Mémorial du Dépôt de la guerre*, tome V, page 3.

dernière guerre à fixer, par écrit, leurs souvenirs, et, s'ils ne jugent pas à propos de les publier, à les adresser à la Section historique, pour servir de complément aux matériaux qui seront mis en œuvre par l'historien futur.

En vue de montrer l'importance de semblables communications et de provoquer ainsi la réalisation de ces vœux, il semble utile de publier, dès maintenant, les principaux documents que possèdent les Archives historiques sur la première partie de la guerre de 1870, essentiellement caractérisée par la disparition presque complète de l'armée active.

Il y a d'autant moins d'inconvénient à le faire que la majeure partie d'entre eux sont déjà insérés, soit dans les comptes rendus du procès Bazaine et dans les enquêtes parlementaires, soit dans les nombreux ouvrages écrits à l'occasion de ces débats solennels. Toutefois, isolés les uns des autres, la recherche en est laborieuse; leur interprétation a, parfois, été entachée d'erreurs qu'expliquent suffisamment les douloureuses et patriotiques émotions de cette époque.

De là, la nécessité de présenter, sans autre souci que celui de fournir des sujets authentiques d'étude et de réflexions, d'abord un ordre de bataille aussi exact que possible de l'armée; puis les journaux de marche des corps d'armée, afin de donner des vues d'ensemble sur les opérations. Entre ces journaux, qui seront donnés tels qu'ils sont, et sans commentaires, seront intercalés les documents correspondant à certaines périodes bien définies, avec des observations et des notes propres à en faciliter la lecture.

(A.)

---

# ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DU RHIN.

| | |
|---|---|
| *Commandant en chef* | S. M. l'EMPEREUR. |
| Major général | Maréchal LE BŒUF. |
| 1er aide-major général | Général de division LEBRUN. |
| 2e aide-major général | Général de division JARRAS. |
| Commandant du grand quartier général | Général de brigade LETELLIER-BLANCHARD. |
| Commandant de l'artillerie | Le général de division SOLEILLE. |
| Commandant du génie | Général de division COFFINIÈRES DE NORDECK. |
| Intendant général | Intendant général WOLFF. |
| Sous-intendant du quartier général | Sous-intendant SAURET DE BOISBRUNET. |
| Grand prévôt | Général de brigade ARNAUD DE SAINT-SAUVEUR. |
| Vaguemestre général | Colonel de gendarmerie POTIÉ. |
| Commandant supérieur du train des équipages | Colonel HUGUENEY. |
| Médecin en chef | Baron LARREY. |
| Aumônier du grand quartier général | Abbé MÉTAIRIE. |
| Payeur général | M. FOURTIER. |
| Officiers généraux à la suite du quartier général | Général de brigade WOLFF.<br>N...<br>N... |

## 1er CORPS.

| | |
|---|---|
| *Commandant* | Maréchal DE MAC-MAHON. |
| Chef d'état-major général | Général de brigade COLSON. |
| Commandant de l'artillerie | Général de division FORGEOT. |
| Commandant du génie | Général de brigade LE BRETTEVILLOIS. |
| Intendant | Intendant militaire baron DE SÉGANVILLE. |
| Médecin en chef | Médecin principal LE GOUET. |
| Prévôt | Chef d'escadron de gendarmerie FLAMBART-DELANOS. |
| Payeur principal | M. GALLET. |
| Aumônier | Abbé DE LAMOTTE DE BEUVRON. |

## 1er CORPS (*Suite*).

### 1re division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général de division DUCROT. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel DE MONTIGNY. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel LECŒUVRE. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon BARRILLON. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire RODET. |
| Prévôt.................... | Capitaine RAYMOND. |
| Payeur.................... | CHAUMONT. |
| Aumônier................ | Abbé GRUNEUWALD. |
| 1re *brigade*............... | Général MORÊNO (13e bataillon de chasseurs à pied, 18e et 96e de ligne). |
| 2e *brigade*................ | Général DE POSTIS DU HOULBEC (45e de ligne et 1er de zouaves). |
| *Artillerie* (*a*).............. | 6e, 7e et 8e batteries du 9e régiment. |
| *Génie*................... | 3e compagnie de sapeurs du 1er régiment. |

### 2e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général de division DOUAY (Abel). |
| Chef d'état-major.......... | Colonel ROBERT. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel CAUVET. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon DHOMBRES. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire GREIL. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie BERTRAND DE LA FLOTTE. |
| Payeur.................... | M. LIVET. |
| Aumônier................ | Abbé GILLES. |
| 1re *brigade*............... | Général PELLETIER DE MONTMARIE (16e bataillon de chasseurs à pied, 50e et 74e de ligne). |
| 2e *brigade*................ | Général PELLÉ (78e de ligne, 1er tirailleurs algériens). |
| *Artillerie* ............... | 9e, 10e et 12e batteries du 9e régiment. |
| *Génie*.................... | 8e compagnie de sapeurs du 1er régiment. |

### 3e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général de division RAOULT. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel MAREL. |

---

(*a*) Dans chaque division il y a deux batteries de 4 et une batterie de mitrailleuses.

## 1er CORPS (*Suite*).

### 3e division d'infanterie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel CHEGUILLAUME. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon LANTY. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire BRUYÈRE. |
| Prévôt.................. | Capitaine de gendarmerie MATHIEU DE FOSSEY. |
| Payeur.................. | M. PRETET. |
| Aumônier................ | Abbé GILLARD. |
| 1re *brigade*............... | Général L'HÉRILLER (8e bataillon de chasseurs à pied, 36e de ligne et 2e de zouaves). |
| 2e *brigade*............... | Général LEFEBVRE (48e de ligne, 2e tirailleurs algériens). |
| *Artillerie*................. | 5e, 6e et 9e batteries du 12e régiment. |
| *Génie*.................... | 9e compagnie de sapeurs du 1er régiment. |

### 4e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant............ | Général de division DE LARTIGUE. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel D'ANDIGNÉ. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel LAMANDÉ. |
| Commandant du génie..... | Chef de bataillon LOYRE. |
| Sous-intendant.......... . | Sous-intendant militaire COULOMBEIX. |
| Payeur.................. | M. LE CARDINAL. |
| Prévôt.................. | Capitaine de gendarmerie AINAUD. |
| Aumônier................ | Abbé BRETTER. |
| 1re *brigade*............... | Général FRABOULET DE KERLEADEC (1er bataillon de chasseurs à pied, 56e de ligne et 3e de zouaves). |
| 2e *brigade*............... | Général LACRETELLE (87e de ligne et 3e tirailleurs algériens). |
| *Artillerie*................. | 7e, 10e et 11e batteries du 12e régiment. |
| *Génie*.................... | 13e compagnie de sapeurs du 1er régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général de division DUHESME. |
| Chef d'état-major......... | Colonel GRESLEY. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire IRATSOQUY. |
| Prévôt.................. | Capitaine de gendarmerie GUIBERT. |
| Payeur.................. | M. COURTIADE. |

## 1er CORPS (*Suite*).

### Division de cavalerie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Aumônier................ | Abbé GARDEY. |
| 1re *brigade*............... | Général DE SEPTEUIL (3e hussards, 11e chasseurs). |
| 2e *brigade*............. .. | Général DE NANSOUTY (2e et 6e lanciers, 10e dragons). |
| 3e *brigade*................ | Général MICHEL (8e et 9e cuirassiers). |
| *Réserve et parc d'artillerie.* Général de brigade JOLY-FRIGOLA. Commandant la réserve : Colonel DE VASSART. Commandant le parc : Colonel PETITPIED. | 11e et 12e batteries du 6e régiment (12).<br>5e et 11e batteries du 9e régiment (4).<br>1re, 2e, 3e et 4e batteries du 20e régiment) (4).<br>1/2 batterie à pied du 9e régiment.<br>3e compagnie de pontonniers.<br>Détachement de la 4e compagnie d'ouvriers.<br>Détachement de la 1re compagnie d'artificiers.<br>6 compagnies du train d'artillerie. |
| *Réserve du génie*........... | 2e compagnie de mineurs du 1er régiment.<br>1/2 de la 1re compagnie de sapeurs du 1er régiment.<br>Détachement de sapeurs conducteurs du 1er régiment. |

## 2e CORPS.

| | |
|---|---|
| *Commandant*.............. | Général de division FROSSARD. |
| Chef d'état-major général... | Général de brigade SAGET. |
| Commandant de l'artillerie.. | Général de brigade GAGNEUR. |
| Commandant du génie...... | Général de brigade DUBOST. |
| Intendant................ | Intendant militaire BAGÈS. |
| Médecin en chef........... | Médecin principal LE ROY. |
| Prévôt................... | Chef d'escadron de gendarmerie JANISSET. |
| Payeur principal........... | M. BESCHU. |
| Aumônier................ | Abbé BARON. |

### 1re division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général de division VERGÉ. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel ANDRIEU. |

## 2e CORPS (*Suite*).

### 1re division d'infanterie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel CHAVAUDRET. |
| Commandant du génie..... | Chef de bataillon SAINTE-BEUVE. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire de 2e classe SAUNIER. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie FAURE. |
| Payeur.................... | M. AIMON. |
| Aumônier................. | Abbé BOLARD. |
| 1re *brigade*............... | Général LETELLIER-VALAZÉ (3e bataillon de chasseurs à pied, 32e et 55e de ligne). |
| 2e *brigade*................ | JOLIVET (76e et 77e de ligne). |
| *Artillerie*................. | 5e, 6e et 12e batteries du 5e régiment. |
| *Génie*..................... | 9e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

### 2e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général de division BATAILLE. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel LOYSEL. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel DE MAINTENANT. |
| Commandant du génie..... | Chef de bataillon LESDOS. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire de 2e classe LANOAILLE DE LACHÈZE. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie POTELLERET. |
| Payeur.................... | M. PERRIN. |
| Aumônier................. | Abbé FORTIER. |
| 1re *brigade*............... | Général POUGET (12e bataillon de chasseurs à pied, 8e et 23e de ligne). |
| 2e *brigade*................ | Général FAUVART-BASTOUL (66e et 67e de ligne). |
| *Artillerie*................. | 7e, 8e et 9e batteries du 5e régiment. |
| *Génie*..................... | 12e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

### 3e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général de division DE LAVEAUCOUPET. |
| Chef d'état-mjor.......... | Lieutenant-colonel BILLOT. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel LARROQUE. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon PEAUCELLIER. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire de 2e classe DEMARTIAL. |

## 2e CORPS (*Suite*).

### 3e division d'infanterie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie WAMBERGUE. |
| Payeur.................... | M. DELAROQUE. |
| Aumônier................ | Abbé DE COURVAL. |
| 1re *brigade*............... | Général DOËNS (10e bataillon de chasseurs à pied, 2e et 63e de ligne). |
| 3e *brigade*................ | Général MICHELER (24e et 40e de ligne). |
| *Artillerie*................ | 7e, 8e et 11e batteries du 15e régiment. |
| *Génie*.................... | 13e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général de division LICHTLIN. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel DE COOLS. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire de 2e classe DE GRATELOUP. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie CHARME. |
| Payeur.................... | M. DOWLING. |
| Aumônier................ | Abbé WOLLENSCHNEIDE. |
| 1re *brigade*............... | Général DE VALABRÈGUE (4e et 5e chasseurs). |
| 2e *brigade*................ | Général BACHELIER (7e et 12e dragons). |
| *Réserve et parc d'artillerie.* Commandant la réserve : colonel BEAUDOIN. Commandant le parc : Colonel BRADY. | 10e et 11e batteries du 5e régiment (12).<br>6e et 10e batteries du 15e régiment (4).<br>7e et 8e batteries du 17e régiment (4).<br>1/2 batterie de la 1re batterie (*bis*) du 5e régiment.<br>5 compagnies du train d'artillerie.<br>2e compagnie de pontonniers.<br>Détachement de la 3e compagnie d'ouvriers.<br>Détachement de la 3e compagnie d'artificiers. |
| *Réserve du génie*........... | 2e compagnie de sapeurs du 3e régiment.<br>Détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment. |

## 3e CORPS.

| | |
|---|---|
| *Commandant*............. | Maréchal BAZAINE. |
| Chef d'état-major général... | Général de brigade MANÈQUE. |
| Commandant de l'artillerie.. | Général de division DE ROCHEBOUET. |

## 3ᵉ CORPS (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Commandant du génie..... | Général de division VIALLA. |
| Intendant................. | Intendant militaire FRIANT. |
| Médecin en chef........... | Médecin principal BRAULT. |
| Prévôt.................... | Chef d'escadron de gendarmerie GILLET. |
| Payeur principal........... | M. GISBERT. |
| Aumônier................. | Abbé ECHENOZ. |

### 1ʳᵉ division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général de division MONTAUDON. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel FOLLOPPE. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel FOURGOUS. |
| Commandant du génie.... | Chef de bataillon MARCHAND. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire RUFFENEY. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie GÉRODIAS. |
| Payeur.................... | M. PIETRESSON DE SAINT-AUBIN. |
| Aumônier................ | Abbé GOSSIN. |
| *1ʳᵉ brigade*............... | Général AYMARD (18ᵉ bataillon de chasseurs à pied, 51ᵉ et 62ᵉ de ligne). |
| *2ᵉ brigade*............... | Général CLINCHANT (81ᵉ et 95ᵉ de ligne). |
| *Artillerie*................. | 5ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ batteries du 4ᵉ régiment. |
| *Génie*.................... | 6ᵉ compagnie de sapeurs du 1ᵉʳ régiment. |

### 2ᵉ division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général de division DE CASTAGNY. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel BONNEAU DU MARTRAY. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel DELANGE. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon FULCRAND. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire DE GEOFFRE DE CHABRIGNAC. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie SIMON. |
| Payeur.................... | M. SAINTPIERRE. |
| Aumônier................ | Abbé JACQUES. |
| *1ʳᵉ brigade*................ | Général NAYRAL (15ᵉ bataillon de chasseurs à pied, 19ᵉ et 41ᵉ ligne). |
| *2ᵉ brigade*................ | Général DUPLESSIS (69ᵉ et 90ᵉ de ligne). |
| *Artillerie*................. | 9ᵉ, 11ᵉ et 12ᵉ batteries du 4ᵉ régiment. |
| *Génie*.................... | 10ᵉ compagnie de sapeurs du 1ᵉʳ régiment. |

## 3e CORPS (*Suite*).

### 3e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de division METMAN. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel D'ORLÉANS. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel SEMPÉ. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon MASSELIN. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire LAHAUSSOIS. |
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie MAZIÈRE. |
| Payeur | M. GUILLAUD. |
| Aumônier | Abbé DE MEISSEN. |
| 1re *brigade* | Général DE POTIER (7e bataillon de chasseurs à pied, 7e et 29e de ligne). |
| 2e *brigade* | Général ARNAUDEAU (59e et 71e de ligne). |
| *Artillerie* | 5e, 6e et 7e batteries du 11e régiment. |
| *Génie* | 11e compagnie de sapeurs du 1er régiment. |

### 4e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de division DECAEN. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel DE LA SOUJEOLE. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel MAUCOURANT. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon FARGUE. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire PÉZERIL. |
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie JAUBERT. |
| Payeur | M. CAMPROGER. |
| Aumônier | Abbé BERNARD. |
| 1re *brigade* | Général DE BRAUER (Joseph) (11e bataillon de chasseurs à pied, 44e et 60e de ligne). |
| 2e *brigade* | Général SANGLÉ-FERRIÈRE (80e et 85e de ligne). |
| *Artillerie* | 8e, 9e et 10e batteries du 11e régiment. |
| *Génie* | 12e compagnie de sapeurs du 1er régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de division DE CLÉREMBAULT. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel JOUFFROY D'ABBANS. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire LÉTANG. |

## 3e CORPS (*Suite*).

### Division de cavalerie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie DUPHIL. |
| Payeur | M. LELU. |
| Aumônier | Abbé BESSAY. |
| *1re brigade* | Général DE BRUCHARD (2e, 3e et 10e chasseurs). |
| *2e brigade* | Général de MAUBRANCHES (2e et 4e dragons). |
| *3e brigade* | Général DE JUNIAC (5e et 8e dragons). |
| *Réserve et parc d'artillerie.*<br>Général de brigade DE BERCKHEIM.<br>Commandant la réserve : Colonel DE LAJAILLE.<br>Commandant le parc : Colonel DE BAR. | 7e et 10e batteries du 4e régiment (4).<br>11e et 12e batteries du 12e régiment (12).<br>1re, 2e, 3e et 4e batteries du 17e régiment (4).<br>1/2 batterie à pied, 1re (*bis*) du 4e régiment.<br>6 compagnies du train d'artillerie.<br>4e compagnie de pontonniers.<br>Détachement de la 7e compagnie d'ouvriers.<br>Détachement de la 3e compagnie d'artificiers. |
| *Réserve du génie* | 1/2 de la 1re compagnie de sapeurs du 1er régiment.<br>4e compagnie de sapeurs du 1er régiment.<br>Détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment. |

## 4e CORPS.

| | |
|---|---|
| *Commandant* | Général de division de LADMIRAULT. |
| Chef d'état-major général | Général de brigade OSMONT. |
| Commandant de l'artillerie | Général de brigade LAFFAILLE. |
| Commandant du génie | Général de brigade PRUDON. |
| Intendant | Intendant militaire GAYARD. |
| Médecin en chef | Médecin principal FUSIER. |
| Prévôt | Chef d'escadron de gendarmerie CHABERT. |
| Payeur principal | M. BOUYGUE. |
| Aumônier | Abbé VIMERT. |

## 4e CORPS (*Suite*).

### 1re division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de division DE CISSEY. |
| Chef d'état-major | Colonel DE PLACE. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel DE NARP. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon DAMBRUN. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire BOUVARD. |
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie KIÉNER. |
| Payeur | M. BERNARD. |
| Aumônier | Abbé GROMAIRE. |
| *1re brigade* | Général BRAYER (20e bataillon de chasseurs à pied, 1er et 6e de ligne). |
| *2e brigade* | Général DE GOLBERG (57e et 73e de ligne). |
| *Artillerie* | 5e, 9e et 12e batteries du 15e régiment. |
| *Génie* | 9e compagnie de sapeurs du 2e régiment. |

### 2e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de division ROSE. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel DE RAMBAUD. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel DE LARMINAT. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon MALLET. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire BAUDUIN. |
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie SAUX. |
| Payeur | M. GIBOIN. |
| Aumônier | Abbé DUMOLARD. |
| *1re brigade* | Général BELLECOURT (5e bataillon de chasseurs à pied, 13e et 43e de ligne). |
| *2e brigade* | Général PRADIER (64e et 98e de ligne). |
| *Artillerie* | 5e, 6e et 7e batteries du 1er régiment. |
| *Génie* | 10e compagnie de sapeurs du 2e régiment. |

### 3e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de division DE LORENCEY. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel VILLETTE. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel LEGARDEUR. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon HINSTIN. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire TAISSON. |
| Prévôt | Lieutenant de gendarmerie COMBETTE. |

## 4e CORPS (*Suite*).

### 3e division d'infanterie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Payeur.................... | M. NOEL. |
| Aumônier.................. | Abbé SOBAUX. |
| *1re brigade*................ | Général PAJOL (C.-P.-V.) (2e bataillon de chasseurs à pied, 15e et 33e de ligne). |
| *2e brigade*................ | Général BERGER (54e et 65e de ligne). |
| *Artillerie*................. | 8e, 9e et 10e batteries du 1er régiment. |
| *Génie*..................... | 13e compagnie de sapeurs du 2e régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général de division LEGRAND. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel CAMPENON. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire HISTCHLER. |
| Prévôt..................... | Capitaine de gendarmerie DE VAUGELET. |
| Payeur.................... | M. MARTHORY. |
| Aumônier.................. | Abbé LAMARCHE. |
| *1re brigade*............... | Général DE MONTAIGU (2e et 7e hussards). |
| *2e brigade*................ | Général DE GONDRECOURT (3e et 11e dragons). |
| *Réserve et parc d'artillerie*, Commandant la réserve : Colonel SOLEILLE. Commandant le parc : Colonel LUXER. | 11e et 12e batteries du 1er régiment (12).<br>6e et 9e batteries du 8e régiment (4).<br>5e et 6e batteries du 17e régiment (4).<br>1/2 batterie de la 1re *bis* du 15e régiment.<br>5 compagnies du train d'artillerie.<br>8e compagnie de pontonniers.<br>Détachement de la 5e compagnie d'ouvriers.<br>Détachement de la compagnie d'artificiers. |
| *Réserve du génie*........... | 2e compagnie de mineurs du 2e régiment.<br>Détachement de sapeurs-conducteurs du 2e régiment. |

## 5e CORPS.

*Commandant*.............. Général de division DE FAILLY.
Chef d'état-major général... Général de brigade BESSON.
Commandant de l'artillerie.. Général de brigade LIÉDOT.
Commandant du génie..... Colonel CHARRETON.
Intendant................ Intendant militaire LÉVY.
Médecin en chef.......... Médecin principal LACRONIQUE.
Prévôt.................... Chef d'escadron de gendarmerie BELLISSIME.
Payeur principal........... M. FAURE-LABRAUDE.
Aumônier................ Abbé DARNIS.

### 1re division d'infanterie.

Commandant............. Général de division GOZE.
Chef d'état-major.......... Lieutenant-colonel CLAPPIER.
Commandant de l'artillerie.. Lieutenant-colonel ROLLAND.
Commandant du génie..... Chef de bataillon MERLIN.
Sous-intendant............ Sous-intendant militaire BASSIGNOT.
Prévôt.................... Capitaine de gendarmerie DE TRÉVELEC.
Payeur.................. M. WALCH.
Aumônier................ Abbé FOUGEOIS.
*1re brigade*.............. Général GRENIER (4e chasseurs à pied, 11e et 46e de ligne).
*2e brigade*................ Général NICOLAS (61e et 86e de ligne).
*Artillerie*................ 5e, 6e et 7e batteries du 6e régiment.
*Génie*.................... 6e compagnie de sapeurs du 2e régiment.

### 2e division d'infanterie.

Commandant............. Général DE L'ABADIE D'AYDREIN.
Chef d'état-major.......... Colonel BEAUDOIN.
Commandant de l'artillerie.. Lieutenant-colonel PEUREUX DE BOUREULLE.
Commandant du génie..... Chef de bataillon HEYDT.
Sous-intendant............ Sous-intendant militaire LIGNEAU.
Prévôt.................... Capitaine de gendarmerie MATHIEU.
Payeur.................... M. BABEAU.
Aumônier................ Abbé BERGÉ.
*1re brigade*.............. Général LAPASSET (14e bataillon de chasseurs à pied, 84e et 97e de ligne).
*2e brigade*.............. Général DE MAUSSION (49e et 88e de ligne).
*Artillerie*................ 5e, 7e et 8e batteries du 2e régiment.
*Génie*.................... 8e compagnie de sapeurs du 2e régiment.

## 5° CORPS (*Suite*).

### 3° division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant ............. | Général GUYOT DE LESPART. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel LAMBERT. |
| Commandant de l'artillerie. . | Lieutenant-Colonel MONTEL. |
| Commandant du génie ..... | Chef de bataillon HUGON. |
| Sous-intendant ...... ..... | Sous-intendant militaire GALLER. |
| Prévôt .................... | Lieutenant de gendarmerie SALM. |
| Payeur ................... | M. DELAMBRE. |
| Aumônier ................ | Abbé FABRE. |
| 1re *brigade* ............... | Général ABBATUCCI (19° bataillon de chasseurs à pied, 17° et 27° de ligne). |
| 2° *brigade* ................ | Général DE FONTANGES (30° et 68° de ligne). |
| Artillerie.................. | 9°, 11° et 12° batteries du 2° régiment. |
| Génie..................... | 14° compagnie de sapeurs du 2° régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général BRAHAUT. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel PUJADE. |
| Sous-intendant ............ | Sous-intendant militaire DEMANGE. |
| Prévôt .................... | Capitaine de gendarmerie OGIER. |
| Payeur ................... | M. LÉON. |
| Aumônier ................ | Abbé LAMARCHE. |
| 1re *brigade*............... | Général DE BERNIS (5° hussards, 12° chasseurs). |
| 2° *brigade*................ | Général DE LA MORTIÈRE (3° et 5° lanciers). |
| *Réserve et parc d'artillerie.*<br>Commandant la réserve : Colonel DE FÉNELON.<br>Commandant le parc : Colonel GOBERT. | 6° et 10° batteries du 2° régiment (4).<br>11° batterie du 10° régiment (12).<br>11° batterie du 14° régiment (12).<br>5° et 6° batteries du 20° régiment (4).<br>1/2 batterie à pied de la 1re *bis* du 2° régiment.<br>5 compagnies du train d'artillerie.<br>5° compagnie de pontonniers.<br>Détachement de la 1re compagnie d'ouvriers.<br>Détachement de la 5° compagnie d'artificiers. |
| *Réserve du génie*........... | 5° compagnie de sapeurs du 2° régiment.<br>Détachement de sapeurs-conducteurs du 2° régiment. |

## 6e CORPS.

| | |
|---|---|
| *Commandant* | Maréchal CANROBERT. |
| Chef d'état-major général | Général de brigade HENRY. |
| Commandant de l'artillerie | Général de division LABASTIE. |
| Commandant du génie | Général de division DUCASSE. |
| Intendant | Intendant militaire VIGO-ROUSSILLON. |
| Médecin en chef | Médecin principal QUESNOY. |
| Prévôt | Chef d'escadron de gendarmerie BOUTARD. |
| Payeur principal | M. de BOISMONTBRUN. |
| Aumônier | Abbé CHILARD. |

### 1re division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général TIXIER. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel FOURCHAULT. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel MONTLUISANT. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon FÉRAUD. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire GATUMEAU. |
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie CLÉMENCET. |
| Payeur | M. BAILLET DE COURTELEN. |
| Aumônier | Abbé HOUDIT. |
| *1re brigade* | Général PÉCHOT (9e bataillon de chasseurs à pied, 4e, 10e de ligne). |
| *2e brigade* | Général LEROY DE DAIS (12e et 100e de ligne). |
| Artillerie | 5e, 7e et 8e batteries du 8e régiment. |
| Génie | 3e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

### 2e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général BISSON. |
| Chef d'état-major | Colonel DU FRESNEL. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel COLCOMB. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon FOUCAULD. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire BARRY. |
| Prévôt | Capitaine de gendarmerie JOLLY. |
| Payeur | M. CASTELLA. |
| Aumônier | Abbé GARNIER. |
| *1re brigade* | Général NOEL (9e et 14e de ligne). |
| *2e brigade* | Général MAURICE (20e et 31e de ligne). |
| Artillerie | 10e, 11e et 12e batteries du 8e régiment. |
| Génie | 4e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

## 6e CORPS (*Suite*).

### 3e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général La Font de Villiers. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel Piquemal. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel Jamet. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon Latour. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire Lari. |
| Prévôt | Lieutenant de gendarmerie Poncelet. |
| Payeur | M. d'Harcourt. |
| Aumônier | Abbé Heynard d'Aroux. |
| *1re brigade* | Général Becquet de Sonnay (75e et 91e de ligne). |
| *2e brigade* | Général Colin (93e et 94e de ligne). |
| Artillerie | 5e, 6e et 7e batteries du 14e régiment. |
| Génie | 7e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

### 4e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général Le Vassor-Sorval. |
| Chef d'état-major | Colonel Melin. |
| Commandant de l'artillerie | Lieutenant-colonel Noury. |
| Commandant du génie | Chef de bataillon Tanon-Pellissier. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire Courtois. |
| Payeur | M. Dresch. |
| Prévôt | X... |
| Aumônier | Abbé Coulange. |
| *1re brigade* | Général de Marguenat (25e et 26e de ligne). |
| *2e brigade* | Général de Chanaleilles (28e et 70e de ligne). |
| Artillerie | 7e, 8e et 9e batteries du 10e régiment. |
| Génie | 11e compagnie de sapeurs du 3e régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant | Général de Salignac-Fénelon. |
| Chef d'état-major | Lieutenant-colonel Armand. |
| Sous-intendant | Sous-intendant militaire Delannoy. |
| Prévôt | Lieutenant de gendarmerie Faroul. |
| Payeur | M. Brulé. |
| Aumônier | Abbé Griz. |
| *1re brigade* | Général Tilliard (1er hussards, 6e chasseurs). |

## 6e CORPS (*Suite*).

### Division de cavalerie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| 2e *brigade*................ | Général SAVARESSE (1er et 7e lanciers). |
| 3e *brigade*.......... ..... | Général DE BÉVILLE (5e et 6e cuirassiers). |
| *Réserve et parc d'artillerie.* Le général de brigade BERTRAND. Commandant la réserve : Colonel DESPRELS. Commandant le parc : Colonel CHATILLON. | 5e, 6e, 10e et 12e batteries du 10e régiment (4). 8e et 9e batterie du 14e régiment (12). 1re et 2e batteries du 19e régiment (4). 1/2 batterie de la 2e *bis* du 8e régiment. Détachement de la 6e compagnie d'ouvriers. Détachement de la 2e compagnie d'artificiers. 5 compagnies du train d'artillerie. |
| *Réserve du génie*........... | 14e compagnie de sapeurs du 3e régiment. Détachement de sapeurs-conducteurs du 3e régiment. |

## 7e CORPS.

| | |
|---|---|
| *Commandant*............. | Général de division DOUAY (Félix). |
| Chef d'état-major général... | Général de brigade RENSON. |
| Commandant de l'artillerie.. | Général de brigade DE LIÉGEARD. |
| Commandant du génie...... | Général de brigade DOUTRELAINE. |
| Intendant................ | Intendant militaire LARGILLIER. |
| Médecin en chef........... | Médecin principal COUIDET. |
| Prévôt.................... | Chef d'escadron de gendarmerie MÉNY. |
| Payeur principal........... | M. PROLTIER. |
| Aumônier................ | Abbé LANUSSE. |

### 1re division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général CONSEIL-DUMESNIL. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel SUMPT. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel GUILLEMIN. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon LE SECQ. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire MALET (P.-H.-V.). |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie MAILHÉ. |
| Payeur................... | M. CARDAIRE. |
| Aumônier................ | Abbé LEBASTARD DE LISLE. |
| 1re *brigade*.............. | Général NICOLAÏ (17e bataillon de chasseurs à pied, 3e et 21e de ligne). |

## 7e CORPS (*Suite*).

### 1re division d'infanterie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| *2e brigade*................. | Général MAIRE (47e et 99e de ligne). |
| *Artillerie*.................. | 5e, 6e et 11e batteries du 7e régiment. |
| *Génie*..................... | 2e compagnie de sapeurs du 2e régiment. |

### 2e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général LIÉBERT. |
| Chef d'état-major........... | Colonel DE LINAGE. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel CLOUZET. |
| Commandant du génie..... | Chef de bataillon DORMONT. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire LEMAITRE. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie MONTAGNE. |
| Payeur.................. | M. VIEL. |
| Aumônier................. | Abbé VIOLAINE. |
| *1re brigade*.............. | Général GUIOMAR (6e bataillon de chasseurs à pied, 5e et 37e de ligne). |
| *2e brigade*................ | Général DE LA BASTIDE (53e et 89e de ligne). |
| Artillerie.................. | 8e, 9e et 12e batteries du 7e régiment. |
| Génie..................... | 3e compagnie de sapeurs du 2e régiment. |

### 3e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général DUMONT. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel DUVAL. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel BONNIN. |
| Commandant du génie..... | Chef de bataillon HÉLIE. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire LEGROS. |
| Prévôt................... | Lieutenant de gendarmerie SCHINI. |
| Payeur.................. | M. CONDAMINE. |
| Aumônier................. | Abbé HORTOLA. |
| *1re brigade*................ | Général BORDAS (52e et 79e de ligne). |
| *2e brigade*................ | Général CAPRIOL DE PÉCHASSAUT (82e et 83e de ligne). |
| Artillerie................. | 8e, 9e et 10e batteries du 6e régiment. |
| Génie..................... | 4e compagnie de sapeurs du 2e régiment. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général AMEIL. |
| Chef d'état-major.......... | Chef d'escadron BOCQUET (faisant fonctions). |

## 7e CORPS (*Suite*).

### Division de cavalerie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Sous-intendant. ........... | Sous-intendant militaire Roux. |
| Prévôt. .................. | Lieutenant de gendarmerie Noblat. |
| Payeur.................. | M. Piazza. |
| Aumônier. ............... | Abbé Lefebvre. |
| 1re *brigade*. ............. | Général Cambriel (4e hussards, 4e et 8e lanciers). |
| 2e *brigade*. ............... | Général Jolif-Ducoulombier (6e hussards, 6e dragons). |
| *Réserve et parc d'artillerie.* Commandant la réserve : Colonel Aubac. Commandant le parc : Colonel Hennet (A.-L.). | 7e et 10e batteries du 7e régiment (12).<br>8e et 12e batteries du 12e régiment (4).<br>3e et 4e batteries du 20e régiment (4).<br>1/2 batterie à pied (1re *bis*) du 7e régiment.<br>7e compagnie de pontonniers.<br>5e compagnie d'artificiers (détachement).<br>8e compagnie d'ouvriers (détachement).<br>5 compagnies du train d'artillerie. |
| *Réserve du génie*.......... | 12e compagnie de sapeurs du 2e régiment.<br>Détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment. |

## RÉSERVE DE CAVALERIE.

### 1re division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant. ............. | Général du Barail. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel Ferri-Pisani. |
| Commandant de l'artillerie.. | Chef d'escadron Loyer. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire Schmitz. |
| Prévôt. .................. | Lieutenant de gendarmerie Samalens. |
| Aumônier. ............... | Abbé Charpin. |
| 1re *brigade*................ | Général Margueritte (1er et 3e chasseurs d'Afrique). |
| 2e *brigade*. ............... | Général de Lajaille (2e et 4e chasseurs d'Afrique). |
| *Artillerie*................. | 5e et 6e batteries du 19e régiment (4). |

### 2e division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant. ............ | Général de Bonnemains. |
| Chef d'état-major.......... | Lieutenant-colonel de Tugny. |

## RÉSERVE DE CAVALERIE (*Suite*).

### 2e division de cavalerie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Commandant de l'artillerie.. | Chef d'escadron ASTIER. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire SELIGMAN-LUI. |
| Prévôt.................... | Lieutenant de gendarmerie ATTUYT. |
| Aumônier.............. . | Abbé JUIN. |
| *1re brigade*................ | Général GIRARD (1er et 4e cuirassiers). |
| *2e brigade*................ | Général DE BRAUER (Léopold) (2e et 3e cuirassiers). |
| *Artillerie*................. | 7e et 8e batteries du 19e régiment (4). |

### 3e division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant............. | Général DE FORTON. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel DURAND DE VILLERS. |
| Commandant de l'artillerie.. | Chef d'escadron CLERC (E.-T.). |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire BIROUSTE. |
| Prévôt.................... | Lieutenant de gendarmerie BERTRAND. |
| Aumônier................ | Abbé GALHO. |
| *1re brigade*................ | Général prince MURAT (1er et 9e dragons). |
| *2e brigade*................ | Général DE GRAMMONT (7e et 10e cuirassiers). |
| *Artillerie*................. | 7e et 8e batteries du 20e régiment (4). |

## GARDE IMPÉRIALE.

| | |
|---|---|
| *Commandant*............. | Général de division BOURBAKI. |
| Chef d'état-major général... | Général de brigade d'AUVERGNE. |
| Commandant de l'artillerie.. | Général de brigade PÉ DE ARROS. |
| Commandant du génie...... | Général de brigade DURAND DE VILLERS. |
| Intendant................ | Intendant militaire LEBRUN. |
| Médecin en chef........... | Médecin principal MARITZ. |
| Prévôt.................... | Chef d'escadron de gendarmerie RAMOLINO. |
| Payeur principal........... | M. POUTALLIÉ. |
| Aumônier................ | Abbé MAURIN. |

### 1re division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant.............. | Général DELIGNY. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel FERRET. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel GERBAUT. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon HITSCHLER. |

## GARDE IMPÉRIALE (*Suite*).

### 1re division d'infanterie (*Suite*).

| | |
|---|---|
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire CAYOL. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie BOLLOT. |
| Payeur.................... | M. DE NOUVILLE. |
| Aumônier................. | Abbé MORET. |
| 1re *brigade*................ | Général BRINCOURT (bataillon de chasseurs à pied, 1er et 2e régiments de voltigeurs). |
| 2e *brigade*................ | Général GARNIER (3e et 4e voltigeurs). |
| *Artillerie*................. | 1re, 2e et 5e batteries du régiment monté. |

### 2e division d'infanterie.

| | |
|---|---|
| Commandant............... | Général PICARD. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel BALLAND. |
| Commandant de l'artillerie.. | Lieutenant-colonel DENNECEY DE CEVILLY. |
| Commandant du génie...... | Chef de bataillon HENRY. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire BRASSEL. |
| Prévôt.................... | Capitaine de gendarmerie SIMORRE. |
| Payeur.................... | M. MATHIEU. |
| Aumônier................. | Abbé MARCHAL. |
| 1re *brigade*................ | Général JEANNINGROS (régiment de zouaves, 1er régiment de grenadiers). |
| 2e *brigade*................ | Général LE POITEVIN DE LA CROIX (2e et 3e régiments de grenadiers). |
| *Artillerie*................. | 3e, 4e et 6e batteries du régiment monté. |

### Division de cavalerie.

| | |
|---|---|
| Commandant............... | Général DESVAUX. |
| Chef d'état-major.......... | Colonel GALINIER. |
| Commandant de l'artillerie.. | Chef d'escadron ROUX DE MONTLEBERT. |
| Sous-intendant............ | Sous-intendant militaire SAMSON. |
| Prévôt.................... | Lieutenant de gendarmerie ESSWEIN. |
| Payeur.................... | M. JAUBERT. |
| Aumônier................. | Abbé GILET DE KERVEGUEN. |
| 1re *brigade*................ | Général HALNA DU FRÉTAY (régiment des guides, régiment des chasseurs). |
| 2e *brigade*................ | Général DE FRANCE (régiment de lanciers, régiment de dragons). |

## GARDE IMPÉRIALE (*Suite*).

| | |
|---|---|
| *3e brigade*............... | Général DU PREUIL (régiment des cuirassiers, régiment des carabiniers). |
| *Artillerie*................. | 1re et 2e batteries du régiment à cheval (4). |
| *Artillerie, réserve et parc.* Commandant la réserve : Colonel CLAPPIER. Commandant le parc : Colonel DE VASSOIGNE. | Régiment à cheval, 3e, 4e, 5e et 6e batteries (4). 1/2 batterie à pied *bis* du 11e régiment. Escadron du train. Détachements de la 9e compagnie d'ouvriers et de la 1re compagnie d'artificiers. |
| *Génie*...................... | 8e et 10e compagnies du 3e régiment. |

## RÉSERVE GÉNÉRALE D'ARTILLERIE.

Général de division CANU.

| | |
|---|---|
| 13e régiment : Colonel SALVADOR. | 5e batterie (12).<br>6e — (12).<br>7e — (12).<br>8e — (12).<br>9e — (12).<br>10e -- (12).<br>11e — (12).<br>12e — (12). |
| 20e régiment : Colonel TOUSSAINT. | 1re batterie (4).<br>2e — (4).<br>3e — (4).<br>4e — (4).<br>5e — (4).<br>6e — (4).<br>7e — (4).<br>8e — (4). |
| Parc : Colonel HENNET (P.). | 1/2 batterie à pied de la 2e *bis* du 14e régiment.<br>Détachement de la 2e compagnie d'ouvriers.<br>Détachement de la 4e compagnie d'artificiers.<br>4 compagnies du train d'artillerie. |

### Grand parc de campagne.

| | |
|---|---|
| Directeur général des parcs. | Le général de brigade MITRECÉ. |
| Directeur du parc.......... | Colonel FABRE. |

Batteries à pied............ { 1re batterie principale du 10e régiment.
2e batterie principale du 7e régiment.
1re batterie *bis* du 10e régiment. }

1/2 compagnie d'ouvriers de la 8e compagnie.
1/2 compagnie d'ouvriers de la 2e compagnie.
Détachement de la 4e compagnie d'artificiers.

### Équipage de ponts de réserve.

Commandant le 1er équipage de ponts de réserve :

Le chef-d'escadron CARRÉ.

10e compagnie du régiment de pontonniers.
12e compagnie du régiment de pontonniers.
2 compagnies du train attelant le 1er équipage de ponts.

Commandant le 2e équipage de ponts de réserve :

Le chef d'escadron BERGÈRE.

6e compagnie du régiment de pontonniers.
9e compagnie du régiment de pontonniers.
2 compagnies du train attelant le 2e équipage de ponts.

Inspecteur du train d'artillerie : le chef d'escadron BRUYANT.

12 compagnies du train d'artillerie.

## RÉSERVE GÉNÉRALE DU GÉNIE.

Commandant : le Colonel RÉMOND.

2e compagnie de sapeurs du 1er régiment. (Télégraphe.)
1re compagnie de mineurs du 3e régiment.
1re compagnie de sapeurs du 3e régiment. (Chemins de fer.)
Détachement de sapeurs-conducteurs du 3e régiment.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES

### REVUES FRANÇAISES

**Journal des Sciences militaires.** Mars 1899. — La Veillée d'Iéna (fin), par M. le général LEWAL. — Répartition des troupes et services de campagne, par M. le général X. — Maximes napoléoniennes. Répertoire militaire (suite), par M. le général GRISOT. — Le Grand Frédéric (suite), par M. le colonel BOURDEAU. — Projet de règlement de manœuvres de l'infanterie. École du soldat (fin). — L'Avancement de l'avenir et le rajeunissement des cadres de l'armée, par M. Charles ROCHE. — Les milices de Grenoble en Savoie et Dauphiné (1690–1694). — Étude sur les instructions et règlements de manœuvre de l'artillerie de campagne. Le règlement unique (fin).

**Revue de Cavalerie.** Mars 1899. — Ce que doit être un régiment de cavalerie, par ***. — Question de tactique donnée au concours d'admission à l'École supérieure de guerre en 1899. — Aux manœuvres et à la guerre. — Un hussard de quatre-vingts ans : Essai de critique historique et militaire, par Félix BOUVIER. — Note sur les modifications à apporter au règlement du 31 mai 1882 sur les exercices de la cavalerie. — La campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche, par le commandant SASKI (compte rendu). — Une marche forcée.

**Revue d'Artillerie.** Mars 1899. — Etude tactique sur la carte. — Mobilité du matériel d'artillerie pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, par le chef d'escadron d'artillerie J. WARIN. — Essai sur la manière de préparer les cadres aux reconnaissances d'artillerie (fin), par le capitaine d'artillerie F. MORELLE. — Etude sur la navigation aérienne, par le capitaine d'artillerie P. GIRARDVILLE. — Matériel de l'artillerie de forteresse autrichienne (fin), par le lieutenant d'artillerie M.-C. CUREY.

**Revue du Génie militaire.** Mars 1899. — Clisimètre à collimateur du colonel Goulier, par le lieutenant-colonel du génie CROUZET. — Analyse et extraits de la correspondance de Vauban (suite), par M. A. de ROCHAS. — Nouveaux travaux de défense à Gibraltar. — Sur la résistance et l'élasticité des ciments de Portland. — Emploi des explosifs dans les travaux de campagne de l'armée austro-hongroise.

**Carnet de la Sabretache.** Mars 1899. — Un récit du siège de Lérida (1810). — Impressions d'un Allobroge devant Toulon (1793). — Les Vêpres véronaises (17 avril 1797). — Le général Maur Meyer (1768-1802). — Détails de la correspondance militaire : quelques en-têtes de lettres. — Mélanges : Un officier français aux avant-postes russes (22 août 1812). — Le général boiteux et le général manchot (avril 1797).

**Revue des Deux Mondes.** 1er mars 1899. — La Duchesse de Bourgogne à la cour. Après le mariage, par M. le comte d'Haussonville. (La duchesse de Bourgogne commence à être mêlée à la vie officielle de la cour, elle conquiert de plus en plus l'affection du Roi et de madame de Maintenon; le duc de Bourgogne au camp de Compiègne en 1698.) — Le Problème chinois. III. La Chine et les puissances, par Paul Leroy-Beaulieu. (La guerre sino-japonaise, en révélant la faiblesse militaire de la Chine, pose d'une manière soudaine et inattendue le problème chinois; efforts des puissances pour en tirer d'abord des avantages financiers et ensuite des concessions de territoire.) — Correspondance de Frédéric le Grand avec le maréchal de Grumbkow, par M. G. Valbert. (Cette correspondance présente un réel intérêt pour l'histoire de la jeunesse de Frédéric II, de 1731 à 1739.)

— 15 mars 1899. — Les Descentes en Angleterre, par ***. (D'impérieuses nécessités économiques et le sentiment d'une écrasante supériorité navale ont provoqué en Angleterre une explosion générale de sentiments belliqueux; la France, directement menacée, doit se tenir prête à l'offensive; plan et chances de succès d'une descente en Angleterre.) — Napoléon III et l'Italie. III. L'attitude de l'Europe, par G. Rothan. (Les quatre premiers mois de l'année 1859 constituent l'une des périodes les plus agitées de la diplomatie contemporaine : l'Angleterre et la Prusse sont prêtes à une médiation armée en faveur de l'Autriche; heureuse intervention de la Russie qui, en proposant la réunion d'un Congrès, fait de la question italienne une question européenne et permet à la France d'achever ses préparatifs militaires.)

**Revue de Paris.** 1er mars 1899. — Le général Pierre Quantin, par Alfred Muteau. (Extraits de la correspondance du général Pierre Quantin avec un de ses cousins, François Muteau, de 1793 à 1800, donnant « en termes pittoresques, quelquefois bizarres, l'état d'esprit d'un général républicain, frotté de philosophie, grand ennemi des royalistes et des prêtres, d'humeur indépendante et amusante ».) — Vingt années de politique coloniale par *** (Motivée surtout par la recherche des aventures brillantes et l'ardeur à défendre nos droits contre les empiétements des voisins, notre politique coloniale a forcément perdu le

caractère pratique et utilitaire qui est la seule justification des sacrifices qu'elle entraîne et dont elle doit désormais s'inspirer résolument.)

— 15 mars 1899. — Les débuts de Bernadotte, par Christian SCHEFFER. (Dès les premiers jours, Bernadotte se concilie l'affection des Suédois par son assurance, la souplesse de son esprit et la résolution qu'il professe d'embrasser franchement les intérêts de sa nouvelle patrie; il y gagne aussitôt une influence prépondérante dans le gouvernement, et un peu plus tard, l'adhésion enthousiaste de la Suède pour le rôle qu'il va jouer en 1813 et 1814.)

**Revue historique.** Mars-Avril 1899. — Elisa Bacciochi en Italie. 1re partie : Elisa Bacciochi, princesse de Lucques et de Piombino, par E. RODOCANACHI et G. MARCOTTI. (*Curieux tableau* des procédés de gouvernement d'Elisa Bacciochi à Lucques de 1805 à 1809 : faveurs prodiguées au clergé; exploitation des carrières de marbre de Carrare; fondation de la « Banque élisienne »; encouragements aux sciences et aux arts; développement des fonctions publiques et des charges de la cour; prospérité croissante de la principauté et popularité de la princesse.)

**La Révolution française**, 14 mars 1899. — Une sédition militaire à Rome en l'an VI, par Joseph VINGTRINIER. (A l'aide de documents inédits provenant des Archives du Conseil de guerre de Lyon et des papiers du général baron d'Allemagne, l'auteur fait un récit détaillé du soulèvement causé surtout par un long arriéré dans le payement de la solde et l'impopularité de Masséna que le Directoire avait envoyé à Rome pour remplacer Berthier.)

---

# REVUE DES LIVRES.

## LIVRES ÉTRANGERS.

**Wirth. Taktisches Handbuch.** — Berlin, Liebel, 1899. — La deuxième édition de cet aide-mémoire tactique de l'officier allemand a subi de notables modifications. Le chapitre IV (ordres à donner pendant le combat) et le chapitre V (infanterie et artillerie) sont mis en concordance avec les idées en cours et les derniers règlements militaires.

**Les expéditions maritimes suivies de descentes**, par le lieutenant-colonel Obroutchev, librairie du grand état-major. — Etude critique des conditions de réussite des opérations de descente d'après les leçons de l'histoire.

**Précis de la vie actuelle de l'officier**, par N.-D. Boutovsky. — Librairie Berézovsky, Kolokolnaïa, 14, Saint-Pétersbourg.

**Code pénal militaire**, 2e édition refondue et corrigée, librairie du grand état-major, Saint-Pétersbourg.

**Précis historique du service et de la vie des sapeurs-grenadiers et des pionniers leurs prédécesseurs, 1797-1897**, lieutenant-colonel Rakinte, librairie du grand état-major.

**Cours d'artillerie à l'usage des écoles militaires**. — IVe partie. Organisation et tir de l'artillerie, par Boudaevsky. Saint-Pétersbourg, 1899.

**Combats et capitulation de Santiago de Cuba**, par le lieutenant de vaisseau Don José Müller y Tejeiro. Madrid, imprimerie Philippe Marquès, 1898.

**La division Lachambre pendant la campagne des Philippines de 1897**, par le lieutenant-colonel de Monteverde y Sedano. — Madrid, librairie Hernando et Ce, 1898.

## LIVRES FRANÇAIS.

**Inventaire sommaire des Archives historiques du Ministère de la guerre. — Période ancienne** (1er fascicule). Paris, Imprimerie nationale, 1898. In-8°. — Dès sa première séance, la commission des Archives de la guerre, instituée en 1896 par M. Cavaignac, ministre de la guerre, a demandé la publication d'un inventaire des Archives historiques. Admis par le ministre de la guerre, ce vœu n'a dû sa réalisation rapide qu'au travail assidu de M. Brun, commis principal, rédacteur de 1re classe, et à l'obligeance de M. Arthur Chuquet, l'éminent historien, qui a bien voulu s'y associer à titre de commissaire responsable.

Voici l'économie générale de cet inventaire : Chaque volume de pièces originales fait l'objet d'une courte analyse, divisée en deux parties : la première mentionne les principales matières traitées dans les lettres, campagnes, batailles, sièges, organisation, administration, fortifications, etc. ; l'autre donne les noms des principaux correspondants, [illegible] ministres, ambassadeurs, fonctionnaires et personnages divers [illegible] ue importance. Parmi les officiers, on s'est attaché à faire [illegible] us ceux qui ont été au moins maréchaux de camp. Pour les [illegible] le *minutes* et de *transcrits*, qui font fréquemment double em[illegible] les volumes d'originaux, on s'est borné, sauf exceptions, à une [illegible] n plus générale de la date et du contenu.

**La Campagne de Russie**, par le commandant MARGUERON. T. II. Paris, A. Charles-Lavauzelle, 1899. In-8°. — Ce second volume renferme les documents relatifs aux préliminaires de la guerre jusqu'au mois de juillet 1811 ; il en faudra donc un troisième pour épuiser le sujet de la première partie.

La lecture en est aride, sans doute, mais singulièrement suggestive. Pendant les années 1810 et 1811, les deux alliés augmentent prodigieusement leurs armements, sans cesser les protestations d'amitié. Si l'on observe qu'en même temps, la Prusse et l'Autriche employaient tous les moyens latents dont elles disposaient pour développer leurs forces militaires, on jugera peut-être qu'il y a quelque analogie avec la paix armée que l'Europe subit actuellement.

Qu'une nation ne peut accroître son armée au delà de certaines limites sans perdre en puissance ce qu'on gagne en nombre ; que, dès lors, la politique doit borner ses aspirations aux moyens dont elle peut raisonnablement disposer : c'est une autre leçon qui ressort de l'examen, même superficiel, des nombreux documents patiemment réunis par le commandant Margueron.

Pour peu que l'on étudie avec soin ces deux premiers volumes de documents, le nombre et la diversité des réflexions vont toujours croissant : procédé de formation et de développement successif des forces, toujours identique depuis 1800 ; système d'organisation de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, s'accentuant dans le sens de la spécialisation des armes ; essai d'une artillerie régimentaire renouvelé des idées de Gribeauval, et d'une artillerie de réserve plus puissante ; préparation minutieuse des approvisionnements, de la mise en état de défense des places, habileté dans l'emploi des hommes suivant leurs aptitudes et leur caractère, etc., etc.

**Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche**, par le commandant SASKI. Tome Ier. Paris, Berger-Levrault, 1899. In-8°. — Bien que fort éloignées de notre temps, les campagnes de Napoléon Ier n'en sont pas moins intéressantes, tant au point de vue des mouvements d'ensemble qu'à celui de l'organisation des forces militaires. C'est surtout cette dernière étude qui fait le sujet du premier volume de l'ouvrage du commandant Saski. Mais, à côté de l'examen des procédés variés employés par l'Empereur pour former de nouvelles unités de toutes armes ou pour renforcer les anciennes, nombreuses sont les questions qui s'imposent à l'attention et à la méditation.

Comment la guerre n'est qu'un des moyens de la politique, c'est ce qui ressort nettement de ce fait que l'Empereur adopte la défensive systématiquement en 1809. Combien il est important dans la préparation d'une guerre d'être très exactement renseigné sur les dispositions

et les mouvements de l'ennemi, mais combien il est difficile de démêler la vérité des nombreux rapports contradictoires que l'on reçoit, c'est ce dont on peut se rendre compte en voyant Napoléon envisager toutes les éventualités, sauf celle qui va se réaliser. Enfin, jusqu'à quel point une erreur de prévision peut être funeste au point de vue de l'exécution des plus belles conceptions, c'est ce qui peut être pressenti par la lecture des lettres et ordres de l'Empereur, jugeant que l'ennemi ne sera prêt à attaquer que dans la deuxième quinzaine d'avril; et c'est ce qui deviendra évident dans le second volume. En somme, la guerre est un art bien difficile.

**Souvenirs d'un officier d'ordonnance** (*Guerre turco-russe*, 1877-187), par le colonel WONLARLARSKY. Paris, Chapelot, 1899. In-8°. — C'est une œuvre vécue, aussi intéressante que ces Mémoires des officiers d'ordonnance de Napoléon Ier, racontant leurs chevauchées à travers l'Europe. Pour être plus restreint, le théâtre d'opérations de la dernière guerre turco-russe n'en est pas moins curieux à étudier, et les péripéties dramatiques de cette lutte émouvante prennent un singulier relief sous la plume de cet officier d'ordonnance : passage du Danube, assaut de Nicopol, défense de la passe de Chipka, combats autour de Plewna, siège et prise de cette place, marche sur Andrinople et Constantinople. Au-dessus de tous ces événements, racontés avec verve et précision, plane, légèrement esquissée, la figure admirable et attachante du chef, S. A. I. le grand-duc Nicolas Nicolaievitch.

**La Jeunesse de Napoléon. — Toulon**, par Arthur CHUQUET. Paris, A. Colin, 1899. In-8°. — Dans ses deux premiers volumes, M. Chuquet a suivi Bonaparte à l'école, puis au régiment, s'assimilant un grand nombre de connaissances, s'essayant à écrire les idées qui bouillonnent dans son cerveau, cherchant la voie où il s'illustrera, tout en protestant de son amour pour la médiocrité. Dans ce nouveau et dernier volume, l'auteur nous le montre agissant, d'abord, sur le petit théâtre de sa patrie, en militaire et en révolutionnaire; puis trouvant, à Toulon, l'occasion inespérée de dévoiler ses talents prodigieux d'imagination et de caractère, qui en feront un moment le maître de l'Europe. Par le souci de l'exactitude la plus scrupuleuse, la recherche attentive de tous les détails, l'art de grouper les documents en vue de faire ressortir les personnages et les événements, qualités maîtresses de l'illustre historien des campagnes de la Révolution et de la guerre de 1870, le récit du siège de Toulon est désormais fixé avec l'impartialité la plus absolue.

**Champs de bataille de France**, par Ch. MALO, Paris, Hachette, 1899. In-4. — Sous ce titre, l'auteur a groupé en trois parties les principales actions auxquelles ont donné lieu les crises qu'a subies l'évolu-

tion politique de la France sous la Monarchie, la Révolution et l'Empire.

La première partie est consacrée à la description de Bouvines, où l'existence même de la France fut en jeu, de Crécy, Poitiers et Azincourt, où, « bien que vaillants hommes et bons chevaliers français chevauchassent toujours en avant et préférassent la mort à vilaine faute », la tactique anglaise eut facilement raison d'eux, grâce à la supériorité de tir de ses archers et à l'emploi judicieux de ses « batailles et réserves ». Parmi les combats auxquels s'est livré Henri IV pour reconquérir son royaume, l'auteur choisit Ivry-la-Bataille, « non seulement comme la plus célèbre et la plus décisive, mais aussi comme celle qui fait le mieux connaître l'homme de guerre arrivé à sa pleine maturité ». Le règne de Louis XIV est présenté, à ses débuts, par les victoires de Condé à Lens et à Rocroy, où il fait un si bel emploi de sa cavalerie et de son artillerie, et par celle des Dunes que Napoléon regarde, dans ses *Commentaires*, comme « l'action la plus brillante de Turenne »; à son déclin, par la manœuvre si hardie de Villars à Denain. Enfin Fontenoy, où le maréchal de Saxe fit un si judicieux emploi des points d'appui et de l'artillerie, clôt la série de la Monarchie.

Celle de la Révolution nous décrit la canonnade de Valmy, qui brisa l'invasion de 1792, et les victoires d'Hondschoote et de Wattignies, qui terminèrent si heureusement la campagne si malheureusement commencée en 1793 par la chute de la forêt de Raismes, du camp de Famar, de Condé, de Valenciennes et du camp de César.

Enfin, les batailles de 1814 et de 1870 caractérisent la période de l'Empire.

Le récit de chaque bataille, précédé d'un précis historique des combinaisons politiques et stratégiques qui l'ont amenée, est emprunté par l'auteur aux historiens qui en ont donné, selon lui, les relations les plus claires et les plus vivantes, d'après les visites qu'il a faites lui-même sur les terrains d'action.

**La Gendarmerie française en Espagne et en Portugal (1807 à 1814)**, par le capitaine Em. Martin. Paris, Léautey, 1898. In-8°. — Que la gendarmerie se soit distinguée là comme dans toutes les circonstances où ce corps d'élite a été employé, c'est ce que personne ne pouvait mettre en doute. Mais ce que l'on ne connaissait pas assez, ce sont les preuves innombrables d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation qu'a données la gendarmerie dans cette lutte journalière avec un peuple justement soulevé contre l'envahisseur et réduit à employer, pour maintenir son indépendance, les procédés atroces de la guerre des faibles contre les forts. — C'est un véritable *livre d'or* de la gendarmerie qu'a écrit le capitaine Martin, avec un sentiment de profond patriotisme dont témoignent les nombreuses recherches qu'il a faites pour appuyer son récit sur les documents les plus authentiques, non moins que le soin

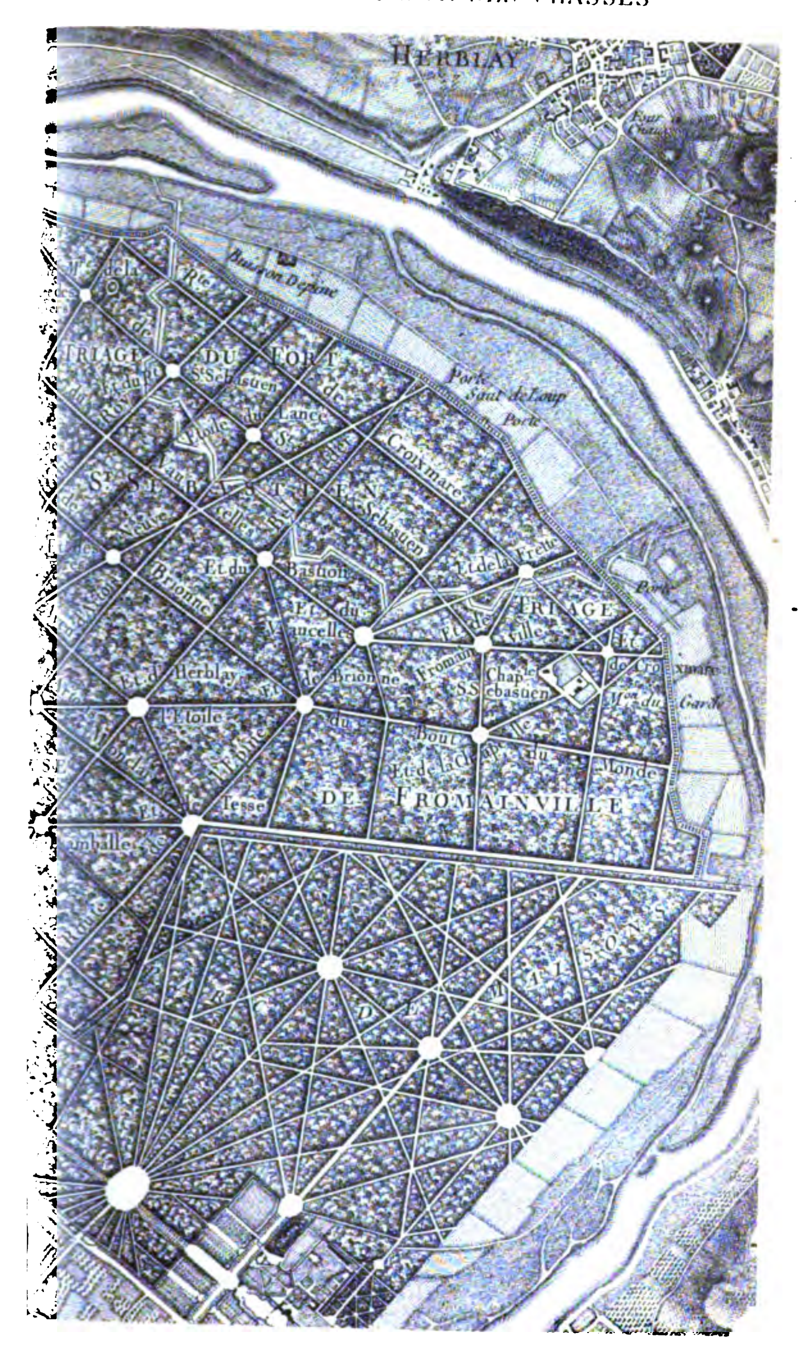
avec lequel il a réuni des illustrations de l'époque, en vue de vivifier les témoignages et de les rendre plus saisissants.

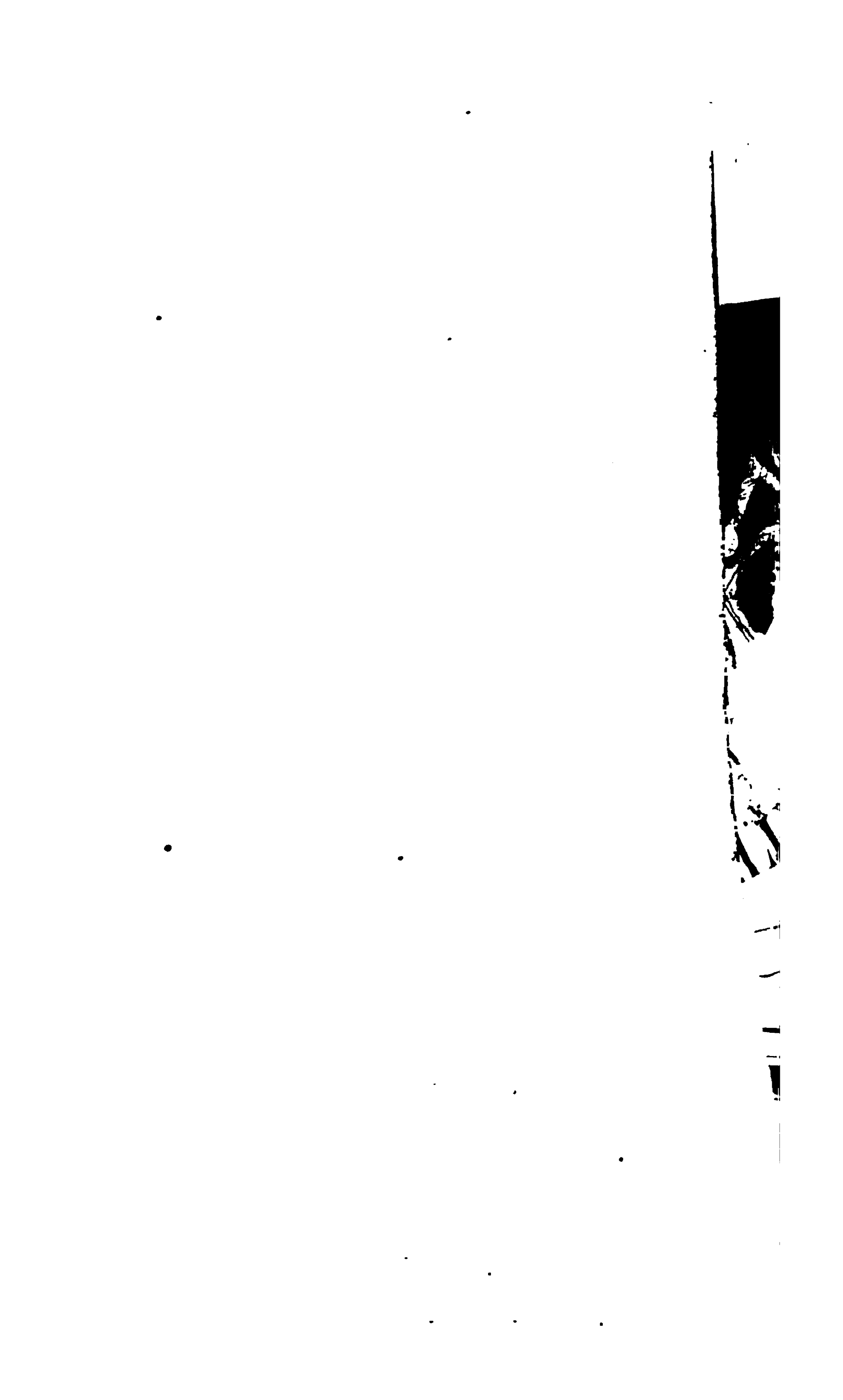
**Toulon et les Anglais en 1793**, par Paul COTTIN. Paris, Ollendorff, 1898. In-8°. — Ce n'est pas une nouvelle contribution au siège de Toulon, mais bien l'histoire politique et diplomatique de la contre-révolution du Midi que M. Cottin s'est proposé d'écrire. Il ne s'est pas contenté des documents français; il a été consulter les précieuses archives anglaises du British Museum et du Public Record Office. Il y a trouvé nombre de pièces curieuses et inédites, qui lui ont permis de déterminer le véritable rôle joué par l'étranger et par l'émigration dans cet épisode si caractéristique du gouvernement révolutionnaire. Des reproductions de croquis pris par Granet à l'époque du siège, de cartes anciennes et surtout un admirable plan de Toulon par Sardou, dont l'unique exemplaire fait partie de la merveilleuse collection de Chantilly, facilitent la lecture de ce livre et prouvent jusqu'à quel point l'auteur a poussé la recherche de la vérité.

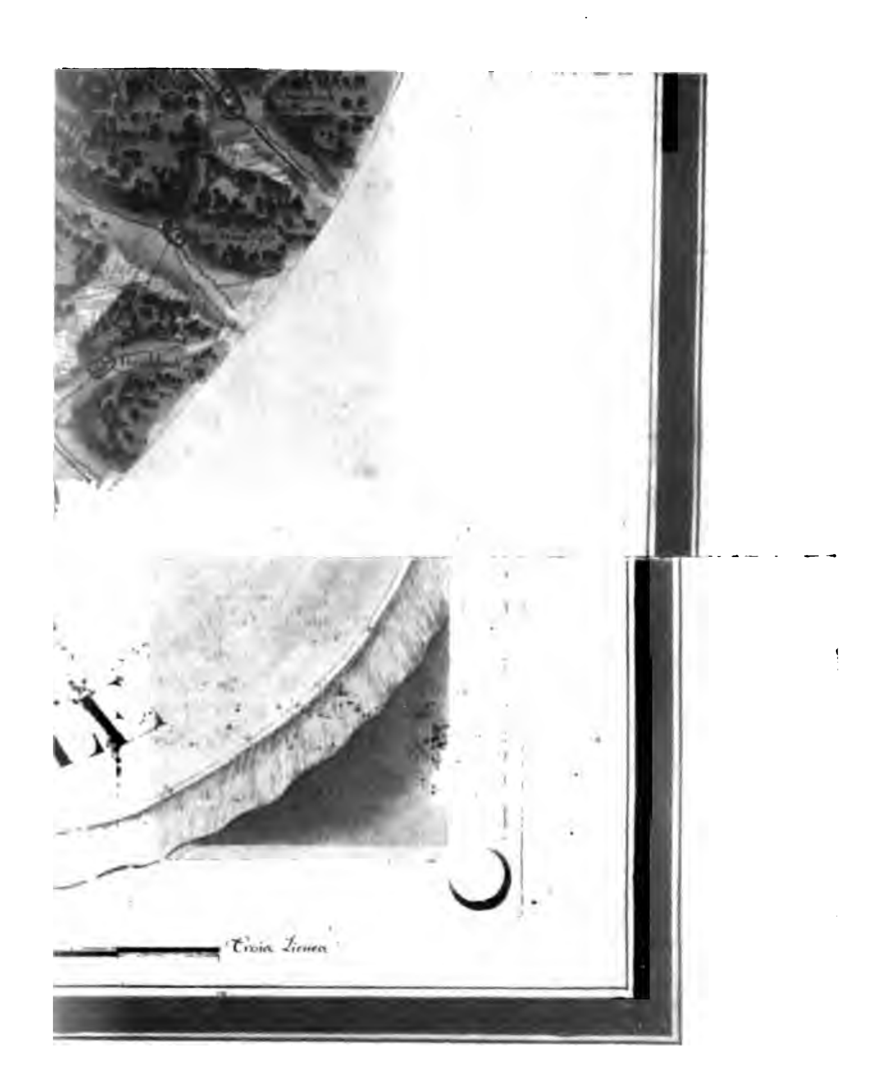
**1815. — Waterloo**, par Henry HOUSSAYE. Paris, Perrin, 1899. In-8°. — La détermination judicieuse de la valeur des armées en présence; l'examen, un peu sommaire peut-être, des considérations ayant déterminé l'adoption du projet d'opérations offensives; les mesures prises pour la concentration rapide des troupes françaises d'après les renseignements sur l'ennemi; l'étude circonstanciée des combats de Ligny et des Quatre-Bras, ainsi que des causes de l'absence du corps de d'Erlon à l'une ou à l'autre de ces actions; l'analyse minutieuse des sentiments de Grouchy et des mouvements si fâcheux qui en furent la conséquence; enfin, la description vivante, presque haletante, des péripéties émouvantes de la bataille de Waterloo: tel est le nouveau volume de M. Houssaye qui, avec *1814* et les *Cent-Jours*, complète heureusement la trilogie consacrée à la fin de l'épopée napoléonienne. Est-ce à dire que le drame de Waterloo soit entièrement élucidé et qu'il ne reste plus rien à faire pour les historiens futurs? C'est peu probable, car nous sommes loin de posséder tous les documents et surtout de connaître les sentiments des acteurs.

**Voyage d'Italie (1826-1827)**, par la comtesse Anna POTOCKA, publié par Casimir Stryienski. Plon, Paris, 1899. In-18. — Écrit dans le style élégant qui caractérise l'auteur des *Mémoires* bien connus, ce petit livre n'est pas uniquement réservé à des impressions artistiques. Il présente des détails circonstanciés sur plusieurs personnages intéressants du premier Empire: Caroline, l'ex-reine de Naples; Hortense, l'ex-reine de Hollande, et son fils aîné, Joseph, l'ex-roi d'Espagne; Lætitia, mère de Napoléon Ier, le cardinal Fesch, son oncle, etc.

## EXTRAIT DE LA CARTE DES CHASSES






Trois Lieues

# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

N° 2 — Mai — 1899

SOMMAIRE

*L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux XVII° et XVIII° siècles.* (Suite.)

*Les historiographes militaires aux armées. — Armée de Rhin-et-Moselle.* (*Campagne de* 1796.) (Suite.)

*La guerre de* 1870-1871. — *Journal de marche du I^er corps d'armée.*

*Bulletin bibliographique.*

# L'ORIGINE DES GRANDES MANŒUVRES

## LES CAMPS D'INSTRUCTION AUX XVII° ET XVIII° SIÈCLES

### CHAPITRE PREMIER.

#### LES CAMPS D'INSTRUCTION SOUS LOUIS XIV.

(*Suite.*)

*La guerre ayant éclaté*, *en* 1672, *avec la Hollande*, *il faut passer jusqu'après la paix de Nimègue* (10 *août* 1678) *pour rencontrer de nouveaux camps d'instruction.*

*A ce propos, on doit remarquer que, si l'institution n'a pas atteint une forme définitive sous Louis XIV, c'est apparemment en raison des longues guerres qui ont rempli les cinquante dernières années de ce règne* (1). *On pouvait alors compter sur l'expérience journalière pour instruire chacun dans les devoirs de son grade. Ces campagnes presque incessantes ne constituaient-elles pas une incomparable école, dont les maîtres s'appelaient Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat et Villars?*

*En 1679, un corps important de cavalerie et de dragons est rassemblé sur la Sarre, pendant les mois de* [illegible].

[illegible] *une grande extension, et l'on* [illegible] *camps, dont quatre de* [illegible] *d'infanterie, cavalerie* [illegible].

[illegible] *1681, règle d'une* [illegible] *d'administration de* [illegible] *appelés à les commander* [illegible] *des instructions détaillées,* [illegible] *de la discipline à* [illegible] *à prendre pour* [illegible] *On peut relever cependant* [illegible] *qui témoignent d'une* [illegible]

« ... Sa Majesté desire... que, quand il y aura dans un camp des prairies assez mangées, et que, sans en gâter, on pourra faire marcher la cavalerie, ledit sieur chevalier de Sourdis fasse faire auxdites troupes les

(1) Depuis 1666, date du premier rassemblement de troupes signalé dans ce travail jusqu'à la mort de Louis XIV, on ne compte guère que vingt années de paix. Encore plusieurs de celles-ci sont-elles marquées pa[illegible]s partielles, telles que le secours envoyé à Candie

mouvements nécessaires pour l'instruction des officiers, gendarmes et cavaliers ;

« Qu'il fasse exercer toutes les semaines, à cheval et puis à pied, les carabiniers des compagnies de cavalerie, faisant donner une pistole à celui qui aura le mieux tiré à cheval et à celui qui aura emporté le prix à pied, et que, quand il ne pourra s'y trouver, il ordonne au sieur de Vivans, brigadier de cavalerie, d'y être présent (1) ... »

*En* 1682, *on organisa encore plusieurs camps, dans des conditions analogues à ceux de l'année précédente* (2).

*En* 1683, *la tendance se manifeste de donner une plus grande importance aux rassemblements de troupes de toutes armes. En dehors de trois camps spéciaux à la cavalerie et aux dragons, l'intention de Louis XIV était de réunir deux grands corps d'infanterie et de cavalerie, l'un sur la Saône, l'autre sur la Sarre* (3).

Ce projet fut abandonné « Sa Majesté ayant jugé à propos, pour le bien de son service, de n'envoyer que de la cavalerie sur la Saône et l'infanterie sur la Sarre (4) ».

---

(1) Instructions adressées, le 5 mai 1681, « au chevalier de Sourdis, s'en allant commander un corps de cavalerie qui doit camper en Flandre et en Artois ». Des instructions semblables étaient adressées aux autres généraux commandant les camps. L'ordonnance du 26 décembre 1679 avait créé *2 carabiniers* dans chaque compagnie de cavalerie. C'étaient des hommes d'élite, adroits à tirer, auxquels était allouée une solde un peu supérieure à celle des cavaliers ordinaires. En 1690, on en forma une compagnie spéciale par régiment; en 1693, toutes les compagnies de carabiniers furent réunies en un seul corps, dit *Royal-Carabiniers*.

(2) Voir les *Ordonnances royales* du 5 mai 1682.

(3) Voir *Arch. hist. anciennes*, vol. 708, un « Mémoire que M. de Louvois avait fait, dès le commencement de l'année 1683, supposant qu'il y aurait au camp de la Saône 21,500 hommes de pied et 15,000 chevaux ». Ce mémoire, établi uniquement au point de vue administratif, évaluait la durée du camp à 40 jours pour l'infanterie, à 62 jours pour la cavalerie.

(4) Voir *Arch. hist. anciennes*, vol. 705 et *Ordonnances royales* du

*Le camp de la Sarre fut établi, près de cette rivière, entre Bouquenom et Sarralbe* (1). *Il comprenait* 26 *bataillons d'infanterie, répartis en* 6 *brigades :*

*1re brigade.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Picardie, 1 bataillon (17 compagnies)..... | | 822 | hommes. |
| Royal, | id. .... | 822 | id. |
| Lyonnais, | id. .... | 822 | id. |
| La Reine, | id. .... | 822 | id. |

*2e brigade.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Piémont, 1 bataillon (17 compagnies).... | | 822 | hommes. |
| Auvergne, 1 bataillon (16 compagnies).... | | 786 | id. |
| Humières, | id. .... | 786 | id. |
| Vermandois, | id. .... | 786 | id. |

*3e brigade.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Champagne, 1 bataillon (17 compagnies).. | | 822 | hommes. |
| Bourbonnais, 1 bataillon (16 compagnies).. | | 786 | id. |
| Poitou, | id. .... | 786 | id. |
| Louvigny, | id. .... | 786 | id. |

*4e brigade.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Navarre, 1 bataillon (17 compagnies)..... | | 822 | hommes. |
| Orléans, 1 bataillon (16 compagnies)..... | | 786 | id. |
| Bourgogne, | id. .... | 786 | id. |
| Languedoc, | id. .... | 786 | id. |

*5e brigade.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Normandie, 1 bataillon (17 compagnie).... | | 822 | hommes. |
| La Marine, | id. .... | 822 | id. |
| Du Maine, 1 bataillon (16 compagnies).... | | 786 | id. |
| Rouergue, | id. .... | 786 | id. |

---

25 avril 1683. Les camps organisés en 1683 furent définitivement au nombre de cinq : en Flandre et sur les frontières d'Artois, camp de dragons et de cavalerie sous les ordres du comte de Montbron ; en Flandre et en Artois, camp de cavalerie sous les ordres du chevalier de Sourdis ; en basse Alsace, camp de gendarmerie, cavalerie et dragons ; enfin, les camps de la Sarre et de la Saône.

(1) [illegible] est situé sur la rive droite de la Sarre, à 10 kilomètres [illegible]albe. En 1793, ce bourg fut réuni au village de Neu[illegible]é sur l'autre rive ; l'ensemble prit le nom de Saar[illegible]servé depuis.

*6e brigade.*

| | |
|---|---|
| Régiment du Roi, 3 bataillons (48 compagnies) | 2,358 hommes. |
| Dauphin, 2 bataillons (32 compagnies) | 1,572 id. |
| Royal-Vaisseaux, 1 bataillon (17 compagnies) | 822 id. |
| Total de l'infanterie | 20,796 hommes (1). |

*En dehors de l'infanterie, le rassemblement comprit :*

| | |
|---|---|
| Le régiment des Dragons de la Reine, 12 compagnies | 480 hommes. |
| 28 compagnies des Fusiliers du Roi | 1,370 id. |
| 6 compagnies de canonniers | 332 id. |
| Compagnie des bombardiers de Vigny | 104 id. |
| Compagnie des bombardiers de Camelin | 72 id. |
| TOTAL | 2,358 hommes. |

*L'adjonction d'un régiment de dragons fut décidée pour faciliter le maintien de la discipline.*

*Quant à l'artillerie, elle était appelée à faire des exercices indépendants de ceux de l'infanterie. On profitait simplement du grand rassemblement de troupes sur la Sarre pour y placer l'*école d'instruction (2) *qui, depuis*

(1) Les effectifs sont marqués d'après l'état de distribution de paille de couchage établi par l'intendant de la Goupillière le 28 mai 1683 : cette paille était allouée à raison d'une botte de 22 livres par deux hommes. (Ceux-ci étaient directement couchés sur la paille, sous laquelle ils mettaient des genets, de la bruyère et des roseaux, pour se garantir de l'humidité de la terre.) Les comptes rendus adressés au ministre par le duc de Villeroy indiquant que les corps sont *bien complets*, on peut considérer comme réalisé, à peu de chose près, l'effectif qui avait servi de base aux prévisions.

(2) Voir lettre de Louvois à M. de la Frézelière, lieutenant commandant l'artillerie en Alsace (Versailles, 20 avril 1683) :

« Le roi ayant résolu de teuir l'école d'artillerie au camp qui se formera le 1er du mois de juin prochain entre Sarralbe et Bouquenom, S. M. m'a commandé de vous faire savoir que son intention est que vous y fassiez trouver 3 pièces de 4 et 3 pièces de 8, moitié de la nou-

1679, *était organisée annuellement auprès de la garnison du régiment des* Fusiliers (1). *Le matériel mis en service comprit :* 6 *canons de* 4, 6 *canons de* 8 *et* 6 *mortiers.*

*Le duc de Villeroy, lieutenant général, fut appelé à commander le camp. Il établit les troupes entre les villages d'Harskirchen et d'Hinsingen, sur la rive gauche de la Sarre :*

« Quel pays, bon Dieu, que les bords de la Sarre, *écrivait-il à Louvois, le* 29 *mai* 1683 (2); le Canada, au

---

velle invention et moitié de l'ancienne manière, pour exercer l'école d'artillerie, autant et de pareilles qualités pour exercer les bombardiers et les six compagnies de canonniers sous les ordres du sieur de Vigny, avec la poudre et les boulets nécessaires pour cet effet; que vous y fassiez aussi trouver 6 mortiers, dont 2 de la nouvelle invention dont les chambres contiennent 8 livres de poudre, avec des affûts de fer et des affûts de bois; que vous y fassiez aussi porter 300 bombes; que vous y envoyiez vingt milliers de poudre et six milliers de mèche, pour être employés à exercer les troupes, et la quantité de bateaux de cuivre nécessaires pour faire deux ponts sur la Sarre. »

Voir deux lettres de M. de la Frézelière à Louvois : l'une, du 1er mai, mentionne l'envoi de 2,000 boulets de 4 et 2,000 de 8; la seconde, du 29 mai, annonce l'envoi de 6 pièces de 8, 6 pièces de 4, 6 mortiers, 5 affûts de bois pour servir aux mortiers de l'ancienne manière, 180 outils, 14 bateaux de cuivre et 15 haquets avec la couverture desdits bateaux.

Par une lettre de M. de la Goupillière à Louvois (du 13 avril), on voit que M. de Boufflers s'était servi, « les dernières années, de cordes câblées pour faire des ponts sur la Sarre aux endroits les moins larges, mettant des claies sur lesdites cordes; cela était commode pour les gens à pied. » M. de la Goupillière ajoutait que ces cordes (au nombre de quatre, mesurant 12 à 15 toises de long et 4 pouces de circonférence) étaient trop usées pour servir cette année.

(1) Ce corps avait été créé, en 1671, pour assurer, sur le champ de bataille, la garde des pièces, dont le service était confié à des canonniers. On ne tarda pas à instruire les fusiliers dans la manœuvre du canon.

(2) *Arch. hist. anciennes*, vol. 705. Ce volume renferme une très importante correspondance échangée entre Louvois, le duc de Villeroy, l'intendant de la Goupillière, etc. Mais ces documents sont presque ...ment relatifs à l'administration et à la discipline. On n'y ren-

récit de M. de Frontenac, est un lieu de délices auprès des environs de Bouquenom et de Sarralbe. Avoir à camper 23,000 hommes en corps, sans oser se mettre dans les prairies, ni gâter une pièce de blé, n'est pas chose facile au mois de juin. Par bonne fortune, nous avons trouvé un terrain depuis Harskirchen jusques à Hinsingen, à pouvoir camper toutes les troupes sur une ligne, en faisant un coude à la gauche de 5 ou 6 bataillons.

« Il y a peu d'espace devant le camp, parce que tout ce chien de pays-ci est couvert de bois et coupé par des marais et des ravines ; le peu de pays ouvert qu'il y a autour des villages, est semé ; ainsi je n'ai pu m'en servir. Je puis vous répondre, Monsieur, qu'il n'y a champ à deux lieues à la ronde, que M. le marquis d'Huxelles et moi n'ayons arpenté plusieurs fois. La carte que Chamlay m'avait donnée n'est pas juste, avec sa très humble permission, mais je vous prie de ne lui en rien dire, car je serais un homme perdu... »

*Villeroy signale la difficulté de manœuvrer sur le terrain du camp, qui est trop resserré et demande la permission d'utiliser une partie de la prairie* « de la Honaux », *qui borde la Sarre : il pourra y faire toutes sortes d'exercices.*

*Le camp fut tenu pendant les mois de juin et juillet. On profita de la présence de grand nombre de soldats pour faire* desserter *les prairies bordant la Sarre et les petites vallées affluentes* (1). *Mais ce travail, non plus que*

---

contre que, de loin en loin et incidemment, quelques détails concernant l'instruction.

(1) Le terme *desserter* n'est plus en usage. Il est ainsi défini par le *Dictionnaire de Trévoux :* Dessarter ou desserter, terme d'agriculture ; défricher une terre couverte de ronces, de buissons, de mauvaises herbes.

Beaucoup de ces prairies étaient des propriétés communales, médio-

*le fauchage des prairies pour la subsistance des chevaux, n'absorbait qu'une petite fraction de l'effectif.*

*Ce fut donc à l'instruction qu'on put se consacrer principalement, en alternant l'exercice individuel du soldat et les mouvements d'ensemble.*

*Le 1er juin, Villeroy annonce à Louvois l'arrivée des premières troupes :*

« ... Il fait une si extrême chaleur qu'il est mort trois ou quatre soldats dans la marche ; si elle continue avec la même violence, je ne ferai prendre les armes aux troupes que depuis trois heures du matin jusques à neuf, car, les eaux n'étant pas très bonnes et peu abondantes, les soldats pâtiraient trop... »

*Le 4 juin, il écrit :*

« ... Je n'ai point encore fait prendre les armes aux troupes, parce qu'elles ont été jusques à cette heure occupées à se camper ; je les laisserai reposer tout demain, et dimanche, après la revue, je les tiendrai quatre ou cinq heures sous les armes à la tête du camp. Quoique le terrain soit serré, j'essaierai de les mettre en bataille et de les aligner bien juste; et, à plusieurs reprises, je leur ferai prendre et quitter les armes par un seul coup de canon. »

*Le 7 juin, M. d'Artaignan (1) écrit à Louvois :*

---

crement entretenues, envahies en maints endroits par des broussailles et des arbustes. On se proposait de faire disparaître toute cette végétation parasite, afin de favoriser la croissance de la bonne herbe et d'augmenter ainsi les ressources en fourrages de cette province. Cette opération avait ainsi un double intérêt, économique et militaire. Voir *Arch. hist. anciennes*, vol. 705, un *Mémoire sur le défrichement des Prairies*, que M. de la Goupillière transmet à Louvois, le 8 juin 1683. Cet intendant signale à plusieurs reprises l'inexpérience des soldats à ce genre de travail ; après la levée du camp, il rend compte à Louvois de la médiocrité des résultats obtenus, quoiqu'il y ait eu journellement 2,000 hommes occupés de 4 à 11 heures du matin.

(1) Pierre de Montesquiou d'Artaignan, major général de l'infanterie,

« M. le duc de Villeroy commença hier à instruire les troupes pour prendre les armes à toute la ligne à la fois et former les bataillons par deux coups de canon (1) : dont le premier sert pour faire sortir les soldats des rues et courent (*sic*) avec précipitation prendre leurs armes, se formant à six de hauteur, les piques sur la gauche de chaque compagnie, dans l'intervalle qui est depuis les faisceaux des mousquets jusques au front de bandière, étant reposés sur leurs armes ; le second coup de canon, les tambours battent le drapeau, les soldats faisant mousquet sur l'épaule et haut la pique, marche toute la ligne ensemble, jusques à trente pas de l'alignement des armes, où, étant arrivés, les tambours cessent de battre, et cela sert de commandement pour former les bataillons; si bien que l'armée se trouve en bataille en moins de temps qu'il n'en faut pour dire trois *pater* et trois *ave;* c'est ce que le roi a réglé dans l'imprimé de l'exercice; ce mouvement vous fera plaisir à voir.

« Il fit poser les armes en même temps par trois coups de canon : le premier, sert pour rompre les bataillons; le second, pour faire demi-tour à droite; au troisième, les

---

par brevet du 28 avril 1683. L'année précédente, étant major aux gardes françaises, il avait été envoyé par le roi dans toutes les places du royaume pour établir, dans l'infanterie, l'exercice uniforme qui venait d'être adopté. Sa présence auprès du duc de Villeroy eut pour objet d'assurer, dans cette importante agglomération de troupes, la conformité des exercices avec le règlement. Il devint maréchal de France en 1709.

(1) Il ne paraît pas que l'artillerie ait participé aux exercices de l'infanterie, autrement que pour faire des signaux ou des salves d'honneur. Pour mieux remplir ce rôle, Villeroy aurait désiré avoir une pièce de 24 tirée de Phalsbourg, « car, disait-il, ces petits engins de mulets que nous avons, à peine se font-ils entendre de la droite à la gauche ». (Lettre à Louvois du 17 juin.) Mais le ministre, loin de faire bon accueil à cette demande, répondit sèchement : « Je vous dirai, sans crainte d'être désavoué, que Sa Majesté ne vous enverra point de pièces de 24 et que, quand on est général pour la première fois, il faut être fort content d'un équipage de campagne, où il y a des mortiers. » (23 juin.)

tambours battent le drapeau, les soldats présentent les armes et vont les poser.

« On commence à faire l'exercice; les soldats qui viennent de travailler sont fort maladroits; mais nous allons faire de notre mieux pour les mettre en état que le roi les puisse voir faire. »

*Le 10 juin, M. d'Artaignan écrit encore à Louvois :*

« ... Le camp est tous les jours en grand mouvement, tant pour l'exercice que pour marcher et se mettre en colonne, et se remettre en bataille. Les troupes ont grand'besoin d'être réveillées, la discipline de campagne étant fort relâchée; mais cela se remettra facilement, car chacun s'y porte avec ardeur... »

*De son côté, Villeroy remercie le Ministre de l'autorisation qui lui a été accordée de manœuvrer dans la grande prairie. Il juge très nécessaire d'exercer les troupes, dont l'instruction a souffert des longs travaux auxquels on les a employées :*

« ... Les troupes ne savaient plus ni camper, ni marcher, ni le maniement des armes... Nous les exerçons par bataillon, depuis 5 heures jusqu'à 11 et, les après-dînées, depuis 4 jusqu'à 8 (1). Les vieux soldats sont aussi maladroits que ceux de recrues, mais un peu de temps raccommodera tout cela.

« J'espère que le roi verra faire un mouvement à ses troupes que je lui ai vu désirer plusieurs fois, qui est de voir toute une ligne se mettre en colonne dans le même mouvement, et quand toute la colonne sera allongée, se remettre en bataille en aussi peu de temps... La prairie nous va donner bien des moyens de perfectionner ce qui

---

(1) Voir lettre de Villeroy à Louvois du 17 juin : « ... Le beau temps nous donne le moyen d'exercer les troupes depuis quatre heures du matin jusqu'à sept heures du soir; durant tout ce temps, je puis vous assurer qu'il n'y a personne d'inutile dans le camp; le soldat est occupé et point trop fatigué. »

n'est que très-légèrement ébauché ; je ferai un mémoire de tous les mouvements que nous serons en état de faire devant le roi, afin qu'il ordonne par jour ce qu'il voudra voir... » (*Lettre du* 11 *juin.*)

*D'Artaignan donne quelques détails sur l'exécution de ces mouvements d'ensemble* (16 juin) :

« ... M. le duc de Villeroy fit descendre les troupes, hier après dîner, dans la prairie, c'est-à-dire dans un coin. Elles y arrivèrent par six colonnes et partirent du camp par un coup de canon. Dès qu'elles furent sur la hauteur, elles firent halte. Il faisait beau voir ces hauteurs garnies d'une infinité de troupes. Elles partirent de ces hauteurs par un coup de canon, et descendirent dans la prairie, où, dès qu'elles y furent, elles se mirent en une colonne par bataillons entiers ; et, après avoir étendu la colonne jusqu'à ce qu'elle fût tout en marche, M. le général fit tirer un coup de canon qui était le signal, pour que tous les bataillons fissent un quart de conversion à droite, pour former la ligne, laquelle, étant toute en présence, marcha de front trente pas pour raccommoder les rangs qui pouvaient s'être resserrés par le quart de conversion, et puis fit halte. Ce mouvement là, quoique fort simple, vous paraîtra beau. Ensuite, par un coup de canon, on se mit sur deux lignes autant que le terrain le pouvait permettre ; après quoi, par un autre coup de canon, les deux lignes se mirent en deux colonnes par manches, faisant un quart de conversion chacune sur son terrain et s'en retournèrent au camp.

« L'exercice nous donne plus de peine à apprendre aux soldats que tous ces mouvements ; car, comme ils travaillent depuis longtemps, il y a de la peine à leur faire manier leurs armes, avec l'application convenable ; cependant, chacun travaille fortement... »

*On donnait aussi une place importante aux exercices de tir. En dehors des vingt milliers de poudre pour l'in-*

*fanterie, dont l'envoi était prescrit par Louvois à M. de la Frézelière (voir* suprà, *lettre du 20 avril), celui-ci reçut l'ordre d'y envoyer quatre milliers de plomb* (1).

*Au commencement de juillet, les troupes furent inspectées par Louis XIV. Il avait précédemment visité le camp de cavalerie de la Saône; de là, il avait fait route par Besançon, Belfort et Colmar, accompagné d'une suite nombreuse et de sa maison* (2)*; il arriva à Bouquenom le* 30 *juin.*

*Sa visite dura cinq journées entières (du* 1^er^ *au* 5 *juillet), qui furent consacrées à des inspections détaillées et à des manœuvres* (3). *On peut mentionner, en particulier, l'attaque de trois redoutes que Villeroy avait fait construire sur une hauteur dominant la prairie de la Honaux. Ces ouvrages, reliés par des communications, formaient un vaste retranchement, qui fut défendu par* 11 *bataillons et attaqué par* 14 *bataillons :*

« L'attaque que firent hier les troupes se fit avec beaucoup d'ordre; jamais l'on n'a vu un pareil feu et, quelque soin que l'on y ait pris, l'on n'a pu empêcher

---

(1) Lettre de M. de la Frézelière à Louvois (du 20 mai 1683) visant un ordre (non conservé) du ministre.

(2) D'un état des distributions de pain et d'avoine faites aux troupes de la maison du roi, on peut déduire leur effectif très approché : Compagnie des grenadiers : 88 rations. 4 compagnies de gardes du corps (Noailles, Duras, Luxembourg et Lorge), 367 chacune, soit : 1468 rations. Compagnie des gendarmes : 232 rations. Compagnie des chevau-légers : 232 rations. 2 compagnies de mousquetaires (à 265 chacune) : 530 rations. Total : 2,550 rations.

(3) On trouve quelques détails, sur le séjour de Louis XIV au camp, dans les lettres de M. de Saint-Pouenges à Louvois qui, étant malade, avait dû rester à Strasbourg au lieu de venir à Bouquenom : 1^er^ *juillet.* Visite sommaire du camp et des redoutes construites par ordre de Villeroy. — 2 *juillet.* Inspection générale des troupes. — 3 *juillet.* Défilé des troupes devant le Roi. — 4 *juillet.* Inspection spéciale du régiment du Roi. Attaque des redoutes. — 5 *juillet.* Exercice général des troupes et manœuvre de deux lignes marchant l'une contre l'autre.

qu'il n'y ait eu quelques officiers, sergents et soldats de blessés, ainsi que vous le verrez par le mémoire que je vous adresse, mais ils le sont fort légèrement (1). »

*Après le départ du roi, l'activité des exercices se ralentit* (2)*; quelques bataillons quittèrent le camp et l'on s'occupa davantage du défrichement des prairies. Cependant, on trouve encore mention d'exercices et Villeroy déclare à Louvois* (*le* 22 *juillet*), *que le roi « serait beaucoup plus satisfait de ses troupes présentement, qu'il ne l'a été à son passage, étant bien mieux disciplinées et plus en état de lui plaire ».*

*La dislocation générale eut lieu dans les derniers jours de juillet et les premiers jours d'août : on échelonna le départ des régiments par mesure d'ordre, et pour éviter l'encombrement des localités où devaient passer les troupes en quittant le camp* (3).

*A la même époque on trouve, sur la Saône, le camp exclusivement composé de cavalerie et de dragons, dont il*

---

(1) Lettre de M. de Saint-Pouenges à Louvois, du 5 juillet.

(2) Voir lettre de M. de la Goupillière à Louvois (du 9 juillet), signalant que le soldat, étant moins occupé, devient libertin. Il a demandé à Villeroy des gardes pour empêcher les soldats d'aller, dans les villages voisins, tuer des poules et prendre ce qu'ils trouvent dans les jardins.

(3) La correspondance de M. de la Goupillière (notamment sa lettre à Louvois du 5 août 1683), montre que les services administratifs fonctionnèrent d'une façon très satisfaisante. Des mesures minutieuses avaient été prises à l'avance pour faciliter la subsistance des troupes, leur procurer, dans les meilleures conditions, du pain, de la viande, de la bière, de l'avoine. Au point de vue sanitaire, on établit un hôpital à Herbitzheim (village sur la Sarre, à deux lieues en aval du camp). Les lits étaient fournis par l'État. La nourriture des malades, les médicaments, les ustensiles de toute nature par un entrepreneur, auquel il était alloué 8 sous 6 deniers par journée d'hôpital. Le nombre des malades ne dépassa pas 435 (traités simultanément), la plupart atteints d'affections légères. Il mourut 50 hommes à l'hôpital, pendant la durée du camp.

*a été fait mention. L'effectif atteignit de* 10,000 *à* 11,000 *hommes* (1). *Comme il n'eût pas été possible de faire subsister, autour d'une seule localité, une masse aussi considérable de chevaux, le camp fut déplacé à plusieurs reprises, au fur et à mesure de la consommation des fourrages. Du 25 mai (arrivée des premières troupes) au 3 août (fin de la dislocation), il fut successivement installé à Bellegarde, Saint-Jean-de-Losne, Auxonne, Talmay et Gray.*

*Ce rassemblement de troupes était commandé par le marquis de Boufflers, lieutenant général, auquel était adjoint M. de Bulonde, brigadier, inspecteur général de la cavalerie* (2).

*Bien que la correspondance de Louvois et du marquis de Boufflers traite surtout des questions administratives* (3), *on y trouve de fréquentes allusions aux exercices des troupes :*

---

(1) La cavalerie était répartie en sept brigades ; les dragons en formaient une. On comptait en tout 92 escadrons. Voir *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, par Quincy, tome II, page 19.

(2) M. de Bulonde avait, en 1681 et 1682, commandé les camps de cavalerie de la haute Alsace, sous le baron de Montclar, lieutenant général. Il parait avoir joué, sur la Saône, un rôle analogue à celui que l'on a vu dévolu à M. d'Artaignan, en ce qui concerne l'infanterie du camp de la Sarre. Ce rôle était d'autant plus important qu'il y avait au *camp beaucoup de compagnies nouvelles*. (Lettre de Boufflers à Louvois, du 30 mai.)

(3) Voir *Arch. histor. anciennes*, vol. 708, la correspondance relative à l'établissement du camp de la Saône. Ce volume (comme celui qui concerne le camp de la Sarre), renferme surtout des détails administratifs. On remarque le soin avec lequel Louvois cherchait à réduire les dépenses d'installation des troupes. Il recommande aux intendants le secret le plus absolu pour la conclusion des marchés de subsistances, afin d'empêcher la majoration des prix. Il fait prendre des informations et opérer certains achats par un agent spécial, le sieur Petit. Celui-ci s'efforce habilement de démentir le bruit qui avait couru d'un grand rassemblement de troupes sur la Saône ; il songe même à simuler de ...odre la route de Flandre, où le roi ferait camper son armée. *Cela*

« ... Il me paraît qu'un chacun vient ici avec un esprit d'ordre et de discipline, et on ne peut sur cela donner un meilleur exemple que fait M. de Bulonde et tous MM. les brigadiers... » (*Boufflers à Louvois.* — 26 mai 1683.)

« ... La discipline y continue de plus en plus... Nous avons commencé à les (*les troupes*) faire monter à cheval pour les exercer. De la manière que je vois que chacun s'y prend, j'espère, quoiqu'il ne nous reste pas beaucoup de temps à nous ménager avant l'arrivée du Roi, que Sa Majesté ne laissera pas d'être satisfaite de leur adresse, aussi bien que de leur beauté... » (*Boufflers à Louvois.* — 30 mai 1683.)

« ... Chacun profite avec une extrême application du peu de temps qui nous reste pour se mettre en état de paraître devant Sa Majesté... » (*Boufflers à Louvois.* — 6 juin 1683.)

*Après la visite du roi, qui vint passer une semaine à Bellegarde (du 8 au 15 juin), les exercices continuent régulièrement :*

« ... Présentement que les troupes sont suffisamment reposées, je recommencerai dès demain à les faire monter à cheval et à les exercer.

« Nous n'avons point discontinué de faire exercer les carabiniers (1), et ils commencent à se rendre plus adroits et les chevaux plus assurés... » (*Boufflers à Louvois.* — 27 juin 1683.)

---

*ferait un effet admirable pour le prix des denrées.* Toutefois, le sieur Petit demande l'agrément du ministre avant de recourir à ce subterfuge. (*Lettre du sieur Petit à Louvois du 23 janvier* 1683.) Louvois répond, le 31 janvier : « ..... J'écris à M. Chauvelin et à l'inspecteur de la cavalerie, les lettres nécessaires pour faire que le bruit se répande que le camp se fera sur la rivière d'Oise. »

(1) Voir *Lettre de Louvois à M. de la Frézelière,* prescrivant d'envoyer, à Bellegarde, trois milliers de poudre pour exercer la cavalerie (20 avril 1683).

« ... Toutes les troupes se maintiennent toujours en bon état. J'en fais monter à cheval presque tous les jours quelques brigades, pour les exercer... » (*Boufflers à Louvois.* — 9 juillet 1683.)

« ... J'ai fait exercer plusieurs fois les officiers de cavalerie et de dragons à tirer au blanc, à pied et à cheval. Ils s'y sont rendus assez adroits, et les prix qu'il en a coûté au Roi ont été fort bien employés... » (*Boufflers à Louvois.* — 21 juillet 1683.)

(*A suivre.*)

---

LES

# HISTORIOGRAPHES MILITAIRES

## AUX ARMÉES

---

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE

### (CAMPAGNE DE 1796)

*(Suite.)*

---

Le Directoire en nommant, le 5 germinal, Moreau, commandant en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle, lui écrivit, le même jour, une lettre dans laquelle il lui annonçait son intention de reprendre le plus tôt possible les hostilités, et de ne pas se laisser prévenir à cet égard par les ennemis.

*Le Directoire exécutif au général Moreau, commandant en chef l'armée de Rhin-et-Moselle.*

Paris, le 5 germinal an IV (25 mars 1796).

Vous trouverez ci-joint, citoyen Général, l'arrêté par lequel le Directoire exécutif vous nomme au commandement en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle.

.....................................................................

Le Directoire est déterminé à reprendre les hostilités le plus tôt possible et son intention est de ne pas se laisser prévenir à cet égard par les ennemis de la France. C'est à vous, Général, à activer, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, les préparatifs de la campagne qui va s'ouvrir, et surtout l'approvisionnement des places de guerre qui dépendent de votre commandement, et principalement de celles de Strasbourg, Huningue et Landau.

Votre premier soin sera, sans doute, de parcourir la ligne qu'occupent les troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle. Cet examen vous conduira

dans le haut Rhin, qui mérite toute votre attention. Les événements de la campagne prochaine pourront exiger que les Français tentent un passage du Rhin, soit vers Huningue, soit vers Brisach. Attachez-vous à fixer, dès à présent, le lieu où ce passage pourra être exécuté avec l'espoir du succès, et ordonnez, dès à présent, qu'un des équipages de pont qui est à Strasbourg, et tout l'attirail nécessaire, soit chargé sur des haquets et prêt à marcher si les événements militaires le demandent. Le Directoire est résolu à saisir vivement l'offensive, et aucun des moyens qui doivent en assurer la réussite ne doit être négligé. C'est doubler nos forces que d'écarter tous les obstacles qui peuvent en retarder l'effet par la suite.

Les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône appellent également votre surveillance. Vous aurez à déjouer dans ces pays les intrigues payées par l'anglais Wickham, et dont les émigrés et les prêtres réfractaires sont les principaux agents. Il sera surtout essentiel d'empêcher la sortie des grains du territoire français, par la Suisse. L'enlèvement clandestin qu'en font faire nos ennemis est une double ressource pour eux, puisqu'elle nous est aussi préjudiciable qu'elle leur est utile, et nous avons à combattre dans cette occasion la malveillance et l'intérêt particulier réunis.

Le Directoire exécutif vous a donné une marque éclatante de la confiance nationale. Il compte sur votre dévouement, sur vos talents et sur les preuves non équivoques que vous avez toujours données de votre attachement à la République.

LE TOURNEUR, *Président*.

## Le 21, il lui donne des instructions plus étendues :

*Le Directoire exécutif au général Moreau, commandant en chef l'armée de Rhin-et-Moselle.*

Paris, le 21 germinal an IV (10 avril 1796) (1).

Vous trouverez ci-joint, citoyen Général, copie d'une lettre que le Directoire vient d'écrire au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Elle contient l'esquisse des premières opérations de la campagne qui va s'ouvrir sur le Rhin, et principalement les bases de celles dont l'exécution est confiée à cette armée. Les succès de cette campagne dépendent de l'accord parfait, de l'union et de l'action simultanée des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse, et même de l'armée du Nord.

---

(1) Cette pièce a déjà été publié dans les *Mémoires de Jourdan*.

Le même esprit anime les deux chefs et les militaires qui leur obéissent, ils sont tous deux attachés au gouvernement républicain, ils sont également désireux d'amener une paix solide et durable que la valeur française doit conquérir; aucune rivalité désastreuse, aucune désunion, impolitique ou funeste, ne porteront atteinte à cette union salutaire, qui devient le premier garant des succès des armées qu'ils commandent.

Les premières opérations militaires de la campagne qui va s'ouvrir, telles que le Directoire les a adoptées, demandent d'être tracées avec simplicité, afin qu'elles soient plus facilement retenues. L'armée de Sambre-et-Meuse débouchant par Dusseldorff cherchera, par une marche audacieuse sur la rive droite du Rhin, à attirer vers elle les principales forces des ennemis, et celle de Rhin-et-Moselle saisira le moment où le général en chef Jourdan aura réussi à rassembler devant lui les plus grandes forces autrichiennes, pour passer le Rhin et entrer dans le Brisgau et la Souabe.

Ce plan exigerait que celle de Sambre-et-Meuse eût l'initiative de l'agression, et le Directoire l'a dirigée vers la Sieg et la Lahn, afin de rappeler immédiatement sur la rive droite du Rhin les troupes ennemies, qui occupent présentement le Palatinat et une partie de l'électorat de Mayence. L'apparition de l'armée de Sambre-et-Meuse sur les bords de la Lahn ne peut manquer de dégager le Brisgau, le margraviat de Baden et la Souabe. Elle forcera les ennemis à s'agglomérer dans la Vétéravie et le Darmstadt, et donnera à l'armée de Rhin-et-Moselle la facilité d'un passage du fleuve dans le haut Rhin, d'une diversion puissante dans la Souabe, et la presque certitude de s'emparer des principaux magasins des Autrichiens non seulement sur le haut Necker, mais encore à *Ulm* et sur le haut Danube.

La marche du général Jourdan vers la Sieg et la Lahn doit cependant être assurée par l'attitude offensive que prendra l'armée que vous commandez. Cette attitude doit être telle qu'elle ôte à l'ennemi tout moyen de vous entamer, et de forcer le général Jourdan à abandonner son entreprise pour voler à votre secours. Elle doit, en quelque sorte, dispenser ce général de s'occuper de la sûreté de sa droite, qui ne peut être efficacement soutenue que par les mouvements de votre gauche et l'inquiétude qu'ils donneront à l'ennemi. Cette inquiétude, vous la prolongerez assez longtemps pour donner à l'armée de Sambre-et-Meuse celui d'obtenir un succès marquant sur la rive droite du Rhin.

Avant de quitter le Palatinat et les environs de Mayence, l'ennemi cherchera sans doute à vous entamer ou à amener l'armée de Rhin-et-Moselle à risquer une bataille; mais il serait impolitique et désastreux d'y consentir et le Directoire vous défend absolument, ainsi qu'au corps intermédiaire que commandera le général Marceau, de l'accepter. Il ne

vous interdit pas, cependant, toute espèce d'attaque ; mais leur but doit être seulement de harceler l'ennemi et, dans aucun cas, elles ne doivent être générales.

Le Directoire croit devoir placer ici une réflexion essentielle et sur laquelle il appelle votre attention ; c'est que les attaques livrées sur toute une ligne d'armée produisent en général peu d'effet et sacrifient beaucoup d'hommes en pure perte, parce que le disséminement de forces sur tous les points de cette ligne, en écarte presque toujours le succès. Il pense donc qu'il est important de les éviter avec soin, ainsi que celles dont le but serait d'attaquer uniquement le centre de l'ennemi et qui sont presque toujours désavantageuses aux armées qui les entreprennent. Mais les attaques faites en force contre une aile des ennemis qu'il est souvent possible de tourner, réunissent à l'avantage de ménager les hommes, celui de déloger son adversaire de ses positions et fournissent à l'agresseur le moyen de gêner tous ses mouvements et de lui faire prendre des positions qui l'exposent à une déroute complète. L'histoire de la guerre actuelle nous fournit des exemples du danger d'attaquer uniquement le centre d'une armée ennemie, et nous avons vu dans la dernière campagne combien la méthode, adoptée par les Autrichiens, d'agir sur les ailes et les flancs de nos armées, leur avait procuré d'avantages et de succès. Le Directoire insiste particulièrement sur l'observation rigoureuse des principes qu'il vient de tracer.

Le Directoire a parlé plus haut du corps intermédiaire qui doit être confié au général Marceau. La lettre qu'il a écrite, le 9 germinal, au général Jourdan, indique suffisamment la manière dont ce corps, qui doit être de 25,000 hommes, sera composé, et la position qu'il doit occuper entre l'armée de Rhin-et-Moselle et celle de Sambre-et-Meuse. Il doit sans s'exposer, contribuer, conjointement avec l'armée que vous commandez, à harceler les Autrichiens pour favoriser les opérations du général en chef Jourdan sur la rive droite du Rhin.

Dès que les mouvements de ce dernier forceront les Autrichiens à commencer à se retirer du Palatinat, alors les 25,000 hommes du général Marceau passeront définitivement sous vos ordres, et vous dirigerez un corps de même force, extrait en grande partie de ces 25,000 hommes et commandé par le général Marceau (qui vous obéira), vers le haut Rhin, pour y passer immédiatement le fleuve et entrer dans le Brisgau et la Souabe. Le reste de l'armée de Rhin-et-Moselle poursuivra avec vivacité les ennemis dans le Palatinat pendant leur retraite, cherchera à détruire sur-le-champ leur pont du Rhin devant Manheim, les rejettera vers Mayence où les mouvements du général Jourdan pourraient les laisser presque sans subsistances et dans une position gênée, et s'efforcera de s'emparer d'une partie de leur artillerie et même de quelques-uns de leurs magasins.

En opérant de cette sorte, l'armée de Rhin-et-Moselle couvrira efficacement le mouvement des 25,000 hommes qui doivent passer le Rhin, et en dérobera entièrement la connaissance aux Autrichiens. Pour les tromper encore plus sûrement à cet égard, vous aurez soin de faire filer ce corps derrière les autres troupes de l'armée, de le faire marcher pour ainsi dire en masse et avec célérité, en faisant croire d'avance à l'ennemi que ces 25,000 hommes sont destinés pour renforcer l'armée de Sambre-et-Meuse et agir avec elle, ou pour le poursuivre dans le Palatinat.

Le succès de cette opération dépend du secret et des mesures que vous prendrez pour l'arrivée des équipages de pont, et des objets indispensables pour le passage du fleuve, ainsi que des dispositions que vous ferez pour sa réussite, et sur les détails desquelles il est essentiel de s'appesantir.

Plein de confiance dans votre prudence et dans vos talents militaires, le Directoire croit devoir vous laisser la plus grande latitude sur le point où le passage du Rhin devra s'exécuter; mais il sera choisi entre Huningue et Strasbourg. Rapproché d'Huningue, vous enlevez aux émigrés et aux mécontents des départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, l'espoir d'un soulèvement ou même d'une invasion dans cette partie. Vous privez d'ailleurs l'armée autrichienne de ses communications directes avec la Suisse, vous attaquez l'Autriche chez elle, vous menacez et vous enlevez même ses magasins, et vous entrez dans un pays neuf dont les ressources, économisées avec sagesse, peuvent fournir à l'entretien et au complètement de presque tous les services de l'armée de Rhin-et-Moselle.

Un passage près de Strasbourg vous assurera la possession du fort de Kehl et, dès lors, la place de Strasbourg devient la tête de vos magasins et vous offre des ressources incalculables.

Un de vos premiers soins devra donc être, citoyen Général, de choisir et de déterminer le point entre Huningue et Strasbourg, où le passage du Rhin devra être tenté et vous vous empresserez, sans doute, de le faire connaître au Directoire et de disposer avec secret tout ce qui peut en assurer le succès.

Ce serait anticiper sur les événements que de vous prescrire, dès à présent, la marche que vous aurez à tenir lors de votre entrée dans le Brisgau et dans la Souabe. Si le passage du Rhin a lieu du côté d'Huningue, une marche rapide vers Kehl ne peut qu'être avantageuse, et il sera pareillement important de s'emparer des défilés des montagnes, d'enlever Fribourg et de menacer le haut Danube.

Dans tous les cas, il faut surtout que l'ennemi soit trompé, et sur vos forces réelles, et sur vos véritables projets. Par des bruits semés avec adresse, vous augmenterez l'opinion qu'on pourrait avoir de la force disponible de l'armée de Rhin-et-Moselle, et, par des mouvements simulés

vous aurez l'air, pour donner le change aux Autrichiens, de menacer les points sur lesquels votre intention ne sera pas de vous porter. Vous assurerez surtout et vous entretiendrez vos communications en faisant filer et manœuvrer vos ponts avec vous, suivant les mouvements de l'armée et les événements, afin de ménager vos moyens de retraite dans le cas d'un insuccès.

Mais la combinaison de ces diverses opérations qui, quoique éloignées du point d'action de l'armée de Sambre-et-Meuse, ne peuvent devenir indifférentes pour les succès des deux armées, dépend entièrement des circonstances et des manœuvres de l'ennemi. Le Directoire croit inutile de s'étendre sur cet objet; il est convaincu que les mesures que vous adopterez seront celles que la prudence et les événements indiqueront comme les plus avantageuses aux armes de la République, et il se réserve de vous adresser des instructions ultérieures dans le cas où elles deviendraient nécessaires.

La lettre que le Directoire a écrite, le 9 germinal, au général Jourdan, contient l'annonce de dispositions à prendre pour la cessation de l'armistice, et le développement sur la nécessité de prévenir les ennemis à l'ouverture de la présente campagne. Le Directoire vous réfère à cette lettre et regarde comme superflu d'ajouter à son contenu.

Sagesse, vigueur, acharnement contre l'ennemi qui nous force à continuer la guerre; poursuite, intolérance pour les abus de tout genre; maintien de la discipline militaire et de l'esprit patriotique et républicain de l'armée, voilà ce que le Directoire vous recommanderait avec instance, s'il ne savait que vos intentions à cet égard répondent parfaitement aux siennes, et si les services que vous avez rendus à la République n'étaient pas les garants certains de ceux que vous allez encore lui rendre.

Le Tourneur, *président.*

L'armée de Sambre-et-Meuse devait commencer les hostilités en se dirigeant vers la Sieg et la Lahn, afin de forcer l'ennemi à rappeler immédiatement, sur la rive droite du Rhin, les troupes qu'il avait dans le Palatinat et l'électorat de Mayence. Contraints de dégager le Brisgau, le margraviat de Baden et la Souabe, les Autrichiens, en s'agglomérant dans la Vétéravie, devaient faciliter le passage sur la rive droite, à l'armée du Rhin-et-Moselle. Dans le cas où l'ennemi avant d'évacuer le Palatinat voulût hasarder une bataille, le Directoire défendait expressément au général Moreau de la livrer;

il lui recommandait seulement de l'inquiéter sans cesse par des petites affaires d'avant-garde, et surtout lui faisait observer d'éviter toute attaque soit sur le front d'une ligne complète, soit sur le centre ; mais de la diriger uniquement sur une des ailes, méthode qui avait réussi aux Autrichiens et leur avait procuré des succès. L'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse consistant dans un corps de 25,000 hommes, sous les ordres du général Marceau devait, conjointement avec l'armée du Rhin, harceler l'ennemi dans le Palatinat et lorsqu'il en serait entièrement chassé, ce corps passerait sous le commandement du général Moreau qui en extrairait une partie pour effectuer le passage de 25,000 hommes projeté (1) ; quant au lieu convenable à ce dernier projet, le Directoire en laissait le choix au général en lui prescrivant de s'emparer de *Kehl* et de *Fribourg*.

Il borna à ces derniers points ses instructions et se réserva d'en donner de nouvelles lorsque les événements pourraient y donner lieu.

A la fin de la quatrième campagne, il avait été impossible d'empêcher la désertion des volontaires à l'intérieur, l'état de détresse dans lequel se trouvait l'armée, le besoin de repos étaient des motifs assez puissants pour engager les jeunes gens de première réquisition à retourner au sein de leur famille, afin de s'y refaire des fatigues qu'ils avaient éprouvées. Le gouvernement avait pris des mesures vigoureuses pour les obliger à rejoindre leur corps, et l'armée se recruta d'une manière sensible. Dans les premiers jours de floréal, elle se trouvait composée de 72,725 hommes d'infanterie, 7,222 de cavalerie, 2,424 d'artillerie partagés en 8 divisions, avec 148 pièces de canon et 24 obusiers.

Le général Moreau arriva le 1er à son quartier général d'Haguenau, en témoignant sa satisfaction de l'état où

(1) Cette dernière disposition ne fut pas exécutée. (*N. du R.*)

il avait trouvé l'infanterie et du bon esprit qui régnait dans l'armée ; il se plaignit du manque de chevaux dont il demandait 16,000 pour complëter sa cavalerie et son artillerie.

*Le général Moreau au citoyen Carnot, membre du Directoire exécutif.*

Au quartier général, à Haguenau, le 3 floréal an IV (22 avril 1796).

CITOYEN DIRECTEUR,

Je suis arrivé à Haguenau le 1er de ce mois; un accident arrivé à ma voiture m'a empêché d'y arriver la veille.

Notre cavalerie et notre artillerie sont dans un état affreux; il manque, pour le complet de ces deux armes, *environ* 16,000 *chevaux*.

L'infanterie est en assez bon état, mais on m'a dit qu'on *manquait de souliers*. L'armée n'existe que parce qu'elle est extrêmement dispersée; elle l'a été trop tard, de sorte que le théâtre de la guerre se trouve ruiné.

Le prince Charles est arrivé; il est à craindre qu'il ne veuille commencer les hostilités. Je ne sais pas comment nous ferions pour entrer en campagne, faute de chevaux et de fourrages.

J'ai envoyé un courrier à Jourdan pour avoir une conférence à Trèves; nous vous instruirons du résultat (1); il me mande qu'il n'est pas bien en subsistance, mais que l'armée est en état d'agir.

---

(1) A la suite de cette conférence, les généraux en chefs des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse adressèrent au Directoire la lettre qui suit :

Trèves, le 18 floréal an IV (7 mai 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

Nous nous sommes réunis à Trèves, afin de nous concerter sur les mesures à prendre pour ouvrir la campagne, et les moyens à employer pour exécuter les instructions que vous nous avez adressées les 9 et 21 germinal.

Nous devons vous prévenir que la situation des subsistances des deux armées ne nous permet pas de commencer les hostilités; nous avons eu l'honneur de vous écrire plusieurs fois à cet égard, et le citoyen Joubert, l'un de vos commissaires près l'armée de Sambre-et-Meuse, s'est rendu à Paris pour vous dépeindre la situation de cette armée; celle de l'armée de Rhin-et-Moselle est la même. Les places de l'une et de l'autre ne sont point approvisionnées et les troupes ne subsistent que parce qu'elles sont

Je n'ai trouvé ici aucun fonds *pour dépenses extraordinaires et secrètes*, il est indispensable qu'on en envoie, *au moins en mandats*, qu'on tâcherait de faire passer de la manière la plus avantageuse.

---

disséminées sur une grande surface de terrain et qu'elles partagent les subsistances des habitants chez qui elles sont logées.

Nous ne pouvons pas vous assurer, Citoyens directeurs, que l'ennemi ne rompra pas l'armistice avant l'arrivée de nos moyens de subsistance. Quelques mouvements qui ont eu lieu, il y a peu de jours, avaient fait croire au général Jourdan qu'ils avaient l'intention de commencer les hostilités; cependant, les mouvements se sont bornés à quelques changements de troupes, occasionnés par l'arrivée des Saxons.

Les instructions que vous nous avez adressées et que nous tâcherions d'exécuter, si nous pouvions prendre l'offensive, deviendraient nulles, si l'ennemi rompait l'armistice dans ce moment et nous forçait à prendre la défensive. C'est pourquoi nous avons médité sur les mouvements qu'il pourrait faire pour nous attaquer et sur ceux que nous devrions tenter pour nous défendre. Si l'ennemi dirige ses attaques, comme à la fin de la campagne dernière, sur le flanc droit de l'armée de Sambre-et-Meuse, afin de la rejeter derrière la Moselle, il sera nécessaire que celle de Rhin-et-Moselle, si elle n'est pas en mesure de passer le Rhin, fasse un mouvement en avant, afin de menacer les derrières de l'ennemi, et de diviser ses forces. Ce mouvement en avant peut cependant engager une affaire sérieuse, tant avec l'armée de Rhin-et-Moselle, qu'avec la droite de celle de Sambre-et-Meuse; mais, comme vous défendez expressément par vos instructions, de livrer bataille sur la rive gauche du Rhin, et, qu'en nous y conformant nous nous verrions peut-être forcés de reculer devant l'ennemi toutes les fois qu'il menacerait de nous attaquer, nous vous prions de nous autoriser à réunir la gauche de l'armée de Rhin-et-Moselle à la droite de celle de Sambre-et-Meuse, pour s'opposer à la marche de l'ennemi sur la Moselle et le combattre lorsque nous croirons le faire avec avantage.

Si l'ennemi dirige ses attaques sur l'armée de Rhin-et-Moselle, il sera nécessaire que la droite de celle de Sambre-et-Meuse fasse un mouvement en avant pour la seconder. Ce mouvement peut encore occasionner et même nécessiter une affaire sérieuse, tant avec cette droite d'armée, qu'avec la gauche de celle de Rhin-et-Moselle.

Si l'ennemi, en faisant ses efforts pour repousser la droite de l'armée de Sambre-et-Meuse derrière la Moselle, tentait en même temps un passage du Rhin à Coblentz, un mouvement en avant par l'armée de Rhin-et Moselle serait indispensable; car, comme il est impossible de s'opposer au passage du Rhin au-dessous de Coblentz, il faudrait réunir dans cette

Le trentième cheval fournit peu dans ces départements, et leur qualité n'est pas propre à la remonte de la grosse cavalerie.

J'ai envoyé quelques détails sur tous ces objets au ministre de la

---

partie assez de forces pour pouvoir livrer bataille à l'ennemi lorsqu'une partie de ses troupes aurait passé le fleuve, et il faudrait le culbuter vigoureusement; sans quoi l'armée de Sambre-et-Meuse se trouverait coupée en deux parties, Dusseldorff courrait les risques d'être cerné par la rive gauche du Rhin, et la rive gauche de la Moselle tomberait au pouvoir de l'ennemi. Enfin, le résultat d'un pareil succès serait de repousser l'armée de Sambre-et-Meuse derrière la Meuse.

Si l'ennemi se portait vers Dusseldorff avec des forces considérables, et qu'afin de cerner cette place, il menaçât de tenter un passage entre Bonn et Cologne, il serait nécessaire que l'armée de Sambre-et-Meuse fît un mouvement sur la gauche, afin de réunir sur le bas Rhin les troupes indispensables pour s'opposer aux projets de l'ennemi, et celle de Rhin-et-Moselle devrait, pour lors, se porter en avant afin de protéger la droite de celle de Sambre-et-Meuse, qui se trouverait pour ainsi dire isolée.

Enfin, si l'ennemi tentait quelque opération que nous n'avons pas prévue, il faudrait faire les mouvements nécessaires pour s'opposer à ses projets; c'est pourquoi nous croyons qu'il serait utile, dans le cas où il romprait l'armistice et où nous ne serions pas en état de passer le Rhin afin de le rappeler sur la rive droite, que nous fussions autorisés à faire tous les mouvements que nous croirions nécessaires, et à combattre toutes les fois que nous présumerions pouvoir le faire avec avantage, afin de nous opposer à ses projets et de nous donner le temps d'attendre les moyens de prendre l'offensive.

Nous avons étudié avec la plus grande attention, Citoyens directeurs, les instructions que vous nous avez adressées les 9 et 21 germinal, et nous ferons tous nos efforts pour bien les exécuter lorsque nous pourrons prendre l'offensive.

Nous croyons cependant devoir vous adresser quelques observations.

Le passage du Rhin, entre Huningue et Strasbourg, ne peut se faire qu'en se dérobant à l'ennemi. Tous ceux qui ont été tentés jusqu'à présent sur le haut Rhin n'ont pas réussi, parce qu'il n'y a entre ces deux places aucun canal ni embouchure de rivière qui permettent d'y faire des rassemblements de bateaux qui, portés sur des haquets, annoncent toujours l'opération qu'on a projetée et facilitent à l'ennemi les moyens de s'y opposer.

La promptitude et le secret peuvent seuls assurer l'exécution de ce projet de passage dans le moment où l'ennemi sera occupé à s'opposer

guerre, il en rendra compte au Directoire, et j'ose espérer qu'il viendra à notre secours.

---

à la marche de l'armée de Sambre-et-Meuse qui se portera sur la Lahn, et nous avons pensé que la marche du corps commandé par le général Marceau, par derrière l'armée de Rhin-et-Moselle, serait trop longue et découvrirait le but qu'on se propose, puisqu'il faudrait deux décades pour exécuter ce mouvement. Nous avons aussi pensé qu'il serait plus avantageux de faire commander cette expédition par un officier général de l'armée de Rhin-et-Moselle, qui connaîtra mieux le cours du Rhin, les positions et les moyens de passage que le général Marceau, qui n'a jamais fait la guerre dans cette partie ; c'est pourquoi nous vous prions d'autoriser le général Moreau à faire exécuter ce passage par les troupes qui seront les plus rapprochées du point où le passage devra être exécuté, et de faire commander cette expédition par le général de l'armée de Rhin-et-Moselle qu'il jugera y être le plus propre. Le corps du général Marceau resterait dans sa position en avant de Trèves, tant pour s'opposer aux troupes ennemies qui chercheraient à tourner, par la rive gauche du Rhin, l'armée de Sambre-et-Meuse qui serait sur la rive droite, que pour soutenir, en cas de besoin, la gauche de l'armée de Rhin-et-Moselle.

Par votre instruction du 9 germinal, vous prescrivez au général Jourdan de laisser sur la rive gauche du Rhin, tant sous les ordres du général Marceau, que pour former un cordon dans le Hunsdruck, un corps de 30,000 à 35,000 hommes, ce qui réduira le corps de l'armée de Sambre-et-Meuse, agissant sur la rive droite du Rhin, à 35,000 ou 40,000 hommes ; car cette armée est composée de 70,000 combattants présents sous les armes, sans compter les garnisons qui ne sont cependant formées que des dépôts et des compagnies auxiliaires de chaque demi-brigade. Nous avons pensé qu'il était indispensable de se conformer à votre instruction jusqu'au moment où le mouvement rétrograde de l'ennemi sur la rive droite sera bien décidé ; mais nous pensons qu'ensuite, et surtout si le passage de l'armée de Rhin-et-Moselle avait réussi, il serait nécessaire de rappeler de la rive gauche sur la rive droite du Rhin le plus de troupes possible, afin que les deux armées qui se trouveraient sur les deux flancs de l'ennemi, puissent livrer bataille avec succès, et que nous ne devrions laisser sur la rive gauche du Rhin que les troupes nécessaires pour contenir les garnisons d'Erhenbreitstein, Mayence et Manheim.

Nous pensons pareillement qu'il est nécessaire d'approvisionner les places de Venloo, Maëstricht, Luxembourg, Sarrelibre, Bitche, Landau, Strasbourg, etc., afin qu'en cas de revers sur la rive droite du Rhin,

*Cette armée est très découragée, mais elle est bonne*, et, pour peu qu'on vienne à son secours, on peut tout en espérer.

Comptez, Citoyen directeur, sur mon exactitude à vous instruire de tout ce qui pourra intéresser le succès des armes de la République; plein de confiance dans les efforts que fait le gouvernement pour améliorer le sort des armées, j'espère qu'il mettra promptement celle de Rhin-et-Moselle en état de vaincre les ennemis qu'elle a à combattre.

Salut et fraternité.

MOREAU.

D'après des rapports secrets qui annonçaient qu'il se préparait une insurrection dans le Brisgau, le Directoire crut nécessaire de recommander, le 14, à son commissaire et au général Moreau, d'aider par tous les moyens qui se trouvaient en leur pouvoir, aux progrès d'un changement qui pourrait être utile à la République.

La nécessité d'améliorer le sort des militaires avait engagé le Directoire à prendre, le 23 germinal, un arrêté qui fixait la paye sur un nouveau mode. Outre la partie soldée en mandats, et qui se trouvait être la même que celle déterminée par les lois antérieures en assignats, il fut alloué une partie en numéraire payable à

---

elles ne soient pas compromises. Jusqu'à ce moment, les ordres que nous avons donnés pour cet objet, sont restés sans effet à défaut de moyens.

Nous pensons enfin, Citoyens directeurs, que, dans l'offensive comme dans la défensive, il peut se trouver des circonstances qui nous forcent à nous écarter des instructions que vous nous avez adressées. C'est pourquoi, en nous conformant aux points principaux qu'elles contiennent, afin d'atteindre le but que vous vous proposez, nous pensons qu'il serait avantageux de nous laisser plus de latitude sur les moyens à employer et les mouvements à faire pour y parvenir.

Vous pouvez être bien persuadés, citoyens directeurs, qu'il n'existera entre nous d'autre ambition et d'autre rivalité que le désir de bien servir la République; que la plus parfaite union, et même la plus sincère amitié, régneront entre nous; qu'enfin, nous ferons tous nos efforts pour contribuer à amener une paix solide et durable et pour nous rendre dignes de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder.

*Signé :* JOURDAN et MOREAU.

compter du 16 germinal, savoir : 50 francs pour le général en chef, 45 francs pour le général de division, 40 francs pour celui de brigade, et ainsi de suite toujours en diminuant de 5 francs par grade. Le fusilier eut 2 s. 6 d. par jour et les autres militaires non officiers proportionnellement.

Cette mesure pleine de justice procura enfin un peu d'aisance aux militaires et les tira en partie de la détresse où ils étaient plongés.

On se procura des renseignements certains sur le nombre et la position des forces de l'ennemi. Il avait, depuis Rheinfelden jusqu'à Durlach, 7 divisions formant un total de 35,460 hommes d'infanterie, 10,500 de cavalerie et 372 d'artillerie.

Le corps d'armée, sous les ordres du général Wurmser dont le quartier général était à *Worms*, partagé en 4 divisions, pouvait être de 43,000 hommes. Outre cela, 20,000 se trouvaient derrière la Sieg, 6,000 entre *Weisbaden*, *Mayence* et la *Lahn* avec un corps de réserve de 10,000 à Wetzlar. Les garnisons de Mayence, Francfort, Worms et Manheim étaient : la première de 12,600 hommes, la deuxième de 9,000, la troisième de 2,600, et la quatrième de 11,000 hommes. Toutes ces troupes, qui réunies présentaient une masse de 101,800 hommes d'infanterie et de 30,000 de cavalerie, étaient sous les ordres immédiats du prince Charles.

L'état de détresse dans lequel se trouvait l'armée, qui manquait de beaucoup de choses nécessaires pour entrer en campagne, engagea le Directoire à différer encore le commencement des hostilités.

*Le Directoire au général Moreau.*

Paris, le 22 floréal an IV (11 mai 1796).

**Le Directoire exécutif a reçu, Citoyen général, votre lettre du 12 floréal, dans laquelle vous lui rendez compte de la situation où vous avez trouvé l'armée de Rhin-et-Moselle.**

Les événements importants qui ont été amenés par les victoires de l'armée d'Italie semblent devoir influer puissamment sur la campagne du Rhin et même en retarder l'ouverture. Il nous serait sans doute bien avantageux de profiter du trouble et de l'étonnement dans lequel ils ont jeté les Autrichiens, pour entamer les opérations en Allemagne; mais l'état pénible dans lequel vous vous trouvez, ainsi que le général Jourdan, quant aux moyens de transports et de subsistances nécessaires pour mettre des armées en mouvement, nous force nous-mêmes à différer la reprise des hostilités dans cette partie du théâtre de la guerre. Le Directoire pense donc que le résultat de votre conférence avec le général Jourdan n'a point été de provoquer la cessation immédiate de l'armistice, mais seulement de vous mettre en mesure d'observer les mouvements de l'ennemi et même de l'attaquer dans le cas où il romprait le premier la suspension d'armes. Soyons bientôt en état de prévenir cette déclaration de sa part et mettons tout en œuvre pour y parvenir. Les principales facultés d'une armée sont dans la tête habile et active d'un général qui réunit, comme vous, la confiance des troupes et celle du gouvernement. Toutes les armées de la République doivent se servir mutuellement d'exemple : voyez celle d'Italie; son dénuement en tout genre était extrême, elle semblait condamnée, malgré les ordres du Directoire et les soins du ministère, à attendre dans sa position un ennemi richement pourvu; elle a fait un effort pour aller à lui, elle a vaincu et vous savez combien la victoire est fertile en ressources.

La saison actuelle doit refaire votre cavalerie, et la levée du trentième cheval, si l'opération est bien faite, doit en augmenter la force : donnez à sa restauration des soins particuliers, puisque vous ne pouvez pas attendre en ce moment de grands secours des dépôts de remonte.

Le Directoire vous invite, Citoyen général, à lui rendre compte incessamment de ce qui a été résolu dans l'entrevue que vous devez avoir eue le 15, à Trèves, avec le général Jourdan.

*Pour expédition conforme :*
CARNOT, *Président.*

Ce fut pour tâcher d'approvisionner Landau, que le commissaire Haussmann fit une réquisition de 12,000 quintaux de farine à fournir par les départements du Rhin (1). Il ne cacha point au Directoire l'impossibilité

---

(1) Il avait été passé, à Paris, un marché avec des entrepreneurs qui s'engageaient à fournir à l'armée du grain à 24 francs le quintal, payable en numéraire ou en papier au cours, tandis que le rezal, pesant 175 à

où il se trouvait d'approvisionner Strasbourg pour un siège. Il eût fallu, pour y réussir, achever d'*expolier* les départements du Rhin, qui n'avaient que trop souffert depuis le commencement de la guerre, et ce que même l'on ne pouvait faire sans compromettre la subsistance de l'armée. Mais il rassura en même temps le gouvernement sur l'inconvénient de laisser cette place sans approvisionnements de siège, parce qu'à la dernière extrémité, il serait toujours temps d'en venir aux moyens les plus vigoureux pour atteindre le but désiré. Malheur qui n'était encore à craindre, que dans la supposition que l'armée fût pour ainsi dire détruite. Enfin les ennemis se décidèrent à rompre les premiers l'armistice.

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Haguenau, le 2 prairial an IV (21 mai 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

Je vous fais passer, ci-joint, copie de la notification qu'a faite aujourd'hui le général commandant les avant-postes autrichiens au général Beaupuy, commandant l'avant-garde de l'armée de Rhin-et-Moselle.

J'ai, sur-le-champ, donné des ordres pour que l'armée reprenne sa position dans les lignes de la Queich, et j'espère que nous serons en mesure le 12, jour où doivent commencer les hostilités.

A mon retour de Trèves, je me suis occupé de la reconnaissance du Rhin et on apprête actuellement tous les moyens nécessaires pour tenter le passage de ce fleuve; mais, avant de s'en occuper, il est important de voir quels peuvent être les projets des ennemis ; il paraît que leur intention serait de faire leurs premiers efforts contre la droite de l'armée de Sambre-et-Meuse et la gauche de celle de Rhin-et-Moselle et, comme nous vous l'avons écrit de Trèves, le général Jourdan et moi, il est important de les empêcher de pénétrer jusqu'à la Moselle.

---

180 livres, ne valait sur les lieux que 24 francs ; quel gain énorme et quelle friponnerie ! Il fut envoyé de Paris à Strasbourg des voitures chargées de sabots à lisières qui se trouvèrent tous trop petits ; de pareilles chaussures pouvaient-elles convenir à des soldats entrant en campagne ! Les frais de transport triplaient la valeur de la chose. Il serait trop pénible d'entrer dans les détails de tous les genres de friponneries qui avaient lieu. (*N. du R.*)

Les endroits les plus favorables pour un passage sont Strasbourg, où une grande partie des moyens se trouvent réunis, et vis-à-vis Meissenheim, près l'embouchure de la Grafts ; on ferait une fausse attaque vers l'embouchure de l'Ill, entre Gambsheim et Wantzenau, pour occuper les secours qui viendraient du bas Rhin. Le général Reignier est actuellement dans le haut Rhin, où il réglera avec le général Laborde ce qu'il sera bon de faire pour profiter des projets du citoyen Poteratz ; à son retour, je vous rendrai compte du parti que l'on peut tirer de ce point.

Je ne dois pas vous dissimuler que la négligence des départements à fournir le trentième cheval, a rendu cette ressource à peu près nulle, puisque jusqu'à présent on n'a pu en tirer que quinze cents. Les entrepreneurs de ceux de l'artillerie n'en fourniront peut-être aucun, de sorte que nous serons forcés de laisser dans l'inaction quelques compagnies d'artillerie légère. Le vert suppléera au fourrage sec, on ne s'apercevra pas de la disette, si l'avoine ne manque pas.

Le citoyen Haussmann m'a assuré que l'approvisionnement de Landau serait complet dans dix ou douze jours. J'attends avec impatience le général Marescot. Je vous rendrai compte le courrier prochain des changements que je ferai à l'état-major de cette place, conformément aux ordres que j'ai reçus hier de vous. J'annonce à l'ordre de demain la rupture de l'armistice, j'exhorte cette armée, et j'ose espérer que ce ne sera pas en vain, à suivre le bel exemple que nous donne celle d'Italie.

Salut et respect.

MOREAU.

*(A suivre.)*

LA

# GUERRE DE 1870-1871

## JOURNAL DE MARCHE DU 1er CORPS D'ARMÉE (1).

23 *juillet.*

M. le maréchal de Mac-Mahon arrive à Strasbourg, le 23 juillet, à 11 heures du matin, prend immédiatement le commandement du corps par un ordre du jour (n° 1), dans lequel il s'annonce et donne la composition du corps telle qu'elle a été notifiée par le ministre, et telle que tous les officiers de l'état-major l'ont inscrite dans leurs calepins.

Le 23 juillet au matin, il n'y avait à Strasbourg que sa garnison ancienne, c'est-à-dire: 10e bataillon de chasseurs (dépôt), le 13e bataillon de chasseurs en entier, les 18e et 96e de ligne, les 5e, 16e et 20e d'artillerie, la 3e compagnie d'ouvriers d'artillerie, le 2e compagnie du 2e régiment du train d'artillerie, 2 escadrons du 6e chasseurs et la 5e section d'infirmiers.

Dans la journée sont arrivés :

1er zouaves, 1 bataillon ; 1er tirailleurs, 250 hommes ; 11e régiment de chasseurs, 2 escadrons; 16e bataillon de chasseurs ; 74e d'infanterie ; 78e d'infanterie.

La division Douay étant presque complète, on lui donne l'ordre de partir pour Haguenau, où sera seulement la 1re brigade, la 2e restant à Brumath.

(1) Ce journal n'est pas signé.

24 *juillet*.

Le 24, à 4 heures du matin, le général Douay part avec l'infanterie de sa division, moins le 50e qui arrive, d'ailleurs, en gare, le soir à 7 heures, et que l'on fait continuer sur Haguenau ; si bien que, vers 8 heures du soir, la 2e division est complète en infanterie et génie ; il ne lui manque que son artillerie.

Dans la journée du 24, sont arrivés :

3e zouaves ; 3e hussards ; complément du 11e régiment de chasseurs ; 1er bataillon de chasseurs ; 45e d'infanterie.

25 *juillet*.

Arrivaient dans la journée :

8e bataillon de chasseurs ; un détachement du train d'artillerie (112 hommes et 108 chevaux) ; les compléments des 1er et 3e zouaves et du 3e hussards.

Dans la soirée du 25, la nouvelle d'incursion, dans les environs de Wœrth, de patrouilles ennemies, fait donner l'ordre au général Ducrot de partir avec sa division pour Frœschwiller, près Reischoffen ; il devra faire partir sa 1re brigade le 26 au matin, et la 2e brigade le 27. Aussitôt arrivé, il détachera un régiment qui ira occuper Lembach, Climbach, le col du Pigeonnier, par trois compagnies, et la route de Pfaffenbronn, conduisant de Lembach à Soultz ;

Le 3e hussards ira de Brumath à Soultz ;

Le 2e lanciers, de Haguenau à Hatten ;

Le 11e régiment de chasseurs de Brumath à Haguenau, Bischwiller et Soufflenheim ;

Les 3e hussards et 2e lanciers surveilleront la frontière de Wissembourg à Schleithal, de Schleithal à Lauterbourg, et le Rhin de Lauterbourg à Seltz ; le 11e chasseurs observant aussi le Rhin de Seltz jusqu'à Gambsheim.

Les 3e hussards et 2e lanciers devront obéir au général

Ducrot, sous la direction du général de Septeuil qui ira s'installer à Soultz.

26 *juillet.*

Le mouvement de la 1re brigade de la 1re division s'effectue comme il est dit ci-dessus ; elle arrive à Haguenau, vers 10 heures du matin.

Dans l'après-midi, quelques patrouilles ennemies, et une espèce de panique qu'elles causent dans la population, engagent le général Ducrot à envoyer de suite 2 bataillons de la brigade Moréno au général de Bernis à Reischoffen, et un bataillon de la même brigade Moréno à Soultz, au général de Septeuil.

Le 26, sont arrivés :

7e et 8e batteries du 9e, elles ont continué dans la nuit sur Reischoffen ; 36e d'infanterie, 747 hommes ; 2e tirailleurs, 2 bataillons ; 56e d'infanterie ; 7e et 11e batteries du 12e ; 5e et 11e batteries du 9e ; 9e cuirassiers, reparti pour Brumath.

27 *juillet.*

Des bruits de concentration de troupes ennemies ayant couru dans la journée du 26 juillet, le général Ducrot reçoit l'ordre de garnir et de surveiller la frontière de Wissembourg à Lauterbourg et de Lauterbourg à Seltz, en occupant les points importants, de manière à se relier avec le 5e corps d'armée, dont le quartier général est à Bitche. A cet effet, le général Ducrot installe, dans la journée du 27, sa 1re brigade entre Wœrth et Frœschwiller, en plaçant un bataillon à Gunstett. La 2e brigade, partie de Strasbourg dans la nuit du 26 au 27, arrive par le chemin de fer à Reischoffen ; le général Ducrot doit occuper, le lendemain, Climbach et le col du Pigeonnier. Le général Ducrot annonce, par dépêche, que tout est calme dans les environs.

Le 5e escadron du 3e régiment de hussards, arrivé à Strasbourg dans la nuit du 26 au 27, repart en chemin de fer, pour rejoindre son régiment à Soultz-sous-Forêt.

Le 5e escadron du 11e chasseurs, arrivé le 27 au matin à Strasbourg, a été dirigé, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, sur Haguenau.

Dans la journée arrivent :

2 bataillons du 87e de ligne, 1 bataillon du 1er tirailleurs venant de Paris, plus la 5e batterie du 12e régiment appartenant à la 3e division, les 7e et 11e batteries du 12e régiment appartenant à la 4e division; et enfin, les 5e et 11e batteries du 3e régiment, faisant partie de la réserve. Pour compléter l'artillerie du 1er corps, il manque encore 5 batteries divisionnaires et 2 de réserve; ces 7 batteries étaient annoncées pour la journée, mais l'encombrement occasionné sur les voies ferrées par le grand nombre de trains, les a empêché d'arriver jusqu'à présent.

28 *juillet.*

Le général Ducrot, commandant la 1re division d'infanterie du 1er corps, ayant sa gauche très en l'air par suite de l'inoccupation de Stuzzelbronn et Neunhoffen, renonce à occuper le col du Pigeonnier, pour se garder vers Niederbronn et Philippsbourg. Il rapproche le 18e de ligne de Reischoffen et établit le 96e de ligne à Frœschwiller. La ligne des avant-postes passe par Frœschwiller, Neehwiller, Jägerthal et Niederbronn. Le calme paraît partout parfait. La 2e batterie de la 1re division est installée à Reischoffen.

Dans la journée arrivent à Strasbourg:

Les 5e, 9e et 11e batteries du 9e d'artillerie, les 5e, 6e, 10e et 11e batteries du 12e d'artillerie et un bataillon du 36e de ligne.

29 *juillet.*

Le général de Lespars, du corps de Failly, ayant

prévenu, dans la nuit du 28 au 29, qu'il faisait occuper Stüzzelbronn et Neunhoffen, pour se relier avec le général Ducrot, celui-ci abandonne Barenthal et Philippsbourg, qu'il avait occupés, pour se couvrir sur sa gauche, par 2 compagnies chacun, et prend, dans la journée du 29, la position suivante :

96e de ligne à Climbach, avec des avant-postes à Pfaffenschich et au Pigeonnier.

Le 1er zouaves est à Mattstall ; quelques compagnies ont poussé jusqu'à Fleckenstein par le Thalerberg.

Toute la 1re division s'est concentrée dans les environs de Lembach.

La cavalerie de Soultz (3e hussards) s'est mise en relations avec Wissembourg et avec le général Ducrot, par le Pigeonnier, à Pfaffenschich.

Tout indique que les avant-postes ennemis se sont éloignés de la frontière ; le plus rapproché paraît être à Bobenthal.

L'état-major de la division de cavalerie est à Brumath, à partir du 29 (généraux Duhesme et de Nansouty) ; le général de Septeuil est à Soultz.

30 *juillet.*

Le général Ducrot concentre toujours sa division autour de Lembach. Le 96e est à Climbach avec des avant-postes au Pigeonnier et au col du Pigeonnier.

Le 1er zouaves a 3 compagnies à Mattstall, et a poussé jusqu'à Fleckenstein.

La 2e division envoie 2 bataillons du 50e, l'un à Seltz, et l'autre à Soultz, pour soutenir les 2e lanciers et 3e hussards.

31 *juillet.*

Arrivée des 13e et 14e compagnies du train des équipages.

Le général Ducrot fait concourir le 3e hussards, avec le 96e, au service des avant-postes ; il met un peloton à Rott, près Wissembourg, avec mission de se replier la nuit sur Climbach, et une division (1) à Pfaffenschich.

1er *août.*

Le général Douay, couvert à Soultz par le général Ducrot, envoie, à Seltz, le bataillon du 50e qui était à Soultz.

2 *août.*

Le 2 août, arrivent à Strasbourg :

40 hommes et 36 chevaux du 10e dragons ; ordre est donné de les diriger sur Brumath.

Ordre est donné aux escadrons du 6e lanciers, encore à Schlestadt, de se mettre en marche, le 4, pour Brumath.

Le 2 août, les troupes du 1er corps touchent les vivres de campagne.

La 3e division, étant complète le 2 août, reçoit l'ordre de se porter le 3 à Haguenau, et de là, le 4, à Reischoffen, et de déterminer ainsi le départ de la 2e division (général Douay) pour Wissembourg, où elle doit se rendre le 4, et occuper Altenstadt, la Tour-Saint-Paul, Weiler et le col du Pigeonnier. Le 3e hussards doit suivre son mouvement et s'établir au Geissberg; le général Nansouty devant rester à Seltz, avec le 11e chasseurs, jusqu'à ce qu'il soit relevé par le 2e lanciers.

La 1re division devra quitter Reischoffen le 4, et repartir à Lembach. La 4e division quittera Strasbourg le 4, et se portera à Haguenau.

Le général Ducrot, en raison de son ancienneté, doit prendre le commandement de la 2e division.

---

(1) Deux compagnies.

3 *août*.

Le 3 août, le maréchal donne l'ordre, par le télégraphe, à la division Dumesnil (7e corps), à Colmar, de se préparer à prendre le chemin de fer pour venir à Strasbourg, les batteries d'artillerie devant s'y rendre par étapes. Une seconde dépêche télégraphique, au général Conseil-Dumesnil, prescrit le mouvement le 4.

D'après les renseignements reçus le 3, les Bavarois menaceraient Wissembourg; en conséquence, les mouvements ordonnés aux divisions Ducrot et Douai, pour le 4 août, devront s'exécuter le 3.

Ces mouvements exécutés, les troupes du 1er corps se trouveront, le 3 au soir, réparties ainsi qu'il suit :

1re division (Ducrot). Quartier général à Lembach.

1 régiment à Rothweiler; 1 bataillon à Obersteinbach; 1 régiment à Climbach ; 1 brigade à Lembach, comprenant le bataillon de chasseurs ; l'artillerie et le génie à Lembach.

2e division (Douay). Quartier général à Wissembourg.

Troupes réparties entre Weiler, la Tour-Saint-Paul, Wissembourg et Altenstadt, et se reliant, par le col du Pigeonnier, avec la 1re division (Ducrot).

Le bataillon de chasseurs et un bataillon du 50e de ligne à Seltz.

Brigade de cavalerie Septeuil (3e hussards et 11e chasseurs), au Geissberg, chargée d'éclairer la droite de la 2e division jusqu'à Schleithal. Le général de Nansouty, avec le 2e lanciers, sera à Seltz, et aura sous ses ordres les deux bataillons qui s'y trouvent. Il surveillera la frontière depuis Lauterbourg jusqu'à Schleithal, et le Rhin, depuis Lauterbourg jusqu'à Rœschwoog.

Le 6e lanciers surveillera le Rhin, depuis Rœschwoog jusqu'à Strasbourg. Il s'établira à Haguenau et aura des pelotons détachés à Bischwiller et à Soufflenheim. La 3e division (Raoult) doit se porter vite à Reischoffen ; la

4° division (Lartigue), à Strasbourg, doit se porter à Haguenau ; la brigade de cavalerie Michel, 8° et 9° cuirassiers, à Brumath.

Ces mouvements s'exécutent, en partie, dans la journée du 3 et doivent se continuer le 4.

Le 3 au soir, la 1re division avait pris ses positions et occupait, en outre, le col du Pigeonnier.

La 2° division était arrivée à Wissembourg et avait établi son bivouac, le soir, au Geisberg et au Schafbuch, occupant la ville de Wissembourg par un bataillon du 74° de ligne, et la gare, par un bataillon du 1er tirailleurs.

La 3° division était à Haguenau.

*4 août.*

La 4° division quitte Strasbourg et va remplacer la troisième à Haguenau.

La brigade de cavalerie Michel (8° et 9° cuirassiers) se porte à Brumath.

Le général Nansouty et le 2° lanciers sont arrivés à Seltz.

Le 6° lanciers arrive à Haguenau. Deux escadrons de ce régiment, qui étaient encore à Schlestadt, partent pour Strasbourg et Haguenau, où ils doivent arriver le 6. La 3° division (Raoult) se porte sur Reischoffen et occupe, avec un régiment, Frœschwiller, détachant trois compagnies à Mattstall et une compagnie à Neehwiller; avec un autre régiment, Niederbronn, détachant trois régiments à Jägerthal.

Un régiment doit envoyer deux bataillons à Seltz et un à Soultz ; ce mouvement est arrêté par la retraite des troupes de la 2° division qui sont attaquées, dans la matinée, par des forces supérieures.

Dans la matinée du 4 (4 heures du matin), le général Douay envoie le 78° de ligne occcuper le col de Pfaf-

fenschich, par où il pourra se retirer, le cas échéant, sur la position de la 1re division.

La 2e division était donc, à ce moment, répartie ainsi qu'il suit :

16e bataillon de chasseurs à pied, 1 bataillon du 50e de ligne, à Seltz ; 1 bataillon du 74e, à Wissembourg ; 1 bataillon du 1er tirailleurs, à la gare de Wissembourg ; 78e de ligne, au col de Pfaffenschich ; 2 bataillons du 50e de ligne, 2 bataillons du 1er tirailleurs, 2 bataillons du 74e de ligne, au bivouac au Schafbusch.

La division devait prendre, le 4 au matin, les positions prescrites et indiquées plus haut. Les reconnaissances de cavalerie n'avaient rien signalé le matin.

A 6 heures, un corps d'armée bavarois débouche de Schweigen, rejette les tirailleurs français qui occupaient les vignes, sur les hauteurs au nord de Wissembourg, et met ses batteries en position sur ces mêmes hauteurs. A l'abri de cette artillerie, qui ouvre un feu violent sur la ville, l'infanterie cherche à pénétrer de vive force par-dessus les remparts ; elle est repoussée, mais, la porte nord ayant été détruite par les projectiles de l'artillerie, elle pénètre dans la ville, où s'engage un combat de rue avec le bataillon du 74e.

Pendant ce temps, un corps prussien traverse Altenstadt et attaque la gare et le Geissberg par son versant est, et fait pénétrer un détachement dans Wissembourg par la porte sud. L'infanterie du général Douay avait pris position sur les hauteurs en avant de son bivouac et se reliait à la ville par la gare. Après une lutte héroïque de plusieurs heures, elle est obligée de battre en retraite. Elle se retire par la vallée de Steinseltz et les cols de Cléebourg et de Pfaffenschich, sur Climbach. Le général Douay, tué pendant l'action, est remplacé par le général Pellé.

L'ennemi, dont l'infanterie a été fortement engagée, a

dû faire de grosses pertes. La division Douay a perdu environ 1500 hommes, y compris le bataillon du 74e, fait prisonnier dans la ville.

Au commencement de l'action, le général Ducrot avait fait avancer ses troupes au col du Pigeonnier. C'est là que le maréchal, qui avait quitté, le matin, Strasbourg en chemin de fer, et était monté ensuite à cheval à Soultz, rejoint la 1re division. Quand les troupes de cette division arrivèrent au col, la 2e division commençait sa retraite en bon ordre. En même temps on apercevait, outre les deux corps d'armée qui avaient pris part à la lutte, une nombreuse infanterie déboucher entre le Hartwald et la Lauter. En présence de cette supériorité numérique, le maréchal se décida à retirer toutes les troupes des 1re et 2e divisions, et à concentrer tout le 1er corps sur la forte position de Frœschwiller, qui coupe les directions de Bitche et de Saverne. Il ordonna, en conséquence, aux 1re et 2e divisions de se retirer par Climbach, Lembach, Mattstall et Langensoultzbach, sur Frœschwiller. Il envoie l'ordre au général Raoult de se porter également sur Frœschwiller. La 4e division, qui est à Haguenau, devra y arriver également le lendemain 5, et se diriger sur le plateau de Gunstett. La division de cavalerie Duhesme, brigade Michel, est poussée jusqu'à Gunstett et couche, la nuit du 4 au 5, au pied de ce village, sur la rive droite de la Sauerbach. Le maréchal se porte de sa personne à Reischoffen, en passant par Frœschwiller, où il donne des instructions plus détaillées au général Raoult, déjà arrivé.

5 *août*.

Dans la journée du 5, le maréchal, qui avait établi, le matin, son quartier général à Frœschwiller, monta à cheval et fit prendre aux troupes les positions suivantes, sur la rive droite du Sauerbach :

La 1re division s'établit entre Frœschwiller et Neehwiller; la 3e division à Frœschwiller, sa droite appuyée au hameau d'Elsasshausen et sa gauche au contrefort boisé, situé au nord et à gauche de Frœschwiller, en face de Gœrsdorf.

La 4e division se reliait par la gauche à la 3e division et se prolongeait dans la direction de Morsbronn, occupant fortement la route qui va de Gunstett à Eberbach.

La 2e division qui avait combattu la veille fut placée en réserve, en arrière de la 3e division.

La division de cavalerie (général Duhesme, brigade Michel et 2 escadrons de lanciers) dut s'établir en arrière de la droite de la 4e division, la brigade Septeuil en arrière de la 3e division. La division de cuirassiers du général Bonnemain était restée à Reischoffen où se trouvaient également tous les bagages.

Ordre fut donné par le télégraphe au général de Failly, établi à Bitche, de diriger une de ses divisions sur Frœschwiller pour renforcer le 1er corps.

## 6 *août*.

Les reconnaissances de cavalerie rentrées au point du jour, n'avaient pas rencontré l'ennemi sur la rive gauche de la Sauerbach, en avant de nos positions, et rien n'annonçait que nous serions attaqués dans la journée, quand, à 7 heures du matin, des coups de canon se firent entendre du côté de Gœrsdorf, et furent bientôt suivis d'une assez vive fusillade. Le maréchal, qui était monté à cheval au premier coup de canon, crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'une simple reconnaissance; la gauche de la 3e division était seule engagée et contenait facilement l'ennemi; mais celui-ci ne tarda pas à mettre en action de nouvelles batteries d'artillerie, qui ouvrirent le feu sur le centre de nos positions, pendant que de nombreux tirailleurs passaient la rivière et attaquaient notre

centre et notre gauche. Ce n'était encore là, cependant, qu'une fausse attaque destinée à nous tromper sur les véritables intentions de l'ennemi.

Pendant cette première période de la bataille, la 1re division du 7e corps (Conseil-Dumesnil), arrivée, dans la nuit, par le chemin de fer de Strasbourg à Reischoffen, était venue prendre position à la droite de la 2e division, et n'avait pas tardé à entrer en ligne, à la droite de la 3e division, reliant plus solidement cette division avec la 4e.

De son côté, la division de cavalerie de réserve du général Bonnemain avait quitté son bivouac de Reischoffen aux premiers coups de canon, et était venue prendre position en arrière de Frœschwiller, et derrière la 2e division d'infanterie.

Vers 11 heures, l'attaque s'accentua plus vigoureusement et le combat devint général. L'ennemi, qui disposait de forces très considérables, lança, sur le centre et la droite de nos positions, de fortes colonnes d'infanterie, précédées par une nuée de tirailleurs, et soutenues, en arrière, par une puissante artillerie ; 60 à 80 bouches à feu placées en batterie sur les hauteurs de Gunstett, à 2,500 mètres environ d'Elsasshausen, inondaient le champ de bataille de leurs projectiles, et portaient la mort jusque dans nos réserves les plus éloignées. Notre artillerie essaya de contrebattre l'artillerie ennemie avec ses pièces de 12 ; mais elle en reconnut bientôt l'impossibilité. Nous acquîmes la triste certitude que les canons prussiens portaient beaucoup plus loin et plus juste que les nôtres.

Attaquées par des forces trois fois supérieures, nos troupes soutinrent longtemps cette lutte inégale, et, sur plusieurs points, repoussèrent l'ennemi. A gauche, nous soutînmes le combat avec avantage contre les Bavarois qui essayèrent, en vain, d'enlever nos positions. Mais, accablées par le nombre, épuisées de fatigue et menacées

d'être tournées par des masses profondes d'infanterie, les troupes de la 4e division plièrent et abandonnèrent leurs positions.

Il était 3 heures. Les Prussiens gagnaient du terrain, au centre et à droite; toutes nos réserves avaient été successivement engagées, et, malgré de vigoureux retours offensifs, malgré plusieurs charges brillantes de cavalerie et les feux bien dirigés de notre artillerie, qui, dans cette journée, fit des prodiges de valeur, la marche en avant de l'ennemi ne put être arrêtée. Le maréchal, craignant d'être enveloppé et coupé de sa ligne de communication, ordonna la retraite sur Saverne. Elle s'effectua en assez bon ordre, sous la protection de la 1re division qui avait le moins souffert pendant la bataille et dont la ferme attitude, aux derniers moments de la lutte, empêcha l'ennemi de nous poursuivre avec vigueur.

La 1re division opéra sa retraite sur la Petite-Pierre; le reste des troupes sur Reischoffen et Niederbronn, et ensuite sur Saverne, à l'exception de quelques hommes isolés qui prirent la route de Bitche.

A Niederbronn, nous trouvâmes une division du Ve corps, qui venait d'y arriver. Le maréchal lui fit prendre position pour protéger au besoin la retraite du Ier corps; mais l'ennemi se contenta de lancer quelques obus, et notre retraite ne fut pas sérieusement inquiétée.

Nos pertes, dans cette journée, étaient de 4 à 5,000 hommes, tués, ou blessés, ou disparus. Celles de l'infanterie ennemie exposée aux feux de nos chassepots, devaient être beaucoup plus considérables, en tués et blessés.

Nous avions lutté pendant neuf heures contre plus de 100,000 hommes, et le 1er corps, y compris la division Conseil-Dumesnil et la division de cuirassiers, ne comptait que 35,000 combattants.

(*A suivre.*)

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES

### REVUES FRANÇAISES

**Revue du Cercle militaire.** 1er avril 1899. — Le Mois militaire. — Préparation de la section à son rôle d'unité de combat par le feu (*suite*). — Une Conférence de garnison : les Alpes franco-italiennes (*fin*). — Nos Alpins jugés par les Anglais. — Tactique étrangère. Allemagne. Travail sur la carte (*fin*).

— 8 avril. — Une Manœuvre à double action sur la carte. — Une course de fonds : Moulins—Paris—Moulins. — La nouvelle organisation des corps d'armée prussiens. — Les ressources chevalines de l'Italie.

— 15 avril. — Note sur l'emploi des feux du canon de 90 avec goniomètre. — L'application de la nouvelle loi militaire en Allemagne. — La question chevaline.

— 22 avril. — Tactique étrangère. Allemagne. Travail sur la carte. — Note sur l'emploi des feux du canon de 90 avec goniomètre (*suite*). — Nouvelle organisation du ministère de la guerre en Angleterre. — Etudes sur l'artillerie de campagne autrichienne.

— 29 avril. — Le mois militaire. — Note sur l'emploi des feux du canon de 90 avec goniomètre (*fin*). — Budgets naval et militaire en Angleterre. Budget de la marine. — La guerre contemporaine et la question d'Orient.

**Journal des Sciences militaires.** Avril 1899. — Maximes napoléoniennes. Répertoire militaire (*suite*), par M. le général Grisot. — Organisation et direction d'exercices de tactique appliquée dans les corps de troupe, par M. le major baron Casimir de Lutgendorff. — L'aérostation militaire en France et à l'étranger (suite), par M. le commandant Bornecque. — L'orientation nouvelle de la tactique de cavalerie, par M. le commandant Picard. — L'avancement de l'avenir et le rajeunissement des cadres de l'armée (*suite*), par M. Charles Roche. — La Guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de Silésie (1741-1742) (*suite*). — A propos de la loi sur le recrutement, par M. le commandant Ragbot.

**Revue de Cavalerie.** Avril 1899. — Bases d'instruction, par « Un 'gulier ». — Essai sur la bataille de Villiers (30 novembre 1870-

30 novembre 1898). — Aux manœuvres et à la guerre (*fin*). — La cavalerie au combat dans les guerres de l'avenir. Études de tactique appliquée. Deuxième partie : Combat des grandes unités, par P. S. — Les Courses militaires. Conseils pratiques.

**Revue d'Artillerie**. Avril 1899. — Navires de guerre et batteries de côte. Opérations de l'escadre américaine à Santiago-de-Cuba, par le capitaine d'artillerie C. Benoit. — Les exercices de service en campagne dans le groupe de batteries, par le capitaine d'artillerie G. Aubrat. — Pistolets automatiques, par le capitaine d'artillerie N. Parra. — Le terrain chez soi ou contribution à l'organisation des exercices sur la carte, par le capitaine d'artillerie F. Morelle. — Appareils de pointage de siège et de place proposés par le lieutenant van Royen, de l'artillerie hollandaise, par le lieutenant d'artillerie M. C. Curey.

**Revue du Génie militaire**. Avril 1899. — Organisation et fonctionnement du service de la télégraphie militaire, par A. P. — Travaux du génie américain devant Santiago, par A. P. — Analyse et extraits de la correspondance de Vauban (*suite*), par M. A. de Rochas. — Pont-levis sans contrepoids et à galets fixes, par L. B. — Sur l'essai à chaud des produits hydrauliques.

**Revue du Service de l'Intendance militaire**. Mars-avril 1899. — Les conditions de la guerre sur mer, par M. Ch. Dupuis. — Falsification des farines, par M. Balland. — Étude sur l'alimentation publique dans ses rapports avec l'alimentation des armées, par M. Sardou. — Monographie agricole du département du Gard, par M. Chausit. — Recherches expérimentales sur les propriétés physiques des étoffes employées dans l'armée, par M. le docteur P. Kolb.

**Carnet de la Sabretache**. Avril 1899. — La dernière campagne de Marceau, d'après ses lettres inédites. — Extraits du registre d'ordre de l'armée d'observation (1799). — Un blessé de Leipzig, 16 octobre 1813. — Deux notes autobiographiques sur le maréchal Vaillant.

**Revue maritime**. Avril 1899. — Mémoires : Historique du service de la mousqueterie dans la marine, depuis Richelieu jusqu'à nos jours. — Projet de règlement ayant pour objet de prévenir les abordages en temps de brume. — Marines étrangères : La guerre hispano-américaine. — La guerre hispano-américaine et ses résultats. — Journal d'un officier espagnol au siège de Santiago. — Télégraphie sans fils (modifications aux appareils Macconi). — La télégraphie sans fils, son utilisation au point de vue militaire et nautique. — Communications électriques avec les phares et les bateaux-feux. — Situation stratégique de l'Angleterre dans l'Atlantique nord. — Les défenses de l'Angleterre et sa situation en Extrême-Orient. — Le *Formidable*, cuirassé anglais.

— Transformation du *Dandolo*, cuirassé italien. — Rapport du chef du bureau des constructions neuves et des réparations de la marine américaine. — Les nouvelles canonnières américaines. — Mouvement de la marine marchande américaine en 1897-1898. — Un nouveau cargo-boat allemand. — Développement du commerce maritime allemand. — Essais d une plaque Krupp de 152mm.

**Revue des Deux Mondes.** 1er avril 1899. — La Duchesse de Bourgogne à la cour. Les années heureuses, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. (Pendant toute la première partie de la guerre de la Succession d'Espagne et malgré les deuils de la famille royale et les malheurs publics, Louis XIV, voulant montrer que son âme n'en est point abattue, encourage les fêtes et les divertissements donnés à Versailles en l'honneur de la duchesse de Bourgogne.) — Napoléon III et l'Italie. IV. La Faute de l'Autriche, par G. ROTHAN. (Voyage de M. de Cavour à Paris et entrevue de Napoléon III avec Kossuth; par sa sommation au Piémont, du 22 avril, l'Autriche s'aliène l'opinion en Europe, et, n'étant pas attaquée, se prive du droit de réclamer le secours de la Confédération germanique.)

— 15 avril 1899. — Voyage de la duchesse de Guiche en France en 1801, par M. le marquis DE GABRIAC. (Entrevue de la duchesse de Guiche avec Fouché et la femme du Premier Consul; Bonaparte, tout en se montrant nettement opposé à toute restauration monarchique, semble disposé à témoigner une réelle bonne grâce au parti royaliste, dans l'espoir de désarmer ou au moins de diviser les anciens émigrés.) — La France du Levant. Les causes du déclin, par M. Étienne LAMY. (Après avoir survécu à notre prépondérance politique et à notre primauté commerciale en Orient, notre protectorat religieux lui-même a subi de sérieuses atteintes: développement des sociétés et des œuvres russes et protestantes, tendance des catholiques eux-mêmes à se réclamer de leur nationalité.)

**Revue de Paris.** 15 avril 1899. — L'Angleterre protectionniste, par Victor BÉRARD. (Grandeur et décadence du port de Liverpool; conséquences du percement de l'isthme de Suez et de l'éveil industriel de l'Allemagne pour le commerce anglais; le *fair trade* et les projets de M. Chamberlain.)

**Le Correspondant.** 25 avril 1899. — Le service d'un an en combinaison avec l'armée de métier, par le comte G. DE VILLEBOIS-MAREUIL. (L'auteur, considérant que le régime de la loi du 15 juillet 1889 n'a favorisé ni notre développement militaire ni notre développement social, propose de lui substituer le service universel et le service professionnel combinés. « Le service universel, réduit à la durée d'un an, son minimum

nécessaire, généralisera l'instruction militaire dans la nation ; le service professionnel, en spécialisant le soldat, conservera la tradition militaire et assurera la consistance de la masse à l'heure de la mobilisation. »)

**Revue des questions historiques.** 1er avril 1899. — Un cas d'insubordination militaire : Dumouriez contre Luckner (juillet 1792), par M. Arthur DE GANNIERS. (Dumouriez, irrité de l'hostilité que lui témoignent Luckner et Lafayette, et fort de l'autorité qu'il a sur l'esprit du roi, saisit le prétexte d'un mouvement offensif des Autrichiens sur Orchies et Bavay, pour éluder les ordres de Luckner, et fait juge du conflit l'Assemblée législative.)

**La Révolution française.** 14 avril 1899. — Une sédition militaire à Rome en l'an VI (*suite et fin*), par J. VINGTRINIER.

**Souvenirs et Mémoires.** 15 avril 1899. — Variétés historiques. (Curieuse lettre adressée à Joséphine, en ventôse an VIII, par Chanvrier, de Croissy, et relative à l'achat de la Malmaison. — Mémoires de MERCIER DU ROCHER (*suite*). (Plusieurs détails intéressants sur l'état d'esprit et les premiers soulèvements dans le département des Deux-Sèvres, en 1792.)

**Le Carnet historique et littéraire.** 15 avril 1899. — La campagne de Murat en 1815 (*suite*), par le baron A. LUMBROSO. — Lettres de Marmont à Perregaux, par le baron DURRIEU. — Un complot en 1809; extrait des Mémoires du maréchal Jourdan, par le vicomte DE GROUCHY. — Un rapport inédit de Bonaparte au Directoire. — Un Commissaire des guerres pendant le premier Empire : Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), communication de M. le vicomte DE GROUCHY.

---

## REVUE DES LIVRES.

### LIVRES ÉTRANGERS.

#### *Angleterre.*

**Primer of tactics, Fortification, Topography and Military Law** (Blackwood and Sons), CAPT. C. P. LYNDEN BELL'S.

**China**, par le professeur R. K. DOUGLAS.

**Austria**, par M. SIDNEY WHITMAN.

Ces deux ouvrages font partie d'une collection de 50 volumes, portant la dénomination de « The Story of Nations », qui est publiée à Londres : E. Fisher Unwin.

**Correspondence, respecting the Affairs of China** (Livre Bleu). London, Eyre and Spottiswoode, 1899. In-fol. — Cette publication présente la correspondance officielle échangée entre le Ministre d'Angleterre à Pékin et le Foreign-Office à Londres, au sujet des événements de Chine, de mars 1898 à février 1899.

**Notes on Organisation and Equipment « Subject G »**, by lieutenant-colonel H. M. E. Brunker. London, William Clowes, 1899. In-8°. — C'est un aide-mémoire complet et très bien ordonné pour tout ce qui a trait aux forces de terres régulières, auxiliaires, coloniales de la Grande-Bretagne.

**The Attack on the Farm**, by Andrew W. Arnold. London, White, 1899. In-8°. — Série d'esquisses rapides et bien écrites, présentant des anecdotes de la guerre franco-allemande.

**Officer's Field note and Sketch Book and Reconnaissance** (aide-mémoire), by lieutenant-colonel E. Gunter. London, Clowes, 1899. In-8. — C'est une encyclopédie avec répertoire alphabétique de tous les sujets utiles à l'officier anglais en campagne.

**Comrades All**, by M. Walter J. Mathams London, Chatto and Windus, 1899. In-8. — C'est un petit cours de devoirs moraux à l'usage des jeunes soldats, pour lequel le field-marschal lord Roberts a écrit une introduction. L'auteur qui a écrit, sous le titre de : « Jack Ahoy ! » un livre de même nature à l'usage des marins, y développe cette double thèse que, dans l'armée comme dans la vie civile, la discipline est la première vertu à pratiquer, et que chaque soldat peut contribuer à rendre l'armée plus solide et, par conséquent, sa patrie plus forte.

**The Elements of Physical Education**, by David Lennox. London, Blackwood, 1899. In-8°. — C'est un petit traité d'exercices physiques, basé sur les principes de l'organisme humain.

**War medals and Decorations Issued to the British Military and naval Heroles**, from 1538, to 1898, by D. Hastings Irwin. London, Upcott Gill, 1899. In-8°.

**Journal of the Royal united Service Institution**, april 1899 :

1° Étude sur les leçons de la guerre hispano-américaine, par le vice-amiral Colomb ;

2° Étude sur la cavalerie anglaise, par un officier de cavalerie.

*États-Unis d'Amérique.*

OUVRAGES PARUS SUR LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE.

**Rapports officiels du département de la guerre pour l'année 1898.** — Les documents les plus intéressants, concernant la guerre

hispano-américaine, se trouvent dans la série des rapports officiels que font paraître, chaque année, les chefs de l'armée et les différents bureaux des ministères de la guerre et de la marine.

Ceux de l'année 1898 donnent, pour chacune des branches de l'armée et de l'administration militaire, l'historique de son rôle dans les événements de la guerre. Les plus importants à consulter sont ceux : *du Ministre de la guerre, — du Commandant en chef de l'armée, — de l'Adjudant général, — du Quarter-Master général, — de l'Inspecteur général, — du Directeur de l'artillerie, — du Commissaire général des subsistances, — du Médecin chef, — du Ministre de la marine.*

Ces rapports ont été imprimés et édités par l'imprimerie officielle du gouvernement à Washington.

**In Cuba with Shafter**. New-York, Scribner's sons, 1899. In-8°. — « A Cuba avec Shafter » est l'œuvre du lieutenant d'artillerie JOHN D. MILEY, lieutenant-colonel des volontaires et chef d'état-major du général Shafter pendant la guerre hispano-américaine.

Cet ouvrage, qui est l'historique de l'expédition conduite contre Santiago-de-Cuba, donne d'intéressants détails sur la réunion du corps expéditionnaire, son transport, les combats devant Santiago et la reddition de la place et des différentes villes de la province.

**Our Navy in the War with Spain**. New-York, Scribner's sons, 1899. In-8°. — Ce livre est un historique du rôle joué par la marine américaine pendant la guerre. Son auteur, M. JOHN R. SPEARS, n'a pas assisté à la campagne; mais il a puisé ses renseignements aux sources officielles, et son ouvrage peut être consulté avec intérêt.

**The American War with Spain**. London, Hutchinson, 1899. In-8°. — « La guerre hispano-américaine », par M. CH. MORRIS, est l'historique sommaire des différents événements survenus dans le conflit entre les États-Unis et l'Espagne. Il peut être consulté à titre de renseignement.

**The Cubban and Porto-Rico Campaigns**. New-York, Scribner's sons. In-8°. — Dans l'ouvrage intitulé : « Les campagnes de Cuba et de Porto-Rico », M. RICHARD HARDING DAVIS, qui fut correspondant de journaux sur le théâtre de la guerre, a réuni les différents articles écrits par lui pendant le conflit et leur a donné la forme d'un historique des événements qui se sont déroulés à Cuba et à Porto-Rico.

**The Spanish War in the Century Magazine**. — Le *Century Magazine*, revue publiée à New-York, Union-Square, a donné, depuis le mois d'octobre 1898, une série d'articles sur la guerre hispano-américaine,

écrits par les officiers qui y ont pris part. Les articles déjà parus sont ceux de :

**L'Histoire du « Maine »**, par le capitaine SIGSBEE, commandant ce navire.

**L'Échouage du Merrimac**, par le lieutenant HOBSON.

**La Campagne de Santiago**, par le général SHAFTER.

**La Campagne de Manille**, par le général GREENE.

**La Bataille navale de Santiago**, par l'amiral SAMPSON.

*Espagne.*

**Apuntes (Notes) sobre la Administracion militar en la guerra Franco-Alemana**, par LAUREANO TENREIRO, officier d'administration de 1re classe, professeur à l'Académie d'Avila. Madrid, imprimerie du corps administratif de l'armée, 1899.

*Russie.*

**Messager historique russe.** — Mémoires de la comtesse Golovine (1766-1870). (Ces mémoires, relatifs aux dernières années du règne de Catherine II, abondent en détails caractéristiques sur les mœurs du Palais et sur les rapports des dignitaires russes avec les personnes de la famille impériale.) — Le Drapeau russe en Asie centrale. (Recueil d'articles intéressant la pénétration russe au Turkestan, de 1853 à 1871, et publiés d'après les notes laissées par le général-gouverneur von Kaufmann.) — Les Mémoires de Bismarck et les Mémoires sur Bismarck.

## LIVRES FRANÇAIS.

**La Carte de France (1750-1898).** — Étude historique, par le colonel BERTHAUT, chef de la section de cartographie. 2 vol. Imprimerie du service géographique, 1898 et 1899. (En vente à la librairie Gauthier-Villars, Paris.) — Le premier volume, consacré à l'historique proprement dit, traite de la carte de Cassini, des travaux des ingénieurs géographes du premier Empire, des études des commissions et des actes de la direction, relativement à l'établissement de la carte au 80.000e. — Le second volume traite de l'exécution, de la publication et de la revision de cette dernière carte, ainsi que des cartes qui en sont dérivées. Dans un chapitre, qui n'est pas le moins intéressant, l'auteur envisage l'avenir et discute « les bases de la nouvelle carte de France, celle que tout le monde réclame et qui répondra aux besoins toujours grandissants de la science et de l'industrie ». Enfin, un très intéressant tableau chronolo-

gique donne les noms des nombreux ingénieurs géographes et officiers d'état-major qui ont coopéré à cette œuvre magistrale.

Cette étude historique des travaux officiels de la cartographie française est la première tentative de ce genre. Par le grand nombre des reproductions de fragments de cartes ou d'instruments différents, elle permet de suivre pas à pas les progrès accomplis, de se rendre compte de la nécessité d'un corps d'ingénieurs géographes experts dans un art qui exige du goût et une pratique constante, de constater l'utilité de ces travaux qui intéressent tout le monde aujourd'hui, le militaire et l'ingénieur, le savant et le voyageur. Ainsi que le fait remarquer, dans la préface de cet ouvrage, M. le général de la Noë, alors directeur du service géographique de l'armée, il faut prévoir une nouvelle période de grande activité topographique, et l'on ne peut qu'être reconnaissant envers le colonel Berthaut d'avoir mis en relief, d'une façon si remarquable, les titres glorieux des anciens géographes.

**Les Historiques des corps de troupe.** — *Le 115ᵉ d'infanterie*, par le lieutenant BERTHON. — *Le 59ᵉ*, par le lieutenant MAURY. — *Le 57ᵉ*, par le lieutenant-colonel DE VILLE D'AVRAY. — Voici un genre de publications que l'on ne saurait trop encourager. Le premier est un historique complet; les deux autres sont des abrégés destinés surtout à permettre à chacun de conserver le souvenir de cette famille où il reçoit l'instruction militaire, sans laquelle il n'y a pas de véritable citoyen. — Avoir servi au 57ᵉ et ignorer les hauts faits de la *terrible* 57ᵉ demi-brigade que rien n'arrête ; sortir du 59ᵉ et ne pas connaître ce que fit le régiment de Bourgogne à Denain, journée qui sauva la France de l'invasion ; la 59ᵉ demi-brigade à cette vaillante armée de Sambre-et-Meuse; le 59ᵉ régiment au pont de Greuzbourg, en 1805, sous le colonel Lacué, sont des choses qui ne sont plus admissibles aujourd'hui. — Quant aux historiques complets, tels que celui du 115ᵉ, on ne peut que savoir gré aux officiers qui, comme le lieutenant Berthon, ne se contentent pas de fouiller tous les documents pour en extraire ce qui concerne le régiment, mais cherchent, en outre, à commenter leur texte par des cartes, des plans et des dessins. Et, cependant, il reste encore à faire. On a bien constitué, en quelque sorte, l'état civil du corps, c'est-à-dire sa filiation depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; on a aussi retrouvé la màjeure partie des faits d'armes les plus remarquables, c'est-à-dire ouvert le livre d'or. Mais il y aurait encore à rechercher les mœurs et coutumes, les habitudes et procédés spéciaux à la famille, ce qui la caractérise et la différencie des voisines. Assurément, la besogne est complexe et parfois difficile, sinon impossible. Pour la mener à bonne fin, il faudrait d'abord retrouver des documents, spécialement les livres d'ordres, dont le capitaine de la Jonquière a su tirer

un si excellent parti. On trouverait peut-être aussi d'utiles renseignements en compulsant avec soin les mémoires, dont le nombre va chaque jour grandissant, particulièrement ceux des officiers qui ont servi longtemps dans les corps comme capitaines et colonels. Les manières de vivre, de marcher, de camper, de se battre n'ont pas été les mêmes à toutes les époques ni dans tous les régiments. Combien seraient utiles des renseignements précis à cet égard, et où seraient-ils mieux placés que dans les historiques des corps de troupe ! Ceux-ci ne deviendraient-ils pas alors le complément indispensable de l'histoire générale, en fournissant des détails circonstanciés sur les manœuvres et la tactique.

**Serurier**, par Louis Tuetey. Paris, Berger-Levrault, 1899. In-8°. — Le maréchal Serurier est un de ces officiers de l'ancien régime qui formèrent le fonds des cadres de la jeune armée républicaine et lui transmirent les traditions d'honneur et de discipline, indispensables à tout corps de troupe. Sa bravoure, son caractère, sa probité en font un modèle de toutes les vertus guerrières, et c'est à juste titre qu'il gouverna les Invalides de 1804 à 1815. M. Tuetey a patiemment recueilli tous les documents nécessaires à la connaissance de cette belle figure militaire ; il les a mis en œuvre avec talent. Il est à désirer qu'il poursuive des études de ce genre, qui présentent aux officiers les meilleurs exemples de patriotisme, d'abnégation et d'énergie, qualités plus indispensables que jamais dans l'armée.

**La Fortification de campagne combinée avec la Tactique**, par le capitaine E. Chatillon, instructeur à l'École de tir du camp du Ruchard. Paris, Chapelot, 1899. In-16. — Après avoir étudié sur des exemples historiques le rôle que peut jouer la fortification soit pour une avant-garde ou une arrière-garde, soit encore dans un champ de bataille défensif, ou plus généralement dans la bataille, ou même dans l'organisation d'une région fortifiée, l'auteur conclut que la fortification ne doit servir qu'à économiser le plus possible des troupes destinées au combat de front ou d'usure, afin de porter au maximum celles qui sont chargées de l'attaque décisive ; ou, suivant l'expression de Napoléon, à permettre « l'économie des forces sur le front secondaire, la prodigalité sur le front décisif ».

Dans la marche en avant, elle peut servir encore à créer les débouchés ou à limiter les reculs. Mais, dans aucun cas, elle ne doit être regardée comme un frein à l'esprit d'offensive, qu'elle doit au contraire exalter, et qui doit toujours, et avant tout, être préconisé.

**L'Expédition militaire en Tunisie**. Paris, H.-Charles Lavauzelle. 1899, In-8°. — Cet ouvrage est divisé en deux parties : un historique succinct

de l'expédition ; un appendice intitulé : « Annexes », comprenant, sous des rubriques diverses, des observations, des morceaux de rédaction, où sont développés certains épisodes qui n'ont été que résumés ou indiqués dans la première partie. Ainsi, la prise de Sfax, condensée dans une demi-page de l'historique, est développée à loisir aux annexes nos XXVI et XXVII.

Malgré cette composition morcelée, l'ouvrage est intéressant et exact. Indépendamment des documents officiels cités, rapports hebdomadaires du lieutenant-colonel Mille, extraits de journaux de marches et d'opérations, rapport sur les opérations de la 7e brigade dans sa marche de Sousse sur Kairouan, résumé historique des marches et opérations de l'artillerie, il semble que l'auteur anonyme a eu à sa disposition d'autres pièces importantes, provenant sans doute des archives d'Algérie et de Tunisie.

**L'Artillerie** (France, Allemagne, Angleterre, Italie, Russie, États-Unis, Japon), par le commandant VALLIER. Paris, Carré et Naud, 1899. In-8°. — Comme le dit lui-même l'auteur, la première partie de cet ouvrage contient « des indications sur le matériel d'artillerie, les conditions auxquelles il doit satisfaire et les règles essentielles de son emploi ». La deuxième concerne, pour toutes les puissances européennes, les États-Unis et le Japon, l'organisation générale et celle des services techniques, celle du personnel des troupes « d'artillerie combattantes, enfin les points les plus essentiels relatifs à leur matériel d'artillerie ». Cette description « commence par la France, avec laquelle le lecteur est le plus familiarisé, de telle sorte qu'il se rende ensuite plus aisément compte, par comparaison, des renseignements relatifs aux autres pays ». « Enfin, en passant en revue chaque pays, l'auteur signale les usines d'artillerie placées sur son territoire, leur puissance de production, la nature de leurs produits, la tendance de leurs recherches ».

**Les Anglais en France après la paix d'Amiens**, impressions de voyage de sir John Carr. Étude, traduction et notes, par ALBERT BABEAU. Paris, Plon, 1898. In-18. — De cet ouvrage se dégage une impression très nette de ce qu'était la société française à la fin du Consulat, des préoccupations, des sentiments qui l'animaient.

**Mémoires du comte de Moré (1758-1837)**, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par M. GEOFFROY DE GRANDMAISON et le comte DE PONTGIBAUD. Paris, A. Picard, 1898. — Contribution très intéressante à l'histoire de la guerre pour l'indépendance des États-Unis, le comte de Moré ayant été aide de camp de Lafayette. Consulter,

au sujet du marquis de la Rouërie, dont il est question pag curieux ouvrage de G. Lenôtre, librairie académique Didier, Perr Paris, 1899.

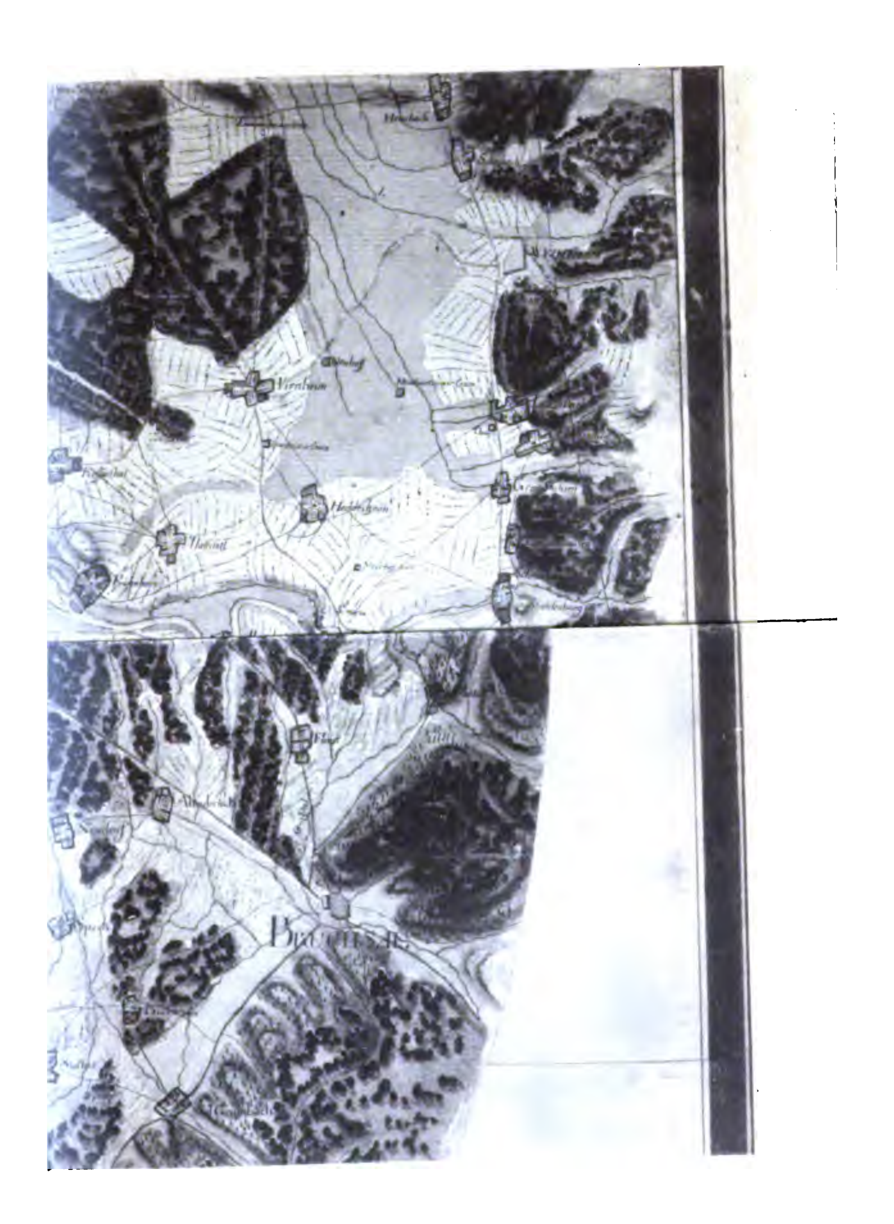
**Tour du Monde** (16 et 23 juillet 1898). *Monographie d'un pirates,* par le commandant Verraux, de l'état-major du 20e co mée. — L'auteur a servi activement au Tonkin. Il a observé le p mœurs des habitants. Tout en marchant, bivouaquant et comb il a réfléchi et pris des notes. Ses souvenirs sont précis ; il les avec charme ; il nous initie à cette existence annamite, si différ la nôtre. Rien de plus attachant que ces récits à l'allure vive, descriptions précises du pays.

**Programme élémentaire de gymnastique rationnelle à des militaires**, par C. Vuillemin, médecin-major de 1re classe pital militaire Saint-Martin. Toulouse, Privat, 1899. In-16.

---

*Le Gérant :* R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Ce, 2, rue Christine.



# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

N° 3 Juin 1899

SOMMAIRE

*L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux XVII*e *et XVIII*e *siècles.* (Suite.)

*Les historiographes militaires aux armées. — Armée de Rhin-et-Moselle.* (*Campagne de* 1796.) (Suite.)

*La guerre de* 1870-1871. — *Historique du V*e *corps d'armée.*

*Bulletin bibliographique.*

# L'ORIGINE DES GRANDES MANŒUVRES

## LES CAMPS D'INSTRUCTION AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

### CHAPITRE PREMIER.

#### LES CAMPS D'INSTRUCTION SOUS LOUIS XIV.

(*Suite.*)

*Par suite de la guerre avec l'Espagne* (1), *il n'y eut pas de camps d'instruction en* 1684. *A partir de l'année*

(1) L'Espagne déclara la guerre à la France le 26 octobre 1683. Les hostilités commencèrent immédiatement. La campagne de 1684 fut mar-

*suivante, les travaux de dérivation de l'Eure occupent un grand nombre de régiments d'infanterie, qui viennent camper aux environs de Maintenon* (1). *Les rassemblements organisés sur divers points du royaume, de* 1685 *à* 1688, *ne comportent donc que des troupes à cheval.*

*Ils sont établis dans des conditions analogues à celles qui ont été précédemment indiquées et sur les mêmes rivières. On trouve cependant un camp de cavalerie sur l'Adour* (2)*; les troupes ainsi réunies pouvaient, le cas échéant, constituer un corps d'observation prêt à intervenir sur la frontière d'Espagne.*

*L'institution tend à revêtir un caractère définitif, comme on peut en juger par cette note placée en tête du volume contenant la correspondance relative aux camps de* 1687 *:*

« Le roi ayant trouvé, par l'expérience des années passées, que rien ne maintenait mieux sa cavalerie et ses dragons dans une exacte discipline et l'exercice de l'art militaire que de les faire camper pendant deux ou trois mois, Sa Majesté résolut d'en user de même cette cam-

---

quée par la prise de Luxembourg et le malheureux siège de Girone; elle se termina par la trêve de Ratisbonne (août 1684).

(1) Les hommes furent exclusivement occupés comme travailleurs. Cet emploi de la main-d'œuvre militaire était d'ailleurs fréquent à cette époque; c'est à lui que Vauban eut recours, en grande partie, pour édifier sa formidable barrière de fortifications.

Dans la présente étude, nous n'avons pas à nous occuper des nombreux rassemblements de troupes qui furent organisés dans ce but, et qui sont tout à fait étrangers à l'instruction.

(2) *Ordonnance du* 3 *mai* 1685 pour la réunion d'un corps sur l'Adour, commandé par le marquis de Boufflers. Des ordonnances du 29 avril précédent avaient organisé quatre autres camps dans le nord et l'est de la France.

Voir, pour 1686, les *Ordonnances* des 25 *et* 28 *avril* et du 1er *mai*, relatives à l'établissement de camps en Flandre, sur l'Adour, la Sarre et la Saône.

pagne et d'ordonner qu'on la ferait assembler partie sur la Lys, partie sur la Saône, une autre sur la Sarre et une autre partie sur l'Adour (1)..... »

*Déduction faite des régiments maintenus dans leurs garnisons pour des raisons de service, c'est à peu près la totalité de la cavalerie qui passe à cette école annuelle, pour se retremper dans l'habitude des manœuvres et le maintien d'une stricte discipline.*

*Les préoccupations dominantes sont bien indiquées dans ces lettre écrites, du camp de la Saône, par M. du Bourg* (2) *à Louvois :*

« ..... Nos majors ne s'épargnent point, et il est bon aussi que cela soit ainsi et qu'on l'ait fait faire jusques aux moindres détails et surtout que le jour ne les surprenne jamais au lit. Les régiments qui viennent des

(1) *Camp de la Lys* (M. de Montbron). 9 compagnies de gendarmerie, 5 régiments de cavalerie : Royal-étranger, Saint-Aignan, Konigsmark, Cravates, Chevalier-Duc.

*Camp de la Saône* (marquis de Boufflers). 23 régiments de cavalerie, formant 4 brigades : Colonel-Général, le Roi, Dauphin, Bartillat, Grignan, Locmaria, Commissaire-Général, Dauphin-étranger, Bourbon, Crillon, du Bordage, Villeroy, Roussillon, Tallard, Villars, Varennes, Chartres, Royal, Villeneuve, Vivans, Tilladet, Royal-Roussillon, Mestre de Camp-Général; 5 régiment de dragons, formant une brigade : Colonel-Général, Barbesières, Fimarcon, Asfeld, Royal.

*Camp de la Sarre* (M. de Bulonde). 8 régiments de cavalerie : Cuirassiers, Servon, Pelleport, Orléans, Florensac, Bourgogne, Arnolfini, la Reine.

*Camp de l'Adour* (M. de Saint-Ruth). 10 régiments de cavalerie : Saint-Sylvestre, Saint-Germain-Beaupré, Saint-Valery, Melac, Rottembourg, Lagny, la Valette, du Gast, Crillon, Lumbres; 3 régiments de dragons : Grammont, Chevilly, Lalande. — Pour le service de ce camp, un pont fut établi sur l'Adour par les *bombardiers de M. de Vigny*. — *Arch. hist. anciennes*, vol. 791.

(2) M. du Bourg, brigadier de cavalerie, remplissait au camp de la Saône les fonctions de maréchal des logis de la cavalerie, sous les ordres de M. de Boufflers.

pays chauds ne sont pas si bien stylés que les autres à ces manèges..... (14 *juin* 1687.) »

« ..... Toutes les troupes firent hier l'exercice, et d'une manière très utile pour instruire tout le monde ; ce fut d'abord par régiment, par demi-brigade et par brigade entière, M. de Boufflers ne faisant faire de mouvements que ceux qui sont les plus nécessaires pour la guerre (1). Il me paraît qu'il est très content de la cavalerie. Tout le monde s'attache aussi à son devoir, qui est ce qui lui fait le plus de plaisir. Il a réglé tout ceci si bien que c'est un plaisir de voir comme toutes choses se font dans le bon ordre et sans peine..... Tous les officiers sans distinction savent qu'il faut qu'ils remplissent leurs devoirs, qui est une très bonne coutume à leur faire prendre et nécessaire pour les gens de notre métier. Du reste, Monseigneur, rien ne doit plus persuader la pureté de la bonne discipline de ce camp, que de ce qu'on n'y voit ni femmes débauchées, ni ivrognes, les unes ayant été bannies par de rudes châtiments..... et les autres en les empêchant de ne point boire chez les vivandiers, mais bien dans leurs tentes..... (26 *juin* 1687.) »

« ..... Nous fîmes hier l'exercice assez bien, et l'on tira fort mal des trois décharges que l'on fit, plus de la moitié des armes n'ayant pas pris.

« Les carabiniers tirent de deux jours l'un, et pas trop bien. Je ne sais à qui en est la faute. Je suis persuadé que si, dans chaque régiment, on prenait un lieutenant choisi parmi ceux qui sont en pied, ou des réformés, pour les commander toujours, ils seraient plus adroits. Cet officier serait à la suite de la mestre de camp, les assem-

(1) Voir aussi lettre de M. *de Bulonde* à *Louvois* (21 juillet) : « ... J'applique tous mes soins pour tenir l'officier et le cavalier dans une représentation de guerre, et j'observe les mêmes régularités qui se pratiquent lorsque l'on a les ennemis à portée..... »

blerait dans le plat pays comme dans les villes, très souvent, pour les exercer, en connaîtrait les hommes, armes et chevaux..... Comme ces gens-là, en guerre, sont d'une grande utilité et d'un bon service, j'estime que le roi ne saurait être bien servi d'eux qu'en prenant toutes ces précautions afin de les avoir toujours fort adroits et des plus braves..... (15 *juillet* 1687.) (1) »

« ..... On fait toujours les exercices régulièrement, les troupes deviennent adroites et M. de Boufflers témoigne en être très content. Les officiers, tant de la cavalerie que des dragons, ont tiré de la carabine deux fois à cheval, et M. de Boufflers a donné deux épées pour les prix, et c'est MM. de Vizé, lieutenant de la mestre de camp du régiment de M^gr le Dauphin, et de Pusch, lieutenant réformé dans celui de Vivans, qui les ont emportés..... (20 *juillet* 1687.) (2) »

---

(1) En 1690, les carabiniers devaient être retirés des compagnies pour constituer des unités distinctes. Cette lettre et la suivante montrent que l'on attribuait une réelle importance aux exercices de tir. A ce sujet, voir une lettre du commissaire Malézieu à Louvois (12 juillet 1687) faisant connaître que les trois milliers de poudre envoyés au début du camp de la Saône ont été consommés. Il demande qu'on en fasse envoyer une voiture, car M. de Boufflers a prescrit à chaque compagnie d'en acheter six livres « pour le reste de cette campagne ». La correspondance des autres camps révèle la même préoccupation.

(2) *Arch. hist. anciennes*, vol. 791. Dans cette correspondance du camp de la Saône, on peut signaler une lettre de M. du Bourg à Louvois (12 juillet 1687), relative à l'installation des hommes : « ... Le camp est d'une beauté à être vu du roi, tant il est régulier, et il n'y manque, pour être dans sa dernière perfection, que les tentes des cavaliers de tous les régiments fussent d'une égale grandeur, et pour cela il en faudrait régler les dimensions et qu'il plût à Sa Majesté de l'ordonner... » Louvois répond, le 22 : « ... Le roi approuve la proposition que vous faites d'obliger toute la cavalerie à avoir des tentes de même grandeur et, pour cela, je vous prie de m'envoyer les mesures que doit avoir une tente de cavalerie sur une proportion qui leur soit commode, afin que Sa Majesté puisse donner ordre qu'elles soient toutes égales... ». Le 30 juillet, M. du Bourg écrit à Louvois : « Les mesures que doit avoir

*En 1688, on retrouve quatre camps établis à peu près comme ceux de l'année précédente : sur la Saône, 12 compagnies de gendarmerie et 30 régiments de cavalerie; sur la Sarre, 8 régiments de dragons; sur l'Adour, 6 régiments de cavalerie; en Flandre, 7 régiments de cavalerie* (1).

*Mais à peine les troupes étaient-elles installées, que la mort de l'Électeur de Cologne détermina Louis XIV à retirer du camp de la Saône 14 régiments de cavalerie pour les porter sur la Meuse.*

*Voici les ordres donnés à ce sujet, par Louvois, au marquis de Sourdis (le 6 juin 1688) :*

« Le roi ayant appris la mort de M. l'Electeur de Cologne, et voulant avoir des troupes en état de marcher de ce côté-là si quelque prince voisin du Rhin voulait entreprendre quelque chose contre la liberté du pays, S. M. m'a commandé de vous adresser les ordres ci-joints pour faire rendre à Vaucouleurs, sur la Meuse, les quatorze régiments mentionnés dans les susdits ordres, lesquels son intention est que M. Catinat aille recevoir audit Vaucouleurs, pour les faire camper au lieu des environs qu'il jugera le plus à propos, et les faire subsister des herbes de la Meuse, en attendant qu'ils reçoivent d'autres ordres de S. M. pour marcher plus loin..... »

---

une tente de cavalerie et la proportion qui leur est la plus commode, c'est 8 pieds de haut, 8 pieds de large, et le derrière de la tente, qui est fait en cul-de-lampe et en pointe, doit avoir par le bas 14 pieds de circonférence. C'est la même grandeur que M. de Boufflers a choisie qui sert de modèle aux dragons, et qui a été jugé de tous les officiers le propre... »

(1) MM. de Saint-Ruth et de Montbron commandèrent, comme en 1687, les camps de l'Adour et de Flandre. Le marquis de Boufflers commanda les dragons sur la Sarre. Le camp de la Saône fut attribué au marquis de Sourdis, lieutenant général, ayant sous ses ordres M. de Catinat, maréchal de camp; M. du Bourg remplit, comme l'année pré-[illegible], les fonctions de maréchal des logis de la cavalerie.

*Les complications redoutées ne se réalisèrent point, de sorte que les régiments mis sous les ordres de Catinat restèrent pacifiquement rassemblés sur la Meuse pendant six semaines environ, et furent ensuite renvoyés dans leurs garnisons* (1).

*Quelques mois plus tard éclatait la guerre dite de la ligue d'Augsbourg. Elle devait produire un nouveau temps d'arrêt dans le développement du système des camps d'instruction.*

*
* *

*Après la paix de Ryswick, on trouve une concentration de troupes de toutes armes qui dépasse de beaucoup, comme importance numérique, celles qui avaient été effectuées jusqu'alors. C'est le* camp de Compiègne, *dont les récits de Saint-Simon et de Dangeau ont surtout commémoré le caractère fastueux.*

*Louis XIV organisa ce camp pour l'instruction militaire du jeune duc de Bourgogne* (2)*; il en confia le commandement effectif au maréchal de Boufflers. Celui-ci avait sous ses ordres : 6 lieutenants généraux, MM. de Rosen, de Crenan, de Busca, de Créqui, d'Artaignan, de Gassion;*

---

(1) *Arch. hist. anciennes*, vol. 821. Ces régiments de cavalerie occupèrent quatre camps, échelonnés dans la vallée de la Meuse : le premier en amont de Vaucouleurs, le dernier un peu plus bas que Commercy.

(2) Il avait alors seize ans. Louis XIV, qui avait choisi Fénelon pour précepteur de son petit-fils, voulut lui donner, dans Boufflers, un éducateur militaire, honorablement connu par son rôle aux journées d'Entsheim, de Fleurus et au siège de Namur. On a vu d'ailleurs que Boufflers avait commandé plusieurs camps d'instruction avant 1688. Saint-Simon attribue, en outre, au camp de Compiègne, un caractère de manifestation aux yeux de l'étranger :

« Le roi, désormais en pleine paix, voulut étonner l'Europe par une montre de sa puissance, qu'elle croyait avoir épuisée par une guerre aussi générale et aussi longue. »

*14 maréchaux de camp : MM. de Marcin, de Vendeuil, le duc de Villeroy, d'Avejan, de Surville, d'Alègre, de Locmaria, de Besons, de Courtebonne, d'Albergotti, d'Antin, de Roussy, de la Motte, de Pracomtal; 31 brigadiers.*

*Ce rassemblement constituait une véritable armée : 53 bataillons, 152 escadrons, 40 canons, 6 mortiers, 8 pontons. L'effectif total atteignait 60,000 hommes. Le camp fut installé au nord-ouest de Compiègne, dans cette plaine où avait eu lieu la revue du 5 mars 1666 (1). Il comprenait deux lignes et une réserve ainsi constituées :*

PREMIÈRE LIGNE.

**Dragons : Colonel-Général (3 escadrons) ; Royal (3 escadrons).**

**Maison du Roi : Grenadiers à cheval (1 escadron) ; Noailles (3 escadrons) (2) ; Duras (3 escadrons) ; Lorge (3 escadrons) ; Villeroy (3 escadrons) ; Gendarmes du Roi (2 escadrons) ; Chevau-légers du Roi (2 escadrons) ; 1re compagnie des Mousquetaires (2 escadrons) ; 2e compagnie des Mousquetaires (2 escadrons).**

**Gendarmerie : Chevau-légers du Dauphin (1 escadron) ; Gendarmes du Dauphin (1 escadron) ; Chevau-légers de la Reine (1 escadron) ; Gendarmes de la Reine (1 escadron) ; Gendarmes flamands (1 escadron) ; Gendarmes bourguignons (1 escadron) ; Gendarmes anglais (1 escadron) ; Gendarmes écossais (1 escadron).**

**Infanterie : Picardie (3 bataillons) ; Coëtquen (1 batail-**

(1) Il avait d'abord été question d'installer le camp dans la plaine d'Achères ; il devait être composé de 35 bataillons et 130 escadrons. Mais bientôt le roi fixa son choix sur Compiègne et augmenta beaucoup l'effectif des troupes convoquées. Voir *Journal de Dangeau*, de mars à septembre 1688.

(2) Noailles, Duras, Lorge et Villeroy étaient les quatre compagnies de gardes du corps.

lon); Régiment du Roi (4 bataillons); Gardes françaises (6 bataillons); Gardes suisses (4 bataillons); Dauphin (3 bataillons); Languedoc (1 bataillon); Royal-italien (1 bataillon); Navarre (3 bataillons).

Cavalerie : Cuirassiers du Roi (3 escadrons); Royal-allemand (3 escadrons); Orléans (2 escadrons); Camille (2 escadrons); Carabiniers (10 escadrons); Souvré (2 escadrons); Bourbon (2 escadrons); Royal-Roussillon (3 escadrons); Mestre de camp général (3 escadrons).

Dragons : Payssac (3 escadrons); Mestre de camp général (3 escadrons).

SECONDE LIGNE.

Cavalerie : Régiment du Roi (3 escadrons); Royal-Piémont (3 escadrons); Fürstemberg (2 escadrons); Talmont (2 escadrons); Bourgogne (2 escadrons); Condé (2 escadrons); Grignan (2 escadrons); Roquépine (2 escadrons); d'Auvergne (2 escadrons); Rohan (2 escadrons); Chartres (2 escadrons); Dauphin-étranger (3 escadrons); Cravates-du-Roi (3 escadrons).

Infanterie : Bourbonnais (2 bataillons); La Couronne (1 bataillon); Lyonnais (2 bataillons); La Chastre (1 bataillon); Crussol (1 bataillon); Rouergue (1 bataillon); Toulouse (1 bataillon); Anjou (1 bataillon); Vermandois (1 bataillon); Lee (1 bataillon); du Maine (1 bataillon); Roussillon (2 bataillons); Humières (1 bataillon); Stuppa (2 bataillons); La Reine (3 bataillons); Greder-allemand (2 bataillons); Poitou (1 bataillon).

Cavalerie : Anjou (2 escadrons); Villequier (2 escadrons); Cossé (2 escadrons); Tournefort (2 escadrons); Rosen (2 escadrons); Berry (2 escadrons); Clermont (2 escadrons); Duras (2 escadrons); d'Ourches (2 escadrons); Saint-Pouanges (1 escadron); Mauroy (2 escadrons); Vivans (2 escadrons); La Reine (3 escadrons); Royal-étranger (3 escadrons).

RÉSERVE.

**Dragons : La Reine (3 escadrons); Hautefort (3 escadrons).**

**Cavalerie : du Maine (2 escadrons); La Vallière (2 escadrons); Noailles (2 escadrons); La Ferronnays (2 escadrons); Villeroy (2 escadrons); Toulouse (3 escadrons); Dauphin (3 escadrons).**

**Royal-Artillerie (2 bataillons); Bombardiers (1 bataillon).**

*Le quartier général était à Coudun, dont le nom est souvent donné au camp dans les correspondances de l'époque.*

*Le programme des exercices fut ainsi réglé par Louis XIV lui-même :*

I.

Marque du camp et choix du quartier du roi;
Assemblée de l'armée;
Manière de donner les ordres;
Police de l'armée;
Distribution du pain, de la viande et du fourrage aux troupes;
Détail de la distribution de la poudre, du plomb, d'outils et de toute autre chose de quelque nature que ce soit;
Gardes aux environs du camp pour empêcher les soldats, cavaliers et dragons de s'écarter;
Connaître les environs du camp, les passages, les ponts, les bois, les ravines et les lieux où l'on a des gardes de cavalerie et d'infanterie;
Dans toutes les actions qui se passeront, les grenadiers auront des grenades que l'on a préparées;
Voir le maniement des armes, avoir soin de l'hôpital et le visiter;
Une revue de commissaire.

II.

L'armée en bataille sur deux lignes, avec la réserve, fera trois salves générales des troupes et du canon quand on arrivera, et trois autres salves à l'entrée de la nuit, comme l'on fait d'ordinaire pour une réjouissance.

III.

Une marche ordinaire de toute l'armée et de l'artillerie avec une halte, posant les petites gardes pour n'être pas environnés des partis ennemis.

IV.

Un fourrage avec les troupes nécessaires pour faire un cordon autour du lieu où l'on devra fourrager ; une alarme avec fuite des fourrageurs, après un coup de canon que l'on tirera du camp pour les rappeler; l'escorte se retirera en bon ordre devant les troupes qui auront paru vouloir tomber sur les fourrageurs.

V.

Séparation de l'armée en deux et marche de deux armées s'observant, et essayant de prendre quelque avantage l'une sur l'autre, avec plusieurs partis sur les ailes et aux arrière-gardes ;

Les armées se mettront en bataille dans le poste qu'elles choisiront. On se canonnera et l'on escarmouchera à la tête des gardes, entre les deux armées. Quelques officiers demanderont à parler sur parole.

VI.

On poussera les gardes de l'armée, qui seront soutenus par le piquet, qui obligera ceux qui auront poussé à se retirer un peu brusquement, mais avec quelque ordre, au corps qui les aura détachés ;

L'alarme sera dans le camp : l'infanterie prendra les armes ; la cavalerie montera précipitamment à cheval, et, quand le piquet se retirera, les troupes rentreront dans le camp.

VII.

On pourra faire gagner diligemment quelque poste par des dragons, soutenus par un corps de troupes considérable, à la vue des ennemis. Un combat général après, se postant de part et d'autre le mieux que l'on pourra, se servant de l'infanterie, des dragons et du canon, dans les lieux où ils pourront servir utilement. Une des armées pourra se retirer après, avec ordre, devant l'autre. Dans tous les mouvements que l'on fera, on marquera bien les lieux jusqu'où l'on devra pousser, et ceux d'où l'on devra se retirer. Il faut en bien instruire les officiers, afin qu'il n'y ait point de confusion ni de désordre, et qu'il n'arrive rien de fâcheux.

VIII.

Un passage de rivière en marchant aux ennemis, et en se retirant après.

IX.

Une armée se retranchera, et l'autre l'attaquera ; les lignes seront forcées, mais l'armée chassera l'autre des retranchements et l'obligera à se retirer.

X.

On investira une place ; il y aura un bivouac ; on ouvrira la tranchée, on fera une batterie ; le canon tirera de part et d'autre. La cavalerie portera des fascines, les travailleurs aussi avec leurs outils ; on battra une chamade, on donnera des otages et l'on fera une capitulation. S'il y a du temps, on prendra les portes, et l'on verra sortir la garnison.

XI.

Un convoi avec son escorte inquiétée à la tête, dans les flancs et à la queue de la marche par des partis.

XII.

On changera de camp, marchant sur plusieurs colonnes, avec les détachements à l'ordinaire pour assurer la marche et pour aller au campement ; on fera remarquer comment la cavalerie et l'infanterie s'ébranlent, et comment toutes les troupes doivent passer des défilés sans confusion et sans désordre (1).

*L'ouverture du camp, qui devait avoir lieu dans la seconde quinzaine d'août, fut un peu retardée par l'état des récoltes autour de Compiègne* (2). *Les troupes n'arrivèrent que du* 1er *au* 4 *septembre. Elles furent, pendant deux semaines, soumises à une série de revues et de manœuvres, sur lesquelles les* Archives de la Guerre *ne possèdent pas de documents détaillés.*

---

(1) Ce mémoire de Louis XIV a été édité en novembre 1837 dans la *Revue des Armées*. Il en existe des copies aux *Archives de la Guerre* : l'original a été brûlé en 1871.

(2) Voir *Journal de Dangeau :* « 1er *août*..... Le maréchal de Boufflers a rendu compte au roi de l'état des moissons de ces cantons-là, qui ne peuvent être faites encore si tôt, et, sur cela, le roi a eu la bonté de différer ce camp jusqu'au commencement du mois qui vient..... 19 *août.* Le roi envoie deux bataillons suisses à Compiègne, pour aider à faire la moisson ; il n'en coûtera rien au peuple, et le roi la veut hâter, afin de n'être pas obligé de retarder le camp. »

*Dangeau, Saint-Simon, les journaux de l'époque fournirent des renseignements fort développés, mais d'un caractère anecdotique et dont l'intérêt concerne surtout l'étude de l'esprit et des mœurs militaires au XVII<sup>e</sup> siècle* (1). *On peut cependant emprunter à Dangeau quelques indications sur les principaux exercices exécutés par les troupes :*

**_Dimanche_ 7 _septembre_. — ..... Le roi fit faire des mouvements qu'il avait ordonnés. La réserve, que commande Pracomtal, vint, par derrière les bois, attaquer les gardes du camp ; les gardes se retirèrent, le piquet monta à cheval pour les soutenir et rechassa la réserve, qui était composée de 2,000 chevaux ou dragons. On tira beaucoup et il y eut un capitaine du régiment de La Vallière dangereusement blessé, malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour empêcher qu'il y eût des balles.**

**_Mardi_ 9 _septembre_. — ..... Le roi fit la revue de toutes les troupes.....**

**_Mercredi_ 10. — ..... Après le dîner, le roi fit prendre les armes à l'infanterie, les deux lignes faisant face l'une à l'autre, et le roi leur vit faire l'exercice.....**

**_Jeudi_ 11. — ..... Le roi commanda que l'armée marchât à la pointe du jour ; elle alla camper à deux lieues d'ici, Mgr le duc de Bourgogne à leur tête..... Après avoir demeuré quelques heures dans ce camp..., l'armée reprit les armes et revint au camp de Coudun, d'où elle était partie le matin. Elle marchait sur dix colonnes, deux de cavalerie de l'aile droite, quatre d'infanterie, deux de l'aile gauche, une de réserve et une de l'artilllerie.....**

---

(1) *Mémoires de Saint-Simon.* Édition de Ad. Regnier, t. V, p. 348 et seq., 584 et seq. — *Journal de Dangeau.* — *Annales de la Cour et de Paris.* — *Gazette d'Amsterdam.* — *Mercure.* — *La Rivale travestie* ou *Les Aventures galantes*, par Nodot (1699). — *Supplément de la Clef du Journal historique de Verdun.*

*Vendredi* 12. — ..... L'après-dînée, sur les 4 heures, les deux rois (1), avec madame la duchesse de Bourgogne, virent sur la terrasse le commencement de l'attaque de la ville, qu'on avait commencé d'investir à midi ; c'est le marquis de Crenan qui commande les troupes qui défendent la ville..... Sur les 6 heures, les rois montèrent à cheval et allèrent voir monter la tranchée : le régiment des gardes à la droite et Picardie à la gauche, car il y a deux boyaux qui se joindront. M. de Rosen, comme premier lieutenant général, montait à la droite ; M. de Marcin, comme premier maréchal de camp, montait à la gauche....., les assiégés firent grand feu jusqu'à 9 heures du soir.....

*Samedi* 13. — (Continuation des travaux du siège.)

*Dimanche* 14. — (Revue des troupes par le roi.)

*Lundi* 15. — Le roi fit remonter la tranchée dès le matin. Il alla, l'après-dînée, dans la plaine qui est en deçà de la forêt, où il avait fait venir la gendarmerie, dont il fit la revue en détail. Ensuite, il revint ici et monta sur le bastion à la gauche du château..... Il vit, de là, attaquer et prendre la demi-lune ; et, quand le logement des assiégeants y fut bien établi, il fit battre la chamade.....

*Mercredi* 17. — ..... Le roi avait fait faire un retranchement à deux lieues d'ici (2), qu'il fit attaquer par une

---

(1) Jacques II, roi d'Angleterre (détrôné en 1688), avait été convié par Louis XIV à Compiègne.

(2) C'était une sorte de ligne tenaillée de deux kilomètres de longueur, s'appuyant d'une part à un bois, de l'autre au ruisseau de l'Aronde (affluent de l'Oise), barrant la route de Compiègne à Gournay. En avant du retranchement, le village de Montmartin formait un poste que l'assaillant était obligé d'enlever. Un peu en arrière, le village d'Hémévillers et la ferme d'Arsonval constituaient de bons points d'appui pour la défense, une fois que le retranchement eut été forcé : ils permettaient le retour offensif exécuté par le parti du duc de Bourgogne. Voir le plan de cette opération dans l'*Atlas de Flandre* (n° 5), existant à la Bibliothèque du Ministère de la guerre.

partie de l'armée que commandait M. de Rosen, qui avait pris l'écharpe rouge et qui avait fait mettre des branches vertes aux chapeaux des cavaliers et des soldats, pour montrer à Mgr le duc de Bourgogne ce qui distingue, dans un combat, les ennemis d'avec nous, qui portons toujours du blanc. D'abord, ces troupes attaquèrent un village, qui fut bien défendu, et puis le retranchement, qu'ils forcèrent. Les troupes que commandait Mgr le duc de Bourgogne les en rechassèrent, et tous ces mouvements-là furent fort bien exécutés de part et d'autre. Un commissaire d'artillerie, qui passa trop près de l'embouchure d'un canon qui tira, fut renversé, et on croit qu'il en mourut.....

*Jeudi* 18. — (Revue d'une partie des troupes par le roi.)..... Il y a ici des officiers généraux des troupes d'Espagne et du roi d'Angleterre, qui ne se font point connaître; on en a averti le roi, qui leur laisse toute liberté d'examiner les troupes (1).

*Vendredi* 19. — Le roi partit à midi et alla dans une plaine à 3 lieues d'ici, qui est par delà Monchy, sur la gauche. Il y avait fait marcher toutes les troupes dès les 6 heures du matin, et les avait partagées en deux corps, l'un commandé par Mgr le duc de Bourgogne, qui avait avec lui M. de Boufflers, et l'autre commandé par M. de Rosen, qui avait l'écharpe rouge. Ces deux armées, qui étaient presque égales, et qui étaient chacune sur deux lignes, marchèrent l'une sur l'autre et combattirent assez longtemps....., ensuite, le roi fit faire un bataillon carré de toute l'infanterie de chacune des armées, et les

(1) « Guillaume ayant pris ombrage de ce camp, envoya le général Dompré en Lorraine, avec mission d'aller *incognito* à Compiègne et de le renseigner. » *Supplément de la Clef du Journal historique de Verdun*, t. I, p. 93 et 97. Ce recueil contient un résumé des rapports adressés par le général Dompré à Guillaume III.

**fit attaquer par la cavalerie; on tira beaucoup de part et d'autre (1).**

***Samedi* 20. — Le roi fit la revue de l'infanterie....., ensuite il vit les carabiniers à pied..... On a déjà brûlé, dans le camp, 80 milliers de poudre.**

***Dimanche* 21. — Le roi, sur les 3 heures, alla au camp..... Ils virent la représentation d'un fourrage; la réserve vint charger les fourrageurs et attaquer les gardes, et le piquet monta à cheval pour les soutenir..... »**

*Le lendemain, Louis XIV quitta Compiègne; son départ [illegible] de celui des troupes qui fut, comme leur arrivée, [illegible] en quelques jours.*

*[illegible] remarquer la place importante qu'avaient [illegible] d'attaque et de défense des fortifications [illegible]. C'était chose conforme [illegible] de la guerre à cette époque. En [illegible] formidable du système défensif, [illegible]. Le plus souvent, à des [illegible] qui en étaient la conséquence : [illegible] instruction, on s'attachât de [illegible] de petite envergure.*

*[illegible] aurait pu retirer de rassemblements [illegible] fut malheureusement compromis par [illegible] qui s'était produite à tous les [illegible]. Non seulement Boufflers et ses [illegible] rivalisèrent de somptueuses [illegible] la durée du camp, mais les corps [illegible] considérables, en particulier*

---

1. La Gazette d'Amsterdam indique que cette action se passa près de [illegible]. Il s'agit de la ferme de *Warnavillers*, à mi-distance [illegible] et Estrées-Saint-Denis, à l'ouest du chemin qui relie ces [illegible]. On y trouve, en effet, une fort belle plaine se prêtant [illegible] manœuvre d'effectifs aussi importants : elle est située à 3 kilo[illegible] au delà du terrain de la manœuvre du 17 septembre.

*pour l'habillement des hommes* (1). *Les uns et les autres ne furent que faiblement indemnisés par les secours, pourtant considérables, que leur accorda le trésor royal.*

*On jugea sans doute inopportun de recommencer une expérience aussi onéreuse ; et l'on ne voulut pas la recommencer dans des conditions plus modestes.*

*Les camps d'instruction se trouvèrent ainsi frappés d'un discrédit momentané. Ils ne reparurent même plus sous la forme qui, de* 1680 *à* 1688, *avait paru définitivement acclimatée. Tout au plus, trouve-t-on mention, en* 1714, *de camps de cavalerie sur la Meuse, commandés par le comte de Ruffey* (2).

*L'exagération même du système avait ainsi pour conséquence de marquer un arrêt dans son application. On lui avait demandé plus qu'il ne pouvait produire, et dans des conditions qui avaient entraîné de sérieux inconvénients.*

*Il allait falloir qu'une longue période de paix rappelât l'attention sur les services déjà rendus par le système et sur l'intérêt d'en reprendre à nouveau l'application.*

D. *(A suivre.)*

---

(1) Voir les *Annales de la Cour et de Paris* : « Ils (*les officiers*) avaient même fait habiller tous les cavaliers et tous les soldats de neuf, et il y eut des régiments qui n'en furent pas quittes pour 25,000 écus. » Cependant, au moment où il était question d'établir le camp à Achères, Dangeau dit : « Le roi, pour empêcher ses officiers de faire beaucoup de dépense, a défendu qu'on habillât les soldats et cavaliers dont les habits pouvaient encore servir, et a interdit toute dorure neuve aux officiers, voulant ménager la bourse de gens qui, sans ses défenses expresses, ne l'auraient pas ménagée ». On ne voit pas que cette *interdiction* ait été rapportée ; l'esprit de l'époque la fit interpréter comme un *ordre*.

(2) D'après une carte, conservée aux *Archives de la Guerre*, on voit que le comte de Ruffey occupa successivement trois camps, depuis Savigny jusqu'à Dommartin, exploitant à peu près les mêmes prairies que Catinat en 1688.

LES

# HISTORIOGRAPHES MILITAIRES

## AUX ARMÉES

---

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE

(CAMPAGNE DE 1796)

*(Suite.)*

---

Le 2, le général Hotze, commandant les avant-postes autrichiens, envoya au général Beaupuy, commandant notre avant-garde, le major Fuhrman, pour nous signifier que l'empereur, malgré le désir d'épargner à l'humanité souffrante les calamités d'une nouvelle campagne, n'avait pu se laisser aller aux dispositions peu accommodantes du Directoire, et qu'il se trouvait obligé de reprendre les armes pour terminer une guerre désastreuse, qui répugnait à ses sentiments. En conséquence, le major Fuhrman devait rester en otage à notre quartier général jusqu'à l'expiration des dix jours convenus pour la reprise des hostilités.

Aussitôt cette déclaration, le général Moreau donna les ordres les plus pressés pour que l'armée reprît sa position dans les lignes de la Queich, et, le 12, toutes les divisions devaient être rendues à leurs positions respectives, savoir :

La 1re, commandée par le général Laborde, la droite appuyée à Porrentruy et la gauche à Neuf-Brisach.

La 2e, commandée par le général Tuncq, la droite à Biesheim et la gauche à Strasbourg.

La 3e, sous les ordres du général Bourcier, la droite à Rupretchsau et la gauche à Hördt.

La 4e, commandée par le général Delmas, la droite à Hördt inclus, en gardant le Rhin et les lignes jusqu'à Belheim, où se trouvait sa gauche.

La 5e, général Férino, la droite à Knittelsheim et la gauche à Queichheim.

La 6e, général Beaupuy, en avant de la Queich, la droite à Niederlustadt et la gauche à Burrweiler.

Ces trois divisions se trouvaient directement sous les ordres du général Desaix.

La 7e division, commandée par le général Duhesme, la droite à Ramberg et la gauche à Pirmasens.

La 8e, sous les ordres du général Taponier, la droite appuyée à Pirmasens et la gauche à Wilaskiochem, communiquant avec l'armée de Sambre-et-Meuse.

La réserve de cavalerie, composée de 300 chevaux et de 2 compagnies d'artillerie légère, en arrière des lignes de la Queich.

Les 7e et 8e divisions se trouvaient commandées par le général Gouvion-Saint-Cyr.

Le 3, le général Moreau fit mettre à l'ordre une adresse à l'armée; en lui rappelant nos succès en Italie, il cherchait à lui inspirer la même ardeur, et lui recommandait particulièrement d'observer la discipline la plus exacte, un des garants les plus certains de la victoire.

Malgré tous les efforts du gouvernement afin de procurer à l'armée tout ce qui lui était nécessaire pour entrer en campagne, il s'en fallait de beaucoup qu'on eût atteint le but désiré. Les chevaux manquaient particulièrement, et le général Moreau fut obligé de laisser en arrière 5 compagnies d'artillerie démontées.

Le commissaire du gouvernement Haussmann prit de nouvelles mesures, les plus promptes, afin d'approvi-

sionner Bitche et Landau; il y réussit, et, dès le 10, Landau ne manquait de rien pour soutenir un long siège (1).

Le Directoire exécutif, en apprenant la nouvelle de la rupture de l'armistice, et d'après les présomptions données par le général Moreau, dans sa lettre du 3, que l'ennemi paraissait diriger ses principaux efforts sur le Hunsdruck, autorisa le général de l'armée du Rhin à joindre sa gauche à la droite de celle de Sambre-et-Meuse, dans le cas où les Autrichiens viendraient à agir de ce côté avec des forces trop supérieures et où cette jonction deviendrait indispensable pour leur résister.

*Le Directoire exécutif au général Moreau.*

Paris, le 7 prairial an IV (26 mai 1796).

Le Directoire exécutif a reçu, citoyen Général, la lettre où vous lui annoncez que Wurmser vous a signifié la cessation de l'armistice pour le 12 de ce mois. La même déclaration aura sans doute été faite au général Jourdan. L'ouverture de la campagne sur le Rhin ne pouvait être plus longtemps différée; des renforts autrichiens marchent au secours de Beaulieu, nous ne pouvions laisser l'armée d'Italie seule agissante au milieu de ses vastes conquêtes, sans faire une diversion puissante en sa faveur pour consolider ses triomphes et rendre plus certaine la défaite entière de nos ennemis, sur cet important théâtre de la guerre.

L'intention du Directoire était, d'après toutes ces considérations, de

---

(1) Le commissaire du gouvernement Haussmann se plaignit amèrement au Directoire de la manière dont se faisait l'approvisionnement de l'armée par la voie des fournisseurs, qui recevaient, à Paris, des sommes considérables dont ils tiraient des bénéfices immenses. Il citait le citoyen M. M..., qui venait de recevoir 400,000 francs en or pour des grains qu'il livrait à 24 francs le quintal, tandis qu'il ne valait dans le pays que 10 à 11 francs. Les seuls fournisseurs de la viande faisaient leur service avec exactitude et sans donner lieu à aucune plainte.

Cette prédilection pour des fournisseurs faisait manquer tous les autres services, jusqu'au prêt même du soldat, qui était une dette sacrée, etc., etc. (Lettre du citoyen Haussmann au Directoire, du 8 prairial.)

(*N. d. R.*)

faire cesser la suspension d'armes et il voit avec satisfaction que, lorsque les ennemis ont pris eux-mêmes cette détermination, on ignorait à Vienne le passage du Pô, la bataille de Lodi et le traité de paix avec la Sardaigne.

La célérité de vos dispositions pour replacer l'armée que vous commandez dans ses positions militaires, celles que vous aurez immédiatement prises pour saisir l'offensive, de concert avec le général Jourdan, font espérer au Directoire que vos premiers mouvements auront pour but de passer le Rhin et de porter sur sa rive droite une guerre audacieuse et terrible.

Vos moyens de transport et de subsistances sont encore faibles, mais il faut se créer des ressources imprévues dans les circonstances décisives. Tous les obstacles doivent céder au désir impérieux de marcher à l'ennemi.

Des secours de l'intérieur vont vous parvenir incessamment : 32,000 quintaux de blé, dont 11,000 sont dans le Jura, et 22,000 quintaux d'avoine vous sont destinés. Des ordres pressants ont été réitérés pour compléter l'approvisionnement des places du Rhin et de la Sarre; portez également sur cet objet une attention vigilante, ainsi que sur le service intérieur de ces places. Il s'est répandu des inquiétudes sur les intelligences que les émigrés s'étaient, dit-on, ménagées dans quelques-unes.

Le Directoire a vu avec intérêt le compte que vous lui avez rendu, de concert avec le général Jourdan, de l'entrevue que vous avez eue ensemble à Trèves. Il approuve les principales demandes que vous lui faites dans les différentes suppositions militaires où vous vous êtes placés. Ainsi, il vous autorise à joindre votre gauche à la droite du général Jourdan, dans le cas où l'ennemi agirait sur-le-champ en forces supérieures dans le Hundsdruck ou dans le Palatinat et où cette jonction deviendrait indispensable pour lui résister. Quant à l'autorisation de livrer bataille sur la rive gauche du Rhin, elle ne vous est accordée que sous la condition d'une grande probabilité de succès ou d'une nécessité urgente. C'est sur la rive droite du fleuve que nous devons déployer tous nos moyens d'attaque et chercher sans cesse le combat. Telle a été l'instruction donnée à l'armée d'Italie, de poursuivre l'ennemi sans relâche après un premier succès, et l'événement a justifié la sagesse de ce principe, conforme à la saine tactique et au génie national.

Si vous pensez qu'il soit plus utile de donner à un autre officier général le commandement destiné au général Marceau, pour le passage du Rhin, dont vous déterminerez le point le plus convenable, vous pourrez vous concerter, à ce sujet, avec le général Jourdan, à qui le Directoire écrit par un courrier extraordinaire dans le sens de cette lettre.

Vous connaissez maintenant, citoyen Général, les intentions du Direc-

**toire, mettez à les remplir toutes les ressources de l'audace et du talent qui vous ont mérité sa confiance et que vous allez justifier par de nouveaux succès.**

**CARNOT, *Président.***

Il lui recommanda derechef de ne hasarder aucune bataille qu'il ne fût, pour ainsi dire, certain du succès.

Les plaintes multipliées qui parvenaient au gouvernement contre le brigandage et le luxe effréné des agents de toutes les administrations de l'armée, tandis que tous les militaires étaient dans le plus grand dénuement, le forcèrent à adresser au commissaire ordonnateur en chef une lettre qui renfermait les reproches les plus vifs sur son apathie et sa négligence à s'opposer à des horreurs de cette nature, qui offensaient le bon ordre et les mœurs publiques.

Afin de suppléer autant qu'il était possible au déficit de chevaux d'artillerie et de transport, le commissaire Haussmann, sur la demande du général en chef, ordonna une levée de 2,000 chevaux, pris dans les départements du Rhin et du Mont-Terrible. Ces chevaux devaient être restitués aux propriétaires aussitôt que les entrepreneurs pour la République auraient fourni leur contingent. Chaque journée de service devait être payée 20 sols.

Le 8, le quartier général fut transféré d'Haguenau à Billigheim, et, le 12, à Arzheim.

Nous ne fûmes point attaqués le 12, jour où pouvaient commencer les hostilités, soit que l'ennemi ne fût pas encore prêt, soit que le mauvais temps fût pour lui un obstacle.

Notre ligne de défense, depuis le Rhin jusqu'à la Blies, était de 18 lieues environ. Wurmser ayant porté la majeure partie de ses forces sur Kaiserslautern, le général Moreau jugea nécessaire de renforcer le corps que commandait le général Saint-Cyr dans les Vosges; il le porta à 30,000 hommes, dont une réserve de 10,000 hommes au camp d'Hornbach, destinée à secourir Deux-Ponts et

Pirmasens. Le corps derrière les lignes de la Queich se montait à peu près à 20,000 hommes, commandés par le général Desaix.

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Arteinheim, le 14 prairial an IV (2 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

J'ai reçu il y a trois jours votre courrier, je profite du premier moment de repos pour vous donner des détails sur notre position, l'arrivée des troupes à leurs positions et les dispositions à faire pour m'opposer à l'effort que doit naturellement faire l'ennemi, ne m'a pas permis de descendre de cheval un instant; notre champ de bataille, depuis le Rhin jusqu'à la Blies, a environ 18 lieues d'étendue.

Le général Wurmser a réuni la plus grande partie de ses forces aux environs de Kaiserslautern, il est évident que son projet est de forcer ma gauche et de tourner, par ce moyen, toutes les positions de la plaine, depuis Landau jusqu'à Wissembourg, et même plus loin s'il forçait les positions qu'on peut prendre aux environs de Bitche.

L'attaque qu'il pourrait faire dans la plaine est moins dangereuse, et les lignes de la Queich, bien appuyées par Landau, sont tenables.

J'ai donc dirigé mes principales forces sur le revers des Vosges, et le corps que commande le général Saint-Cyr, excellent officier et connaissant parfaitement ce pays, est d'environ 30,000 hommes, dont une réserve de 10,000 hommes au camp d'Hornbach, destinée à secourir ou Deux-Ponts ou Pirmasens, suivant le point où se dirigera l'effort de l'ennemi.

J'ai donné l'ordre au général Saint-Cyr, d'après vos intentions, de tenir ses positions avec opiniâtreté, mais sans se faire battre, j'aime mieux qu'il perde du terrain qu'une bataille, on le reprend toujours quand on veut.

Le corps de la plaine, d'environ 20,000 hommes, est destiné à garder les lignes de la Queich et à fournir la garnison de Landau dans le cas où l'on abandonnerait cette place à ses propres forces. Le reste de l'armée, formant trois divisions, garde le Rhin depuis Hördt jusqu'au Mont-Terrible ; chacune de ces divisions a ordre d'avoir une demi-brigade de réserve disponible pour se porter ou le besoin l'exigera.

Le corps de la plaine est aux ordres du général Desaix, excellent officier, dont le zèle et la bonne volonté égalent les talents.

Nous attendons l'ennemi dans cette position. S'il nous avait attaqué hier ou aujourd'hui, nous eussions été moins en mesure que nous ne le sommes, et nous nous y mettrons encore tous les jours.

L'artillerie est dans un état affreux, nous n'avons pas le quart des chevaux indispensables, les demi-brigades en manquent presque entièrement, la plupart de l'artillerie légère est dans le même cas ; quant à celle de position, il faut entièrement y renoncer. Le général Eblé, qui vient d'arriver, a tout trouvé dans un grand désordre, j'espère que son activité et les mesures que prend le commissaire du gouvernement pour nous procurer des chevaux, nous assureront bientôt l'égalité sur celle de l'ennemi.

Les corps de cavalerie sont à un grand incomplet ; les situations que vous avez reçues et celles qu'on m'a remises se sont trouvées inexactes à l'entrée en campagne ; beaucoup de chevaux qui y étaient compris se sont trouvés hors d'état de marcher ou par faiblesse, ou par défaut d'équipages. Je puis vous assurer que les plus forts n'excèdent pas 400 hommes et beaucoup sont au-dessous de 200 hommes.

Je ne vous parle pas des subsistances, je ne doute pas que les mesures que vous venez de prendre ne les assurent.

Il me reste à vous rendre compte du projet de passage du Rhin. On travaille à le préparer, j'en ai chargé les citoyens Dedon, chef des pontonniers, Boisgérard, chef de bataillon du génie, et l'adjudant général Abbattuci. Ils s'occupent des reconnaissances, des rassemblements de bateaux, tant de l'artillerie que du commerce, en un mot de tout ce qui a rapport à la préparation de cette opération. Je lui enverrai de l'armée, sous différents prétextes, les officiers généraux et autres que je chargerai de l'opération, à qui ils feront connaître le résultat de leur travail, tels que les lieux d'embarquement, ceux de débarquement, les batteries qu'il faudra emporter, celles qui protégeront le débarquement, les points où il faudra s'établir sur l'autre rive, les moyens de se joindre avec les différentes attaques, enfin, tous les renseignements que devront avoir ceux qui dirigeront les troupes. Quant tout sera prêt, je ferai marcher la réserve d'Hornbach au travers des Vosges, avec ordre de rejoindre l'armée dans la plaine, ils passeront par les gorges les plus voisines du lieu de l'opération et ils trouveront de nouveaux ordres de marche pour cette destination.

Je vous le répète, citoyens Directeurs, cette entreprise est impossible si nous ne la dérobons pas à l'ennemi, et, c'est par ce motif que je n'ai pas l'air de m'en occuper, car dans ce moment surtout, si je paraissais faire des reconnaissances sur le Rhin, à des points éloignés de l'armée, ce serait leur dire ce que nous voulons faire, il en serait de même si je laissais dans les environs quelques-uns des officiers généraux de réputation, les ennemis les connaissant aussi bien que nous.

Quant à l'insurrection projetée au Brisgau, je n'en crois pas un mot, elle ressemble trop à celle que projetaient les Belges et les Hollandais quand nous y sommes entrés, ceux-là, au contraire, avaient l'espoir de

conserver leur indépendance et il s'est vérifié et cependant ils n'ont rien fait pour nous seconder, ceux-ci, au contraire, sont bien certains que la République française ne cherchera pas à se compromettre pour appuyer une indépendance, ni une réunion que les localités ne përmettent guère.

Le général Reynier, que j'avais envoyé à Huningue pour la reconnaissance du Rhin, a vu le citoyen Poteratz chez le général La Borde, qui lui a dit que le pays ne s'insurgerait que quand nous serions passés. Ce dernier vient également de m'écrire qu'il avait vu un des chefs de cette insurrection, qui lui avait répété la même chose; dans ce cas, nous n'avons pas besoin d'eux, car leur insurrection n'aurait pour but que de se soustraire aux contributions que nous serions en droit d'imposer.

J'ai conféré de tout cela avec le citoyen Haussmann, votre commissaire, et nous pensons également que le désir du pouvoir et de l'argent met ces projets dans la tête de gens qui n'ont pas d'autres moyens de se rendre utiles ou importants. On craignait les observations du général La Borde, que je ne connais pas et qu'on m'a dit être un militaire éclairé, et on lui a fait peur par des lettres interceptées qui le rendaient suspect au gouvernement. Ces vérités, citoyens Directeurs, sont le résultat des informations que j'ai prises, il était de mon devoir de vous les faire connaître. Vous connaissez mon dévouement pour la République et le gouvernement, je vous assure qu'il ne se démentira jamais.

J'oubliais de vous dire que les retards qu'éprouveront les préparatifs du passage du Rhin, tiennent à ce que je n'avais pas d'argent; j'espère qu'il en est arrivé à présent à l'adresse du citoyen Dedon, chef des pontonniers, que vous aviez appelé à Paris et qui n'est arrivé que quinze jours après moi, au défaut de bateaux; mais j'ai chargé le commissaire des guerres d'en requérir à Strasbourg, sous prétexte de transports de subsistances; pour ôter toute défiance, on leur fera faire quelques voyages sur l'Ill et on veillera à leur réparation. Croyez que j'irai le plus vite que je pourrai. Je n'aurais pas pu également abandonner Landau, qui ne sera approvisionné que dans cinq ou six jours.

Sur la demande du général Marescot, j'ai donné l'ordre au commandant de l'École du génie à Metz, d'envoyer à Landau six élèves, cette ville étant dépourvue d'officiers de génie.

MOREAU.

Malgré mon opinion sur l'insurrection du Brisgau, j'ai donné l'ordre au général La Borde de continuer à voir les chefs de l'insurrection, de conférer avec eux sur la position de l'ennemi, sur leurs forces, leurs mouvements, et je compte m'en servir de l'autre côté pour m'emparer des gorges des Montagnes Noires, soit comme guides ou autrement.

L'artillerie était, malgré tout ce qu'on avait pu faire, dans l'état le plus déplorable, faute de chevaux, dont il n'existait pas un quart de ceux qui lui étaient nécessaires; la cavalerie se trouvait toujours dans le plus grand incomplet. Les préparatifs du passage du Rhin se continuaient avec le plus grand secret; de cela seul dépendait presque tout le succès de l'opération; mais le défaut d'argent occasionnait de la lenteur dans l'exécution (1). Les bruits que l'on avait fait courir d'une insurrection prochaine dans le Brisgau se trouvèrent dénués de fondement.

La gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Kléber, ayant battu l'ennemi sur la Sieg et forcé le passage de cette rivière, le prince Charles voulut renforcer le corps d'armée qui se trouvait sur la rive droite; en conséquence, Wurmser fit abandonner la position de Kaiserslautern.

Le général Jourdan ayant fait passer des renforts au général Kléber, avait demandé que l'armée du Rhin fît un mouvement en avant, afin d'opérer une diversion avantageuse. D'après cela, le général Moreau ordonna au général Desaix de se porter sur la Speyerbach, tandis que le général Saint-Cyr attaquait Kaiserslautern.

---

(1) La détresse des généraux était si grande que le commissaire du gouvernement leur fit délivrer des subsistances en nature pour les mettre à même de recevoir à leur table les officiers que le besoin du service appelait près d'eux. Toute la correspondance, tant du général en chef que du commissaire du gouvernement, n'est remplie que du récit de l'état déplorable où se trouvait toute l'armée, 1° faute de chevaux, 2° faute d'argent. L'arrêté du 9, qui ordonnait une levée de 2,000 chevaux, devint presque nul à cause du manque de harnais, et l'on fut réduit à faire transporter les munitions de guerre par des chevaux de réquisition harnachés comme on pouvait les trouver. La levée du 30e cheval, qui devait en procurer 10,000 à l'armée du Rhin, en avait produit 2,000. Des fonds avait été promis par le Ministre de la guerre pour la fourniture de 5,250, et tout cela avait été sans effet.

(Dans la suite il ne sera plus question de toutes ces plaintes.)

*(N. d. R.)*

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Au quartier général de Arzheim, 21 prairial an IV (9 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

Le général Jourdan m'ayant écrit qu'il se voyait obligé de faire passer des renforts au général Kléber pour qu'il puisse se soutenir sur la rive droite, et qu'il craignait d'être attaqué sur la rive gauche par le reste de l'armée du prince Charles et celle de Wurmser si je restais dans l'inaction; j'avais donné l'ordre au général Saint-Cyr d'attaquer Kaiserslautern et au général Desaix de se porter sur la Speyerbach, et de forcer l'ennemi à quitter cette ligne. Ces ordres avaient été expédiés de Deux-Ponts où j'étais, mais l'ennemi ne nous a pas donné le temps d'exécuter ce mouvement. Il a évacué hier dans la nuit Trippstatdt et Kaiserslautern, Neustadt et Spire, et s'est retiré dans les environs de Manheim.

Faute d'espions, nous n'avons pu être instruit de son mouvement que quand il l'a exécuté; la poursuite nous a donné 150 ou 200 prisonniers. L'armée occupe à présent la position de la Speyerbach, la gauche à Kaiserslautern, la droite à Spire.

L'ennemi fait marcher des troupes vers le haut Rhin, soit pour y tenter un passage, soit pour couvrir un mouvement en Italie; dans tous les cas, j'y veille et je ferai en sorte de m'opposer à ses entreprises.

Le passage du Rhin sera prêt dans 8 ou 10 jours; je le tenterai à Strasbourg et environs; si je ne réussis pas là, je projette un autre moyen de porter la guerre sur la rive droite, et il est infaillible, c'est de renforcer le général Jourdan de 30,000 hommes, qui, passant le Mein entre Mayence et Francfort, viendront me jeter un pont à Oppenheim, de sorte que, dans tous les cas, vos instructions seront remplies.

Le quartier général se porte aujourd'hui à Edenkoben. Je vous donnerai par le courrier prochain des détails plus étendus sur notre situation. Depuis trois jours, je n'ai pu descendre de cheval; vous voudrez bien me pardonner le désordre de ma lettre : il tient aux mouvements continuels que je suis obligé d'ordonner.

La réserve de 10,000 hommes que j'avais envoyée au général Saint-Cyr, dont la marche a déconcerté l'ennemi, puisqu'il m'a supposé le projet de l'attaquer de concert avec la droite du général Jourdan, devenant inutile à Kaiserslautern, est en marche pour se rendre dans les environs de Landau; je la destine, ou à s'opposer à ce que l'ennemi pourrait tenter sur le haut Rhin ou au passage de ce fleuve. Jamais nos affaires n'ont été en si bon état sur le Rhin.

Salut et respect.

MOREAU.

Le 1er effectua son mouvement sans rencontrer d'obstacle et le second trouva les postes évacués par l'ennemi qui dans la nuit avait abandonné Kaiserslautern, Trippstadt, Neustadt et Spire, et s'était retiré devant Manheim. Le manque d'espions nous priva de l'avantage que nous eussions pu retirer de la connaissance de ce mouvement rétrograde dans lequel nous ne pûmes faire que 150 à 200 prisonniers. La réserve de 10,000 hommes, qui était à Hornbach, n'y étant plus nécessaire, reçut l'ordre de se rendre aux environs de Landau,

Le quartier général fut transféré le même jour à Edenkoben.

Le 22, les 7e et 8e divisions continuèrent leur marche en se portant sur Frankenstein. La 7e appuya sa droite à Saint-Lambrecht et sa gauche à Hochspeyer. La 8e sa droite à Alsenborn et sa gauche à Kaiserslautern.

Le 23, la 7e continua sa marche pour se porter sur Türckheim, où elle appuya sa droite et sa gauche à Kleinkarlbach.

Notre position restreignait beaucoup l'ennemi, qui n'avait plus devant Manheim qu'un camp retranché occupé, il est vrai, par de très grandes forces. Ses avant-postes, appuyés par un camp placé entre Mutterstadt et Rheingönnheim, s'étendaient depuis la Rehbach jusqu'à Frankenthal et couverts par des inondations. Dans la vue de cacher son projet de passage, le général Moreau résolut de faire rentrer entièrement l'ennemi dans son camp de Manheim, entre Friesenheim et Mundenheim.

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Au quartier général, à Edenkoben, le 23 prairial an IV (11 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

L'armée occupe la ligne du Speyerbach; la gauche s'étend jusqu'à Göllheim, de sorte que nous sommes maîtres de tout le Palatinat jusqu'à la Pfrim, excepté le camp retranché devant Manheim que l'ennemi occupe en assez grande force; ses avant-postes appuyés par un camp

placé entre Mutterstadt et Rheingönnheim, sont placés entre la Rehhütte et Frankenthal et couvert par des inondations.

Pour attirer leur attention de ce côté, je vais faire en sorte de les faire rentrer dans le camp de Manheim placé entre Friesenheim et Mundenheim; il est très retranché et bien appuyé; mais je les menacerai toujours de les y attaquer pour détourner leur attention de nos préparatifs de Strasbourg.

Depuis quelques jours, le corps de Condé, renforcé de 10 ou 12,000 Autrichiens, se promène le long du Rhin avec un équipage de pont et un train d'artillerie. Les rapports de Bacher et ceux du général La Borde regarde cela comme une démonstration pour couvrir la marche des renforts qu'ils envoient en Italie. Le citoyen Poteratz prétend, au contraire, qu'ils veulent passer; dans tous les cas, j'ai envoyé quelques renforts au général La Borde, et, s'ils tentent cette entreprise, nous ne tarderons pas à y être.

On me promet que nous serons bientôt en mesure de tenter le passage du Rhin; j'espère réussir, malgré les difficultés de l'entreprise, surtout si l'ennemi s'en doute; mais si nous échouons dans ce point, il nous reste encore un moyen de le faire, c'est de le passer aux environs de Mayence avec l'armée de Sambre-et-Meuse; j'ai fait part de ce projet au général Jourdan; j'attends sa réponse. MOREAU.

De son côté, Wurmser chercha à nous donner des inquiétudes en nous menaçant d'un passage dans le haut Rhin, et, pour cet objet, il fit remonter quelques corps de troupes dans le Brisgau. Mais ces démonstrations ne ralentirent en aucune manière nos préparatifs.

Sous prétexte de s'opposer aux projets de l'ennemi, le général Férino partit le 24 pour se rendre dans le haut Rhin. Mais le véritable motif de son départ était l'ordre qu'il avait reçu d'activer les préparatifs du passage.

Le même jour, la 8ᵉ division quitta la position de Kaiserslautern, pour prendre celle de Göllheim, où elle appuya sa gauche.

Le 25, le quartier général s'établit à Neustadt.

*Le général Moreau au général Jourdan.*

Neustadt, le 25 prairial an IV (13 juin 1796).

Nous sommes à la veille, mon cher camarade, de tenter le passage du Rhin. Je fais ici toutes les démonstrations possibles, pour faire croire à

l'ennemi que je veux agir dans le Palatinat, et je profite de quelques démonstrations de passage qu'il a faites vers le haut Rhin pour y envoyer quelques troupes.

Je viens d'écrire au général Marceau de faire, de concert avec Saint-Cyr, des reconnaissances du Rhin vers Oppenheim, qui puissent faire croire que c'est là que je veux passer, demain je fais attaquer tous les postes ennemis en avant de son camp retranché. J'espère par là le forcer à faire descendre quelques troupes vers ce point.

Si je réussis, mon camarade, vous savez que le Directoire me destine le corps du général Marceau, et vous sentez que je ne tarderai pas à avoir tout ce monde sur les bras, mais il ne devra se déplacer que quand j'aurai réussi, je le préviens que je vous demande pour lui des instructions à cet égard et je le ferai prévenir promptement par le général Saint-Cyr de la réussite ou du non succès de cette tentative. Ce qui contribuera à la rendre difficile, c'est que l'ennemi y a fait marcher des troupes.

J'attends avec impatience de vos nouvelles, je ne doute pas qu'elles ne m'apprennent de nouveaux succès, si je puis vous en présenter autant, la paix sera bientôt faite.

Je crois que quand nous serons tous deux de l'autre côté, il suffira d'un corps d'environ 4,000 hommes pour garder la Nahe. On m'écrit de Hollande qu'on s'y dispose à vous y envoyer des troupes, vous pouvez encore en tirer quelques-unes de la Belgique, alors vous ne vous apercevriez pas de l'absence du corps du général Marceau.

Adieu, mon cher camarade, je vous souhaite une continuation de succès, si je puis vous seconder, nous ne tarderons pas à avoir la paix.

MOREAU.

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Edenkoben, le 25 prairial an IV (13 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

J'ai reçu votre lettre du 21 de ce mois, par mes dernières vous verrez que nous occupons la position du Speyerbach; mais notre inaction, en attendant le passage du Rhin, pouvait être dangereuse et annoncer à l'ennemi que nous avions d'autres projets que ceux de pénétrer dans le Palatinat. Voici le parti que j'ai pris pour l'empêcher de pénétrer notre intention.

Lorsque l'ennemi a évacué presque toute la rive gauche du Rhin, sans combattre, il a eu deux motifs, le premier d'arrêter les progrès de l'armée de Sambre-et-Meuse sur la Lahn, et le deuxième, ou de faire marcher des troupes en Italie, ou de s'opposer à notre passage du Rhin

qu'il a, je crois, pénétré, car il a fait marcher de grandes forces dans le Brisgau et a eu lui-même l'air de nous en menacer; mais je n'en ai pas été dupe et me suis borné à faire marcher quelques troupes que j'ai fait placer de manière à les avoir à portée lorsque je voudrai agir moi-même. L'indiscrétion de ceux qui voulaient faire insurger le Brisgau a également contribué à déterminer l'ennemi à y envoyer des troupes; il s'agit maintenant de détourner leur attention de ce point, de les forcer à le dégarnir et d'y marcher moi-même avec assez de troupes pour faire le passage et me maintenir de l'autre côté, jusqu'à ce que toute l'armée ait pu me rejoindre et sans qu'elle soit compromise dans le mouvement de retraite qu'elle sera obligé de faire depuis le Speyerbach jusqu'au lieu du passage,

Je fais d'abord courir le bruit que je crains un passage vers le haut Rhin. J'ai invité le citoyen Haussmann de faire une proclamation pour annoncer aux habitants que j'envoie des troupes à leur secours et que le reste de l'armée y marchera si l'ennemi a cette audace.

J'ai donné l'ordre au général Saint-Cyr, qui occupe Göllheim, Grünstadt et Turckheim, de faire des reconnaissances sur Worms et Oppenheim, d'avoir l'air d'y chercher des bateaux et de faire répandre adroitement le bruit que nous allons bientôt y passer le Rhin et faire notre jonction avec l'armée de Sambre-et-Meuse.

Je transfère aujourd'hui le quartier général à Neustadt et demain je fais attaquer tous les corps de troupes que l'ennemi a entre la Réhhütte et Frankenthal, en avant de son camp retranché de Manheim. Je déploierai dans cette attaque le plus de troupes qu'il me sera possible, pour faire croire à l'ennemi que toute l'armée est là et que je n'ai d'autre projet que de me porter en avant. J'espère que toutes ces démonstrations engageront l'ennemi à dégarnir le haut Rhin.

Dès que le passage sera prêt, et j'espère que cela sera du 29 au 30, je ferai filer par différentes routes, et surtout par les gorges et le long des Vosges, les troupes que je dispose au passage, je combinerai leur marche de manière qu'elles arrivent le jour où elles devront agir. Je ferai marcher les troupes par détachements de sorte que l'ennemi verra toujours devant lui les mêmes corps et, en cas qu'il fasse quelques prisonniers ou qu'il déserte quelques hommes, ils ne puissent pas connaître le mouvement. Le général Saint-Cyr fera successivement remplacer dans la plaine les troupes qui en quitteront et je ne ferai plus occuper les montagnes que par des partis. Cet officier sera chargé du mouvement de retraite et ses talents me répondent qu'il s'en acquittera bien.

Le général Férino, que je chargerai d'une des attaques, est déjà parti sous prétexte d'aller commander le haut Rhin par crainte du passage; les adjudants généraux Abbatucci, Bellavène, Montrichard et Decaen, excellents officiers, sont sur le Rhin déguisés; le général Beaupuy par-

tira également après-demain pour prendre connaissance des points où il devra agir, mon déplacement et celui du général Desaix ne se fera qu'au dernier moment, il serait trop visible.

Voilà toutes les précautions que j'ai prises, j'espère qu'elles m'assureront le succès, l'armée est dans les meilleures dispositions, mais je ne puis me dissimuler les difficultés de l'entreprise, je puis vous assurer qu'il n'en a pas encore été tenté qui en présentent d'aussi grandes, et l'opinion qu'en a le général Jourdan lui-même doit vous en convaincre.

Si elle réussit, je tiendrai position sur la Queich pendant qu'un gros corps balayera tout le haut Rhin et s'emparera de Fribourg et de toutes les gorges des Montagnes Noires, je ferai travailler aussitôt à réparer la tête de pont d'Huningue et de Kehl, même Vieux-Brisach, si cela est possible. Comme il est évident que toutes les forces des ennemis vont me tomber sur le corps, j'appellerai, conformément à vos instructions, le corps du général Marceau qui est actuellement sur la Nahe, où on pourra seulement laisser un corps de 3,000 à 4,000 hommes pour observer la garnison de Mayence.

Si nous ne réussissons pas, il n'y a pas un instant à perdre, il faudra marcher avec la plus grande rapidité vers le Palatinat, forcer à quelque prix que ce soit le camp retranché de Manheim et retenter un autre passage du Rhin, soit au-dessus ou au-dessous de Mayence pour joindre l'armée de Sambre-et-Meuse et se porter ensuite, par le pays de Darmstadt, dans le Brisgau ou la Souabe. J'attends vos ordres sur ce dernier mouvement.

Comptez, citoyens Directeurs, sur mon zèle et tous les efforts imaginables pour faire triompher les armes de la République.

La municipalité de Strasbourg a fait une gaucherie qui pourra nous nuire. J'avais fait requérir des bateaux dans cette ville sous prétexte de transports sur l'Ill ou le canal de Molsheim, j'ignore si elle a pénétré mon projet ou si elle a voulu le deviner, mais elle a fait donner différents ordres au chef des pontonniers de faire décharger ces bateaux, celui-ci a refusé formellement, déclarant que ces bateaux n'étaient pas pour son service, cela a fait circuler parmi les bateliers qu'on voulait passer le Rhin.

Salut et respect.

MOREAU.

Les 4e, 5e et 6e divisions se rapprochèrent de leur avant-garde afin d'être plus à portée pour l'attaque du lendemain. La 6e se porte à Böhl et à Meckenheim, et la réserve à Hassloch.

L'attaque, arrêtée pour le 26, avait un double objet : 1° de donner le change à l'ennemi sur notre projet de passer le Rhin aux environs de Strasbourg ; 2° de le forcer à dégarnir le Brisgau. De plus, s'il ne réussissait pas dans son projet de passage, le général Moreau se décidait à renforcer l'armée de Sambre-et-Meuse, qui se trouverait ainsi à même de remonter le Rhin jusqu'à Oppenheim, où l'armée du Rhin passerait le fleuve et pourrait en balayer la rive droite jusque dans le Brisgau et de là entrer dans la Souabe.

C. *(A suivre.)*

---

LA

# GUERRE DE 1870-1871

## HISTORIQUE DU V[e] CORPS D'ARMÉE (1).

### 16 *juillet* 1870.

C'est le 16 juillet 1870 que le général de Failly, commandant alors le 3[e] corps d'armée territorial à Nancy, reçoit le commandement du 5[e] corps de l'armée du Rhin.

---

(1) Cet historique remplace le journal de marche. Il a été rédigé, après la guerre, par le colonel Clémeur, ex-sous-chef d'Etat-Major du 5[e] corps d'armée. Le général de Failly a approuvé cette rédaction dans les termes suivants :

Paris, le 16 août 1873.

MON CHER COLONEL,

J'ai pris connaissance avec un très vif intérêt de votre Historique des marches et des opérations du 5[e] corps dans la malheureuse campagne de 1870.

Le rapport du chef d'Etat-Major général, général Besson, mort glorieusement au deuxième siège de Paris, ne pouvait être complet. Le général, prisonnier à Stuttgard, n'avait pu réunir tous les documents indispensables, placés entre les mains d'officiers dispersés dans toute l'Allemagne.

Votre travail, comme sous-chef d'Etat-Major général du 5[e] corps, grâce à vos recherches et à la réunion des ordres épars, présente aujourd'hui un caractère officiel qui permettra d'apprécier avec justice la conduite toujours honorable, en toutes circonstances, du 5[e] corps, auquel les marches forcées et les fatigues n'ont pas été épargnées.

Je vous félicite de votre travail ; je vous en remercie personnellement,

Le Ministre de la guerre lui dicte sa mission par la lettre du 15 juillet, ainsi conçue :

Paris, 15 juillet, soir.

MON CHER GÉNÉRAL,

Je dois vous faire savoir que l'Empereur vous confie le commandement du 5e corps de l'armée du Rhin, qui va se former à Phalsbourg et à Bitche comme premiers points de concentration. Jusqu'à l'arrivée de l'Empereur à l'armée, vous serez sous les ordres du maréchal Bazaine, commandant du 3e corps, dont le quartier général est à Metz.

Vous vous rendrez de votre personne à Bitche, où vous aurez deux divisions d'infanterie. Le maréchal Bazaine vous donnera des ordres ultérieurs pour les positions que vous aurez à occuper en vue de vous rapprocher de lui, suivant les opérations de l'armée prussienne qui, dans ce moment, paraît border la Sarre de Sarrebruck à Trèves, avec les masses principales à Sarrebruck, Sarrelouis et Sarrebourg.

Vous devez vous éclairer surtout sur votre flanc gauche jusqu'à Sarreguemines.

Vous serez rendu à Bitche le 18, afin d'être de votre personne plus à même de vous mettre en relations avec le général Frossard qui, avec la troupe du camp de Châlons, va se rendre à Saint-Avold (2e corps).

Les points de Phalsboug et de Bitche ont été choisis comme premiers points de concentration, parce que ce sont deux points fortifiés, se trouvant sur des voies ferrées et qu'il importe de ne pas encombrer les voies principales.

Je vous avais télégraphié ce matin pour vous inviter à vous rendre à Phalsbourg. Je vous mets à Bitche pour que vous soyez plus près des nouvelles.

Les masses prussiennes, jusqu'ici, ne paraissent pas considérables.

Elles semblent être composées de bataillons de garnison venus de Mayence et de Coblentz.

La Bavière, que vous avez devant vous à Bitche, ne me paraît pas encore en mesure, et je pense même qu'elle pourrait rester neutre.

Toutefois, rien n'est encore décidé à ce sujet.

Tenez-vous en relation avec le général Frossard.

---

et j'y donne mon approbation pour la partie qui concerne mon commandement.

Veuillez agréer, mon cher Colonel, l'assurance de mes sentiments affectueux et très distingués.

*Le Général de division, ex-commandant du 5e corps,*

Général DE FAILLY.

17 *juillet.*

Muni de ces pouvoirs, le général de Failly part par le chemin de fer de Strasbourg, pour Bitche, avec son État-Major général, tel qu'il était formé à Nancy et qui se composait de MM. le général chef d'État-Major général Besson, le colonel sous-chef Clémeur, le commandant Haillot et les capitaines de Saint-Haouen, et de Piepape (voir le tableau de la composition du 5e corps à la fin).

A Strasbourg, il rencontre des contingents de l'armée de Lyon (brigade Lapasset), qui se rendent à Bitche pour y faire partie du 5e corps. La concentration indiquée à Phalsbourg semble abandonnée par le Ministère, qui dirige sur Bitche même tout ce qui doit former le 5e corps d'armée, conformément au tableau ci-après. Par suite de ces nouvelles dispositions, la voie ferrée passant par Bitche et reliant Haguenau à Sarreguemines, présente bientôt un encombrement tel que la circulation normale est interrompue, et que le général en chef, pour pouvoir rejoindre son quartier général de Bitche, est obligé de faire former un train spécial. Il y arrive fort tard, le 17 au soir.

Une vive émotion règne dans la population de Bitche, par suite de la subite agglomération de troupes qui se produit dans cette place, dénuée de toutes ressources et dans laquelle l'administration n'a encore pu réunir des approvisionnements. Les services civils y sont interrompus et depuis 3 jours la poste ne marche plus, ce qui fait que la plus profonde ignorance de ce qui se passe au dehors pèse sur les habitants.

Le général en chef adresse aussitôt au Ministre de la guerre la dépêche suivante :

Je suis à Bitche avec 17 bataillons d'infanterie. Envoyez-moi de l'argent (or) pour faire vivre les troupes.

Les billets n'ont pas cours, point d'argent dans les caisses publiques des environs. Point d'argent dans les caisses des corps.

Les bataillons déjà réunis à Bitche appartiennent aux 11e, 46e, 61e, 86e et 97e de ligne, plus les 4e et 14e bataillons de chasseurs à pied. Ces corps arrivent la plupart de l'armée de Lyon, par les chemins de fer de Lyon, Besançon et Alsace.

L'installation des différents services à Bitche se fait avec les plus grandes difficultés, par suite de l'immense encombrement qui y règne. Un seul fonctionnaire de l'intendance, M. le sous-intendant Bassignot, arrivé de Lyon, déploie la plus grande activité pour assurer autant que possible les subsistances des troupes.

Celles-ci, par suite de la précipitation qui a présidé à leur mise en route, arrivent sans tentes ni campement, sans voitures régimentaires, quelques-unes même sans munitions. Les cadres sont incomplets, les effectifs très faibles et les hommes de la réserve n'ont pas rejoint. Les officiers sont dépourvus des objets les plus nécessaires pour faire campagne.

En présence de ce déplorable état de choses, le général en chef télégraphie :

1° Au maréchal Bazaine :

Nous manquons de tout sous tous les rapports. Vous pouvez envoyer les voitures pour les états-majors : personne n'en a. Envoyez les cantines d'ambulance.

Il y a urgence d'occuper Sarreguemines pour la sûreté du chemin de fer et du fil télégraphique. Le service de la poste est interrompu depuis trois jours, les trains militaires des chemins de fer ne prenant point de courriers.

2° Au général Ducrot à Strasbourg :

Par suite d'un malentendu, le chemin de fer refuse de prendre le courrier de Strasbourg à Bitche. Dites au chef de gare qu'à tous les trains, même purement militaires, il doit admettre le convoyeur de la poste. — Faites distribuer, si c'est possible, aux troupes qui viennent à Bitche, des munitions au moment de leur passage à Strasbourg.

3° Au général Frossard, à Saint-Avold.

Sarreguemines réclame de la troupe pour protéger le passage du

**chemin de fer sur Bitche, qui communique entre nous deux. Je ne suis pas en mesure de l'occuper. Dans l'intérêt général, je vous prie d'apprécier s'il y a lieu de le faire vous-même. Veuillez m'indiquer les postes de droite de votre corps d'armée, afin que je puisse me mettre en communication avec eux dès que j'aurai des forces suffisantes.**

### 18 *juillet.*

Le 18 juillet, le général de Failly est informé par le Ministre que sa 3e division d'infanterie (Guyot de Lesparre), dirigée de Lyon sur Bitche, doit être arrêtée à Strasbourg pour être placée momentanément avec son artillerie sous les ordres du général Ducrot et chargée de couvrir certaines positions en Alsace.

Sarreguemines, ville ouverte, située sur la Sarre, guéable en plusieurs endroits, est occupée, sur la demande du général de Failly, par des troupes du 2e corps, qui protègent le chemin de fer et la ligne télégraphique.

Le général Frossard, qui commande ce corps, se trouve à Saint-Avold avec 2 divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie venues toutes constituées du camp de Châlons.

Le Ministre ouvre au général en chef un crédit de 25,000 francs pour fonds secrets.

### 19 *juillet.*

Le troupes, au fur et à mesure de leur arrivée à Bitche, sont campées autour de la place.

L'armement de la forteresse est très imparfait ; la place n'a pas même celui de sûreté. On cherche autant que possible à remédier à cet état de choses, en mettant les remparts en état, en construisant des barrières, palissades et défenses accessoires.

Le génie du corps fait exécuter ces travaux avec toutes les ressources qu'il peut se procurer.

La brigade de cavalerie légère de Bernis (5e hussards et 12e chasseurs) arrive à Niederbronn, venant de Paris.

Elle relie la droite du corps d'armée avec Haguenau et pousse des reconnaissances jusque vers Wissembourg.

Ce jour-là, le général en chef reçoit du Ministre une lettre ainsi conçue :

Après la concentration des troupes de votre corps d'armée, telles qu'elles étaient au moment où le mouvement a commencé, les corps recevront de leurs dépôts des détachements d'hommes de la réserve. Ces detachements, qui ne seront pas moindres de 100 hommes, seront mis en route au fur et à mesure qu'ils pourront être armés et équipés.

Aussitôt qu'ils auront rejoint, leur instruction sera reprise immédiatement et on les fera tirer à la cible autant que possible.

Le général en chef écrit le même jour au maréchal Bazaine :

Dois-je rester concentré à Bitche ou m'étendre un peu, par exemple, de Rohrbach à Haspelscheidt ?

J'ai mis les troupes sur pied de guerre, administrativement, à compter du 19, d'après les tarifs de l'armée d'Italie.

Je vous demande des fours en tôle. Il doit en exister à Metz.

Aucune mesure administrative n'a été prise. Sauf le pain, les corps ont ordre de tout se procurer comme en garnison, on régularisera après.

Le maréchal Bazaine répond le même jour :

J'approuve vos mouvements sur Rohrbach et Haspelscheidt, puisque cela vous relie avec le général Frossard.

Mais ne vous amincissez pas trop.

Le Ministre seul peut donner des ordres pour le pied de guerre. Nous sommes sur le pied de garnison, y compris l'indemnité d'eau-de-vie.

Une deuxième lettre du Ministre arrive ainsi conçue :

L'intendant Lévy, de votre corps, doit demander à Strasbourg les approvisionnements qui feraient défaut du côté de Metz. Les régiments avaient reçu l'ordre de prendre les cantines d'ambulance à Lyon ; ne l'ont-ils pas fait ?

Ordre a été donné à Toul, depuis quelques jours, de vous envoyer vos voitures. Les généraux et les troupes partant de Lyon auraient dû prendre les leurs avant le départ.

Tenez-moi au courant, mais adressez vos demandes au quartier général de l'armée à Metz. Je compte qu'on peut y suffire à vos besoins matériels.

Notre point extrême de gauche se trouve donc ainsi à Rohrbach, gros village situé à 15 kilomètres de Bitche, à moitié chemin environ de Sarreguemines.

Il est occupé ce jour-là (19 juillet) par le 3e de lanciers, venu de Lunéville, par Vic et Sarralbe, et suivi par le 5e de même arme venant également de Lunéville et qui se rend à Bitche.

Ces 2 régiments de cavalerie, formant la brigade de Lamorlière, devaient, avec la brigade de Bernis, déjà établie à Niederbronn, constituer la division de cavalerie du 5e corps placée sous les ordres du général de division Brahaut.

Ainsi, le 19, les flancs du 5e corps sont couverts par la cavalerie. La nécessité de garder le chemin de fer et la ligne télégraphique pour rester en communication, à gauche avec le 2e corps et à droite avec le 1er en Alsace, force le 5e corps à surveiller une étendue de 34 kilomètres environ, de Rohrbach à Niederbronn, surveillance prescrite, du reste, par les ordres du grand quartier général.

Ainsi que le Ministre en avait donné avis, des détachements de réservistes commencent à arriver.

Mais un grand nombre d'entre eux, mal dirigés, arrivent à Bitche, conduits par de simples sous-officiers, ignorant leur destination. Ils doivent être renvoyés à d'autres corps d'armée dont ils font partie. Ces erreurs regrettables ajoutent encore à l'encombrement des voies ferrées et nuisent à la rapidité de l'organisation.

Le Ministre n'approuve pas la mise des troupes sur le pied de guerre, quant à la solde et d'après les tarifs de l'armée d'Italie. Elles doivent rester sur le pied de garnison, y compris l'indemnité d'eau-de-vie.

Le commandant de la place de Phalsbourg dirige sur Bitche le personnel administratif de la manutention et y envoie par voie rapide 12,000 rations de pain, devenues

inutiles à Phalsbourg par suite du changement de ce point de concentration.

Ce même jour, le général en chef reçoit du général Frossard la dépêche suivante :

Je suis à Sarreguemines pour quelques heures. Le 2e de ligne et une compagnie de sapeurs y sont établis avec les deux batteries qui s'y trouvent déjà. J'y enverrai probablement mes dragons. Le sous-préfet ne pourra donc vous adresser toutes ses ressources en fourrages. Renseignez-moi sur ce que vous avez de troupes à Bitche.

Le général de Failly lui répond immédiatement :

Plus de la moitié de ce que je dois avoir.

Il est donc impossible de tirer de Sarreguemines les fourrages qu'on avait demandés au sous-préfet.

Les troupes reçoivent l'ordre de toucher deux jours de biscuit de réserve, pour parer à toutes les éventualités.

Un ordre général dicté au rapport est ainsi conçu :

Toutes les fois qu'il sera fait une réquisition, elle devra être signée du chef du détachement, visée autant que possible par un officier payeur, enregistrée au corps avec autant de régularité que la réception des distributions.

Connaissance en sera donnée au sous-intendant par un bordereau.

Les hommes qui briseraient leurs armes, en resteront privés et seront tous placés aux avant-postes.

Les corps toucheront deux jours de biscuit à titre de réserve pour parer aux éventualités.

20 *juillet*.

Le général en chef reçoit une dépêche du Ministre, qui lui annonce qu'à dater du 20 juillet, les troupes toucheront la solde de rassemblement aussitôt leur arrivée sur le point de concentration.

Une autre dépêche du major général (maréchal Le Bœuf) arrive de Metz, ainsi conçue :

Avez-vous toutes vos voitures de bataillon? Sont-elles attelées?

Réponse :

Oui. — Les mulets de bât manquent pour cantines d'ambulance. L'artillerie est dépourvue de ses cantines.

Au rapport du 20, le général en chef prescrit : 1° que, par suite d'un marché passé d'urgence par l'intendance en l'absence de boucheries suffisantes, les ordinaires se pourvoiront de viande chez un entrepreneur qui s'est présenté, à 1 fr. 38 le kilogr.;

2° Qu'il y aura sans cesse en magasin le sucre et le café nécessaires pour compléter les deux jours de vivres de réserve;

3° Que les troupes cantonnées à plus de 1500 mètres de la place auront leurs vivres transportés par l'administration.

Le général signale au maréchal Bazaine qu'il continue à n'avoir ni intendant au 5e corps, ni argent pour faire vivre les troupes.

A Bitche, il y a à cette date 19 bataillons, 2 batteries à cheval (4 pièces et 4 caissons par batterie), 2 compagnies du train (300 chevaux environ).

Le 5e lanciers remplace à Rohrbach le 3e de même arme, qui vient camper au Nord-Ouest de Bitche.

Rohrbach doit se relier par des patrouilles avec Sarreguemines et Bitche et s'éclairer en avant jusqu'à la frontière.

Arrivée à Bitche du général de Labadie d'Aydrein, commandant la 2e division, venant de Lyon. Le général de division Goze, commandant la 1re, se trouve déjà depuis deux jours à son poste.

A la date du 20, l'effectif du corps se compose de :

455 officiers;
10,775 hommes;
636 chevaux.

Ces troupes sont campées de la manière suivante :

*1re division (Goze).*

Les premiers corps arrivés furent d'abord campés à l'Est de Bitche, le long de la route de Wissembourg.

Lorsqu'on reçut l'ordre de s'étendre vers Haspelscheidt, au Nord, la division fut répartie ainsi :

Les 11e et 61e de ligne furent établis entre Rhorbach et Haspelscheidt, à cheval sur la route de Deux-Ponts, à 4 kilomètres au Nord de Bitche.

Le 46e de ligne autour de Haspelscheidt même.

Le 1er bataillon du 86e de ligne, sous les murs de Bitche, à l'Ouest.

Les deux autres bataillons, à 2 kilomètres à l'Ouest de Bitche, sur le plateau que gravit la route de Sarreguemines, à l'embranchement de cette route avec celle de Volmunster.

Le 4e bataillon de chasseurs à pied, au Sud de Bitche et au delà de la gare.

## 2e *division* (*Labadie*).

49e et 88e de ligne avec les deux bataillons du 86e, sur la route de Sarreguemines.

Le 97e et le 14e bataillon de chasseurs, au Sud de la gare.

Les 5e et 7e batteries du 2e d'artillerie, ainsi que les batteries de réserve (5e et 6e du 20e régiment, 6e et 10e du 2e), sont campées autour de Bitche.

Le 1er bataillon du 84e de ligne occupe la caserne de Bitche.

Le 20 juillet, le général reçoit, du Ministre de la guerre, une instruction ainsi conçue :

## Organisation dans l'État-Major général du 5e corps d'un service spécial de renseignements.

(*Ordre ministériel.*)

Sa mission consiste :

1° A informer sans cesse le commandement des forces, des positions, des préparatifs, des projets et des mouvements de l'ennemi ;

2° A organiser et à diriger l'espionnage ;

3° A fournir tous les renseignements topographiques et statistiques nécessaires à la préparation, comme à la conduite des opérations ;

4° A seconder le commandement dans ses rapports avec les autorités et les populations des pays ennemis.

Les officiers employés à cette mission se préoccuperont de se ménager des relations en avant de leur corps d'armée et de trouver des espions qu'ils enverront à différentes distances, de manière à avoir sans cesse une sorte de réseau d'espionnage en avant du corps d'armée et à être avertis à temps des mouvements de l'ennemi. On ne devra pas épargner l'argent pour obtenir de bonnes informations.

Ces officiers participeront à toutes les reconnaissances soit en les dirigeant eux-mêmes, soit en accompagnant les détachements de troupes, qui seraient envoyées en dehors des avant-postes. Les prévôts de gen-

darmerie, les adjudants-majors des corps de troupes, les chefs de poste, les détachements de reconnaissance sont les auxiliaires naturels du service des renseignements.

Il devra leur être prescrit à tous de s'enquérir sans cesse des nouvelles, bruits, indices pouvant intéresser l'armée.

Chacun d'eux, en marche ou en station, devra résumer ses observations dans un bulletin concis, indiquant la date et l'heure, l'origine et la nature du renseignement et le degré de certitude qu'il paraît présenter.

Ces bulletins, transmis hiérarchiquement matin et soir, seront envoyés par les commandants de divisions aux commandants de corps d'armée, qui les feront analyser rapidement par les officiers du service des renseignements.

Un bulletin analogue aux précédents sera transmis matin et soir au grand quartier général de l'armée par les commandants de corps d'armée. Toute nouvelle importante sera envoyée immédiatement. Lorsque cela sera possible, la substance des renseignements sera transmise par le télégraphe au grand quartier général, sans préjudice de l'envoi quotidien des bulletins de renseignements.

De son côté, l'état-major général vous transmettra pour vous personnellement ou pour les officiers de votre service de renseignements, toutes les informations qu'il aura recueillies et tous les documents possibles.

Vous voudrez bien donner des ordres pour qu'on cherche à connaître sans cesse les forces ennemies placées dans les environs de votre corps d'armée et qu'on les fasse surveiller soit par les officiers du service des renseignements, soit par des reconnaissances, soit par des espions.

Il faut toujours savoir où sont nos adversaires et ne pas les perdre de vue pour ainsi dire.

C'est là, en résumé, la tâche qui incombe au service des renseignements.

Il faut réduire autant que possible les écritures. Cependant, il est indispensable de garder la trace de toutes les informations recueillies.

A cet effet, il sera tenu, dans chaque corps d'armée, les registres ou cahiers suivants :

1° Positions et mouvements par jour des forces ennemies ;

2° Enregistrement des bulletins quotidiens, correspondance secrète, renseignements divers sur les personnes et sur le pays ennemi;

3° Registre des fonds secrets.

Conformément à ces instructions, le général Besson, chef d'État-Major général du 5e corps, organise un bureau du service des renseignements et en donne la [illegible]tion au commandant Perrotin.

Le général en chef, dans la journée du 20, fait une reconnaissance sur la route de Deux-Ponts, jusqu'en arrière du village de Breidenbach, à 15 kilomètres de Bitche; les éclaireurs du 3e lanciers poussent jusqu'à la frontière.

Leurs renseignements et ceux des habitants ne signalent rien de particulier.

Il est prescrit au général Brahaut, commandant la division de cavalerie, de faire exécuter chaque jour des patrouilles commandées par des officiers. Elles devront faire des reconnaissances vers la frontière, qu'elles ne devront pas dépasser, et recueillir le plus de renseignements possible près des maires et des habitants.

Toutes les troupes campées établissent leur service de sûreté et de surveillance conformément au service en campagne.

Des lignes d'avant-postes couvrent les camps de Rohrbach, Bitche et Niederbronn.

## 21 *juillet.*

Dans la reconnaissance faite le 21 au matin, en avant de Bitche, par le 3e lanciers, on aperçoit pour la première fois les vedettes ennemies, qui bordent la frontière bavaroise, mais sans la dépasser.

Ce même jour, le 5e corps apprend que la Bavière a déclaré la guerre à la France. Par suite, le 5e lanciers, concentré à Rohrbach, reçoit l'ordre de redoubler de surveillance sur les débouchés de la route de Deux-Ponts et de bien garder les communications avec Sarreguemines.

Une dépêche du maréchal Bazaine annonce ainsi cette nouvelle :

Par suite de la déclaration de guerre de la Bavière, je crois que vous ferez bien de faire occuper fortement Rohrbach, ainsi que vous en avez eu primitivement l'intention, ou tout autre point que vous jugerez plus convenable dans cette zone.

La troupe qui y sera dirigera ses patrouilles et reconnaissances de manière à bien surveiller les débouchés de Deux-Ponts et se tiendra en communication avec Sarreguemines, si c'est nécessaire.

Le général en chef adresse, dans la journée, les dépêches suivantes :

Au maréchal Bazaine :

Il manque, aux deux batteries et demie venues de Grenoble, tous les effets de campement. Je demande une forge par régiment de cavalerie. Il manque du tabac de cantine.

Au ministre :

Toujours aucun argent. Je demande que l'on envoie de l'or au percepteur. Point de solde à la troupe et aux officiers. Difficultés de s'approvisionner. Pas de gratification d'entrée en campagne. Je demande qu'on donne aux officiers, en nature, un revolver uniforme, au lieu de 60 francs alloués pour s'en procurer; qu'on envoie aux généraux des cartes comprenant seulement le théâtre immédiat de la guerre; des cartes en très grand nombre, formant des ballots énormes, ont été adressées pour le 3° corps. Mais ces cartes, au lieu d'être celles de la frontière, des pays au delà et des provinces de France (Alsace et Lorraine, sont pour la plupart des cartes de pays lointains, jusqu'à la Pologne et l'Autriche. Elles ne peuvent donc être d'aucune utilité. Il est nécessaire qu'on reçoive des cartes comprenant le théâtre de la guerre et que chaque officier de toute arme en soit muni.

Le ministre répond :

Il y a de l'argent à Strasbourg, et une voie ferrée vous relie à cette place. Il n'y a pas de revolvers dans les arsenaux, on a donné 60 francs aux officiers pour en faire venir par le commerce.

Il faut attendre l'Empereur et vous prêter aux circonstances.

Le général en chef signale, en outre :

1° Que le chiffre spécial destiné à la transmission des dépêches est très incommode et ne renferme aucun des mots techniques de la guerre. Il faudrait qu'il fût changé ;

2° Qu'il y aurait lieu de doubler les fils et les em- [illegible]u télégraphe de Phalsbourg, les dépêches arri- [illegible] tard ;

[illegible]'un marché ayant été passé pour la viande au

prix de 1 fr. 38 le kilogr., somme très élevée, il y aurait lieu de ne faire supporter aux ordinaires que 1 fr. 20, et de mettre le reste à la charge de l'État.

Deux batteries des 5e et 6e régiments d'artillerie, devant faire partie du 5e corps, arrivent à Phalsbourg sans connaître leur destination. Informé de ce fait par le commandant de place de cette ville, le général de Failly prescrit à ce dernier de les diriger sur Bitche.

Au maire de Bitche :

Invitez les maires des communes frontières à transmettre à Bitche, par des agents sûrs et montés, les renseignements importants qu'ils auraient. Ayez toujours pour cela sous la main quelques habitants prêts à monter à cheval.

Il sera donné une indemnité aux porteurs de dépêches.

Au ministre :

J'apprends que des détachements prussiens, venant de Carlsruhe par le chemin de fer, sont passés successivement à Rheinzabern, puis se sont dirigés parrallèlement à la frontière vers Pirmasens, ayant pour but probable de cacher le mouvement de concentration sur Kaiserslautern, point où se rendaient les portions de troupes les plus fortes. Ce matin, il était passé ainsi environ 12 à 13,000 hommes à Rheinzabern.

Les Prussiens arrivent à Deux-Ponts en nombre indéterminé.

## *Rapport général du* 21.

La guerre est définitivement déclarée. L'ennemi est vigilant et entreprenant. Il faut, en conséquence, toujours se garder militairement, s'éclairer dans toutes les marches, reconnaissances et patrouilles. Les militaires isolés ne doivent pas dépasser les avant-postes.

Moitié des hommes dans chaque camp au lieu du tiers devront être de piquet.

Partout où il y a de la cavalerie, ce sera elle qui, pendant le jour, devra être chargée de la sûreté des cantonnements. La nuit, ce sera l'infanterie.

*Organisation des escortes.*

| | | |
|---|---|---|
| Général de division........ | 1 brigadier. | 4 cavaliers. |
| Chef d'Etat-Major divisionnaire.......... | | 1 — |
| Général de brigade.................... | | 2 — |
| Intendant............................ | | 2 — |

Le restant de l'escadron formera l'escorte du général en chef et du quartier général.

## 22 *juillet.*

Le 5e corps continue à s'organiser avec les plus grandes difficultés.

Le général en chef adresse au Ministre et au maréchal Bazaine les demandes ci-après :

1° Au maréchal Bazaine :

En raison des nombreux débouchés de la frontière, il serait de toute nécessité que la 3e division du 5e corps, laissée en Alsace, fût réunie à Bitche.

En raison des souffrances que les hommes coiffés du talpack éprouvent et des ophtalmies qui se sont déjà déclarées, je demande avec instance le remplacement de cette coiffure par le képi.

2° Au ministre :

Le corps d'armée a un besoin urgent de voir compléter son outillage. Je l'ai demandé à Metz sans succès, à Strasbourg sans réponse.

Il manque :

| | |
|---|---|
| Ceintures de flanelle | 3,000 |
| Demi-couvertures de marche | 2,500 |
| Sacs tentes-abris | 1,000 |
| Grands bidons | 200 |
| Gamelles | 200 |
| Marmites | 200 |
| Petits bidons | 500 |
| Moulins à café | 100 |
| Serpes | 50 |
| Filets à fourrages | 500 |
| Grands piquets avec cordes pour l'artillerie | 55 |
| Musettes, mangeoires | 1,000 |
| Masses en fer | 27 |
| Bâts | 7 |
| Paires de cantines-ambulances | 6 |

Les deux régiments de lanciers sont dépourvus de forges.

[illegible]u maréchal Bazaine :

[illegible]ande la permutation des brigades de la division de cavalerie [illegible]ps, de manière que la brigade du 5e hussards et du 12e chas-

seurs, qui se trouvent actuellement à Niederbronn, remplace successivement à Bitche la brigade formée des 3° et 5° lanciers. Cette dernière deviendrait brigade de réserve. Les chasseurs et les hussards étant armés de fusils sont beaucoup plus aptes à un service d'avant-postes. Il me répugne notamment de laisser dans des villages, situés près de la frontière, des troupes de cavalerie armées seulement de la lance et du pistolet, et qui pourraient être cernées la nuit par des troupes armées de fusils. La configuration du terrain et des bois qui le couvrent rend la surveillance difficile, et j'ai cru, dans l'intérêt du service, devoir vous proposer cette mesure.

## 4° Au maréchal Bazaine :

Toutes les voitures de bataillon sont attelées; mais il manque des mulets de bât pour les cantines d'ambulance.

L'artillerie n'a toujours pas de cantines d'ambulance. Je demande qu'il en soit fourni une paire pour les batteries de chaque division d'infanterie et deux paires pour les batteries de réserve.

## 5° Idem :

La situation sommaire de l'effectif du V° corps, le 22, est de :

640 officiers;
13,729 hommes de troupes;
2,907 chevaux ou mulets.

## 6° Au ministre :

Je demande qu'il ne soit plus pris, pour être déplacés, des officiers ou militaires employés à Bitche où leur présence est indispensable pour assurer les besoins du service.

Déjà le capitaine du génie et le commandant de place ont quitté Bitche pour recevoir une autre destination : deux gendarmes aussi.

Ces mutations fréquentes désorganisent les différents services, seuls à fonctionner pour le moment en attendant que le corps d'armée ait ses états-majors, sa prévôté, etc.

D'ailleurs, il est d'une grande utilité d'avoir des hommes connaissant le pays à l'avance et pouvant fournir des renseignements précieux, ou servir de guides.

## 7° Au général de Lesparre :

Vouz m'annoncez la réunion de votre division à Strasbourg. J'attends avec impatience le jour où vous serez appelé à vous joindre au 5° corps.

## 8° Au maire de Bitche :

La guerre étant déclarée à la Bavière, il est défendu de laisser passer

la frontière à tous les objets pouvant nous être utiles, tels que vivres, fourrages, etc.

### 9° A l'intendant du 5e corps :

Le détachement du 84e, qui occupait la caserne de la ville, ira s'installer au fort.

Le collège de Bitche sera transformé en hôpital.

### 10° A l'inspecteur des douanes :

Les douaniers ne doivent laisser sortir de France que les personnes munies d'un laisser-passer délivré par l'État-Major général. Celles entrant en France doivent être arrêtées après leur passage et dirigées sur l'État-Major général à Bitche. Afin de ne pas dégarnir la frontière, les étrangers pourront être escortés, à défaut de douaniers, par la gendarmerie et même, s'il y a lieu, par des habitants connus et dévoués.

### 11° Au maréchal Bazaine :

Le 84e de ligne, qui fait partie de la division de Labadie d'Aydrein, actuellement à Bitche, est encore presque en entier à Phalsbourg. Si le 5e corps marchait, je pense que je devrais emmener les quatre compagnies de ce régiment stationnées au fort de Bitche et appeler également le reste du corps de Phalsbourg.

Il y aurait lieu alors, je pense, de remplacer les garnisons actuelles de ces deux places, par d'autres tirées de l'intérieur.

Ce jour-là, 22 juillet, le général de Failly reçoit les dépêches suivantes :

### 1° Du major général :

Exercez vos troupes à se garder avec le plus grand soin, à faire des patrouilles, des reconnaissances.

Elles auront bientôt devant elles un ennemi qui, de longue main, s'est appliqué, tout particulièrement, à pratiquer en temps de paix le service de sûreté des camps, bivouacs et cantonnements.

Qu'on fasse à ce sujet, dans tous les corps, des théories et des exercices autant que possible.

### 2° Du major général :

Conformément au règlement de sa comptabilité, le service de la trésorerie ne doit fonctionner qu'après le passage de la frontière. Jusque-là, les dépenses de l'armée seront assurées par les caisses locales.

L'intendant du corps d'armée doit donc s'adresser au trésorier-payeur général du département, et lui faire connaître en temps utile les sommes à envoyer au quartier général. Vous trouverez du numéraire à Metz et à Strasbourg.

### 3° Du maréchal Bazaine :

Il y a 800 quintaux d'avoine à Bitche, d'après la situation fournie par l'intendant général. Deux marchés sont passés, l'un de 1000, l'autre de 500, à livrer avant le mois d'août dans cette place.

On dirige de Metz, de Phalsbourg, de Lunéville, de Marsal, tout ce que demande l'intendant du 5° corps. Nulle crainte pour vos approvisionnements. Quant aux finances, le trésorier-payeur général ne relève que du Ministre des finances et ne peut envoyer de fonds à Bitche que sur son ordre, mais vous pouvez faire payer, à Metz, les marchés passés pour votre corps d'armée.

### 4° Du sous-préfet de Sarreguemines :

Je vous envoie une bonne provision de foin et d'avoine. Je passe des marchés provisoires assurés pour quelque temps. En Prusse et en Bavière (Rhénanes), au contraire, le manque de vivres et de fourrages se manifeste sur les frontières. Je veille à ce que nos denrées n'y pénètrent pas.

### 5° Du sous-préfet de Sarreguemines :

On annonce de Sarrebruck que l'armée commence son mouvement en avant. Cette nouvelle est apportée par des Français d'Allemagne et absolument dignes de foi.

### *Prescriptions au rapport général du 22.*

Les bataillons de chasseurs à pied, toujours sous le commandement direct du général de division, seront la troupe de réserve et de soutien de l'artillerie.

L'infanterie doit, dans les engagements, éviter de masquer l'artillerie. Celle-ci tirant aujourd'hui à une très grande distance, sera souvent placée en arrière d'elle.

La douane est organisée militairement. Elle fait un service de patrouilles sur la frontière.

(Communication aux généraux et chefs de service, des différentes dépêches et ordres arrivés dans la journée.)

A. (*A suivre.*)

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES

### REVUES ÉTRANGÈRES.

#### *Angleterre.*

**L'English Illustrated** du 1er mai 1899, publie, sous la signature du major E.-S. May, un article sur « l'Artillerie de campagne dans les guerres de l'avenir » consacré à l'emploi des canons à tir rapide et aux explosifs à forte puissance.

Le **Century** du 1er mai, publie sous le titre « The Story of Captains », les appréciations de plusieurs commandants de navires de guerre américains ayant pris part au combat naval de Santiago, sur la tentative de l'amiral Cervera qui amena la destruction de sa flotte.

**L'Army and Navy Gazette** du 13 mai, renferme un article sur les conditions de l' « Attaque de l'Infanterie » : l'auteur examine spécialement la meilleure méthode pour s'avancer et pour exécuter les feux durant la période d'approche vers la. position ennemie. — Il formule cette conclusion que, l'assaillant qui ne s'efforcerait pas d'arriver à l'assaut final, après s'être donné la supériorité du feu, ne saurait, pas plus que le défenseur qui ignorerait l'emploi de la contre-attaque, obtenir de résultat.

Cette même revue publie, dans son numéro du 20 mai, un article intitulé « Soldier or Grocer? » (Soldat ou Épicier) sur les fonctions qui incombent au commandant en second dans tous les corps, du fait du contrôle qu'il doit exercer sur la gestion des cantines et des mess de sous-officiers. — On y trouve également un commentaire de l'ouvrage de M. Henry Houssaye sur Waterloo et des appréciations auxquelles l'Historique de 1815 a donné lieu de la part de M. Jules Lemaître.

**The United Service Magazine** de juin 1899, donne une « Étude sur le soldat anglais », par LINESMAN, et la « Méthode d'Instruction du fantassin allemand pendant ses six premiers mois de service ».

**The Imperial and Asiatic Quarterly Review d'Avril 1899 :**
1° Chinese Reform and British Interests, par SINICUS;

2° The Indian civil Service as a Model for Cuba and the Philippines, par Sir John JARDINE.

3° The Government of India and its Subjects. — R. C.

**Journal of the United Service Institution**, mai 1899 :

1° Étude sur les manœuvres anglaises de 1898, par le major MARSHALL-WEST ;

2° L'Expédition dans le Protectorat de Sierra-Leone (1898-1899), par un membre de l'expédition.

*Mexique.*

**El Boletin Militar** (18 mai 1899), renferme une note sur l' « Education physique du cavalier » et une « Description du canon de montagne à tir rapide de 70 millimètres, système Mondragon ».

*Russie.*

**Revue Militaire de Varsovie.** — Publication mensuelle éditée par l'Etat-Major de la circonscription militaire de Varsovie, depuis le 1er janvier 1899.

## REVUES FRANÇAISES

**Journal des Sciences militaires.** Mai 1899. — L'armée coloniale et son organisation. — L'avancement dans l'armée, par le général X... — Le grand Frédéric (*suite*), par M. le colonel BOURDEAU. — L'aérostation militaire en France et à l'étranger (*fin*), par M. le commandant BORNECQUE. — Besançon et la 7e division militaire en 1870-1871. — La Lumière électrique et son emploi à la guerre, par M. le capitaine CLARINVAL. — École de bataillon. Étude critique et tactique. — La Guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748.) Campagne de Silésie (1741-1742) (*suite*).

**Revue du Cercle militaire.** 6 mai 1899. — Concours d'admission à l'École supérieure de guerre en 1899. — Champs de tir de circonstance et tirs de combat. — Budgets naval et militaire en Angleterre (*fin*) : Budget de la guerre. — Le nouveau règlement sur l'instruction du tir de l'infanterie belge.

— 13 mai. — Concours d'admission à l'École supérieure de guerre en 1899. — L'Empereur intendant. — Le nouveau règlement sur l'instruction du tir de l'infanterie belge (*fin*).

— 20 mai. — Préparation de la section à son rôle d'unité de combat par le feu (*suite*). — Régiments de cavalerie à quatre escadrons. — Opinions du général von Pelet-Narbonne. — Les modifications à la loi sur le recrutement. — Bases des études.

— 27 mai. — Loi sur le recrutement de l'armée. — Modifications nécessaires. — Défense des côtes. — Préparation de la section à son rôle d'unité de combat par le feu (*suite*). — De la critique dans les manœuvres.

**Revue de Cavalerie.** Mai 1899. — Une Division de cavalerie en 1814. — Le Service de sûreté de la cavalerie, par M. le commandant Picard. — Essai sur la bataille de Villiers (30 novembre 1870-30 novembre 1898) (*fin*). — Question tactique de l'examen d'entrée à l'École supérieure de guerre. — Les Courses militaires. Conseils pratiques (*fin*).

**Revue d'Artillerie.** Mai 1899. — Les Exercices de service en campagne dans le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine d'artillerie G. [illegible]. — Les Blessures de harnachement dans l'artillerie, par le lieutenant d'artillerie P. Joly. — Pistolets automatiques (*suite*), par le capitaine d'artillerie N. Parra. — Matériel d'artillerie des établissements Vickers, Sons and Maxim, par le lieutenant d'artillerie M. C. [illegible].

**Revue du Génie militaire.** Mai 1899. — Organisation et fonctionnement du service de la télégraphie militaire (*suite et fin*), par le colonel du génie [illegible]. — Sur les marchés par adjudication publique, par le chef de bataillon du génie [illegible].

**Carnet de la Sabretache.** Mai 1899. — Le général Loizillon, ancien Ministre de la guerre. — Campagne de Bohême. Correspondance d'un officier du régiment d'Anjou-infanterie (1741). — Le dernier combat [illegible] l'armée du Rhin (1799). — Études sur l'École de Mars (1794) : Le régime à l'École, par M. Arthur Chuquet. — Mélanges : Deux lettres du général [illegible] (1794).

**Revue maritime.** Mai 1899. — [illegible] : Historique du service de la mousqueterie dans la marine, depuis Richelieu jusqu'à nos jours (*suite*). — Étude sur le droit maritime international (convention de 1888). — Léopold Manen, ingénieur hydrographe en chef de la marine (sa vie et ses travaux). — Statistique des naufrages et autres accidents de mer pour l'année 1895. — Marines étrangères : La guerre en 1898, sur terre et sur mer. — La guerre sur mer et ses enseignements. — La neutralité et la défense du Danemark. — Les constructions navales dans les arsenaux anglais en 1898. — Cuirassé et croiseur russes construits par les chantiers Cramp et Cie, de Philadelphie. — L'*Ermack*, steamer russe brise-glaces. — Le *Maine*, cuirassé américain de premier rang (données générales).

**Revue des Deux Mondes.** 1er mai 1899. — Napoléon III, général en chef. La campagne d'Italie, par M. Émile Ollivier. (La préparation

à la guerre et le maréchal Vaillant ; le plan de l'Empereur.) — Un Document inédit sur le Consulat, publié par M. le comte REMACLE. (Extraits des Relations secrètes des agents du comte de Provence à Paris sous le Consulat.) — L'Armée coloniale. Le rattachement à la Guerre, par le général ***. (Nécessité et avantages de ce rattachement.)

— 15 mai. — La duchesse de Bourgogne à la Cour. III. La Vie intime, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. — Napoléon III, général en chef. Magenta et Solférino, par M. Emile OLLIVIER. (Rôle de l'Empereur et de Mac-Mahon à Magenta ; attitude menaçante de l'Allemagne et de l'Angleterre.)

**Revue de Paris.** 1er mai 1899. — Notre marine de guerre, par ***. — (Les erreurs reprochées à notre marine de guerre ne sont le fait ni des officiers, ni du Ministère, ni du Parlement, mais sont le résultat d'une organisation qui ne correspond plus aux besoins actuels.) — Le Drame des poisons, par Fr. FUNCK-BRENTANO. (A l'aide de nombreux documents inédits tirés des archives de la Bastille, l'auteur établit la part prise par Mme de Montespan dans l'affaire des poisons.)

— 15 mai. — Napoléon III et le désarmement, par Albert PINGAUD. (L'idée du désarmement a passé sous le second Empire par deux phases distinctes : en 1863, longuement méditée par l'esprit spéculatif de Napoléon III, elle a pris la forme d'un système ; adoptée par l'habileté diplomatique d'hommes d'État avisés, elle s'est présentée, au commencement de l'année 1870, sous la forme d'un expédient.)

**Revue Britannique.** Mai 1899. — L'Insurrection de Cuba et son affranchissement, par Charles LAROCHE. (Politique des États-Unis à l'égard de Cuba depuis le commencement du XIXe siècle.) — Les États-Unis et leur évolution militaire, par G. D'ORCET. (La dernière campagne a montré d'une manière irréfutable l'immense supériorité du soldat régulier sur le volontaire non dressé ; conditions et conséquences, au point de vue de l'évolution militaire des États-Unis, d'une alliance anglo-américaine.)

**Revue Historique.** Mai-Juin 1899. — Le Congrès de Vienne et la politique de Talleyrand, par Albert PINGAUD. (Un remarquable sens pratique et une absence complète de scrupules permettent à Talleyrand de faire triompher au Congrès les trois buts de sa politique : l'admission officielle de la France aux délibérations des puissances, sa participation réelle à leurs pourparlers et son introduction dans leur système d'alliance.)

---

# REVUE DES LIVRES.

## LIVRES ÉTRANGERS.

### *Allemagne.*

**Die Russische Armee in Einzelschriften,** VON FREIHERR, VON TETTAU (Librairie Liebel, Berlin). — Dans les deux nouvelles brochures qui viennent de paraître (*Die Kavallerie-Reglements vom Jahre* 1896), l'auteur continue ses travaux sur l'armée russe par l'étude des règlements de cavalerie et des procédés d'instruction employés dans cette arme.

### *Angleterre.*

**Inquiries into the tactics of the Future** (Longman and C° Londres), c'est la traduction en anglais par le capitaine H.-M. BAYER, d'un ouvrage allemand du capitaine Fritz Hœnig, intitulé « Untersuchungen über die Taktik der Zùkùnft », auquel l'attaque dirigée par la 38° brigade prussienne (général von Schwartzkoppen) le 16 août 1870, contre la position de Bruville, a servi de thème.

**Tactics of the Drill Books** (3° édition), par major C. G. MORRISON (Harrison and Sons, éditeùrs). Il s'agit de l'étude des principes qui ont servi à la rédaction des règlements de manœuvres et dont l'étude, dans l'esprit de l'auteur, doit guider les gradés qui ont à appliquer ces réglements.

**Cromwell as a Soldier,** par le lieutenant-colonel BALDOCK. (Londres Kegan Paul and C°.)

### *Russie.*

**Recueil des ordres du général Dragomirov aux troupes de la circonscription de Kiev en 1898.** — Édité à Kiev en 1899.

**Manuel de tactique appliquée,** par ZAIONTCHKOVSKY et BIELIAEV. — Cours professé à l'École d'artillerie Michel, et à l'École du génie Nicolas.

**Service des Troupes en campagne, d'après le règlement de 1889,** par le colonel d'état-major CHTCHERBATCHED.

## LIVRES FRANÇAIS.

**Sainte-Hélène**, journal inédit de 1815 à 1818, par le général baron GOURGAUD. Paris, Flammarion, 1899. 2 vol. in-8°.

Le journal de Gourgaud présente un grand intérêt, même après les nombreuses publications auxquelles a donné lieu la captivité de l'Empereur à Sainte-Hélène. Point de prétention de style, mais quelle impression de sincérité dans ces entretiens de Napoléon avec son entourage intime ! Que d'aperçus profonds sur la philosophie, l'histoire, la Révolution, l'art de la guerre et spécialement la campagne de Waterloo ! Que d'appréciations précieuses sur les hommes et les faits de la période impériale !

**Lettres inédites de Napoléon Ier**, collationnées sur les textes et publiées par Léonce de BROTONNE. Paris, Champion, 1898. In-8°.

De ces 1505 lettres, quelques-unes offrent un certain intérêt : telle est la lettre du 25 juillet 1809 où Napoléon reproche durement au roi Jérôme sa conduite dans la dernière campagne contre l'Autriche : « J'avais à peine votre âge, que j'avais conquis toute l'Italie... Je ne me prétendais ni frère de l'empereur ni roi ; je faisais tout ce qu'il fallait pour battre l'ennemi... Sachez bien que, soldat, je n'ai point de frère. » Aucune considération ne l'arrêtait, en effet, lorsqu'il s'agissait de la gloire de son armée ; à une recommandation faite en faveur d'un officier bien apparenté, mais ayant commis une faute grave, il répond le 8 janvier 1808 : « le traiter suivant toute la rigueur des lois ». A signaler encore la lettre du 7 janvier 1813 où, pas plus que dans ses Commentaires, il ne veut s'avouer vaincu et, fort de son incomparable génie et de son indomptable énergie, va même jusqu'à escompter « le résultat de la prochaine campagne, qui ne saurait être douteux ». C'est avec la même résolution qu'il écrit, les 24 et 26 janvier 1813, à la reine Caroline et à Murat : « Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est mort ». Enfin, il faut rappeler sa belle manœuvre de flanc de 1814, que les Commentaires et l'œuvre de Henry Houssaye reprochent vivement à Augereau de n'avoir pas exécutée et qu'il indique ainsi dans sa lettre du 26 février 1814 : « J'espère qu'à l'heure qu'il est, vous êtes sorti de Lyon, que vous avez réuni toutes vos troupes bonnes et mauvaises et que vous les avez portées en masse sur le flanc de l'ennemi. » La dernière lettre est curieuse, car elle est écrite en un anglais peu correct par Napoléon qui, pour tromper l'ennui de la captivité, cherchait à apprendre cette langue en correspondant ainsi avec le comte Las Cases.

**Louis XVIII et le duc Decazes** (1815-1820), d'après des documents inédits, par Ernest DAUDET. Paris, Plon, 1899. In-8°. — C'est l'histoire

politique du duc Decazes, successivement chef du cabinet du roi Louis de Hollande, frère de Napoléon; préfet de police; ministre de la police dans le ministère Richelieu; ministre de l'intérieur dans le cabinet Dessoles-Decazes; enfin, président du conseil, succombant aux attaques des ultra-royalistes après l'assassinat du duc de Berry. L'ouvrage présente un intérêt spécial non seulement à cause de la personnalité de son auteur, mais encore grâce aux documents authentiques qu'il y a insérés après avoir dépouillé les archives du château de la Grave. Rien de plus intéressant que la lecture du carnet de la duchesse Decazes et des lettres de Louis XVIII, dont une partie figure dans le texte même et le reste à titre d'annexes, avec quatre lettres de Decazes au roi et au duc de Richelieu. — A signaler un détail inédit sur l'accident qui fit tomber le maréchal Ney aux mains de la police, alors que Louis XVIII ne désirait que son évasion.

**Les Volontaires nationaux**, par Ch.-L. Chassin et L. Hennet. T. I, Paris, Cerf, 1899. In-8°. Le 1er volume présente l'historique de 8 bataillons de Paris levés en 1791 et 1792; avant de l'aborder, les auteurs donnent les textes des lois et décrets qui concernent l'organisation, la constitution et l'administration des bataillons de première levée dits « bataillons de gardes nationales volontaires », puis ceux de deuxième levée ou « volontaires nationaux » ou « fédérés ». Cet ouvrage complète celui de Camille Rousset (*les Volontaires de 1791-1794*) auquel il est intéressant de le comparer. Bien que tous deux étudient le même sujet, à l'aide des mêmes documents, mais dans un esprit différent, il s'en dégage cette même impression que l'énergie, la plus grande activité, le plus ardent patriotisme ne sauraient suppléer au temps nécessaire pour encadrer solidement et discipliner la troupe en vue de la guerre.

**Le général Dupas. Italie, Égypte, Grande Armée (1792-1813)**, par F. Dubouloz-Dupas et commandant Folliet. Paris, R. Chapelot, 1899. In-8°. — Entré au service en France dans le régiment de Chateauvieux-Suisse, passé aux gardes françaises, puis à la légion des Allobroges, où il fait comme chef de bataillon la campagne de Savoie sous Montesquiou; le siège de Toulon avec le général Cartaux, la campagne d'Italie avec Bonaparte, qui lui décerne un sabre d'honneur « pour avoir passé un des premiers le pont de Lodi ». Colonel en Égypte, il montre une indomptable énergie dans la défense de la citadelle du Caire. De retour en France après la capitulation signée par Menou, il commande une brigade des grenadiers d'Oudinot, à Austerlitz, puis une division qui s'illustre à Friedland avec le corps de Mortier, et à Wagram avec celui de Bernadotte. Surnommé par ses troupes le général « Z'en avant », il [illegible] type de ces héros de la Révolution et de l'Empire, plus habiles [illegible] leur sabre que le beau langage, et répond bien à cette défini-

tion de la duchesse d'Abrantès : « C'était un homme fort brave, qui donnait un coup de sabre aussi sérieusement qu'il disait : Je l'empoigna ».

**Le général Moreau (1763-1813)**, par J. DONTENVILLE, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lyon. Paris, Ch. Delagrave, 1899. In-12. — L'auteur fait l'histoire politique et militaire de Moreau, à qui il reproche de n'avoir pas assez nettement rompu avec Pichegru en 1796 et 1804 et que ses ressentiments contre Napoléon conduisirent à Dresde, où « il mourut trop tard pour sa gloire ». Au point de vue militaire, le seul qui doive intéresser la *Revue*, il y a lieu de remarquer que l'auteur attribue à tort une part à Moreau dans la victoire de Mouscron, qui appartient tout entière à Souham, et qu'il ne rend pas suffisamment justice à Souham pour la victoire de Tourcoing. Il serait très intéressant d'élucider cette assertion du manuscrit de Montgaillard, qui attribue la belle manœuvre de l'archiduc Charles, en 1796, à la connaissance préalable des dispositions favorables de Moreau. Enfin, il est instructif de comparer le récit de la bataille de la Trebbia avec le reproche que, dans ses Mémoires, Macdonald adresse à ce sujet à Moreau, à Gouvion-Saint-Cyr, à Victor et à Montrichard.

**Le général Claparède, sa vie militaire, ses campagnes**, par M. le lieutenant MESTRE. Paris, Paul Dupont, 1899. In-18. — Biographie composée au moyen de documents tirés des archives nationales, des archives de la guerre et de la marine, et des archives de diverses communes. Récit très intéressant des nombreuses campagnes de ce général pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, en Vendée, en Allemagne, en Italie, aux Antilles, en Espagne et en Russie.

**Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie (1849-1862).** — Lettres adressées au maréchal de Castellane par les maréchaux Baraguey d'Hilliers, Niel, Bosquet, Pélissier, etc. — Paris, Plon, 1899. In-8°. — Cet ouvrage est le 2e volume de la correspondance adressée au maréchal de Castellane par des officiers qui, la plupart, ont servi sous ses ordres. La plus grande partie est consacrée à la guerre de Crimée; le reste aux guerres d'Afrique, de Rome, d'Italie et du Mexique.

L'ouvrage a une valeur historique incontestable. Ce sont des pages d'histoire vécues et narrées par les contemporains, contenan de nombreux détails sur des faits de guerre, d'organisation et d'administration, et des critiques instructives sur les hommes et les événements, faites par des individualités d'élite en mesure de bien juger. Ce qui frappe le plus dans la lecture de cette correspondance, c'est l'universel sentiment de reconnaissance et d'attachement que le maréchal de Castellane a su inspirer aux officiers qui ont eu l'honneur de servir sous ses ordres.

**Carnet de campagne du commandant Giraud**, documents recueillis, choisis et mis en ordre par le commandant GRANDIN, son petit-fils. Paris, Téqui, 1898. In-8°. — Engagé volontaire en 1792, ayant fait les campagnes d'Italie (1796), d'Égypte, de 1805, 1806, 1807, et la guerre d'Espagne, le commandant Giraud est mort d'une blessure reçue au siège de Castro en 1813. Son carnet est constitué par des lettres adressées à sa famille; les renseignements qu'elles donnent sont de peu de valeur au point de vue des opérations militaires, mais contiennent des détails typiques sur la vie matérielle quotidienne du soldat (subsistances, logement, habillement, transports).

**Les gloires militaires de l'Alsace**, par J. WIRTH. Paris, Lecène, 1898. Gr. in-8°. — L'Alsace a été fertile en officiers français. Innombrables sont les traits de bravoure et les actes d'héroïsme accomplis par des Alsaciens. Aussi M. J. Wirth a-t-il pu composer un gros volume sur ce sujet sans sortir de l'histoire, sans faire la moindre place à la légende. Il nous donne la biographie des généraux alsaciens, depuis Kellermann et Kléber, jusqu'aux généraux Zurlinden et Metzinger.

**Les Espagnols à la Grande Armée**, par le commandant BOPPE. Paris, Berger-Levrault, 1898. In-8°. — L'auteur était déjà connu par son intéressante *Histoire de la Légion portugaise de* 1807 *à* 1813. Ce volume n'est pas moins précieux par les curieux détails inédits qu'il procure sur deux troupes espagnoles de provenance différente. Le corps de la Romana était une fraction de l'armée espagnole, appelée à servir à titre d'alliée en 1807 et 1808 et employée en Danemark, sous un climat bien différent du sol natal. Au moment de l'entreprise de Napoléon contre la Maison d'Espagne, la Romana parvint à s'entendre avec les Anglais pour faire rapatrier ses troupes. Le commandant Boppe nous fournit des renseignements sur ce sujet et sur la vie journalière et le costume très particulier de ces troupes. — Quant au régiment Joseph-Napoléon, il servit comme troupe française de 1809 à 1813, et tout ce qui concerne son recrutement, son organisation, son emploi et sa dissolution est élucidé d'après le meilleur système, c'est-à-dire les documents authentiques des archives et les ouvrages les plus autorisés, anglais, danois, espagnols et français.

**Historiques des corps de troupes.** — *Historique du 6e régiment de dragons*. Paris, Delagrave, 1899. — *Le 1er régiment de tirailleurs algériens*, histoire et campagnes, par le lieutenant Victor DURUY. Paris, Hachette, 1899. — *Historique du 2e régiment d'artillerie*. Falque et F. Perrin, Grenoble, 1899. — Ouvrages complets et du plus grand intérêt. Le premier contient les états de service d'un grand nombre d'officiers. Le second rappelle les innombrables prouesses de ces « Turcos » qui

ont soutenu dans le monde entier l'honneur du drapeau français. — Le troisième représente des reproductions d'estampes et de dessins anciens du plus grand intérêt.

**Abd-El-Kader**, par le commandant Plichon, du 2e tirailleurs algériens. Paris, Charles-Lavauzelle, 1899. In-8°. — Cette biographie de notre célèbre adversaire en Algérie est fort intéressante. Des observations judicieuses sur les difficultés de la conquête, les hésitations du gouvernement qui les occasionnèrent, le soulèvement général des tribus qui en fut la suite, suggèrent de nombreuses réflexions et des rapprochements avec les événements qui ont marqué l'occupation du Tonkin.

**La guerre contemporaine dans les Balkans et la question d'Orient**, par le lieutenant Becker. Paris, Berger-Levrault, 1899. In-12. Ce livre est fait avec méthode et impartialité. De la méthode résulte une grande netteté dans l'exposé de cette complexe question d'Orient. L'impartialité conduit à des renseignements de premier ordre au point de vue militaire et fait ressortir l'importance d'une décision ferme et d'une exécution vigoureuse à la guerre. De nombreux croquis et cartes d'une exécution simple et soignée facilitent la lecture.

A ceux qui voudraient compléter l'étude de la guerre serbo-bulgare, on ne saurait trop recommander l'ouvrage du colonel autrichien Regenspurski, sur les combats de Slivnica. Quant à la physionomie particulière de l'armée turque, elle est bien présentée dans le petit ouvrage de M. Pierre Mille : *De Thessalie en Crète*.

**La campagne de Minorque**, d'après le journal du commandeur de Glaudenez et de nombreuses lettres inédites, par Raoul de Cisternes. Paris, Calmann Lévy, 1899. In-8°. — Récit développé des préliminaires de la guerre de Sept ans et de la prise de la citadelle de Mahon ou Fort Philippe aux Anglais, en 1756, fait d'après des papiers particuliers complétés au moyen de recherches dans les archives de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, de Lyon et de Marseille.

**La Guerre hispano-américaine de 1898**, par le capitaine Ch. Bride. Paris, Chapelot, 1899. In-8°. — L'ouvrage débute par un court aperçu historique et géographique des deux théâtres de luttes, Indes occidentales et Philippines. Il rappelle les nombreuses insurrections qui y ont éclaté. Il examine ensuite comment la révolte des Cubains lésait les intérêts des Américains et comment l'opinion publique força le gouvernement des États-Unis à déclarer la guerre à l'Espagne. Pour l'étude des opérations elles-mêmes, le capitaine Bride a réuni de nombreux documents officieux et officiels publiés par les deux nations adverses. Ce livre a le mérite d'être le premier qui réunisse, pour le lecteur

français, des matériaux épars et lui permette ainsi d'étudier dans son ensemble la lutte hispano-américaine.

**Histoire de la Marine française**, tome I. — **Les origines**, par Charles de la Roncière, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Paris, Plon, 1899. In-8°. — Cet ouvrage est le fruit de recherches patientes et immenses. L'érudition est habilement dissimulée par une judicieuse présentation des matières, un style simple et vif. Les développements de la marine se lient intimement aux besoins de la politique. Bien que ce premier volume n'embrasse que les événements du Moyen Age, on y trouve maints sujets de réflexion sur des questions d'actualité. Quoi de plus curieux, par exemple, que de retrouver à la fin du XIII$^e$ siècle l'idée napoléonienne du blocus continental de l'Angleterre.

**Le Canada et les Intérêts français**, par le vice-amiral de Cuverville. Paris, J. André, 1898. In-8°. — Ecrite en 1892, après un séjour de l'amiral au Canada, cette brochure est un chaleureux plaidoyer en faveur de l'émigration française dans ce pays. La valeur des territoires du Nord-Ouest, en particulier du *Mandtoba*, est sans pareille au point de vue de la grande culture et de l'élevage. Le climat y est très salubre, malgré des températures extrêmes. La race française s'y développe fort bien. On trouve dans cette brochure des renseignements intéressants sur la constitution politique et sociale du Canada, sur la Compagnie du chemin de fer du Pacifique, enfin sur les lignes maritimes qui relient directement l'Europe au Japon.

**Correspondance inédite du général major de Martange**. Paris, A. Picard, 1898. In-8°. — A fait presque toute sa carrière au service de la Saxe; aide de camp du prince Xavier de Saxe, il a été surtout employé à diverses missions diplomatiques plus ou moins secrètes. Sa « correspondance » renferme fort peu de renseignements intéressants au point de vue militaire, mais permet de se faire une idée assez nette des intrigues que la politique étrangère entretenait à la cour de Louis XV.

**La guerre de l'avenir**, du conseiller impérial russe Jean de Bloch. — Analyse critique, par le capitaine Painvin, du 78$^e$ d'infanterie, préface du lieutenant-colonel Frocard, directeur de la *Revue du Cercle militaire*. Paris, R. Chapelot, 1899. In-8°.

Cette brochure expose succinctement, mais très clairement, la thèse soutenue par le conseiller de Bloch qui, en étudiant successivement les conditions actuelles de la guerre de campagne, de celle de forteresse et de la bataille navale, s'efforce de faire ressortir les difficultés considérables qu'elles offrent aujourd'hui, grâce aux progrès de l'armement; aux lourds budgets qui résultent de l'accumulation d'approvisionne-

ments indéfiniment inutilisés et sans cesse renouvelés ou augmentés; enfin au désastre financier qu'amènerait la lutte, même pour le vainqueur. La conclusion inévitable de cette thèse est le désarmement partiel et l'arbitrage. — M. le capitaine Painvin a complété sa très claire analyse par des citations heureusement choisies, qui réfutent parfois les arguments du conseiller de Bloch, en démontrant notamment que le chiffre des pertes nécessaires pour amener la démoralisation de l'un des adversaires, et par suite sa retraite, est constant, quel que soit le degré de perfectionnement des armes et engins de destruction.

**Le Capitaine La Tour d'Auvergne**, par le capitaine Émile SIMOND. Paris, Ch. LAVAUZELLE, 1899. — Cet ouvrage est une réédition, revue et augmentée de celui qui a paru en 1895, et a été alors couronné par l'Académie française. « Beaucoup de renseignements nouveaux, tirés de lettres ignorées de La Tour d'Auvergne et d'autres documents inédits », permettent de reconstituer sous son véritable jour cette noble figure, ce type parfait de la loyauté, de l'honneur et de la bravoure.

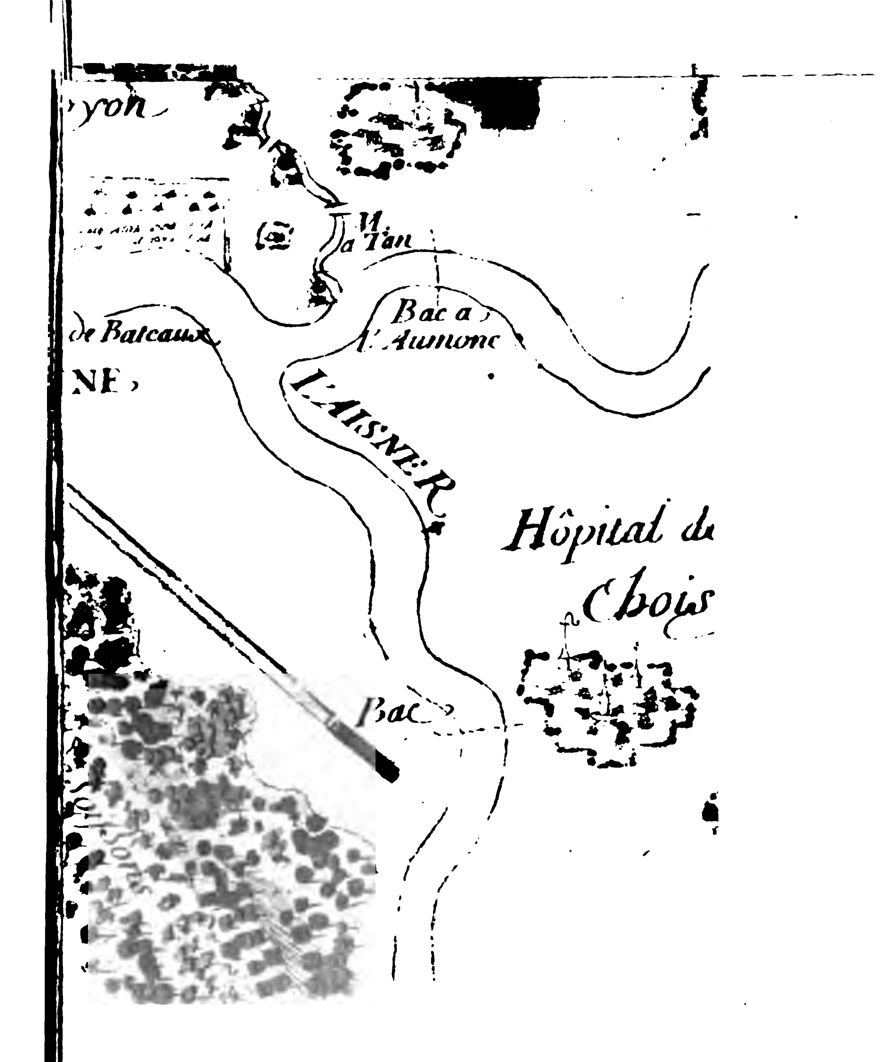
A. B.

---

*Le Gérant* : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT, 2, rue Christine.

1688



yon
M. a Tan
de Bateaux
NE
Bac a
l'Aumone
L'AISNE R.
Hôpital de
Chois
Bac

# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

N° 4 Juillet 1899

SOMMAIRE

*Le siège de Gibraltar en* 1782.
*Les historiographes militaires aux armées. — Armée de Rhin-et-Moselle.* (*Campagne de* 1796.) (Suite.)
*La guerre de* 1870-1871. — *Historique du Ve corps d'armée.* (Suite.)
*Bulletin bibliographique.*

LE

# SIÈGE DE GIBRALTAR

## EN 1782



*Au cours de la guerre soutenue, vers la fin du siècle dernier, par la France, l'Espagne et la Hollande contre l'Angleterre, en faveur de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, la forteresse de Gibraltar fut bloquée par terre et par mer.*

*En* 1782, *ce blocus, qui durait depuis deux ans, est converti en un siège auquel prennent part des forces*

*franco-espagnoles : sur terre, une armée de* 20,000 *hommes, aux ordres du duc de Crillon; sur mer, une flotte de 50 vaisseaux de ligne, sous le commandement de don Cordova.*

« *Les efforts extraordinaires des assiégeants, et la défense des assiégés, dirigée par le général Elliot, gouverneur de la place, fixent l'attention de l'Europe* (1). »

« L'expérience et les réflexions avaient rapproché les opinions sur les moyens de procéder à ce fameux siège. L'exemple de 1705, celui de 1727, trois ans de travaux infructueux vis-à-vis de la porte de terre, le sentiment discuté de plusieurs généraux accrédités, avaient enfin fixé toutes les idées sur la nécessité des attaques par mer. Mais, pour les exécuter, on demandait le sacrifice de 16 et même de 20 vaisseaux de guerre.

« Un ingénieur, qui avait vu, comparé, exécuté et fort médité sur son art, fut appelé de France. Il reconnut la place avec un soin extrême, et, après une discussion approfondie de tous les projets qu'on avait donnés sur cette entreprise, il n'eût pas à hésiter sur le parti d'attaquer par mer, dont la nécessité avait été reconnue avant lui. Mais le sacrifice des vaisseaux lui parut énorme, autant qu'il serait infructueux, puisque la submersion ou combustion et perte totale de ces vaisseaux devait être une suite inévitable de moins de deux heures de station devant les murailles de la place. En conséquence, l'ingénieur, confirmant, mais rectifiant les idées qu'il avait eues précédemment sur cette opération, proposa hardiment de réaliser le même projet d'une attaque sur mer par le moyen de batteries flottantes, insubmersibles et incombustibles.

« La première de ces propriétés devait s'obtenir d'une manière fort simple, en préservant les carènes des bat-

(1) *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, continué par Walckenaer.

teries par la surépaisseur des bois employés en redoublement.

« A l'égard de l'incombustibilité, l'auteur annonce, sans mystère comme sans prétention, qu'on l'obtiendrait par l'antidote ordinaire du feu, en déterminant la présence active de l'eau, par une circulation générale dans toutes les parties des bois exposés à l'attouchement et à la pénétration des boulets rouges. Il était question de produire une expansion artificielle, équivalente à l'immersion totale des bois. De là résultait (d'après une expérience faite) que leurs fibres, toujours imbibées par abondance, devaient s'opposer à toutes espèces de progrès d'incendie. »

*Ainsi s'exprime l'ingénieur d'Arçon* (1), *dans un mémoire publié en* 1783, *en vue de préciser les causes de l'échec de cette tentative* (2). *Les documents suivants, tirés des papiers de ce remarquable officier du génie, donnent à ce sujet des détails inédits ou peu connus* (3).

*Le premier est un récit de cette journée du* 13 *septembre, au cours de laquelle les batteries flottantes, engagées précipitamment et maladroitement, furent incendiées, non par l'effet du feu de l'ennemi, mais par ceux mêmes qui étaient chargés de les mettre en œuvre.*

---

(1) *Lemichaud d'Arçon*, général, sénateur et membre de l'Institut, est né à Pontarlier en 1733 et mort à Besançon le 1er juillet 1800; auteur de nombreux ouvrages sur les fortifications et l'art de la guerre; il était inspecteur général du génie au moment de la Révolution, et a travaillé au bureau topographique du Comité de Salut public, sous la direction de Carnot.

(2) *Mémoire pour servir à l'histoire du siège de Gibraltar*, par l'auteur des *Batteries flottantes*, in-8°, 1783, Cadix Hermill, Besançon. — Autre édition, la même année, à Madrid, imprimerie d'A. Grégorio.

(3) Les papiers du général d'Arçon sont déposés à la bibliothèque de Besançon, où des copies en ont été prises, dans le courant de l'hiver 1898-1899, pour les Archives du Ministère de la guerre, sous la direction du capitaine Bourgoignon, du 60e régiment d'infanterie.

## LA JOURNÉE DU 13 SEPTEMBRE 1782 (1).

A peine les batteries flottantes étoient achevées, qu'on chargeoit les poudres, les munitions, on disposoit les agrès ; et c'est dans ce moment de presse qu'on essaya de jetter l'eau dans la rigole nourricière menagée sur le sommet du blindage, d'où elle devoit fournir à la circulation générale pour l'extinction des boulets rouges ; ce n'est qu'alors qu'on put s'apercevoir et qu'on reconnut que les calfatages, qui devoient contenir l'eau de la circulation, avoient été cruellement négligés ; tous les commandants des batteries ont vu que l'eau transpiroit abondamment, et se répandoit par l'intérieur, en sorte que l'on dut craindre pour les poudres :

On étoit excessivement pressé ; on avoit pris jour pour marcher à la place. La cour, les princes, le général, l'arrivée annoncée d'une escadre angloise, réduits d'ailleurs aux termes les plus étroits, par rapport à la saison, que quelques marins trouvoient déjà très avancée, tout devoit précipiter nos préparatifs.

En cette situation, falloit-il demander que l'on suspendit l'opération, pour des boulets rouges que l'on méprisoit presque généralement ? pour une circulation que les gens de guerre regardoient comme une subtilité d'artiste ? Le remède n'étoit plus proposable dans le peu d'instants qui nous restoient ; il fallut donc prendre le parti de masquer les conduits de la circulation intérieure et se borner à un simple arrosage superficiel.

Le défaut d'un moyen si foible en apparence nous a privés d'un magazin d'eau toujours renouvelé, qui devoit agir sans interruption, s'étendre et s'introduire dans toutes les parties de l'intérieur des redoublements, en

(1) Pris sur l'original, qui est une copie signée par d'Arçon, par le lieutenant d'artillerie Baverez, du 4e régiment.

quelques points qu'ils fussent attaqués par les boulets rouges.

Un homme personnel, ne tenant aucun compte des motifs qui pressoient l'entreprise, auroit dit : « Je ne réponds de rien, mes intentions n'ont point été remplies ; les machines, en l'état où elles sont, ne sont point présentables devant le déluge des boulets rouges qui les menacent, etc. » Je n'ai point fait cette réclamation ; j'ai montré au contraire d'autant plus de sécurité, puisque nous étions au moment d'agir, et que, dans le parti décidé de la cour et des généraux, je n'avois garde d'ébranler la confiance des braves officiers qui devoient exécuter (1).

Il faut convenir, d'ailleurs, que j'avois quelque confiance au simple arrosage extérieur, dans l'espérance que les boulets rouges, manquant ordinairement d'explosion, ne seroient pas fort pénétrants.

J'avois une autre espérance mieux fondée sur la réunion de nos efforts dans la partie du Vieux Mole, où nous devions être appuyés et secondés par les 186 bouches à feu de l'attaque de terre. Mais cette position avantageuse fut manquée dans l'opération de l'embossage (2).

On fut forcé, sans doute, de se jeter dans la partie du sud ; il arriva donc que nous nous trouvâmes attaquer, par le plus fort que nous-mêmes, plus d'artillerie ennemie en jeu que nous ne pûmes en opposer nous-mêmes, et qu'en outre nous ne pouvions recevoir aucun appui de l'attaque de terre. Les batteries La Pastora et Le

---

(1) Le général étoit cependant instruit de ce défaut de circulation intérieure; la plupart des officiers le savoient et en faisoient peu de cas; moi seul j'en connoissois les conséquences et je ne me rassurois à cet égard que sur la facilité de la retraite des batteries.

*(Note de l'auteur.)*

(2) La vraie position avoit été arrêtée et convenue d'après des plans distribués aux commandants des batteries. *(Note de l'auteur.)*

Tailla Piedra recurent long-tems, elles seules, tout le développement des feux de la forteresse. Les autres batteries, par divers accidents, ne purent d'abord approcher à la distance requise ; elles commencèrent leur feu plus tard et ne purent faire concourir leurs effets.

D'un autre côté, nous devions être accompagnés par 60 chaloupes canonières et bombardes ; elles devoient agir en détail, sous l'abri des batteries flottantes, et troubler au moins la précision des tirs de l'ennemi ; mais d'autres accidents firent qu'elles ne parurent point.

De ce que l'ennemi ne fut troublé par aucun de ces moyens secondaires et accessoires, il en résulta qu'il nous fit éprouver des pertes sensibles par la précision des coups d'embrasure.

Tout cela cependant étoit remédiable ; on eut relevé les hommes employés au service de l'artillerie ; les machines étoient intactes ; les boulets de 42 les plus directs, restoient impuissants ; ces batteries soutenoient inébranlablement la commotion de leur propre artillerie, malgré la vivacité du feu qu'elles rendoient ; enfin, quoique les autres batteries flottantes ne concourussent point encore par leurs positions, les murailles étoient déjà sensiblement entamées, après quatre heures de combat.

Mais le vers rongeur subsistoit ; nous avions dans le flanc des boulets rouges ; nous en éteignîmes un très grand nombre sur Le Tailla Piedra, avec plus ou moins d'efforts ; mais l'un de ces boulets du calibre de 42, pénétrant de plus de 3 pieds dans nos bordages, fit des progrès lents ; nous fîmes de vains efforts pour l'éteindre.

On proposa, alors, d'envoyer à grande distance une ancre, sur laquelle la batterie Tailla Piedra eut pû s'éloigner et se réparer ; on ne put rassembler le nombre de matelots nécessaires pour exécuter cette manœuvre.

On avoit demandé, antérieurement, que l'on plaçat des corps morts en arrière, sur lesquels les batteries incommodées pourroient se toüer, et s'éloigner pour

réparer leurs dommages ; on ne sait pas pourquoi cette ressource facile n'a point eu lieu.

On proposa de faire des signaux pour demander que les ancres de secours fussent apportées du dehors ; ces signaux non convenus ne purent être indiqués, ni entendus.

Cependant, on avoit envoyé successivement des chaloupes, qui durent faire connoître l'état où se trouvoit Le Tailla Pedra..... Nous ne savons comment l'avis de l'abandon prévalut ; on put croire cette batterie plus pressée qu'elle n'étoit (1).

Les neuf autres batteries, beaucoup moins pressées et un peu plus éloignées, pouvoient à plus forte raison s'éloigner et se réparer ; cette retraite facile ne fut point exécutée.

L'attaque de terre, tirant par élévation, pouvoit nous aider encore par des feux de hazard multipliés ; les trois quarts des bombes tombèrent dans l'eau ; les autres ne purent arriver sur les points qui nous intéressoient et les munitions manquèrent sur la fin de la journée.

Les chaloupes canonières et les bombardes pouvoient, à ce que l'on dit, nous arriver vers le déclin du jour, pour opérer une diversion d'autant plus nécessaire, que le feu de l'attaque de terre étoit absolument nul pour nous ; cette diversion n'eut point lieu.

Enfin, après 5 heures d'un combat avantageux et 7 à 8 heures de station presqu'inanimée de notre part, pendant lesquelles on pouvoit retirer toutes les batteries, nous avons eû la douleur de voir cet appareil immense se confondre, presqu'en un instant, avec les nuages de l'air.

---

(1) Je proposai alors à M. le prince de Nassau d'aller faire décider des ordres généraux ; que je le servirois plus utilement (luy et les autres) par le dehors que par le dedans : le prince désira que je ne quitasse point sa batterie. (*Note de l'auteur.*)

Je compte pour rien une foule d'erreurs ; la mienne est sans contredit la plus grande de toutes. Puisque les boulets rouges ont été nos seuls ennemis, et que la presence active de l'eau dans toutes les parties tangibles (qui étoit le principal pivot de ce projet) étoit manquée, je pouvois demander que l'on suspendit l'opération. Mais la vraie suspension étoit la retraite des batteries ; rien n'empechoit de l'exécuter ; l'expérience auroit appris, alors, qu'il ne faut point trop presser les gens de l'art, qu'une opération de cette importance n'étoit point une affaire de représentation, que les saillies chevaleresques devoient être réservées ; on auroit, donc, pris le tems de réparer tout ; on n'auroit point méprisé les petites précautions ; on auroit garanti les poudres, afin de pouvoir rouvrir les canaux de la circulation ; on se seroit mis en état de retourner à l'objet décisif des brêches ; on pouvoit promptement les ouvrir ;..... du moins on auroit conservé le respect de l'entreprise.

Je n'ai donc point demandé que l'on suspendit l'opération ; si c'est une faute, je l'ai commise volontairement, parce que le général étoit pressé d'agir par les plus puissants motifs ; et l'on jugera aussi combien étoient fortes les raisons que j'avois de dissimuler mes inquiétudes sur un vice particulier d'exécution, puisque on ne m'auroit jamais donné le tems d'y remédier. Mais il faut le dire encore, j'espérois sur le peu de pénétration des boulets rouges ; j'espérois d'avantage d'un plus heureux concours de tous les moyens d'attaque ; mais, surtout, j'espérois une retraite facile, qui, d'après la leçon du malheur, nous auroit permis de consolider et de compléter toutes nos préparations.

Je sais bien que le public aime les idées simples et qu'il luy sera plus commode de condamner l'auteur du projet que de l'entendre sur des détails qu'on appelle *subtilité d'artiste :* Aussi n'est-il point icy question de le justifier ; qu'il ait tort mille fois aux yeux de ce public,

cela est peut-être nécessaire. Je désire, seulement, que l'on puisse connoître, dans le petit cercle de bons esprits, que je n'ai pas sujet d'être humilié de mes torts, et qu'en pleurant sur cet évènement, je suis forcé de m'arrêter, malgré moi, sur le parti pris d'abandonner et de bruler toutes les batteries, puisqu'on pouvoit les sauver toutes.

Après cela, si quelque chose pouvoit jamais calmer ma douleur, je me rappellerois que le Roy, dans l'étendue de sa puissance, pourra peut-être ne considérer cette affaire que comme un désastre isolé ; puisqu'en effet les forces combinées des deux nations n'en sont point affoiblies ; que l'honneur des armées de terre et de mer subsiste dans son integrité, et que tous les coopérateurs de la journée du 13 se sont couverts de gloire.

D'ARÇON.

*Le second document est la traduction de quelques lettres écrites par un officier étranger à l'occasion de la publication, en* 1785, *d'un volume intitulé :* Conseil de guerre privé *sur l'événement de Gibraltar en* 1782, *volume dans lequel d'Arçon développait les considérations et exposait les réflexions que lui avait suggérées la lecture d'une relation anonyme de ce siège.*

**Traduction d'une suite de lettres écrites à Venise, sur l'événement de Gibraltar, par un officier au service de l'Empereur (1).**

Du 5 octobre 1785.

Le *Conseil de guerre privé* sur l'évènement de Gibraltar m'est enfin parvenu. Je l'ai lu avec un interet proportionné à celuy que nous avons pris dans le tems. Comme vous n'y en mettez pas moins à présent, je

(1) Copié sur l'original, qui est de la main de d'Arçon, par le lieutenant d'artillerie Baverez.

m'empresse de vous l'adresser avec les plans. Vous verrez une discution très approfondie, regorgeant de preuves et de raisonnemens victorieux; des idées claires, des applications utiles; des vuës trop neuves peut être, mais qui, par l'entremise d'une théorie solide, rentrent incontinent dans les procédés connus et pratiqués : tout cela, réuni dans un tableau extremement varié, compose une instruction importante et qui nous manquoit absolument sur les parties de l'art des sièges qui doivent se combiner avec les operations navales.

Vous trouverez cependant, malgré l'étendue des informations, que l'ouvrage est encore bien incomplet : on y laisse surement trop à deviner; il me paroit aussi que le titre, qui semble annoncer des jugemens sur les particuliers, ne remplit point du tout cette intention; mais aussi, du côté de l'art, l'ouvrage fournit infiniment plus que le titre ne l'annonce. Quant à la forme (en exceptant un discours préliminaire qui renferme des généralités assez hors d'œuvre), elle étoit peut-être nécessaire; mais elle ne conviendra pas à la pluralité, qui ne cherche ordinairement que des résultats frappants, des vuës générales, des rapports de curiosité : tous ces objets existent bien dans l'ouvrage; mais on ne les découvre qu'à travers une multitude de détails. Il y a des choses, d'ailleurs, que je ne puis approuver dans le *Conseil privé;* ce sont des espèces d'éloges qui semblent à tous moments démentis par la discution des faits; il se peut que ces complimens ayent été des viatiques nécessaires, pour faire passer de bonnes vérités; il n'est pas moins résulté de cette forme timide, que les causes des évènemens ont été d'autant plus dificiles à démêler. Cependant, on ne laisse pas de très bien distinguer les objets, à travers les nuages qui les couvrent. Du moins, vous ne serez pas obligé d'être toujours en garde contre l'ignorance et l'esprit de parti, qui dominent dans toutes les histoires qu'on a données sur les évènemens de ce

siège. La moins mauvaise de toutes ces relations nous montre de plats narrateurs qui se donnent mille entorses pour tacher de rester amis de tout le monde.

A l'égard de l'entreprise, vous jugerez, malgré la nouveauté de l'idée, qu'elle est autorisée par un nombre d'exemples capables de rassurer sur le projet d'une attaque par mer. Il s'en faut pourtant beaucoup que l'auteur ait tout dit à cet égard : vous ne trouverez rien, par exemple, sur les trois assauts navals de Constantinople; cette discussion est peut-être reservée à une seconde partie, où l'on se propose d'approfondir tout ce que les forces de mer peuvent avoir de rapports dans ces sortes d'opérations. Je ne vois pas trop, au surplus, quelle similitude vous croyez appercevoir dans l'action de votre fameux doge le duc d'Andolo (*sic*). C'était, je crois, en 1204 : les Francois se joignirent à lui pour placer Alexis sur le trône de Constantinople. Il est vrai qu'ils attaquèrent la place par mer et qu'ils l'emportèrent; il se peut que vos détails fournissent de quoi rapprocher cette comparaison; car ce fait isolé ne dit guère; si ce n'est pourtant une attaque de vive force exécutée par mer, et c'est toujours un fait précieux, eu égard à ce que l'on se proposoit à Gibraltar.

Peu de temps après, en 1205, les François reparurent encore devant Constantinople, contre l'usurpateur Murzulphe, qui avoit chassé Alexis; ils attaquèrent encore par mer et la place fut emportée d'assaut. Il paroit que cette expédition ne fut pas moins vigoureuse que la première. Mais, je le répéte, pour tirer de ces faits des rapports vraiment utiles, il faudroit des détails approfondis sur les circonstances de situation. Vous voudrez donc bien les recueillir et me les adresser; ajoutez-y tous les détails des procédés employés dernièrement par le chevalier Emo : je suis persuadé que les batteries flottantes qu'il a fait construire pour son expédition sur la côte d'Afrique, ayant une destination différente, doi-

vent être d'une toute autre espèce ; je vous prie de m'éclairer la dessus.

Je reviens à Constantinople ; il me paroit que l'attaque qui en fut faite par Mahomet II, en 1453, présente quelques faits plus analogues à ceux de Gibraltar ; exceptant, toutefois, plusieurs manœuvres qui, dans l'opération orientale, semblent tenir du merveilleux ; au lieu qu'a l'occident de la même mer, en 1782, le caractère du projet annonce partout une grande simplicité. Rappelez-vous seulement ce fameux transport de cent cinquante embarcations, qui, ne pouvant aborder par mer devant Constantinople, à cause des estacades qui barroient le port, furent trainées par terre, en une seule nuit, et remises à flot intérieurement aux estacades : après quoy, composant un pont de tous ces bateaux, on exécuta une grande batterie sur ce pont ; c'étoit là véritablement une batterie flottante. Les historiens s'étonnent icy, avec quelque raison, que les Grecs n'ayent pas coulé à fond ce pont flottant, ou qu'ils ne l'ayent pas incendié, ayant toute facilité à cet égard par l'extrême activité de leurs feux grégeois. Il faut croire qu'ils y firent leurs efforts ; mais, outre que ces défenseurs n'étoient pas ceux de Gibraltar, les attaquants étoient aussi d'autres gens : ceux cy défendirent leur batterie flottante ; ils la firent respecter ; ils procéderent à l'ouverture des brèches ; ils donnèrent l'assaut, et, pour la troisième fois, la place fut emportée du coté de la mer.

Or, toutes ces circonstances annoncent des obstacles beaucoup plus dificiles, sans comparaison, que ceux que l'on avoit à vaincre devant Gibraltar : en effet, on n'étoit pas obligé icy, de faire voyager des embarcations par terre ; les batteries flottantes, d'ailleurs, avoient été construites en toute sécurité et hors de la portée des feux de l'ennemi ; elles étoient réellement insubmersibles ; enfin, quoi qu'on ne se soit pas donné le tems d'exécuter

cette circulation aqueuse qui devoit éteindre les boulets rouges, sans que personne y mit la main, du moins, ces boulets, contre des masses de bois à forte dimensions, n'avoient pas, à beaucoup près, l'activité que pouvoient avoir les feux grégeois, contre les bois légers qui composoient le pont flottant. Quelle difference, d'ailleurs, par rapport à l'énormité des feux auxiliaires, qui devoient être exécutés de pied ferme, depuis l'attaque de terre !

Mais il faut convenir aussi, en faveur de l'opération orientale, que Mahomet étoit là, qu'il vouloit fortement, et que cette volonté seule, ne permet plus d'admettre aucunes comparaisons. C'est une grande affaire, sans doute, que cette force de volonté ; elle est en tous genres si prépondérante et si décisive, que je suis persuadé que l'entreprise de Gibraltar, quelqu'énorme qu'elle paroisse, n'eut été qu'un jeu pour Joseph II, secondé par un Lascy, par un Pellegrini et autres militaires distingués et dignes d'un tel maître.

A. *(A suivre.)*

---

LES

# HISTORIOGRAPHES MILITAIRES

## AUX ARMÉES

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE

### (CAMPAGNE DE 1796)

*(Suite.)*

Après leur retraite, les ennemis avaient choisi une position derrière la Rehbach, le Frankenthalerbach et le Flossbach; ils avaient profité des bords marécageux de ces ruisseaux pour former des inondations qui ne laissaient, pour arriver à eux, que les chemins ou digues qui passent par Neuhofen, la Rehhütte, la ferme de Kohlof, la grande route de Manheim; ils avaient, en outre, retranché le canal de Frankenthal au Rhin vers Edigheim. 18,000 hommes défendaient cette position rendue presque inabordable, quoique un peu étendue; les troupes légères étaient répandues sur la ligne d'inondation.

Le corps d'armée était campé dans la plaine entre Mutterstadt et le grand ravin en arrière de la Rehhütte.

L'armée se mit en marche le 26 à 5 heures du matin, pour attaquer l'ennemi dans cette position. La droite, formée par la 4e division commandée par le général Delmas, marcha sur trois colonnes. Celle de droite se porta sur Neuhofen qui fut enlevé, malgré les résistances des ennemis. La 2e passa par le bois de Schifferstadt, y attaqua un bataillon de corps franc de Giulay qui fut repoussé très lestement, et de là se porta sur la ferme

de Kohlhof; mais l'approche en était difficile, ce poste était défendu par une batterie de trois pièces ayant devant elle la Rehbach et un fossé profond, sans compter les inondations qui commençaient déjà dans le bois de Schifferstadt. Rien n'arrêta nos volontaires, ils se précipitèrent dans la Rehbach, s'élancèrent sur les redoutes dont ils chassèrent les canonniers. L'ennemi retira ses pièces et sa fuite fut si précipitée qu'on ne put prendre que quelques hommes.

Le général Delmas avait laissé dans la Rehhütte sa cavalerie et son artillerie légère. Aussitôt que Kohlhof fut forcé, l'ennemi évacua la Rehhütte; on rétablit les ponts et l'on y fit passer la cavalerie et l'artillerie légère.

Le général Beaupuy était chargé de l'attaque du centre. La 1re colonne se forma dans la plaine de Schifferstadt et marcha sur le bois de Mutterstadt que l'ennemi avait entièrement inondé; notre infanterie le traversa dans l'eau jusqu'à la ceinture, malgré la résistance des tirailleurs ennemis placés sur les petites digues construites pour retenir l'inondation. Elle s'avança jusque dans la plaine de Mutterstadt, d'où elle repoussa pendant un moment la cavalerie ennemie. On avait d'abord projeté de faire passer par le bois, de la cavalerie et de l'artillerie légère afin de déboucher par là dans la plaine et de prendre les ennemis de revers s'ils résistaient, mais cela fut impossible, et ces troupes durent passer par Schifferstadt et Kohlhof (1). La 2e colonne de la division

---

(1) *Affaire de la Rehhütte.*

(26 prairial an IV.)

(Papiers du commandant Le Grand, historiographe de l'armée de Rhin-et-Moselle.)

Belheim, le 29 prairial an IV (17 juin 1796).

..........................................................

Depuis la dernière retraite des Autrichiens, qui s'est faite le 12 de ce mois, ils se portèrent dans leurs retranchements le long de la Rehbach

du général Baupuy marchait par la grande route de Neustadt à Manheim. Elle éprouva beaucoup d'obstacles, les inondations étant plus fortes qu'ailleurs des deux côtés de la route qui était coupée et défendue par de fortes batteries. Elle les força cependant avec la plus grande bravoure lorsque la première colonne se fut emparée du bois de Mutterstadt. Le général Duhesme fut chargé de faire sur notre gauche deux fausses attaques, l'une par la grande route de Türkheim à Manheim, sur le pont de Holzhoff, d'où l'ennemi fut chassé jusque

---

qui les couvraient, et nos troupes étaient en avant de Spire qui est à deux lieues de la Rehhütte.

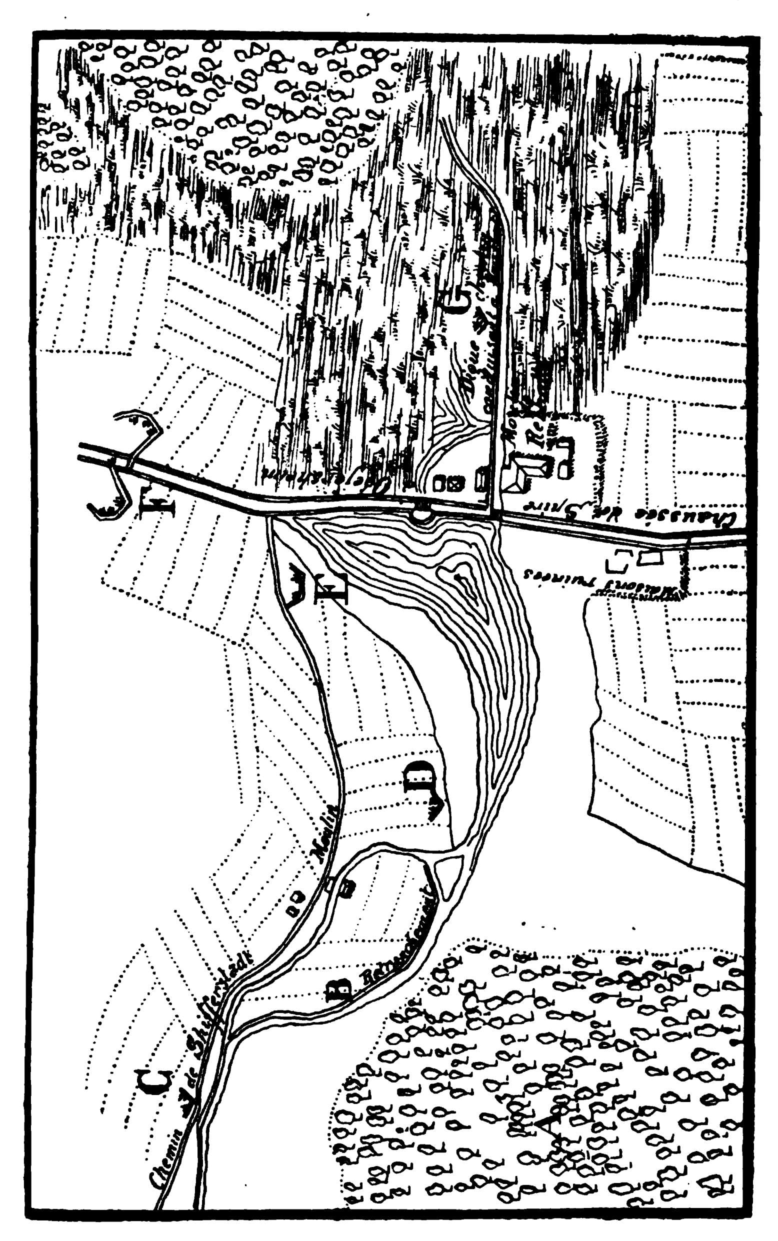
L'attaque se fit le 26 au matin, et les deux principales attaques se firent à droite et à gauche de la Rehhütte. L'une de ces attaques, et la plus essentielle, était favorisée par le bois A qui se trouve en avant du retranchement B; elle se fit d'abord par l'infanterie légère en tirailleurs et était soutenue par l'infanterie de ligne qui marchait derrière eux en bataille, quoique à travers les bois. Cette attaque fut si bien combinée que, grâce au courage et à la contenance de nos troupes et malgré le feu croisé sur la pointe du bois A par les deux batteries C et D et le feu soutenu d'une nombreuse infanterie autrichienne derrière le retranchement B, nos troupes forcèrent le retranchement, en passant d'abord par les marécages et ensuite par le fossé profond en avant dudit retranchement.

Celles de nos troupes qui attaquèrent sur la droite de la chaussée, vis-à-vis la batterie G, et d'autres encore vers le village de Neuhofen, furent également obligées de passer à travers des marais et des fossés; en sorte que toute notre infanterie qui attaquait dans cette partie était mouillée jusqu'à la ceinture et même jusqu'au-dessous des bras.

Lorsque le passage à droite et à gauche eut été forcé, les Autrichiens furent obligés d'abandonner les batteries C, D, E, G et le retranchement B, et aussitôt notre artillerie légère et la cavalerie passèrent la chaussée et les deux ponts qu'ils n'eurent plus le temps de rompre. Sur ce passage, les batteries F nous inquiétèrent encore un peu; mais, aussitôt passés, les Autrichiens prirent la fuite avec leurs pièces. Si la cavalerie eût pu suivre immédiatement l'infanterie, toutes leurs pièces eussent été à nous, mais la chose était absolument impossible.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le 27, à 5 heures du soir, l'ennemi tenta, mais inutilement, de nous repousser par une vive canonnade.


Chaussée de Spire
Maisons ruinées
Moulin
Retranchement
A
B
C
D
E
F
G

près d'Oggersheim. Il en sortit avec de la cavalerie qui escarmoucha jusqu'à la nuit. L'autre fausse attaque fut dirigée par Lambsheim sur Frankenthal et Eppstein où il y eut quelques petites rencontres de cavalerie.

L'impossibilité de faire avancer sur-le-champ de la cavalerie empêcha de faire beaucoup de prisonniers, le nombre se réduisit à une vingtaine. Nous eûmes environ 50 tués et 250 blessés. La perte de l'ennemi fut à peu près pareille. On ne saurait donner trop d'éloges à la bravoure des soldats et aux talents de leurs chefs. Tous déployèrent une supériorité de courage étonnante, présage heureux de succès beaucoup plus éclatants.

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Neustadt, le 27 prairial an IV (15 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

On travaille à. . . . . . . à nos préparatifs, j'attends à tout moment le résultat de la fin de ce travail pour me mettre en mouvement. J'ai le plus grand espoir de réussir d'après la grande bravoure que les troupes ont montrée à l'attaque d'hier. Je ne comptais avoir affaire qu'à 15 ou 16,000 hommes et l'ennemi nous en a montré environ 25,000 dont 6 ou 7,000 chevaux. Nous avons manœuvré contre lui avec environ 3,000 et il a été forcé de céder. Je n'ai pas voulu, dans mon rapport, nous donner le mérite de cette différence, puisqu'il faut toujours faire croire que nous sommes au moins égaux en tout ; nous aurions peut-être pu forcer le camp retranché, mais cela nous aurait mené à une trop grande consommation de munitions, et la rareté des chevaux d'artillerie ne nous permet jamais d'en avoir pour plus d'une affaire à notre suite.

J'espère que cette leçon forcera Wurmser à faire venir d'autres troupes à Manheim.

Salut et respect.

MOREAU.

Le général Jourdan s'étant vu forcé d'abandonner les bords de la Lahn et de se replier partie sur la Sieg, partie dans le Hundsruck ; Moreau, en attendant que les tifs de son passage projeté sur le Rhin fussent

achevés, résolut d'insulter le camp retranché de Manheim.

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Au quartier général, à Neustadt, le 1er messidor an IV (17 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

Le général Jourdan vient de m'écrire qu'il est forcé d'abandonner les bords de la Lahn et de se replier moitié sur la Sieg et moitié dans le Hundsruck; pour le dégager un peu, j'essayerai demain d'insulter le camp retranché de Manheim, et, s'il est forçable, nous réussirons sûrement. Après cela, si le passage n'est pas prêt, je porterai un gros corps sur la Pfrim pour soutenir le général Marceau qui est à Kreuznach; mais j'espère que nous allons être en mesure d'agir nous-mêmes. Ces longueurs me désolent; mais je ne puis me dissimuler les difficultés de cette opération, elles tiennent à la grande difficulté d'aborder en terre ferme, et ce n'est que l'étude la plus scrupuleuse du terrain et l'envoi d'une grande quantité d'espions qui peut nous assurer que nous aborderons en terre ferme. Le Rhin est parsemé d'îles qui changent tous les ans; depuis la dernière débâcle surtout, il y a eu de grands changements. N'ayant pas reçu hier de nouvelles de Strasbourg, j'attends aujourd'hui un des officiers chargés de ce travail qui doit m'apporter le plan des attaques, et sur-le-champ je rédigerai les instructions, et quatre jours après, nécessaires pour la marche des troupes, nous passons.

L'ennemi vient d'établir un camp à Willstätt, entre Kehl et Offenbourg, mais cela ne nous empêchera pas de tenter, quoiqu'on le dise d'une grande étendue; j'espère que le courage des Français triomphera de tout cela.

.........................................................................

Salut et respect.

MOREAU.

A l'instant arrive l'adjudant général Bellavène avec le plan et les projets d'attaque; je vous enverrai par le premier courrier tout cela. J'espère que nous serons de l'autre côté le 5 ou le 6 au matin. Nulle part nous ne pouvons aborder en terre ferme; il restera des îles à franchir, mais c'est égal, j'espère réussir. Un officier général de Paris, j'ignore encore lequel, a eu l'inconséquence d'écrire à Strasbourg qu'on devait y passer le Rhin à la fin de ce mois.

En conséquence, le 2 messidor, dès 4 heures du matin, toute notre cavalerie se déploya d'abord dans

[illegible] place le Butterstadt sur deux lignes. L'artillerie [illegible] à charger promptement la cavalerie ennemie dans [illegible] camp retranché. L'infanterie du général Delmas, [illegible] par le bois de Weinhofen, attaqua Rhein-[illegible] pendant que notre artillerie prenait le village [illegible]. L'ennemi fut repoussé jusque dans Munden-[illegible] le village ayant perdu de son camp retranché et [illegible] environ [illegible] 30 pièces de canon. [illegible] et retranchements de l'ennemi près Rheingönn-[illegible] les troupes rentrèrent dans leurs positions.

Le général [illegible] poussa aussi les reconnaissances [illegible] de [illegible] 28 prisonniers [illegible] nous perdîmes environ 8 hommes [illegible].

[illegible] que tout se trouverait prêt pour tenter le passage [illegible] les ordres furent sur-le-champ [illegible] pour faire partir les troupes destinées à [illegible] afin de déguiser leurs mouvements et [illegible] de [illegible] leur destination, elles reçurent [illegible] de route pour l'armée d'Italie ; elles [illegible] qu'il fut possible. [illegible] demi-brigade d'infanterie légère, 2 escadrons du [illegible] de chasseurs et [illegible] de hussards partirent à minuit de [illegible] et [illegible] pour se rendre en quatre jours de route à Strasbourg.

Les 31ᵉ, [illegible] demi-brigades, le [illegible] de cavalerie et 3 escadrons du [illegible] de dragons partirent des environs de Kaiserslautern pour la même destination en prenant par les montagnes. 2 compagnies d'artillerie légère se [illegible] de même en route immédiatement après l'affaire [illegible].

[illegible] 3, la 84ᵉ demi-brigade se mit en route des environs de Kaiserslautern pour se rendre à Strasbourg. Enfin le passage fut fixé pour la nuit du 5 au 6. Voici quelles en [illegible] les principales dispositions :

*Le général Moreau au Directoire exécutif.*

Neustadt, le 3 messidor an IV (21 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

C'est décidément la nuit du 5 au 6 que nous tentons le passage du Rhin par deux vraies attaques et deux fausses. Les vraies sont dirigées sur Gambsheim, à l'embouchure de la rivière d'Ill, et sur Kehl. Nulle part nous ne pourrons aborder en terre ferme, mais par des îles qu'il faudra encore franchir, soit à la nage ou avec de petites nacelles portatives : jugez des difficultés. Le but de l'attaque de Gambsheim est de s'emparer de la route de Rastadt par où viendraient les secours, et, d'envoyer un petit corps par les derrières de Kehl pour soutenir l'attaque de ce point.

Par les dispositions actuelles des troupes nous pouvons avoir sur la rive droite, le jour du passage, environ 25,000 hommes, et l'armée est disposée de manière que les trois jours suivants elle pourra y être entière. J'abandonnerai Landau à ses propres forces avec une bonne garnison qui contiendra les partis que l'ennemi pourrait envoyer aux frontières du département du Bas-Rhin ; j'ai également écrit au général Jourdan pour qu'il me fasse suivre par le corps du général Marceau. Il est évident que le grand effort de l'ennemi se dirigera sur moi dès que je serai de l'autre côté.

Les troupes qui doivent agir sont en pleine marche ; je couvre ce mouvement sous le prétexte d'un envoi de 10,000 hommes à l'armée d'Italie, pour lesquels j'ai fait préparer des subsistances sur la route jusqu'à Besançon, cela donnera moins d'inquiétude à l'ennemi et l'empêchera peut-être de nous suivre ; cependant, je ne puis me dissimuler qu'il a des soupçons. Le commissaire du gouvernement qui est à Strasbourg, me mande que le camp de Willstätt, près de Kehl, est de 10,000 hommes, mais je ne le crois pas aussi nombreux ; cela augmentera la résistance, mais cela ne nous empêchera pas de réussir.

J'ai fait hier une grande reconnaissance sur le camp retranché de Manheim ; le premier objet était de convaincre l'ennemi que j'étais encore devant lui ; le second, de le chasser de quelques redoutes qu'il avait fait autour du village de Rheingönnheim et à la pointe du bois de Mundenheim. Tout a été enlevé avec une grande bravoure, et les troupes qui campaient en dehors de la ligne y ont été rejetées en désordre.

J'y ai fait tirer quelques coups de canon pour connaître le nombre et la force de l'artillerie qu'il y avait ; son feu a été d'environ 30 bouches à feu sur le front de Mundenheim, presque toutes d'un gros calibre. Les troupes sont rentrées après avoir détruit les redoutes qu'elles

venaient d'enlever. La canonnade a été extrêmement vive, nous avons perdu quelques chevaux; un officier et cinq canonniers d'artillerie légère ont été ou tués ou blessés. Cette arme est un modèle de courage. L'infanterie a eu quelques blessés à l'attaque de Rheingönnheim et du bois de Mundenheim, elle y a fait des prisonniers et tué ou blessé une centaine d'hommes à l'ennemi; son attaque a été extrêmement vive et les ouvrages ont été enlevés sans tâtonner.

MOREAU.

1° Un passage à Gambsheim, dont le double objet était de s'emparer de la route de Rastadt, afin d'intercepter les secours qui pouvaient arriver de ce côté et d'envoyer un corps destiné à tourner le poste de Kehl. 12 bateaux portant chacun 200 hommes de débarquement, 13 autres portant 60 hommes, 10 nacelles avec chacune 10 hommes devaient exécuter ce passage. D'après cela, le nombre des troupes de débarquement se montait à 3,430 hommes. 2 ponts volants devaient être tout prêts aussitôt que le succès aurait couronné l'entreprise. Les bateaux descendaient de la rivière d'Ill dans le bras du Rhin au bord duquel les troupes s'assembleraient. Outre ces bateaux, il en existait huit de réserve pour jeter des ponts sur les bras qu'il se trouverait impossible de passer autrement. Les irrégularités du fleuve, dont les eaux étaient très hautes, mettaient dans l'impossibilité de débarquer directement en terre ferme. On se voyait réduit à le faire d'abord sur les îles, et cette circonstance défavorable demandait de la part des troupes une intrépidité à toute épreuve.

2° Le second passage devait s'effectuer devant Kehl, pour l'établissement d'un pont en face de l'île des Épis. Il était favorisé par trois fausses attaques, savoir : la 1re, en face de Meissenheim, et effectuée par 7 bateaux et 4 nacelles portant 520 hommes de débarquement, qui devaient s'emparer d'une batterie établie par l'ennemi vis-à-vis le lieu du passage; la 2e fausse attaque, devant les batteries dites *Ça-ira* et *Beckler*, devait être exécutée par 170 hommes transportés dans deux ba-

teaux et deux nacelles; elle n'avait pour objet que de s'emparer d'une grande île occupée par l'ennemi.

La 3e fausse attaque, en face de la redoute d'Isaac, effectuée par 170 hommes transportés dans deux grands bateaux et deux nacelles, avait pour objet de s'emparer de la grande île et d'attirer, comme toutes les autres, l'attention de l'ennemi.

Enfin, la seconde véritable attaque à Kehl consistait en douze grands bateaux de Strasbourg avec chacun 200 hommes, 15 de la rivière d'Ill avec chacun 60 hommes, 12 nacelles avec 25 hommes chaque; ce qui formait un total de 3,600 hommes de débarquement. Un pont volant et un pont de bateaux devaient être jetés sitôt les premières troupes débarquées; tous les bateaux et nacelles devaient partir du Rhin et se jeter sur la rive opposée à des points différents. Il était impossible dans cette attaque, ainsi que dans celle de Gambsheim de débarquer en terre ferme, on ne pouvait parvenir d'abord que sur des îles. Toutes les attaques, vraies ou fausses, avaient des dépôts de fascines, d'outils de pionniers, de pioches et de madriers.

*Armée de Rhin-et-Moselle.*

20 prairial an IV (8 juin 1796).

**Projet d'un passage du Rhin à Kehl et de l'établissement d'un pont de bateaux en face de la tête de l'île des Epis, favorisé par trois fausses attaques, dont deux au-dessus, savoir : la 1re en face de Meissenheim, la 2e sur l'île en face des batteries de Beckler et du Ça-ira, et la 3e au-dessous, en face de la redoute d'Isaac, et enfin, par un passage réel à la hauteur de Gambsheim, dont les troupes devront remonter le fleuve sur la rive droite pour aller se réunir à celles qui auront effectué le passage à Kehl. (Voir les projets d'attaque et de fausse attaque, croquis nos 1, 2, 3, 4 et 5.)**

*Fausse attaque en face de Meissenheim.*

Cette attaque aura 4 nacelles :

| | Pontonniers. | Servants. | Hommes. |
|---|---|---|---|
| | — | — | — |
| Par nacelle : 2 pontonniers, 1 servant, 25 hommes de débarquement........................ | 8 | 4 | 100 |
| 7 bateaux d'Ill : | | | |
| Par bateau : 3 pontonniers, 2 servants, 60 hommes de débarquement........................ | 21 | 14 | 420 |
| | 29 | 18 | 520 |

Un dépôt de 1500 à 2,000 fascines, un dépôt de 400 outils de pionniers, dont 100 pioches, et de 100 autres tant haches que serpes.

Les bateaux destinés à cette attaque seront rassemblés le jour de l'expédition dans le bras qui sépare les îles du Point-du-Jour et du camp de Schaffsteg, les nacelles en avant et les bateaux par derrière, vis-à-vis l'endroit qui sera reconnu, de concert avec le chef de cette attaque, propre au rassemblement des troupes pour les y faire embarquer. Là aussi sera, autant que possible, le dépôt des fascines et outils. Les bateaux devront y arriver assez à temps pour pouvoir déboucher de ce bras à une heure précise du matin, heure qui sera la même pour toutes les autres attaques.

Les nacelles étant destinées à faire l'avant-garde du débarquement, elles porteront des outils tranchants et de pionniers, environ 10 des premiers et 20 des seconds par nacelle, de même que dans les bateaux à proportion.

L'embarquement, organisé comme ci-dessus, débouchera dans le Rhin par le bras (1) entre les deux îles. Alors, deux nacelles et trois bateaux d'Ill prendront sur la gauche, passeront entre les bancs de sable (2), (2), (2) et la pointe de l'île (3) occupée par nos postes, entreront dans le grand courant, le traverseront et iront débarquer en terre ferme vers le point (4) au-dessous de la batterie ennemie (5). Pendant ce temps, les deux autres nacelles partant du même point seront suivies de quatre bateaux d'Ill, prendront à droite, se rencontreront sur notre rive jusqu'au-dessus de l'île (6) qui n'est qu'un banc de sable continu avec celui marqué (7) ; ils tourneront le banc (6) par sa pointe supérieure, entreront dans le grand courant, le traverseront pour aller aborder aux environs du pont (9), sur le bras (10), (10), (10). Le premier et principal objet des troupes débarquées aux points (4) et (9) sera de s'emparer du pont (9), par ses deux extrémités en tournant la batterie (5), et d'établir par là leur communication. On devra aussi s'occuper sur-le-champ de retrancher les deux têtes de ce pont et de couvrir de même le rassemblement des bateaux.

On pourrait donner suite à cette opération, soit en se portant par la

terre ferme dans l'intérieur des terres du côté d'Altenheim, soit en remontant du côté de Meissenheim et cherchant l'origine (13) du vieux bras (12), (12) très anciennement barré et qui, s'étant ensablé depuis, a dû former une langue de terre assez large entre ses extrémités (13), (13) et les bords du Rhin vis-à-vis.

*Fausse attaque en face des batteries de Beckler et de Ça-ira.*

Cette attaque aura 2 nacelles :

| | Pontonniers. | Servants. | Hommes. |
|---|---|---|---|
| Par nacelle : 2 pontonniers, 1 servant, 25 hommes de débarquement | 4 | 2 | 50 |
| 2 bateaux d'Ill : | | | |
| Par bateau : 3 pontonniers, 2 servants, 60 hommes de débarquement | 6 | 4 | 120 |
| | 10 | 6 | 170 |

Un dépôt de 200 outils, tant pelles que pioches, et de 50 outils tranchants, serpes et haches.

Cette fausse attaque n'a pour objet que de s'emparer de l'île en face occupée par l'ennemi, en débouchant par le bras au-dessus de la batterie de Ça-ira, traversant le grand courant qui nous sépare de l'ennemi pour aborder ensuite dans cette île et l'en chasser. Les bateaux seront conduits par terre, de Strasbourg à cette attaque, et devront déboucher dans le grand Rhin à 1 heure du matin.

*Passage de Kehl.*

Cette attaque aura 12 nacelles :

| | Pontonniers. | Servants. | Hommes. |
|---|---|---|---|
| Par nacelle : 2 pontonniers, 1 servant, 25 hommes de débarquement | 24 | 12 | 300 |
| 15 bateaux d'Ill (deux de ces bateaux porteront, en outre, 2 pièces de canon démontées du calibre de 4 et se feront suivre de weidlings) : | | | |
| Par bateau : 3 pontonniers, 2 servants, 60 hommes de débarquement | 45 | 30 | 900 |
| 12 grands bateaux de Strasbourg (deux de ces bateaux porteront, en outre, chacun 1 pièce de canon de 4 démontée) : | | | |
| Par bateau : 5 pontonniers, 3 servants, 200 hommes de débarquement | 60 | 36 | 2,400 |
| 1 pont volant : 8 pontonniers | 8 | » | » |
| 1 pont de bateaux : 40 pontonniers | 40 | » | » |
| | 177 | 78 | 3,600 |

Un dépôt d'environ 4,000 fascines.

Un dépôt de 3,000 outils, dont environ 600 pioches; un dépôt de 200 outils tranchants, haches et serpes, plus 6 ou 8 bateaux de réserve avec poutrelles, madriers, claveaux, chevalets, etc., pour jeter des ponts de communication sur les bras, comme celui dit Ehrlen-Rhin marqué (1).

Les bateaux destinés à cette attaque seront conduits, au moment de l'expédition, dans le bras Mabile marqué (2), (2), (2), et assez à temps pour pouvoir déboucher de ce bras à une heure précise du matin. Ils s'arrêteront à l'endroit désigné pour le rassemblement des troupes à portée duquel seront aussi les dépôts de fascines et outils. Les nacelles les remonteront les premières, elles seront suivies par les bateaux d'Ill et leurs weidlings et ces derniers par ceux de Strasbourg. L'embarquement des troupes fait, les nacelles, dans lesquelles seront les outils de pionniers et tranchants, remonteront le bras Mabile jusqu'au-dessus de la pointe de l'Epi, qu'elles laisseront à gauche, se jetteront dans le grand courant pour aborder sur la rive opposée aux points (4), (5), (6), (7) et (8).

Les bateaux destinés à aborder au point (4) remonteront assez haut sur notre rive pour qu'ils puissent, en traversant le grand courant, tomber à ce point. Quelques-unes des nacelles auront été spécialement destinées à remonter le bras (1), (1) dit Ehrlen-Rhin; elles devront être placées au centre. Ces dernières passeront sur le pont ennemi (9) et remonteront le plus haut possible et jusqu'à un barrage que l'on dit être au milieu de ce bras, mais dont on ne peut désigner l'emplacement. L'objet de ces dernières est de faire un débarquement en terre ferme au point (10), (10), (10), pour s'emparer de la batterie ennemie (12) et de faciliter aux troupes portées par les bateaux d'Ill qui devront les suivre immédiatement, le débarquement sur les points du rivage désignés ci-dessus, où elles devront se répandre.

Les weidlings qu'on pourra transporter par terre seront destinés à franchir les petits bras non guéables. Les troupes débarquées aux points (5) et (6) prendront sur la droite et sur la gauche; les premières pour chercher le barrage (13), s'il subsiste encore; elles se porteront de là, sans s'écarter de la rive, aux points (15), (14) et (16), étant plus probable qu'elles trouveront des passages à ces derniers plutôt que partout ailleurs, comme étant l'origine de ces bras anciennement barrés. Ces obstacles franchis, elles seraient en terre ferme. Les secondes partant du point (6) et se portant sur le pont (9), s'en empareront pour établir leur communication avec celles débarquées aux points (10), (10), (10). Il ne convient peut-être pas de déterminer à l'avance la direction à donner aux bateaux de Strasbourg, puisqu'elle dépend entièrement des succès des premiers débarquements sur ces différents points.

Après ces premiers renforts donnés aux troupes des premiers débarquements, on établira leur communication de la terre ferme avec l'île (5), (6) par un pont de bateaux sur le bras (1), (1), (1) au moyen de ceux en réserve à cet effet, en supposant qu'on ne puisse s'établir plus facilement d'une autre manière. Celle sur le grand Rhin le sera au moyen d'un pont volant de la tête des Epis avec l'île (5), (6) auquel on substituera un pont de bateaux que l'on jettera au même endroit, sitôt que les troupes seront établies sur la terre ferme et que les autres communications seront praticables.

Aussitôt que les circonstances le permettront, on en établira un second le plus près possible de Kehl, comme devant donner plus de facilité pour les communications sur la rive droite. On en jettera aussi un sur le bras Mabile et en face du premier pour rendre la communication sur notre rive plus directe.

Les débouchés des communications du côté de l'ennemi seront retranchés, ainsi que les emplacements que l'on reconnaîtra favorables pour établir des batteries.

Les difficultés du passage du fleuve surmontées, il restera encore aux troupes à enlever des ouvrages fermés et à vaincre toutes les difficultés d'une position retranchée à loisir.

On établira des signaux sur la grande tour de Strasbourg qui indiqueront aux autres attaques les progrès de celle-ci; ils correspondront avec d'autres établis à la droite et à la gauche de la ligne.

*Fausse attaque en face de la redoute d'Isaac.*

Cette attaque aura 2 nacelles :

| | Pontonniers. | Servants. | Hommes. |
|---|---|---|---|
| Par nacelle : 2 pontonniers, 1 servant, 25 hommes de débarquement | 4 | 2 | 50 |
| 2 bateaux d'Ill : | | | |
| Par bateau : 3 pontonniers, 2 servants, 60 hommes de débarquement | 6 | 4 | 120 |
| | 10 | 6 | 170 |

Un dépôt de 150 outils de pionniers, dont 60 pioches, plus 30 outils tranchants, tant haches que serpes.

Les bateaux destinés à cette attaque s'assembleront dans le canal de la rivière d'Ill côté (1), et ils y seront rendus assez à temps, le jour de l'expédition, pour qu'ils puissent déboucher de ce bras en partant du point d'embarquement des troupes, désigné par le chef de l'attaque et qui, autant que possible, devra être le même que le dépôt d'outils et fascines, pour se porter sur le point d'attaque à 1 heure précise du

matin. Les bateaux, en sortant de ce bras, laisseront la redoute d'Isaac à leur gauche, prendront un peu sur la droite et remonteront le canal entre les bancs de sable recouverts d'herbes marqués (2), (2) et l'île cotée (3), tourneront ces bancs de sable par leur partie supérieure, les laisseront à gauche en suivant la direction cotée (4), (4), traverseront le grand courant et iront toucher l'île sur laquelle on doit débarquer, marquée (5); on travaillera aussitôt à s'y retrancher. Les deux pièces de 4 qui sont à la redoute d'Isaac peuvent être démontées, transportées sur des bateaux d'Ill dans l'île (5), d'où elles pourraient être employées avec avantage à attirer l'attention de l'ennemi sur ce point.

*Passage à hauteur de Gambsheim.*

On donnera à ce passage 10 nacelles :

| | Ponton-niers. | Ser-vants. | Hommes. |
|---|---|---|---|
| Par nacelle : 2 pontonniers, 1 servant, 25 hommes de débarquement | 20 | 10 | 250 |
| 13 bateaux d'Ill avec weidlings (deux de ces bateaux porteront chacun une pièce de 4 démontée à débarquer sur le gravier 4) : | | | |
| Par bateau : 3 pontonniers, 2 servants, 60 hommes de débarquement | 39 | 26 | 780 |
| 12 grands bateaux de Strasbourg : | | | |
| Par bateau : 5 pontonniers, 3 servants, 200 hommes de débarquement | 60 | 36 | 2.400 |
| 2 ponts volants | 16 | » | » |
| | 135 | 72 | 3,430 |

8 bateaux de réserve avec leurs madriers, claveaux, etc., pour jeter un pont sur les bras qu'on ne saurait passer autrement; un dépôt de 3,000 à 4,000 fascines, un dépôt de 400 outils de pionniers, dont 100 pioches; un autre de 100 haches ou serpes.

Les bateaux destinés à ce passage descendront de la rivière d'Ill dans le bras du Rhin, sur le bord duquel s'assembleront les troupes pour s'y embarquer, et devront y être rendues le jour de l'expédition assez à temps pour que le départ des bateaux pour l'attaque puisse se faire à 1 heure précise du matin, la même que pour toutes les autres attaques. Ils suivront le bras le plus à gauche (1), en descendant la Wanzenau, laissant à gauche les îles marquées (2) et (3); ils arriveront dans le grand courant, le traverseront et iront aborder sur le gravier (4). Il est à remarquer qu'on ne saurait débarquer plus haut, la force du courant ne le permettant pas. Ce gravier est séparé de la terre ferme en face par un bras coté (16). Les renseignements qu'on a jusqu'à ce moment s'accordent sur ce que l'on ne peut communiquer dans ce

bras avec des bateaux, ni par la partie inférieure, ni par la partie supérieure qui se prolonge par des bas-fonds jusqu'aux îles situées en dessus et en dessous.

C'est pour parer à ces inconvénients que les bateaux d'Ill seront suivis de weidlings, le pis aller étant qu'aussitôt que les troupes seront descendues sur ce gravier, une partie transporte à bras ces weidlings de l'autre côté, sur le bras qui le sépare de la terre ferme, pour y aborder par ce moyen sous la protection du feu du reste des troupes qui ne seraient pas employées à cette manœuvre. On croit même qu'on pourrait faire traverser ce gravier à d'autres bateaux, tels que nacelles, et ceux d'Ill, en les traînant à force de bras sur des rouleaux. Cette manœuvre audacieuse ne devant être tentée que dans le cas où les bas-fonds ci-dessus marqués (5) et (6) ne seraient pas recouverts d'assez d'eau pour que les petits bateaux pussent y passer, même à vide, en même temps qu'ils seraient trop étroits pour qu'on pût y passer à pied autrement qu'en défilant. On prendra donc le parti de s'assurer d'une troupe de nageurs, que l'on enverra sonder les bas-fonds (5) et (6). Il est à présumer qu'on trouvera quelque partie profonde, où l'on fera passer des bateaux, ou assez large pour jeter des troupes dans les îles voisines au-dessus et au-dessous. Ces troupes, en s'y répandant, favoriseront la manœuvre des transports à bras des nacelles de l'autre côté du gravier, manœuvre devenue alors nécessaire. Il est, au reste, à remarquer que toutes les cartes indiquent la terre ferme au point (8), comme jointe à l'île voisine par un barrage (7), (8) et qu'il est très probable que ce barrage n'a pas été emporté par le Rhin, puisqu'il s'est éloigné de cette rive. C'est ce qui rend la possession des îles (9), (10) extrêmement précieuse; car, indépendamment de ce que le barrage qui communique à la terre ferme peut être rompu par l'ennemi, elles n'en sont séparées que par un bras qu'on estime avoir pour largeur la longueur d'un pont de 6 bateaux, et entre elles, par un autre bras plus étroit encore, en supposant que le Rhin ne croîtra pas, car alors il serait considérable. En outre, on traverse le grand courant pour arriver sur ces îles sans éprouver aucun obstacle, l'ennemi ne les occupant pas, en sorte qu'on peut de très bonne heure établir le pont volant (11) en le faisant descendre par le bras (12), (12) et jeter dans ces îles, à l'insu de l'ennemi, du canon et des troupes, dont le moindre avantage serait de les faire servir à protéger la retraite des troupes qui auraient débarqué sur le gravier et qui n'auraient qu'à se laisser aller au courant qui les porte sur notre rive, au-dessous du pont volant.

Le petit bras (13), entre les îles (9), (10), peut se passer sur un petit pont fait avec des bateaux réservés à cet effet, qu'on ferait filer sur le grand courant derrière ceux qui devaient débarquer sur le gravier (4) et entrer dans ce bras par l'embouchure (14). (Un bateau plat serait

[illegible] il faut encore observer que [illegible] la rive (15) [illegible] pour mettre le bar- [illegible] traverser le bras en [illegible] sont au-dessous, [illegible] le bras (14), (13), [illegible] (16), (16), (16), [illegible] ferme, très facile- [illegible] un pont sans [illegible] le même sur [illegible] le pont (17), [illegible] sur Hessen, [illegible] La jonction [illegible] ce genre, si [illegible] praticable à [illegible] est protégée [illegible]

[illegible] partie, on ne peut se dissi- [illegible] à [illegible] dans une [illegible] l'opiniâtreté dans [illegible] troupes recevront du renfort [illegible] le moyen de le [illegible] que l'on a [illegible] au point de Kehl et [illegible] les bateaux de pas- [illegible] un embarquement de 2,000 à 3,000 hommes, qu'on mènerait par le grand courant du fleuve, et, sous la protection du canon de l'île du Rhin, débarquer au-dessous d'Auenheim, une lieue au-dessous de Kehl et sur les deux postes ennemis marqués (1), (2), situés en terre ferme, laissant descendre quelques bateaux au-dessous de la nouvelle digue en fascinage (3) qui paraît, ainsi que celle (4), destinée à flanquer toute cette plage, afin de les tourner. De là, on couperait la communication de l'ennemi sur la route qu'auraient à tenir les troupes au passage de Gambsheim ; on faciliterait à ces troupes leur jonction avec celles de Kehl et, par suite, l'ennemi serait obligé d'abandonner à ces dernières la position de la Kinzig.

Tels sont les moyens les plus simples qu'on a pu imaginer pour vaincre les difficultés qui s'opposent au passage d'un fleuve aussi rapide et aussi irrégulier dans cette partie de son cours ; le courage des troupes fera le reste.

*Le chef de brigade du génie,*
BOISGÉRARD.

La nuit du 4 au 5, le général en chef et les autres généraux, qui devaient coopérer au passage, se rendirent en poste de Neustadt à Strasbourg et y arrivèrent le 5, à midi. Le général Moreau en fit fermer les portes, afin d'ôter aux espions de l'ennemi tout moyen de communication à l'extérieur. Ce ne fut qu'à cette heure que le public eut connaissance du projet qu'on avait tenu jusque-là dans le plus grand secret. Les troupes destinées au passage de Kehl se rassemblaient au polygone, commandées par le général Ferino, ayant sous ses ordres les adjudants généraux Montrichard, Abbatucci, Decaen et le chef de brigade du génie Boisgérard. Elles consistaient dans le 1er bataillon de la 16e d'infanterie légère, le 2e de la 3e demi-brigade d'infanterie, les 56e, 79e et 106e demi-brigades, 2 bataillons de la 89e, les 9e et 18e régiments de cavalerie, 2 escadrons du 4e de dragons et 1 compagnie d'artillerie légère.

L'attaque de Gambsheim, commandée par le général Beaupuy, ayant sous lui le général de brigade Sainte-Suzanne, les adjudants généraux Bellavène, Levasseur, le chef de bataillon du génie Poitevin, consistait dans les 10e, 62e, 103e et 109e demi-brigades, le 6e régiment de dragons, 2 escadrons du 7e de hussards et 1 compagnie d'artillerie légère. Ces troupes ne purent obtenir le succès que méritait leur courage. Les bateaux qui descendaient la rivière d'Ill éprouvèrent des retards, et les îles sur lesquelles devait se faire le débarquement ayant été submergées par la crue subite survenue les deux jours précédents, il fallut se mettre en bataille avec de l'eau jusqu'à la ceinture, exposés à tout le feu de l'ennemi. Cet obstacle n'arrêta en rien l'ardeur du soldat, mais la rapidité du courant qui séparait les îles de la terre ferme était si grande qu'il fut impossible de faire remonter les bateaux. On se vit contraint de se rembarquer et de transporter les troupes sur la rive gauche.

On fut plus heureux à l'attaque de Kehl. Lorsqu'il fut

[illegible] de faire passer les grands bateaux par le bras [illegible] Mabile, on ne trouva pas les gouver- [illegible] de la ville avaient eu la malveil- [illegible] chez eux. il fallut faire des visites [illegible] enfin, à 3 heures après minuit, les ba- [illegible] ainsi que les troupes, par- [illegible] la 1re, commandée par l'adju- [illegible] la 2e par l'adjudant général [illegible] général Montrichard. [illegible] s'effectua par l'adjudant [illegible] avec 16 hommes, passa sous le [illegible] entra dans le fossé de [illegible] de pierres dont il se [illegible] qui prit l'épouvante, [illegible] pièces de canon. [illegible] du passage.

[illegible] réussirent aussi parfaite- [illegible] ennemis, elles s'empa- [illegible] qui n'étaient que [illegible] et demi de largeur, [illegible] Les ennemis se [illegible] arrière ; nos tirailleurs [illegible] jusqu'à Sundheim. [illegible] dans la 1re redoute, [illegible] pris à l'ennemi et [illegible] de 2,000 hommes [illegible] de Willstätt avec de la [illegible] dans le Rhin. Aussitôt la nouvelle que l'attaque de Gambsheim n'avait pas réussi, le général Moreau ordonna aux troupes de cette attaque de se porter sur Strasbourg.

Les obstacles que la rapidité du courant opposait au [prom]pt établissement du pont volant forcèrent le géné[ral Mo]reau à rappeler sur la rive gauche les bateaux [qui av]aient effectué le premier débarquement, afin d'en [faire u]n second, et de porter du secours aux troupes qui,

se trouvant sur la rive droite, restaient exposées à toutes les forces de l'ennemi. Ces nouvelles troupes arrivèrent à propos pour concourir à la prise de Kehl, dont nous nous trouvâmes maîtres à 2 heures.

Vers les 3 heures, le pont volant fut établi, mais les communications sur les petits bras n'étant pas faites, on ne put faire passer que très peu de cavalerie. 4 escadrons du 4e de dragons parvinrent sur la rive droite en mettant leurs chevaux à la nage. Le succès eût été bien plus complet si la cavalerie avait pu passer plus tôt. Le reste du jour et de la nuit fut employé au transport de l'infanterie sur la rive droite. On fit descendre les bateaux pour la construction du grand pont, dont on choisit l'emplacement au-dessous de l'ancien pont sur pilotis, afin que les travées de ce dernier arrêtassent tout ce que l'ennemi eût pu abandonner au courant, pour détruire le nouveau.

Les ennemis eurent environ 600 hommes tant tués que blessés. 400 prisonniers, 13 pièces de canon tombaient entre nos mains. Tous les officiers et les soldats se distinguèrent dans cette expédition, de manière à mériter les plus grands éloges. Le citoyen Becdelièvre, commandant le 2e bataillon, ne vit dans les blessures qu'il reçut que de nouveaux motifs pour combattre encore avec plus d'ardeur. L'adresse et le courage du bataillon des pontonniers ne contribuèrent pas peu à la réussite de cette opération que l'ennemi pouvait empêcher s'il n'avait pas été surpris en partie et si, après notre premier passage, il eût développé la même énergie qui nous avait fait vaincre (1).

---

(1) Il n'est fait aucune mention, dans la correspondance, des trois fausses attaques qui devaient avoir lieu.

Nos troupes, en entrant dans le village de *Kehl*, s'abandonnèrent à des désordres dont l'ennemi pouvait tirer le plus grand parti s'il avait eu le courage de nous attaquer avec vigueur. En général, il montra

*Le général Moreau au Directoire.*

Kehl, les 6 et 7 messidor an IV (24 et 25 juin 1796.)

CITOYENS DIRECTEURS,

J'ai reçu à midi votre courrier du 2 messidor, portant l'ordre de passer le Rhin. A 9 heures, nous étions maîtres des retranchements de Kehl ; nos troupes occupaient la rive droite du fleuve depuis trois heures du matin.

Le passage vis-à-vis de Kehl a seul pu avoir lieu. La crue étonnante du Rhin depuis deux jours avait tellement inondé les îles où on devait débarquer à Gambsheim qu'il a été impossible d'aborder en terre ferme.

Les obstacles incroyables qu'on avait à vaincre auraient pu faire douter de la réussite d'une telle entreprise tentée avec d'autres troupes que des Français. La bravoure de nos soldats, l'audace calme des officiers qui dirigeaient les attaques ont tout surmonté. Nulle part, comme je vous l'ai déjà écrit, on ne pouvait faire un premier débarquement en terre ferme ; après avoir abordé dans les îles dont le Rhin est parsemé, il fallait en chasser l'ennemi et tenter d'autres passages, s'y établir ; cela rendait les surprises impossibles et devait naturellement donner le temps aux renforts d'arriver. La rapidité et la bonne conduite de toutes les attaques lui a ôté ces avantages. Tous les retranchements des îles ont été forcés à la baïonnette sans le moindre feu ; l'ennemi n'a eu que le temps de tirer un coup à mitraille de chacune des pièces qui les défendaient, et ce qui a pu se sauver a été poursuivi si vivement, qu'il n'a pas eu le temps de détruire les petits ponts qui lui servaient de communication, et nous nous en sommes emparés.

L'attaque des retranchements de Kehl présentait de plus grands obstacles ; nous ne pouvions la faire qu'avec de l'infanterie : il fallait déboucher dans une plaine assez considérable que défendait la cavalerie ennemie ; nous ne pouvions lui opposer la nôtre, son embarquement était impossible ; l'artillerie qui avait suivi le premier débarquement, a également été inutile, elle n'a pu traverser les îles, mais l'intrépidité de nos trouves a suppléé au manque de moyens. On s'est servi de celle que nous venions de prendre ; il a suffi d'y faire passer des canonniers pour la mettre en état de répondre à celle de l'ennemi.

---

dans sa défense beaucoup de mollesse et ne sut point profiter de l'avantage que lui donnait sa position sur des soldats qui débarquaient par parties, sans aucune cavalerie, et n'ayant pour eux que leur courage et la volonté de vaincre ou de mourir. (*N. d. R.*)

Les 2,600 hommes de débarquement ne pouvaient suffire aux attaques réitérées de l'ennemi que son camp de Willstätt le mettait en état de faire, et au feu très vif de tous ses retranchements qu'il fallait enlever. Le pont volant qui, dans un temps ordinaire, aurait pu agir en très peu de temps, ne paraissait devoir être prêt que dans cinq ou six heures, la rapidité excessive du Rhin rendait l'ancrage et la manœuvre difficiles, de sorte que nous courions risque, faute de munitions et de secours assez prompts, de nous voir enlever le fruit de notre entreprise; il a fallu, pour un instant, ôter à ce qui était passé tout moyen de retraite pour les sauver; j'ai donné l'ordre de faire revenir tous les bateaux qui avaient fait le premier transport de troupes pour leur envoyer les secours dont elles avaient besoin; cette manœuvre s'est faite avec assez de rapidité et nous a mis à même de commencer avec succès les attaques de Kehl.

La première redoute de la plaine était défendue par 5 bouches à feu et environ 300 hommes; l'attaquer et l'enlever a été l'affaire d'un instant. La nouvelle artillerie qu'on venait de prendre nous a mis en état de répondre à celle de l'ennemi avec avantage et de soutenir l'attaque des autres retranchements qui ont été successivement enlevés avec le même courage. A 9 heures du matin, l'ennemi était entièrement chassé de Kehl et nos troupes le poursuivaient sur la route d'Offenbourg, où on lui a encore pris trois bouches à feu et beaucoup de prisonniers. Notre artillerie de l'île du Rhin a secondé par un feu bien dirigé l'attaque des ouvrages qui étaient à sa portée. La perte de l'ennemi dans cette affaire est très considérable en tués et blessés; on lui a pris 700 ou 800 hommes, environ 2,000 fusils et 15 ou 16 bouches à feu.

L'attaque de Gambsheim n'a pu avoir le succès qu'on devait en espérer, les îles où l'on devait aborder se sont trouvées couvertes d'eau par la crue des deux jours qui ont précédé le passage; cet obstacle n'a cependant pas arrêté le débarquement qui s'y est fait en plein jour, sous le feu de l'ennemi, et la troupe y a été en bataille ayant de l'eau jusqu'à la ceinture pendant qu'on essayait le passage en terre ferme; mais la rapidité du courant qui en séparait n'a pas permis d'y faire remonter les bateaux; on a fait repasser les troupes sur la rive gauche dans le meilleur ordre. Les soldats versaient des larmes de rage de voir leur courage arrêté par des obstacles qu'il leur était impossible de vaincre.

Cette attaque était commandée par le général de division Beaupuy, ayant sous ses ordres le général de brigade Sainte-Suzanne, les adjudants généraux Bellavène, Le Vasseur et le chef de bataillon du génie Poitevin. Les troupes qui y étaient destinées sont revenues sur-le-champ à l'attaque de Kehl pour soutenir celles qui y avaient passé. Le

[illegible] commandé par le général de division Férino ; les [illegible] dirigées par les adjudants généraux Montri[illegible] [illegible] et le chef de brigade du génie Boisgérard ; [illegible] brigade Tholmé. Le général de division [illegible] de l'armée, a pris celui de ces deux divi[illegible]. La conduite distinguée de tous ces braves [illegible] Je ne dois pas oublier de vous [illegible] des talents et de l'activité du géné[illegible] chef de l'état-major général de l'armée ; les [illegible] l'empêchent pas de prendre la part la [illegible] affaires et d'y rendre les services les plus signalés.

[illegible] du Rhin, des préparatifs du pas[illegible] une opération de cette impor[illegible] Bellavène, Decaen, Montrichard, [illegible] Boisgérard et Dedon, chef de bataillon des [illegible] l'intelligence avec laquelle ils ont [illegible] et les talents qu'ils ont déployés dans [illegible]

[illegible] Kehl sont le 2e bataillon de la 3e demi-[illegible] d'infanterie légère, les 31e, 89e et 56e d'in[illegible] bataillon Beodelièvre, commandant le [illegible] d'infanterie légère, s'est particulière[illegible] les blessures qu'il a reçues ne [illegible] pour un des plus braves [illegible] le zèle du bataillon des [illegible] ; ils ont travaillé sans [illegible] heures. Le général Lajolais, quoiqu'il [illegible] moment de l'attaque, à en [illegible] localités ; cette connais[illegible] et son exemple n'a pu qu'animer le [illegible] connaître les autres traits de cou[illegible] cette journée. Un des plus remarquables est la [illegible] première redoute de la plaine. Les soldats, [illegible] le fossé avant de l'escalader, ont inondé ceux qui [illegible] grêle de pierres ; cette arme nouvelle leur a fait [illegible] bas les armes dès qu'ils ont vu les Français sur [illegible] la gorge.

[illegible] attendu à cette entreprise, elle serait devenue [illegible] heureux qu'il ait été la dupe de toutes les [illegible] démonstrations et de tous les mouvements que nous avons [illegible] lui cacher. Elle était même ignorée dans la ville de Stras[illegible] connaissance des préparatifs qu'au moment où l'on [illegible] acher, c'était lors du passage des bateaux dans le

bras Mabile; mais je l'avais prévu, et à mon arrivée dans cette ville, le 5 à midi, j'en fis fermer les portes, de sorte que l'ennemi n'a pu en être instruit.

Au milieu des éloges que je viens de donner à tous ceux qui ont concouru à cette opération, je regrette d'avoir à me plaindre des bateliers de Strasbourg, dont la malveillance a été portée à son comble; ceux dont on avait requis les bateaux pour l'expédition ont refusé les gouvernails. Sur la réquisition du chef des pontonniers, vos commissaires près les administrations de cette ville ont été obligés de faire des visites domiciliaires pour s'en procurer, cela a retardé le passage de deux heures, et il commençait à faire jour quand les premiers bateaux sont partis; de sorte que les fausses attaques qui étaient commencées devaient leur donner l'éveil sur toute la rive.

La partie de l'armée qui était sous Manheim, est en pleine marche pour nous rejoindre, sous les ordres du général Saint-Cyr. Les talents de cet officier m'assurent qu'il exécutera son mouvement sans accident, malgré sa faiblesse; il a ordre de compléter la garnison de Landau et de Bitche.

J'espère que nous serons bientôt en position de donner la main droite à l'armée d'Italie et la gauche à celle de Sambre-et-Meuse.

Vous voudrez bien, citoyens Directeurs, m'excuser de ne pas vous avoir fait mon rapport aussitôt le passage; je ne regardais notre position sur la droite du Rhin que comme très incertaine jusqu'à l'établissement du pont, puisque nous n'y avions ni artillerie, ni cavalerie, et qu'il était impossible d'y en faire passer. Il vient d'être fini entre Kehl et l'île du Rhin; il a environ 250 toises, le reste de l'armée y passe en ce moment.

On me rend compte à l'instant que nos troupes viennent de chasser l'ennemi de Neumuhl en lui prenant 200 hommes du corps franc de Giulay avec un caisson, la vitesse des chevaux a sauvé la pièce.

MOREAU.

*Écrit de la main du général Moreau.*

« Ci-joint le plan des attaques et les projets; ils ont été parfaitement « exécutés, excepté à Gambsheim, mais je vous assure que ce n'est pas « la faute des troupes. »

C. *(A suivre.)*

LA

# GUERRE DE 1870-1871

## HISTORIQUE DU Ve CORPS D'ARMÉE

(*Suite.*)

### 23 *juillet* (*Bitche*)

*Grande reconnaissance.* — Des renseignements recueillis pendant la nuit ont fait connaître que de gros rassemblements de troupes ennemies se formaient sur la frontière.

Le général en chef ordonne aussitôt une forte reconnaissance par des troupes partant de Bitche et d'autres partant de Rohrbach, et devant se diriger toutes deux vers la frontière, dans la direction de Volmunster.

A 3 heures du matin, le général Besson, chef d'état-major général, après avoir fait sonner l'alerte, part avec 2 escadrons du 3e lanciers, pour former l'avant-garde de la reconnaissance partant de Bitche, avant-garde qui est suivie par la division de l'Abadie, avec ses deux batteries divisionnaires et les deux autres escadrons du 3e lanciers.

Le but de cette reconnaissance est de faire une démonstration sur la frontière; son avant-garde va reconnaître les routes de Volmunster et d'Eschwiller et s'avance jusqu'à la frontière dans les directions de Breidenbach et de Schweyen, par la vieille route de Deux-Ponts.

Mais l'ennemi reste invisible pour l'avant-garde du

3° lanciers comme pour le 5° qui, parti de Rohrbach, pousse ses reconnaissances jusqu'à la frontière près de Volmunster et d'Eppingen.

Les troupes rentrent vers 9 heures dans leurs bivouacs.

Pendant toute leur absence, tout le corps d'armée est resté sous les armes.

Le général en chef rend aussitôt compte de cette reconnaissance.

1° Au maréchal Bazaine :

« Ce matin, à 3 heures, j'ai fait faire une reconnaissance jusqu'à la frontière, au Nord de Volmunster, par le 5° lanciers cantonné à Rohrbach, et par la division de l'Abadie accompagnée de son artillerie et du 3° lanciers.

« Rien de particulier n'a été remarqué. »

2° *Idem :*

« Vu l'urgence, et en raison des renseignements qui m'étaient parvenus sur la présence supposée de l'ennemi à la frontière, j'ai fait venir de Niederbronn le 5° hussards. Je donne un de ses escadrons à chaque division d'infanterie et je garde les deux autres. Je demande à remplacer, à Niederbronn, le 12° chasseurs par un régiment de lanciers. »

3° Au major général :

« J'occupe, autour de Bitche, les positions suivantes :

Route de Niederbronn;
Route de Wissembourg;
Haspelscheidt;
Route de Deux-Ponts;
Route de Sarreguemines (Ferme de Freudenberg et Rohrbach). »

Le général de Bernis, commandant la brigade de cavalerie cantonnée à Niederbronn, après avoir fait de sa personne, le 22, une grande reconnaissance dans la plaine d'Alsace, adresse au général en chef le rapport suivant :

*Rapport du général de Bernis :*

« J'ai fait hier, en personne, une reconnaissance de tout le pays situé entre Niederbronn, Lutzlart (Soultzthal?) et Lembach, par Jœgerthal,

nœud de routes très important. J'y ai prescrit l'établissement d'une grand'-garde.

« Lembach, gros village de 1600 âmes, nœud de 7 routes. En raison des nombreux défilés qui l'avoisinent, il est d'une importance extrême.

« Wœrth, croisement de 4 routes allant sur Haguenau, Lembach, Soultz et Niederbronn, par Frœschwiller.

« Après Wœrth, la route de Niederbronn se dirige sur Frœschwiller, monte sur un coteau qui domine les trois routes et le versant opposé, et se prolonge par des crêtes parallèles à la route de Haguenau. Cette position, qui a une grande importance, a été le théâtre d'un combat en décembre 1793. Frœschwiller est à 1600 mètres de Wœrth.

« Tout le pays que j'ai parcouru est très montueux, coupé de vallées profondes et presque partout couvert de très belles forêts. Le fond des vallées est couvert de prairies arrosées de nombreux cours d'eau. »

Les renseignements de la frontière signalent une concentration de troupes prussiennes vers Deux-Ponts, et disent que les Bavarois sont accablés de réquisitions par les Prussiens.

D'après un rapport de reconnaissance par le 5e lanciers, il paraît que les jeunes gens Bavarois ne servent en Prusse qu'avec répugnance. Un certain nombre viendraient servir en France, sans la présence en Bavière des troupes prussiennes et si quelques troupes françaises se montraient sur la frontière.

### *Rapport général du* 23.

L'état sanitaire du 5e corps d'armée est signalé au rapport général comme satisfaisant, sauf des ophtalmies nombreuses.

Une commission de remonte est organisée. Elle sera chargée d'acheter les chevaux réglementaires pour les officiers d'infanterie, les officiers sans troupes et assimilés.

Cette commission sera présidée par M. Wolbert, lieutenant-colonel du 3e lanciers assisté d'un lieutenant et d'un vétérinaire.

Les généraux de brigade doivent camper avec leurs brigades.

Au maréchal Bazaine :

Situation sommaire de l'effectif :

| | |
|---|---|
| Officiers................................. | 650 |
| Troupes................................. | 14.015 |
| Chevaux et mulets......................... | 3,166 |

Du sous-préfet de Sarreguemines :

« Des renseignements d'ouvriers français arrivant d'Allemagne nous signalent le gros des Prussiens comme étant à Saint-Wendel (au nord et à 35 kilomètres de Sarrebrück). »

## 24 *juillet.*

*Départ du* 5e *corps pour Sarreguemines* (30 *kilomètres*). — Le 23 au soir, le général en chef reçoit l'ordre du major général d'aller occuper Sarreguemines avec toutes les troupes qu'il a à Bitche et qui seront remplacées sur ce point par sa 3e division (Guyot de Lespart). Cette division, comme il a été dit déjà, était restée jusqu'alors en Alsace, pour relier le 5e corps au 1er.

En conséquence, à 4 heures du matin, l'avant-garde, composée de 2 escadrons du 5e hussards et 1 bataillon de chasseurs se met en marche.

Une seule route conduit de Bitche à Sarreguemines. Elle doit être suivie successivement par la division de l'Abadie, la division Goze avec l'artillerie de réserve et le convoi des bagages, suivi d'un bataillon d'arrière-garde. La distance est de 30 kilomètres.

La division de l'Abadie, formant la première colonne, se réunit à la ferme de Freudenberg (camp du général Maussion) et part de cette position un quart d'heure après le passage de l'avant-garde.

La division Goze, formant la deuxième colonne, ayant l'artillerie de réserve au centre, se met en marche, après s'être concentrée à l'ouest de Bitche, une heure après

la 2e division. (La 2e brigade, Nicolas, a été laissée à Bitche jusqu'à l'arrivée de la 3e division.)

L'artillerie de chaque division marche entre les deux brigades ou au centre de la colonne.

Le convoi des bagages (environ 380 voitures) ferme la marche, suivi d'un bataillon d'arrière-garde. Ces voitures, parquées dès la veille sur le plateau de Freudenberg, à gauche de la route, partent une demi-heure après la dernière colonne et doublent sur deux files sur la route.

Les quatre escadrons du 3e lanciers flanquent la colonne à droite, en suivant par Volmunster une route parallèle à la frontière. Le 5e lanciers, cantonné à Rohrbach, se porte en avant pour masquer le passage de la colonne et rejoindre les escadrons du 3e.

Toute cette cavalerie reçoit l'ordre de couvrir le flanc droit du corps d'armée, jusqu'à son arrivée à Sarreguemines.

Une grand'halte d'une heure est prescrite à chaque division, au delà de Rohrbach.

La première division arrive à Sarreguemines à 3 h. 1/2, la deuxième à 6 et les bagages à 7 heures.

Cette marche a été des plus pénibles, en raison de la grande chaleur, pour des troupes encore non habituées aux fatigues.

Elles laissèrent de nombreux traînards en arrière. Les environs de Sarreguemines offrent de bonnes positions pour le campement des troupes. Le général en chef, dès son arrivée dans cette localité, vers midi, va les reconnaître.

La Sarre et la Blies, qui ont leur confluent devant Sarreguemines même, forment en partie la frontière vers ce point.

Depuis Remelfing, au Sud de la ville, jusqu'à Welferding et Grosbliederstroff, au Nord-Ouest, la rive gauche de la Sarre domine la rive droite et présente

pour l'emplacement des camps une excellente position défensive, couverte par les deux cours d'eau précités.

Une route conduisant à Deux-Ponts et franchissant la Blies sur un pont de pierre à Frauenberg, peut faciliter à l'ennemi une attaque sur la droite de la position; à Bliesbrücken, à 6 kilomètres Nord-Est de Sarreguemines, un autre pont sur la Blies offre encore un débouché sur cette position, dont la droite seule est ainsi menacée.

Pour la couvrir, le général en chef reconnaît qu'il est essentiel d'occuper la ferme de Wising, située sur la route de Bitche qu'on vient de suivre, à 5 kilomètres de Sarreguemines et dominant tous les environs. Cette position, dans une situation défensive excellente, peut empêcher tout mouvement tournant, dans le cas où les ponts de Frauenberg et de Bliesbrücken seraient forcés.

Ces différentes considérations, et la nécessité de protéger le chemin de fer qui est parallèle à la frontière et qui en est très rapproché, guident l'emplacement des troupes autour de Sarreguemines.

Elles sont ainsi réparties :

1re Division (Goze).

*Brigade Grenier :*

4e bataillon de chasseurs, à droite de la route de Rohrbach, près du chemin de fer;

11e de ligne, au sud de Sarreguemines, sur les hauteurs à l'Ouest de la vieille route;

46e de ligne, entre Neunkirchen et le chemin de fer.

*Brigade Nicolas :*

61e de ligne, à la ferme de Wising;

86e de ligne, dans le village de Neunkirchen à droite et à gauche.

2e Division (de l'Abadie).

*Brigade Lapasset :*

14e bataillon de chasseurs, à Grosbliederstroff à 5 kilomètres de Sarreguemines;

[illegible] de ligne, à Grosbliederstroff à 5 kilomètres de Sarreguemines;

[illegible] de ligne, 2 bataillons encore à Phalsbourg, 1 laissé à Bitche.

*Brigade Maussion* :

[illegible] de ligne, sur le plateau de Roubling au Nord-Ouest de Sarreguemines, à [illegible] kilomètres;

[illegible] de ligne, Welferding et au delà, sur les hauteurs dominant la Sarre.

3e Division (de Lespart).

*Brigade Abbatucci* :

[illegible] bataillon de chasseurs, à Bitche;
[illegible] de ligne, à Bitche;
[illegible] de ligne, à Bitche.

*Brigade de Fontanges* :

[illegible] de ligne, à Bitche;
[illegible] de ligne, à Bitche.

Division de cavalerie (Brahaut).

*Brigade de Bernis* :

5e hussards, [illegible] escadrons aux 1re, 2e, 3e divisions d'infanterie (Conduite [illegible] sommaire, 1 par division);
— 2 escadrons au quartier général.
12e chasseurs, à Niederbronn. Il arrive à Bitche le 28

*Brigade de la Mortière* :

3e lanciers, à Sarreguemines, route de Rohrbach entre Neunkirchen et le chemin de fer;
5e lanciers, à Rohrbach.

Les généraux de brigade campent avec la troupe. Les généraux de division et chefs de service, logent à Sarreguemines où se trouve le quartier général.

Le général en chef donne des ordres pour que tout soit mis en œuvre pour la surveillance du chemin de fer de Sarreguemines à Bitche. Des fusils de la salle d'armes de Bitche sont distribués aux poseurs et surveillants.

*Correspondance du 24*

### Du chef de gare de Rohrbach :

« A 1 heure du matin, 2 uhlans ont miné le pont de Bellevue au moyen de 2 sacs de poudre. »

### Du général commandant la 2e division du 1er corps :

« Le général Douay est arrivé à Haguenau avec 4 bataillons. Il en laisse 3 à Brumath. »

### Du maire de Schweyen :

« Demande d'un détachement de 50 hommes pour garder la commune; une patrouille de 8 uhlans ayant envahi son territoire et fait prisonniers 2 douaniers et enlevé un troupeau de moutons. »

### De l'inspecteur des douanes de Bitche :

« Je suis avisé que des espions prussiens portent eux-mêmes à Bâle (Suisse) les dépêches qu'ils expédient en Allemagne. En faisant opérer à la sortie des visites corporelles au bureau des douanes de Saint-Louis, on parviendrait, sans aucun doute, à mettre la main sur les individus qui signalent ainsi à Berlin les mouvements des troupes de l'armée française. »

### Du général Nicolas, laissé à Bitche :

« Cette nuit, une tentative de déraillement a eu lieu dans la tranchée de Bellevue. Des uhlans ont miné le pont de Bellevue avec 2 sacs de poudre; que le 5e lanciers de Rohrbach fasse faire de fréquentes patrouilles pour se relier avec d'autres partant de Sarreguemines. »

### *Idem :*

« Le commandant de place de Bitche prend ses dispositions pour distribuer des armes aux poseurs et surveillants du chemin de fer. »

### *Idem :*

« Le général Guyot de Lespart est arrivé de sa personne à Bitche à 3 heures. Sa 1re brigade arrive ce soir avec 2 batteries; la 2e demain matin, venant de Niederbronn. Le 61e réoccupera, ce soir, les positions de la nouvelle route de Deux-Ponts.

« Demain matin, nous les quitterons pour nous rendre à Sarreguemines, où nous arriverons avant midi. Ces dispositions éviteront au 61e une marche et un bivouac de nuit à Rohrbach, sans rien retarder. »

**Du maréchal Bazaine :**

« Je vous autorise à faire permuter vos deux brigades de cavalerie, dans l'intérêt de la sécurité de vos troupes, et pour faciliter la surveillance dans le pays difficile et boisé que vous occupez. »

**Rapport des espions :**

« Les Prussiens se massent entre Landau et Germersheim, où ils forment un corps de 25,000 hommes. Ils sont en grand nombre à Deux-Ponts. Les Bavarois se montrant un peu hésitants, ils les intercalent dans les rangs de leur armée. »

### *Prescriptions au rapport général.*

### *Ordre de marche de plusieurs divisions à proximité de l'ennemi.*

DIVISION DE TÊTE.

*1re brigade formant l'avant-garde.*

3 escadrons, cavalerie divisionnaire.
2 bataillons.
1 section du génie, avec 1 voiture d'outils au bataillon de tête.
1 batterie.
4 bataillons.

*2e brigade.*

2 bataillons.
1 section du génie avec outils.
1 batterie à balles.
3 bataillons.
1 batterie.
1 bataillon.

DIVISION DE L'INTÉRIEUR OU DE QUEUE.

*1re brigade.*

1 compagnie du génie.
2 bataillons.
2 batteries, dont 1 à balles.
4 bataillons.

*2e brigade.*

1 bataillon.
1 batterie.
bataillons (ou 4).

*Convois.*

Convoi du grand quartier général.
Convoi de la 1re division.
Convoi de la 2e division.
Convoi de la 3e division et de la réserve d'artillerie.
Convoi de la cavalerie.
Administration.
*Arrière-garde.* — 1 bataillon.

*Nota.* — Des chasseurs à pied marcheront avec chaque batterie, sauf celles de la réserve. Le restant du bataillon sera à la disposition du général de division.

La place de la cavalerie et de l'artillerie de réserve sera indiquée à l'ordre de marche, suivant les circonstances.

La division de queue détachera 1 bataillon d'arrière-garde.

Tout doit être mis en œuvre pour protéger le chemin de fer de Sarreguemines à Bitche.

On doit procéder immédiatement à l'instruction des hommes rentrant de congé et s'assurer qu'ils savent manier le chassepot.

## 25 *juillet.*

*Sarreguemines et Bitche.* — Un détachement de 50 hommes de la 3e division est envoyé de Bitche à Schweyen, sur la demande du maire de ce village.

Dans la nuit du 25 au 26, une patrouille ennemie essaye à deux reprises différentes de pénétrer dans le village de Bliesbrücken, pour couper la ligne du chemin de fer. Les habitants repoussent bravement cette patrouille à coups de fusil.

Le 2e brigade de la 3e division arrive ce jour-là à Bitche venant de Niederbronn. Les troupes de cette division étant très fatiguées, le général en chef prescrit qu'on réduise autant que possible leur service, tout en se gardant bien et en prenant les mesures de sûreté que nécessite le voisinage de l'ennemi.

Les instructions données au général de Lespart lui prescrivent de s'établir à une petite distance du fort de Bitche, mais de facon :

1° A observer les routes venant de la frontière ;

2° A couvrir la route et le chemin de fer de Niederbronn ;

3° A maintenir les communications avec Sarreguemines par Rohrbach, où se trouve le 5e lanciers.

Un escadron du 5e hussards est détaché à cette division pour l'éclairer. Toute initiative est laissée, en cas d'urgence, au général de Lespart. Il doit faire vivre ses troupes par réquisition s'il le faut, à défaut de moyens réguliers.

Un régiment d'infanterie (61e), dirigé de Bitche sur Sarreguemines, est arrêté à Rohrbach pour protéger le 5e lanciers qui n'est pas armé de fusils.

Trois compagnies du régiment du génie et le parc du génie du 5e corps arrivent à Sarreguemines.

La 14e compagnie du même régiment est dirigée sur la 3e division à Bitche.

Le maréchal Le Bœuf, major général, arrive le 25 à Sarreguemines pour inspecter les troupes du 5e corps et les différentes positions qu'elles occupent. Il approuve toutes les mesures prises par le général de Failly, tant à Sarreguemines qu'à Bitche, et s'assure par lui-même des grandes difficultés que tous les services rencontrent pour s'organiser. Le personnel et le matériel de l'administration sont insuffisants ; les approvisionnements manquent en vivres comme en munitions ; tout est à faire ou à créer.

Le général en chef signale au Ministre qu'il n'y a pas de tabac de cantine à Sarreguemines. Les hommes qui arrivent rejoignant leur corps, n'ont toujours ni effets de campement, ni marmites.

Ordre est donné de ne pas camper, autant que possible, dans les terres cultivées et d'aider les propriétaires à rentrer les moissons avant d'y établir les camps. En cas d'impossibilité, procès-verbal doit être dressé et soumis à l'intendant pour l'indemnité à allouer.

### *Attaque d'une reconnaissance ennemie.*

Dans la journée du 25, une reconnaissance badoise de 15 cavaliers, après avoir franchi la frontière, s'aventure audacieusement jusque dans le hameau de Schirlenhof (canton de Gundershoffen) à 3 kilomètres Sud-Est de Niederbronn.

Le général de Bernis, informé de ce fait, se met à la tête d'un escadron du 12e chasseurs et cerne avec le plus grand bonheur le hameau dans lequel il fait pénétrer rapidement un peloton commandé par le lieutenant de Chabot.

Les cavaliers ennemis, descendus de cheval pour déjeuner dans une auberge, s'y embusquent et ouvrent immédiatement le feu contre les nôtres.

Ceux-ci, après avoir mis pied à terre, ripostent immédiatement au feu ennemi. Nos cavaliers se précipitent avec ardeur dans la maison.

Le lieutenant de Chabot, après avoir essuyé trois coups de revolver, tue de sa main un officier badois; deux autres officiers badois (dont 1 blessé) sont faits prisonniers, ainsi que 6 cavaliers.

Un officier (comte de Steplen) gravement blessé a pu remonter à cheval et s'échapper avec 2 ou 3 hommes.

Un officier anglais, faisant partie de cette reconnaissance, a été également tué.

Nos chasseurs ont eu un maréchal des logis tué et un homme blessé.

Cette petite rencontre, la première qui ait eu lieu entre les deux armées belligérantes, prouve déjà avec quelle hardiesse la cavalerie allemande sait éclairer le pays et traverser nos lignes d'avant-postes, pour aller aux renseignements.

Le 61e, venant de Bitche et que nous avons vu arrêter à Rohrbach pour renforcer le 5e lanciers, prend position à la ferme de Wising, sur le plateau qui domine, derrière

[illegible] de Sarreguemines à [illegible] est de protéger le [illegible] avec la plus grande [illegible] lanciers dont les [illegible].

[illegible] sur nos camps [illegible]. Mais nos hommes [illegible] se trouvant généralement [illegible] les terrains sablonneux.

[illegible] juillet.

[illegible]

[illegible] l'arrivée [illegible] pour ce matin, [illegible] marche ait [illegible] à leur donner [illegible] possible le service, [illegible] que le voisinage [illegible] établir à [illegible] :

[illegible] route de Deux-[illegible]

[illegible] ;

[illegible] communications avec Sarreguemines par Rohrbach [illegible] lanciers.

[illegible] qui va faire partie de « votre division. [illegible] cependant.

« Ne craignez pas d'user de votre initiative, suivant les circonstances, dans l'intérêt du service.

« Faites vivre vos troupes par réquisition à défaut de moyens réguliers, s'il le faut. »

Au colonel du 3e lanciers :

« Arrêter à Rohrbach le régiment d'infanterie (61e) qui va y passer ; il restera là jusqu'à nouvel ordre. »

Au major général :

« Les divisions Goze et de l'Abadie sont installées à l'Ouest, à l'Est et au Sud de Sarreguemines. Le 61e de ligne est à la ferme de Wising,

le 5° lanciers à Rohrbach, la division Lespart à Bitche, le 12° chasseurs à Niederbronn. »

Au commandant de la place de Phalsbourg :

« Les 5°, 6° et 8° compagnies du 2° régiment du génie, avec le parc du génie du 5° corps, dirigées de Montpellier sur Phalsbourg, doivent rejoindre immédiatement Sarreguemines. La 14° compagnie du même régiment doit rejoindre Bitche, où se trouve sa division. »

Au colonel du 61°, à Wising :

« Une patrouille de cavalerie ennemie a essayé, dans la nuit du 25 au 26, de pénétrer à deux reprises dans le village de Bliesbrücken pour couper le chemin de fer; les habitants ont fait feu et l'en ont empêché. »

Du télégraphe :

« M. le major général Le Bœuf arrivera ledit jour à Sarreguemines par train spécial. »

Du général de Bernis (25 juillet, 2 h. 40 soir) :

« Je viens de détruire une reconnaissance ennemie badoise qui s'était engagée dans nos environs. 2 officiers bavarois prisonniers, 1 officier anglais tué, 3 cavaliers pris, plusieurs blessés, 6 chevaux tués, quelques cavaliers et chevaux du 12° chasseurs blessés; je garde les prisonniers blessés. J'expédie à Metz, par le chemin de fer, 2 officiers et 1 cavalier sous escorte. »

26 *juillet.*

*Sarreguemines et Bitche.* — A défaut d'équipages réguliers, l'administration fait tous ses efforts pour créer un train auxiliaire, au moyen de voitures, de chevaux, de conducteurs qui sont payés de 10 à 20 francs par jour suivant le nombre d'attelages. Ce train auxiliaire est destiné à porter quatre jours de vivres qui doivent toujours être au complet.

On réunit ainsi 800 voitures environ et l'on en forme un grand parc que l'on établit sur le quai de la Sarre (à l'entrée du canal) et qu'on répartit entre les quatre divisions.

Vu l'urgence, et en raison des renseignements recueillis sur la présence de l'ennemi au Nord de Bitche, le

général en chef rappelle de Niederbronn le 12e chasseurs qui y avait été laissé, et lui prescrit de rester à Bitche avec la 3e division pour faire sans cesse des patrouilles et des reconnaissances sur tous les débouchés qui conduisent à la frontière.

Le général informe le maréchal de Mac-Mahon de cette mesure prescrite par la nécessité et lui fait connaître que ce sera à lui à faire occuper dès lors Niederbronn, point qui est devenu trop éloigné du 5e corps, dont le quartier général est maintenant à Sarreguemines.

Le 5e hussards, quelques jours auparavant, a déjà été rappelé de Niederbronn, pour être réparti par escadrons divisionnaires entre chaque division (1 par division) et le quartier général.

On signale à Bitche, l'arrivée des détachements du 2e régiment du train d'artillerie destinés au 5e corps.

Des partis ennemis se montrant du côté de Bliesbrücken, le colonel du 61e, campé à la ferme de Wising, reçoit des instructions pour redoubler de vigilance le long du chemin de fer et pour tendre des embuscades.

Pour assurer la défense du fort de Bitche, qui n'a pas été mis en état de résister à une attaque ou à un siège, le général en chef demande l'envoi dans cette place d'un certain nombre d'artilleurs, et il songe à l'approvisionner de vivres et de munitions.

Conformément aux ordres du major général, qui prescrit des reconnaissances de cavalerie au loin (voir ci-après la correspondance), le général ordonne pour le 27 au matin une reconnaissance en pays ennemi au delà de la frontière, vers Bliesranschbach et Bebelsheim.

Cette reconnaissance doit être faite, à gauche par 2 escadrons du 5e hussards sous les ordres de leur colonel Flogny, à droite, par 2 escadrons du 3e lanciers partant de Sarreguemines et appuyés par de l'infanterie.

Le 26 au soir, les habitants de Bliesbrücken font con-

naître que des Prussiens se sont montrés dans les environs et les ont menacés de venir brûler le village et de détruire le chemin de fer. Le colonel du 61e reçoit aussitôt l'ordre d'envoyer de Wising un bataillon à Bliesbrücken même, et de rester sous les armes toute la nuit.

Ces précautions forcent probablement l'ennemi à renoncer à ses projets, car rien n'est signalé ensuite.

Un détachement du 88e de ligne de 150 hommes, venant de Cahors, arrive à Bitche sans cartouches et sans campement.

*Correspondance du* 26.

Au maréchal Mac-Mahon :

« Mon quartier général est à Sarreguemines, je ne puis étendre mon action au delà de Niederbronn. »

Au général de Lespart :

« Le parc du 5e corps, avec les chevaux, dirigé du camp de Châlons sur Bitche, doit y arriver le 27. Faites-le continuer jusqu'à Sarreguemines. »

Au commandant de place de Bitche :

« Dirigez sur Sarreguemines les détachements du 2e régiment d'artillerie destinés aux réserves du 5e corps. »

Au major général :

« Un détachement du 88e, de 150 hommes venant de Cahors, arrive sans cartouches et sans campement. »

Au maréchal Bazaine :

« Mon quartier général étant à Sarreguemines, je vous prie de m'autoriser à faire venir à Bitche le 12e chasseurs qui se trouve à Niederbronn. Ce régiment se trouve très éloigné de moi et sa présence est nécessaire à Bitche pour faire des reconnaissances et surveiller les débouchés de la frontière.

« Dans ce cas, ce serait au maréchal Mac-Mahon à faire occuper Niederbronn. »

Au major général :

« Une reconnaissance badoise, composée d'une quinzaine de cavaliers, dirigée par quatre officiers a été détruite ou prise par un peloton

du 12e chasseurs au hameau de Schirlenhof, canton de Gundershoffen à 3 kilomètres Sud-Est de Niederbronn. » Sur la copie textuelle du rapport du général de Bernis pour la correspondance du 25).

### ministre de la guerre :

« Je demande qu'un certain nombre d'artilleurs sédentaires soient envoyés à Bitche. Leur présence dans le fort sera nécessaire pour en assurer la défense. »

### Du commandant de la place de Bitche :

« Les détachements du 2e régiment du train d'artillerie, destinés aux réserves divisionnaires du 5e corps, partiront d'Auxonne le 25 juillet, pour se rendre à Bitche par les voies ferrées. »

### Du major général :

« Montrez votre cavalerie. Il faut qu'elle vous éclaire au loin, sur toute la ligne de la Sarre. Qu'elle ne craigne pas de s'avancer partout au delà de la frontière en prenant les précautions de prudence nécessaires. Rendez-moi compte de ce que vos commandants auront reconnu. »

### Du major général :

« Arrivée à Sarreguemines d'une compagnie légère du train de 300 mulets venant d'Afrique, pour les 2e et 5e corps. »

### *Prescriptions du rapport général du 26.*

Dans le cas où la 3e division quitterait momentanément Bitche, elle laissera un bataillon au château, avec ordre impératif de rejoindre le corps d'armée, dès qu'il se présentera de nouvelles troupes. Les réserves d'artillerie et du génie chercheront des emplacements nouveaux (elles s'étaient installées dans la cour du quartier de cavalerie de Sarreguemines). Un parti prussien s'est montré à Bliesbrücken. Le colonel du régiment campé à la ferme de Wising surveillera le chemin de fer, prêtera aide et protection aux habitants, fera des patrouilles et tendra des embuscades.

Les trois prévôts des divisions sont arrivés, ainsi que le commandant du génie (colonel Chareton). La réserve de biscuit sera portée de deux jours à quatre. A défaut d'équipages réguliers, on créera dans chaque division un train auxiliaire pour transporter quatre jours de vivres. A cet effet, on désignera un emplacement pour parquer de 800 à 1000 voitures. Il leur sera constitué une garde.

### *Ordre pour la reconnaissance du 27.*

*1° Pour la reconnaissance de gauche.*

matin à la pointe du jour, un bataillon de la brigade

Lapasset (2° division) prendra position sur la rive droite de la Sarre, après avoir franchi le gué entre Grosbliederstroff (France) et Kleinblittersdorf (Prusse).

« Ce bataillon, maître de ce dernier village, deux escadrons du 5° hussards, sous les ordres du colonel, traverseront également la Sarre au même gué et iront faire une reconnaissance dans la direction de Bliesranschbach.

« Le commandant de hussards pourra déterminer son itinéraire suivant les circonstances. Il est prévenu qu'en même temps qu'il traversera la Sarre, une reconnaissance de deux escadrons du 3° lanciers entrera sur le territoire bavarois par le pont de Frauenberg, pour prendre la direction de Biebelsheim sur la route, de Deux-Ponts. Cette reconnaissance sera pour lui un soutien, s'il était coupé de Kleinblittersdorf et obligé de repasser la Sarre à Frauenberg.

« Un bataillon de la division de l'Abadie prendra position sur les hauteurs, entre Welferding et Grosbliederstroff, pour protéger au besoin la rentrée de la reconnaissance des hussards à Sarreguemines par la rive droite de la Sarre. »

2° *Pour la reconnaissance de droite :*

« Demain matin, à la pointe du jour, une colonne de 2 escadrons du 3° lanciers, sous les ordres du colonel, traversera la Blies à Frauenberg. Elle suivra la route de Deux-Ponts jusqu'à Bebelsheim, d'où elle prendra la direction de Græfinthal pour rentrer de là à Frauenberg.

« Le commandant de cette reconnaissance est prévenu qu'une colonne de 2 escadrons du 5° hussards, partie de Kleinblittersdorf, sera à Bliesranschbach quand il sera lui-même à Bebelsheim.

« Il ne devra quitter Græfinthal, que lorsqu'il sera convaincu que les hussards ont quitté Ranschbach pour retourner à Kleinblittersdorf.

« Deux bataillons de la division Goze précéderont la colonne des lanciers jusqu'à Frauenberg. L'un d'eux passera la Blies à leur tête prendra possession de Habkirchen, village de l'autre côté de la frontière, et le gardera jusqu'à la rentrée des lanciers.

« L'autre bataillon prendra position sur la rive gauche de la Blies pour protéger la rentrée des troupes qui sont sur la rive droite.

« Un bataillon de la division Goze sera placé, pour le même objet, sur les hauteurs de la rive gauche près de Frauenberg. (1) »

A. *(A suivre.)*

---

(1) On trouvera, dans la prochaine livraison, une carte planimétrique, qui donnera la plupart des noms des localités mentionnées dans cet exposé des premières opérations de la campagne, et n'ayant pu figurer sur la carte ci-jointe au 1/320,000.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES

### REVUES ÉTRANGÈRES.

*Angleterre.*

**The Nineteenth century** (juin 1899). — Sea Power and Sea-Carriage (Puissance maritime et transports maritimes), par B. TAYLOR ; intéressante étude de l'influence des guerres navales sur le développement du commerce maritime.

**Broad-Arrow** (17 juin 1899). — Are our Quick-firing fieldguns a failure? (Nos canons à tir rapide sont-ils une erreur?) L'auteur critique l'exagération que l'on a faite des avantages de l'affût de campagne transformé, qui n'est qu'un médiocre expédient permettant d'attendre la construction d'un matériel nouveau.

**Journal of the Royal United Service** (15 juin 1899). — The Cavalry exercices before and the Cavalry during the Manœuvres of 1898 (Les exercices de cavalerie d'autrefois et la cavalerie pendant les manœuvres de 1898), par le major MORRISON.

*Pays-Bas.*

**De Militaire Spectator.** Nos 5 et 6 (mai et juin 1899). — La question des tentes pour les Indes néerlandaises. W.

*États-Unis.*

**Army and Navy Journal** (20 mai 1899). — Our new army (Notre armée nouvelle).

*Brésil.*

**Revista Maritima Brazileira.** — La guerre sino-japonaise au point de vue du droit international, par N. REYS (*suite*).

### REVUES FRANÇAISES

**Journal des Sciences militaires.** Juin 1899. — Trois colonnes au Tonkin (1894-1895). Opérations dans le Caï-Kinh, par le général GAL-[illegible] — Les exercices et cours de l'École de Mars, par M. Arthur [illegible]. — Le grand Frédéric (*suite*), par M. le colonel BOURDEAU. —

L'armée en 1900. Ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. I. Le Soldat, par M. Henri Baraude. — Besançon et la 7e division militaire en 1870-1871 (*suite*). — La Guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de Silésie (1741-1742) (*suite*). — La Lumière électrique et son emploi à la guerre (*suite*), par M. le capitaine Clarinval.

**Revue du Cercle militaire.** 3 juin 1899.— De l'Atlantique à la mer Rouge. — Défense des côtes (*suite*). — Souvenirs d'un aide-major allemand (16 août 1870). — Préparation de la section à son rôle d'unité de combat par le feu (*fin*).

— 10 juin. — Les derniers défenseurs du Canada. — Défense des côtes (*suite*). — De la critique dans les manœuvres (*fin*). — Souvenirs d'un aide-major allemand (16 août 1870) (*fin*).

— 17 juin. — Les derniers défenseurs du Canada (*fin*). — Les officiers de l'état-major général en Russie. — Défense des côtes (*fin*).

— 24 juin. — Le service du recrutement. — La conférence de la Haye. — La bataille napoléonienne. — Les balles anglaises.

**Revue de Cavalerie.** Juin 1899. — Études sur la cavalerie en avant des armées. Nouvelle série. La cavalerie française pendant la période napoléonienne. — Nos futurs chefs. — La cavalerie au combat dans les guerres de l'avenir. Études de tactique appliquée. Deuxième partie. Combat des grandes unités (*suite*), par P. S. — Le service de sûreté de la cavalerie (*suite*), par le commandant Picard. — Harnachement et paquetage. — Courses de fond et marches de résistance.

**Revue d'Artillerie.** Juin 1899. — Répartition du feu de l'artillerie, par le colonel d'artillerie Percin. — Les exercices du service en campagne dans le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine d'artillerie G. Aubrat. — Mode d'emploi d'un plan-relief en sable pour l'éducation tactique des cadres, par le chef d'escadron d'artillerie Bourgeois. — Pistolets automatiques (*fin*), par le capitaine d'artillerie N. Parra.

**Revue du Génie militaire.** Juin 1899. — La géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques, par le chef de bataillon du génie Barré. — Théorie et application des courants alternatifs, par le chef de bataillon du génie Boulanger.

**Carnet de la Sabretache.** Juin 1899. — Campagne de Bohême : Correspondance d'un officier du régiment d'Anjou-Infanterie (1742-1743).— Bonaparte au combat de Montenotte (12 avril 1796).— Instructions de Martinel à Bagetti pour les aquarelles de Montenotte et de Monte-Legino. — Étude sur les troupes de la Confédération du Rhin. I. Le Régiment de Francfort pendant la campagne de Prusse (1806).— Mélanges : Lettres interceptées par les Cosaques (1812).

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES

### REVUES ÉTRANGÈRES.

*Angleterre.*

**The Nineteenth century** (juin 1899). — Sea Power and Sea-Carriage (Puissance maritime et transports maritimes), par B. Taylor; intéressante étude de l'influence des guerres navales sur le développement du commerce maritime.

**Broad-Arrow** (17 juin 1899). — Are our Quick-firing fieldguns a failure? (Nos canons à tir rapide sont-ils une erreur?) L'auteur critique l'exagération que l'on a faite des avantages de l'affût de campagne transformé, qui n'est qu'un médiocre expédient permettant d'attendre la construction d'un matériel nouveau.

**Journal of the Royal United Service** (15 juin 1899). — The Cavalry exercices before and the Cavalry during the Manœuvres of 1898 (Les exercices de cavalerie d'autrefois et la cavalerie pendant les manœuvres de 1898), par le major Morrison.

*Pays-Bas.*

**De Militaire Spectator.** Nos 5 et 6 (mai et juin 1899). — La question des tentes pour les Indes néerlandaises. W.

*États-Unis.*

**Army and Navy Journal** (20 mai 1899). — Our new army (Notre armée nouvelle).

*Brésil.*

**Revista Maritima Brazileira.** — La guerre sino-japonaise au point de vue du droit international, par N. Reys (*suite*).

REVU

Journal des
Tonkin (1894
LIENI. — Le
CHUQUET.



**L'armée en 1900.** Ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. I. Le Soldat, **par** M. Henri BARAUDE. — Besançon et la 7e division militaire en 1870-**1871** (*suite*). — La Guerre de la Succession d'Autriche (1740-1748). **Campagne** de Silésie (1741-1742) (*suite*). — La Lumière électrique et **son** emploi à la guerre (*suite*), par M. le capitaine CLARINVAL.

**Revue du Cercle militaire.** 3 juin 1899.— De l'Atlantique à la mer **Rouge.** — Défense des côtes (*suite*). — Souvenirs d'un aide-major allemand (16 août 1870). — Préparation de la section à son rôle d'unité de **combat** par le feu (*fin*).

— 10 juin. — Les derniers défenseurs du Canada. — Défense des **côtes** (*suite*). — De la critique dans les manœuvres (*fin*). — Souvenirs d'un aide-major allemand (16 août 1870) (*fin*).

— 17 juin. — Les derniers défenseurs du Canada (*fin*). — Les officiers de l'état-major général en Russie. — Défense des côtes (*fin*).

— 24 juin. — Le service du recrutement. — La conférence de la Haye. — La bataille napoléonienne. — Les balles anglaises.

**Revue de Cavalerie.** Juin 1899. — Études sur la cavalerie en avant des **armées.** Nouvelle série. La cavalerie française pendant la période **napoléonienne.** — Nos futurs chefs. — La cavalerie au combat dans les **guerres** de l'avenir. Études de tactique appliquée. Deuxième partie. **Combat des** grandes unités (*suite*), par P. S. — Le service de sûreté de la **cavalerie** (*suite*), par le commandant PICARD. — Harnachement et **paquetage.** — Courses de fond et marches de résistance.

**Revue d'Artillerie.** Juin 1899. — Répartition du feu de l'artillerie par le colonel d'artillerie PERCIN. — Les exercices du service en campagne dans le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine d'artillerie G. AUBRAT. — Mode d'emploi d'un plan-relief en sable pour l'éducation tactique des cadres, par le chef d'escadron d'artillerie [illegible]. — Pistolets automatiques (*fin*), par le capitaine d'artillerie [illegible].

**Revue du Génie militaire.** Juin 1899. — La [illegible] et les nouvelles méthodes géographiques, par le chef de [illegible] génie BARRÉ. — Théorie et application des courants [illegible] chef de bataillon du génie BOULANGER.

[illegible] **Sabretache.** Juin 1899. — [illegible] un officier du régiment [illegible] au combat de [illegible] Hagetti pour les [illegible] Etude sur les [illegible]

le
ore
s. —
l'opi-
russe,
nt cher-
me problème
ochure est une
concurrence des
développement de
directe la sélection
vitablement ne sont
les fléaux sociaux, tels
que sur les résultats de

MÉ, directeur de la *Belgique* esprit militaire, l'auteur évoque . pour les peuples d'Occident, de l'invasion chinoise.

xelles (1874). Bruxelles, O. Schepens, se réunit la Conférence de la Haye, eil officiel des Protocoles de la Conférence un intérêt particulier au double point de

**Revue maritime**. Juin 1899. — MÉMOIRES : Du contrôle administratif de la marine. — *Nécessité d'une inspection permanente et mobile.* — MARINES ÉTRANGÈRES : Le budget de la marine anglaise (1899-1900. — Disposition logique de la puissance motrice des bâtiments de guerre.

**Revue des Deux Mondes**. 1er juin 1899. — Richelieu rebelle. Du traité d'Angoulême à la bataille des Ponts-de-Cé (1619-1620), par Gabriel HANOTAUX. — Napoléon III, général en chef. Les préliminaires de Villafranca, par M. Emile OLLIVIER. (Les préparatifs menaçants de la Prusse, l'attitude équivoque de l'Angleterre, la neutralité bienveillante de la Russie obligent l'Empereur à une paix précipitée. Injustice des reproches du comte de Cavour). — Un document inédit sur le Consulat (*suite*), par M. le comte REMACLE.

15 juin. — Richelieu rebelle. La bataille des Ponts-de-Cé, par M. Gabriel HANOTAUX. — Les commerçants chinois et les corporations, par M. Maurice COURANT.

**Revue de Paris**. 1er juin 1899. — La mission Marchand, par ***. — Le drame des poisons, par Fr. FUNCK-BRENTANO (*fin*). — Cinq jours à l'armée russe (1878), par le général IZZEL PACHA.

15 juin. — Une méthode coloniale, par Ernest LAVISSE. (Exposé et discussion des procédés employés à Madagascar par le général Galliéni pour assurer la pacification et la mise en valeur de l'île).— Le Royaume d'Italie (1805), par Frédéric MASSON (Tableau des innombrables difficultés qu'éprouva Napoléon à établir en Italie un régime qui maintînt ce pays dans une dépendance étroite de la France, ne mécontentât pas l'Europe et satisfît les ambitions de la famille de l'Empereur.)

**La Révolution française**. 14 juin 1899. — Le siège de Coni en 1799, par G. ROBERTI.

**Souvenirs et Mémoires**. 15 juin 1899. — Le maréchal BUGEAUD : Lettres sur la conquête de l'Algérie. — Campagne de 1792 sur le Rhin, d'après les témoins oculaires allemands. Communication du capitaine P.-A. VELING (*fin*).

**Le Carnet historique et littéraire**. 15 juin 1899. — Wolf TONE. Récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française en 1813. Communication de M. le comte de DIESBACH. — Français et Anglais aux Indes en 1779, par M. Jules VIARD. (Lettres inédites du chevalier de Boistel). — Marquis de BÉRENGER : Ossements et autographe de Bayard. — Baron DURRIEU : Lettres de l'Impératrice Marie-Louise d'Autriche à Marie-Amélie, duchesse d'Orléans (1813-1814).

# REVUE DES LIVRES.

## LIVRES ÉTRANGERS.

### *Angleterre.*

**La seconde guerre afghane, 1878-1879-1880. Ses causes, sa conduite et ses conséquences** (1er volume), par le colonel Hanna. — Dans ce premier volume, l'auteur se déclare opposé à la politique de conquête actuellement en honneur en Angleterre.

**Vie de Bismarck,** par Williams Jacks. — Le mérite principal de cet ouvrage est d'être le premier écrit en langue anglaise sur le célèbre chancelier.

**L'invasion de Napoléon en Russie,** par Herreford B. Georges. — Dans cette étude, l'auteur cherche à démontrer, contrairement à l'opinion accréditée, que ce n'est point dans la rigueur du climat russe, mais bien dans le plan même de la campagne de 1813 qu'il faut chercher la cause du désastre de la Grande Armée.

### *Pays-Bas.*

**Der Krieg als sociologisches problem** (La guerre comme problème sociologique), par le Dr S. R. Steinmetz. — Cette brochure est une apologie de la guerre, qui est la forme naturelle de la concurrence des collectivités. C'est à la combativité qu'est dû le développement de l'humanité. De plus, la guerre a pour conséquence indirecte la sélection des collectivités, et les maux qu'elle entraîne inévitablement ne sont pas à comparer avec ceux qu'occasionnent certains fléaux sociaux, tels que l'alcoolisme. L'auteur se déclare très sceptique sur les résultats de la Conférence de la Haye.

### *Belgique.*

**Désarmer, c'est déchoir,** par L. Chomé, directeur de la *Belgique militaire.* — Après avoir fait l'éloge de l'esprit militaire, l'auteur évoque le péril jaune et prévoit la nécessité, pour les peuples d'Occident, de renouveler les croisades pour arrêter l'invasion chinoise.

**Actes de la Conférence de Bruxelles** (1874). Bruxelles, O. Schepens, 1899. In-8°. — Au moment où se réunit la Conférence de la Haye, cette nouvelle édition du *Recueil officiel des Protocoles de la Conférence de Bruxelles en* 1874 présente un intérêt particulier au double point de

vue des questions qui y furent débattues et des opinions exprimées par les gouvernements intéressés. Les éditeurs ont ajouté au texte des documents une table analytique des matières qui ne se trouvait pas dans l'édition de 1874.

## LIVRES FRANÇAIS.

**Frœschwiller**, par M. le général H. Bonnal. Paris, Chapelot, 1899. In-8°. — Tous les officiers qui ont eu l'honneur d'entendre, à l'École supérieure de guerre, les conférences de M. le général Bonnal, voudront relire l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui. Cette étude représente la dernière forme de l'enseignement du général qui, craignant pour certains esprits les dangers d'un cours purement didactique et l'écueil des formules qu'ils peuvent en déduire, y substitua l'analyse approfondie d'une crise stratégique présentant, de son début à son dénouement, tous les problèmes de tactique générale qui peuvent se produire : comme le cours didactique, cette analyse met en lumière les principes, mais en les accompagnant de l'exposé des événements contingents qui en nuancent l'application à l'infini. C'est à cette juste conception que l'on doit l'ouvrage dont il s'agit et plusieurs autres études analogues du même auteur, telles que la *Manœuvre stratégique de Saint-Privat*, celle de la *Lisaine*, etc., que ceux qui s'intéressent à l'instruction de l'armée ne peuvent que se réjouir de voir publier ultérieurement.

Dans le livre qui vient de paraître, le général Bonnal fait tout d'abord l'étude critique des rassemblements de la III° armée allemande et de celle d'Alsace. Il en déduit les principes rationnels de la couverture d'une armée indépendante, et les avantages du rassemblement en « bataillon carré » pouvant faire front dans toutes les directions. Appliquant ces principes à l'armée d'Alsace, il en conclut qu'elle aurait eu tout avantage à prendre cette formation au Sud du canal de la Marne au Rhin et à avoir son avant-garde stratégique à Haguenau. Il était évident, en effet, que la masse de la III° armée allemande ne pouvait déboucher par les crêtes; et l'on pouvait prévoir, « à la seule inspection de la carte, « que les premières opérations des Allemands s'effectueraient dans la « plaine du Rhin et dans le bassin de Sarrebrück. La campagne de 1866 « offrait des indications précieuses sur la doctrine stratégique en hon- « neur chez nos ennemis » et il en était de même des opérations de Hoche en 1793. Alors, comme en 1870, les masses allemandes formaient deux groupes séparés par le massif des Vosges et opérant, l'un vers Deux-Ponts, sous les ordres du duc de Brunswick, l'autre, par le Bienwald et la plaine d'Alsace, sous Wurmser. Alors que ce dernier était contenu de front par Pichegru, le général Hoche, débouchant rapidement de Bitche sur Frœschwiller, avait pris en flanc toutes les masses autrichiennes et les avait rejetées au delà de la Lauter. L'avant-garde stra-

tégique de Haguenau n'aurait pu que faciliter cette manœuvre en attirant plus au Sud la III° armée allemande; en faisant gagner au moins un jour pour la concentration de l'armée d'Alsace; en lui permettant ainsi de souder le 1er corps et le 7e et d'appeler peut-être à elle le 5e. En masquant les têtes de colonne des Ire et IIe armées allemandes par une autre avant-garde stratégique sur la Sarre et débouchant avec un ou plusieurs corps par Bitche et Frœschwiller dans le flanc de la IIIe, trompée, immobilisée et même attirée au Sud par l'avant-garde stratégique de Haguenau, quelle victoire n'eût pas remportée le commandement français! Sans aller jusqu'à cette solution, qui semble la plus complète, le 1er corps d'armée, posté à Wœrth, eût pu lui-même jouer le rôle de cette avant-garde si le commandant du 5e corps, ayant présente à l'esprit la belle manœuvre de 1793, et saisissant par suite avec empressement l'occasion que lui offraient l'ordre du major général du 4 août et celui du maréchal du 5, se fût porté rapidement sur Bitche et Niederbronn, en se couvrant d'une brigade de flanc-garde, ainsi que l'indique le général Bonnal en discutant cette marche. Le Maréchal n'écrivait-il pas d'ailleurs, le matin du 5 août, à l'Empereur : « S'il vous est possible de disposer d'un des corps d'armée de la Moselle, venant me rejoindre par Bitche...? » Ces paroles, rapprochées des deux ordres qui précèdent, ne semblent-elles pas indiquer que le grand quartier général et le maréchal auraient un moment pensé à la répétition de la manœuvre de Hoche?

Après avoir étudié les rassemblements des adversaires, le général fait l'étude analytique de la marche offensive de la IIIe armée allemande, du combat de Wissembourg, de la bataille de Frœschwiller, du semblant de poursuite qui s'ensuivit, de la retraite de l'armée française et de la marche du vainqueur sur la haute Sarre Le cadre de cette note ne permet que de rappeler brièvement les nombreux enseignements que le général Bonnal a su si bien tirer de tout cet historique : unités de rassemblement; marche de l'armée en bataillon carré; renseignements donnés par la cavalerie d'exploration; changement de front à l'Ouest; engagement prématuré du général de Montbarry, qui entraîne l'engagement et l'échec de la division Bothmer; initiative du colonel d'Esch, chef d'état-major du Ve corps allemand; dispositif préparatoire de combat de ce corps; déploiement de son artillerie encadrée par l'infanterie de l'avant-garde occupant des points d'appui; rassemblement du gros en arrière en position d'attente; dislocation du corps d'armée en quatre brigades d'infanterie et en une masse d'artillerie; combats de front des Ve et XIe corps et échecs de ces attaques jusqu'au moment où le général de Schkopp prend l'initiative de franchir la Sarre à Dürrenbach et d'amener la décision par un mouvement débordant sur Morsbronn et le Niederwald; attaques de front des Ve et XIe corps réussissant alors sous l'effet de ce mouvement; combat d'usure soutenu avec

la plus grande vigueur à l'aile gauche française; magnifiques charges et contre-attaques des 2e et 3e zouaves; des 1er et 2e tirailleurs; du 3e de ligne; de la brigade Maire; de la brigade Wolff; du 1er zouaves, soutenu par le 45e et le 50e; charge de la brigade de cavalerie Michel et des escadrons de la division Bonnemains; dévouement de l'artillerie française. En un mot, dans cette journée, le 1er corps a rempli, jusqu'à épuisement complet de toutes ses forces, son rôle d'avant-garde stratégique, à qui il n'a manqué qu'une réserve débouchant en temps opportun sur les masses allemandes immobilisées et usées par sa glorieuse résistance. Quelle victoire n'en serait-il pas résulté si la belle manœuvre de Hoche se fût rappelée, le 5, aux souvenirs historiques du commandant du 5e corps? Tant il est vrai que, si les progrès techniques des armes influent sur les procédés tactiques d'approche, les enseignements stratégiques de l'histoire dominent le temps et en défient les atteintes.

**La Bataille napoléonienne**, par le commandant H. CAMON, Paris, Chapelot, 1899. In-8°. — L'auteur a, depuis plusieurs années, médité la correspondance de Napoléon; et son livre est la synthèse de ses réflexions. Clairement et méthodiquement exposé, cet ouvrage ne peut que profiter à l'instruction de l'armée par les questions qu'il soulève et la discussion qu'il appelle. Par exemple, s'il paraît juste de dire avec l'auteur que le plan de campagne doit être fait *à priori* d'après les renseignements du temps de paix, il semble que sa proscription de l'avant-garde stratégique ne doit s'entendre que dans l'acception d'un plastron destiné à préparer une contre-attaque, car cette dernière devient d'autant moins possible que l'effectif est plus considérable. Mais l'avant-garde ne se limite pas à ce rôle étroit; elle doit surtout « manœuvrer » suivant l'expression de Napoléon, c'est-à-dire tromper l'ennemi, l'immobiliser ou l'attirer dans la direction voulue pendant le temps nécessaire au succès de la combinaison. N'est-ce pas une avant-garde stratégique que le corps combiné de Lannes et de Murat « qui retient Mack sur la Forêt-Noire » en 1805, ou le corps de Davout « opposé de front à l'armée autrichienne » en 1809? Qu'est-ce que la manœuvre en lignes intérieures dont parle l'auteur, si ce n'est l'application même du principe de l'avant-garde? Cette observation sommaire suffit à montrer le fruit qu'on peut tirer de l'étude du commandant Camon et l'intérêt qu'il y aurait à lui voir appuyer sa synthèse par l'analyse détaillée des arguments historiques qu'il invoque, notamment en ce qui concerne la distinction qu'il établit entre « l'attaque débordante » et l' « attaque décisive ».

**La Guerre de Sept ans. — Histoire diplomatique et militaire. Les débuts**, par M. Richard WADDINGTON. Paris, Firmin Didot, 1899. In-8°. — Faisant suite au volume publié sous le titre *Louis XIV et le Renversement des alliances*, cet ouvrage nous retrace l'histoire de l'année

1757 pour l'exposé de laquelle l'auteur a consulté les archives historiques du Ministère de la guerre, le Muséum britannique et le Record office de Londres, les archives impériales de Vienne, les Commentaires de Napoléon, etc.

Au point de vue diplomatique, ce livre contient de très intéressants détails sur les négociations entamées entre Vienne et Paris au profit presque exclusif de l'Autriche : grâce à l'habileté de Kaunitz et de Stahremberg, la France, tout en concluant une alliance qui devait être si lourde pour elle, abandonnait les avantages principaux qu'elle visait en entamant les négociations, c'est-à-dire la possession des îles de Jersey, Guernesey et Aurigny, de la forteresse de Gibraltar et des comtés de Brême et de Verden, ainsi que la fermeture de « tous les ports et rades « et notamment ceux de Trieste et Fiume, à tous les vaisseaux et bâti- « ments anglais ». Non moins intéressants sont les détails donnés sur la convention de Closterseven où, bien qu'ayant exécuté les instructions de Georges II, le duc de Cumberland se vit désavoué par lui et par ses ministres, séparant la cause de l'Angleterre de celle de l'Électorat de Hanovre et « déclarant que la mesure avait été prise sans la participation « des ministres anglais et ne devait exercer aucune influence sur la « conduite de l'Angleterre ».

Au point de vue militaire, en dehors de la campagne de Montcalm au Canada, de l'envoi de l'escadre de Dubois de la Motte à Louisbourg, de la tentative infructueuse de l'amiral Hawke et de sir John Mordaunt sur Rochefort, de la victoire des Russes à Jägersdorf, de la pointe des Suédois en Poméranie et de la surprise de Berlin par Hadik, il y a à signaler le récit des victoires du maréchal d'Estrées à Hastenbeck, de Daun à Kolin, de Frédéric à Prague, à Rossbach et à Leuthen et de la défaite de Bevern à Breslau. Pour cette dernière et pour chacune de ces victoires, l'auteur en a, avec le concours du service géographique de l'armée, complété l'historique par une carte topographique. Il a rappelé, au sujet du siège de Prague, la « cinquième observation » des *Commentaires*; il a su montrer que la défaite de Kolin était due à l'impossibilité où avait été mis Frédéric d'exécuter sa manœuvre favorite ; celle de Rossbach, à l'application inintelligente du procédé; enfin, la victoire de Leuthen, à la réalisation complète des conditions qu'il réclame. Bien que ce succès ait été causé non seulement par cette manœuvre, mais aussi par les fautes des ennemis, on ne doit pas moins dire avec Napoléon que « la bataille de Leuthen est un chef-d'œuvre de « mouvements, de manœuvres et de résolution ».

**Bernadotte Roi (1810-1814-1844)**, par Christian SCHEFER. Paris, Félix Alcan, 1899. In-8° — C'est un récit complet de l'aventure extraordinaire qui fit, de l'ancien engagé de Royal-Marine, le successeur de

Charles XIII au trône des Gustave-Adolphe et des Charles XII, grâce aux pourparlers du baron suédois Charles de Mörner avec l'employé français La Pie. Général de brigade à Fleurus, général de division à Maestricht, Bernadotte rêva en vain de devenir directeur. Cette ambition inassouvie et l'envie qu'il ressentit du triomphe de Napoléon, expliquent sans l'excuser sa conduite à Auerstædt et à Eylau; son emphase méridionale, la harangue aux Saxons, que releva si durement Napoléon après Wagram. Mais ces mêmes dispositions, jointes à une feinte bonhomie, à une grande finesse, à une ténacité rares, à un extérieur distingué, furent, au contraire, les causes de ses succès, lorsqu'il eut accepté le trône de Suède. Par elles, il sut conquérir l'amitié de l'empereur de Russie qui lui valut, en 1812, le protectorat de la Norvège et qui lui servit pour viser un instant la succession de Napoléon, en 1814, et sauver sa couronne en 1815. Par ces mêmes qualités, il finit par triompher d'une opposition des plus vives qui faillit même, en 1844, aller jusqu'à réclamer son abdication.

**La Chine.** — Expansion des grandes puissances en Extrême-Orient, 1895-1898. Paris, Chapelot, 1899. In-8°. — Après un tableau sommaire de la situation économique de la Chine et un historique complet de l'intervention des puissances en Extrême-Orient, de 1895 à 1898, l'auteur montre à quelles conditions commerciales et militaires peut se faire utilement l'exploitation du marché chinois. Envisageant ensuite l'éventualité d'un partage, il insiste sur le rôle de la France et sur le champ d'action que lui réservent des droits acquis et le légitime souci de son développement colonial.

**Essai sur l'histoire du Japon**, par le marquis de la Mazelière. Plon, 1899. In-18. — Le but de l'ouvrage est de montrer les transformations successives par lesquelles est passée la civilisation japonaise depuis la race autochtone des Ainos. C'est d'abord l'époque des Mikados absolus (660 avant J.-C.); puis le moyen âge du XI° au XVI° siècle, à partir duquel le Japon a deux souverains : l'Empereur divin, d'origine malaise, et le Shogun ou roi féodal, d'origine ouralienne. A la fin du XV° siècle, le shogunat est supprimé, mais il est rétabli par les Togukava. Vient enfin la révolution de 1867 qui rétablit le Mikado dans ses droits. B.

---

*Le Gérant :* R. Chapelot.

---

Paris. — Imprimerie R. Chapelot, 2, rue Christine.

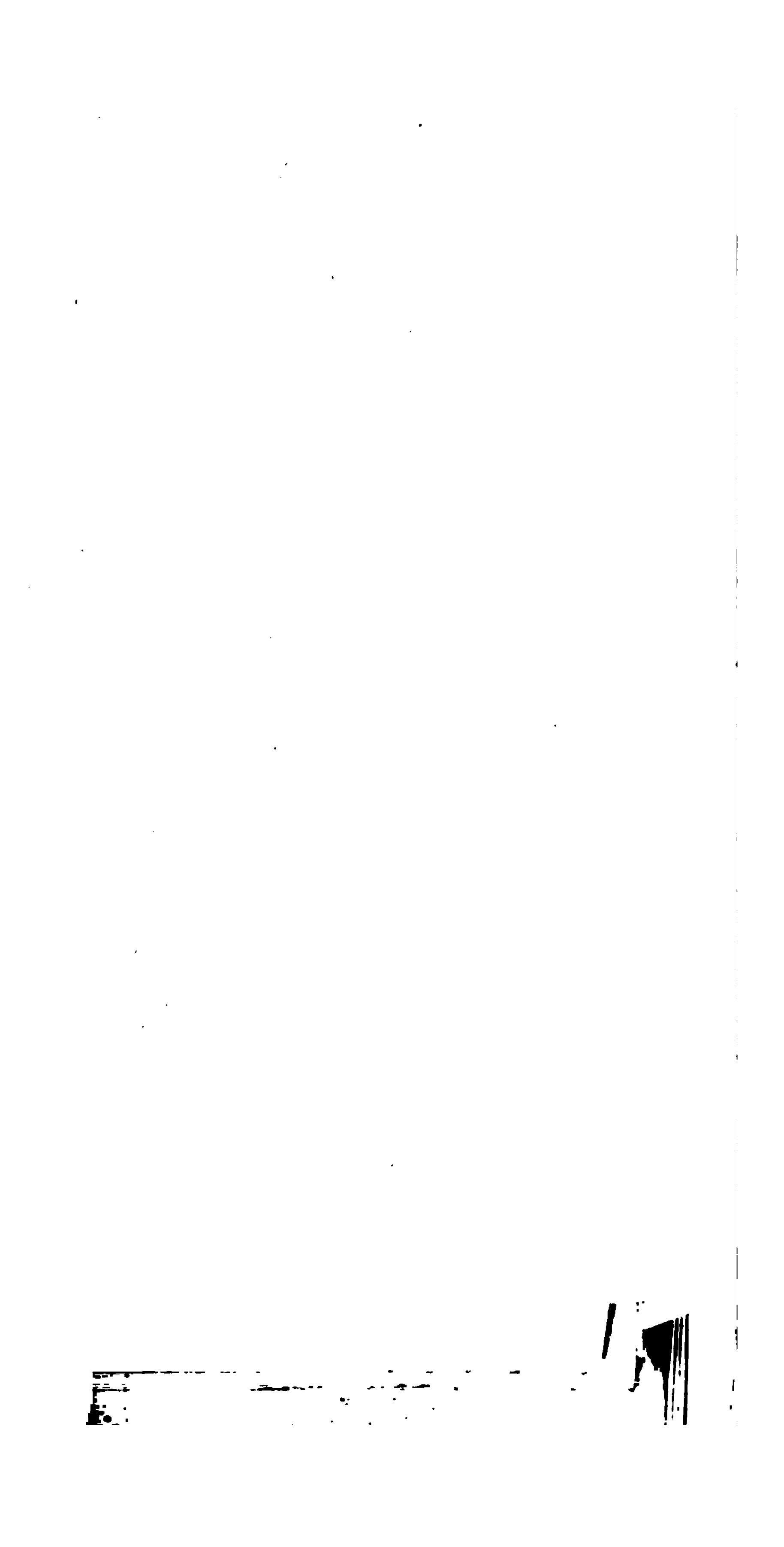
Croquis n° 1.

Sur Mittelheim

Sc

pont

Cou



# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

N° 5 | Août | 1899

SOMMAIRE

*Le siège de Gibraltar en* 1782 (suite).

*Les historiographes militaires aux armées. — Armée de Rhin-et-Moselle.* (*Campagne de* 1796.) (Suite.)

*La guerre de* 1870-1871. — *Historique du Ve corps d'armée.* (Suite.)

*Bulletin bibliographique.*

LE

# SIÈGE DE GIBRALTAR

## EN 1782

(*Suite.*)



**Traduction d'une suite de lettres écrites à Venise.**

*Du* 8 *octobre.*

J'espère que vous ne tiendrez plus à la possibilité d'une attaque par terre à Gibraltar; cette question est traitée à fond dans le *Conseil privé;* le sentiment de

M. de Valliere à ce sujet, vous en avoit imposé; peut-être aussi votre opinion à cet égard, étoit fondée sur l'assertion de l'académicien Fontenelle qui, dans l'éloge qu'il a donné de Bernard Renaud, rapporte que ce célèbre inventeur de galiotes à bombes, était aussi au siège de Gibraltar en 1705, et qu'il en conduisoit les attaques :

« Le siège, dit Fontenelle, mériteroit une histoire particuliere; tous les évènemens heureux qui avoient justifié les entreprises de Renaud, ne suffisoient qu'à peine pour le mettre en droit d'en proposer une si hardie; il proposoit, par exemple, qu'une tranchée passeroit en sûreté au pied de la montagne d'où l'on étoit vu de la tête jusques aux pieds, et d'où huit pièces de canon et une grosse mousquetterie plongeoient de tous cotés; il promettoit que sept pièces de canon en feroient taire quarante..... il fut cru et rempli toutes ses promesses, la ville alloit se rendre; mais l'arrivée d'une puissante flotte angloise fit lever le siège. Quant à ce qui regardoit M. Renaud, continue Fontenelle, Gibraltar, qu'on avoit cru imprenable, étoit pris..... »

Cela se peut dire, peut-être, sans conséquence dans un éloge; mais il est connu que Renaud, pour favoriser ses approches par terre, n'employa d'autres moyens que celuy des mantelets de charpente, par le secours desquels il s'avança péniblement jusques au pied de la montagne, d'où il se prolongea par sa droite, au devant de l'inondation qui remplit la gaine que l'on voit en avant de la porte de terre, entre la mer et le pied des escarpemens; Renaud parvint, en effet, jusques au bord de cette inondation, étant favorisé dans cette approche par la mauvaise disposition des batteries angloises de la montagne, lesquelles n'étoient pas alors au bord de l'escarpement du Nord, où elles ont été rapprochées depuis. Ces approches n'étoient donc pas du tout dificiles, selon les dispositions d'alors; mais il s'en falloit

bien que la question dépendît de parvenir jusques là; on ne tenoit rien encore; il auroit fallu s'engager dans cette gaine étroite, couverte en grande partie par l'inondation, pour arriver, par sape, jusques à la crête du glacis contreminé qui couvre le front de la porte de terre; et parvenu sur ce point dominé de toutes parts, il auroit fallu y procéder à l'établissement d'une batterie en brèche, entourée de mille feux.

Remarquez bien, qu'il n'y avoit que cette batterie de brèche, qui put résoudre la question d'une attaque par terre. Or, non seulement, jamais Renaud n'est parvenu jusques à cette batterie décisive; mais ses mantelets eussent-ils été de fer, et d'un transport possible, jamais il n'auroit pu s'avancer dans la gaine étroite, ayant sur le corps le triple étage des escarpemens de la gauche qui domine de très près, tellement qu'avec des pierres seulement, on feroit déguerpir les plus déterminés sapeurs, s'ils osoient s'avancer dans ce coupe-gorge jusques au glacis, qui couvre le front de la porte de terre. Je dis plus, vingt armées de sapeurs y périroient en masse ou en détail, avant d'y parvenir.

Vous conclurez de là, sans doute, que l'escadre angloise arriva fort à propos au secours de la réputation de Renaud; vous jugerez en effet, que si la place avoit été réellement réduite à l'extrémité d'être forcée de se rendre, l'arrivée de l'escadre n'auroit rien changé à cette situation; elle n'auroit pas ranimé les batteries de la place, si elles avoient été effectivement éteintes; elles n'auroient pas masqué les brèches, si elles avoient été ouvertes; enfin, cette escadre n'auroit point aplani les obstacles invincibles de cette gaine étroite, où il auroit fallu s'engager et se maintenir, pour décider l'opération indispensable d'une brèche au corps de place.

Je crois bien cependant qu'à cette époque de 1706, la place étoit réellement pressée; mais c'étoit par l'état de ses vivres épuisés, et nullement par celuy des fortifica-

tions, qui, véritablement étoient encore dans toute leur intégrité.

Il y a donc tout lieu de penser qu'on profita de l'arrivée de cette escadre, pour en prendre occasion de lever le siège; et dès lors, les faiseurs d'éloge eurent beau jeu, pour supposer des miracles..... Vous verrez que les généraux du siège de 1782, ont essayé de même de tirer parti des évènemens; après avoir détruit par leurs propres mains toutes les batteries flottantes, ils feignirent de vouloir continuer le siège et employèrent pour cela des procédés aussi foibles, aussi ridicules que bizarres; et puis, à la signature de la paix, qu'ils savoient être prochaine, ils crièrent à l'injustice du sort qui les privoit d'une gloire assurée..... Qui ne reconnoit là le manège ordinaire des charlatans?

*Du 11 octobre.*

Je reprends l'exposé de Fontenelle, qui prétend, dans son éloge, que Renaud tint parole et qu'avec sept pièces de canon, il en fit taire quarante....., je ne sçais qu'en penser; mais si vous aimiez des merveilles de ce genre, vous ne goûteriez point du tout le *Conseil privé;* car vous n'y trouverez aucun de ces effets de magie; tout y est clair, simple, et les probabilités militaires n'y sont jamais fondées que sur une grande supériorité dans l'opposition du fort au faible..... Cette simplicité fut peut être un des torts de l'inventeur des batteries flottantes; on vouloit absolument qu'il fut un homme à miracle, et il s'en défendoit de toutes ses forces. Cecy me rappelle l'histoire qu'on nous écrivit dans le tems, au sujet d'une certaine bombe que le hazard avoit adressée sur un petit magasin à poudre (c'étoit je crois trois semaines avant la catastrophe du 13 septembre); cette bombe mit le feu au magasin et fit des prodiges dans son explosion, comme il est aisé de le penser; et

voilà qu'on se mit à attribuer à d'Arçon la composition de cette bombe miraculeuse; on luy en fit compliment de toutes parts; il s'en défendit et mit bonnement tout l'effet de cette bombe sur le compte du hazard.

Croira-t-on que ce fut là l'époque d'un changement marqué dans les opinions ? Ceux qui s'étoient formé de cet ingénieur l'idée d'un magicien et qui espéroient pénétrer dans Gibraltar, par la seule vertu de la baguette, ne voyant plus en luy qu'un homme ordinaire, éprouvèrent secrètement des mouvemens de haine, lorsqu'ils vinrent à apercevoir qu'il s'agissoit d'une entreprise militaire, qui par conséquent exigeoit de l'action et des périls; ..... voilà pourquoy il fut un tems où l'on se plaisoit à croire qu'il était pour le moins sorcier; il en fut un autre (et le passage fut rapide) où l'on affecta de luy refuser les notions communes. On distingue assez bien ces nuances; mais ce qui est plus dificile à débrouiller, c'est le fond des intentions dans les cours et à l'armée; ce n'est pas qu'il ne s'y trouvât des hommes qui très franchement vouloient entrer, ou que l'on entrât dans Gibraltar; mais quelques acteurs auroient désiré que ce grand coup s'opérât par un de ces coups sublimes de spéculation, qui écartent jusques à l'apparence du danger..... On a sû effectivement que plusieurs furent réellement très indisposés d'entendre dire à cet ingénieur que tous ses secrets se réduisoient à ramener la question au point de n'avoir plus à combattre qu'en terrein égal, avec l'avantage de dix contre un..... Voilà précisement ce que certaines gens ne luy pardonnoient pas; ils auroient voulu qu'on les fit combattre, trente mille contre rien.

Or, si des hommes de bonne foi, ont donné eux-mêmes dans de pareilles illusions, que falloit-il donc attendre des autres ?

Je reviens aux effets magiques attribués à Renaud, lors du siège de 1705 : c'est une tache, mais dont on ne

doit pas le rendre responsable; et cela n'empêche pas que toute justice ne soit due à cet homme célèbre, en connoissant peu qui réunisse autant de grandes et de bonnes qualités, autant de vrais talents, de ressources et de vigueur de caractère; mais il faut dire, sur ce qui concerne son entreprise de Gibraltar, que, dès que l'idée d'une attaque par mer luy avoit échappée, il ne pouvoit plus que se tromper; et c'est une chose véritablement à regretter que le dessein des batteries flottantes ne luy soit pas venu, persuadé que je suis que personne n'eut été plus propre que luy à l'exécution d'un pareil projet, d'autant qu'il paroit qu'il jouissoit d'une autorité assez entière. Mais cette idée ne s'étant pas présentée à son imagination, faute d'assez d'exercice sur l'art des sièges, il s'aventura aux procédés ordinaires d'une attaque par terre, qui, ne pouvant le conduire à bonne fin, le forcèrent à tout abandonner. Cependant, les opinions étoient montées; les faiseurs d'éloge ne voulurent rien en rabattre, et ils rejetterent ce revers sur des causes éloignées et étrangères. Renaud les laissa dire; et après tout, un homme seroit bien maladroit, s'il ne laissoit pas un libre cours à une erreur qui, en soutenant sa réputation, l'aidoit encore à retirer, sans humiliation, la nation qui s'étoit engagée dans ce mauvais pas.

*Du 14 octobre.*

Comme je vous écris par intervalle, à mesure que mes idées peuvent se concilier avec mon loisir, mes raisonnements interrompus expliquent ce qu'il faut penser de ce Renaud, qui certainement étoit bien éloigné de l'esprit de charlatannerie qu'on pourroit soupçonner d'après les fragments précédents; mais en le justifiant à cet égard, il est juste d'en défendre aussi d'Arçon.

Je vois même des rapports fort singuliers entre ces deux hommes; il paroit du moins, que le premier s'est

trouvé à son expédition d'Alger, en 1680, dans une situation très approchante de celle où se trouva le second, pendant la journée du 13 septembre 1782. Ce n'est pas seulement parce qu'on y voit même jalousie, mêmes incrédules, mêmes contradictions, mêmes déclamations contre les nouveautés, même désespoir de l'envie, qui d'abord eut sujet d'être bien satisfaite à Alger, par l'insuccès de la première épreuve. Voicy le fait : Renaud montait une de ses galiotes à bombes; il s'avance au devant des murailles contre le feu de 300 pièces de canon; les autres galiotes suivent d'un peu plus loin; l'escadre de protection, commandée par du Quesne (*sic*) étoit en présence et hors de portée des feux d'Alger; Renaud se trouve presque seul, en but à tous les feux de la forteresse ; en cette situation, l'incendie se manifeste par accident ou autrement, sur cette première machine montée par l'inventeur; l'équipage prend la peur, se jette à la nage et s'enfuit; les autres galiotes s'écartent; Renaud reste abandonné et s'occupe avec quelques amis à arrêter les progrès de l'incendie..... jusques là, tout est assez égal entre les deux opérations, et Renaud étoit en belle position pour éprouver des disgraces.

Or, si les généraux de Gibraltar s'étoient trouvés là, qu'auroient-ils fait? Sans doute que, pour être conséquents à leur manière d'envisager une opération de guerre, ils auroient fait un grand malheur de ce qui n'étoit encore qu'un contre-tems ; après avoir abandonné l'inventeur pendant quatorze heures de suite, ils se seroient empressés d'annéantir la nouveauté ; en vertu d'un ordre positif exprimé par écrit, ils auroient incendié toutes les machines; ils auroient empêché qu'elles ne se retirassent; les incendiaires auroient dit que l'ordre étoit de bruler et non pas de se retirer; ils auroient brulé celles des batteries qui étoient déjà retirées....., ils auroient brulé Renaud luy-même, avec les hommes vifs qui étoient encore sur sa machine, etc., etc.

Mais voicy la difference; le grand du Quesne étoit là; il chargea Rémondis de remédier à ce désastre et luy en fournit tous les moyens ; celuy-cy obligea les matelots des chaloupes, d'aborder à la galiote ignescente; on arrête l'incendie; on retire la machine; on répare tout; le lendemain, plus annimé par ce mauvais succès, on se présente avec plus de précautions, et l'on obtient enfin un succès qui étonna les nations.

Je crois que ce tableau manque au *Conseil privé*. Je vois pourtant encore une différence considérable entre ces deux opérations, et elle est toute à l'avantage du projet de 1782. En effet, les machines étoient décidément insubmersibles et celles de Renaud ne l'étoient pas; on n'étoit nullement pressé ainsi qu'on le fut à Alger; on avoit toute la nuit devant soi pour la retraite et les réparations; enfin cette retraite facile, en elle même, pouvoit être favorisée encore par la diversion de 30 bombardes, par celle de 30 canonières et surtout, par l'action puissante et assurée de 126 pièces de canon et de 60 mortiers, vomissant de pied ferme, depuis l'attaque auxiliaire de terre.

C'est sous la protection de ces feux énormes qu'on devoit agir par mer, non seulement pour éloigner et rapprocher les batteries flottantes autant de fois que les circonstances l'eussent exigé, mais encore pour l'assaut contre lequel on s'est tant récrié, et dont l'exécution eut été pourtant si facile ; vous n'en douterez plus, en suivant les détails de l'ouvrage que je vous adresse. Considérez surtout l'accès par terre et ce double accès par mer, qui permettoit de développer simultanément, au pied des brèches, un nombre d'assaillants illimité, et cela sous l'appui des feux auxiliaires exécutés en toute sécurité, et après la ruine complète des défenses de la place.

Enfin, tous les pas de l'assaillant sont à présent trop bien comptés, ainsi que les ressources des défenseurs; il n'y a plus moyen de contester, ou bien il faudroit

renoncer désormais à toute espèce d'assauts; il faudroit retrancher ce mot du vocabulaire militaire; il faudroit, par conséquent, renoncer à la guerre de siège, puisqu'il n'est pas de bicoque qui ne se crut imprenable, si l'opération de l'assaut épouvantoit les esprits au point de douter de celuy-cy. Il y a plus, c'est que l'assaut dont il est question, pouvoit être livré avec une supériorité et un ascendant si rare en toute espèce de siège, que je suis convaincu que jamais le général Elliot n'y auroit exposé les hommes dont il s'étoit montré le conservateur, avec une sollicitude infatigable.

Je vous en dis trop, sans doute, puisque le *Conseil privé* vous en dira davantage; mais vous concluez sûrement que, pour peu qu'on ait mis de pudeur dans l'exécution de cette entreprise, elle devait réussir, en dépit même de ceux des acteurs qui, secrètement, auroient pu ne le vouloir pas.

Je finis par une observation qui m'a frappé par rapport au commandant Elliot.

Vous savez en général que le rôle d'un gouverneur ne se manifeste pas au dehors d'une manière bien saillante, et la position de Gibraltar, ainsi que le genre et les dispositions de l'attaque, le condamnoient encore plus sûrement à l'inertie; vous jugerez qu'une pareille situation n'est pas susceptible d'un grand éclat. Malgré cela, le général Elliot ne laisse pas d'entrer en scène assez fréquemment, mais d'une manière abstraite, puisque, dans le fait, il n'a jamais été attaqué, ou du moins, il l'a été si lachement que les attaquants, ayant voulu se détruire eux-mêmes, luy ont oté la gloire de cette destruction. Ce désavantage réel n'empêche pas qu'on n'aperçoive dans ce gouverneur, une contenance ferme, un caractère élevé, un grand homme qui calcule froidement toutes les forces dont on va le presser et la résistance dont les hommes courageux sont capables; il en aperçoit le terme prochain; il prévoit l'instant où il faudra céder à

la force; mais, loin de s'en étonner, il ouvre les yeux sur les fautes de ses agresseurs et sait en profiter habilement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Si M. d'Arçon prenait copie des pièces favorables à son invention, il ne négligeait pas de réfuter celles qui lui étaient contraires. Tel est l'objet du document suivant rédigé dans la même forme que le* Conseil privé, *mais qui ne paraît pas avoir été publié. On y trouve des détails précis et circonstanciés sur la malheureuse issue de cette tentative.*

**Observations sur un Mémoire attribué à M. le prince de Nassau au sujet de l'attaque de Gibraltar (1).**

M. le duc de Crillon avoit décidé que les commandants des batteries flottantes seroient indépendants les uns des autres et recevroient des ordres directement de luy.

Cette disposition de chefs séparés, agissant sans concert et chacun pour leur compte particulier, étoit effectivement une idée de M. de Crillon (Voyez le *Conseil privé*, page 143 et suivant); le général tenoit fortement à cette fantaisie, quoy qu'il avouât ne rien entendre aux affaires de mer. Ce qui est plus singulier, c'est qu'il déclaroit en même temps, qu'il seroit bien fâché de désigner un chef de mer; donnant pour raison que ce chef, profitant de la prépondérance que lui donneroit une commission aussi importante, pourroit s'approprier à luy seul toute la gloire de l'entreprise. Quand on craint d'associer ses coopérateurs à sa gloire, on ne mérite guère d'avoir des succès.

.... il me chargea d'en suivre et d'en presser l'armement, et, à cet effet, me nomma son major général.

L'activité et l'ambition n'étant pas des qualités suffisantes pour rem-

---

(1) Copié sur l'original, qui est de la main de d'Arçon, par le lieutenant d'artillerie Lambert.

Le texte du mémoire est en caractères ordinaires; les observations de d'Arcon, en petits caractères.

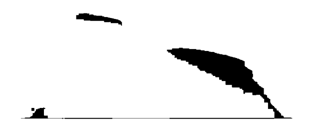
plir cet employ de major général, on sentit la nécessité de donner un collègue marin à M. le prince de Nassau (Voyez le *Conseil privé*, page 145). Le choix tomba sur le capitaine Monoz; il y eut donc deux majors généraux pour le même objet. C'était trop ou trop peu pour une expédition qui n'avoit pas encore de chef.

M. Moreno, chef d'escadre, qui avoit le commandement du blocus par mer, avoit demandé celuy d'une de ces batteries; et sur les représentations que nous fimes à M. de Crillon, que nous avions besoin d'un chef marin qui fut en état de bien faire exécuter les ordres qu'il luy donneroit et de prévoir d'ailleurs les évènemens de l'attaque projetée, il se rendit à nos sollicitations, et nous donna pour chef M. de Moreno, que nous luy demandions, après que cet officier, dans un conseil où assista Mgr le comte d'Artois, eut dit et signé qu'il se chargeoit et répondoit de l'exécution de l'attaque de mer, et de faire toutes les dispositions qui y seroient relatives.

M. de Crillon ne se rendit à nos sollicitations, à cet égard, qu'à la dernière extremité. Mgr le duc d'Artois fut employé luy même à cette singulière négociation; c'est à cette occasion que M. de Crillon reprocha au colonel d'Arçon ce qu'il appeloit *des menées*... « *Vous me forcez la main*, luy dit-il, *mais vous vous en repentirez*... » Il est trop vrai que M. d'Arçon eut de grands sujets de repentir, puisque Moreno, au lieu de remplir ses promesses, ne sembla user de l'autorité qu'on luy avait donnée que pour consommer l'annéantissement, qu'on a cru qu'il méditoit au fond de son âme. (Voyez *Le Conseil privé*, pages 204, 235 et suivantes.)

Il fut aussi arrêté dans un autre conseil où se trouva Mgr le comte d'Artois, que les batteries flottantes seroient placées à 200 toises de la place, en s'étendant depuis la tête du vieux môle jusques au bastion royal.

Cela n'est pas exact; le bastion royal ne devoit être pour rien dans cette attaque, et la position indiquée devoit s'adresser aux trois bastions : du Nord, de Montaigu et d'Orange, en refusant absolument la droite au bastion Royal. Il est permis sans doute, au prince de Nassau, de ne pas sentir une différence qui tient à des détails de l'art, qu'il croit au-dessous de luy; mais il n'est pas moins vrai que cette différence est



énorme, puisque les trois bastions indiqués devoient être balayés à revers par les feux de l'attaque auxiliaire de terre, tandis que le bastion Royal ne pouvoit en être que faiblement incommodé.

Mais comme cet emplacement n'étoit pas suffisant pour contenir les 10 batteries flottantes, avec la distance qui leur étoit nécessaire entre elles, pour pouvoir embosser, il fut décidé que les cinq plus grandes formeroient une première ligne, laissant entre chacune d'elles 100 toises d'intervale, et qu'ensuite les cinq petites viendroient se placer dans ces intervales, un peu en arrière.

Rien de tout cela ne fut exécuté dans le véritable emplacement désigné, ni même dans la fausse position que l'on prit. (Voyez, à cet égard, *Le Conseil privé*, page 196...., 230...., 303 et suivantes.)

Il fut aussi décidé que 16 chaloupes canonnières, de nouvelle construction, se placeroient entre nos lignes et les batteries flottantes, pour battre le vieux môle et la porte de terre.

Ces chaloupes, de nouvelle construction, étoient composées de deux barques accouplées, dont le milieu portait une pièce de 24; ces machines, imaginées par un aide de camp de M. de Crillon, ne valaient rien; aussi ne parurent-elles jamais; elles ne devoient entrer en scène qu'après la reddition de la place; alors elles auroient fait des prodiges. (Voyez *Le Conseil privé*, depuis la page 116 jusques à celle 121.)

Observons d'ailleurs que l'idée d'employer ces seize chaloupes jumelles, *vour battre le vieux môle et la porte de terre*, dénote un défaut de connaissance en ce genre, puisque la porte de terre ne se présente pas du côté de la mer, et que le vieux môle ne pouvoit être enfilé ni suffisamment dominé par des chaloupes extrêmement basses. Mais cette commission d'enfiler et de balayer le vieux môle eût été parfaitement remplie par les batteries flottantes, qui avoient onze pieds de commandement; bien entendu que, pour obtenir cet effet, il auroit fallu qu'elles prissent la position qu'on leur avoit indiquée.

.... que quarante autres, tant chaloupes canonnières que bombardes seroient attachées aux batteries flottantes pour soutenir leur embossage et leur porter des secours en cas de besoin.

Ce n'étoit point là précisément la destination des canonnières et encore moins celle des bombardes ; mais, d'une manière ou de l'autre, elles furent inutiles, et ne parurent point dans la journée du 13 septembre.

.... et que ces chaloupes seroient en suite portées en divers endroits, partie pour aider l'attaque des batteries flottantes, partie pour faire diversion du côté du nouveau môle et de la pointe d'Europe, où il devoit s'en trouver 16 autres, et où l'on avoit projeté une autre attaque composée de 6 vaisseaux, mais qui ne devoient s'y rendre qu'après avoir protégé l'embossage des batteries flottantes.

Rien de tout cela ne se fit; on ne vit aucune de ces attaques ni de ces diversions; les six vaisseaux ne parurent point, ni les seize chaloupes jumelles, ni les quarante canonnieres, *ni les seize autres....* Observons d'ailleurs qu'il n'appartenoit point aux chaloupes de protéger l'embossage; elles devoient, au contraire, recevoir protection et abris des batteries flottantes, qui s'embossèrent aisément sans le secours des chaloupes.

Trois autres vaisseaux destinés aussi à l'attaque de Gibraltar devoient courir des bordées, pour être à portée de secourir celles des batteries qui se trouveroient en danger.

Ces trois vaisseaux, avec les six dont il est fait mention cy dessus, et deux de plus encore, étoient destinés à opérer une diversion sur la pointe d'Europe, après que les ennemis fatigués et ayant épuisé leurs charbons à l'attaque réelle, ne seroient plus en état de leur nuire (voyez *Le Conseil privé*, page 167); mais il n'étoit nullement question de les employer à secourir les batteries flottantes qui se trouveroient en danger: comment supposer, en effet, que ces vaisseaux, devant craindre également les boulets rouges et les gros calibres, pourroient se présenter au secours des flottantes? M. de Nassau devroit se rappeler qu'on étoit convenu d'éloigner celles des batteries flottantes qui se trouveroient en danger, en les faisant touer sur des ancres perdues, en arrière de leur position. Cette manœuvre eut été de la plus grande facilité; on ne la fit point; on ne voulut point la faire; on s'y refusa pendant neuf heures; mais il ne faut pas s'en prendre aux vaisseaux destinés à cette diversion, lesquels ne devoient rien avoir de commun avec les manœuvres de ces touages.

Les choses étoient arrangées de cette manière, et nous avions approuvé unanimement, dans plusieurs conseils, ces disposition du général, lorsque l'armée navale arriva.

Comme les conférences de ces conseils se traitoient en langue espagnole, on est porté à penser que l'auteur de ce mémoire n'a point du tout saisi l'esprit des dispositions qui y furent proposées, ni celuy des résolutions prises ; quoy qu'il en soit, il est trop vrai que ni les unes ni les autres ne furent exécutées.

M. de Cordova annonça, d'abord, à M. le duc de Crillon les plus grands secours de la part de son escadre pour l'attaque de Gibraltar; mais le lendemain, 12 septembre, M. de Maffaredo, major général de l'armée navale, vint annoncer à M. le duc de Crillon que les gros vaisseaux, qui avoient été destinés à l'attaque de la place, étoient rentrés dans le corps de l'armée, et ne pourroient pas être employés aux opérations du siège, M. de Cordova en ayant besoin pour attaquer l'escadre anglaise qu'il attendoit.

M. le major général de l'escadre n'ignoroit pas vraisemblablement que c'étoit *onze vaisseaux* et non pas neuf, qu'on avoit d'abord laissé aux ordres et à la disposition de M. de Crillon.....; ce n'est pas ce fait là qui importe; mais M. de Cordova disoit donc, le 11, qu'il feroit tout pour le siège, et le lendemain, 12 septembre, il annonçoit qu'il ne feroit rien!... Je ne sais ce qu'il faut en penser; mais voilà un indice qui auroit fait frémir l'auteur du projet, si M. de Crillon avoit daigné luy faire part de cette mauvaise disposition des esprits; mais il ne lui parloit plus depuis deux jours, et il lui avoit dit, en entrant au dernier conseil: « *je viens m'opposer à tout ce que vous faites et à tout ce que vous dites...* » Il faut convenir, au surplus, que les conseils marins de M. de Crillon avoient si mal employé ces onze vaisseaux, qu'il n'est pas étonnant que l'amiral ait voulu les soustraire à la disposition de ces corsaires. Observons, d'ailleurs, que les vrais secours à attendre de l'amiral, dans cette circonstance, ne consistoient nullement à laisser ces onze vaisseaux aux ordres du général de terre; d'autant que jusques alors, on en avoit fait un fort mauvais usage, témoin la manœuvre du 9 septembre. (Voyez *Le Conseil privé*, page 167 et suivantes.)

Tout ce que put luy dire M. de Crillon (à M. de Cordova) qui se transporta luy-même à son bord, fut inutile

et les ordres du Roy étant positifs pour attaquer sans délai, il ne put différer jusques au retour d'un courrier qu'il auroit pu dépêcher à la cour.

Cet ordre *d'attaquer sans délai*, fait bien connoître l'esprit de bataille qu'on avoit imprimé à cette opération : le duc et ses partisans s'étoient persuadés que l'entreprise lente et progressive d'un grand siège devoit se résoudre en trois heures, comme s'il avoit été question d'emporter un petit retranchement ; ils avoient inspiré cette idée à la cour et s'étoient procuré un ordre en conséquence. Il est difficile d'imaginer qu'ils espérassent réussir par une pareille brusquerie ; mais du moins ils abrégeoient, ils faisoient leur preuve de valeur, ils obtenoient les récompenses promises et, en cas de défaite, ils avoient de quoy l'imputer aux flottantes, qu'ils savoient n'être point achevées.

Il est aisé d'apercevoir aussi que l'auteur du mémoire prépare de loin des raisons pour inculper l'amiral sur des projets de perdition, qui furent exécutés au grand scandale de toute l'Europe. Quelqu'ayent été d'ailleurs les ordres du Roy, rien ne pouvoit dispenser le général de concerter avec l'amiral, non pour conserver le commandement de ces onze vaisseaux (ce qui étoit une prétention puérile et même ridicule), mais pour fournir des hommes de mer, des ancres, des grelins, des chaloupes et autres engins nécessaires pour favoriser l'embossage, le rapprochement ou l'éloignement, ou la retraite des batteries flottantes ; et il ne fut pas du tout question de ces mesures ; on avoit éloigné l'auteur du projet de ces derniers conseils ; il n'eut pas même la satisfaction de voir l'amiral, ni celle de s'aboucher un moment avec le major général Maffaredo. On conçoit, d'ailleurs, à quel point les esprits durent s'aigrir sur la prétention de commander ces onze vaisseaux....., et c'est sous ces auspices qu'on ordonna *la bataille*, et cette bataille se réduisit, par le fait, à trois batteries flottantes abandonnées.

Il alla donc (M. de Crillon) chez M. Moreno pour le presser de nouveau d'attaquer le lendemain 13, à la pointe du jour, avec les batteries flottantes, les bombardes et les chaloupes canonnières, qu'il avoit à ses ordres. M. Moreno assura que toutes ses dispositions étoient faites et qu'il appareilleroit dans la nuit, si le vent le permettoit. M. le duc de Crillon ayant envoyé plusieurs fois savoir s'il y avoit ordre d'appareiller, apprit qu'il n'y en avoit encore aucun de donné ; à trois heures du matin, il me dépêcha M. le prince de Massereau avec

une lettre par laquelle il m'ordonnoit de me rendre à bord de M. Moreno et de savoir positivement pourquoy il ne se disposoit point à marcher à la place, ainsi qu'ils en étoient convenus, le vent étant le meilleur possible; je me rendois à bord de sa batterie lorsque je le rencontrai et il me dit qu'il alloit faire le signal d'appareiller; je revins à mon bord et, à 4 heures du matin, il donna le signal.

Ces petites circonstances intéressent fort peu; il eut été plus important de faire mention de l'ordre violent de M. de Crillon, adressé par écrit à Moreno, et dont M. de Nassau était le porteur (Voyez sur cela, *Le Conseil privé*, page 227 et suivantes); cet ordre fut tel que Moreno, menacé de déshonneur, rompit toutes les mesures de l'attaque et ne s'occupa plus que de faire sa preuve de bravoure personnelle.

Sa batterie (celle de M. Moreno) et celle que je commandois, ayant été sous voile avant les autres, nous courrumes deux bordées en avant de l'armée navale combinée, pour donner aux autres batteries le temps de se former dans l'ordre de bataille que nous devions tenir au mouillage. A 8 heures nous portâmes sur la place, marchant droit aux points qui nous étaient assignés, en observant seulement de laisser 100 toises entre chacune des grandes batteries qui devoient former la première ligne.

Des batteries de siège en ordre de bataille!..... Cela confirme combien on avoit méprisé les mesures méthodiques d'une opération calculée, pour se livrer à la chimère d'un enlèvement héroïque, au défaut duquel le parti étoit pris de tout anéantir. On va reconnoître, au surplus, que cet ordre de bataille ne fut qu'une abstraction chevaleresque, dont on ne réalisa pas seulement une ombre.

A huit heures et demie, la *Pastora*, que montait M. Moreno, mouilla; elle étoit plus au sud qu'elle n'auroit dû l'être; mais comme j'avois ordre de ne laisser que 100 toises entre luy et moi, je fus obligé de le suivre et me trouvai placé en face de la courtine qui sépare le bastion d'Orange d'avec celuy du Roy, au lieu d'être

placé entre le bastion de Montaigu et celuy d'Orange, point qui m'étoit assigné en observant les distances convenues.

M. le prince de Nassau est parfaitement justifié de ce défaut de position, puisqu'il étoit assujetti à tenir la gauche de Moreno, à qui l'on avoit défféré le commandement du tout. On s'étonne seulement du peu d'importance que le prince attache à ce défaut de position, qui le mettoit en prise aux batteries de la grande courtine et du bastion Royal, qui étoient les plus fortes de la place. C'étoient aussi les plus nombreuses, les plus entières et les plus redoutables, par la raison que nos batteries auxiliaires de terre n'étoient pas destinées à atteindre jusques aux revers de ce bastion et des courtines adjacentes ; au lieu que l'artillerie des bastions du Nord, de Montaigu et d'Orange, qu'il s'agissoit de réduire au silence, étoit déjà fatiguée et pouvoit être mille fois écrasée, si nos batteries de terre avoient continué d'agir le jour de l'attaque. Il seroit bien singulier que M. de Nassau n'eut pas saisi cette différence de position dont la conséquence étoit de le rendre battant au lieu d'être battu. On ne pourroit s'empêcher de supposer des motifs, à tout autre (qu'à M. de Nassau), qui s'aveugleroit au point de méconnoître de tels avantages.

A. *(A suivre.)*

---

LES

# HISTORIOGRAPHES MILITAIRES

## AUX ARMÉES

---

## ARMÉE DE RHIN-ET-MOSELLE

### (CAMPAGNE DE 1796)

*(Suite.)*

---

D'après les instructions données le 3 messidor par le Directoire au général Moreau, ce dernier devait, aussitôt son passage, réunir sur la rive droite le corps d'armée le plus nombreux qu'il lui serait possible, se mettre à la tête d'une partie pour chercher l'ennemi et le combattre, tandis qu'avec l'autre il ferait occuper les gorges des montagnes de la forêt Noire, le Brisgau, Fribourg et le Vieux-Brisach, en établissant des ponts de communication dans le haut Rhin. Le Directoire recommandait particulièrement au général de prendre, autant que faire se pourrait, des positions presque parallèles à une ligne tirée de Philipsbourg à Stuttgart, de se porter avec la plus grande rapidité sur le haut Necker, qu'il passerait à Wimpfen ou mieux encore aux environs de Laufen, Marbach ou Stuttgart, afin de se jeter dans la Franconie et d'avoir soin alors de couvrir sa gauche par les rivières de la Jaxt ou de la Kocher.

*Le Directoire exécutif au général Moreau.*

Paris, le 3 messidor an IV (21 juin 1796).

Le Directoire exécutif a reçu hier, citoyen Général, une lettre du général en chef Jourdan, datée de Montabaur le 29 prairial dernier;

elle lui annonce qu'il a donné l'ordre à l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse de repasser la Sieg. La vivacité avec laquelle les ennemis ont porté des troupes sur son flanc gauche a été la cause de ce mouvement. Le Directoire ne le regardera point comme désavantageux si, en dégarnissant momentanément le haut Rhin, l'ennemi vous a donné la facilité de traverser le fleuve à Strasbourg. Vous verrez, par la copie ci-jointe de la lettre que le Directoire vient d'écrire au général en chef Jourdan, quelles sont les mesures qu'il prescrit à l'armée de Sambre-et-Meuse, pour continuer la campagne avec vigueur et avantage. Il lui reste à dévolopper les idées qu'il a tracées sur la marche à suivre par l'armée que vous commandez.

Si le Rhin n'a pas été passé à Strasbourg au moment où vous recevrez la présente, rien ne doit être épargné pour accélérer une opération de cette importance et qui doit décider du sort de la campagne. L'ennemi, à ce qu'on assure, a reçu l'ordre de se tenir sur la défensive; mais si nous ne sommes pas audacieux, si notre marche devient incertaine et vacillante, si nous nous persuadons que l'ennemi est supérieur en nombre lorsque nous avons été constamment plus forts que lui et au moment où il vient de détacher 25,000 hommes pour faire renforcer Beaulieu en Italie; alors, il est évident que nous serons battus, et que l'Autrichien deviendra entreprenant et même redoutable.

L'armée de Rhin-et-Moselle vient de cueillir des lauriers en avant de Manheim; elle ne souffrira pas qu'ils lui soient arrachés; elle doit voler à de nouvelles victoires. Il est plus que temps qu'elle sorte de l'entre Rhin et Vosges, où des projets d'opérations militaires, peut-être mal conçus, l'ont trop longtemps retenue. Vous aurez la gloire de la diriger dans cette brillante entreprise, citoyen Général, et la confiance du Directoire dans votre activité et dans vos talents militaires devient pour lui le gage certain du succès.

Passez donc, sur-le-champ, le Rhin à Strasbourg; que les troupes qui occupent la ligne de ce fleuve, depuis Huningue jusqu'à cette place, suivent rapidement ce mouvement. Qu'une partie d'elles se joigne au gros corps d'armée que vous destinerez à chercher l'ennemi pour le combattre; que l'autre s'empare des gorges des montagnes de la forêt Noire et du Brisgau; qu'elle en occupe les défilés, qu'elle se rende maîtresse de Fribourg et de Vieux-Brisach, et qu'elle établisse des ponts de communication avec le département du Haut-Rhin.

Quant au corps d'armée que vous jetterez sur la rive droite de ce fleuve, il faut le rendre le plus considérable qu'il vous sera possible. Emparez-vous de Kehl, rétablissez son pont, marchez ensuite avec une extrême rapidité vers le haut Necker. Que votre gauche soit éloignée du Rhin le plus qu'il sera possible, sans l'exposer à être compromise. Que votre droite aille jusqu'aux montagnes. Occupez, autant que faire se

pourra, afin de l'empêcher d'être tournée, des positions presque parallèles à une ligne tirée de Philipsbourg à Stuttgart.

Cherchez partout l'ennemi pour l'attaquer et lui livrer bataille, ne lui accordez aucun repos ; une demi-journée perdue décide souvent du sort de toute la campagne. Faites-vous rejoindre, à mesure de votre marche victorieuse, par les troupes qui occuperont la rive gauche du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Manheim. Observez cette place sur l'une ou l'autre rive, par des forces suffisantes ; qu'un corps d'observation, placé sur la Pfrimm, ou plus rapproché de Mayence, s'il est nécessaire, contribue à en contenir la garnison et passe momentanément sous le commandement de l'officier général de l'armée de Sambre-et-Meuse, que le général en chef Jourdan destinera à commander le blocus de cette place.

Serrez vos forces, agissez autant que possible sur les flancs de l'ennemi. Passez le Necker soit à Wimpfen, soit mieux encore dans les environs de Laufen, de Marbach ou même de Stuttgart. Couvrez votre gauche par la Jaxt ou la Kocher, et élancez-vous dans la Franconie en cherchant toujours à vous maintenir sur les flancs de l'ennemi, que les armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle y auront rejeté infailliblement.

Voilà, citoyen Général, ce que le Directoire, ce que la France entière attend de l'armée de Rhin-et-Moselle, du général qui la commande et des braves chefs qui lui obéissent ; voilà la marche qu'ils vous dictent et l'audace qui seule peut assurer la victoire, et l'intérêt de la République qui demande que la lutte des hommes libres contre la tyrannie finisse d'une manière digne des Français régénérés et de l'Europe qui les contemple. Agissez donc, agissez promptement, audacieusement ; n'attendez pas les mouvements de l'armée de Sambre-et-Meuse pour vous mesurer avec l'ennemi ; perdre du temps, c'est tout perdre ; nous vous enjoignons formellement de porter, le plus tôt possible, le théâtre de la guerre sur la rive droite du Rhin.

CARNOT, *Directeur*.

Le pont de bateaux jeté à Kehl fut achevé le 7 à midi, et l'on fit passer sur-le-champ la cavalerie et l'artillerie légère des divisions commandées par les généraux Ferino et Beaupuy. L'infanterie passa ensuite et fut campée en potence, celle du général Ferino la droite au Rhin, en arrière de la ferme de l'hôpital et la gauche en arrière de Sundheim ; l'infanterie du général Beaupuy fut placée la droite à Sundheim et la gauche au Rhin,

Dans l'après-midi, le général Desaix, commandant toutes les troupes françaises sur la droite, attaqua avec beaucoup de vigueur celles que l'ennemi avait à Neumühl, et prit 200 hommes du corps de Giulay. Le général Ferino poussa des patrouilles vers Goldscheuer.

Les ennemis occupaient toujours le camp de Willstätt. On résolut de les en chasser; le général Ferino s'avança à Goldscheuer, Hohnhurst, Langhurst; il fit remonter la rive gauche de la Kinzig à un corps avec de l'artillerie légère, destiné à prendre en flanc l'ennemi sur la rive droite de cette rivière. La brigade du général Sainte-Suzanne, faisant partie de la division du général Beaupuy, s'avança à Linx et Holzhausen, le reste des troupes de cette division suivit la route par Neumühl et Kork. On rencontra l'ennemi dans ce dernier village, qu'il évacua d'abord. Lorsqu'un de nos escadrons de dragons l'eut passé avec une pièce d'artillerie légère, suivi d'un second escadron et d'une autre pièce, le régiment des cuirassiers d'Anspach profita du moment où ces troupes n'étaient pas encore déployées pour les charger avec la plus grande vigueur et nous repousser du défilé. Les deux pièces restèrent un moment en son pouvoir, mais un bataillon de la 10e demi-brigade légère, qui se trouvait en bataille sur la droite, obligea, par un feu très bien dirigé, ce régiment à se retirer. On rechargea les cuirassiers dans leur fuite et on leur fit des prisonniers; les canonniers, et particulièrement les charretiers, se distinguèrent dans cette occasion. Tout le temps que leurs pièces restèrent au pouvoir de l'ennemi, ils ne les abandonnèrent pas et reçurent tous les coups des cuirassiers. Le général Beaupuy reçut plusieurs coups de sabre en cherchant à déployer ses dragons; le citoyen Drouot, aide de camp du général Desaix, y fut blessé mortellement. Nous prîmes 1 pièce de canon, 150 hommes et 60 chevaux. On continua sa route et l'on s'empara de Willstätt, que l'ennemi avait évacué.

Le général Tharreau arriva à Kehl avec le reste des 5e et 6e divisions, qui avaient quitté Mutterstadt dans la nuit du 5 au 6.

Le 9, les ennemis tentèrent de grand matin de reprendre Willstätt, mais ils furent repoussés jusqu'à Griesheim par nos dragons et chasseurs. Les troupes du cercle de la Souabe, renforcées des Autrichiens arrivés sous les ordres du général Sztarray et de la cavalerie de l'armée de Condé, qui se réunit à elles, formant en total un corps de 15,000 hommes, occupaient une assez belle position vers Offenbourg, la droite aux montagnes vers Rammersweier et la gauche à la Kinzig, près Bühl. Elles avaient de plus des postes sur cette rivière; mais, ne craignant point d'être attaquées à Offenbourg, elles avaient négligé d'occuper cette ville; le manque de temps ne nous permit pas de profiter de cette faute.

Après les reconnaissances nécessaires, l'armée se remit en marche à 3 heures après midi pour attaquer.

Le général Ferino marcha sur 3 colonnes : celle de droite s'avança par Goldscheuer sur Rohrbourg et Altenheim, afin de repousser l'avant-garde des émigrés.

La 2e colonne, formant la principale, suivit la route d'Eckartsweier à Offenbourg, afin d'attaquer cette ville et de pousser dans la vallée de la Kinzig, en s'emparant de la route d'Offenbourg à Fribourg. Le corps de bataille devait s'arrêter entre le château de Rhustorf (1) et le bois d'Offenbourg.

Les guides et les chemins retardèrent beaucoup cette colonne, qui n'arriva qu'à la nuit devant Offenbourg.

La colonne de gauche, commandée par l'adjudant général Abbatucci, remonta la rive gauche de la Kinzig

(1) La correspondance le nomme ainsi, il ne s'est point trouvé de château de ce nom sur la carte de Beaurin, qui place près d'Offenbourg le château dit Auf-Hof, qui paraît être celui indiqué dans la correspondance (N. du R.)

jusqu'à Waltersweier afin de prendre l'ennemi en flanc à Bühl.

La division du général Beaupuy où se trouvait le général Desaix, commandant toutes les troupes des deux divisions, marcha aussi sur trois colonnes. L'une suivit la grande route en se portant sur Griesheim et appuya sa droite à la Kinzig, derrière ce village, et sa gauche au bois, derrière Bohlsbach. Son objet était d'inquiéter l'ennemi sur son front, tandis qu'une autre colonne, commandée par l'adjudant général Decaen, marchait par Windschläg pour attaquer la droite des ennemis par les montagnes.

Le général Sainte-Suzanne marcha sur Urloffen afin d'en chasser les ennemis et de s'opposer aux troupes autrichiennes qui remontaient le Rhin. Ce village fut fort disputé, il fut pris et repris deux fois ; on fit à l'ennemi une centaine de prisonniers. La réserve de cavalerie resta en seconde ligne entre Griesheim et Ober-Sand.

L'adjudant général Decaen trouva en chemin un corps de cavalerie que les ennemis avaient placé à Appenweier, afin de leur assurer la communication par la route de Radstadt : il fut obligé de culbuter ce corps avec une partie de sa cavalerie et de son artillerie légère. Le 6e de dragons et une partie du 8e de chasseurs se distinguèrent dans cette rencontre ; ils prirent 140 hommes et 100 chevaux du corps des cuirassiers de Kawanack. Le reste de la colonne continua sa marche, s'empara de Windschläg et de Bohlsbach, ainsi que d'une partie de la montagne. La nuit survenant et la cavalerie étant occupée à Appenweier, on ne put tirer tout le parti possible de cette attaque, dans laquelle on aurait pu détruire tout le corps ennemi. Ce dernier, sentant combien il était exposé dans sa position, l'abandonna pendant la nuit, et fit sa retraite par la vallée de la Kinzig et la route de Fribourg. On lui prit deux pièces de canon, des caissons, des équi-

pages, des chevaux et quelques hommes; l'avant-garde du général Ferino s'établit à Hofweier, la droite du corps de bataille à Aufhof, la gauche à Offenbourg. Toutes les troupes employées sur la rive droite de la Kinzig, sous les ordres du général Desaix, marchèrent par Appenweier, entre les montagnes et Urloffen, afin de s'opposer à l'armée autrichienne qui remontait le Rhin; elles rencontrèrent la cavalerie autrichienne qui formait l'avant-garde entre Zimmern et Renchen.

La nôtre se déploya avec l'artillerie légère dans les champs en avant d'Urloffen et Zimmern, la droite à Nussbach et la gauche au bois de Renchen. L'ennemi était dans une plaine un peu plus basse, mais avait l'avantage de pouvoir manœuvrer derrière des petits bouquets de bois qu'il avait garnis d'infanterie et d'artillerie, et de nous cacher ainsi tous ses mouvements. La canonnade fut très vive, le régiment des cuirassiers de Kawanack voulut charger sur un bataillon de la 97e demi-brigade, qui le reçut d'abord de front avec le plus grand calme; ce bataillon presque entouré manœuvra parfaitement, résista de tous côtés et força l'ennemi de se retirer avec une grande perte. Les Autrichiens voulurent ensuite porter toutes leurs forces sur notre gauche, que commandait le général Sainte-Suzanne. Déjà l'infanterie que nous avions fait avancer contre le bois qui cachait leurs mouvements avait été obligée de se replier, lorsque le citoyen Fauconnet, chef de brigade du 6e régiment de dragons, s'aperçut qu'une partie de la cavalerie ennemie était séparée par un défilé : il fit charger de suite avec la plus grande vigueur, afin de dégager notre infanterie; le régiment qu'il commandait et le 15e de cavalerie culbutèrent dans ce défilé la cavalerie ennemie qui l'avait passé; ils prirent en flanc la colonne de cavalerie et d'artillerie qui, marchant sur notre gauche, se trouvait embarrassée dans un chemin étroit. Cette colonne n'eut ssource que de se sauver en désordre ou de se

rendre. Cette charge heureuse fut secondée sur la gauche par le 4e régiment de chasseurs et sur la droite par le 8e. On poursuivit l'ennemi jusqu'à Renchen, dont on s'empara.

Les Autrichiens perdirent dans cette journée environ 1200 hommes, 600 chevaux et 2 pièces de canon (1). Les officiers qui se distinguèrent le plus dans cette affaire furent : le général de division Desaix, commandant l'expédition, le général de brigade Sainte-Suzanne, les adjudants généraux Decaen, Levasseur, le citoyen Fauconnet, chef de brigade du 6e de dragons, le citoyen Vigneron, capitaine, et Yoney, lieutenant au 17e de dragons.

*Le général Moreau au Directoire.*

Offenburg, le 11 messidor an IV (29 juin 1796).

CITOYENS DIRECTEURS,

Par ma dépêche d'hier, je vous annonçais qu'après l'évacuation du camp de Bühl, le général Desaix se portait rapidement, avec les troupes destinées à l'attaque, de ce camp vers Appenweier et Urloffen, prévoyant que les renforts que l'ennemi recevrait du bas Rhin y amèneraient un engagement sérieux. Le général Sainte-Suzanne, qui était resté à Urloffen pour les contenir, était déjà aux prises avec l'ennemi quand ces troupes y sont arrivées.

L'ennemi occupait la belle position en avant du village de Renchen et de la rivière de ce nom, fameuse par le passage du maréchal de Turenne.

Le combat s'est engagé de la manière la plus vive, la canonnade était terrible; l'ennemi, à l'abri d'un bois qu'il avait derrière lui, manœuvrait avec rapidité pour tâcher de déborder et surprendre un de nos flancs; mais les réserves, dirigées à propos, rendaient ses tentatives inutiles et le repoussaient toujours avec pertes. Les cuirassiers de Kawanach essayèrent enfin de déborder notre droite et la chargèrent avec vigueur, mais deux bataillons de la 97e demi-brigade, soutenus des carabiniers et de l'artillerie légère les culbutèrent, et, quoique entourés de toutes parts, ils manœuvrèrent avec sang-froid pour diriger leurs feux sur tous

(1) Le rapport du général Moreau dit 10 canons.

les points où ils étaient menacés. L'ennemi a laissé le champ de bataille couvert d'hommes et de chevaux.

Sans se rebuter de cet échec, l'ennemi dirigea un grand effort vers notre gauche, qu'il tenta de déborder et d'attaquer de front. Au moment où notre infanterie était prête à pénétrer dans le bois, il la fit attaquer par toute sa cavalerie avec une grande impétuosité; ce mouvement était prévu: le général Sainte-Suzanne fit aussitôt charger cette cavalerie en flanc par l'adjudant général Levasseur, à la tête du 4e de chasseurs, et de front par le 6e de dragons et le 15e de cavalerie; l'ennemi, étonné de ce mouvement, est bientôt mis en déroute complète par la rapidité de cette charge; l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie se sauvèrent dans le plus grand désordre. Les 84e et 10e demi-brigades le poursuivirent aussi vivement que les cavaliers; les grenadiers de cette dernière ont pris deux pièces de canon et, dans un instant, on a été maître de la rivière et du village de Renchen.

Les défilés occupés, on a continué la poursuite; l'aide de camp du général Sainte-Suzanne, Rapatel, les atteint à Fautenbach; dans un instant, ils ont été culbutés et mis en déroute. Les troupes ne se sont arrêtées qu'à la nuit et quand, embarrassées de chevaux et de prisonniers, il leur a été impossible d'aller plus loin.

La perte de l'ennemi à cette affaire est énorme : nous avons pris, tué ou blessé, 600 chevaux, fait 1200 prisonniers, dont 300 blessés, 10 pièces de canon, presque toutes d'artillerie légère ; le champ de bataille était couvert de ses morts.

Un succès aussi complet me dispense, citoyens Directeurs, de vous faire l'éloge des troupes. Elles ont montré une bravoure et un sang-froid dont il y a peu d'exemples. Le général de division Desaix, le général de brigade Sainte-Suzanne, les adjudants généraux Decaen et Levasseur et le chef de brigade Fauconnet, du 6e de dragons, ont manœuvré avec une précision et un courage admirables.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'apprends à l'instant que les troupes aux ordres du général Saint-Cyr commencent à passer le Rhin. Ces renforts nous mettront en état de résister à ceux que l'ennemi reçoit continuellement, et l'affaire de Renchen nous laissera le temps nécessaire pour l'organisation des divisions et le repos des troupes excédées de fatigue des marches forcées et des combats qu'elles n'ont cessé de livrer depuis le 26 du mois dernier.

Salut et respect. MOREAU.

## *Relation du combat de la Renchen écrit la de main du général Desaix.*

L'ennemi ayant abandonné la position d'Offenbourg, les troupes destinées à l'attaquer par son front et à le déborder par sa gauche, se

trouvèrent alors inutiles ; tout de suite elles changèrent de marche et vinrent faire face à l'armée autrichienne venant du bas Rhin et placée à la superbe position de Renchen. Au moment où elles y allaient, le combat y était déjà engagé avec les tirailleurs de la brigade du général Sainte-Suzanne resté à Urloffen pour les contenir. La position fut bientôt prise et établie de manière à résister à l'ennemi qui cherchait à nous attaquer et surtout à déborder le flanc de la division. Le général Devay, qui le commandait, profitait d'un bois qu'il avait derrière lui pour cacher ses mouvements et nous attaquer vivement et rapidement sur le point qui se trouvait dégarni, mais toutes ses tentatives furent vaines. Dans un instant, nos réserves arrivaient sur lui, le repoussaient jusque dans le bois et toujours avec perte. Dans une de ces attaques, les cuirassiers de Kawanach, se glissant vers notre droite, crurent pouvoir la déborder et la renverser ; mais deux bataillons de la 97° demi-brigade, qui y étaient placés soutenus par les carabiniers et de l'artillerie, les culbutèrent par leur feu. Quoique enveloppée de toutes parts, cette brave troupe ne se déconcerta pas, fit demi-tour et laissa la terre couverte de chevaux, sans avoir perdu un seul homme.

Malgré tous ces succès, les Autrichiens tentèrent encore une fois de nous repousser : cette fois, ce fut sur la gauche ; ils voulaient la déborder et l'attaquer de front, mais on avait prévu leur dessein ; déjà le 6° de dragons et le 15° de cavalerie y étaient, ainsi que le 4° de chasseurs, l'infanterie était en avant et tourmentait l'ennemi par son feu vif et son ardeur, elle allait entrer dans le bois et bientôt l'ennemi était poussé loin ; alors les hussards de Szekler chargèrent vivement dessus, mais au moment où ils en approchaient, le général Sainte-Suzanne les fait charger en flanc par l'adjudant général Levasseur et le 4° de chasseurs et, de front, par le 6° de dragons et le 15° de cavalerie. L'ennemi étonné est mis en déroute dans un instant et poursuivi jusqu'au delà de Renchen. Cette charge est si rapide et si impétueuse, que rien ne peut l'arrêter; l'infanterie est entièrement dispersée, sabrée ; tout est fait prisonnier, 9 pièces d'artillerie sont tombées en notre pouvoir. La 84° demi-brigade d'infanterie poursuit vivement aussi l'ennemi dans les bois, enlève toutes ses positions et le met en fuite. Les grenadiers de la 10° d'infanterie ont pris deux pièces de canon. Après avoir passé les défilés de la Renchen et les avoir appuyés par des troupes de manière à y être soutenus, nous avons envoyé bien promptement une partie de la cavalerie à la poursuite de l'ennemi. L'aide de camp du général Sainte-Suzanne, Rapatel, l'a eu bientôt atteint à Fautenbach; dans un instant il a été culbuté et mis en déroute. Les troupes ne se sont arrêtées qu'à la nuit et que lorsque, embarrassées de chevaux et de prisonniers, elles se sont trouvées hors d'état d'aller plus loin.

On doit les plus grands éloges à toutes les troupes, tant infanterie que

cavalerie; l'artillerie légère a fait aussi des merveilles. On doit aussi les plus grands éloges aux généraux qui ont commandé dans cette affaire: Lecourbe, Forest; le général Sainte-Suzanne aussi a montré infiniment de précision dans les manœuvres et les adjudants généraux Decaen et Levasseur beaucoup de bravoure et d'intelligence. On doit le succès en grande partie à ce dernier. Parmi la quantité d'officiers qui se sont distingués, je citerai le capitaine Vigneron, du 17e dragons, à la poursuite de l'arrière-garde ennemie; il la culbuta, s'attacha surtout à l'officier qui la commandait, le joint, le sabre, est blessé lui-même et le fait enfin prisonnier; son premier soin est de faire soigner son prisonnier, de le faire panser et de le protéger; ce n'est que lorsqu'il est hors de tout danger qu'il fait panser ses blessures.

Les régiments d'Alton, de Venckeim, le corps franc de Giulay, les hussards de Szekler, de l'archiduc Ferdinand, les cuirassiers de Kawanach ont été très maltraitrés dans cette affaire.

Les troupes bivouaquèrent sur le champ de bataille, l'avant-garde s'établit sur la Renchen.

Le même jour, les 4e, 7e et 8e divisions commandées par le général Saint-Cyr, parties dans la nuit du 6 au 7, de leur position devant Manheim, arrivèrent à la Wanzenau pour passer le Rhin à Kehl.

Le 13, elles achevèrent leur passage et les deux du centre prirent position à Ober-Kork. Le général en chef s'occupa de l'organisation de l'armée (1) et donna l'ordre qu'il fût construit un camp retranché entre la Kinzig et le Rhin, en avant du fort de Kehl dont la reconstruction eût été trop longue et trop dispendieuse. Le quartier général fut établi à Offenbourg.

Le même jour on poussa des reconnaissances sur le camp de Biberach, que l'ennemi occupait ainsi que la position de Kniebis, au revers des montagnes Noires. Tous les avant-postes ennemis furent repoussés et rejetés dans leur camp. Une compagnie de grenadiers de la 100e demi-brigade, attaquée par 130 émigrés qui lui criaient de se rendre sans crainte, ne répondit que par

(1) Les états de situation manquent depuis le 10 messidor.
(*N. d. R.*)

une fusillade bien dirigée qui tua beaucoup de monde et obligea le reste à prendre la fuite.

Le 14, le général de brigade Laroche, avec la 21e demi-brigade d'infanterie légère et un détachement du 2e chasseurs à cheval, se porta sur Oppenau et Kniebis. Après avoir balayé la vallée de la Renchen de tous les tirailleurs et paysans ennemis dont elle était inondée, il parvint au pied de la montagne de Kniebis, une des plus élevées des montagnes Noires et que l'ennemi occupait avec de très grandes forces.

Quoique sans artillerie, le général Laroche n'hésita pas à attaquer les Autrichiens, qu'il chassa après avoir éprouvé une vive résistance de leur part.

Il ne restait plus à emporter qu'une redoute casematée élevée au sommet de la montagne. Le général se jette dans le fossé, entraîne par son exemple les soldats qu'il commande; ni les grenades, ni la mousqueterie n'arrêtent leur courage et ils escaladent et emportent ce dernier point de retraite de l'ennemi. 400 prisonniers, 2 pièces de canon et 2 drapeaux furent la suite de cette action, où le prince de Wurtemberg commandait en personne.

Le même jour, l'aile gauche, aux ordres du général Desaix, quitta la position de Renchen pour se porter à Niederachern, la gauche à Lichtenau, la droite aux montagnes, l'avant-garde à Bühl et Stollhofen.

C. (*A suivre.*)

---



LA

# GUERRE DE 1870-1871

## HISTORIQUE DU Ve CORPS D'ARMÉE

(*Suite.*)

### 27 *juillet.*

Le parc de l'artillerie de réserve quitte la cour du quartier de Sarreguemines pour faire place à quatre fours de campagne qu'on doit y construire. Ce parc est transporté sur les coteaux qui dominent le chemin de fer et la Sarre au sud-est de Sarreguemines, au-dessus de Steinbach.

Arrivée à Sarreguemines des premiers détachements des hommes de la réserve, rejoignant leur corps.

Arrivages d'approvisionnements de toute nature en vivres de campagne et fourrages.

L'artillerie reçoit l'ordre du général en chef de construire deux ponts de bateaux faits avec des matériaux du pays, l'un sur la Sarre, en amont de Sarreguemines, au quai de halage, l'autre sur la Blies et près de son confluent. Ce dernier est protégé par une petite tête de pont construite sur le territoire prussien et doit faciliter les mouvements pour les reconnaissances à exécuter sur ce territoire, concurremment avec l'emploi d'un autre pont permanent du chemin de fer de Sarreguemines à Sarrebrück, situé en aval de la ville. Ce chemin de fer, comme celui de Sarreguemines à Bitche, Niederbronn et Haguenau, n'a qu'une voie.

Arrivée à Sarreguemines de 6 batteries de mitrailleuses, du service de la poste et du trésor et du grand prévôt; organisation des prévôtés dans les divisions.

Les douaniers qui forment, depuis l'entrée en campagne, un cordon pour ainsi dire d'avant-postes le long de la frontière même, reçoivent des instructions pour une surveillance toute militaire, et une consigne particulière pour se faire connaître de nos grand'-gardes et postes avancés.

Le général de Bernis qui doit se rendre de Niederbronn à Bitche avec le 12e chasseurs, reçoit l'ordre de ne faire son mouvement qu'après s'être assuré que le général Ducrot est arrivé à Reichshoffen.

Le général en chef prévient en même temps le maréchal de Mac-Mahon, qu'il lui est impossible de garder Neunhoffen, au nord de Niederbronn, point plus rapproché de Reichshoffen que de Bitche, mais que des reconnaissances iront deux fois par jour de Bitche à Stürzelbronn (10 kilomètres de Bitche, sur la route de Wissembourg), et que le général de Lespart, commandant la 3e division de Bitche, agira nonobstant à droite, si c'est nécessaire.

### *Effectif des troupes à Sarreguemines.*

L'effectif général des troupes à Sarreguemines, à cette date, est de 16,000 hommes, 3,700 chevaux, non compris la 3e division à Bitche et le 84e à Phalsbourg et Bitche.

Le mouvement général du 5e corps est sur Saint-Avold.

### *Correspondance du 27 juillet.*

Au général de Bernis :

« Rendez-vous à Bitche avec le 12e chasseurs. Ne faites, toutefois, votre mouvement qu'après vous être assuré que le général Ducrot est à Reichshoffen. »

### Au maréchal Mac-Mahon :

« Par ordre, et vu la nécessité de garder les nombreux débouchés de Bitche par Pirmasens et Deux-Ponts, je fais venir à Bitche le 12e chasseurs, qui est à Niederbronn, à 3 kilomètres de Reichshoffen.

« Il m'est, dès lors, impossible de garder Neunhoffen, point plus rapproché de Reichshoffen que de Bitche.

« Mais mes reconnaissances iront deux fois par jour de Bitche à Stürzelbronn, et, néanmoins, le général de Lespart agira suivant les circonstances en appuyant à droite, si c'est nécessaire. Je lui donne avis aussi que le mouvement général du 5e corps est sur Saint-Avold. »

### Au major général (Avis de la précédente dépêche) :

« Les détachements qui rejoignent, continuent à arriver sans cartouches et sans campement. »

### Au général Ducrot, à Reichshoffen :

« Par ordre, je fais venir à Bitche le 12e chasseurs. Le maréchal est averti de cette mesure; j'ai communiqué ce matin au maréchal de Mac-Mahon que je ne pouvais garder Neunhoffen, plus rapproché de Reichshoffen que de Bitche, mais que mes reconnaissances iraient deux fois par jour de Bitche à Stürzelbronn.

« Le général de Lespart a l'ordre de s'appuyer plus fortement à droite suivant les circonstances. »

## 27 *juillet.*

### Au major général :

« J'ai, à Grosbliederstroff, le général Lapasset avec ses 4 bataillons; à Welferding, la brigade de Maussion; au sud de Sarreguemines, le 11e de ligne; à l'est, le 4e bataillon de chasseurs, le 46e et le 86e; le reste, comme le 25.

« L'effectif général est de 16,000 hommes et 3,700 chevaux, la 3e division et le 84e non compris. »

### Au général de Lespart, à Bitche :

« Le maréchal de Mac-Mahon rend compte d'un mouvement d'un corps ennemi qui aurait traversé Lauterbourg en s'avançant dans l'intérieur, d'après le rapport d'un chef d'escadrons du 2e lanciers.

« Afin de mettre hors de toute atteinte le chemin de fer de Bitche et ses communications avec les autres corps, il envoie, demain 27, la division Ducrot à Reichshoffen, et il demande que la division du 5e corps,

qui est à Bitche, se relie avec elle par les points de Stürzelbronn et de Neunhoffen et par les vallées qui en descendent. Voyez, dans ce sens, les mesures qui vous paraîtront utiles à prendre, en vous concertant avec le maréchal de Mac-Mahon que je préviens.

« Le général Ducrot doit occuper avec sa division tout le nord de l'Alsace. Je lui fais connaître, ainsi qu'au maréchal de Mac-Mahon, qu'il m'est impossible d'occuper Neunhoffen, qui, du reste, est plus près de Reichshoffen que de Bitche.

« Occuper d'une manière permanente Stürzelbronn ne me paraît pas prudent. Vous ferez visiter ce point au moins deux fois par jour par des reconnaissances de cavalerie partant de Bitche. Faites guider ces patrouilles par des habitants du pays montés, et faites varier les itinéraires et les heures.

« D'après l'ordre du maréchal Bazaine, je prescris au général de Bernis de se rendre de Niederbronn à Bitche avec le 12° chasseurs. Il ne fera, toutefois, ce mouvement qu'après s'être assuré que le général Ducrot est à Reichshoffen.

« Vous appuierez, au besoin, plus fortement, selon les circonstances, le général Ducrot. »

## Au ministre de la guerre :

« Les hommes continuent à jeter leurs shakos ; impossible de réprimer ces actes d'indiscipline, qui résistent aux punitions. Je demande que, comme dans la campagne d'Italie, le shako de l'infanterie soit supprimé. »

## Au général de Lespart :

« Envoyez-moi aujourd'hui, par le chemin de fer, 40,000 cartouches »

## 27. — *Reçu.*

## Du maréchal Bazaine :

« Une reconnaissance, dirigée par le général Arnaudeau, a reconnu ce matin un campement de troupes prussiennes en arrière d'Ittersdorf, à 8 kilomètres sud-ouest de Sarrelouis, sur un plateau escarpé qui domine un ruisseau, affluent de droite de la Nied. Le général estime que ce camp pouvait avoir 1 kilomètre de développement.

« Du grand-duché de Luxembourg, j'apprends qu'il n'y a point de gros rassemblements de troupes, mais seulement 4 à 5,000 hommes à Wittlich, sur la route de Trèves à Coblentz.

« Entre Conz et Saarbourg (Prusse), il n'y aurait qu'un cordon de

détachements comprenant, suivant les uns 2,000 hommes, suivant les autres 4,000.

« Les autorités luxembourgeoises paraissent inquiètes et redoutent un envahissement de leur territoire par l'une ou l'autre des armées belligérantes.

« Un accident regrettable à signaler, la nuit du 25 au 26. Un petit poste, sur lequel se repliaient des sentinelles avancées, a manqué de sang-froid, et, par un feu intempestif, a tué de ses sentinelles et blessé le capitaine commandant la grand' garde. Cela prouve qu'on ne saurait trop recommander aux troupes de rester maîtresses d'elles-mêmes.

« Le général de Clérembault a poussé ce matin une reconnaissance jusqu'à Schreckling (sur la frontière, route de Bouzonville à Sarrelouis) et sur toute cette partie de la frontière, avec une division de dragons. Il n'a rien vu. »

## Du capitaine des douanes de Sarreguemines :

« Cinq uhlans se sont présentés à Bliesbrücken; un coup de feu les a mis en fuite. L'inspecteur de la ligne réclame le secours de l'armée, disant que la voie ferrée est sans cesse menacée. »

## Du maréchal Bazaine :

« Autorisation de faire venir à Bitche le 12e chasseurs. Avis est donné au maréchal de Mac-Mahon. »

## Du général Ducrot :

« Le 12e chasseurs partira avec votre batterie de Baustein (?) pour Bitche. Pouvez-vous me dire si vous faites occuper Stürzelbronn et Neunhoffen? »

## Du général de Bernis :

« Lettre concluant à l'opportunité de placer un établissement hospitalier à Niederbronn, pendant toute la durée de la campagne. »

## Du major général :

« L'Empereur arrive demain soir jeudi à Metz et prendra le commandement de l'armée à partir de vendredi 29 juillet. »

## Du major général :

« Jusqu'au moment où les troupes toucheront les vivres de campagne, il est accordé une indemnité représentative de vin de 0 fr. 10 par homme et par jour. »

### *De l'État-Major général de l'armée.* *(Bulletin de renseignements.)*

« Le VIIIe corps d'armée allemand, commandé par le général Goeben, occuperait les emplacements suivants :

Une division d'infanterie avec une brigade de cavalerie à Saint-Wendel et Tholey ;

Une brigade d'infanterie à Ottweiler et Lebach ;

Une brigade d'infanterie à Sarrelouis et Sarrebrück ;

Une brigade de cavalerie répartie entre ces deux villes ;

Peu de monde à Trèves et à Conz.

« La communication du chemin de fer avec Luxembourg est rétablie à Wasserbillig. Les Prussiens se ravitaillent dans le Luxembourg par le pont de Remich sur la Moselle.

« Les corps d'armée de l'Est commencent à arriver et à se concentrer sur le Rhin, surtout aux environs de Mayence et de Francfort.

« Un camp considérable aurait été vu sur les hauteurs environnant Hombourg (station de chemin de fer entre Neunkirchen et Neustadt). Concentration de troupes nombreuses à Duttweiler (entre Sarrebrück et Neunkirchen). »

### *Extrait du rapport général du* 27.

« En cas d'attaque sur Sarreguemines, l'artillerie prendrait position sur les hauteurs, afin de flanquer la 1re division. »

## 28 *juillet.*

Le 5e corps devant, d'après les ordres du maréchal Bazaine, garder les débouchés principaux qui permettraient à l'ennemi de se porter sur le chemin de fer de Bitche à Niederbronn pour le détruire, et devant également se relier par la droite de ses avant-postes sur Neunhoffen à la division Ducrot établie près de Reichshoffen, le général en chef prescrit à la division de Lespart de faire occuper, chacun par trois compagnies, les deux points de Sturzelbronn et de Neunhoffen ; ces points présentent une grande importance comme nœuds de communication permettant de se porter sur le chemin

de fer, par les forêts et les différentes petites vallées qu'on rencontre dans cette partie des Vosges.

Le général en chef continue à se plaindre, près du major général, du manque d'effets de campement et de bâts pour les cantines d'ambulance.

La 6e compagnie du génie fait, en avant de Sarreguemines, la reconnaissance du gué de Bliesguerschwiller.

Arrivée à Bitche de la batterie de mitrailleuses de la 3e division.

*Correspondance du 28 juillet.*

Au major général, à Metz :

« J'ai adressé, ce matin, une nouvelle dépêche à Votre Excellence, pour lui réclamer du campement. Je ne saurais trop lui répéter que les tentes-abris, les couvertures, les bidons, les gamelles sont en nombre insuffisant dans les corps. Un régiment tout entier de la division Goze est parti de Lyon sans couvertures. Beaucoup de tentes-abris, ayant servi de sacs de couchage à Lyon, sont usées et auraient besoin d'être remplacées.

« Les hommes qui rejoignent arrivent presque tous sans campement, sans marmites. Il serait urgent de nous envoyer un magasin de campement pour 5,000 hommes. Nous n'avons pas de bâts pour les cantines d'ambulance. »

Au commandant du génie :

« Ordre pour faire une reconnaissance du gué de Bliesguerschwiller, village situé sur la Blies, à 3 kilomètres au nord de Sarreguemines. (Ce gué peut être utilisé comme débouché, sur le territoire ennemi, pour les opérations ultérieures, comme les gués de Welferding et de Grosbliederstroff, au nord-ouest de Sarreguemines.) »

Au général commandant à Strasbourg :

« Dirigez sur Bitche les détachements destinés au 19e bataillon de chasseurs, 17e, 27e, 30e et 68e de ligne et 12e chasseurs à cheval; dirigez le reste sur Sarreguemines. »

Au général de Lespart :

« Tenez un bataillon prêt à partir. Vous recevrez des instructions. Je garde ici un escadron du 12e chasseurs, qui vient d'arriver. »

Au général Goze :

« Déplacez le camp de votre bataillon de chasseurs. Il devra venir camper de manière à couvrir le 3e lanciers et le pont de bateaux construit sur la Sarre. »

*Dépêches reçues.*

Du maréchal Bazaine :

« La division Douay occupe Haguenau ; la division Ducrot, du 1er corps, près de Reichshoffen, couvre le chemin de fer de Strasbourg à Bitche. Celui-ci occupera, avec une brigade, la ligne qui a sa droite au col du Pigeonnier, près de Wissembourg, et sa gauche à Frœschwiller. Elle détachera un poste à Jœgerthal, au nord de Niederbronn. D'après les ordres du major général, vous devrez occuper les passages principaux que l'ennemi serait obligé de prendre pour couper le chemin de fer de Niederbronn à Bitche.

« Ce sont Stürzelbronn et Neunhoffen. La droite de vos avant-postes se liant, sur le village de ce nom, à la division Ducrot, je vous demanderais de me faire connaître le moment où ces troupes seront en position, et s'il vous est possible de faire ce que le maréchal de Mac-Mahon désire, avec la division que vous avez encore à Bitche. »

Du Ministre :

« Je prescris au général commandant la 5e division militaire de mettre immédiatement le 84e de ligne (à Phalsbourg) à votre disposition. »

Du maréchal Bazaine :

« Informez directement le maréchal de Mac-Mahon, quand vous aurez occupé les deux points convenus (Stürzelbronn et Neunhoffen). »

Du général de Lespart :

« Le commandant du 84e, à Bitche, n'a plus d'argent, même pour le prêt de sa troupe. Le colonel écrit à l'instant de Phalsbourg qu'il ne peut lui en envoyer. 5,000 francs sont nécessaires, mais aucune paye régulière ne peut être établie sans Conseil d'administration. »

Du major général :

« Combien avez-vous de voitures d'ambulance dépourvues d'attelages ? Que vous manque-t-il en chevaux et en harnais ? Avez-vous des bâts pour les cantines régimentaires ? »

*Réponse.* — Il manque 13 attelages, 4 harnais, 16 bâts de cantines régimentaires.

Du major général :

« L'intendant en chef donne ses ordres pour vous fournir les effets que vous demandez. Les bâts manquent. Tâchez d'y suppléer avec des voitures. »

### *Bulletin de renseignements de l'État-Major général de l'armée.*

Toujours peu de monde sur la Sarre, entre Trèves et Sarrebrück.

La concentration de troupes nombreuses (26,000 hommes environ) semble se confirmer au nord de Sarrebrück, du côté de Duttweiler, à 5 kilomètres nord.

L'arrivée des corps d'armée sur le Rhin continue.

### 29 *juillet.*

Arrivée à Sarreguemines d'un escadron du 12e chasseurs venu du dépôt. Le général en chef garde cet escadron près de lui pour son escorte. Il est campé le long du chemin de fer, à l'est de Sarreguemines, en face du campement du train auxiliaire.

Arrivée à Sarreguemines de 100 mulets de cacolets venus d'Afrique.

Arrivée à Bitche du général de Bernis avec le 12e chasseurs à cheval.

Par ordre supérieur, 25 boulangers, pris dans les corps, sont mis provisoirement à la disposition de l'intendance, pour être employés aux 4 fours de campagne construits dans la cour du quartier de cavalerie.

Arrivée à Bitche du payeur de la 3e division et de ses fonds.

Envoi au Ministre de l'état des effets de toute nature manquant dans les corps (Voir à la correspondance du jour).

Aucun des petits dépôts n'a encore rejoint. Le général en chef demande à armer les populations frontières qui désirent être armées, et à faire écouler les eaux de la Sarre, retenues par des écluses et des digues à tous les moulins, afin de diminuer la profondeur des gués.

Le service de renseignements, dirigé par le commandant Perrotin, de l'État-Major général du 5e corps, commence à fonctionner avec plus d'efficacité par suite de la réunion d'un certain nombre d'individus connaissant bien le pays, et ayant des relations qui peuvent leur fournir des indications plus étendues et plus sûres.

Le général en chef réclame, pour le bureau politique, quelques cartes photographiques au 1/15,000 de la Bavière et de la Prusse rhénanes.

*Correspondance du 29 juillet.*

Au major général à Metz et au Ministre : Envoi de l'état des effets de toute nature nécessaires au 5e corps :

7 voitures.
14 bâts.
2,176 tentes-abris.
2,149 demi-couvertures.
538 grands bidons.
400 marmites.
566 gamelles.
43 cantines d'effets.
844 petits bidons.
7 voitures à cartouches.
3,020 ceintures de flanelle.
164 cartouchières.
591 couvertures.
52 cantines de vivres.
2 forges.
6 brancards.
45 cordes d'attache.
607 faucilles.
200 clous à enclouer.
1 cantine de fonds.
26 haches de sapeurs.
50 sacs à distribution.
40 filets à trousses.
10 maillets.
78 grands piquets.
134 moulins à café.
84 pliants.
2 montants de tente.
160 cordes à fourrage.
1 cantine de vétérinaire.
870 petits piquets.
780 hachettes.
102 entraves.
122 tentes d'officiers.
136 pioches.
1,452 musettes-mangeoires.
45 besaces de campagne.
83 grandes tentes.
12 masses en fer.
1 tente de général.
16 bâts de cantine.

### Au major général :

« Faut-il armer celles des populations qui sont en avant de nous et qui le demandent ? Y a-t-il lieu de faire écouler les eaux de la Sarre, retenues par les écluses ou par les digues, afin de diminuer la profondeur des gués ? »

### Au major général :

« J'ai 13 voitures d'ambulance à 4 chevaux dépourvues d'attelages et de harnais. Il me manque aussi les bâts de cantines réglementaires. »

### Au Ministre :

« Il m'est demandé 60 chevaux pour les officiers sans troupe et assimilés. La commission de remonte organisée ici ne peut en trouver que très peu et exceptionnellement. »

### Au major général :

« Tout en fonctionnant depuis le 21 de ce mois, le service des renseignements n'a pu être établi d'une manière complète. M. le commandant Perrotin, qui est chargé de sa direction, se trouve complètement seul, le nombre des officiers de l'état-major général étant insuffisant, par suite de l'absence du deuxième chef d'escadrons et des nécessités du service général. Néanmoins, cet officier supérieur a réuni immédiatement un certain nombre d'hommes présentant des garanties et pouvant fournir des renseignements sur les localités les plus voisines de la frontière. A présent, il commence à entrer en relations avec des personnes pouvant donner des indications plus étendues et plus sûres.

« Il serait nécessaire que le Bureau politique reçût quelques cartes photographiques au 1/15,000 de la Bavière et de la Prusse rhénanes. Celles qui ont été adressées à l'État-Major général du 5e corps étant sans cesse employées pour le service général. »

## *Dépêches reçues.*

### Du commandant de place de Bitche :

« De forts détachements arrivent sans cartouches. Je vous en ai expédié hier 40,000. Je vous en conserve 60,000, il en reste 119,000, sur lesquelles 15,000 sont déjà demandées. »

### *Idem :*

« La [illegible]ons à balles de la 3e division est arrivée hier. »

*Idem :*

« L'armement du fort de Bitche comprend :

« 2,560 fusils à tabatière, dont 975 pour le service de la place. 1585 disponibles.

« Il y a des munitions pour ces armes.

« 1546 fusils transformés bis sans munitions. »

Du major général :

« L'Empereur a reconnu la nécessité impérieuse de mettre provisoirement quelques boulangers, pris dans les corps, à la disposition de l'intendance. Mettez-en 25 au maximum. Ils rentreront prochainement à leurs corps. »

Du général de Lespart :

« 150 voitures de réquisition encombrent les rues et les abords de Bitche. Si on ne les renvoie pas, les voituriers vont partir d'eux-mêmes. »

*Idem :*

« Le payeur de la 3° division et ses fonds arrivent aujourd'hui à Bitche. »

*Bulletin de renseignements du grand État-Major général.*

10,000 Prussiens ont passé le 28 à Trèves, venant de Coblentz et marchant sur Sarrebrück. Le 9° hussards est à Trèves, deux régiments à Merzig. La concentration sur la Sarre est activée.

*Au rapport général du* 29.

Deux compagnies du camp de Welferding camperont au village même, près du gué. La cavalerie enverra des reconnaissances à Bliesguerschwiller et à Bliesbrücken.

30 *juillet.*

Arrivée à Sarreguemines de 60 chevaux venant de la remonte de Sampigny, pour remonter les officiers sans troupes et assimilés.

L'Empereur a pris le commandement à partir du 29.

Chargement par l'intendance des voitures des équipages réguliers et auxiliaires pour l'approvisionnement du corps d'armée.

Réception d'une dépêche du major général, ordonnant un mouvement en avant pour appuyer une attaque du général Frossard sur Sarrebrück (Voir la correspondance du jour).

Des ordres sont donnés pour qu'on emporte, dans le mouvement projeté, quatre jours de vivres et six d'avoine.

*Correspondance du jour.*

Au major général :

« Aucun des petits dépôts n'a encore rejoint. »

*Dépêches reçues.*

Du Ministre :

« 60 chevaux de la remonte de Sampigny sont dirigés de ce dépôt sur Sarreguemines pour la remonte des officiers sans troupe. »

Du major général :

« L'indemnité extraordinaire de rassemblement sera allouée aux troupes arrivées à leurs points de concentration, jusqu'à ce qu'elles reçoivent les vivres de campagne. »

Du major général :

« Par ordre de l'Empereur, le général Frossard doit franchir la Sarre et s'emparer de Sarrebrück dans la matinée du mardi 2 août, avec l'appui des 2 divisions de votre corps d'armée, qui sont en ce moment à Sarreguemines.

« A cet effet, vous vous porterez de Sarreguemines sur Sarrebrück par la rive droite de la Sarre pour appuyer le mouvement exécuté par M. le général Frossard.

« Les mouvements de toutes les troupes appelées à prendre part à cette opération devront être combinés de telle façon que les passages de la Sarre, en aval comme en amont de Sarrebrück, soient exécutés au point du jour.

« M. le maréchal Bazaine prendra le commandement des troupes des 3 corps d'armée appelées à concourir à l'opération.

« Vous vous rendrez de votre personne, dans la matinée de demain dimanche 31, au quartier général du général Frossard à Morsbach où se trouveront également le maréchal Bazaine et les généraux commandant l'artillerie et le génie de l'armée.

« Vous vous concerterez avec eux, sous la présidence du maréchal Bazaine, pour arrêter les dispositions de détail relatives à l'opération. Le rendez-vous aura lieu à 11 heures du matin. »

## *Renseignements de la frontière.*

On signale une concentration de troupes nombreuses entre Saint-Ingbert et Saint-Wendel, au nord et à environ 30 kilomètres de Sarrebrück.

## *Bulletin de renseignements du grand État-Major général.*

D'après les renseignements venus de côtés divers, il semblerait que les forces allemandes seront groupées de la manière suivante :

ARMÉE DE GAUCHE (prince Royal).

*Quartier général à Carlsruhe.*

| | *Infanterie.* | *Cavalerie.* | *Artillerie.* |
|---|---|---|---|
| CORPS D'ARMÉE DE LA GARDE. | 4 rég. de garde à pied.<br>4 rég. de grenadiers.<br>1 rég. de fusiliers.<br>1 bat. de chasseurs<br>1 bat. de tirailleurs. | Garde du corps.<br>Cuirassiers garde.<br>Hussards.<br>2 rég de dragons.<br>2 rég. de uhlans. | Artillerie.<br>Pionniers.<br>Train. |
| V° CORPS (de Posen), | 8 rég. d'infanterie. | 6 rég. de cavalerie. | Artillerie.<br>Pionniers.<br>Train. |
| UN CORPS D'ARMÉE composé de divisions badoises et wurtembergeoises. | 8 rég. d'infanterie.<br>1 bat. de chasseurs. | 6 rég. de cavalerie.<br>» | Artillerie.<br>Pionniers.<br>Train. |

UN CORPS D'ARMÉE BAVAROIS.

[illegible]

[illegible] aucun [illegible] que [illegible] Vogel [illegible] le Nord.

[illegible]

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] régiments de cavalerie. | |
| [illegible] | » | |
| [illegible] | [illegible] régiments de cavalerie. | |
| [illegible] | » | |
| [illegible] | [illegible] régiments de cavalerie. | |
| [illegible] | » | |
| [illegible] | 2 régiments de cavalerie. | |
| [illegible] | » | |

La situation du VIIIe corps n'aurait pas varié.

Concentration de 40,000 hommes, dit-on, à Duttweiler.

La concentration de la IIe armée, entre Mayence et Manheim, avance.

La Ire serait à cheval sur le Rhin, dans le duché de Bade et la Bavière rhénane, se reliant par le pont de Maxau.

Le 27, on a vu à Manheim les 2e, 4e, 86e et 96e régiments d'infanterie prussienne et le 4e dragons prussien.

*Au rapport général du* 30.

Ordre de prendre des dispositions pour emporter, dans le mouvement projeté le 2 août, quatre jours de vivres et six jours d'avoine.

31 *juillet.*

La frontière est absolument fermée. Les ordres les plus sévères sont donnés à cet égard. Aucun sujet prussien ou bavarois ne doit pouvoir la franchir.

Le 31 dans la matinée, le général de Failly se rend au quartier général du général Frossard à Morsbach pour se concerter avec les autres généraux, relativement au mouvement à exécuter le 2 août (Voir la dépêche du major général du 30).

*Correspondance reçue le* 30.

Du major général :

« Vu l'insuffisance du train régulier pour encadrer les équipages auxiliaires requis, assurez le service d'ordre de ces équipages au moyen de militaires pris dans les troupes de cavalerie de votre corps d'armée.

« Les vivres de campagne seront touchés à partir du 3 août.

« La frontière est fermée : les ordres à ce sujet sont formels.

« Vous ne devez pas la laisser franchir par des sujets prussiens ou bavarois. Annonce d'instructions relatives à la suppression du shako et à l'allégement du sac du soldat. »

*Ordre général n° 1.*

M. l'abbé Métairie, chapelain de l'Empereur, aumônier du grand quartier général, est chargé de centraliser le service religieux catholique de l'armée.

*1er août.*

Le 1er août, à 11 heures 1/2 du matin, une voiture escortée par 1 sergent et 2 hommes, partie de Stürzelbronn pour aller à Bitche chercher des vivres et la solde, a été attaquée à l'embranchement du chemin venant d'Eppenbrünn, par une patrouille de cavaliers bavarois.

Le sergent s'est retiré, en tiraillant, sur une grand'-garde voisine qui a envoyé du renfort, a fait plusieurs prisonniers et blessé plusieurs cavaliers, dont l'officier.

Le cheval seul de la voiture a été blessé, du côté des Français.

*Correspondance du 1er août.*

Au général Frossard :

« Je demande d'avancer l'heure de l'opération du lendemain et de la mettre à la pointe du jour au lieu de 11 heures du matin. »

Du général Frossard (Réponse) :

« Non ; le mouvement se fera demain à 10 heures. Tout est réglé. Le maréchal est informé. »

Du maréchal Bazaine :

« L'Empereur approuve l'opération telle qu'elle a été arrêtée dans votre conférence d'hier. Votre mouvement se réglera sur celui du général Frossard. »

*Ordre général n° 2 (Metz).*

A l'occasion du combat de Schirlenhof, en avant de Niederbronn, le lieutenant de Chabot, du 12e chasseurs à [illegible] nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le [illegible] harpentier et le cavalier de 1re classe Desmet, [illegible] égiment, ont reçu la médaille militaire.

*Ordre du corps d'armée n° 1.*

L'armée va entrer en pays ennemi et se portera en avant.

Les villages qui vont être traversés par les troupes le seront ensuite par les convois de vivres. Il y a donc urgence, il y a bonne politique à se concilier les bonnes dispositions de ces populations.

En conséquence, défense expresse de piller, de dévaster.

Respecter la propriété et les habitants, payer tout, et, s'il y a lieu de faire des réquisitions, les faire régulièrement par l'intermédiaire du bourgmestre, ainsi qu'il est pratiqué en France.

*Ordre de marche du* 5e *corps pour le mouvement du* 2 *août.*

Les deux premières divisions d'infanterie et la cavalerie du corps d'armée feront demain, 2 août, une grande reconnaissance sur la rive droite de la Sarre et de la Blies.

Le mouvement commencera à 3 heures 1/2 du matin. Le 5e lanciers quittera Rohrbach pour se porter dans la direction d'Obergailbach, puis de Niedergailbach où il se ralliera avec les troupes qui seront à sa gauche.

Le 3e lanciers se rendra à la ferme de Wising, de là à Bliesbrücken, puis à Rheinheim où il traversera la Blies. De Rheinheim il s'avancera jusque sur les hauteurs qui dominent Gersheim à droite.

1re *division.* — Le 61e quittera la ferme de Wising à 3 heures 1/2, ira à Bliesbrücken, puis à Rheinheim où il attendra les lanciers, les laissera passer en avant et les appuiera en se portant à 1 ou 2 kilomètres au nord de Rheinheim. Un bataillon restera comme réserve à Bliesbrücken.

Le colonel Flogny, avec l'escadron de hussards de la

[illegible] prendra la
[illegible] suivra la
[illegible] jus-
[illegible] a Frauen-
[illegible] Blies [illegible] ira prendre
[illegible] village à 2 kilo-
[illegible] batterie avec
[illegible] au moins un
[illegible] le Neuwieder-
[illegible]

[illegible] batterie prendront posi-
[illegible] gauche de la
[illegible] gauche de la
[illegible] Elle aura avec
[illegible]
[illegible]

[illegible] précédée de l'es-
[illegible] au-dessus
[illegible] par le pont du
[illegible] traverseront la
[illegible] confluent.

[illegible] brigade, [illegible] et une fois le vil-
[illegible] en avant et ira
position sur le plateau qui s'étend de la Blies à
[illegible], entre Bliesguersweiler et Kleinblidersdorf.
[illegible] général fera reconnaître par la cavalerie division-
[illegible] appuyée par de l'infanterie, le village de Ransch-
[illegible] et le point de Wendringen (Wintringerhof?) sur le
[illegible] de Fechingen, au nord.

[illegible] brigade Lapasset ne traversera pas la Sarre et ira
[illegible] position face à cette rivière, au nord de Gros-
[illegible] erstroff sur les hauteurs, pour protéger le mouve-
[illegible] de la 2e brigade sur la rive droite de la Sarre.
[illegible] brigade commencera son mouvement à 4 heures et

sera soutenue par une batterie, qui lui sera envoyée dès ce soir.

Ces divers mouvements se feront de façon que toutes les têtes de colonne arrivent autant que possible à 7 heures et non avant, à leur position extrême.

L'artillerie de réserve (batterie de combat) suivra le mouvement de la brigade Maussion, en ne passant le pont de la Blies qu'après l'ambulance divisionnaire de la 2e division.

La compagnie de génie de réserve restera à la tête du pont de bateaux de la Blies. Le génie marchera avec ses outils. Les ambulances marcheront avec leur division.

Les bagages des corps, chargés, resteront dans le camp avec une garde. Les bagages de la brigade Maussion seront parqués à Welferding.

Le général en chef autorise pour la journée une voiture par officier général et une voiture par régiment.

Les bagages ne se mettront en route que sur un ordre du général en chef, et dans le cas où, par suite de la présence de l'ennemi, les troupes resteraient en position.

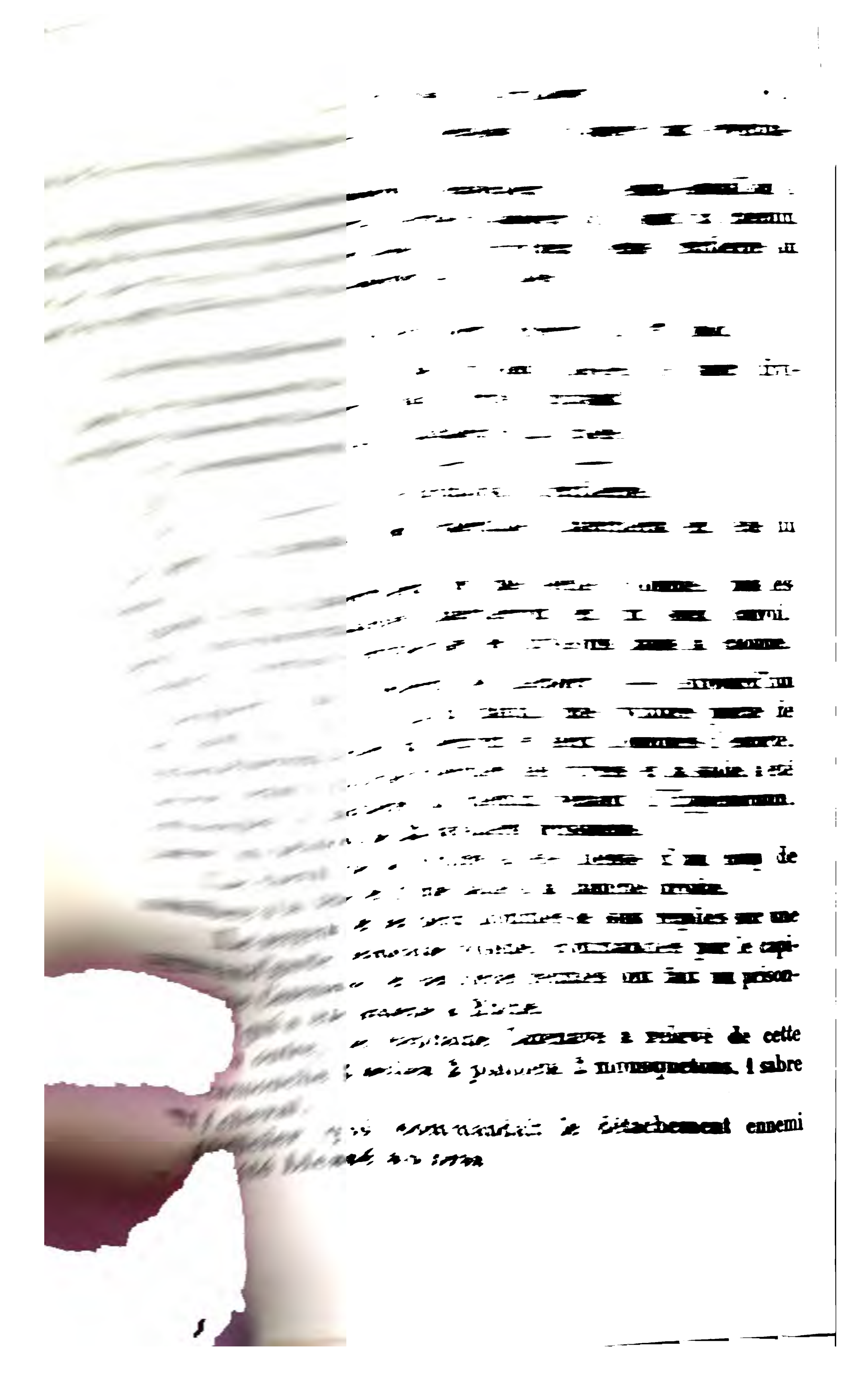
Le 11e de ligne laissera un bataillon à Sarreguemines, trois compagnies au grand parc d'artillerie, fournissant un poste au pont de bateaux sur la Sarre, trois compagnies au pont de pierre en ville, détachant un poste au pont de bateaux de la Blies, sur la rive gauche.

La prévôté se tiendra prête à marcher avec les bagages.

Le train régulier sera paré, sans atteler et prêt à marcher.

Le convoi ordinaire ne marchera pas.

Dans tous ces mouvements, laisser toujours libre la moitié des rues et des routes, afin que la circulation puisse être maintenue et que les ordres puissent être communiqués. On laissera à Sarreguemines un officier par corps, pour recevoir les détachements de la réserve qui pourraient arriver, ainsi que le matériel, pour assurer



[illegible] de

[illegible] par le capi-

[illegible] prison-

[illegible] de cette

[illegible] mousquetons, 1 sabre

[illegible] détachement ennemi

[illegible]

D'après les renseignements tirés du prisonnier, un régiment de cavalerie est à Pirmasens avec un régiment d'infanterie bavaroise. Le 12e hussards y arrive.

2 *août*.

Le mouvement qui a été prescrit au 5e corps ce jour-là par l'Empereur, ne doit être qu'une grande reconnaissance du territoire prussien, en avant de Sarreguemines, destinée à appuyer le mouvement du 2e corps, qui doit s'emparer de Sarrebrück.

Le général de Failly avait demandé, la veille, l'autorisation d'exécuter la reconnaissance dès la pointe du jour, qui était l'heure lui paraissant la plus convenable pour une semblable opération.

Dans son ordre de marche (voir la correspondance du 30), il avait fixé les heures de départ en conséquence. Mais sur les observations du général Frossard et du maréchal Bazaine, qui lui ont répondu que tout avait été concerté pour l'heure convenue l'avant-veille entre eux, savoir pour 10 heures, le général en chef change les heures prescrites dans son ordre de marche et remet le départ à 10 heures du matin des différents bivouacs.

Toutes les troupes du 5e corps exécutent les différents mouvements qui leur ont été indiqués dans l'ordre de marche du 30.

La brigade Maussion, de la 2e division, dépasse le village d'Auersmacher et se déploie sur le plateau au nord de ce village, tandis que la cavalerie pousse ses reconnaissances sur les villages prussiens et bavarois, ainsi que cela a été prescrit pour les deux divisions, dans l'ordre du 30.

Les diverses têtes de colonnes n'aperçoivent devant elles que quelques vedettes isolées, qui se replient de tous côtés à leur approche. Sur la gauche, on entend le canon du corps Frossard.

Après s'être assuré par des reconnaissances de cavalerie, qu'aucun corps ennemi ne se trouvait en face de lui, le général de Failly, certain que le général Frossard ne pouvait être inquiété sur sa droite, ordonne la rentrée dans les camps de Sarreguemines vers 4 heures du soir.

Pendant toute la durée de l'opération, il a marché de sa personne avec la brigade de Maussion, et s'est avancé avec elle sur le plateau au nord d'Auersmacher, d'où il a pu surveiller l'ensemble des mouvements, qui se sont exécutés avec le plus grand ordre.

La retraite sur Sarreguemines s'opère dans les mêmes conditions et n'offre rien de particulier. Un seul homme resté en arrière, par suite de fatigue, est enlevé par une patrouille prussienne.

Rentré à Sarreguemines à 5 h. 1/2 du soir, le général en chef reçoit du major général une dépêche qui lui annonce que le mouvement du général Frossard a complètement réussi (voir la correspondance du 2) et qu'on est maître de Sarrebrück.

A partir du 2 août, la ration de viande des ordinaires est fixée à 400 grammes et celle du lard à 300 grammes.

*Correspondance du 2 août.*

Du major général :

« L'affaire de Sarrebrück a parfaitement réussi. Il y a eu 2 ou 3 tués et une vingtaine de blessés. L'Empereur et le Prince impérial étaient présents et viennent de rentrer à Metz.

« Faites savoir au maréchal Bazaine à Saint-Avold ce qui s'est passé de vos côtés et si vous êtes rentré à votre quartier général à Sarreguemines.

« Assurez votre liaison avec le général Frossard, qui occupe Sarrebrück.

« Vous couvrez sa droite. »

Du major général :

« Faites connaître aux troupes sous vos ordres que la ration de viande est fixée à 400 grammes et celle du lard à 300 grammes. »

**Au général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée de Metz :**

« La cavalerie du 5e corps n'est pas pourvue de moyens d'enclouage des pièces. »

**Au général de Lespart :**

« Envoyez l'un de vos bataillons à Breidenbach sur la hauteur, en avant du bois, sur la route de Deux-Ponts. »

**Au major général :**

« Les hommes de la réserve du 4e bataillon de chasseurs sont retenus à Chambéry par le général commandant la subdivision, faute d'ordres de la part du Ministre.

« Il y a urgence d'envoyer de l'intérieur un commandement de place permanent à Sarreguemines. »

**Au major général :**

« Le 84e n'a pas encore reçu d'ordres pour quitter Phalsbourg. Je demande qu'il soit immédiatement mis en route pour Sarreguemines. »

**Au général Frossard :**

« Mes troupes sont rentrées à 6 heures dans leurs camps. Rien de particulier à signaler. Nous n'avons vu qu'une ligne de vedettes. »

**Au général de Lespart (Bitche) :**

« Faites partir immédiatement les 4 compagnies du 84e restées à Bitche. Elles rejoindront ce soir leur régiment qui arrive à Sarreguemines. »

**Au major général :**

*Situation sommaire de l'effectif du 5e corps au 1er août.*

| | Officiers. | Troupes. | Chevaux. |
|---|---|---|---|
| 1re division (Goze)................. | 297 | 7,589 | 700 |
| 2e division (L'Abadie).............. | 253 | 6,091 | 595 |
| 3e division (Lespart)............... | 296 | 7,349 | 694 |
| Division de cavalerie (Brahaut)...... | 147 | 2,116 | 2,007 |
| Artillerie.......................... | 30 | 834 | 751 |
| Génie............................... | 12 | 124 | 96 |
| Intendance ......................... | 68 | 653 | 559 |
| Gendarmerie......................... | 5 | 85 | 52 |
| État-Major général.................. | 16 | 32 | 48 |
| | 1,124 | 24,873 | 5,502 |

*Bulletin de renseignements du Grand État-Major général.*

Du major général :

« Trèves et les environs se garnissent de troupes. Les Prussiens sont en force sur la Sarre, au confluent de la Rosselle, et occupent toute la vallée de la Lauter.

« Les régiments d'infanterie et de cavalerie concentrés sur la rive gauche du Rhin appartiendraient aux II$^e$, III$^e$, VI$^e$, VII$^e$, VIII$^e$ et X$^e$ corps d'armée.

« On affirme qu'une partie des réserves prussiennes d'abord convoquées auraient été renvoyées, temporairement au moins, faute d'effets d'habillement et d'équipement.

« D'après un rapport de reconnaissances, l'ennemi établit des ouvrages sur le plateau à l'ouest de Sarrelouis.

« Le 90$^e$ d'infanterie (VIII$^e$ corps) doit être réparti près de Sarrebrück.

« On signale aux environs de Saint-Ingbert une division mixte composée de troupes prussiennes et bavaroises.

« Le prince Frédéric-Charles est attendu à Trèves où arrivent 5 régiments d'infanterie. Des ponts de pontons ont été jetés sur la Moselle à Bernkastel et alentours. Toute la contrée est pleine de troupes. On annonce un événement grave et très prochain.

« On signale beaucoup de forces entre Conz et Sarrelouis.

« On annonce que les classes badoises 1859 et 1860 ont été renvoyées dans leurs foyers. Un matériel de chemin de fer considérable aurait remonté le Rhin pour se garer à Constance et sur le haut Danube.

« Rien de nouveau n'est signalé dans le département du Bas-Rhin. »

## 3 *août.*

La grand'garde (peloton du 12$^e$ chasseurs à cheval), placée près du pont de Frauenberg sur la Blies, est attaquée vers midi, par une reconnaissance de hussards wurtembourgeois au nombre d'une soixantaine. Pas de blessés parmi les Français, qui repoussent cette attaque. Un hussard ennemi est tué.

Pour défendre d'une manière plus efficace le pont de Frauenberg, le général ordonne qu'un bataillon du 86$^e$ de ligne occupera le plateau de Frauenberg, qui domine la Blies et le village dans lequel sont détachées deux compagnies de ce bataillon.

Arrivée à Sarreguemines du 84e de ligne, venu de Phalsbourg en doublant l'étape, pour rejoindre la 2e division (L'Abadie).

Une compagnie de douaniers, organisée à Sarreguemines, est envoyée à Bitche au général de Lespart, pour être utilisée militairement.

Le général de Failly invite, le même jour, cet officier général à se conformer aux ordres et instructions du maréchal de Mac-Mahon, pour tout ce qui peut concerner l'établissement de postes dans les passages des Vosges.

Les compagnies de la 3e division, se trouvant actuellement un peu en l'air à Stürzelbronn, reçoivent l'ordre de se replier sur Bitche.

*Correspondance du 3 août.*

Au général de Lespart (1) :

« Faites partir immédiatement les 4 compagnies du 84e restées à Bitche. Elles rejoindront ce soir leur régiment, qui arrive à Sarreguemines. »

Au major général :

« Les compagnies du génie n'ont encore que la moitié de leur effectif. Il manque à chacune 75 hommes en moyenne. »

Au major général :

« Le 84e est arrivé à Sarreguemines. »

Au maréchal de Mac-Mahon :

« Par ordre du major général, j'invite le général de Lespart à se conformer à vos instructions pour les postes à établir dans les passages des Vosges. »

Au général Goze (1re division) :

« Détachez un bataillon au-dessus de Frauenberg. Deux compagnies surveilleront le pont de la Blies. »

---

(1) Figure déjà à la correspondance du 2 août.

### Au major général :

« Le peloton du 12e chasseurs, de grand'garde au pont sur la Blies, a été attaqué à midi, par un peloton de 40 hussards wurtembergeois qui se sont élancés par groupes de 4 et de 5 des bois et des hauteurs dominant Frauenberg sur la rive opposée, et ou des vedettes se voyaient depuis le matin.

« Un cheval du 12e chasseurs a été blessé. L'ennemi a eu un officier mortellement blessé.

« On dit que 12,000 hommes sont arrivés, le 2 août, à Deux-Ponts, savoir : 2 régiments de cavalerie bavarois, 1 division d'infanterie bavaroise, 1 compagnie de chasseurs. L'ennemi aurait fait sauter un pont sur la route de Deux-Ponts. »

### Renseignements de la douane :

« Hier, un soldat du 3e corps a été pris par une patrouille prussienne qui surveillait le mouvement de retraite de ce corps. »

### Renseignements des habitants :

« La Sarre est guéable en deux endroits à Welferding, en aval à 1 kilomètre de Sarreguemines. Le gué pourrait être abaissé au niveau de 0m,50 en fermant les vannes des moulins de la Sarre et de la Blies audessus de Welferding.

« La Blies est guéable en amont de Bliesguerschwiller.

« La Sarre l'est encore à Steinbach, à 1 kilomètre en amont de Sarreguemines. »

## *Bulletin de renseignements de l'État-Major général de Metz.*

La présence des VIIe et VIIIe corps sur la Sarre paraît aujourd'hui bien établie.

Le Xe corps est encore en partie en Hanovre. Cependant le général Voights-Rhetz est attendu à Trèves où est le prince Frédéric-Charles, commandant la principale armée destinée à opérer dans le bassin de la Moselle.

Un gros rassemblement à Conz inquiète le grand-duché de Luxembourg.

Le prince royal est à Carlsruhe.

A. *(A suivre.)*

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES

### REVUES ÉTRANGÈRES.

*Angleterre.*

**Army and Navy Gazette.** 1er juillet 1899. — The Queen's Regn (Le règne de la Reine); court et intéressant résumé du règne de la reine Victoria au point de vue militaire.

**Journal of the R. U. S. Institution.** 15 juillet 1899. — The strategic relations of Persia to British interests (Les rapports stratégiques de la Perse avec les intérêts anglais); conférence par sir Richard TEMPLE. — La thèse soutenue par le conférencier est la nécessité pour l'Angleterre de faire du golfe Persique un lac anglais..

*Brésil.*

**Revista Maritima Brazileira.** Juin 1899. — La guerre sino-japonaise au point de vue du droit international (*suite*), par N. REYS.

*Hollande.*

**De Militaire Spectator.** Juillet 1899. — L'enseignement du tir dans l'infanterie (1er article).

### REVUES FRANÇAISES

**Journal des Sciences militaires.** Juin 1899. — Trois colonnes au Tonkin (1894-1895) (*suite*). Opérations contre Bac-Ky et contre le haut Song-Cau (avril 1895), par M. le général GALLIENI. — Maximes napoléoniennes. Répertoire militaire (*suite*), par M. le général GRISOT. — L'Armée en 1900. Ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être (*suite*), par M. Henri BARAUDE. — De l'armée territoriale. — La lumière électrique et son emploi à la guerre (*fin*), par M. le capitaine CLARINVAL. — A propos du désarmement (*suite*). — L'avancement de l'avenir et le rajeunissement des cadres de l'armée (*suite*), par M. Charles ROCHE.

**Revue du Cercle militaire.** 1er juillet 1899. — Le mois militaire. — Les nouveaux forts de Metz. — Les explosifs dans la guerre de campagne. — Les manœuvres de 1898 en Angleterre. — Statistique médicale de l'armée italienne pendant l'année 1897.

— 8 juillet. — Le règlement sur les exercices et les manœuvres de la cavalerie du 12 mai 1899. — Les explosifs dans la guerre de campagne (*suite*). — Au pays des Alpins. — Cyclistes combattants. — Compte rendu sur le recrutement de l'armée française pendant l'année 1898.

— 15 juillet. — Tactique étrangère. Autriche. Travail sur la carte. — Questions d'artillerie. Désignation des objectifs. — Les explosifs dans la guerre de campagne (*fin*). — Un anniversaire : Solférino. — Le coup de main de Fontenoi.

— 22 juillet. — Tactique étrangère. Autriche. Travail sur la carte (*fin*). — L'Europe en Afrique. — Les obligations militaires de la France. — Un anniversaire : Solférino (*fin*).

— 29 juillet. — Le mois militaire. — Balles de petit calibre. — Des manœuvres avec feux réels. — L'Académie de guerre de Berlin. — Statistique médicale de l'armée anglaise pendant l'année 1897.

**Revue de Cavalerie**. Juillet 1899. — Idées appliquées. — Les signaleurs et le détachement-balai, par S. Exc. le général Izzet-Fuad-Pacha, commandant la cavalerie impériale ottomane, à Alep. — Lettres d'un cavalier. — Genèse et caractère du nouveau règlement. — Études sur la cavalerie en avant des armées. — La cavalerie française pendant la période napoléonienne : Campagne de 1806, par le colonel de Chabot. — La cavalerie au combat dans les guerres de l'avenir. Études de tactique appliquée. Deuxième partie : Combat des grandes unités (*suite*), par P. S.

**Revue d'Artillerie**. Juillet 1899. — Répartition du feu de l'artillerie (*suite*), par le colonel d'artillerie Percin. — Les exercices de service en campagne dans le groupe de batteries (*suite*), par le capitaine d'artillerie G. Aubrat. — Note sur l'entraînement du cheval de selle d'artillerie, par le capitaine d'artillerie V. Aubry. — L'artillerie austro-hongroise en 1899, par le lieutenant d'artillerie L. Poncet. — Le matériel de côte de l'artillerie russe. Son emploi et sa répartition dans les places maritimes, par le lieutenant d'artillerie M. C. Curcy.

**Revue du Génie militaire**. Juillet 1899. — La géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques (*suite*), par le chef de bataillon du génie Barré. — Théorie et application des courants alternatifs (*suite*), par le chef de bataillon du génie J. Boulanger. — Fortifications, etc.: Armée et forteresses. Forts autour de Metz. — Organisation, etc. : Sur la séparation des carrières dans l'arme du génie. — Sciences mathématiques, etc. : D'Ocagne. Traité de nomographie. Théorie des abaques. Applications pratiques.

**Carnet de la Sabretache**. Juillet 1899. — Concordat du régiment [illegible] dais (1768-1789), par M. Jules Cochon. — Essai d'une nou- [illegible] (1788) [avec une planche en noir et deux planches en cou- [illegible] Lettres de I.-C. Jannin, sergent-major vaguemestre au [illegible] de la Haute-Saône (1793) [avec une planche]. — Le dernier [illegible] l'Empereur en France : la rade de l'Ile d'Aix (8-16 juillet 1815),

par M. Georges Maze-Sencier. — Mélanges : Une lettre du général Sorbier (1795).

**Revue maritime.** Juillet 1899. — Mémoires : Organisation administrative et industrielle de l'arsenal. — La marine à Brest sous la Révolution : le vaisseau les *Droits-de-l'Homme*. — Historique du service de la mousqueterie dans la marine depuis Richelieu jusqu'à nos jours (*suite et fin*). — Marines étrangères : De la défense des côtes. — Développement de la flotte japonaise. — Destructeurs de torpilleurs de la marine américaine. — Canonnières allemandes destinées à remplacer l'*Iltis* et la *Hyane*. — Le *Friesland*, croiseur hollandais. — Poudres brisantes et poudres sans fumée; leurs applications à la guerre. — L'embarquement du charbon à la mer. — Réchauffeurs d'eau d'alimentation par la vapeur vive. — Rapports sur le service médical des marines de guerre autrichienne, italienne et japonaise. — Plaques de cuirasses Krupp.

**Revue des Deux Mondes.** 1er juillet 1899. — Le prince de Bismarck. I. La période militante, par M. Charles Benoist. (Rôle très personnel et très important du prince de Bismarck à la diète fédérale de Francfort; étude des circonstances qui contribuèrent à la formation et au développement de ses conceptions politiques.) — Le chemin de fer transsaharien, par M. Paul Leroy-Beaulieu. (Nécessité de relier entre eux les trois tronçons de nos possessions africaines et examen très détaillé des dépenses, du tracé et du trafic d'un chemin de fer transsaharien.)

— 15 juillet. — Le prince de Bismarck. II. La période triomphante, par M. Charles Benoist. (Formation de l'Empire allemand ; modifications apportées à la Constitution de 1867; raisons empiriques qui déterminent la politique économique et sociale de Bismarck.)

**Revue de Paris.** 1er juillet 1899. — Duc de Choiseul : Mon ambassade à Rome. — Ernest Lavisse : Une méthode coloniale. II. (Etude des moyens de pacification et d'organisation employés par le général Gallieni à Madagascar). — D. Pasquet : L'administration de Londres. (Exposé des diverses phases de la lutte entre les champions de l'unification et les partisans du démembrement.)

15 juillet. — Alfred Droz : Le procès de Foucquet. — Emile Faguet : Taine. (Conceptions philosophiques de Taine; leur influence sur sa méthode historique.)

**Revue historique.** Juillet-août 1899. — E. Rodocanachi et G. Marcotti : Elisa Bacciocchi en Italie; 2e partie : Elisa à Florence. — J. d'Auriac : Le marquis de Chamlay. (Part considérable prise par le marquis de Chamlay à la préparation des dernières guerres de Louis XIV; caractère et résultats de son intervention.)

**Revue des Questions historiques.** 1er juillet 1899. — Marignan et l'organisation militaire sous François Ier, par M. Alfred Spont. — Un élève du grand Condé : Hérard Bouton, comte de Chamilly, par M. Eugène Beauvois.

**Le Carnet historique et littéraire.** 15 juillet 1899. — Lettres curieuses : Dumouriez au comte Walsch de Serrant. — La bataille de Villaviciosa, par R. Bittard des Portes. — Baron Durrieu : Lettres de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche à Marie-Amélie, duchesse d'Orléans (1813-1814) (*fin*). — Comte Fleury. Madame de Custine. — Wolfe Tone. Récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française en 1813 (*suite*).

**Souvenirs et Mémoires.** 15 juillet 1899. — J.-P. Picqué. Souvenirs sur la Révolution, du 21 janvier au 9 thermidor. — Le maréchal Bugeaud. Lettres sur la conquête de l'Algérie (*suite*). Mémoires de Mercier du Rocher pour servir à l'histoire des guerres de Vendée (*suite*).

## REVUE DES LIVRES.

### LIVRES FRANÇAIS.

**L'École de Mars en 1794**, par A. Chuquet. Paris, Plon, 1899. In-12.— Après avoir décrété que tous les Français de 18 à 25 ans iraient défendre la frontière, la Convention songea à préparer pour la guerre les adolescents de 16 à 17 ans. Elle fonda, à cet effet, l'École de Mars, où l'enseignement militaire devait être avant tout pratique. L'École se recrutait au moyen de six jeunes gens par district, et de quatre-vingts pour Paris, choisis parmi les plus robustes et les plus intelligents; les élèves devaient camper sous la tente pendant la belle saison, puis être renvoyés dans leurs foyers en attendant leur appel aux armées. Le camp était établi dans la plaine des Sablons, entre Neuilly et les Ternes. L'École était placée sous la surveillance immédiate du Comité de Salut public, qui déléguait auprès d'elle deux représentants du peuple; elle était dirigée par un général et administrée par un Commissaire en chef. Les élèves, au nombre de 3,000, étaient divisés en milleries, centuries, décuries, commandées par des millerions ou chefs de bataillon, centurions ou capitaines, décurions ou sous-officiers, ou caporaux. Après le 9 thermidor, la Convention, craignant l'esprit des élèves qu'elle croyait inféodés à Robespierre, et voulant aussi créer l'École centrale des travaux publics, ou École polytechnique et les Écoles de santé, licencia celle de Mars. Trois ans plus tard, Jourdan pensa à fonder cinq Écoles de Mars dont le recrutementent eût été supérieur, au point de vue de l'instruction, à celui de 1794; mais ce projet n'eut pas de suite.

L'ouvrage se termine par des annexes : liste des élèves de 1794 par district; liste alphabétique des instructeurs et notices sur les cadres de l'École.

**Correspondance de Joachim Murat, chasseur à cheval, général, maréchal d'Empire, grand duc de Clèves et de Berg** (juillet 1791, juillet 1808), par Albert LUMBROSO. Turin, Roux Frassati. In-8°. — Recueil très consciencieux de documents authentiques; précédé d'une double préface où l'auteur indique le soin qu'il a porté à ses recherches, et M. Henry Houssaye, la partie la plus intéressante de cette correspondance. Ce livre débute par un portrait inédit de Murat et de Caroline, par la reine Hortense; et donne son état civil, son acte de mariage et ses magnifiques états de service. Cet ouvrage montre une fois de plus que la meilleure histoire est celle qui se borne à présenter au lecteur des documents authentiques, vérifiés avec le plus grand soin, coordonnés de la façon la plus rationnelle et commentés avec la plus grande clarté.

Bien que ses parents aient voulu lui faire quitter le régiment des Ardennes en 1787, Murat est brigadier au même corps en 1792 et « travaille à son avancement pour être fait fourrier »; accusé d'être un cy-devant, il prend momentanément le nom de Marat. Il reçoit de Dampierre son brevet de capitaine et aide de camp au 12° chasseurs à cheval (cy-devant Ardennes); sollicite comme chef d'escadron l'emploi de commandant de la cavalerie qui doit former la garde du Directoire (novembre 1795) et annexe à sa demande un certificat de ses camarades du 21° chasseurs à cheval, attestant qu'il a montré « la plus grande bravoure » devant l'ennemi, et revêtu du visa de Bonaparte, alors général en chef de l'armée de l'intérieur. Chef de brigade et aide de camp de Bonaparte, il remet au Conservatoire de la Bibliothèque nationale le reçu des mémoires et livres que le futur héros de Montenotte y empruntait pour y étudier la campagne de 1796. Curieuse est la lettre qu'il écrit d'Aboukir où il a vaincu l'armée « hotomane » et où un « Turq » a eu « la gentillesse de lui traverser la machoire d'un coup de pistolet ». Nommé général de division sur ce champ de bataille, il refuse en 1800 « le commandement de l'armée de l'Ouest, tandis qu'on avait offert l'armée de réserve à Bernadotte ». C'est grâce à ses démarches que Cahors obtient de devenir le chef-lieu du département du Lot (3 février 1800). Il commande la cavalerie de l'armée de réserve et rend compte à Berthier, le 16 juin 1800, des exploits de cette armée à Marengo. En 1804, il commande l'armée d'observation du Midi et devient, gouverneur de Paris. Comme tel, il adresse un ordre général au sujet de la conspiration de Pichegru. Nommé maréchal d'Empire, il n'en réclame pas moins la grâce de Georges Cadoudal, qu'il propose de prendre pour aide de camp en « répondant de lui sur sa

tête ». La correspondance est muette sur le rôle de Murat dans la campagne de 1805, mais donne sur celle de 1806 cette superbe dépêche adressée de Prenzlow à l'Empereur : « Les ordres de Votre Majesté sont « exécutés....., le prince de Hohenlohe est en mon pouvoir avec son « corps d'armée....... 16,000 hommes d'infanterie, 6 régiments de « cavalerie, 60 pièces de canon, 60 drapeaux, le prince Ferdinand-« Auguste, le prince de Hohenlohe et plusieurs autres généraux sont le « résultat de cette journée. » Il annonce ensuite, de Lubeck, la capture de Blücher qui, chose curieuse, avait eu auparavant des démêlés avec lui sur les frontières de son grand-duché de Berg et qu'il dépeint ainsi : « Ce général est un homme violent qui tient les propos les plus insensés « non seulement contre son roi, mais encore contre Votre Majesté..... Il « dit chaque jour mille folies et notamment il répète souvent qu'avec « sa cavalerie il se charge d'aller jusqu'à Paris. » Enfin, en 1808, Murat commande l'armée d'occupation d'Espagne et y fait preuve de qualités réelles comme commandant en chef et comme diplomate. « L'Empereur, « dit M. Henry Houssaye, avait envoyé en Espagne le grand-duc de Berg « sans rien lui révéler.... Murat pénètre la pensée de Napoléon.... Quand « survient la révolution d'Aranjuez, il imagine de soi-même la combi-« naison que cet événement inattendu et contraire va suggérer à « l'Empereur. C'est grâce à Murat que Charles IV proteste par un acte « public contre l'abdication qu'il a cependant volontairement signée en « faveur du prince des Asturies. On sait que ce fut le prologue de « l'extraordinaire comédie jouée deux mois plus tard à Bayonne. Pendant « ce temps, Murat entre à Madrid en ami, y établit ses troupes, ménage « tous les partis; il endoctrine des ministres, des membres de la junte, « des grands d'Espagne; il prévient, par la rapide répression du 2 mai, « une insurrection générale dans Madrid; il prépare l'avènement de « Joseph et y fait souscrire la junte et le conseil de Castille. »

**Le 4e corps de l'armée de Metz**, par le lieutenant-colonet ROUSSET, Paris, Lavauzelle. In-8°. — « Hommage rendu au général de Ladmi-« rault, grand-officier de la Légion d'honneur, commandant le 4e corps « de l'armée du Rhin ! A ce chef vénéré dont la mémoire reste vivante « au cœur de ses anciens soldats et qui, en un moment tragique, a su « écrire encore avec leur sang une noble page de l'histoire de France ! « Aux vaillants officiers et soldats de ce corps d'armée tombés sur les « champs de bataille de Metz ! »

Le lieutenant-colonel Rousset, qui a publié avec un légitime succès l'*Histoire de la guerre de* 1870, a eu l'honneur d'être désigné par ses camarades pour être l'interprète de leur pieuse pensée. « Beaucoup d'of-« ficiers de l'ancien 4e corps ont d'ailleurs bien voulu l'aider dans son « travail, et, parmi eux, on doit citer tout particulièrement MM. le

« généraux Saget et Erb qui étaient, en 1870, l'un sous-chef d'état-« major du 4ᵉ corps, l'autre capitaine commandant une batterie de la « division Grenier. »

Dans un style vibrant, où l'on sent à tout instant percer l'amertume d'avoir assisté impuissant au sacrifice voulu de tant d'héroïque bravoure, l'auteur montre le général de Ladmirault s'efforçant, en toute circonstance, de suppléer à l'inanité des ordres de l'armée. Après avoir, une fois de plus, retracé le défaut de notre préparation, dû surtout à une conception erronée de celle de l'adversaire, le lieutenant-colonel Rousset décrit successivement la marche de nuit du 8 au 9, par laquelle le 4ᵉ corps gagna la rive gauche de la Nied, des Étangs à Pont-à-Chaussy; la position prise par lui le 9 sur le plateau Sainte-Barbe — Cheuby — Glattigny ; l'abandon de cette position pour aller prendre celle de Mey— Nouilly; l'ordre de retraite, par l'île Chambière, qui est cité en entier et qui mérite de l'être. La comparaison de cet ordre avec celui de l'armée explique tous les événements ultérieurs. Voyant sa division d'arrière-garde attaquée, le général de Ladmirault, qui n'a aucune directive, qui ne se sait couvert par aucune arrière-garde stratégique, dont la place eût d'ailleurs été non à Mey—Nouilly, mais à Glattigny— Sainte-Barbe, opère comme s'il manœuvrait isolément; craignant de laisser écraser sa division par une armée, il marche au canon. De cette solution erronée, la responsabilité incombe au seul ordre du 13. « Cette « pièce, la seule qui ait été communiquée aux commandants de corps « d'armée, est absolument muette sur les mouvements de l'ennemi, et « sur sa position probable et sur les intentions ultérieures de celui qui « l'a écrite. » Cet ordre, qui enfournait sur une seule route cinq corps d'armée, amenait un tel encombrement que la division Lorencez ne put arriver qu'après la bataille du 16 ! A cette dernière, le 4ᵉ corps ne reçut lui-même d'autre instruction que de se rendre à Doncourt. C'est donc de sa seule initiative que le général de Ladmirault, devançant son corps d'armée au bruit du canon, vint reconnaître le terrain où il allait l'engager, du bois de Tronville à la ferme Grizières ; et il ne dépendit pas de lui que ce bois ne fût conservé jusqu'au bout; que le général en chef laissât « inutilisées cinq divisions françaises au grand complet, comme d'ailleurs dix régiments de cavalerie et une partie de la réserve d'artillerie »; que la cavalerie ne l'eût éclairé en avant de son flanc droit ; que l'offensive de la division de Cissey se fût produite « comme une masse ayant foncé d'un bloc sur l'ennemi..... Alors qu'une brigade eût largement suffi, quatre régiments tout entiers et un bataillon de chasseurs, emportés par leur ardeur, s'étaient précipités de l'avant sans calcul, sans mesure, broyant tout ce qui se trouvait en avant d'eux, mais se confondant ensuite dans un inextricable pêle-mêle..... » Sans réserve, privé de sa 3ᵉ division, n'ayant plus le bois

de Tronville, le général renonça à l'offensive qu'il avait espérée jusque-là; et, le soir venu, rassembla entre Doncourt, Bruville et Urcourt, ce corps d'armée qu'il se flattait de ramener dès l'aube à la bataille. Hélas! le lendemain, vers 10 heures, il recevait l'ordre de rétrograder sur le plateau de Montigny-la-Grange! « Le maréchal, dit-il, possède sans « doute des renseignements d'ensemble qui nous échappent! obéis-« sons! » Le 18, sans autre instruction, le 4e corps remplit jusqu'au bout son rôle de corps encadré dans la lutte de front et tint jusqu'au dernier moment le point d'appui d'Amanvillers, malgré la retraite du 6e corps et l'abandon de la garde.

Le 18, comme le 16, la même faute tactique avait été commise: Si le 16, « la division de Cissey se jetait d'un bloc dans la mêlée et com-« promettait, par cette intervention tumultueuse, l'achèvement logique « d'une entreprise si brillamment commencée », le 18, ce fut le 4e corps tout entier « qui s'engagea tout d'une pièce et mit en ligne ses trois « divisions là où une seule, du moins au début, aurait dû largement « suffire ».

On n'insistera ici ni sur l'affaire du 31, dont la répétition générale du 26 avait indiqué tout le dispositif à l'adversaire, ni sur le fourrage de Ladonchamps. C'est la journée du 16 qui marque la décision et celle du 18, la clôture du sinistre drame qui « sacrifiait à l'on ne sait quelles « rêveries le merveilleux instrument de guerre que la France avait « confié au général en chef ». Du livre du colonel Rousset, comme du procès de Trianon, se dégage éclatante la preuve que l'idée unique du commandant de l'armée était de se retirer sous le canon des forts de Metz.

**Souvenirs d'un officier d'état-major**, par le colonel Fix. Paris, Juven. In-8°. — Ce livre, qui embrasse la période de 1870 à 1894, fait suite à un autre, du même titre, comprenant celle de 1846 à 1870. Le colonel Fix y décrit la partie de sa carrière où il fut successivement chef d'état-major de la 1re division à Lille, titulaire du cours d'état-major à l'École supérieure de guerre et commandant des subdivisions d'Aumale et de Bône. Au début de son livre, l'auteur raconte les divers faits de la guerre de 1870 auxquels il a assisté, du 7 juillet au 27 octobre, comme attaché à l'état-major de l'armée du Rhin, et donne des détails intéressants et vécus sur la vie intime de cet état-major et sur les missions dont il fut chargé. Le colonel Fix est encore un témoin oculaire, dont les observations permettent de conclure que l'unique idée du commandant de l'armée était de rester à Metz. B.

---

*Le Gérant* : R. Chapelot.

merie R. Chapelot et Ce, rue Christine, 2.

S D



# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

**N° 6** **Septembre** **1899**

SOMMAIRE

*Le siège de Gibraltar en* 1782 (suite).
*Les débuts de la campagne de* 1792 *à l'armée du Nord.*
*La guerre de* 1870-1871. — *Historique du* 5e *corps d'armée.* (Suite.)
*Bulletin bibliographique.*

LE

# SIÈGE DE GIBRALTAR

## EN 1782

(*Suite.*)



**Observations sur un Mémoire attribué à M. le prince de Nassau.**

(*Suite.*)

Je voulais, cependant, m'approcher le plus près possible de la place ; mais, à peine eus-je dépassé de 40 toises M. Moreno, que mon gouvernail toucha et m'obligea de mouiller. Je ne craignois pas d'échouer mon bâtiment ; la marée commençoit à monter. Les Anglois tirèrent fort

**peu jusqu'au moment où je fus au mouillage; mais, malgré le feu excessif qu'ils firent sur mes chaloupes, je m'embossai très promptement. A neuf heures, nous commençâmes à répondre à leur feu, alors dirigé sur la batterie de M. Moreno et sur la mienne.**

**Les Anglois ne tirèrent point du tout pendant la marche; mais leur feu commença tout à coup avec vivacité, au moment même où la batterie, virant et lâchant la première ancre de l'embossage, présenta son artillerie à la place; dans ce même instant, la batterie fit feu et le continua en courant une petite bordée pour aller lâcher la seconde ancre de l'embossage. On ne sait pourquoi M. de Nassau fait porter le feu de l'ennemi sur les chaloupes; la batterie le reçut dans toute sa violence et y riposta de même; il n'y avoit point là de chaloupes, et il n'en falloit point pour fixer la batterie sur ses deux ancres, entre lesquelles elle fut ramenée par le jeu des cabestans.**

Les autres batteries n'avoient pu nous suivre, soit par le défaut de leur marche, soit parce qu'elles s'étoient échouées.

L'auteur du mémoire ignore si les autres batteries avoient la faculté de marcher : pourquoy affecter des doutes sur une propriété éprouvée et avérée par le suffrage de cent mille témoins, qui déposent que les batteries flottantes *gouvernoient et marchoient en frégates ?* Il est vrai que les deux batteries de la gauche touchèrent le bas-fond qui s'étend depuis la pointe de Malla; mais pourquoy ne le contournèrent-elles pas, ainsi qu'on en étoit convenu ? il semble que tout cela soit exprimé d'une manière timide et équivoque, dans le dessein d'inculper l'auteur du projet : si cela est, pourquoy ne pas l'attaquer de front ?

La batterie la *Paolo Grande*, commandée par M. Langara, fut celle qui nous joignit la première; mais il y avoit plus d'une heure que nous étions placés.

La *Paolo Grande* ne nous joignit pas; mais il est vrai qu'elle arriva une heure après, à 300 toises de notre droite, vis-à-vis le centre de la forteresse, où elle eut à répondre à une nouvelle artillerie fraîche et conservée, sans concourir avec les deux premières batteries, qui déjà ne concouroient point ensemble.

Les boulets rouges que l'on nous envoyoit de toutes parts, mirent bientôt le feu à nos batteries.

On croiroit que l'incendie se déclara d'abord sur ces trois batteries; il est vrai, pourtant, que l'incendie proprement dit ne se déclara qu'après quatorze heures de présence, et après la cérémonie des chemises souffrées; il est bien certain, sans doute, que le feu arrivoit aux batteries, à chaque boulet rouge qu'elles recevoient; mais il y a loin de ce feu à une incendie; c'est ce dont on se convaincra à la suite de ces observations.

La facilité avec laquelle nous éteignîmes le feu nous fit concevoir les plus grandes espérances.

Cette facilité à éteindre, confirme ce que l'on vient de dire, sur la différence qu'il faut mettre entre un effet développé et une première cause dont il étoit si facile d'empêcher le développement.

Imaginant, d'ailleurs, que, toutes les autres batteries nous ayant enfin joint, la masse de feu que nous dirigerions sur la place étonneroit l'ennemi,

Il étoit assez naturel de concevoir cette espérance; mais les autres batteries restèrent en arrière; mais nous étions en fausse position; mais les accessoires des chaloupes et des bombardes nous manquèrent; mais les batteries auxiliaires de terre, après nous avoir soutenu pendant deux heures, retombèrent dans l'inaction la plus complète; mais enfin, au lieu d'attaquer le plus faible, avec la plus nombreuse artillerie dont l'histoire ait fait mention, nous fûmes réduits à attaquer le plus fort avec le plus foible; et ce foible encore, fut exécuté partiellement, de la manière la plus abandonnée et la plus méprisable.

à onze heures du matin, je dépêchai M. Rinhel; j'assurai le général que tout annoncoit le succès; mon feu commencoit à gagner de la supériorité sur celuy de l'ennemi, et le feu que les boulets rouges mettoient à bord, étoit facilement éteint. Mais, en même tems, je luy demandois de faire relever, le plus tôt possible, mes soldats, dont je perdois un grand nombre et qui étoient harassés de fatigue.

Sur ce grand nombre de soldats perdus, il faut voir *le Conseil privé*, page 201; il y eut 80 hommes hors de combat sur la *Tailla Piedra*, pendant quatorze heures de présence; mais à 11 heures du matin (ce qui est le moment dont il est icy question), il n'y avoit pas certainement

25 hommes, tant tués que blessés (1). Il est curieux d'observer icy, que malgré la foiblesse d'une action partielle et abandonnée, nôtre feu prit cependant la supériorité sur celuy de l'ennemi, et le réduisit même au silence pendant près de quatre heures; il sembleroit donc qu'il n'eut plus agi que de soutenir et de continuer la même action;... il paroit que ce fait dépose en faveur des deux batteries flottantes qui étoient alors en action; qu'eusse donc été si les dix batteries flottantes concourrant ensembles contre le foible, avoient été secondées de tous leurs auxiliaires, si l'ensemble d'une action froudroyante et réunie, composant une gerbe de plus 400 bouches à feu..... eut imposé silence à toutes les parties des fronts qui devoient être attaqués?..... (2).

Nous conservâmes nos espérances jusques après quatre heures du soir, que nous nous apperçûmes des progrès intérieurs du feu, occasionnés par les boulets rouges; les mêmes que nous avions éteints se remontroient avec plus de violence,

Voila un phénomène bien extraordinaire! Les mêmes boulets rouges qu'on avoit éteint *se remontrèrent*, dit l'auteur, *avec plus de violence!*... Nous observerons seulement (car il ne faut pas disputer avec un prince), qu'il est plus naturel de supposer de' nouveaux boulets rouges, que d'imaginer la résurrection de ceux qui étoient éteints. On éteignit les premiers avec beaucoup d'aisance et de succès, depuis les 9 heures du matin jusques à 4 heures du soir; rien n'empêchoit par conséquent qu'on ne put en faire autant, par rapport aux nouveaux boulets rouges; j'en excepte un seul boulet qui avoit coulé entre les anciens membres du bordage, circonstance qui exigeoit qu'on éloignât simplement la batterie de la place. (Voyez *le Conseil privé*, page 209 et suivantes).

et je vis, avec une douleur inexprimable, qu'ils minoient dans les épaisseurs du doublage.

---

(1) C'est une faiblesse assez générale d'imaginer qu'on ajoute beaucoup à sa gloire, en augmentant les pertes qu'on a essuyées et en grossissant les dangers auxquels on a été exposé. (*N. de l'auteur.*)

(2) Nôtre supériorité en ce moment ne fut donc qu'un effort convulsif, et il étoit aisé de prévoir que les ennemis reconnoitroient bien tôt nôtre abandon et leurs avantages..... n'importe; tout étoit remédiable; et nos batteries mobiles, nous donnant la facilité de nous éloigner et de revenir en force, devoient entretenir toutes nos espérances. (*N. de l'auteur.*)

Ce seul boulet rouge avoit pénétré dans les épaisseurs des bordages et avoit causé beaucoup d'inquiétude. (Voyez l'histoire de ce boulet dans *le Conseil privé*, page 72). Il y a lieu de croire, au surplus, que la douleur du prince fut inexprimable, puisqu'il prit le parti extrême de tout abandonner; il fit mouiller les poudres, et au lieu de se prêter à la retraite, il déclara qu'il *ne souffriroit pas que sa batterie se retirât la première*. (Voyez *le Conseil privé*, page 193.) On essaye d'y justifier ce prince de s'être opposé à la retraite; mais on jugera d'après ses propres aveux que, ne voulant pas croire à la possibilité de la retraite, il aura sans doute influé sur les résolutions ultérieures.

M. d'Arçon me demanda alors de le laisser aller à terre; mais je l'assurai que j'étois trop heureux, dans la position où je me trouvois, d'avoir l'auteur de la machine avec moi pour le laisser aller; que, d'ailleurs, étant plus à portée de voir ce qui se passoit, il étoit plus à même de donner des conseils utiles au général à qui il avoit écrit.

M. de Nassau ne fait mention de l'auteur du projet que cette seule fois; et c'est pour le représenter comme suppliant pour le laisser aller à terre, dans un moment dont il grossit le danger, et cela sans expliquer les motifs du désir qu'avoit montré M. d'Arçon, dont le but étoit de remédier à tout;.... si ce n'est pas là une perfidie, c'est au moins une marque d'un aveuglement bien singulier, de n'avoir pas senti l'importance du service que cet officier vouloit rendre à la chose, en sortant de la batterie, pour aller faire décider des ordres généraux; pour procurer les moyens d'une retraite d'autant plus prompte et plus facile, qu'il auroit forcé le général à faire réveiller la léthargie des batteries auxiliaires de terre, dont le silence incroyable donnoit tant d'empire à l'artillerie de l'ennemi, et toutes ces démarches, pour le dire en passant, eussent conduit à des périls plus réels que ceux que l'on éprouvoit sur une batterie couverte. Il est faux, d'ailleurs, que M. d'Arçon ait écrit à M. de Crillon dans cette circonstance; et il ne le fit pas, parce qu'il étoit alors fort mal avec le général qui luy avoit dit la veille en présence de tous : « *je viens m'opposer, monsieur, à tout ce que vous faites et à tout ce que vous dites* »; il est sensible qu'avec de pareilles dispositions, M. de Crillon n'auroit fait aucune attention à une lettre. Mais si l'auteur du projet avoit été au camp, si forçant l'attention par l'entremise du prince, il avoit représenté la situation des choses, très certainement il auroit obtenu que le général employât au moins les mesures ordinaires de la prudence; d'autant, qu'il n'auroit

pas fallu trois heures pour tout réparer, pour exécuter la retraite; et l'on sait que, depuis les 4 heures du soir, on eut plus de neuf heures devant soi, et que tout ce tems ne fut employé qu'à consommer l'anéantissement universel d'un armement prodigieux.

Chaque instant augmentoit les progrès du feu, et je fus, à cinq heures, contraint, pour y remedier, de faire noyer mes poudres, qui me devenoient presque inutiles, n'ayant plus assez de monde pour servir mon canon.

M. de Nassau ne se donna point la peine de voir l'endroit de ce boulet inquiétant; il n'auroit vu qu'une fumée locale et concentrée, qui n'avoit rien de pressant; et la preuve de cela, c'est que l'incendie ne se manifesta par des signes extérieurs que plus de neuf heures après; et l'on verra encore par quel étrange moyen, on parvint à décider cet incendie. Au surplus, les accidents de feu sont si menaçants à la mer, qu'il n'est pas étonnant que l'imagination en grossisse les dangers, lorsqu'on n'y va pas regarder de près. Aussi n'a-t-on point blamé l'immersion des poudres dans *le Conseil privé;* d'autant qu'à ce moment, il ne devoit plus être question de la retraite.

J'envoyois, en même tems, M. Oconel pour annoncer au duc de Crillon la position où je me trouvois; je luy demandois cependant de nouvelles poudres pour m'en servir dans le cas où je parviendrois à empêcher l'incendie, en y employant tout mon équipage.

Ces nouvelles poudres demandées annoncent assez la légèreté de l'ordre de mouiller les poudres: si l'incendie étoit réel, on n'avoit pas besoin de poudres; s'il n'étoit qu'imaginaire, comme de fait, pourquoy se presser si fort de les mouiller? On sent assez, d'ailleurs, qu'un équipage de 400 hommes ne pouvoit être employé sur un seul trou de boulet, qui ne rendoit qu'une fumée inquiétante, fumée qui continua sans progrès, depuis 4 heures du soir jusques à 1 heure après minuit. La preuve qu'il n'y eut pas de progrès sortiroit, au besoin, de cette demande même de nouvelles poudres, après avoir mouillé les premières.

Mon projet avoit été aussi de me touer au large pour m'éloigner du feu de la place; mais les cabestans ne valoient rien, les épontilles des vaisseaux (batteries) obligeants d'avoir les barres trop courtes.

Les cabestans étoient neufs; on en avoit fait usage dans l'opération de l'embossage, pour ramener la batterie dans l'intervalle des deux ancres; ce qui demandoit certainement beaucoup plus de force que n'en n'eut exigé un simple touage libre, auquel même on n'employe souvent que des hommes tirants à la file sur le grelin du touage; l'excuse *des barres trop courtes* n'est donc pas recevable;..... le fait est que M. de Nassau s'opposa à toute idée de retraite; il consentit bien à se retirer de sa personne, mais il ne voulut pas que sa batterie se retirât! Comme on imagina qu'il se faisoit un faux point d'honneur de cette retraite, on luy dit : « *que, sans doute, lorsqu'on proposoit à un Nassau de se retirer le premier, c'étoit pour revenir le premier* »;..... il parut ne pas entendre ce langage.

Tous nos efforts furent inutiles, et je pris le partis de ne m'occuper que de l'extinction du feu.

Il est aisé de penser qu'on n'attendit pas que M. de Nassau eut pris son parti, pour s'occuper de la fumée du boulet en question; de quels efforts veut-il donc parler?..... Il est bien avéré qu'on n'en fit aucun pour la retraite; on a vu d'ailleurs que, dès que les poudres furent mouillées, les hommes de l'équipage furent assez tranquilles, et ne se tenant plus vis à vis les embrasures, n'essuièrent plus de pertes; il n'y eut d'autres efforts que ceux que l'on continua avec une trentaine d'hommes occupés à passer de l'eau à la file, pour concentrer la fumée dans le trou de ce boulet inquiétant; et on resta dans cette position pendant neuf heures de suite.

A six heures du soir, M. Rinhel arriva; il m'annonçoit les soldats que j'avois demandés; mais ce secours m'étoit devenu inutile; je ne devois plus m'occuper que des moyens de sauver ce qui restoit à bord. Le feu avoit gagné d'une telle manière que, malgré tous nos efforts, nous n'avions plus d'autre espoir que de retarder l'embrasement total.

J'échangeois cent hommes et renvoyois les autres.

M. Oconel revint à huit heures du soir; il m'apportoit des poudres que je ne pris pas. Sur ses bateaux et sur quelques autres que les batteries voisines m'avoient fait parvenir, je fis embarquer plus de cent blessés et tout ce que je pus mettre de mes troupes, sous les ordres de M. de Blatton, capitaine au régiment de Lionois; avec

le reste, nous continuâmes nos travaux, et sans plus de succès.

Il est très inutile de contredire icy des faits qui se contredisent d'eux-mêmes, dans une multitude de circonstances altérées dans ce récit; particulièrement sur le nombre des blessés; sur les prétendus progrès de l'incendie; sur des poudres demandées et refusées; sur des secours d'hommes reçus d'abord, au nombre de cent, sur une machine dont on ne cherchoit plus qu'à évacuer les hommes; sur l'heure du départ de ces envoyés, et sur celle de leur retour, etc..... circonstances arrangées, pour le petit intérêt d'une justification pénible,... il faut se fixer aux faits décisifs et incontestables; à savoir que les signes extérieurs de l'incendie ne parurent qu'après 1 heure du matin; que, par conséquent, on eut neuf heures devant soi pour décider l'opération de la retraite.

J'étois décidé à rester le dernier; mais, vers minuit, ne voyant aucun secours arriver et les dangers devenans de plus en plus pressans, tous les officiers me representèrent avec instance que nous péririons infailliblement tous si je n'allois chercher moi-même les secours que nous avions en vain demandés jusques à ce moment à la marine.

Encore un coup, que demandoit donc M. de Nassau? De quelle nature étoient donc les secours qu'il attendoit? On a vu qu'il avoit imaginé de supposer que la retraite étoit impossible; d'un autre coté, on luy faisoit parvenir des poudres et il les refusoit; il demandoit des hommes, on luy en envoyoit et il n'en vouloit plus. Or, si l'incendie avoit existé ainsi qu'il le suppose, c'auroit été une chose très bizarre, de rester là dans l'inertie, au milieu des flammes, et cela pendant les sept heures qui s'écoulèrent jusques à minuit; et d'y rester sans résolution et sans dessein quelconque..... Le fait est que M. de Nassau sortit avant 10 heures, et que l'équipage resta assez tranquille jusques à 1 heure après minuit, ce qui faisoit près de quinze heures de station; et c'est alors seulement que ceux du dehors prirent la résolution d'aider les boulets rouges, dont l'effet avoit paru trop lent. (Voyez *le Conseil privé*, pages 209 et suivantes.)

Je m'embarquois sur un petit canot que nous avions gardé. Je pris avec moi M. Oconel et quelques officiers, pour les renvoyer successivement avec les chaloupes que

je rencontrerois et laissois mon second, M. d'Arnsfeld, capitaine commandant du régiment Royal-Suédois, avec les hommes que je n'avois pu embarquer qui étoient au nombre de cent.

Il y a plusieurs défauts d'exactitude dans ce récit : M. de Nassau n'embarqua guère avec luy, dans son petit canot, que sept à huit personnes; et ce qui restoit dans la batterie étoit au nombre de plus de 300 hommes. On remarquera, d'ailleurs, que M. d'Arnsfeld, capitaine, n'étoit point le second de M. de Nassau; cet honneur pouvoit appartenir à M. Oconel, lieutenant-colonel au même régiment; mais il appartenoit réellement au marin espagnol qui avoit fait embosser la batterie; il avait été blessé pendant cette opération de l'embossage, et cela ne l'empêcha pas de continuer ses soins sans interruption pendant plus de quatorze heures que dura cette scène, dont il ne sortit que le dernier. C'est ce même marin qui avoit insisté pour la retraite de la batterie; il en avoit sollicité les moyens et ils luy furent constamment refusés ; on ne peut trop s'étonner que M. de Nassau ne fasse aucune mention, dans tout son mémoire, d'un homme à qui il devoit tout ce que la renommée a publié d'éclatant sur l'audace des premières manœuvres de mer, et sans que l'on puisse rien luy imputer d'une honteuse défection.

Je dois le salut de tout mon monde au parti, cruel pour moi, que je pris de quitter mon vaisseau, lorsque j'y laissois quelqu'un en danger.

On croiroit que tous ces faits sont arrangés dans un esprit de justification que personne n'exige de M. de Nassau; l'officier espagnol, chargé des manœuvres de mer, restoit sur la batterie et cela suffisoit, puisqu'il ne devoit plus être question que d'éloigner la batterie et nullement de continuer un combat sans poudre. Observons, d'ailleurs, que les prétendus dangers étoient si peu pressants que ce même officier espagnol qui restoit commandant, fuma tranquillement sa pipe depuis 11 heures jusques à minuit et demi, attendant les moyens de retraite qu'il supposoit toujours qu'on luy enverroit. Ce marin fumant sa pipe, forme un contraste bien singulier avec ces prétendus progrès rapides d'inflamation que M. de Nassau se plait à supposer dès les six heures du soir.

Je trouvois des bateaux; j'y embarquai des officiers que j'avois amenés pour les renvoyer à ma batterie, et, à une heure et demie, M. d'Arnsfeld partit le dernier de

mon bord et n'y laissa que six blessés qui l'étoient mortellement, et qu'il fut malheureusement impossible de sauver de l'incendie, ayant alors enflammé tout le batiment.

Il est vrai que l'ordre fut donné d'enflammer tout le batiment, et qu'on craignit de s'en rapporter à cet égard, à la lenteur des boulets rouges. On s'abstient de toute reflexion sur ces officiers amenés, puis renvoyés, sur celuy qui resta le dernier, sur les blessés, sur l'impossibilité prétendue de les sauver;..... mais on ne peut s'empêcher de demander encore de quelle nature étoit donc cet incendie extraordinaire, annoncé dès les six heures du soir comme très violent, et qui, huit heures et demie après, n'étoit point encore déclaré par des signes extérieurs ?

M. Moreno avoit quitté sa batterie à sept heures du soir, pour aller rendre compte à M. le duc de Crillon de l'état des choses ; il ne désespéroit pas encore de son vaisseau, quoy qu'il fut fort maltraité et ne demanda que des hommes pour remplacer ceux qu'il avoit perdu.

M. Moreno put arriver à 7 heures du soir chez M. de Crillon ; mais il avoit effectivement quitté sa batterie avant 5 heures du soir, et alla dormir à bord de la frégate dont il avoit conservé le commandement.

Au sortir de chez M. de Crillon, il se rendit (M. Moreno) à bord de la *Junon*, frégate d'où il envoya son major annoncer au général que, d'après les nouvelles qu'il venoit de recevoir des batteries flottantes, il ne restoit plus d'autre parti que de les évacuer, la plupart ayant le feu à bord ; et que l'on seroit même obligé de bruler les autres, ne voyant aucun moyen de les sauver.

Voila la perfidie de nouveau confirmée ! Il est bien certain que le moyen le plus simple, le plus facile et le plus sur de sauver les batteries avec tous les hommes, étoit de les retirer d'un seul coup, en masse, en faisant touer les batteries sur des ancres perdues en arrière ; mais on ne vouloit point d'un moyen, qui, en conservant toutes les batteries, auroit remis la partie au lendemain; il sembloit que l'on craignit une répétition mieux concertée, dont les fautes même de la journée auroient assuré le succès.

On entrevoit icy, un fait développé ailleurs; c'est que Moreno épioit la disposition des esprits; cet homme plus que rusé, laissa sortir le découragement de la batterie Nassau; il avoit annoncé, encore à 7 heures du soir, *que tout alloit bien;* il avoit même refusé les secours de l'escadre françoise, proposés par le général Guichen, pour le salut des batteries flottantes; mais, lorsque les émissaires de M. de Nassau eurent répandu l'épouvante, il convint alors aisément *que tout alloit mal,* et opina, d'abord, non pas au salut, mais à la perdition totale.

Le général envoya le marquis de Crillon, son fils, à bord de M. de Cordova, pour luy demander des frégates, des ancres et des grelins, afin de remorquer ou touer les batteries, hors de la portée du canon de l'ennemi; j'avois fait faire, à sept heures du soir, la même demande à M. de Cordova, qui m'avoit envoyé des chaloupes et des ancres; mais le feu avoit gagné à mon bord plus vite que je ne comptois, et ces secours arrivèrent trop tard.

Quoy, c'est à 7 heures du soir que M. de Nassau refusa des secours qui rendoient sa retraite si facile!..... Remarquez bien que tout l'équipage étoit encore à bord à minuit et demi, et que l'incendie, à cette heure, ne s'étoit point manifesté, que la retraite étoit même encore très facile à 1 heure après minuit; et que le salut de la batterie étoit assuré, si, seulement, on avoit tenté de l'éloigner de la place! Comment se feroit-il donc fait que, six heures auparavant, à 7 heures du soir, la même manœuvre eut été empêchée par les progrès du feu?..... De quelle nature étoient donc ces progrès? M. de Nassau, ainsi que tout son équipage, avoit-il donc le privilège de subsister pendant six heures de suite, au milieu d'une fournaise, ainsi qu'il se plait à la dépeindre?..... et s'il avoit ce privilège, comment n'en n'a-t-il pas profité pour prendre le tems de faire touer sa batterie et de l'éloigner, avec le secours des ancres et des grelins que M. de Cordova luy avoit envoyé à 7 heures du soir.

Il est trop vrai qu'il y a là un dessous inexpliquable. On a dit que M. de Nassau avait fait sa preuve d'ostentation; que la place ne s'étant point rendue à sa première apparition, il n'étoit point curieux d'y revenir;..... qu'il en avoit assez;..... qu'il s'étoit en conséquence opposé à la retraite et qu'il avoit même opiné très fortement pour la brûlure ordonnée. Quoy que son propre récit décèle que c'étoit là son secret, on ne peut pourtant imputer à celuy dont le rôle étoit particulier, un projet général de perdition, dont Moreno, en sa qualité de chef de

mer, fut seul exécuteur. Le prince de Nassau d'ailleurs, n'étant ni marin, ni exercé dans l'art des sièges, ne pouvoit établir une opinion forte sur les manœuvres qui convenoient à la situation; on a vu en effet, qu'il ne tenoit aucun compte de l'éloignement et de l'abandon de ses collègues; qu'il ne s'est pas seulement apperçu du silence des batteries auxiliaires de terre;..... que l'absence des canonières et des bombardes luy etoit indifférente. Aussi, ne dit-il pas un mot de tous ces accessoires, dans la lettre qu'il écrivit à M[gr] le comte d'Artois. (Voyez cette lettre au *Conseil de guerre privé*, pages 189 et suivantes). L'éloignement des autres batteries flottantes fut même pour luy un sujet de joye intérieure; il luy échappa de dire à cette occasion : « *tant mieux, j'en aurai la gloire à moi seul* »..... Tout cela fait assez connoitre qu'il ne voyoit dans l'opération du plus grand siège qui ait été entrepris, qu'une bonne occasion de faire fortune de chevalerie.

Quant aux frégates, M. de Cordova me les avoit refusées et les refusa de même à M. le marquis de Crillon.

C'étoit assurément une proposition absurde, de demander des frégates pour remorquer les batteries flottantes, avec un vent directement contraire. Qu'importoit d'ailleurs ce refus des frégates, dès qu'on pouvoit touer les batteries sur des ancres perdues en arrière, et que, selon M. de Nassau, M. de Cordova en avoit offert tous les moyens?

En arrivant à une heure chez le général, je le trouvai prêt à aller à bord de M. de Cordova, et il me proposa de l'y accompagner; il était deux heures et demie lorsque nous y arrivâmes. M. de Cordova dit au général qu'il luy avoit refusé des frégates parce que ce seroit les exposer à une perte certaine que de les employer à remorquer les batteries flottantes; que, quant aux ancres, aux chaloupes et aux grelins qui étoient nécessaires pour les touer, il étoit prêt a les donner; mais qu'il prévenoit le général que ce seroit un travail inutile, les cabestans des batteries flottantes étant tres mauvais et fort embarrassés, et que l'on y perdroit beaucoup de monde.

On fait dire icy à M. de Cordova qu'il *étoit prêt à donner des chaloupes, des ancres et des grelins, et plus haut,* le même rédacteur suppose que l'amiral les luy avoit effectivement envoyé, mais qu'ils arrivèrent trop tard à 7 heures du soir..... La contradiction est-elle assez palpable?..... On remarque icy d'ailleurs, un intervalle de trois heures,

dont on ne trouve point l'employ; cette scène se passa avant minuit et non pas à 2 heures 1/2. Cette circonstance n'est point indifférente; c'est que M. de Nassau étoit réellement sorti de sa batterie avant 10 heures; mais croyant plus convenable de fixer sa sortie après minuit, ce défaut d'exactitude l'a jeté dans une foule de petites erreurs et de contradictions..... Quoy qu'il en soit, le rôle qu'on prétend faire jouer icy à M. de Cordova est bien étrange, et il étoit trop singulier que cet amiral se fut avisé de trouver nos cabestans mauvais, luy qui ne s'étoit pas donné la peine d'entrer dans aucune de nos batteries; luy qui, ayant vû exécuter l'opération de l'embossage dût croire que les cabestans étoient excellens; luy encore, qui savoit mieux que personne, que la manœuvre du touage pouvoit s'exécuter sans aucun cabestan, en attachant simplement des files d'hommes sur les grelins du touage; luy enfin dont l'expérience dans les manœuvres de mer, ne luy laissoit pas ignorer que l'évacuation des équipages, par une multitude de voyages de chaloupes, les exposoit à des pertes réelles, tandis que les touages sur des ancres perdues en arrière, en sauvant du même coup les hommes avec les batteries, n'eussent exposé personne.

M. de Cordova ajouta que le seul parti q restât étoit de sauver les équipages; qu'il avoit déja donné l'ordre aux chaloupes de l'armée d'y travailler et qu'en suite, il feroit mettre le feu à celles des batteries que les boulets n'avoient pas encore enflamées, afin que les Anglois n'en pussent pas profiter.

Les Anglois, comme on sait, ont profité de tout, ayant fait repêcher 150 pièces de canón de bronze; et c'est assurément ce qu'il étoit fort aisé de prévoir. Mais ne nous lassons pas de répéter que cette délibération fut prise avant minuit et qu'il n'y avoit alors qu'une batterie incommodée par un seul boulet rouge; que celle la même étoit très facile à éloigner de la place et que, dès lors, elle eut été sauvée; que les autres batteries étoient entières, et que ce parti effroyable de tout brûler, fut pris, dit le relateur, d'après la supposition absurde et ridicule que les cabestans étoient mauvais et embarassés !... Tout cela démontre qu'il existoit des motifs intérieurs bien extraordinaires.

M. le duc de Crillon n'avoit aucun moyen à employer que ceux que pouvoit luy donner M. de Cordova; ce qui l'obligea à *consentir que l'on brûlat* celles mêmes des batteries qui n'avoient encore éprouvé aucuns domages.

Remarquez qu'il y avoit sept de ces batteries qui n'avoient éprouvé aucune espèce de domage; que la *Pastora* et la *Paolo grande* avoient éteint tous leurs boulets rouges; et que la dixième (*la Tailla piedra*) n'étoit qu'incommodée et pouvoit tres aisément être sauvée. Mais pourquoy M. de Nassau se charge-t-il icy de justifier M. de Crillon et pourquoy M. de Crillon, *qui n'avoit aucuns moyens à employer*, s'est-il chargé de lâcher un ordre par écrit de tout brûler ?.....

La *Pastora*, la *Paolo grande* et la *Tailla piedra* sont celles qui ont perdu le plus de monde, et qui furent incendiées par les boulets rouges.

Ces 3 batteries étoient effectivement *incendiées* suivant la maniere de voir de M. de Nassau, qui dès les 5 heures du soir se croyoit embrasé sur sa batterie; ce qui n'empêcha pas pourtant que cette même batterie ne se trouvât encore toute entiere à minuit et demi..... On voit encore icy le dessein d'enfler les pertes; pourquoy dire que ces trois batteries *sont celles qui perdirent le plus de monde*, lorsqu'il est averé que les sept autres n'ont rien perdu ? Enfin pourquoy tant de mouvemens et de mystères pour faire incendier par ordre, des batteries qui, selon la prétention des partisans de la brûlure, étoient déja incendiées par l'ennemi ?

Les chaloupes et les canots de l'armée sauvèrent, autant qu'elles purent, les équipages des batteries, malgré le feu de l'ennemi; les Anglois eux-mêmes sauvèrent 330 hommes.

Remarquez que les chaloupes chargées d'évacuer ces équipages n'essuièrent aucune perte d'hommes dans cette opération ! Mais puisqu'on prétend mettre un grand mérite à une manœuvre, qui n'étoit qu'un devoir forcé, il falloit donc tout sauver; il ne falloit pas enflammer les batteries par la vertu des chemises souffrées, avant d'en avoir évacué les hommes; il ne falloit pas laisser aux ennemis la gloire de venir eux-mêmes au secours de ces malheureux abandonnés.

Parmy ces hommes (sauvés par les Anglois), il se trouva onze Français dont le bateau, qui amenoit cinquante hommes à mon bord, avait été coulé bas d'un coup de canon. Les onze hommes s'etoient sauvés sur le mat avec un officier espagnol et furent portés par les vagues et les courants à Gibraltar. Les autres se sau-

vèrent, soit à terre, soit à bord des chaloupes, et l'on n'a point connoissance qu'il y en ait eu de noyés.

On voit que M. le prince de Nassau, constamment annimé du bon dessein de conserver tout son monde, excuse ce naufrage autant qu'il le peut; malheureusement cette chaloupe, surchargée de 80 hommes, en eut 69 de noyés, en chavirant; au surplus, ceux qui avoient perdu la tête au point de demander des secours d'hommes, pour une batterie dont on avoit mouillé les poudres, sont seuls responsables de cet accident.

Il est impossible de dire au juste le nombre de tués que j'ai eu à mon bord; mais il passe soixante, et j'ai fait débarquer 124 blessés, non comptés trois officiers tués et dix blessés.

M. de Nassau sortit de sa batterie avant 10 heures du soir; il n'avoit qu'une seule chaloupe tres petite, sur laquelle il embarqua M. Oconel et quatre ou cinq amis de son choix; il aborda à terre, d'où il se rendit au quartier général; il ne put connoitre par conséquent le nombre des morts et des blessés; mais ce nombre a été reconnu d'ailleurs; il n'y eut en effet, que 80 hommes tant tués que blessés sur la *Tailla piedra*, pendant quatorze heures de station; à l'égard de la totalité des pertes pendant cette journée, il faut en deduire les 69 noyés de la chaloupe et les hommes brûlés vifs sur les batteries enflammées par ordre; car on n'a pas manqué de mettre sur le compte du canon de l'ennemi, toutes les pertes causées par l'atrocité et la sottise; et cela, toujours dans le dessein d'inculper l'auteur du projet, autant qu'on le pourroit.

On voit, par conséquent, qu'aucune des dispositions que nous avions arrêtées dans les conseils de guerre ne furent exécutées; non seulement nous fûmes privés des secours des vaisseaux, mais aucune des chaloupes canonnières, ni bombardes, ne parurent de la journée. Les batteries flottantes même ne furent point placées où elles devoient l'être; et, par la position qu'elles prirent, trois seulement essuièrent tout le feu de la place.

En voila plus qu'il n'en falloit pour essuyer des disgraces; et avec cela M. de Nassau ne paroit pas se douter du manquement le plus essentiel, qui provenoit du silence perfide des batteries auxiliaires de terre; et avec tous ces manquemens (qui font cent fois la différence du battant

nos machines n'étant pas tout à fait ce qu'on les avoit annoncé devoir être.

(*Fin du Mémoire.*)

C'est par ce lénitif que le prince termine sa relation; et parce que les machines n'étoient pas *tout à fait* ce qu'elles devoient être, on a dû les détruire avant de les employer à leur destination !..... Il est très vrai que l'opération des calfatages, dont l'objet étoit de produire une circulation générale de l'antidote du feu, ayant été manquée, les machines ne pouvoient résister aux boulets rouges sans que personne y mit la main; on pouvoit les défendre contre les progrès de la combustion; et la preuve qu'on pouvoit les défendre c'est qu'on les défendit réellement pendant quatorze heures; mais enfin l'effet de ces boulets rouges, paroissant trop lent au gré de ceux qui trouvoient la séance trop longue, et qui croyoient en avoir assez fait, ils opinèrent pour un incendie ordonné en règle, par la vertu plus pure et plus active des chemises souffrées.

Une autre preuve non moins frappante, qu'on pouvoit les défendre contre les boulets rouges, c'est la scène qui se passa le 8 septembre. Les ennemis s'étoient proposé dans cette journée d'incendier toutes les batteries et les communications de l'attaque de terre; ils développèrent pour cela les moyens les plus violents; des matières incendiaires, des boulets rouges, des carcasses enflammées et tout cela, soutenu de l'exécution la plus vive de toutes leurs bouches à feu; ils avoient le plus beau jeu pour réussir dans ce dessein, puisque tous ces travaux n'étoient composés que de masses énormes de facinages et de saucissons très secs et très inflammables, qu'ils étoient éloignés de l'eau, et que notre artillerie encore masquée, ne nous permettoit pas de riposter; en sorte que les batteries ennemies purent agir et agirent en effet, sans la moindre contradiction. Observez que ces efforts incendiaires se continuèrent pendant douze heures de grand jour et furent soutenus par une des plus vives canonades qui se soyent vües : on défendit pourtant les travaux de l'attaque de terre contre ce projet de combustion; et malgré toutes les circonstances qui pouvoient le favoriser, les ennemis furent obligés d'y renoncer. Or, si l'on a pu défendre de l'incendie, des tas énormes de matières très inflammables et contigues, étant à grande distance de l'eau, sans artillerie ripostante, étant enchainé d'ailleurs sous le feu de la place sans pouvoir s'en éloigner, jugez de la facilité avec laquelle on pouvoit garantir les batteries flottantes, mobiles, entourées d'eau, composées de bois dur à fortes dimensions, ayant la faculté de les éloigner de la place au moindre danger, de les retirer ensembles ou séparement, et avec l'avantage de pouvoir les soutenir par une artillerie prodigieusement dominante sur celle de

l'ennemi!..... Voila des faits authentiques et auxquels les partisans de la brûlure ordonnée et sollicitée, ne répondront jamais.

M. D'ARÇON.

*Il existe à la bibliothèque de Besançon une autre copie de ce manuscrit, à laquelle il a été ajouté ce qui suit :* « **Valeur, union, accord, et la victoire est à nous,** disait Ruyter, en recommençant le quatrième combat des Dunes... Nous étions loin de là. »

(*Note du lieutenant Lambert.*)

---

*Pour faciliter la lecture de ces documents, il a paru avantageux de joindre au texte un croquis extrait d'un plan, publié à l'époque, par Weiss, graveur à Strasbourg, dont un exemplaire existe aux Archives des cartes du Ministère de la guerre.*

*Voici la légende de ce plan :*

LÉGENDE.

A. Bastion du Nord. B. Bastion de Montaigu.
C. Bastion d'Orange. D. Bastion Royal.
E. Bastion du Sud. F. Bastion du Duc.
K. Batteries des Arenas Coloradas.
R. Batteries de la haute sommité, dirigées à l'Est, sur la Méditerranée.
S. Anciennes murailles du château des Maures.
A. T. Front de la porte de terre.
U. Retranchements, batteries et coupures sur le premier étage des escarpements.
X. Deuxième étage des retranchements et coupures.
Y. Plusieurs batteries sur le troisième étage des escarpements.
Z. Batteries rampantes jusqu'à la plus haute sommité, en SS.
E. V. Enceinte de la ville du côté du Sud.
*a*. Retranchement des Maures abandonné.
*a*. *b*. Quelques portions de retranchements non fermés.
*c*. Retranchements de Charles-Quint, en mauvais état.
*d*. Commencement d'ouvrages abandonnés.
*a*. *a*. Tour du Diable.

au battu), M. de Nassau prétendra tout à l'heure qu'il n'étoit pas possible de réussir; c'est qu'il falloit sauver les regrets qu'on auroit pu former sur le refus de la retraite, sur l'incendie ordonné, sur la perte volontaire de 10 batteries flottantes, etc.

J'ai suivi M. Moreno, aux ordres de qui j'étois, et me suis placé à cent toises de sa batterie, position que nous sommes convenus que je prendrois.

Encore un coup M. de Nassau est tout excusé sur ce défaut de position, puisqu'il étoit aux ordres de M. Moreno. On voit que ce prince ne s'occupe uniquement que de son personnel et qu'il oublie les rapports généraux de l'entreprise; mais quoy qu'il se fut placé, par rapport à Moreno, *ainsi qu'on en étoit convenu*, la position n'en fut pas moins tres mal prise; puisqu'au lieu de refuser la droite, Moreno alla se jeter vis à vis les plus fortes batteries des remparts de la forteresse; ce qui luy fit perdre l'important appui des batteries auxiliaires de terre; cet appui cependant, quoyque plus éloigné, eut été très avantageux; on dut s'en appercevoir pendant les premières heures, où ces batteries de terre soutinrent leurs feux. Les deux flottantes qui étoient alors en action, se soutinrent en effet, très bien, pendant tout le temps que dura ces feux auxiliaires de terre. On sait même que les Anglois abandonnèrent le service de leurs batteries et ils n'y revinrent que lorsqu'ils s'apperçurent que nous nous abandonnions nous mêmes, lorsqu'ils virent que cet énorme feu de terre, qu'ils avoient tant redouté, persistoit dans un silence profond, silence inconcevable au moment de la crise; et ce silence continua pourtant le reste du jour et de la nuit et du lendemain.

On ne peut cependant pas se dissimuler que, dans le cas même où tous les moyens qui devoient être employés l'eussent été en effet, nous n'en eussions pas moins succombés à la longue, puisqu'il eut été impossible d'éteindre tous les feux de la place.

Il est triste que M. de Nassau ait voulu s'entremettre dans l'opération d'un grand siège, sans être instruit de cette première règle de la guerre : à savoir que, *de tous les tems, c'est le plus fort, qui a fait taire le plus foible.....* Sans doute, il eut été impossible d'éteindre les feux de l'ennemi, tant que nous fussions restés dans l'état de foiblesse et d'abandon où nous étions; mais nous pouvions dominer, dix contre un; les Anglois même, qui nous jugèrent d'abord par ce que nous pouvions faire, abandonnèrent pendant plus de trois heures, par la seule raison

que nous pouvions être les plus forts; et ils ne revinrent au service de leurs batteries que lorsqu'ils apperçurent bien évidemment, que nous consentions à être les plus foibles.

On ne peut s'empêcher de refléchir sur cette bizarrerie, tant remarquée ailleurs, qui se reproduit encore et qui caractérise particulièrement le siège de Gibraltar. C'est la premiere fois, que les coopérateurs d'une action de guerre ont avoué *n'avoir fait aucun usage de leurs moyens; mais que quand même ils les auroient tous employés, ils auroient également succombés*..... On a vu mille généraux battus, expliquer bien ou mal, les causes de leurs défaites; mais aucun ne s'étoit encore avisé de consoler le public de leurs disgraces, en disant : « *Si mes plans avoient été parfaitement suivis et que chacun eut fait son devoir, nous eussions également succombés.* » Voila une singularité unique dans l'histoire militaire !..... C'est que la cause en est unique. On avoit ordonné l'incendie des batteries flottantes, et l'on espéroit sauver l'indignation qu'auroit pû exciter un pareil sacrifice; aussi eut on grand soin de faire courrir des émissaires au camp, dès le lendemain de la catastrophe; ils répandirent officieusement : *que rien n'étoit plus heureux que cet incendie; attendu que toute l'armée auroit été sacrifiée dans l'opération de l'assaut*..... On peut croire que chacun d'après cela, se consola très aisément; et l'on fut même assez généralement disposé à faire grace aux provocateurs de l'incendie ordonné.

Il eut été impossible, par conséquent, de résister aux boulets rouges que l'on n'auroit pas cessé de nous envoyer,

Nouvelle preuve que le prince de Nassau n'a jugé de la forteresse que par l'état foudroyant où il l'a vue, dans le moment de notre abandon, et qu'il ne s'est pas formé la moindre idée de l'état foudroyé où l'on étoit assuré de la réduire, en mettant nos moyens en action. On auroit résisté sans doute aux boulets rouges, lorsque les ennemis n'auroient plus eu la possibilité d'en tirer; et c'est ce qui seroit arrivé indubitablement, si 120 pieces de canon, ricochant les revers des fronts attaqués par mer, avoient continué leur action; si 60 mortiers agissans de pied ferme, depuis la même attaque de terre, avoient ravagé les revers des mêmes fronts; si 7 batteries flottantes, avec leurs 90 pieces de 24, n'avoient pas été absolument hors d'œuvre; si 40 chaloupes canonnières avoient secondé tous ses effets; si 30 bombardes avoient appuyé sur le même espace, en arrière des fronts attaqués par mer; si malgré tant de fautes enfin, on s'étoit seulement écarté de la place, par une retraite facile, et dont le contre tems même, nous eut servi de véhicule et de leçon pour le lendemain.

LES

# DÉBUTS DE LA CAMPAGNE DE 1792

## A L'ARMÉE DU NORD (1)



## AVANT-PROPOS

*L'histoire militaire qui embrasse la période de* 1792 *à* 1794 *est fertile en enseignements. Elle montre comment par sa ferme volonté de vaincre, par sa lutte opiniâtre contre les dures épreuves auxquelles se sont trempés ses cadres en partie improvisés et ses troupes indisciplinées et inexpérimentées, la France, triomphant enfin d'une situation désespérée, a pu s'élancer à la conquête de l'Europe et y promener pendant vingt ans ses aigles victorieuses.*

*Si, comme elle en a l'intention, la* Revue militaire *veut noter dans une série d'études relatives à l'armée du Nord, les deux termes extrêmes de cette époque et faire ressortir par cette antithèse les progrès militaires accomplis en deux ans, force lui est de revenir sur les premiers*

---

(1) Au moment même où s'imprimait ce premier article, paraissait dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 août, une étude de M. Arthur de Ganniers intitulée : « Le duc de Lauzun et la première campagne de la Révolution. »

La *Revue militaire* ne peut que se féliciter de cette heureuse coïncidence : elle lui permet d'appeler l'attention de ses lecteurs sur une œuvre fort intéressante qui complétera celle dont la publication commence aujourd'hui, en ayant avec elle certains points communs résultant de la communauté des documents consultés. (*N. du R.*)

*désastres qui ouvrirent la campagne, quelque amer qu'en puisse être le souvenir. Aux objections que pourrait soulever cette triste évocation, il est aisé de répondre que la France est assez riche de gloire pour pouvoir rappeler et méditer ses revers passagers : l'ombre est nécessaire à la lumière, qui n'en brille que d'un plus vif éclat.*

*La* Revue militaire *étudiera donc, tout d'abord, les causes qui amenèrent les déroutes de Tournai et de Quiévrain.*

*Ces deux paniques simultanées, dont les conséquences stratégiques furent d'ailleurs médiocres, furent la conséquence fatale de l'état dans lequel se trouvait l'armée à cette époque: désordres; indiscipline; méfiance entretenue dans la troupe à l'égard de ses officiers; tentatives faites auprès d'elle pour l'amener à déserter; émigration continue et par suite désorganisation des cadres; divergence de vues entre le Ministre de Grave, ou plutôt Dumouriez, qui, de Paris, voulait diriger les opérations offensives, et le maréchal de Rochambeau qui, voyant clairement la situation, voulait au début garder une prudente défensive; correspondance latérale entre Dumouriez et Biron à l'insu du général en chef; bases erronées sur lesquelles ils établissent leur plan commun; telles furent les causes principales des débuts malheureux de la campagne.*

*Cette désastreuse tentative est renouvelée par Luckner qui prend l'offensive par Menin et Courtrai, mais qui, s'étant borné à observer et n'ayant pas eu la précaution d'immobiliser tout d'abord l'ennemi qu'il veut manœuvrer, en est réduit à s'arrêter à la première crainte d'une menace de ce dernier sur son aile droite, et rétrograde sur Valenciennes.*

*Ce qui frappe surtout dans ces débuts, c'est que, bien qu'elle ait pris l'initiative de déclarer la guerre, la France n'exécute pas un plan ferme d'offensive. Bien plus, lorsque Lafayette prend le commandement de l'armée du Nord, il ne pense qu'à subordonner ses projets à*

*ceux de l'ennemi, en laissant un faible détachement à Maulde et se tenant prêt à s'opposer, de concert avec Luckner, au débouché de l'ennemi par la trouée de Longwy. C'est qu'en effet seul, des généraux en chef qui se sont succédé jusqu'à lui, Dumouriez a voulu réellement la guerre; seul il l'a rendue inévitable comme ministre des affaires étrangères, et comme tel il a usé de toute son influence pour que Rochambeau d'abord, et Luckner ensuite, envahissent les Pays-Bas. Dès qu'il quitte le ministère, il accourt à Maulde, trop tard pour assurer l'exécution de ce plan; mais il s'y obstine encore malgré les ordres de Luckner et de Lafayette et grâce à la complaisance du Ministre pour cet acte de grave indiscipline. Nommé, après le 10 août, au commandement de l'armée du Nord, il tente encore de réaliser ce plan, mais il est forcé de l'abandonner sous la pression des événements et d'adopter à la hâte la solution qui consista à s'offrir dans l'Argonne en plastron de manœuvre à l'armée envahissante. Si cette dernière l'avait attaqué avec vigueur aux Islettes et à Grand-Pré pendant qu'elle le tournait par la Croix-au-Bois, il est probable qu'il n'eût pu se sauver par un changement de front en arrière des défilés.*

*Quoi qu'il en soit, cette esquisse rapide suffit à montrer l'indécision du commandement suprême au début de la guerre. Combien autre est l'action du comité de Salut public en 1794! Dès janvier, il arrête son plan qui sera nettement offensif. Jouant son va-tout, il est décidé à frapper de grands coups, à vaincre ou à mourir. Son généralissime, sur la frontière du Nord, Pichegru, complètement d'accord avec lui, est comme lui pénétré de cette idée que l'offensive seule convient au caractère national, et prend fièrement pour devise ces mots : « La Victoire ou la Mort », qu'il fait graver en tête de ses lettres. Le plan est défectueux, mais il est poursuivi avec une telle opiniâtreté qu'il finit par triompher. Malgré*

*l'échec du Cateau, la déroute de Cambrai, la prise de Landrecies, Pichegru poursuit le plan arrêté, en s'emparant de Menin et de Courtrai, en vainquant l'ennemi à Mouscron, à Tourcoing; en assiégeant Ypres, qui succombe après la victoire d'Hooghlede. A l'aile droite, les échecs de Charbonnier et de Desjardins devant Charleroi sont réparés par Jourdan qui, bravant la famine et l'ennemi, accourt à marches forcées de la Moselle et couronne son opération par la prise de Charleroi et la victoire de Fleurus.*

*Ce n'est pas seulement la direction suprême, ce ne sont pas seulement les généraux en chef qui ont fait d'immenses progrès en deux ans; tout est à l'avenant: les généraux en chef ont pour lieutenants, à l'aile gauche, les Moreau, les Souham, les Macdonald, les Vandamme, les Reynier; à l'aile droite les Kléber, les Marceau, les Championnet, les Bernadotte, les Soult. C'est la pléiade naissante des illustres guerriers de la Révolution et de l'Empire; c'est l'aurore de cette apparition magique, qui pendant vingt ans éblouira l'Europe et s'éclipsera tout d'un coup dans un cataclysme grandiose, digne des héros qui l'auront provoqué à force de violenter la fortune.*

*Au début de* 1792 *la troupe « travaillée » a mauvais esprit, les unités tactiques de l'infanterie n'existent plus au delà du bataillon, le dénuement de l'armée est extrême; en* 1794 *les troupes sont pénétrées du sentiment de l'offensive; la solution de l'embrigadement et de l'amalgame, réclamée dès janvier* 1792 *par Narbonne et repoussée systématiquement par les Assemblées nationales, a fini par s'imposer, comme toute solution rationelle, et commence à porter ses fruits; le dénuement de l'armée se fait sentir non plus sur l'effectif, mais sur certains approvisionnements; la viande manque notamment, mais les troupes en font le sacrifice sur l'autel de la patrie; il n'est pas de jour, en effet, que l'ordre de l'armée ne relate l'abandon volontaire de cette denrée par les divers corps jusqu'à ce qu'ils aient délivré le sol de la patrie de l'étranger qui le*

*souille, et qu'ils aient pu pourvoir à leur subsistance par les réquisitions prélevées sur le territoire ennemi.*

*Ce sont ces deux époques si diverses, constituant les pôles extrêmes d'un gigantesque effort, que la* **Revue militaire** *se propose d'étudier. La méthode suivie sera celle qui est de tradition à la section historique et dont la création remonte au lieutenant général de Vault* (1) : **L'historien,** *dit-il,* **par la manière ingénieuse dont il raconte les faits pour en rendre la lecture moins insipide et son ouvrage plus intéressant, est quelquefois entraîné loin du vrai..... On a inséré les pièces les plus intéressantes de la correspondance, afin d'en conserver le véritable esprit, la force et l'ensemble qui aurait pu se perdre étant analysés.** *Toutefois, au lieu d'être rejetés à la fin, comme ils le sont par le général de Vault,* **les états de troupes, les tableaux de marches ou d'emplacements..... les ordres de marches,** *seront insérés à leur place chronologique dans le texte, bien qu'ils l'alourdissent, afin de les présenter au milieu même des événements où ils se sont produits. Si la lecture de l'ouvrage n'en est pas facilitée, la logique y gagne. On cherche d'ailleurs, moins à faire une œuvre attrayante qu'à fournir aux officiers de l'armée qui étudient l'histoire (et ils se font de jour en jour plus nombreux), tous les documents authentiques qui leur permettent de méditer par eux-mêmes, d'augmenter leur bagage militaire et de se préparer, d'autant mieux, au grand jour où la patrie fera appel à leurs capacités techniques.*

## I

### DÉSORDRES, INDISCIPLINE, DÉSORGANISATION DES CADRES.

*La Révolution de* 1789 *avait porté le trouble dans l'armée royale; dans certains grands centres, la troupe*

---

(1) Voir l'Introduction de la *Revue militaire* du mois d'avril 1899.

*plus en contact avec les sociétés populaires qu'avec ses officiers leur montrait la plus grande méfiance, notamment en ce qui concernait la comptabilité et la solde : bien que celle-ci eût été augmentée de quelques deniers en février* 1790 *par l'Assemblée nationale, elle avait été transformée en une imperceptible augmentation de rations. Cette méfiance engendrait à la première occasion les faits les plus graves d'indiscipline; telle fut l'insubordination des gardes françaises et du régiment suisse de Chateauvieux à Paris* (1); *celles du Royal-Champagne et du régiment de Poitou* (2); *telle encore la véritable insurrection des régiments du Roi, Chateauvieux-Suisse et Mestre-de-camp dragons à Nancy; les troubles y furent* si violents que l'Assemblée constituante fut obligée de se concerter avec le Roi pour les réprimer. M. de Bouillé

---

(1) ..... La désobéissance croissante comme une contagion..... se répand dans la troupe. Dès le 23 juin 1789, deux compagnies de gardes françaises avaient refusé le service. Consignés à la caserne le 27, ils violent la consigne..... C'est un régiment perdu pour la discipline..... Le 30 juin, onze de leurs meneurs, conduits à l'Abbaye, écrivent pour demander du secours..... A l'instant, une bande se met en marche, force le guichet à coups de maillets et de barres de fer et ramène les prisonniers en triomphe..... Le 14 juillet au matin, sur six bataillons, cinq avaient fait défection. (Taine, *Les origines de la France contemporaine; La Révolution*, tome I^er^.)

C'est le régiment de Chateauvieux qui, le 14 juillet 1789, campé au Champ de Mars, lorsque les parisiens allèrent prendre les armes aux Invalides, déclara que jamais il ne tirerait sur le peuple..... (Michelet, *Histoire de la Révolution française*).

(2) Décret de l'Assemblée nationale du 7 août 1790. — L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport du Comité militaire, concernant l'affaire du régiment Royal-Champagne, improuve la conduite de ceux des sous-officiers et cavaliers de ce régiment, étant à Hesdin, qui, depuis longtemps et notamment le 2 de ce mois, se sont permis les actes d'insubordination les plus déplacés. Elle décrète que le Roi sera supplié, dans le cas où ils ne rentreraient immédiatement dans le devoir, d'employer les moyens les plus efficaces pour arrêter le désordre et en faire punir sévèrement les instigateurs, auteurs et participes.

fut chargé d'aller mettre le décret (1) à exécution. Il fit ses dispositions avec la plus grande célérité, mêla

---

Décret de l'Assemblée nationale du 14 août 1790. — L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité militaire, improuve la conduite insubordonnée des sous-officiers et soldats du régiment de Poitou, infanterie, ainsi que les violences dont ils se sont rendus coupables contre le sieur de Bévy, leur lieutenant-colonel; décrète que, si ledit sieur de Bévy n'est pas déjà en pleine liberté, il y sera remis immédiatement; que les huit billets qu'il a été forcé de signer jusqu'à la concurrence de quarante mille livres sont nuls....., sauf les réclamations légitimes qui peuvent être faites..... en vertu de l'article III du décret du 6 de ce mois..... »

Comme celle de Nancy, cette insubordination avait eu pour origine des réclamations au sujet de la solde, et, pour y mettre fin ainsi qu'à tout désordre, l'Assemblée avait voté le décret précité du 6 août 1790, dont l'article III disait : « Le Roi sera supplié de nommer des inspecteurs extraordinaires choisis parmi les officiers généraux pour, en présence du commandant de chaque corps, du dernier capitaine, du premier et du dernier sergent ou maréchal des logis, du premier et du dernier caporal ou brigadier, et de quatre soldats du régiment....., procéder à la vérification des comptes de chaque régiment depuis six ans et faire droit sur toutes plaintes qui pourront être portées relativement à l'administration des deniers..... »

(1) Mesures à prendre pour la punition des instigateurs et fauteurs des excès commis par les régiments en garnison à Nancy :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Décret de l'Assemblée nationale du* 16 *août* 1790.

L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport qui lui a été fait au nom de ses trois comités militaires, des recherches et des rapports réunis ; indignée de l'insubordination continue dans la garnison de Nancy par les régiments du Roi, infanterie, Mestre-de-camp, cavalerie et de Chateauvieux-Suisse, depuis et au mépris du décret du 6 de ce mois, ayant pour but l'établissement de la discipline dans les corps de troupes réglées, quoiqu'il renfermât des dispositions propres à leur assurer la justice qu'ils pouvaient réclamer par des voies légitimes ; convaincue que le respect pour la loi et la soumission qu'elle commande aux ordres du chef suprême de l'armée ainsi que des officiers, et aux règles de la discipline militaire, sont les caractères essentiels et les premiers devoirs de soldat-citoyen..... A décrété et décrète, d'une voix unanime, que la violation à main armée par les troupes des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi étant un crime

dans le corps qu'il rassembla, les troupes de ligne avec les gardes nationales de Metz.... et se présenta aux portes de Nancy..... M. de Bouillé fit mettre bas les armes au régiment du Roi et à celui de Chateauvieux, qui fit une longue résistance, pendant que le régiment de Mestre-de-Camp, dragons, quittait cette ville par une autre porte. Cette expédition coûta la vie à un grand nombre de braves soldats de part et d'autre, qui auraient dû la réserver dans une meilleure occasion pour le service de la patrie (1).

---

de lèse-nation au premier chef, ceux qui ont excité la garnison de Nancy doivent être poursuivis et punis comme coupables de ce crime.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Que le président de l'Assemblée se retirera immédiatement vers le Roi pour le supplier de prendre les mesures les plus efficaces pour l'entière et parfaite exécution du présent décret; en conséquence, ordonne :

1° A son procureur au bailliage de Nancy de rendre plainte..... contre..... tout fauteur de la rébellion qui a eu lieu dans la garnison de Nancy depuis la promulgation des décrets des 6 et 7 de ce mois ;

2° Aux juges du bailliage de Nancy de procéder sur ladite plainte..... ; d'ordonner pareillement à la municipalité et aux gardes nationales de Nancy, ainsi qu'au commandant militaire de cette place de..... s'assurer des coupables et de les livrer à la justice ; même d'ordonner le rassemblement et l'intervention d'une force militaire tirée des garnisons et des gardes nationales du département de la Meurthe et de tous les départements voisins pour agir aux ordres de tel officier général qu'il plaira à Sa Majesté de commettre..... Cet officier général sera spécialement autorisé à casser et licencier les régiments de la garnison de Nancy dans le cas où ils ne rentreraient pas immédiatement dans l'ordre.....

(1) Mémoires de Rochambeau. — Les troubles de Nancy commencèrent le 5 août par une réclamation de Châteauvieux, relative à la solde, et augmentèrent insensiblement en gravité jusqu'au 26 août, date à laquelle M. de Malseigne, envoyé de Besançon, conformément à l'article III du décret du 6 août, et repoussant les réclamations des Suisses, dut mettre l'épée à la main pour sortir de leur quartier. M. de Bouillé partit le 28 août de Metz, le 29 de Toul et arriva le 31 devant Nancy. (Michelet, *Histoire de la Révolution française*. — Lettre de M. de Bouillé au Ministère de la guerre, datée de Nancy le 1er septembre. — *Moniteur universel* du 4 septembre.)

*Est-il une description plus frappante de cet état d'indiscipline que le Mémoire lu par ordre du Roi à l'Assemblée nationale le 4 juin* 1790 *par le comte de La Tour-du-Pin, alors Ministre de la guerre :*

« MESSIEURS,

« ..... Le corps militaire menace de tomber dans la plus violente anarchie : des régimens entiers ont osé violer à la fois le respect dû aux ordonnances, au Roi, à l'ordre établi par vos décrets et à des serments prêtés avec la plus imposante solennité..... Je vois dans plus d'un corps les liens de la discipline relâchés ou brisés, les prétentions les plus inouïes affichées sans détour, les ordonnances sans force, les chefs sans autorité, la caisse militaire et les drapeaux enlevés, les ordres du Roi même bravés hautement; les officiers méprisés, avilis, menaces, chassés; quelques-uns même captifs au milieu de leurs troupes, y traînant une vie précaire au sein des dégoûts et des humiliations; et, pour comble d'horreur, des commandans égorgés sous les yeux et presque dans les bras de leurs propres soldats..... Qui peut ne pas s'alarmer de ces Conseils irréguliers, de ces Comités turbulents formés dans quelques régimens par des bas-officiers et soldats, à l'insu ou même au mépris de leurs supérieurs? Le Roi n'a cessé de donner des ordres pour arrêter ces excès, mais dans une crise aussi terrible, Messieurs, votre concours devient indispensable pour prévenir les maux qui menacent l'État..... »

*Le 28 août* 1791 *paraissait la* Loi relative au moyen de rétablir la subordination dans les troupes de ligne, *et sanctionnant un décret du même jour aux termes duquel* l'Assemblée nationale, informée de l'esprit de révolte qui s'est introduit dans quelques corps de l'armée, et notam- [illegible] les 17° et 38° régiments et dans le second ba- [illegible]°, décrétait que, lorsqu'une troupe sera en

**révolte, les moyens donnés par la loi seront incessamment mis en usage pour la faire cesser et parvenir au jugement des coupables;... que la force suffisante étant rassemblée,... il sera enjoint aux soldats révoltés de déposer les armes et de rentrer dans l'obéissance à peine d'être traités comme ennemis publics...; que la troupe révoltée étant soumise, la cour martiale sera incontinent formée.....**

*Quelques jours après, un décret de l'Assemblée nationale rappelle l'état d'insubordination dans lequel est une partie du* 58ᵉ *régiment et les mesures prises par les officiers tant du régiment que de la division pour y rétablir l'ordre...* (1).

*Du début de la préparation à la guerre à la veille de la panique de Mons, du* 25 *décembre* 1791 *au* 20 *avril* 1792, *ce ne sont que craintes au sujet du mauvais esprit, du mécontentement de la troupe ou des tentatvies faites pour la « travailler ». Le* 25 *décembre* 1791, *Biron écrit de Valenciennes* (2) : **On travaille beaucoup nos régiments et un peu la ville de Valenciennes, et on cherche à répandre parmi nos soldats des lettres incendiaires; mais elles n'ont aucun succès.** *Il signale à Narbonne, les*

---

(1) Décret du 6 octobre 1791, sanctionné par la loi du 12 relative à la prestation de serment des officiers du 58ᵉ régiment d'infanterie.

(2) Lettre de Biron à M. de Waleskiers (Correspondance intime et politique du général Biron). — M. de Waleskiers ou Edward Walkiers semble être un patriote Brabançon qui renseignait Biron de Paris. On trouve un Walckiers (Édouard), adjudant général de la 5ᵉ légion de la garde nationale de Paris en 1792. (*Almanach royal de* 1792.)

Il existe à la Bibliothèque nationale une lettre d'Édouard Walckiers, datée du 20 mai 1792, et donnant à « ses braves frères d'armes de Paris » sa démission d'adjudant-général de la 5ᵉ légion, « parce que « l'acte constitutionnel ne permet de remplir aucune fonction publique « dans un autre département que celui où l'on est domicilié; qu'il l'est « depuis peu dans le district de Noyon, et que les citoyens-soldats de « ce district ont même daigné jeter les yeux sur lui pour le poste de « chef de Légion ». (Bibliothèque nationale. L³⁷ n. 20881.)

*14 et 15 janvier* 1792 qu'on travaille avec une activité incroyable nos soldats pour les déterminer à refuser des assignats pour le quart du prêt. Malgré tout cela, on n'avait réussi qu'auprès du 5e régiment d'infanterie, ci-devant Navarre, où il y a une très grande fermentation. ... J'ai été hier au Cateau, *mandait le lieutenant général Crillon, le* 12 *février, à Rochambeau :* M. de Fay, lieutenant colonel du bataillon qui y tient garnison, m'avait écrit de manière à m'inquiéter. Je suis parti sur-le-champ. Il s'agissait de la nomination d'une sous-lieutenance vacante. La compagnie voulait nommer une personne, le reste du bataillon disait qu'il n'en voulait pas, les officiers étaient partagés dans leur opinion. J'ai parlé aux uns et aux autres au nom de la loi. Je leur ai représenté que ces divisions intestines ne servaient qu'à nous affaiblir. Nous avons convenu que pour la nomination en question nous attendrions la décision du Ministre de la guerre et de l'Assemblée nationale ... *Biron assure, le* 2 *mars, à Narbonne* qu'on travaille beaucoup la garnison de Valenciennes, mais qu'il croit pouvoir répondre qu'on ne lui fera pas faire de sottise. Il y a un peu de bruit, ajoute-t-il, à Condé dans le 2e bataillon des volontaires nationaux du département du Nord, à l'occasion de la retenue de deux sous par jour destinée à la masse du linge et chaussures.....

*On ne travaillait pas seulement les soldats, on cherchait encore à les embaucher.* En votre qualité de lieutenant général, *écrit Rochambeau, le* 4 *mars, à Biron,* vérifiez s'il n'y a pas de la prudence de faire quelque changement dans cette garnison (Maubeuge), au cas que le prétexe d'embauchage eût eu déjà des racines établies (1)..... *Le* 7, *Biron, rendant compte de sa mission, ajoute que* depuis deux jours, il nous est déserté à Condé, 7 hommes du 24e régiment d'infanterie, que l'on

(1) Registre de correspondance intime et politique du général Biron.

croit avoir été débauchés par l'armée des princes... Si cette désertion continuait, je ferais sortir le 12e régiment et je le remplacerais par le 14e, ci-devant Forez, en garnison à Aire; ou par le 81e, ci-devant Conti, qui est maintenant à Calais... (1).

*Le 14, nouvelle plainte adressée de Guise au maréchal de Rochambeau :*

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me dire que ma présence pourrait être nécessaire dans le département de l'Aisne, j'étais bien éloigné de croire que, me rendant à Guise pour des détails d'administration relatifs au 6e régiment de cavalerie, je serais témoin de la conduite absolument contraire à la loi et aux règles de la discipline militaire, qui vient des sous-officiers et cavaliers de ce régiment depuis vingt-quatre heures, sans qu'on puisse savoir quel en sera le terme.

Je vois, Monsieur le maréchal, avec une peine que je ne puis vous rendre, la presque totalité des officiers de ce corps forcée de donner leur démission. Deux d'entre eux sont en état d'arrestation sans jugement, et par la seule volonté des cavaliers... Les sous-officiers et cavaliers se sont adressés directement à l'Assemblée nationale...

Je suis avec respect, Monsieur le maréchal, votre très humble et très obéissant serviteur,

*Le Commissaire des guerres de la 1re division, attaché au département de l'Aisne :*

POITTEVIN-DELAMOTTE.

*Cette lettre était confirmée, le 16, par d'Harville* (2).

Monsieur le maréchal, ..... je suis arrivé à 9 heures du matin (à Guise)... J'ai rassemblé 7 hommes au choix

(1) Registre de correspondance intime et politique du général Biron.

(2) Lieutenant général à Cambray (État des officiers généraux employés au 18 avril 1792).

pour chaque compagnie... Je leur ai parlé de leurs devoirs et de la subordination si nécessaire pour leur propre sûreté. Ils m'ont bien écouté; je leur ai lu tous les décrets sur la discipline militaire et le code pénal... J'en ai réprimé vigoureusement quelques-uns... Cette longue conférence m'a confirmé dans l'idée, que leurs officiers avaient entièrement perdu leur confiance et que beaucoup étaient violemment soupçonnés par eux d'avoir eu le dessein de les abandonner et de passer chez l'étranger... Les cavaliers assurent qu'ils donneront des preuves des projets combinés de leurs officiers...

*Le lendemain, Biron écrivait de Valenciennes, à Talleyrand* (1) : Nous ne sommes pas très tranquilles dans ce moment. On cherche presque partout à embaucher nos soldats, et des officiers en sont accusés dans plusieurs garnisons. Nous avons à Guise un régiment de cavalerie en insurrection d'après ces inquiétudes..... On cherche aussi à fomenter des troubles pour les grains... *Ces renseignements se précisent dans sa lettre du* 26 *au maréchal :* En approfondissant les causes des bruits que l'on fait courir sur la coalition des sous-officiers du 5e régiment de dragons et du 89e d'infanterie, je commence à me convaincre que c'est une petite intrigue d'aristocratie, dont le but est de faire sortir de Valenciennes le régiment Royal-Suède qui est très patriote et sur lequel on peut compter.

*Déjà le* 15 *janvier* 1792, *Biron avait signalé à Narbonne le mécontentement que provoquait dans la troupe le payement en assignats. Comme la question n'a pas été résolue, il revient à la charge le* 2 *avril, en insistant sur le danger qu'elle crée* (2) :

Tant que ce moyen d'échauffer la tête du soldat et de l'aigrir subsistera, on ne pourra véritablement pas comp-

(1) Régistre de correspondance intime et politique du général Biron.
(2) *Ibid.*

ter sur lui... Je ne vous cacherai pas d'ailleurs, que cette garnison est fortement travaillée depuis quinze jours. Je soupçonne quelques officiers que je fais surveiller de près... Il m'est revenu qu'il avait été proposé d'aller en force obliger le receveur et les quartiers-maîtres de faire le décompte en argent, mais que cela avait été rejeté par une très grande majorité; que quelques anciens soldats s'y étaient opposés en disant..... qu'il fallait s'adresser au général..... et le prier de présenter au Ministre et à l'Assemblée nationale, combien il était malheureux pour le soldat que le décompte fût payé en assignats... Je suis las de contenir cette garnison qui a en moi une confiance que j'espère ne pas perdre, mais je crains que toutes les autres ne soient pas aussi dociles...

*A une invitation que lui adresse Dumouriez, pour venir conférer avec lui à Paris, Biron répond le* 6 : Il y aurait quelque danger à me faire quitter Valenciennes même pour quarante-huit heures; on a travaillé nos troupes de toutes les manières possibles. On ne s'occupe d'autre chose que de préparer des insurrections. Je ne couche jamais hors de Valenciennes. J'ai annoncé deux ou trois fois que j'allais à Lille où à Douai pour quelques jours; je suis revenu le soir et j'ai presque toujours trouvé que l'on avait cherché ou commencé à faire du train...

*Le* 15, *Biron se plaint encore à Dumouriez de ce qu'* on excite continuellement le soldat à faire des réclamations, dont quelques-unes sont toujours fondées. Nous calmons tout en promettant d'écrire au Ministre; nous écrivons en effet, mais jamais le Ministre ne répond. Il faut donc que le soldat voie nécessairement de la mauvaise volonté ou dans les généraux, ou dans le Ministre... Les ennemis de la République se servent avec beaucoup d'avantage de ce moyen d'aigrir les esprits et d'échauffer les têtes... Si vous ne parvenez

pas à faire payer en argent au soldat tout ce qui lui est dû, et particulièrement son décompte, vous vous exposez au danger le plus certain et le plus prochain. Le soldat est journellement excité sur ce point avec un succès qui m'inquiète,... un de ces jours nous aurons une bonne et forte insurrection à laquelle il faudra céder pour éviter le pillage des caisses, et des désordres qui détruiraient notre discipline au moment d'entrer en campagne... (1).

*L'embauchage qui avait été signalé dès le mois de mars se poursuivait. Le* 6 *avril, Biron écrivait de Valenciennes :* Il m'est déserté ce matin, 3 caporaux du 89e régiment d'infanterie, ci-devant Royal-Suédois. Une lettre adressée à d'autres soldats, et venue d'Ath, d'un sous-officier précédemment déserté du même régiment, annonce qu'on y forme un corps des sous-officiers déserteurs français, qu'on leur donne 15 s. par jour et l'espoir d'un avancement rapide dans d'autres nouveaux corps que l'on va lever..... (2) *Cette nouvelle était confirmée, comme il le mande le* 17 *à Dumouriez*, par une déclaration d'un grenadier déserteur du régiment de Foix, par laquelle il constate l'existence d'une compagnie de sous-officiers français déserteurs et levée par le gouvernement autrichien (3).

*Si la troupe manifestait clairement son mécontentement et se laissait aller à l'indiscipline et à la désertion, le cadre des officiers se trouvait livré à un renouvellement perpétuel, et par suite à une désorganisation incessante.*

*Nobles pour la plupart, froissés dans leurs idées et dans leurs traditions, les officiers ne cachaient pas leur hostilité contre le nouveau régime. Aussi le lieutenant*

---

(1) Registre de correspondance intime et politique du général Biron.

(2) *Ibid.*

(3) [illegible]

*général de Rochambeau, nommé le 4 septembre* 1790 *au commandement de l'armée, adressait-il, dès le* 28 *novembre au maréchal de camp de Chalup* (1), *les instructions suivantes destinées à assurer l'ordre et la discipline, et à déférer aux réquisitions des corps administratifs lorsqu'il est question de faire agir les troupes dans les troubles civils :*

**Faire exécuter dans le militaire tous les décrets sanctionnés par Sa Majesté, mais pour le civil à la réquisition des corps administratifs, conformément à ce qui est prescrit par les décrets.**

**Ne permettre aucune réflexion ni critique sur lesdits décrets, tout militaire devant une obéissance absolue à la Loi et au Roi, suivant le serment qu'il en a fait (2).**

**Remonter la discipline dans toutes les troupes en se conformant avec fermeté aux articles desdits décrets sanctionnés.**

**Attendre avec respect et en silence la constitution**

---

(1) Je l'avais appelé pour être mon second à Valenciennes, logé chez moi et j'avais en lui la confiance la plus intime. (Rochambeau, *Mémoires*.)

(2) Ordonnance du Roi concernant la mainforte à donner par les troupes et le serment à prêter par elles. — Extrait du décret de l'Assemblée nationale du 10 août 1789 : ..... Toutes les troupes, savoir les officiers de tout grade et les soldats, prêteront serment à la Nation et au Roi, chef de la Nation, avec la solennité la plus auguste ;..... En conséquence, le Roi a ordonné et ordonne ce qui suit :

..... *Art. 2.*—Il sera prêté par les troupes, ainsi que par les officiers qui les commandent, le serment ci-après.

..... *Art. 5.* — Le serment des officiers sera : « Nous jurons de rester fidèles à la Nation, au Roi et à la Loi et de ne jamais employer ceux qui seront à nos ordres contre les citoyens si nous n'en sommes requis par les officiers civils ou les officiers municipaux. »

Le serment des soldats sera : « Nous jurons de ne jamais abandonner nos drapeaux, d'être fidèles à la Nation, au Roi et à la Loi et de nous conformer aux règles de la discipline militaire. »

L'exécution de ce décret fut rappelée par l'ordonnance royale du 19 décembre 1789.

**militaire ; tout officier qui ne croira pas devoir s'y soumettre sera alors libre de demander sa retraite.**

*En dehors de ces mesures, le maréchal de Rochambeau en cite d'autres :* **... Dans le mois de décembre 1790... je fus très occupé à rétablir l'ordre dans toutes les troupes, la confiance respective de l'officier et du soldat en les ralliant tous à la soumission due à la loi... Revenu vers la fin de janvier (1791) pour rendre compte de cette tournée, j'appris avec bien de la douleur plusieurs décrets qui déjouaient toutes ces mesures. Le premier, dont je retardai la sanction royale le plus qu'il me fut possible, fut l'admission des soldats dans les clubs... La force armée étant essentiellement obéissante, il me parut du plus grand danger d'admettre les soldats dans les sociétés... où... l'esprit dominant était certes très nuisible à la discipline... Dès que ce décret eut reçu la sanction du Roi, je ne pus y appliquer d'autre remède qu'en engageant les officiers à les y surveiller et à les y accompagner. Mais ce palliatif était d'autant plus médiocre que les opinions contraires et prononcées de la plupart d'entre eux étaient peu propres à ramener la confiance du soldat, avec lequel ils se compromettaient continuellement, de sorte que la discipline en souffrait excessivement (1).**

*Les règlements des* 1^er^ *janvier et* 1^er^ *avril* 1791 *qui enlevèrent aux régiments et bataillons de l'armée française leurs noms traditionnels auxquels étaient attachés tant de souvenirs, pour y substituer un simple numéro, furent une nouvelle cause de mécontentement qu'il eût été facile d'éviter en accolant des numéros aux anciennes appellations ainsi que le faisait le règlement du* 1^er^ *janvier pour les* 11 *régiments suisses ou grisons qui conservaient les noms de leurs colonels.*

*D'un autre côté, après avoir prescrit le serment de*

(1) Mémoires de Rochambeau.

*fidélité « à la Nation, au Roi et à la Loi » par le décret du* 10 *août* 1789 *et en avoir fait rappeler l'exécution par l'ordonnance royale du* 19 *décembre suivant, l'Assemblée nationale prit un nouveau décret* (1) *aux termes duquel* chaque général d'armée et chaque officier général commandant une division militaire... les maréchaux de camp... les colonels... les officiers de chaque corps devaient, sous peine d'être censé réformé... et regardé comme un homme infâme, signer la déclaration suivante : « Je promets sur mon honneur d'être fidèle à la « Nation, à la Loi et au Roi : de ne prendre part ni « directement ni indirectement, mais, au contraire, de « m'opposer de toutes mes forces à toute conspiration, « trame ou complot qui parviendrait à ma connaissance « et qui pourrait être dirigé soit contre la Nation et le « Roi, soit contre la Constitution décretée par l'As- « semblée nationale et acceptée par le Roi... d'employer « tous les moyens qui me sont confiés par les décrets de « l'Assemblée nationale... pour les faire observer à ceux « qui me sont subordonnés... »

*A ce décret succéda celui du* 22 *juin* 1791, *qui fixait ainsi la forme nouvelle du serment :*

Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la Patrie et à maintenir contre tous ses ennemis du dedans et du dehors, la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale ; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par les troupes étrangères et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale.

*Des officiers firent des difficultés pour prêter ce serment*

---

(1) Articles III, IV et V du décret du 13 juin 1791, sanctionné par la loi du 15 relative au serment à prêter par les officiers de tout grade et soldats de l'armée française et contenant en outre des dispositions particulières au ci-devant prince de Condé.

*parce que le nom du Roi n'y était pas prononcé* (1) ; *dans l'armée de Rochambeau, une vingtaine de démissions s'ensuivirent tout d'abord ; mais le mouvement s'accentua dans la suite.*

*Le décret du* 11-13 *juin avait d'ailleurs prévu cette éventualité en son article VI :*

**L'Assemblée nationale, disait-il, prenant en considération le malheur d'hommes qu'abuseraient des préjugés invétérés ou des suggestions coupables, défend qu'il soit fait aucune insulte ou mauvais traitements à ceux qui pourraient se refuser aux dispositions des articles III et IV du présent décret.**

*Le maréchal de Rochambeau cite encore :* **La désertion de la plus grande partie des officiers du 1er régiment d'infanterie, dont le major qui le commandait avait emporté le drapeau ;... M. de Vauban, colonel du 44e régiment, était parti d'Avesnes avec la moitié des officiers de son régiment, et le commandant du 6e bataillon de chasseurs, de la garnison de Landrecies, en avait fait autant... Après avoir prêté le serment et avoir été au club avec ses grenadiers, M. de Bergh partit cinq ou**

---

(1) C'est sans doute à cause de ces difficultés que la formule du serment du 10 août 1789, modifiée le 22 juin 1891, subit encore une nouvelle transformation par le décret du 17 septembre suivant : L'Assemblée nationale décrète que la formule du serment à prêter par les officiers et celle du serment à prêter par les soldats seront conçues dans dans les termes suivants :

*Serment des officiers :*

« Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi ; de maintenir « de tout mon pouvoir la Constitution et d'exécuter et faire exécuter « les règlements militaires. »

*Serment des soldats :*

« Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, de défendre la « Constitution, de ne jamais abandonner mes drapeaux et de me con« former en tout aux règles de la discipline militaire. »

six jours après pour Mons, accompagné de plus de 30 officiers de son régiment... (1).

*Pour combattre toutes ces causes de désorganisation,* l'Assemblée nationale (2) instruite que plusieurs régiments de l'armée sont dépourvus d'un grand nombre de leurs officiers, dont les uns ont été destitués illégalement par les soldats, tandis que d'autres ont abandonné d'eux-mêmes le poste où l'honneur leur faisait un devoir de mourir pour le maintien de la discipline ; fortement décidée à la rétablir dans toute sa vigueur,... *décréta que* les officiers qui, depuis l'époque du 1er mai 1791, ont abandonné volontairement leurs corps ou leurs drapeaux sans avoir donné leur démission, et qui sont ensuite passés à l'étranger, seront incessamment poursuivis comme transfuges par les commissaires auditeurs des guerres et jugés par les cours martiales. Il en sera de même à l'égard des officiers qui, ayant donné leur démission, sont ensuite passés à l'étranger si, dans le délai de six semaines à compter du jour de la publication du présent décret, ils ne sont pas rentrés dans le royaume... *Quant aux officiers qui,* sans être passés à l'étranger ont abandonné volontairement leur corps ou leurs drapeaux, sans permission ni congé, ils seront censés avoir renoncé pour toujours au service..... A l'égard des officiers qui ont été forcés de quitter leurs corps en conséquence de soupçons élevés contre eux, mais non légalement vérifiés, ils reprendront leurs places...

*Le 9 décembre, Biron écrivant à Narbonne pour le féliciter de son avènement au ministère de la guerre, ajoute* (3) : Nous manquons absolument d'officiers géné-

---

(1) Mémoires Rochambeau.

(2) Décret de l'Assemblée nationale des 24 et 25 juillet 1791, sanctionné par la loi du 29 relative au rétablissement de la discipline.

(3) Registre de correspondance intime et politique du général Biron.

raux et d'officiers supérieurs. Nous avons perdu depuis six mois, M. de Boistel, M. de Carteja, M. de Chalup par leur démission. M. de Sarlabous s'est fait employer chez lui, sa fortune ne lui permettant pas un genre de service aussi dispendieux. MM. de Carové et d'Harville ont demandé et obtenu des congés par raison de santé. M. de Fléchin aussi, et l'on assure qu'il ne reviendra pas. M. de Fleury ne veut pas rester à Givet où il est désagréablement. Ces 7 maréchaux de camp servaient bien et sont difficiles à remplacer. La plupart des officiers supérieurs sont incertains du parti qu'ils prendront et il faut s'attendre à en voir partir encore beaucoup, après la revue décrétée par l'Assemblée nationale (1), car ce que ces messieurs aiment le mieux dans le monde c'est de voir venir et de tâcher de trahir, sans se compromettre (2), la cause qu'ils ont encore l'air de seconder...

Vous savez sûrement, Monsieur le maréchal, *écrit le* 16 *février* 1792 *à Rochambeau, le maréchal de camp Collot commandant à Boulogne*, que 5 capitaines du 18e régiment ont quitté leur corps en route; cela ne m'a point étonné d'après l'esprit que je me suis aperçu qui

(1) Le décret du 29 novembre 1791, qui fut sanctionné par la loi du 11 décembre suivant, « relative au remplacement des officiers de l'armée « dont les places se trouvent vacantes », prescrivait : Art. XIII. « Du « 25 décembre au 10 janvier 1792, il sera fait une revue générale de « toutes les troupes composant l'armée française dans les lieux de « leurs garnisons respectives, depuis les officiers généraux jusqu'aux « soldats inclusivement. » — Art. XIV. « Cette revue sera passée par « les commissaires des guerres, en présence des officiers municipaux « qui seront appelés à ce sujet; ils en signeront les procès-verbaux, « ainsi que les commissaires des guerres et tous les officiers présents « au corps. »

(2) D'après la loi, déjà citée, du 11 décembre 1791, Art. XVI : « Tout officier absent de son corps, lors de ladite revue, qui ne justifiera pas d'un congé, sera destitué de son emploi, par le fait même « de son absence..... »

régnait parmi ces messieurs dans le très peu de temps que j'ai eu l'honneur de les voir...

*Désordre, indiscipline, émigration, tel était le bilan de cette situation que le maréchal de Rochambeau résume si bien en ces termes* (1) :

Narbonne ne fut pas longtemps à s'apercevoir combien l'indiscipline, l'insubordination, protégées ouvertement par les sociétés populaires et par contre-coup par le corps législatif avait désorganisé nos troupes. L'émigration des officiers qui augmentait chaque jour était pour le ministre l'ouvrage de Pénélope. Elle défaisait le lendemain tout son travail de la veille. Nombre de citoyens actifs, admis aux sous-lieutenances, se croyaient nobles dès qu'ils avaient l'habit d'officier et allaient recruter à Coblentz l'armée des princes.

*Le 6 avril, Biron écrivait encore à Dumouriez, alors Ministre des affaires étrangères mais véritable titulaire du département de la guerre :* L'herbe est courte en officiers supérieurs...

*Malgré toutes ces difficultés, les manœuvres destinées* à exercer les troupes à la tactique des grands mouvements militaires avaient été exécutées en septembre 1791 avec plus de précision que l'on ne pouvait s'attendre d'un renouvellement d'officiers aussi considérable (2).

B. *(A suivre.)*

---

(1) Mémoires de Rochambeau.

ARTICLE XI du décret du 11-13 juin 1791 (loi du 13) : Le Roi sera prié d'ordonner à toutes les troupes de ligne qu'elles aient à se tenir prêtes à se rendre dans les camps d'instruction où elles s'occuperont d'évolutions et de tous autres exercices relatifs à l'art de la guerre.

(2) Mémoires de Rochambeau.

LA

# GUERRE DE 1870-1871

## HISTORIQUE DU 5e CORPS D'ARMÉE (1)

(*Suite.*)

### 4 *août.*

Les 4 compagnies du 84e laissées à Bitche arrivent le 4 à Sarreguemines, après avoir couché à la ferme de Wising, et rejoignent leur régiment.

A 2 heures du soir, le général en chef prescrit de faire une reconnaissance sur le territoire prussien, en avant d'Auersmacher. Elle doit être composée de 2 escadrons du 3e lanciers, soutenus par un bataillon du 11e de ligne et une batterie d'artillerie de la 1re division. Le génie doit reconnaître les gués de la Sarre et de la Blies.

A 5 heures, au moment de partir, cette reconnaissance reçoit contre-ordre en raison des nouvelles arrivéés de Rohrbach et d'Alsace.

Le général en chef, qui s'était porté au pont de Frauenberg, reçoit l'avis de son chef d'État-Major général resté à Sarreguemines, qu'un parti considérable de cavalerie ennemie s'est avancé de Bliesbrücken sur Epping ; le chef d'État-Major général (général Besson) l'avertit en même temps qu'il part avec le restant de la

---

(1) **ERRATUM.** — Fascicule V, page 286 :
Ligne 23, au lieu de *Baustein,*
Lire *Bannstein.*

cavalerie et 2 batteries à cheval, pour se porter sur les points menacés. Mais il ne rencontre pas l'ennemi et rentre à Sarreguemines vers 6 h. 1/2.

Cependant, ce parti de cavalerie avait, en effet, franchi la frontière entre Bliesbrücken et Eppingen, mais s'était dirigé sur Rohrbach, où se trouve le 5e lanciers. Ce régiment fait bonne contenance et l'ennemi, n'osant l'attaquer, se retire et repasse la frontière sans avoir pris le temps de couper ni le chemin de fer ni le télégraphe. Sa retraite a été déterminée par l'arrivée du 61e de ligne qui, prévenu de sa présence, s'est porté rapidement en avant de Wising, vers Rohrbach.

La nuit précédente, les Prussiens avaient commis des dégâts et des violences dans le village de Bliesbrücken, qu'ils avaient menacé de brûler.

Vers 1 heure de l'après-midi, le général en chef avait reçu du major général une dépêche qui lui annonçait la sortie de Trèves de 40,000 hommes marchant sur Thionville et sur Sarrelouis ; elle disait, en outre, que, si le général Frossard était attaqué par des forces supérieures, ce dernier devrait se replier sur Forbach, où il aurait 4 divisions. Le major général terminait en invitant le général de Failly à s'éclairer au loin et à rester à son poste. (Le général avait demandé à aller à Metz pour conférer avec l'Empereur.)

C'est cette dépêche qui avait motivé la reconnaissance prescrite aussitôt en avant d'Auersmacher.

Mais, à 5 heures, arrive une dépêche du général Raoult, annonçant au général en chef le combat de Wissembourg. Le général Douay, grièvement blessé, attaqué par des forces supérieures, a dû abandonner la position de Geisberg et battre en retraite.

Cette dépêche est suivie d'une autre, du major général, qui en est la conséquence : « Soutenez, avec vos deux divisions, celle que vous avez à Bitche. »

D'un autre côté, le général de Lespart télégraphie de

Bitche que des troupes ennemies semblent s'avancer sur Bitche et qu'il prend toutes ses dispositions de défense pour les recevoir, qu'il fait rentrer ses détachements de Breidenbach, Stürzelbron et Neunhoffen, en prévenant le général Ducrot de cette mesure ; des reconnaissances ordonnées par lui ont signalé la présence de cavaliers prussiens entre Nousseviller et Volmunster, ainsi qu'au delà de Breidenbach.

D'après toutes ces nouvelles, et pour se conformer aux derniers ordres du major général, qui prescrit de soutenir, avec les deux divisions de Sarreguemines, celle qui se trouve à Bitche. Le général de Failly donne des instructions pour le départ, le lendemain matin, pour Bitche.

Tous les détachements sont ralliés le soir même aux environs de Sarreguemines, et la division Goze, concentrée à Neunkirchen, va camper autour de la ferme de Wising, ce qui lui abrégera sa route pour le lendemain. Elle est remplacée à Neunkirchen par la brigade Maussion, qui quitte les hauteurs de Welferding. La brigade Lapasset (la 2e de la division L'Abadie) part de Grosbliederstroff, arrive à Sarreguemines vers 9 heures du soir, et va s'établir à la sortie de la ville du côté de Bitche.

## *Correspondance du 4 août.*

Au général Goze :

« Ordre de mouvement pour une reconnaissance à faire en avant et au nord d'Auersmacher, avec 2 escadrons de lanciers, 1 bataillon du 11e de ligne et 1 batterie d'artillerie. »

De l'Empereur :

« Vous pouvez rappeler le 84e à sa division à Bitche, aussitôt qu'une division du corps Bazaine sera établie à Sarreguemines, cette division doit y arriver demain. »

Du major général :

« On donne comme certaine, la sortie de Trèves de 40,000 hommes marchant sur Thionville ou sur Sarrelouis.

« Si le général Frossard était attaqué par des forces supérieures et que sa position fût compromise, il a pour mission de se replier sur Forbach où il aura ainsi 4 divisions. Eclairez-vous au loin avec votre cavalerie et tenez-moi au courant. Restez à votre poste et ne venez pas chez l'Empereur. »

Du général de Lespart :

« Une dépêche télégraphique de Rohrbach annonce que les Prussiens se dirigent sur Bitche. Une autre dépêche du général Raoult, de Reichshoffen, informe que la division Douay bat en retraite. Le général Douay est lui-même grièvement blessé. »

Du général de Lespart :

« Toutes les dispositions de défense autour de Bitche sont prises. Je fais rentrer mes détachements de Breidenbach, de Stürzelbronn et de Neunhoffen. J'en ai prévenu le général Ducrot. Mes reconnaissances ont signalé la présence de 4 escadrons de cavalerie entre Nousseviller et Volmunster et de 2 escadrons au delà de Breidenbach. »

Du colonel du 5° lanciers, à Rohrbach :

« On signale en vue de Rohrbach un gros parti ennemi de cavalerie et d'artillerie à Bettwiller. Le régiment de lanciers est sur pied, mais ne suffira probablement pas. »

Au major général :

« Une forte reconnaissance de cavalerie ennemie est signalée par le colonel du 5° lanciers à Rohrbach. Je lui envoie des troupes (61°). Une autre dépêche du général Lespart, informe que les Prussiens se dirigent sur Bitche.

« Il annonce que le général Douay bat en retraite de Wissembourg. Le général est lui-même grièvement blessé. »

Au général Frossard :

« Le général Lespart arrive de Glosbliederstroff à Sarreguemines ce soir. Demain, les deux divisions du 5° corps qui sont ici, partent pour Bitche. Je laisse un régiment à Sarreguemines. Pouvez-vous le remplacer? »

*Ordre de marche pour le 5 août.*

La division Goze, campée à Wising, se dirigera sur Bitche, observant sa gauche. Le 5° lanciers de Rohr-

bach, ira prendre position vers la frontière pour couvrir la marche du corps d'armée.

La division L'Abadie suivra la précédente. La brigade Lapasset restera jusqu'au lendemain à Sarreguemines, avec une batterie, le train auxiliaire, le 3e lanciers, le trésor et la prévôté et rejoindra lorsque la division Montaudon du 3e corps arrivera à Sarreguemines pour le relever (ordre du major général).

L'artillerie de réserve suivra la 1re division.

5 *août.*

Le 5, à 5 heures du matin, le 5e corps commence son mouvement sur Bitche. Le 5e lanciers a reçu l'ordre, la veille au soir, de se porter en avant de Rohrbach, vers la frontière, pour couvrir le passage de la colonne, qui exécute ainsi, devant l'ennemi, une marche de flanc toujours dangereuse.

La division Goze part de la ferme de Wising, précédée et flanquée par des hussards divisionnaires.

La marche du 5e corps est des plus pénibles, en raison de la grande chaleur et de la distance (32 kilomètres). La 1re division est arrêtée à la ferme de Freudenberg, où elle arrive seulement vers 4 heures. Cette ferme est située à 2 kilomètres de Bitche, sur le plateau que gravit la route de Sarreguemines. Une brigade de la division Lespart y campe déjà; la 1re division s'établit à côté d'elle.

Le général de Failly arrive à Bitche vers 2 heures, avec son État-Major général. Il s'empresse aussitôt de télégraphier au général L'Abadie de faire son trajet de Sarreguemines à Bitche en deux jours et de coucher à Rohrbach avec l'artillerie de réserve, en raison de la grande fatigue qu'il doit nécessairement éprouver.

Quand il quittera Rohrbach, le 6 au matin, il devra laisser un bataillon comme soutien du 5e lanciers, jus-

qu'à l'arrivée de la brigade Lapasset, qui le fera relever par un bataillon du 97e.

Peu de temps après son arrivée à Bitche, pendant que ses deux divisions étaient en marche, le général en chef reçoit une dépêche du major général qui lui annonce que, par ordre de l'Empereur, le 5e corps passe sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon.

A 5 heures, le général de Failly reçoit, par deux voies différentes, une nouvelle dépêche du maréchal qui lui enjoint de faire occuper immédiatement Lemberg, si cela lui est possible ; c'est de la dernière urgence.

Aussitôt surgit une incertitude sur l'identité du point à occuper. Lemberg, bien que gardant un défilé des Vosges, semblait trop au sud pour être menacé. Lembach, au contraire, pouvait permettre de couper la retraite à un ennemi venant de Wissembourg, en agissant sur ses derrières. Une erreur de nom semblait probable.

Cependant, le général de Failly s'empresse d'envoyer un escadron de hussards, dirigé par le colonel Clément, sous-chef d'État-Major général, pour reconnaître la position de Lemberg. Cette reconnaissance rentre à 8 heures sans avoir absolument rien découvert.

La brigade Lapasset, laissée à Sarreguemines, signale que la division Montaudon n'y est pas encore arrivée à midi; alors, le général en chef lui prescrit de ne pas voyager la nuit et de remettre son départ pour Bitche au lendemain au besoin.

Le sous-préfet de Sarreguemines annonce que le télégraphe et le chemin de fer sont rompus à Bliesbrücken par les Prussiens.

A la rentrée de la reconnaissance sur Lemberg, le général télégraphie au maréchal, vers 9 heures, qu'il y a lieu de penser que ce n'est pas Lemberg, mais bien Lembach qu'il s'agit d'occuper et demande avec quel effectif il doit faire garder ce point.

Le général en chef prescrit ensuite un ordre de mou-

vement pour le lendemain, afin de faire remplacer dans ses différentes positions la division Lespart par la 1re division (Goze), et celle-ci par la brigade Maussion à son arrivée de Rorhbach.

La division Lespart devenait ainsi disponible pour être mise à la disposition du maréchal.

A 11 heures du soir, une nouvelle dépêche du maréchal de Mac-Mahon (datée de Frœschviller, 8 h. 10) prescrit au général de Failly de venir à Reichshoffen avec tout son corps d'armée le plus tôt possible, et d'envoyer au 1er corps, qui manque de vivres, un convoi de ce qui peut exister d'approvisionnements à Bitche.

La place de Bitche étant dépourvue de vivres et la gare n'ayant pas le matériel nécessaire pour en transporter, le général en chef écrit au général Montaudon à Sarreguemines, pour que le général Lapasset laisse son convoi dans cette ville et que les denrées, sans les voitures, soient envoyées à Reichsoffen par le chemin de fer, aussitôt qu'il sera réparé. Si le général Lapasset et le 5e lanciers ne peuvent plus rejoindre le 5e corps à Bitche, le général Montaudon devra les garder.

La division Lespart fut prévenue, au milieu de la nuit du 5 au 6, de se tenir prête à se mettre en mouvement le 6 au matin, au point du jour; les autres divisions devront la suivre aussitôt que la concentration pourra s'en faire et que les circonstances le permettront.

L'issue malheureuse du combat de Wissembourg pour la division Douay rendait plus impérieux le devoir de ne pas disséminer les divisions. Il était indispensable de rallier la division L'Abadie, pour se porter en force vers le maréchal de Mac-Mahon, d'autant plus que la présence de l'ennemi était signalée à Deux-Ponts et à Pirmasens.

Dans cette même nuit, la brigade Maussion (2e division), arrêtée à Rohrbach, resta sous les armes et dut prendre position, par une pluie battante, en avant du village, l'ennemi étant signalé. Mais il n'attaqua pas.

Vers 3 heures du matin, le général de Failly répond par le télégraphe à la dernière dépêche du maréchal qu'il ne peut disposer en ce moment que d'une division, qu'il la réunit et qu'il va la diriger sur Reichshoffen ; que, faute d'approvisionnements, il envoie au 1er corps toute la réserve de la 3e division et qu'il donne des ordres pour un deuxième convoi.

Il lui fait connaître également que Bliesbrücken est occupé par l'ennemi et que le télégraphe et le chemin de fer de Sarreguemines sont rompus.

*Correspondance du 5 août.*

Au major général :

« Je suis à Bitche. La division Goze campera à la ferme Freudenberg, le général L'Abadie à Rohrbach, avec une brigade et y couchera. A 1 heure, la 2e brigade de cette division est encore à Sarreguemines où la division Montaudon n'est pas encore en vue. »

Du major général :

« Par ordre de l'Empereur, à dater de ce jour, les 1er, 5e et 7e corps de l'armée, sont placés, en ce qui concerne les opérations militaires, sous les ordres directs du maréchal de Mac-Mahon.

« Les 2e et 3e, sous ceux du maréchal Bazaine. »

Du commandant de place de Sarreguemines :

« Il est midi et demi, la division Montaudon n'est pas encore arrivée. Toutes les dispositions relatives au convoi sont prises. Le départ aura lieu bien plus tard qu'on ne pensait. »

Du général Maussion :

« La gare de Bliesbrücken est occupée par un détachement de cavalerie prussienne. Ils ont coupé les fils télégraphiques des deux côtés de la station. »

Au général Maussion :

« Laissez à Rohrbach 1 bataillon comme soutien de la cavalerie. Il y restera jusqu'à l'arrivée du général Lapasset qui le fera remplacer par 1 bataillon du 97e. Le général L'Abadie couchera à Rohrbach avec sa brigade et fera ainsi le trajet de Bitche en deux jours. »

### Au général Lapasset, à Sarreguemines :

Ne voyagez pas la nuit. Ne partez que demain matin si Montaudon ne vous arrive pas, de manière à vous permettre d'être établi dans la soirée à Gros Rederching (5 kilomètres nord-ouest de Rohrbach). »

### Du général Lapasset :

« Le général Montaudon ne pouvant être à Sarreguemines que ce soir à 5 heures, j'ai contremandé le départ pour aujourd'hui, je partirai demain à 4 heures du matin et je coucherai à Rohrbach. »

### Du sous-préfet de Sarreguemines :

« Ce que j'avais prévu et annoncé depuis trois semaines est enfin arrivé. Les fils télégraphiques et la ligne du chemin de fer viennent d'être rompus à Bliesbrücken par les Prussiens. »

### Du maréchal de Mac-Mahon (8 heures du soir) :

« Si cela vous est possible, occupez immédiatement la position de Lemberg ; c'est de la dernière urgence. »

### Au maréchal de Mac-Mahon (8 h. 3/4) :

« Je ne puis disposer en ce moment que d'un régiment d'infanterie et d'un régiment de cavalerie. Que dois-je envoyer à Lemberg. »

### Au maréchal de Mac-Mahon (6 heures) :

« La division Lespart est seule à Bitche et partira à 6 heures du matin pour vous rejoindre. Les autres divisions suivront par la route de Niederbronn, aussitôt leur arrivée successivement à Bitche. »

### Au maréchal de Mac-Mahon (9 heures du soir) :

« Renseignements pris, j'ai lieu de penser que ce n'est pas le poste de Lemberg, gare de chemin de fer au Sud de Bitche, qu'il s'agit d'occuper.

« Il n'y a rien d'anormal dans cette direction. Il doit s'agir de Lembach à 32 kilomètres est de Bitche. Faites-moi connaître l'effectif des troupes à y envoyer. Demain, à 10 heures seulement, je pourrai par suite du mouvement de concentration qui s'opère sur Bitche, disposer, en cas de départ, de la division Lespart.

« La réserve d'artillerie devra-t-elle marcher, ainsi que le convoi auxiliaire ?

« Il est impossible à la division Lespart de faire 32 kilomètres dans la journée, si elle doit marcher militairement. Je viens d'en faire deux fois l'expérience. »

Au général L'Abadie (9 h. 1/2 du soir) :

« Vous ne m'avez pas fait connaître par le télégraphe, si vous êtes arrivé à Rohrbach. Pendant la journée de demain, laissez provisoirement 1 bataillon à Rohrbach, jusqu'à l'établissement de la brigade Lapasset. Faites couvrir tout le terrain au nord de la route de Bitche, comme aujourd'hui, par le régiment de lanciers.

« Si Lapasset arrive trop tard pour que le bataillon laissé par vous en arrière pût rejoindre la ferme de Freudenberg avant la nuit, ce bataillon ne se mettra en route que le lendemain 7. Vous établirez la brigade Maussion à la ferme avec une batterie d'artillerie. Dès qu'elle sera en position, vous avertirez le régiment de la division Goze, qu'il peut descendre à Bitche. »

*Ordre de mouvement pour le* 6 (*5 h. 1/2*).

Demain, 6 août, à 6 heures du matin, la division Goze viendra relever la division Lespart dans les positions que celle-ci occupe : un des régiments de la division Goze restera à la ferme de Freudenberg, à la place du 68°, jusqu'à l'arrivée de la brigade Maussion. Au fur et à mesure que les troupes de la division Lespart seront relevées dans les positions qu'elles occupent, elles se concentreront à l'est de Bitche, près de la route de Wissembourg. Le général Lapasset ne quittera Sarreguemines que lorsque la tête de colonne Montaudon arrivera en ville.

Cet ordre a été modifié à minuit. (Voir plus loin.)

Du maréchal de Mac-Mahon (8 h. 10 du soir, arrivée à 11 heures) :

« Venez à Reichshoffen avec tout votre corps d'armée le plus tôt possible. Nous manquons de vivres, et si vous avez à Bitche des approvisionnements, formez un convoi spécial de vivres de toute nature, que vous mettrez au chemin de fer et qui arrivera cette nuit. Vos troupes viendront par la grande route, et j'espère que vous me rallierez dans la journée demain. Accusez-moi réception. »

*Minuit.—Modification de l'ordre de mouvement pour le* 6.

Les troupes de la division Lespart, campées au nord

de Bitche, qui devaient se concentrer seulement après avoir été relevées par la division Goze, se concentreront sans attendre ce mouvement.

Les corps prendront le café, après la diane. Une demi-heure après, ils se mettront en marche. Ceux placés au nord se réuniront à la porte de Landau. Ceux placés en dehors de la porte de Lemberg traverseront la ville pour se réunir au delà du chemin de fer, sur la route de Strasbourg.

Au maréchal de Mac-Mahon, le 6 à 3 heures du matin, en réponse à son dernier télégramme :

« Je ne puis disposer que d'une division. Je la réunis et la dirige sur Reichshoffen. Il est possible qu'elle soit obligée de s'arrêter à Niederbronn Je vous envoie, faute d'approvisionnements, la réserve de la 3e division par le chemin de fer. Elle partira seulement demain. Je donne des ordres pour former un deuxième convoi. Bliesbrücken est occupé par l'ennemi. Le télégraphe de Sarreguemines est coupé. »

### 6 *août.*

Au point du jour, le général de Lespart rallie ses différents détachements, placés à plusieurs kilomètres de Bitche, ainsi que tous leurs avant-postes. Cette opération prend quelque temps, et ce n'est que vers 6 h. 1/2, après s'être concentrée à la porte de Bitche, sur la route de Niederbronn, qu'elle peut s'engager définitivement dans le défilé. A 5 h. 1/2 était arrivée une dépêche du maréchal qui prescrivait de lui faire connaître quand le 5e corps pourrait le rallier, afin de pouvoir régler avec lui ses opérations.

Vers 6 heures, la division Goze, descendant des hauteurs de Freudenberg, vient prendre position en avant de la place, sur deux lignes, la gauche au fortin, la droite à la route de Wissembourg. Ce déploiement, qui co[illegible] l[illegible] mouvement du général de Lespart, est mo-

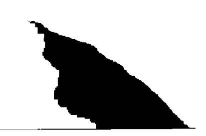
[illegible]ar une autre raison.

Tous les avis, arrivés de la veille et pendant la nuit, ont signalé la présence de l'ennemi du côté de Rohrbach, de Volmunster et au nord de Bitche, par la route de Deux-Ponts et de Pirmasens.

Pour rester en communication, autant que possible, avec le 2° corps, ainsi qu'il en a reçu l'ordre formel, le général de Failly, tout en cherchant à se conformer aux instructions du maréchal de Mac-Mahon, croit qu'il est de son devoir de rester maître de Bitche, où il s'attend à être attaqué d'un moment à l'autre, et aussi d'attendre l'arrivée de la division L'Abadie et de l'artillerie de réserve qu'il ne peut abandonner. Il prend donc ses mesures en conséquence, en ne conservant en position que le *strict nécessaire*, une division, la 1re. Il envoie l'autre, la 3e, au maréchal; sa 2e (L'Abadie) est encore, comme nous l'avons vu, répartie entre Sarreguemines et Rohrbach. Le général croit donc avoir agi pour le mieux, et s'être scrupuleusement conformé à ce que lui dictaient les circonstances, qu'il pouvait seul apprécier en ce moment. Car, d'un côté, il venait en aide au maréchal autant qu'il le pouvait, et, de l'autre, il sauvegardait l'existence de ses propres troupes. Si, du reste, il n'envoyait pas, par impossibilité, au maréchal tout ce qu'il avait en ce moment sous la main, la dépêche télégraphique qu'il venait de recevoir de lui, à 5 h. 1/2 du matin, ne devait pas lui faire supposer que le maréchal eût un besoin *immédiat* de tout le 5e corps. Cette croyance fut encore confirmée dans la journée par la lettre suivante du maréchal, écrite à la même heure, mais qui, apportée par le commandant du génie Moll, n'arriva à Bitche que vers 3 heures de l'après-midi. Cette lettre est ainsi conçue :

Camp de Frœschviller, 6 août, 5. h. 1/2 du matin.

« Mon cher général, vous avez été mis sous mes ordres, par l'Empe-
« reur. Il est de la plus grande importance que nous concertions
« enser [illegible]. Attaqué avant-hier près de Wissembourg



« par l'armée du prince royal, qui m'était très supérieure, j'ai été « obligé de me retirer jusque près de Reichshoffen. Il est urgent que « nous combinions nos opérations.

« D'après des renseignements dans lesquels ont doit avoir confiance, « l'ennemi ferait un mouvement pour se porter sur les crêtes des « Vosges et nous séparer. Si ce mouvement se confirme, nous devons « l'attaquer dans les défilés. Si, au contraire, il occupe seulement les « positions de Wissembourg à Lembach, ayant le gros de ses forces « dans la plaine, nous combattrons ensemble pour lui enlever ses posi-« tions.

« Mettez donc en route immédiatement une de vos divisions. Il « serait à désirer qu'elle pût coucher ce soir à Philippsbourg, occupant, « sur sa gauche, les positions qui commandent la route de Neunhoffen. « Si la première hypothèse se réalise, cette division se porterait d'abord « sur Neunhoffen, et de là sur Ober-Seinbach qui serait attaqué le « même jour par 4 brigades, arrivant par des routes différentes du « camp de Reichshoffen.

« Prévenu de l'exécution de ce mouvement, vous enverriez une « autre division de Bitche sur Stürzelbronn, par la grande route de « Wissembourg, poussant en avant, si elle le rencontrait, l'ennemi qui « se trouverait ainsi pris en flagrant délit et enveloppé de toutes « parts.

« Une brigade de la dernière division se porterait à Lemberg, qui « est la clef des Vosges de ce côté; elle aurait avec elle une batterie. « L'autre brigade resterait à Bitche, prête à se porter soit sur Stürzel-« bronn, soit sur Philippsbourg, suivant les événements. Il serait pru-« dent que la brigade de Lemberg se retranchât. Il y a des outils à « Lichtenberg et à la Petite-Pierre (1500 dans chaque place) qui per-« mettraient de faire ce travail.

« Si, au contraire, l'armée du prince Royal est concentrée dans les « environs de Lembach et dans la plaine du Rhin, la division qui « viendra la première ne sera pas arrêtée à Philippsbourg. Vous feriez « marcher par la même route la deuxième division et une brigade de « la troisième; la dernière brigade serait dirigée sur Lemberg, d'où « elle pourrait gagner la Petite-Pierre, si elle était obligée de battre « en retraite.

« Répondez-moi par plusieurs voies différentes. Je vous adresse la « présente par trois voies distinctes.

« *P.-S.* — En résumé, envoyez le plus tôt possible votre première « division à Philippsbourg, et tenez les deux autres prêtes à marcher.

« Maintenez, s'il est possible, vos communications avec Philipps-« bourg. »

Lorsque, vers 3 heures, le général de Failly reçut cette lettre, il ne modifia nullement l'ordre donné le matin au général de Lespart (d'aller à Niederbronn et Reichshoffen), et il ne lui prescrivit point de s'arrêter à Philippsbourg. Bien au contraire, depuis 7 heures du matin que le canon se faisait entendre, plusieurs ordres lui furent envoyés par le télégraphe pour hâter sa marche autant que possible.

La division Goze, avec son artillerie et celle de la réserve, reste en position au nord de Bitche toute la journée, prête à repousser toute attaque de la part de l'ennemi signalé depuis la veille.

Après lui avoir donné ses instructions, le général en chef rentre en ville pour pouvoir s'occuper du restant de son corps d'armée.

Le général Montaudon signale de Sarreguemines, que le convoi de vivres, gardé par le général Lapasset, va être mené en gare, pour être expédié au maréchal à Reichshoffen, en temps opportun, par le chemin de fer lorsqu'il sera réparé. Ce convoi avait voulu partir pour Bitche le matin même de cette journée; mais la présence de l'ennemi le fit rétrograder, et le général Montaudon, pour ne pas compromettre la brigade Lapasset, crut devoir le retenir à Sarreguemines, avec le 3e lanciers, une batterie et les différents services qui étaient restés avec elle.

Le général L'Abadie télégraphie vers 9 heures de Rohrbach que la brigade Maussion a dû passer toute la nuit du 5 au 6 sous les armes, par une forte pluie, l'ennemi ayant été signalé et qu'elle est très fatiguée. Néanmoins, les Prussiens ayant disparu, elle va marcher sur Bitche.

Le général en chef avertit le major général que, sur les instances réitérées du maréchal de Mac-Mahon qui l'appelle à Reichshoffen avec tout son corps, il envoie ce jour même au maréchal la division de Lespart, et

[illegible] avec la division Goze et la division [illegible]. L'autre brigade le rejoindra [illegible]. La brigade de lanciers doit [illegible] avec ordre, si elle est trop vivement [illegible] par Lemberg et Ingwiller.

[illegible] la dépêche du général Montaudon [illegible] vu les circonstances, il retient à Sarreguemines la brigade Lapasset, le général de Failly fait [illegible] au général Lapasset et au général Lamortière, commandant les lanciers à Rohrbach, qu'ils aient à se conformer aux dispositions ci-dessus, en ce qui les concerne.

Mais le maréchal de Mac-Mahon, informé de la présence de l'ennemi à Bliesbrücken, modifie ce dernier ordre, et prescrit que la brigade Lapasset partira le 7 au matin de Sarreguemines, pour se rendre à Lemberg par Sarre-Union, Lorentzen et Montbronn, et qu'elle s'y fortifiera par des ouvrages de campagne, si elle a à y rester.

(Cette prescription ne fut pas exécutée, puisque la brigade Lapasset fut retenue à Sarreguemines et perdue, à partir de ce jour, pour le 5e corps. Elle dut couvrir la retraite du 2e corps, battu dans la journée du 6.)

Vers midi, le général de Failly écrit dans le même sens au général Lamortière à Rohrbach et lui prescrit de [illegible] sur Lemberg, où il prendra position [illegible] d'infanterie laissé à [illegible] départ, le 5e lanciers [illegible] et se retirera [illegible]

[illegible] n'a pas cessé de [illegible]. Le général en [illegible] de se tenir en [illegible] de Mac-Mahon [illegible] prises à hâter sa [illegible]

Vers 3 heures, le général reçoit la lettre apportée par le commandant du génie Moll, écrite à 5 h. 1/2 par le maréchal de Mac-Mahon et dont les instructions ont été indiquées plus haut.

En même temps que cette dépêche, en arrive une autre ainsi conçue, du major général :

« Le chemin de fer est coupé entre Sarreguemines et Bitche. C'est « à Strasbourg que les troupes d'Alsace doivent se réapprovisionner. « Le général Frossard et le maréchal Bazaine sont attaqués. Tenez-« vous sur vos gardes. »

D'après ces deux lettres, le général de Failly croit d'avantage devoir rester sur la défensive à Bitche, et continue à attendre le résultat des engagements qui avaient lieu à sa droite et à sa gauche, ses communications entre le maréchal de Mac-Mahon subsistant toujours.

*A 5 heures*, enfin, il a des nouvelles de la division Lespart ; le chef de gare de Bannstein lui télégraphie que, par ordre du maréchal de Mac-Mahon, la division pousse jusqu'à Reichshoffen, où elle sera rendue le soir.

*A 6 h.* 1/2, le même chef de gare télégraphie :

« L'ennemi à Niederbronn, tout est en déroute. »

Le général Abbatucci annonce également par un télégramme que la division Lespart est coupée, que la brigade de Fontanges se retire sur Saverne et la brigade Abbatucci sur Bitche.

C'était la bataille de Frœchswiller qui était perdue. La division Lespart, éclairée par le général de Bernis, avec le 12e régiment de chasseurs, n'avait marché qu'avec la plus grande lenteur dans le long défilé qui conduit de Bitche à Niederbronn (25 kilomètres).

Le général craignant d'être tourné ou coupé, bien que, cependant, les abords du défilé fussent peu accessibles, à chaque chemin se croisant avec la grand'route,

la tête de colonne était arrêtée et ne se remettait en marche que lorsque le chemin était reconnu, à travers les bois, jusqu'à une assez grande distance.

La troupe étant, en outre, très fatiguée par la chaleur qui était étouffante dans la gorge qu'on suivait, des repos fréquents lui étaient donnés. Ce ne fut que vers 3 heures, après une marche de 9 heures environ, que la division déboucha devant Niederbronn. Mais là, elle se heurta contre une masse de fuyards de toutes armes, et des voitures d'artillerie qui s'échappaient du champ de bataille de Reichshoffen.

La présence, néanmoins, de cette division, débouchant des Vosges, eut pour effet d'arrêter la poursuite de l'ennemi, qui put penser qu'elle était suivie par d'autres troupes.

Le général Abbatucci, avec le 27e et le 30e de ligne, occupa en demi-cercle les hauteurs avoisinant Niederbronn.

Le général de Lespart, marchant avec la 2e brigade (Fontanges), engagea avec peine le 17e de ligne dans la grande rue de la ville, encombrée de voitures et de fuyards, et fit gravir au 68e les pentes situées au sud, d'où l'ennemi, embusqué dans les bois, tiraillait sur les troupes en retraite du 1er corps. Ce régiment fut bientôt rejoint par les 17e et 19e bataillons de chasseurs; ils ouvrirent alors le feu, et inquiétèrent la poursuite. Une batterie, placée au sommet de la colline, ouvrit également un feu efficace contre de la cavalerie qui s'était aventurée hors des bois et qui disparut pour ne plus revenir.

Ces différents mouvements avaient séparé les deux brigades de la division. A 7 heures du soir, le maréchal de Mac-Mahon, lorsque la route de Saverne devint libre, donne l'ordre à la brigade de Fontanges de battre en retraite par cette route et de couvrir ainsi la retraite du 1er corps avec la batterie de mitrailleuses. Le général

Abbatucci dut se retirer par la route de Bitche, avec les deux autres batteries. Arrivé à Philippsbourg, ce dernier reçut un télégramme du général de Failly qui lui prescrivait de se jeter dans les bois, de suivre les crêtes des Vosges et de chercher à se rallier à lui dans la direction de Phalsbourg. Le général de Bernis, avec le 12e chasseurs et les deux batteries de canons, revint à Bitche. La brigade de Fontanges se replia sur Saverne avec le général de division. Elle rallia le 5e corps quelques jours après à Sarrebourg.

Pendant ce temps, le général de Failly, resté à Bitche pour couvrir la position, avec la division Goze et la brigade de Maussion (qui n'arriva à la ferme de Freudenberg que vers 3 heures), était de plus en plus préoccupé de ce qui pouvait se passer sur sa gauche, surtout depuis qu'il avait reçu la dernière lettre du major général.

Jusqu'à 5 heures du soir, ayant toujours été en communication télégraphique avec le maréchal de Mac-Mahon et n'en ayant pas reçu d'ordres, il n'avait pas conçu d'inquiétudes pour son flanc droit, sachant que le maréchal avait quatre divisions qui paraissaient lui suffire.

Mais quand, à 5 heures, les dépêches du chef de gare de Bannstein et les premiers fuyards annoncèrent la défaite du 1er corps, les choses changèrent de face. Le général en chef pensa immédiatement que la position de Bitche n'était plus tenable, le 5e corps risquant d'être cerné et de perdre la seule ligne de retraite qui lui restait encore, celle de la Petite-Pierre.

Un conseil de guerre, composé des généraux de division et chefs de service, fut aussitôt réuni pour délibérer sur les deux questions suivantes :

1° Devait-on accepter le combat sous les murs de Bitche ?

2° Devait-on suivre le mouvement de retraite du maréchal en passant par la Petite-Pierre, point de défense

de passage des Vosges, au-dessous de Reichshoffen, pour se diriger ensuite sur Phalsbourg et Saverne, autre défilé des Vosges?

Après une longue discussion, il fut reconnu qu'il était impossible de rester dans la position de Bitche, malgré la protection du fort. Avec les trois seules brigades qu'on possédait, on ne pouvait occuper toutes les hauteurs qui dominent de tous côtés la place ; et rester dans la plaine, c'était se placer dans une souricière et marcher à une catastrophe. Il fut donc décidé qu'on n'abandonnerait pas sa seule ligne de retraite et qu'on se rendrait, le plus tôt possible, à la Petite-Pierre pour se rallier au maréchal. On espérait que les 1er et 5e corps, appuyés par le 7e, pourraient peut-être contenir l'ennemi dans l'important défilé de Saverne à Phalsbourg, et reprendre même l'offensive.

Déjà, la position de Bitche n'avait plus d'appuis sur ses flancs. Niederbronn à droite et Rohrbach à gauche étaient évacués. Les troupes chargées de la défense de ce dernier point (5e lanciers et un bataillon) avaient été attaquées par des forces supérieures, et obligées de se replier sur Lemberg en combattant.

Il n'y avait donc plus un moment à perdre, d'autant plus que les fuyards de Reichshoffen, devenant de plus en plus nombreux, il était urgent de dérober nos troupes à la fâcheuse influence de leurs récits démoralisateurs.

Il fut décidé qu'on ferait une marche de nuit sur la Petite-Pierre et que, pour rendre cette marche plus rapide, on laisserait *tous* les bagages sous la protection du fort. La défense de la place, armée de 56 pièces de canon, est confiée à un bataillon de 800 hommes du 68e, à une compagnie formée des douaniers des environs et à quelques artilleurs laissés comme instructeurs. Un chef de bataillon du 68e, un capitaine du génie, un capitaine d'artillerie, un médecin et un sous-intendant sont désignés pour rester avec ces troupes à Bitche.

A 9 heures du soir, le corps d'armée se met en marche sur Lemberg, la division Goze en tête, précédée d'une avant-garde d'infanterie et de cavalerie; la brigade Maussion à l'arrière-garde.

La position de Lemberg, clef des Vosges de ce côté, se trouve déjà défendue par un bataillon du 49e et le 5e lanciers, qui s'étaient repliés de Rohrbach avec l'artillerie de réserve, en tenant tête à une forte avant-garde ennemie.

Un guide, pris à Lemberg pour diriger la colonne pendant la nuit, se trompe de direction au delà de Göetzenbrück et la conduit sur le revers oriental des Vosges, au débouché de Ingwiller. Ce point était occupé par l'ennemi, qui suivait le 1er corps par la route de Saverne.

Heureusement qu'aucune de ses reconnaissances n'a encore pénétré dans le défilé qu'on occupe, et qu'il n'est nullement informé de notre marche.

La colonne se jette aussitôt sur la droite, et prend, sur les indications des habitants, un chemin traversant un pays fort difficile, couvert de forêts, très accidenté et conduisant à la Petite-Pierre, où l'on arrive enfin vers 9 heures du matin.

L'artillerie et le parc du génie ont eu les plus grandes difficultés pour suivre. Les roues s'enfonçaient souvent jusqu'aux moyeux dans le sol sablonneux, et ce n'est qu'à force de bras qu'on pouvait les retirer des ornières, que le génie cherchait à combler, autant que possible, avec des branchages.

*Correspondance du* 6 *août*.

Au général Montaudon (4 heures du matin) :

« Suivant les événements qui se sont passés à Bliesbrücken et les
« renseignements que vous pouvez avoir, veuillez transmettre l'ordre
« au général Lapasset, de laisser son convoi à Sarreguemines. Envoyez
« les denrées sans les voitures, par un convoi de chemin de fer dès

« qu'il sera réparé, sur Reichshoffen. Vous apprécierez si le général « Lapasset, avec sa brigade débarrassée de son convoi, peut rejoindre « sûrement Bitche. Si vous avez des doutes, maintenez-le à Sarregue- « mines et donnez-moi avis de votre décision à Bitche. Même ordre « pour le 3e lanciers, qui doit suivre la destinée *du général Lapasset.* »

Du sous-préfet de Sarreguemines (10 heures du matin) :

« Les Prussiens, qui ont rompu cette nuit le poste télégraphique de « Bliesbrücken, ont laissé entendre qu'ils allaient passer en grand « nombre à Rohrbach pour se diriger sur Bitche. Tout le convoi vient « de rentrer à Sarreguemines, moins 4 voitures et 2 gendarmes. »

Du prévôt du 5e corps à Sarreguemines (10 h. 55 du matin) :

« Parti ce matin avec le convoi général de Neunkirchen. Ayant « aperçu des vedettes ennemies, j'ai dû le faire rétrograder, et il est « rentré en entier à Sarreguemines. Des gendarmes, accompagnant des « voitures, ont été surpris et ont dû se défendre dans une briqueterie. « Des dispositions ont été prises par le général Lapasset. Beaucoup de « troupes en avant. »

Du général Montaudon (6 h. 40 du matin) :

« Le convoi de vivres va être mené en gare pour être expédié en « temps opportun. Le général Lapasset avec sa brigade et le 3e lan- « ciers partiront à midi pour aller coucher à Rohrbach. »

Du maréchal de Mac-Mahon (5 h. 1/2 du matin) :

« Faites-moi connaître quel jour et par où vous me rallierez. Il est « indispensable que nous réglions nos opérations. »

Du général Lapasset (6 h. 20 du matin) :

« Cette nuit, alerte. Par suite, je vous ai annoncé une attaque, qui « ne s'est pas realisée. Les troupes sont un peu fatiguées, je ne par- « tirai qu'à midi, emmenant avec moi toutes mes troupes et différents « détachements. Je suis obligé de laisser ici un détachement du 68e. « Faut-il encore laisser le 3e lanciers à Rohrbach où je couche ce soir ? « Le 5e lanciers y est-il encore ? »

Du sous-préfet de Sarreguemines (1 h. 40) :

« La voie de Sarreguemines est rétablie, mais des uhlans empêchent « le rétablissement du télégraphe. Il faudrait faire garder la voie. »

Du général Montaudon (midi) :

« Le colonel du 3e lanciers rentre de reconnaissance. Il a vu vers « 8 h. 1/2 du matin, à 500 mètres en arrière de Wising, 3 régiments « de cavalerie, 2 bataillons d'infanterie et 1 batterie d'artillerie. Rohr- « bach paraît également menacé. Dans ces conditions, je crois devoir « retenir la brigade Lapasset, pour ne pas la compromettre. »

Du général L'Abadie :

« Les troupes à Rohrbach sont fatiguées par la prise d'armes de la « nuit. L'ennemi ne s'est pas présenté. Je pars pour Bitche ce matin à « 10 heures. »

Aux généraux Lapasset à Sarreguemines, et Lamortière à Rohrbach (10 heures du matin) :

« La brigade Lapasset devra partir de Rohrbach demain 7 août, « de manière à être rendue entre 8 et 9 heures du matin. Il y a « urgence à ce que cet ordre soit exécuté, à moins de circonstances de « guerre. Le bataillon qui a été laissé à Rohrbach rejoindra Bitche « avec le général Lapasset, qui emmènera également le bataillon laissé « à Wising. La brigade de lanciers restera à Rohrbach. Dans le cas « où elle se trouverait sérieusement compromise, elle gagnerait *Lem-* « *berg* d'où elle rejoindrait le 5e corps à *Reichshoffen* par *Ingwiller*.

L'ordre ci-dessus pour le général Lapasset est ensuite ainsi modifié par ordre du maréchal :

Au général Lapasset (midi) :

« Par ordre du maréchal de Mac-Mahon, prenez vos dispositions pour « partir demain matin, le 7, à 4 heures, et vous rendre autant que « possible dans la journée à Lemberg, par *Sarre-Union*, *Lorentzen*, « *Montbronn*. A cause de la longueur du trajet, vous ferez porter les « sacs par les voitures du train auxiliaire, qui ne devront pas porter « de denrées. Vous emmenerez tout ce qui appartient au 5e corps y « compris de bataillon de Wising. Vous vous couvrirez à *Lemberg* « par des ouvrages de campagne. Vous devez y rester. Vous dirigerez « sur Reichshoffen tout ce qui n'appartient pas à votre brigade. Le « 5e corps se rencontre à *Reichshoffen* et abandonne Bitche. Si vous étiez « forcé que quitter Lemberg, vous vous retireriez sur *Reichshoffen* par « *Mouterhausen* et *Bærenthal*. »

Au major général :

« Le maréchal de Mac-Mahon me donne l'ordre de l

« *Reichshoffen* avec tout mon corps d'armée et d'abandonner Bitche. Je « laisse dans le fort un bataillon.

« J'envoie aujourd'hui au maréchal de Mac-Mahon la division Lespart. Je compte partir demain avec la division Goze et une brigade « de la division L'Abadie.

« L'autre brigade n'arrivera à Bitche que demain si la route est « libre; elle me rejoindra le lendemain. Je laisse la brigade de lanciers « à Rohrbach, avec ordre, si elle est trop vivement inquiétée, de me « rejoindre par Lemberg et Ingwiller. »

## Du major général (2 h. 5 du soir) :

« Le chemin de fer est coupé entre Sarreguemines et Bitche. C'est « à Strasbourg que les troupes d'Alsace doivent se réapprovisionner. « Le général Frossard et le maréchal Bazaine sont attaqués. Tenez-vous « sur vos gardes. »

## Du major général (4 h. 40) :

« L'Empereur demande de vos nouvelles et de celles du général de « Lespart. La brigade Lapasset est restée à Sarreguemines, la route « étant interceptée. Le 2e corps, soutenu par le 3e, est fortement « engagé en avant de Forbach. »

## Du chef de gare de Bannstein (5 heures) :

« La division de Lespart pousse jusqu'à Reichshoffen par ordre du « maréchal de Mac-Mahon. Elle reçoit l'ordre d'y arriver ce soir. Elle « y sera rendue. »

## Du général Abbatucci (5 h. 1/2) :

« La division est coupée. La brigade de Fontanges se retire sur « *Saverne* et moi sur *Bitche*. »

## Du chef de gare de Bannstein (6 h. 1/2 du soir) :

« L'ennemi est à Niederbronn. Tout est en déroute. »

## Au général Lamortière à Rohrbach (3 heures) :

« Dirigez immédiatement sur Lemberg, où il prendra position et se « retranchera, le bataillon d'infanterie resté à Rohrbach. Une heure « après son départ, le régiment de cavalerie fera une démonstration « à courte distance, et se retirera également sur Lemberg, sous la pro- « tection du bataillon. »

*Ordre de mouvement* (7 h. 1/2 du soir).

Le 5° corps partira de Bitche à 9 heures.

Le général d'artillerie Liédot a ordre de laisser dans la place de Bitche un détachement d'artillerie avec un officier.

Tous les bagages resteront à Bitche.

La division Goze se dirigera sur Lemberg. Elle fera prendre position à 2 bataillons, 1 batterie divisionnaire, 6 batteries de combat de la réserve et à la compagnie du génie avec ses outils. La réserve d'artillerie marchera avec la division Goze. La brigade Maussion formera l'arrière-garde.

(*A suivre.*)

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES REVUES FRANÇAISES.

**Journal des Sciences militaires.** Août 1899. — Trois colonnes au Tonkin (1894-1895). II. Opérations contre Ba-Ky et sur le haut Song-Cau, par M. le général GALLIENI. — Le Grand Frédéric (*suite*), par M. le colonel BOURDEAU. — L'Automobilisme au point de vue militaire. — A propos du désarmement (*fin*). — Besançon et la 7e division militaire en 1870-1871 (*suite*). — L'Armée en 1900. Ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être (*suite*). L'Officier de troupe, par M. Henri BARAUDE. — L'Infanterie russe dans ses rassemblements d'été, par M. le lieutenant VERGÉ.

**Revue du Cercle militaire.** 5 août 1899. — Du mode d'action des troupes de couverture. — Balles de petit calibre (*suite*). — La Suisse en cas de conflit européen. — Des manœuvres avec feux réels (*fin*).

— 12 août. — La vie nationale et le service militaire. — Du mode d'action des troupes de couverture (*suite*). — Balles de petit calibre (*fin*). — La Suisse en cas de conflit européen (*suite*).

— 19 août. — La vie nationale et le service militaire (*suite*). — Les résultats du recrutement de 1898 en Alsace-Lorraine. — Du mode d'action des troupes de couverture (*suite*). — La Suisse en cas de conflit européen (*fin*).

— 26 août. — Formation des éclaireurs d'artillerie. — Comptes rendus d'exercices. — La vie nationale et le service militaire (*fin*). — Du mode d'action des troupes de couverture (*fin*). — Statistique médicale de l'armée espagnole pendant l'année 1896.

**Revue de Cavalerie.** Août 1899. — La cavalerie des Ire et IIe armées allemandes dans les journées du 7 au 15 août 1870, par le général-lieutenant von PELET-NARBONNE (traduit de l'Allemand). — La cavalerie au combat dans les guerres de l'armée. Études de tactique appliquée. Deuxième partie : Combat des grandes unités (*fin*). — Quelques observations sur les batailles de la Marne. Réponse à l' « Essai sur la bataille de Villiers ». — Le Service du sûreté de la cavalerie (*suite*), par le commandant PICARD. — La Saint-Georges à Saumur. — Courses de fond et marches de résistance.

**Revue d'Artillerie**. Août 1899. — Répartition du feu de l'artillerie (*suite*) par M. le colonel d'artillerie Percin. — Les camps d'instruction en Allemagne. — Les exercices de service en campagne dans le groupe des batteries (*suite*), par le capitaine d'artillerie G. Aubrat. — L'artillerie austro-hongroise en 1899 (*fin*), par le lieutenant d'artillerie L. Poncet.

**Revue du Génie militaire**. Août 1899. — La Géographie militaire et les nouvelles méthodes géographiques, par le chef de bataillon du génie Barré. — Les constructions en béton armé, par le capitaine du génie Boitel.

**Revue du Service de l'Intendance militaire**. Juillet-Août 1899. — Sur les modifications spontanées dont le pain est le siège à partir de la sortie du four, par M. L. Boutroux, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Besançon. — Conférence sur l'organisation administrative et financière de l'Alsace-Lorraine, par M. Paitre, sous-intendant militaire de 1re classe, à Châlons. — Sur le gluten coagulé et les matières azotées des farines, par M. Balland, pharmacien principal de 1re classe. — Une levée de pionniers dans l'élection de Caen en 1587, par M. A. Le Lorier, sous-intendant militaire de 2e classe à Évreux. — Étude sur l'alimentation publique dans ses rapports avec l'alimentation des armées, par M. G. Sardou, sous-intendant militaire de 3e classe, à Mende. — Monographie agricole du département d'Eure-et-Loir, par M. Garola, professeur départemental d'agriculture. — Note sur l'emploi de l'aluminium. — Extraits des œuvres de Parmentier. — Résultats des adjudications passées par l'administration de la guerre.

**Carnet de la Sabretache**. Août 1899. — Lettres de J.-C. Jannin, sergent-major vaguemestre au 1er bataillon de la Haute-Saône. 1793 (*fin*).— Le départ des volontaires de Montbard (septembre-octobre 1792). — Le régiment du landgrave (Pirmasens, 1773). — La mère du général Lasalle. — Le dernier séjour de l'Empereur en France. La rade de l'île d'Aix (8-16 juillet 1815), par M. Georges Maze-Sencier (*fin*).

**Revue Maritime**. Août 1899. — Mémoires : Étude sur les constructions neuves en France et à l'étranger. — Perte probable des pièces d'artillerie. — Moyens d'action extérieure d'un bâtiment de guerre. — La prise d'Ilo-Ilo. — Marines étrangères : La guerre sur mer et ses enseignements (*suite*). — Nouvelle commande de bâtiments en Angleterre. — Le *Diadem*, croiseur anglais. — Les intérêts maritimes de l'Allemagne. — Les tribunaux et conseils d'honneur de la marine allemande. — Projet d'une réserve navale aux États-Unis. —

Réorganisation du personnel de la marine aux États-Uuis. — La nouvelle Académie navale d'Annapolis. — Traversées de l'*Oregon*, croiseur des États-Unis, pendant la guerre hispano-américaine. — La flotte nécessaire. — Arsenaux italiens. — Canonnières portugaises. — Nouvelle poudre sans fumée.

**Revue des Deux Mondes**. Août 1899. — Un homme d'État espagnol. Emilio Castelar. Les années de jeunesse, par M. E. VARAGNAC. — La conférence de La Haye et le Saint-Siège, par M. Georges GOYAU. — Le mécanisme de la vie moderne. Les courses. Chevaux et jockeys, par M. le vicomte Georges d'AVENEL.

— 15 août. — Un homme d'État espagnol. Emilio Castelar. La République en 1873, par M. E. VARAGNAC. — Le mécanisme de la vie moderne. Les courses. Propriétaires et parieurs, par M. le vicomte Georges d'AVENEL. — Le duc de Lauzun et la première campagne de la Révolution, par M. Arthur de GANNIERS. (Les intrigues du duc de Lauzun font abandonner le plan primitif de Rochambeau et Lafayette; échecs de Lauzun devant Mons et de Dillon devant Tournay; le projet de Lauzun repris par Dumouriez.)

**Revue de Paris**. 1er août 1899. — Taine, par Émile FAGUET. (Taine a étudié les *Origines de la France contemporaine* en historien consciencieux et en moraliste chagrin et amer.)

— 15 août. — Le Père COLDRE : Le protectorat français en Chine. (Développements successifs du protectorat, importance décisive du décret impérial du 15 mars 1899.) — Maurice MAINDRON : La Réorganisation d'un musée d'armes. (L'*Armeria* de Madrid est peut-être la plus riche collection d'armes du monde; le comte de Valencia, qui la dirige depuis vingt ans, après avoir établi avec la plus grande critique l'origine et l'attribution des pièces et les avoir classées suivant un ordre méthodique, vient de compléter son œuvre par la publication d'un magnifique catalogue.) — Pierre LEHAUTCOURT : Le combat de l'infanterie allemande. (L'auteur s'efforce de dégager du règlement de l'infanterie allemande et des plus récentes publications qui s'y rapportent les principes qui semblent appelés à diriger le combat de l'infanterie allemande : pratique de l'offensive quand même, multiplication des colonnes de marche, prédominance du feu en ordre dispersé sur le feu de salve. Il en rapproche certaines dispositions du règlement de l'infanterie française qui ne semblent pas tenir un compte suffisant de l'initiative individuelle et de l'efficacité actuelle des feux.)

**Revue politique et parlementaire**. 10 août 1899. — Paul BAU- [illegible] cheval de guerre et l'automobilisme. (Les chevaux de réqui-

sition, trop peu nombreux et manquant d'entraînement et de dressage, ne seraient immédiatement utilisables, en cas de guerre, que dans une très faible proportion; le développement de l'automobilisme ne peut qu'augmenter ce danger; examen des divers remèdes proposés.)

**Revue britannique.** Août 1899. — Le désarmement et l'arbitrage. — La conférence de la Haye.

**Le Carnet historique et littéraire.** 15 août 1899. — Wolfe TONE : Récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française en 1813 (*suite*). — M. de BAILLEHACHE : Les Suisses au 10 août 1792. — Voyage du prince Eugène à Modène en 1810. Communication de M. Paul MARMOTTAN. — Marquis de BARRAL-MONTFERRAT : Un appel à la désertion des troupes ennemies en 1793. — Note sur le rappel du maréchal Jourdan de l'armée d'Italie. Extrait des Mémoires du maréchal. Communication de M. le vicomte de GROUCHY.

---

# REVUE DES LIVRES.

## LIVRES ÉTRANGERS.

**La Guerra hispano-americana. — Barcos, canones y fusiles** (La Guerre hispano-américaine. — Navires, canons et fusils), par SEVERO GOMEZ NUNEZ, capitaine d'artillerie. — Madrid, imprimerie du corps de l'artillerie. San Lorenzo num. 5, 1899. — L'auteur base sur de nombreux faits survenus au cours de cette guerre des observations intéressantes qui peuvent se grouper ainsi : 1° Ce que doit être l'armement des navires à marche rapide; 2° Ce que doit être l'armement des batteries de côte. Sur le premier point, le capitaine Gomez établit que les navires américains n'ont pu utiliser leur artillerie de gros calibre et que, par contre, leur artillerie à tir rapide a ravagé la flotte espagnole; il en conclut que l'armement des navires devra à l'avenir, se composer surtout de pièces à tir rapide de calibre moyen. Sur le second point, l'auteur met en évidence l'attitude réservée qui fut imposée à l'escadre Sampson devant la Havane, par quelques grosses pièces; il en conclut que l'armement des batteries de côte doit comprendre, au contraire, des pièces de fort calibre, accompagnées de pièces à tir rapide de calibre moindre, destinées à rendre intenables les batteries des navires ennemis.

**La Guerra hispano-americana. — El bloques y la defensa de las costas.** (La Guerre hispano-américaine. — Le blocus et la défense des côtes), par le même. — L'auteur critique la manière dont les opé-

rations maritimes furent dirigées du côté espagnol ; il eût fallu éviter à tout prix le blocus de Cuba, et faire la guerre de course. L'envoi de l'escadre Cervera aux Antilles ne pouvait être, en raison de son infériorité, qu'un inutile sacrifice.

**Les Hollandais à Lombok** (1894), par K. DE HARTOGH, officier d'infanterie de l'armée néerlandaise. (Librairie militaire Chapelot et C^e^). — Cet ouvrage, écrit en français, est un intéressant récit de l'insurrection fomentée, en 1894, par le radjah de Lombok, une des îles du grand archipel de la Sonde.

Dans cette page de l'histoire militaire coloniale des Pays-Bas, le lecteur ne peut manquer de puiser de très utiles enseignements. Il y verra la méthode d'organisation des colonnes, la tactique de combat, les procédés de ravitaillement, appliqués dans l'armée des Indes néerlandaises, et qui sont le fruit de la longue et rude expérience de la guerre que, depuis un quart de siècle, les Hollandais ont à soutenir à Atchin. Il s'intéressera aux négociations politiques conduites, en même temps que les opérations militaires, pour mettre les indigènes à l'abri de tout acte arbitraire de leurs princes, en les plaçant sous le contrôle direct du gouvernement des Indes, négociations particulièrement délicates étant donné les questions de race et de religion (Mahométans et Hindous) qui intervenaient.

La France, en Indo-Chine et dans l'Afrique occidentale, se trouve en présence de problèmes coloniaux politiques et militaires qui ne sont pas sans analogie avec ceux que le commandant en chef de l'expédition de 1894 a eu à résoudre ; l'étude du capitaine de Hartogh peut aider à leur solution.

## LIVRES FRANÇAIS.

**État-Major de l'armée. — Section historique.** *L'Expédition d'Égypte* (1798-1801), par le capitaine de la Jonquière, de la section historique de l'État-Major de l'armée. Tome I^er^. Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 1899, grand in-8°, avec 4 cartes. — Les campagnes de Napoléon en Europe ont fait l'objet des études documentaires précédemment publiées par la Section historique. Le nouvel ouvrage, qui s'ajoute à cette collection, nous transporte sur un théâtre de guerre tout différent : il s'agit, cette fois, d'une grande entreprise transmaritime, la plus importante, avec la conquête d'Alger, que la France ait exécutée depuis un siècle. Rechercher les origines de l'expédition, étudier en détail la préparation militaire et navale, montrer comment Bonaparte a pris pied en Égypte, brisé la domination des mameluks, installé un gouvernement nouveau, entrepris, par la campagne de Syrie, de défendre et de développer sa première conquête ; suivre la continuation

de l'œuvre sous le commandement de Kléber, trop tôt interrompu; indiquer les vicissitudes traversées jusqu'au dénouement définitif: telles sont les grandes lignes de l'étude historique qui nous est offerte.

Le premier volume se divise en trois livres : les *Préliminaires de l'expédition*, — les *Préparatifs de l'expédition*, — la *Prise de Malte*. Il conduit ainsi le lecteur jusqu'au moment où la flotte de Bonaparte cingle définitivement vers l'Égypte.

Quand on remonte aux origines de l'expédition, on peut considérer celle-ci comme un épisode de ce long duel entre la France et l'Angleterre, qui remplit presque toute la période de la Révolution et de l'Empire. La paix de Campo-Formio, ayant assuré une tranquillité au moins momentanée sur le continent, le Directoire songea à frapper un grand coup au cœur même de notre dernier adversaire. Ce projet avait des chances sérieuses de réussite, pourvu qu'il fût réalisé avec des moyens d'action suffisants. C'est à cette condition que Bonaparte acceptait de le diriger. Il appliquait à la stratégie maritime les principes qui inspiraient ses opérations militaires : dédaigner les actions partielles et les objectifs secondaires pour s'attaquer à l'objectif principal avec le maximum de forces.

Les ressources matérielles de la France ne permettaient malheureusement pas de faire en temps voulu l'effort qui eût été nécessaire. Sans parler de l'argent qui manquait partout, les armements maritimes comportent une foule de détails qui ne peuvent s'improviser. Bonaparte fut bientôt amené à déconseiller une entreprise qui ne parut pas offrir de suffisantes probabilités de succès.

Comment la lutte, jugée impraticable en Europe, fut-elle transportée en Égypte ? Cette question a été l'objet de nombreuses controverses, auxquelles le capitaine de La Jonquière ajoute un élément nouveau d'un haut intérêt : c'est le rapport adressé par Talleyrand au Directoire pour proposer l'expédition d'Égypte, rapport sur lequel Bonaparte, après son retour en France, a inscrit de significatives annotations. Quels qu'aient été, en définitive, les mobiles déterminants de l'intervention, il est important de connaître exactement quelle était la situation de la France en Orient à la fin du XVIII$^e$ siècle. Les développements d'ordre diplomatique, auxquels l'auteur se trouve ainsi conduit, étaient indispensables pour éclairer certains des événements ultérieurs.

Ces préliminaires nous montrent aussi comment la question de Malte se trouva liée à celle d'Égypte ; ils mettent en évidence ce programme d'expansion dans la Méditerranée, dont l'occupation de Corfou, en 1797, avait marqué le premier pas et dont la conquête de l'Égypte était l'aboutissement logique.

Une fois l'expédition décidée, le Directoire investit Bonaparte des pouvoirs les plus étendus pour la préparation. Celle-ci est véritablement

son œuvre personnelle. Toutefois, il ne faut pas admettre les exagérations de certains historiens qui montrent Bonaparte réglant, de Paris, les moindres détails des mesures prises sur les côtes de Provence ou d'Italie. Ces détails avaient été confiés à une *Commission d'armement* composée d'hommes choisis par Bonaparte, qui les avait vus à l'œuvre et appréciés : le contre-amiral Blanquet du Chayla, le général d'artillerie Dommartin, l'ordonnateur Sucy, le commissaire de la marine Le Roy. Les généraux Baraguey d'Hilliers et Desaix, le consul Belleville, etc., avaient également été désignés pour remplir des missions déterminées. A tous ces collaborateurs Bonaparte indique les résultats à obtenir, les méthodes à suivre ; mais il leur laisse, pour la réalisation, une grande initiative. Ils répondent à la confiance qui leur est accordée par une énergique volonté d'aboutir. C'est grâce, d'une part, à l'unité d'impulsion, de l'autre, au parti avantageux tiré des circonstances locales, que, malgré les difficultés rencontrées, les préparatifs purent être terminés dans un délai de deux mois et demi. Rien ne peut faire mieux apprécier l'importance des résultats obtenus que l'étude de la correspondance échangée entre Bonaparte et les autorités chargées des armements dans les différents ports. Elle montre les multiples détails que comportait la préparation d'une grande expédition maritime et suggère des enseignements qui ont encore leur valeur, malgré les changements techniques survenus.

La prise de Malte n'est, par elle-même, qu'une opération militaire insignifiante; préparée d'avance par la diplomatie de Bonaparte, elle était rendue inévitable par la situation politique de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les pages consacrées à cet événement montrent une fois de plus combien sont vaines les ressources de défense accumulées par la nature ou l'art, lorsque les forces actives font défaut pour les mettre en valeur. La défaillance des chevaliers de Malte a été principalement inspirée par la conviction préalable de leur impuissance.

Cette occupation est surtout intéressante par ses conséquences. Elle devait fournir à notre marine une position stratégique de premier ordre pour assurer les communication entre la France et l'Égypte. Grave problème, que rendait difficile à résoudre la supériorité navale des Anglais. Pendant la courte relâche de la flotte à Malte, Bonaparte prit les mesures nécessaires pour organiser, sur des bases solides, la défense de cette ville et le gouvernement français. Dès lors, il pouvait poursuivre dans les meilleures conditions l'entreprise dont le début venait d'être si heureux.

**Trois colonnes au Tonkin** (1894-1895), par le général GALLIENI. Paris, Chapelot, 1899. In-8°. — Tandis que le colonel Gallieni exerçait Tonkin le commandement du 2° territoire militaire, il fut chargé de

nettoyer des bandes de pirates qui les infestaient les régions du Caï-Kinh, du haut Song-Cau et du Yen-Thé. Dans chacune de ces expéditions, le colonel Gallieni emploie la même manœuvre : il surprend et enferme tout d'un coup l'adversaire par des colonnes convergentes maîtrisant simultanément les issues qu'il aurait pu utiliser pour sa fuite. Qu'il s'agisse, en effet, du repaire de Lung-Lat, de celui de Ké-Thuong ou du quadrilatère De-Nam, Lang-Din, Don-Dien, Phong-Xuong, les colonnes viennent converger à date et heure fixes, avec une rare précision, sur les défilés qui seuls en permettent le débouché. L'attaque est alors brusquée et la seule chance de salut laissée aux pirates est la fuite que favorise la nuit ou un manque de liaison entre les colonnes au début de l'investissement. En tout cas, le repaire est évacué avec abandon de toutes ses ressources et la puissance des pirates est ruinée à jamais.

Les ordres que donne le colonel Gallieni, pour préparer la marche de ses colonnes, méritent une attention spéciale. Ils proclament hautement le principe si fécond de l'initiative : « Chacun des chefs conservant son initiative, qui est indispensable pour toute opération de guerre, et dans ce pays, plus que partout ailleurs, devra s'inspirer continuellement du but à atteindre ». Les opérations contre le repaire de Ké-Thong sont précédées d' « Instructions sur la façon de marcher et de combattre » qui, en donnant aux éléments de marche une indépendance relative, leur permettent, sinon d'arriver plus vite, du moins de diminuer la fatigue par des repos habilement choisis. « En montagne, dit l'auteur, le feu est tout ; le choc est une exception. » « Plus que jamais l'attaque doit être préparée par le feu ; » « l'attaque de front n'est qu'un accessoire, l'attaque de flanc est l'acte principal... » Enfin, les « Instructions » varient suivant la topographie, et le colonel a soin d'en tracer de toutes spéciales pour la région boisée du Yen-Thé. Dans chaque cas, d'ailleurs, les mesures relatives au ravitaillement et au service sanitaire sont prévues avec le plus grand soin.

L'ouvrage se termine par des « Conclusions » sur l'équipement des hommes, l'organisation et la marche des convois, les principes de pacification et d'organisation des régions conquises.

**Général Fay. — Étude de Marches** (Iéna-Sedan). Nouvelle édition refondue et augmentée. Paris, Berger-Levrault, 1899. In-8°. — Son étude sur les marches des armées allemandes en 1870 ayant été rapidement épuisée, M. le général Fay a voulu en élargir le cadre, et il nous la rend vivifiée par un travail de comparaison entre les opérations de 1806 et de 1870. Répondant, avec l'auteur des *Essais de critique militaire*, à une affirmation trop hasardée de M. de Hohenlohe, il n'a pas de peine à montrer combien Napoléon l'emporte sur ses prétendus élèves, tant par

la netteté et la fixité de ses conceptions, que par la précision des ordres donnés à ses maréchaux et la sûreté de ses renseignements. Habilement choisis et groupés, quelques extraits de la *Correspondance de Napoléon I*er forment un plaidoyer rapide et péremptoire, contre lequel on soutiendrait difficilement les vagues « directives », les renseignements tardifs et les lourdes évolutions des Allemands en 1870.

**Le siège de Phalsbourg en 1870**, par le commandant breveté Holl-lender. Paris, Lavauzelle, 1899. In-8°. — Ce livre est le récit très détaillé des divers événements militaires qui se sont passés à Phalsbourg, du 17 juillet au 14 décembre 1870. Renforcée, le 9 août, par la garnison de la Petite-Pierre, celle de Phalsbourg soutint vaillamment les bombardements du 10 août par le XI[e] corps, du 14 par le VI[e], du 31 et des 13 et 25 septembre par la 1[re] batterie de réserve d'artillerie légère du II[e] corps de l'armée de siège de Strasbourg. Enfin, ayant épuisé toutes ses ressources, voyant la ville en proie à la variole noire et à la famine, le commandant Taillant ne capitule pas, mais se borne à écrire au major de Giese : « ... Les portes de Phalsbourg sont ouvertes ; vous nous trouverez désarmés, mais non vaincus. » L'ouvrage se termine par une notice biographique sur le commandant Taillant ; le rang de bataille des officiers de Phalsbourg en 1870 ; le rapport du sergent-major Breitz, du 96[e], sur l'évacuation du fort de la Petite-Pierre ; un historique de Phalsbourg ; enfin, des pièces d'archives relatives au blocus de Phalsbourg en 1814 et 1815, et notamment le rapport du colonel Barthélemy, commandant supérieur de la place dans cette dernière année.

**Historique du 45[e] régiment de ligne**, par le capitaine Beslay. Laon, Imprimerie du *Journal de l'Aisne*, 1899. In-8°. — Le 45[e] d'infanterie tire son origine du régiment de la *Reine-Mère*, créé en 1643 et devenu *Artois* en 1666. Ce dernier se signala au siège de Maëstricht (1673), à tel point que Louis XIV lui conféra les privilèges de régiment royal et le titre de la *Couronne*, qui fut glorieusement porté jusqu'en 1791. Les faits de cet ancien corps avaient été enregistrés, au dernier siècle, dans deux manuscrits fort curieux, de Borne des Gagères et de Picault des Dorides (édités en 1891 par le vicomte O. de Poli). Le capitaine Beslay a heureusement tiré parti de ces documents, dont on souhaiterait que les similaires existassent pour les autres régiments de l'ancienne armée.

…us qui, depuis 1791, ont porté le numéro 45, se sont montrés
… souche à laquelle ils se rattachent en vertu du classement
… que. Un bataillon du 45[e] d'infanterie se distingue à Valmy.
… i-brigade de bataille n'a qu'une existence éphémère, les
… signés pour la composer étant dispersés dans les Alpes.

Mais le 45° de ligne fait glorieuse figure en Italie, dans les campagnes de 1796, 1797 et 1799; il supporte avec héroïsme de rudes épreuves en Suisse et dans les Grisons (1800-1801). Le 45° régiment de ligne mérite d'inscrire sur son drapeau les noms d'Austerlitz et de Friedland.

Une troisième période s'ouvre après 1815. L'auteur suit le nouveau 45° à la Martinique (1826-1832), en Algérie (1854-1859), en Italie (1859), pendant la guerre de 1870. Cette dernière campagne est spécialement l'objet d'une étude détaillée et fort intéressante. Un chapitre particulier est consacré au 45° de marche, qui fit partie du 17° corps à l'armée de la Loire.

**Historique du 89° régiment d'infanterie**, par le capitaine P. SIMON et le lieutenant E. SIMON. Paris. Henri-Charles Lavauzelle, 1899. In-8°. — En 1791, le numéro 89 fut attribué à un régiment d'infanterie allemande, *Royal-Suédois*, qui, formé en 1690, avait fourni une carrière honorable et s'était particulièrement distingué dans la fameuse retraite de Prague. Ce corps disparut au moment de l'amalgame des bataillons de ligne et de volontaires; mais le numéro fut successivement relevé par la 89° demi-brigade de bataille et le 89° de ligne. Cette dernière se distingua à Hohenlinden, puis fut envoyée à Saint-Domingue où se termine son existence.

Le 89° actuel date de 1855, époque de la suppression de l'infanterie légère. Il est donc le continuateur du 14° léger, héritier lui-même des corps similaires de la Révolution et de l'Empire. A ce titre, il perpétue les souvenirs de Caldiero, où le 14° léger prit une part importante à l'enlèvement des retranchements ennemis de Lutzen et de Bautzen.

Les auteurs de l'historique ont très exactement mis en lumière les liens de filiation du 89°, son rôle dans les diverses campagnes; ils n'ont pas négligé de rappeler les faits individuels dont le corps peut s'honorer.

**La défense des côtes**, par le lieutenant de vaisseau Albert GRASSET. Paris, Berger-Levrault, 1899. In-8°.— L'auteur donne tout d'abord l'historique des agressions tentées contre les côtes depuis 1853 « de manière « à jeter un dernier coup d'œil sur l'attaque et la défense des côtes du « temps de la marine à voiles et à entrer ensuite dans les conditions de « la guerre moderne, par l'étude de la guerre de Sécession ». Après cet exposé, qui permettra au lecteur de « vérifier sources en mains et sans « longues recherches la valeur de ses conclusions » le lieutenant de vaisseau Grasset étudie les conditions techniques de la guerre de côtes : défenses fixes terrestres ou batteries de côte, de rupture ou de combat; défenses fixes maritimes ou torpilles dormantes, torpilles vigilantes, torpilles lancées, torpilles dirigeables, torpilles flottantes ou dérivantes, batteries

de canons pneumatiques, barrages et estacades. Il décrit de même la défense mobile maritime : garde-côtes ; croiseurs et avisos ; torpilleurs ; destroyers ; bâtiments armés de canons pneumatiques ; bateaux-mortiers ; bateaux sous-marins ; la surveillance des côtes assurée par les croisières, les sémaphores, les projecteurs et fusées éclairant les passes, les avertisseurs microphoniques. Enfin, l'auteur étudie la défense des ports militaires, celle des côtes contre le bombardement et les débarquements, et la protection de la navigation côtière. Il conclut que, quelle que soit la supériorité sur mer de l'un des adversaires, il sera toujours possible à l'ennemi de tenter une entreprise hardie sur ses côtes ou d'attaquer ses possessions lointaines par des croisières et que, dans ces conditions, toute puissance maritime, même si la suprématie des mers lui est assurée, doit fortifier ses côtes ou ses possessions d'outre-mer en y défendant les ports militaires, les grands ports de commerce, les embouchures des grands fleuves, les bases d'opérations de la flotte.

L'ouvrage se termine par un appendice qui contient des documents très intéressants et notamment l'historique sommaire de toutes les tentatives faites depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon Ier pour descendre en Irlande ou en Ecosse ; les coups de main tentés par les Anglais contre les côtes de France sous le premier Empire ; enfin la correspondance de Napoléon, de 1808 à 1812, dénotant son idée fixe de terrasser l'Angleterre lorsque le moment sera venu et, en attendant, de la tenir sous une alarme continuelle. « J'aurai, dit-il, à Toulon 22 vaisseaux qui, avec les « préparatifs d'embarquement que je ferai, obligeront l'ennemi à tenir « devant 22 ou 24 vaisseaux. » (Lettre de Bayonne, 1808.) De Compiègne, il écrira encore en 1810 : « Faites-moi connaître ce qu'il faut « faire pour donner de l'inquiétude aux Anglais. » Enfin, de Paris, le 31 janvier 1812 : « Donnez ordre que le *Foudroyant*, l'*Océan* et le « *Jemapes* soient mis en rade, car il est très précieux d'avoir là 5 vais- « seaux qui obligeront les Anglais à en tenir 6 aux Basques. Cela ruine « leur matériel et leur fait beaucoup de mal. » Si l'on rapproche les tentatives de Louis XIV des efforts tentés en 1756 par Louis XV pour fermer les ports de l'Autriche à l'Angleterre, il semble qu'on puisse conclure qu'en adoptant contre cette puissance l'invasion et le blocus continental, Napoléon ne fit que reprendre la politique traditionnelle de l'ancienne monarchie.

La flotte de combat, par É. Tournier, ancien officier de marine. [illegible]evrault, 1899. In-8. — Estimant, avec Clausewitz, qu'i[illegible] possible réduire les théâtres d'opérations à un seul, et [illegible]s forces pour y obtenir le triomphe décisif, l'auteur [illegible] bornant à assurer la défense de ses colonies par les [illegible]t batteries de côtes nécessaires, la France réduisît l'em-

ploi de ses forces navales à une solide organisation des forces mobiles sur tout son littoral, et à l'armement de puissantes escadres de combat européennes, composées de cuirassés de 14 à 15,000 tonneaux, armés d'une formidable artillerie et constituant l'ossature du champ de bataille; de contre-torpilleurs de 300 tonneaux destinés à les protéger; enfin, de croiseurs de 5,000 tonneaux, les éclairant et les flanquant.

**La faillite de la marine**, étude critique et militaire par A. Demigny. Paris, Berger-Levrault, 1899. In-8. — Abstraction faite des critiques acerbes de l'auteur, la *Revue Militaire* croit devoir signaler ses réflexions fort justes sur l'inanité des bombardements navals et des tentatives de débarquements que peuvent aisément repousser des réserves mobiles bien placées en position d'attente et bien éclairées. L'auteur estime avec raison que, pour une puissance continentale comme la France, c'est avant tout à parfaire son armée de terre qui doivent tendre tous ces efforts : « En 1796, 1799 et 1800, Bonaparte et Sou« varov ont conquis l'Italie sans le secours d'aucune flotte... Si une « armée française s'avance, comme en 1806, jusqu'à Danzig, elle « n'aura besoin d'aucune flotte... L'Angleterre était notre ennemie en « 1806; le rôle de sa flotte a été nulle dans cette guerre... Trafalgar « n'a pas empêché Austerlitz... »

**Vie du commandant Clemmer. Un soldat d'Afrique**, par Gustave Derudder, docteur ès lettres; chez l'auteur, 44, avenue de Taulhac, Le Puy-en-Velay, 1899. In-8°. — Fils de fermier pauvre, puis ouvrier, le commandant Clemmer s'engagea aussitôt qu'il crut avoir acquis une certaine instruction et sut, par son travail et son zèle, s'élever jusqu'au grade de chef de bataillon. Engagé le 15 juin 1844 au 26°, il partit pour l'Algérie le 14 juin 1846 avec le grade de caporal, prit part à l'expédition de Kabylie comme sous-officier, fut nommé sous-lieutenant le 5 mars 1852 et affecté aux tirailleurs algériens avec lesquels il fit les campagnes de Crimée et de Cochinchine. Nommé chef de bataillon le 17 juillet 1865, il passa au régiment étranger, avec lequel il prit part à l'expédition du Mexique jusqu'au 9 avril 1867. Enfin, revenu au 3° tirailleurs, il combattit dans les rangs de la division Lartigue, à Frœschwiller, où il trouva une mort glorieuse. Le commandant Clemmer est bien le type de ces soldats de notre armée, à qui nos règlements savent accorder la juste récompense d'une vie d'honneur et de bravoure, et permettent de dire avec fierté : « Officier après sept ans et demi de « service, seul et sans protection, je ne dois mon épaulette à per« sonne ».

**État sommaire des Archives de la Marine et de la Révolution.** Paris, Chapelot, 1898. — Dès l'année 1895, les Archives du Ministère

de la marine avaient fait paraître le premier fascicule de leur inventaire; il fut suivi de trois autres en 1886, 1888 et 1889.

Le plan de cet inventaire n'avait qu'un défaut: l'extrême développement donné à chacun des articles faisait craindre qu'on ne vît jamais l'entier achèvement de l'entreprise. Aussi la commission supérieure des Archives de la marine se trouva-t-elle amenée à décider, dans sa séance du 26 juin 1889, que, concurremment avec l'inventaire analytique, il en serait publié un autre, moins développé, sous le titre d'*État sommaire*. L'œuvre ainsi désignée ne consiste pas en un simple répertoire; c'est, en certaines parties, un véritable monument d'érudition. L'inventaire de chaque série est précédé d'une notice spéciale contenant des renseignements qu'on ne trouverait nulle part ailleurs et que complètent un grand nombre de notes biographiques et autres non moins intéressantes. De plus, le volume s'ouvre par un « avertissement » qui est un exposé méthodique de nos vieilles institutions maritimes, un résumé magistral de leur histoire.

**Les Chinois chez eux**, par E. Bard. Paris, A. Colin, 1899. In-18. — L'auteur, chef d'une importante maison en Chine, a réuni dans ce volume un certain nombre d'observations personnelles d'un réel intérêt sur les mœurs et le caractère des Chinois. Les chapitres consacrés à l'armée et à la marine, aux finances, aux traités de commerce, aux concessions étrangères et aux douanes, renferment notamment des faits et des aperçus qui méritent d'être signalés.

**Cent ans aux Pyrénées**, par Henri Beraldi. Paris, 1899. In-8°. — Tableau complet des travaux et des ouvrages les plus divers inspirés depuis un siècle par les Pyrénées : guides, relevés topographiques, récits d'ascensions, etc. Dans ce curieux exposé de la littérature pyrénéenne au XIX° siècle, la partie consacrée aux officiers topographes mérite particulièrement d'être signalée aux lecteurs de la *Revue*.

**Manuel de l'organisation de l'armée et du fonctionnement des services auxiliaires**, à l'usage des états-majors, chefs de corps et officiers de toutes armes, par C. Lassalle, archiviste d'état-major de 1re classe au Ministère de la guerre; 2e édition entièrement revue et considérablement augmentée. — Paris, Berger-Levrault, 1899. In-8°.



---

*Le Gérant :* R. Chapelot.

---

Paris. — Imprimerie R. Chapelot, 2, rue Christine.

GE

-helle.

0 400 500 600 Toises

Ducourtioux, sc

# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

N° 7 Octobre 1899

SOMMAIRE

*Les débuts de la campagne de 1792 à l'armée du Nord.* (Suite.)

*La guerre de 1870-1871. — Historique du 2e corps d'armée.*

*Bulletin bibliographique.*

LES

# DÉBUTS DE LA CAMPAGNE DE 1792

## A L'ARMÉE DU NORD (1)

(*Suite.*)



### II

NOMINATION DE ROCHAMBEAU. — PRÉPARATION A LA GUERRE.
ORGANISATION DE L'ARMÉE.

*La lettre par laquelle le lieutenant général de Vimeur de Rochambeau* (2), *fut pourvu d'un commandement le 4 septembre* 1790, *est ainsi libellée :*

(1) Voir le numéro 6 de la *Revue militaire* (septembre 1899.)

(2) Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, marquis, puis comte de Ro-

De par le Roy,

Sa Majesté, désirant pourvoir au commandement de celle de ces quatre armées (1), qui sera répartie dans les départements de ce qui composait autrefois les provinces de Flandre Maritime et Wallonne, dans la partie de l'ancien Haynaut qui comprend Valenciennes, Condé, Cambray, Bouchain, le Quesnoy, Landrecies et Maubeuge, dans les départements du Nord, du Pas de Calais et de la Somme, de Paris, de la Seine et Marne, de l'Oise, de Seine et l'Oise, de l'Eure et Loir, du Loiret, du Loir et du Cher, de la Sarthe, de la Seine-Inférieure, de l'Eure et enfin dans ceux du Calvados, de la Manche, de l'Orne, de la Mayenne et de l'Aisne; elle a jugé ne pouvoir faire un meilleur choix que du sieur *Vimeur de Rochambeau*, lieutenant général en ses armées, vu la connaissance que Sa Majesté a de sa capacité, du zèle qu'il a constamment montré pour le bien du service et de son dévouement à la chose publique. En con-

---

chambeau, capitaine, 23 juillet 1743, au régiment Saint-Simon, cavalerie, incorporé dans celui aujourd'hui 6e; colonel, 3 mars 1747, du régiment d'infanterie de la Marche, réf. en 1762 et de celui d'Auvergne, 7 mars 1759; brigadier dès le 23 juillet 1756; maréchal de camp, 20 février 1761; inspecteur général d'infanterie, 7 mars suivant; lieutenant général, 1er mars 1780. Il a commandé l'armée du Roi, dans l'Amérique septentrionale, jusqu'en 1783, et celle du Nord en 1791 et partie de 1792. (*État militaire de France pour l'année* 1793. — *États des services. Archives administratives.*)

(1) « C'est à cette époque (septembre 1790), qu'après six mois de « repos, on vint me chercher à Rochambeau pour me donner le com- « mandement de l'armée du Nord, qui s'étendait sur vingt-deux dépar- « tements dont Paris était le point central, Lille et Brest les deux « extrémités. On avait partagé le royaume en quatre parties; je fus « nommé à l'armée du Nord; M. de Bouillé à celle de l'Est; le maré- « chal de Mailly eut celle du Sud, et à celle de l'Ouest il ne fut pas « nommé... » (Rochambeau, *Mémoires*.)

séquence, elle l'a commis, ordonné et établi, commet, ordonne et établit pour prendre le commandement de cette armée, répartie dans les départements ci-dessus désignés. Il emploiera, fera mouvoir et porter les troupes qui la composeront partout où besoin sera et les fera marcher à la réquisition des corps administratifs, conformément aux décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le Roy, lorsqu'ils jugeront qu'il sera indispensable de déployer la force militaire. Il fera vivre les dites troupes en bon ordre, police et discipline, et il fera également dans la dite armée tout ce qu'il jugera nécessaire et à propos pour le bien du service; de ce faire, Sa Majesté lui a donné et donne pouvoir, autorité et mandement spécial. Mande et ordonne Sa Majesté aux officiers généraux, à ceux des états-majors des places, aux officiers de l'artillerie et du génie, aux commissaires des guerres qui seront employés sous ses ordres, ainsi qu'aux troupes formant la dite armée, de reconnaître le dit sieur de Vimeur de Rochambeau en la dite qualité de leur commandant général et de lui obéir et entendre comme ils pourraient faire à sa propre personne si elle était présente et lui faire obéir par ceux étant sous leurs charges en tout ce qu'il leur commandera pour le service de Sa Majesté à peine de désobéissance.

Car telle est sa volonté. — Fait à Paris, le 4 septembre 1790.

Signé : LOUIS.

Et plus plus bas :

LA TOUR DU PIN (1).

Pour copie conforme à l'original :

Signé : DE VIMEUR ROCHAMBEAU.

---

(1) « M. le comte de la Tour du Pin de Gouvernet, lieutenant gé-
« néral des armées du Roi, ministre et secrétaire d'I

*A ce commandement, M. de Rochambeau en fit, dès le début, substituer un autre qui comprenait les côtes de Granville à Dunkerque et la frontière du Brabant, de Dunkerque à Givet.*

*Son premier soin, après avoir transmis à M. de Chalup ses instructions, du* 28 *novembre* 1790 (1), *relatives à la discipline, fut de les confirmer par une proclamation aux officiers et soldats de son armée :*

Douai, le 20 décembre 1790.

**Mes enfants, nous sommes tous égaux aux yeux de Dieu et de la loi ; mais, croyez un vieux général de cinquante ans de service, soldat comme vous, qui a couru les deux mondes, il n'y a point de société, il ne peut y avoir de militaire surtout, sans discipline et subordination.**

**Les officiers doivent être au milieu de leurs soldats, comme des pères dans leur famille ; punir avec fermeté tous ceux qui manquent aux ordonnances militaires, et conformément aux décrets sanctionnés par le Roi ; distinguer tous les soldats vertueux qui servent avec honneur.**

**Les sous-officiers doivent tenir la même conduite à toute heure dans leurs chambrées, et, pour se faire respecter eux-mêmes, donner à tous les soldats l'exemple de la subordination qu'ils doivent à leurs officiers.**

**Si j'ai eu quelques succès à la guerre avec vous, mes enfants, je reconnais hautement que c'est à votre discipline et à votre courage que je les ai dus ; et si la Providence, comme je l'espère, nous en réserve encore**

---

« département de la guerre. » (*État militaire de France pour l'année* 1790.)

(1) Voir le numéro 6 de la *Revue militaire* (septembre 1899.)

contre les ennemis de l'État, nous ne pourrons y parvenir que par les mêmes moyens.

ROCHAMBEAU.

*Le maréchal inspecta ensuite la frontière qui lui était confiée. Il visita tout d'abord les fortifications de Dunkerque et de Cherbourg, car* l'Angleterre armait à cette époque pour des contestations qu'elle avait avec l'Espagne, où le pacte de famille, converti en pacte de nation, nous forçait à intervenir (1). *L'ingénieur militaire. Meusnier, qui s'était déjà illustré par ses travaux sur l'aérostation et devait trouver en* 1793 *une mort glorieuse au siège de Mayence, dirigea alors la construction des ouvrages de Cherbourg* (2).

*Les discussions entre l'Espagne et l'Angleterre s'étant terminées, M. de Rochambeau porta toute son attention sur la frontière du Brabant.*

*Dans le* Mémoire *qu'il rédigea* (3) sur l'ouverture de la campagne de 1792, *il s'exprime ainsi :* ... L'Empereur avait envoyé (une armée) dans le Brabant, dans le double objet de réduire les insurgens de cette contrée, et de favoriser Louis XVI, son beau-frère, contre les entreprises de l'Assemblée nationale, pour assurer au peuple sa liberté. Le général (de Rochambeau) fit fortifier et mettre sur un pied formidable toutes nos places, surtout

(1) *Mémoires* de Rochambeau.

(2) C'est à Cherbourg que, par arrêté du 3 vendémiaire an III, le Comité de Salut public fit rechercher par Monge, dans la maison qu'y avait habitée Meusnier, les manuscrits, plans et dessins de cet ingénieur relatifs aux aérostats. Ces documents furent déposés par Monge au Comité de Salut public le 7 brumaire an III (*Archives nationales.* — Bibliothèque de l'arsenal).

(3) « Mémoire donné par M. le maréchal de Rochambeau sur l'ou- « verture de la campagne de 1792. » Pièce sans date, déposée aux archives de la guerre.

celles de première ligne, et fit construire des camps retranchés à Maubeuge et à Sedan, réparer celui de Dunkerque.

*Il revint de cette tournée vers la fin de janvier* 1791, *et, dans le printemps de cette année, il présida, après avoir refusé le portefeuille de la guerre,* tous les comités pour la rédaction de toutes les ordonnances que le nouvel ordre de choses rendait indispensables (1).

*Dans l'émotion que lui causèrent la fuite du roi et son arrestation à Varennes* (20 *juin* 1791), *l'Assemblée nationale décréta à Rochambeau la défense de toutes les frontières du royaume, mais il fit annuler* ce généralat qui lui était attribué, déclarant qu'il ne pouvait se charger que des départements dont il avait déjà le commandement (2).

**Lettre du général Rochambeau au Président du Comité militaire de l'Assemblée nationale.**

Valenciennes, le 25 juillet 1791.

Je viens d'apprendre, Monsieur, par les papiers publics, le compte que vous avez bien voulu rendre à l'Assemblée nationale, de la frontière dont j'ai le commandement et le projet d'extension dont vous lui avez proposé de me donner (*sic*). Quelque pénétré que je sois de la confiance qu'elle veut bien me marquer, permettez-moi, Monsieur, de vous rappeler que lorsque, le 22 juin au matin, l'Assemblée nationale eut décrété d'enjoindre au Ministre de la guerre de me faire partir sur-le-champ pour aller défendre les frontières du royaume, je me rendis chez mon Ministre, au comité militaire, et de suite à l'Assemblée nationale, où je déclarai que, vu

---

(1) *Mémoires* de Rochambeau.

(2) *Idem.*

mon âge et mes infirmités, je ne pouvais me charger que du commandement que j'avais eu jusqu'à ce jour; que M. le maréchal de Saxe, mon premier maître, sur les traces duquel je m'efforcerai de marcher, n'avait jamais eu plus d'étendue que celle de Dunkerque à Givet; que les corps d'armée des ci-devant évêchés et de la Meuse avaient toujours eu un commandement particulier, dont les mouvements étaient réglés sur ceux de l'ennemi pour se rapprocher de la ci-devant Alsace ou de la Flandre, suivant les circonstances.

Plus j'entre dans les détails du travail dont je suis chargé sur cette frontière, plus je sens la nécessité de m'y borner.

Je conclus donc, Monsieur, que toute la partie du commandement qu'avait M. de Bouillé (1) devrait rester immédiatement sous les ordres d'un commandant général, comme elle était ci-devant; qu'il pourrait lui être ordonné de correspondre avec moi, et de suivre même mes ordres quand je lui en donnerais de positifs; que le commandant de Givet et du district de Rocroy doit avoir des ordres encore plus précis de se concerter avec moi et de suivre ceux que je pourrais avoir à lui donner; mais, vu que ce district est du département des Ardennes, vu la lacune de terres étrangères qui le sépare de Maubeuge, ce district, dans l'état habituel, doit rester aux ordres de M. de Belmont (2)...

ROCHAMBEAU.

*Pendant l'automne de 1791, M. de Rochambeau exerça*

---

(1) 2e division (Ardennes, Marne, Meuse) et 3e division (la Moselle) (*État militaire de France pour l'année* 1791). — On verra par la suite qu'on donna, le 14 décembre 1791, la 2e division à Rochambeau; et que Rochambeau la céda, vers le 23 mars 1792, à Lafayette.

(2) En 1792, M. de Belmont était lieutenant général commandant la 3e division à Metz (*État militaire de France pour l'année* 1792. — *État des officiers généraux employés au* 18 *avril* 1792).

*ses troupes aux grandes manœuvres dont il a déjà été parlé, et vit arriver sur la frontière un nombre considérable de bataillons de gardes nationales nouvellement formées* (1).

*Enfin, le* 6 *décembre* 1791, *Narbonne fut nommé ministre de la guerre. Dans la lettre de félicitations qu'il lui écrivit à ce sujet le* 9, *et dont un passage a déjà été cité plus haut* (2), *M. de Biron, après lui avoir signalé la désorganisation des cadres, y ajouta les renseignements qui suivent :* Tu ferais bien aussi de t'occuper de M. de Rochambeau ; on cherche à le dégoûter et à le décourager de toutes les manières possibles..., il est peu riche, il a perdu à la Révolution tout ce qu'il avait de bienfaits du roi, et 40,000 francs (3) sont loin de suffire à un commandant d'armée, en lui supposant même l'économie la moins convenable. S'il était possible de le faire maréchal de France, ainsi que Luckner, cela augmenterait son traitement...

*Est-ce cette proposition de Biron qui inspira à son ami, Narbonne, la nomination qu'il fit plus tard?*

*Toujours est-il, que le* 14 *décembre, le jour même de la création de l'armée du Nord* (4), *Talleyrand écrivait à Biron* (5) : Voici ce qui se passe. Le roi va aujourd'hui à l'Assemblée. Il y annonce les mesures qu'il prend

---

(1) La *Revue militaire* présentera ultérieurement, au début de la campagne de 1794, une étude de l'organisation militaire de 1791 à 1794.

(2) Voir le numéro 6 de la *Revue militaire* (septembre 1899.)

(3) Cette solde est, en effet, celle qu'avait fixée la loi du 21 octobre 1791 pour chacun des quatre généraux d'armée qu'elle créait.

(4) L'armée du Nord, comprenant d'abord les 1re, 16e et 2e divisions, fut placée le 14 décembre 1791 sous les ordres de Rochambeau (Tableaux Clerget). Rochambeau et Luckner ont été faits maréchaux de France le 28. (*États militaires de France pour les années* 1792 *et* 1793.) (Loi du 28 décembre 1791.)

(5) Registre de correspondance intime et politique du général Biron.

contre les émigrans. Narbonne parle ensuite et entre en détail. Il y aura trois armées (1), une de 70,000 hommes en Alsace, 50,000 en Flandre et 30,000 à Metz. M. de Luckner et M. de Rochambeau seront maréchaux de France. La troisième armée est donnée à M. de Lafayette, il sera à Metz. Vous allez être lieutenant général dans la semaine. Mandez-moi courrier par courrier où vous voulez être employé et ce sera fait sur-le-champ.. *Et le Ministre avait ajouté de sa main sur cette lettre :* Et moi aussi je t'embrasse, et te prie de me faire connaître bien vite ce que tu veux ou j'irai te le demander moi-même. Avant huit jours j'espère aller te rejoindre...

*Cette promesse se réalisa en effet :* Narbonne, *écrit Talleyrand, le* 15 *décembre* (2), doit partir la nuit de lundi 19 à mardi 20. Il donne rendez-vous aux deux généraux (3) à Metz. Sa tournée sera de quinze jours... *Le même Talleyrand complète ainsi ses renseignements le* 17 : Narbonne part dans la nuit de lundi à mardi. Il sera à Valenciennes mercredi 21, il y dînera... *Mais le* 23, *Biron répond :* Nous avons attendu Narbonne hier et avant-hier. M. de Rochambeau vient d'apprendre qu'il était hier à Cambrai et qu'il sera ce soir à Douai où il ira le joindre; ils iront ensemble à Lille, où ils passeront probablement le dimanche 25 au moins, et ne nous arriveront que lundi 26 ou mardi 27... (4).

*Dans ce voyage, le Ministre était accompagné de*

---

(1) Lettre du 15 décembre 1791 de... à Biron : « Voilà enfin le Roi « dans une excellente attitude. Hier il a été annoncer à l'Assemblée « qu'il allait faire rassembler trois armées de 50,000 hommes chacune « pour couvrir notre frontière et pour aller même au delà si les Évêques, « Électeurs et Princes continuent de prêter territoire aux émigrés ». (Correspondance intime et politique du général Biron.)

(2) Correspondance intime et politique du général Biron.

(3) Rochambeau et Luckner.

(4) Correspondance intime et politique du général Biron.

*MM.* d'Arçon (1), l'un des plus habiles officiers du génie (2), *qui fit partie plus tard du Comité de la guerre dictant les arrêtés militaires du Comité de Salut public et en fut peut-être l'un des inspirateurs* (3); d'Arblay, *officier d'artillerie*, déjà connu dans ce corps d'une manière avantageuse; Desmottes, aide de camp et ami de M. de Lafayette; Dedelay d'Agier et Mathieu de Montmorency.

*Après cette inspection, Narbonne prononça le 11 janvier* 1792, *devant l'Assemblée nationale, un discours sur* l'état des frontières et de l'armée. *Les fortifications des places présentaient* généralement des dispositions satisfaisantes...; 20,000 hommes dans Lille seraient encore forts contre 120,000 attaquants; *il en était relativement à peu près de même* à Douai, Valenciennes, Maubeuge, Charlemont, Sedan... Le camp retranché sous Maubeuge,

---

(1) Le maréchal de camp d'Arçon était membre du Comité central créé par décision royale du 2 décembre 1791 et dont l'objet était de relier ensemble toutes les parties de l'administration des départements (de la guerre) et de former un point de réunion où les chefs de bureaux trouveraient des officiers instruits avec lesquels ils discuteraient et prépareraient les objets importants qu'ils doivent soumettre au ministre; et enfin d'être un point de surveillance et de prévoyance pour tout ce qui peut contribuer à l'avantage de l'armée. Ce comité était composé de sept membres et de deux adjoints, qui étaient le colonel d'Arblay et le capitaine d'Edelay d'Agier. (*État militaire de France pour l'année* 1792.)

(2) Rapport prononcé par M. Louis de Narbonne, Ministre de la guerre, à l'Assemblée nationale, le 11 janvier 1792, sur l'état des frontières et de l'armée.

(3) Le Comité des Neuf (Comité de Salut public) n'entendant rien absolument à la guerre..., on s'est, en conséquence, adressé à Darson (d'Arçon) et Laffitte, qui sont les principaux agents des Comités et ceux en qui l'on a toute confiance... Le Comité de Salut public ne fait jamais autre chose que de revêtir de son nom, en forme de décret, les délibérations du Comité de la guerre.

C'est toujours Darson qui va lui en porter les rapports.... Ce Comité

proposé par M. de Rochambeau..., a paru suppléer au défaut d'espace de cette place... Charlemont est dans le meilleur état de défense... La place de Sedan étant obstruée par des maisons cumulées... M. le maréchal de Rochambeau y a suppléé par l'adoption d'un camp retranché sur la hauteur de la Garenne... *Dans toutes les places, l'artillerie était* dans l'état le plus respectable... Les essais faits, pour perfectionner le système d'une artillerie volante (1), déjà adoptée par les Prussiens et les Autrichiens, ne laissaient rien à désirer sur l'utilité dont peut être cette manière nouvelle de servir une arme dont la prodigieuse influence à la guerre est déjà si connue... Les précautions ont été prises, pour que celles des places, qui pourraient être investies, soient approvisionnées complètement. On s'est borné pour les autres, à disposer tellement les grands dépôts, que l'on soit toujours en mesure de les pourvoir au moment utile... *Parlant ensuite de l'armée elle-même, M. de Narbonne annonçait que c'était à Metz qu'*il avait proclamé MM. de Rochambeau et Luckner, maréchaux de France à la tête de la garnison (2), en présence des corps administratifs

---

(de la guerre) est composé de 15 personnes, Darson, etc... (*Historical Manuscripts Commission. — Fourteenth report appendix. — Part. V.*) (Paris, 23 mars 1794.)

... Un second conseil de guerre eut lieu le 15 octobre 1793 : On y lut un plan, envoyé de Paris, sur la conduite du siège; il était... rédigé par le général d'Arçon... (*Commentaires* de Napoléon, tome I, Siège de Toulon).

(1) Ce n'est que le 29 avril 1792 qu'une loi créa 9 compagnies de canonniers à cheval, qui servirent plus tard de noyaux aux 9 régiments d'artillerie créés par la loi du 19 pluviose an II.

(2) *Discours adressé par M. de Narbonne à MM. de Rochambeau et de Luckner en les recevant maréchaux de France, au nom du Roi, à la tête de la garnison de Metz* (décembre 1791).

MESSIEURS,

Le Roi vient de vous nommer maréchaux de France. L'Assemblée

et de la garde nationale ; et que les troupes lui avaient paru fières de la récompense de leurs chefs.

C'est à Metz, *ajoutait-il*, dans une conférence que Sa Majesté m'avait ordonné d'avoir avec MM. Luckner, Rochambeau et Lafayette, que des plans de campagne, d'après différentes hypothèses, ont été proposés. Le secret est nécessaire à tous ces plans. Mais ce qui peut, ce qui doit être dit à l'Assemblée nationale, c'est la force actuelle de nos 3 armées et la certitude de leurs approvisionnements.

Depuis Dunkerque jusqu'à Besançon, l'armée présente une masse de 240 bataillons et 160 escadrons avec l'artillerie nécessaire pour 200,000 hommes. Les magasins, tant en vivres qu'en fourrages, assurent la subsis-

---

nationale, en rendant un décret sur cet objet, a ajouté à cette nomination une nouvelle gloire qu'aucun général n'avait pu connaître avant le règne de la liberté. Le Roi, Messieurs, n'a pas suivi cette politique pusillanime qui croit exciter l'émulation par l'espoir des récompenses ; il a senti que la reconnaissance, pour des hommes tels que vous, était un mobile bien plus puissant que l'ambition ; et, se souvenant de vos services passés, en vous désignant pour généraux, il vous a déjà vus victorieux.

Vous, Monsieur de Rochambeau, qui avez si courageusement combattu pour la liberté d'une partie du monde, vous savez à quel point ce sentiment multiplie les forces et les moyens ; vous savez que, dans l'histoire moderne, nulle guerre n'a été commandée par la volonté générale d'un peuple, sans que le succès n'en ait été heureux ; et que tous les efforts de l'art et du génie ont toujours été repoussés par la seule persévérance de l'amour de la liberté ; vous le savez, Monsieur, vous qui possédez, à tant de titres, l'estime des Français ; et toutes les ressources de leur courage, vont être confiées à vos talents.

Vous, Monsieur de Luckner, que nous n'avions appris à connaître autrefois que par nos revers, vous nous avez adoptés pour patrie ; et, en privant nos ennemis d'un de leurs premiers défenseurs, vous nous donnez pour garant de votre dévouement, le choix que vous avez fait de la France sur toute l'Europe, et le dépôt de votre gloire, qui ne peut sortir des mains des Français.

tance de 230,000 hommes et de 22,000 chevaux pendant six mois (1). On travaille, avec la plus grande activité, à les augmenter encore.

Indépendamment des effets de campement, qui se trouvent dans les places frontières, il en sera incessamment rendu dans les magasins de seconde ligne pour cent mille hommes (1).

Six mille chevaux sont déjà rassemblés pour le service de l'artillerie et des vivres. On travaille au rassemblement de 6,000 autres. J'ai pris des mesures pour compléter le nombre nécessaire aux différents services de l'armée; et la construction des caissons et attirails qu'ils entraînent est en grande partie terminée.

Le service des hôpitaux ambulants est également assuré pour 150,000 hommes.

Enfin, tous les approvisionnements ont été prévus et

---

(1) La « situation de l'armée », de mars ou avril 1792, accuse pour l'armée du Nord : « Des vivres pour 98,768 hommes pendant six mois ; « des effets de campement en bon état ou en réparation et devant être « prêts d'ici à un mois, pour 37,590 hommes d'infanterie, 3,451 hommes « d'artillerie et 4,338 hommes de cavalerie, sans compter 937 tentes « d'officiers. Cet approvisionnement se divisait ainsi : à Lille, 700 tentes « d'officiers et des effets de campement pour 26,250 hommes d'infan- « terie, 3,451 hommes d'artillerie et 2,640 hommes de cavalerie ; à « Valenciennes, le complément, soit : 237 tentes d'officiers et des « effets de campement pour 11,340 hommes d'infanterie et 1698 « hommes de cavalerie ». Un « *nota* » de cette situation indique qu' « on va s'occuper incessamment à augmenter les approvisionne- « ments de vivres » et qu' « on peut porter si loin que l'on voudra les « approvisionnements de fourrages, la récolte des foins ayant été très « abondante et celle des avoines donnant la plus belle espérance ».

On trouve aussi aux archives un « État général, de 1792, de la « composition de l'armée du Nord, pour servir à connaître la quan- « tité d'individus dont elle sera formée et le nombre de bouches à « nourrir ».

L'effectif de cette armée était évalué à 60,003 hommes (dont 2,511 officiers de tous grades, 44,759 soldats, 592 employés, 5,112 charretiers

les mesures ont été prises pour l'activité qu'exigeraient les campagnes (1).

---

et ouvriers, 7,029 gens de suite et 20,534 chevaux). Les rations sont ainsi calculées :

*Pain de munition :*

| | |
|---|---|
| La totalité des hommes à nourrir est de | 60,003 hommes. |
| A déduire pour les officiers et employés qui ne reçoivent pas le pain, cy..... | 3,103 |
| Reste à nourrir....... | 56,900 hommes. |
| qui consomment par jour................. | 56,900 rat. de 24 onces. |
| A quoi il faut ajouter pour 44,759 soldats auxquels il est dû un supplément de 4 onces...................... | 7,459 |
| Idem pour 1660 conducteurs de chevaux de peloton...................... | 276 |
| Plus la double ration à fournir à 3,362 charretiers...................... | 3,362 |
| Total de la consommation par jour en pain de munition.......... | 68,087 rat. de 24 onces. |

*Viande, riz, sel, paille, bois, etc. :*

Les distributions en viande, riz et sel ne sont dues qu'aux soldats et conducteurs de chevaux de peloton ; celles en paille et bois seront faites à toute l'armée et présentent un aperçu de consommation par jour de :

23,000 livres de viande faisant environ 45 bœufs de 500 livres,
29 quintaux de riz ou 58 de légumes secs,
15 quintaux de sel,
600 quintaux de paille de couchage,
et 70 cordes de bois.

Quant aux eaux-de-vie et vinaigres, comme les distributions ne sont qu'accidentelles, elles ne peuvent être évaluées d'une manière précise.

*Fourrages :*

Sur les 20,534 chevaux de l'armée, 11,290 doivent être nourris à raison de 20 livres de foin, et le surplus à raison de 15 livres ; d'où il résulte par jour une consommation de 364 milliers de foins et de 16,000 boisseaux d'avoine.

(1) Cette affirmation est à rapprocher de la lettre du maréchal de

... Le dépôt des remontes générales... a son centre à Lunéville, qui offre de vastes écuries pour 2,000 chevaux et (dans son voisinage) une nouvelle ressource de 1200 places. A de si grands moyens pour les logements, se joint encore l'abondance des fourrages à un prix très modéré... Cet établissement a fourni les moyens d'acheter et de rassembler, à la fois, une très grande quantité de chevaux; déjà près de 4,000 sont entrés en France... La réception des chevaux s'accélère sous l'inspection d'un officier général, de plusieurs officiers expérimentés et d'un artiste vétérinaire... 2,400 chevaux sont déjà reçus; près de 700 sont distribués... et 900 sont prêts à l'être, l'incomplet en hommes dans la cavalerie ayant nécessité quelque retard dans cette distribution...

Voici, dans l'état actuel, le nombre de troupes que l'on peut porter hors des frontières sans exposer la sûreté des places :

88 bataillons et 48 escadrons étant nécessaires à la sûreté des places frontières et des différents postes, il nous reste, pour entrer en campagne, 150 bataillons et 113 escadrons, lesquels, en les comptant sur le pied de 500 hommes par bataillon et de 120 par escadron, nous donneront 75,000 hommes d'infanterie et 13,500 de cavalerie; ces corps, portés au complet de guerre, présenteront un total de 110,000 hommes d'infanterie et de 20,000 de cavalerie... Il m'est pénible, sans doute, d'annoncer que l'armée présente un déficit de 51,000 hommes.....; *mais* les ressources aussi promptes qu'heureuses que les volontaires nationaux présenteraient à l'armée de ligne, assureraient encore à la patrie de nouveaux défenseurs par l'exactitude et le zèle des départements à leur donner des successeurs... Vous placerez cette mesure au rang

---

Rochambeau, du 25 avril 1792 et des plaintes de Luckner en mai 1792, que l'on trouvera plus loin.

des moyens, à la fois vastes et simples, de maintenir toujours au complet et nos bataillons de volontaires et nos régiments de ligne (1).

*D'un tableau, supposé de janvier* 1792, *déposé aux archives et intitulé* : « Dispositions générales des troupes entre Dunkerque et Besançon », *il résulte que l'organisation de l'armée du Nord sera la suivante :*

Chaque régiment d'infanterie portera au complet de 812 hommes, y compris les 2 compagnies de grenadiers, celui de ses bataillons qui aura été désigné par le général d'armée. L'autre bataillon formera un dépôt de régiment et sera laissé dans les garnisons des villes.

Tous les régiments de cavalerie ou de dragons de 3 escadrons formeront 2 escadrons de 150 hommes montés.

Les régiments de chasseurs ou de hussards de 4 escadrons en formeront chacun 3 de 150 hommes montés.

Ces bataillons (ou escadrons) seront désignés bataillons ou escadrons de campagne, et les autres seront appelés de garnison ou dépôts de régiments.

*Armée de Rochambeau.*

M. le maréchal de Rochambeau a dans son commandement :

61 bataillons de ligne, 28 bataillons nationaux, 59 escadrons et 4 bataillons ou 2 régiments d'artillerie.

On laissera dans les places :

(1) Ce mode d'opérer fut repoussé par les assemblées jusqu'au moment où s'imposèrent par la force des choses l'amalgame et l'embrigadement. Une étude spéciale aux volontaires nationaux sera présentée au début de la campagne de 1794.

| | | |
|---|---|---|
| 29 dépôts de régiments, composés en partie de recrues ou de gens peu en état de servir. Effectif | 8,140 | 23,260 hommes. |
| 28 bataillons de gardes nationales à 540 hommes. Effectif | 15,120 | |
| 18 escadrons ou dépôts de régiment. Effectif. | | 2,442 |
| TOTAL dans les places | | 25,702 |

Il reste de troupes disponibles :

| | | |
|---|---|---|
| 25 bataillons à 812 hommes | 20,300 | 23,698 hommes. |
| 6 bataillons suisses | 2,957 | |
| 1 bataillon de chasseurs à pied | 441 | |
| 41 escadrons à 150 hommes par escadron | | 6,150 |
| | | 29,848 |
| Il est nécessaire d'envoyer à M. de Lafayette un régiment d'infanterie. On propose de lui envoyer *Touraine* qui a d'effectif | | 1,102 |
| Reste de troupes disponibles | | 28,746 |

On propose d'ajouter à l'armée de M. le maréchal de Rochambeau, savoir :

| | |
|---|---|
| 8 bataillons de volontaires nationaux de la réserve, lesquels ne quitteront leurs cantonnements qu'au moment où M. le maréchal en donnera l'ordre | 4,320 |
| Plus 2 bataillons I. R. pour remplacer à Mézières le régiment de Touraine, destiné à l'armée de M. de Lafayette | 1,080 |

On propose de désigner le 5e régiment de chasseurs à cheval, qui est à Amiens, Abbeville et Compiègne, pour faire partie de l'armée de M. le maréchal de Rochambeau. Ce régiment resterait dans les quartiers qu'il occupe actuellement, jusqu'au moment où les circonstances exigeraient le rassemblement de l'armée.

On propose de changer le régiment de Royal-Picardie, qui est à Rocroy, avec celui de Bourgogne, qui est à Rouen; alors, l'armée disponible aux ordres de M. de Rochambeau, y compris le commandement de M. Wittgenstein (1), serait de :

| | | |
|---|---|---|
| 24 bataillons de ligne à 812 hommes. | 1,9488 | 22,886 hommes. |
| 6 bataillons suisses.............. | 2,957 | |
| 1 bataillon de chasseurs à pied... | 441 | |
| 44 escadrons à 150 hommes.............. | | 6,600 |
| 8 bataillons de volontaires nationaux...... | | 4,320 |
| TOTAL des troupes disponibles.... | | 33,806 |
| Garnisons..................... | | 25,702 |
| TOTAL de l'armée............... | | 59,508 |

Plus 4 bataillons d'artillerie qui doivent être complétés.

On propose de donner l'artillerie de campagne à raison de 4 pièces par bataillon de 812 hommes, 2 seulement pour chaque bataillon suisse, et 2 également pour chaque bataillon de volontaires nationaux, ce qui exigera un équipage pour 62 bataillons.

(1) Le comte Wittgenstein était lieutenant général commandant la 2e division, qui se composait des trois départements, Ardennes, Meuse et Marne. (*État militaire de France pour l'année* 1792.) La 2e division cessa d'appartenir à l'armée de Rochambeau et passa, avec son consentement, à celle de Lafayette vers le 23 mars 1792. (Voir plus loin la lettre de Rochambeau à Biron, en date du 23 mars 1792.)

OFFICIERS GÉNÉRAUX. — ÉTAT-MAJOR.

7 lieutenants généraux;
16 maréchaux de camp;
4 adjudants généraux colonels;
4 adjudants généraux lieutenants-colonels;
12 adjoints tirés des différentes armes;
Officiers du génie;
Officiers d'artillerie;
Compagnie de guides : 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 maréchal des logis, 2 brigadiers, 24 cavaliers (1).

1 commissaire général faisant les fonctions d'intendant;
3 commissaires ordonnateurs;
3 commissaires auditeurs;
14 commissaires ordinaires;
Gendarmerie nationale;
Officiers de santé.

Détails analogues pour les armées de Lafayette et Luckner.

RÉCAPITULATION DES TROIS ARMÉES.

*Dans les garnisons :*

| | | |
|---|---|---|
| M. le maréchal de Rochambeau.. | 25,702 | 54,623 hommes. |
| M. le maréchal de Luckner...... | 13,605 | |
| M. de Lafayette................ | 15,316 | |

*Troupes disponibles :*

| | | |
|---|---|---|
| M. le maréchal de Rochambeau.. | 33,806 | 90,499 hommes. |
| M. le maréchal de Luckner...... | 27,770 | |
| M. de Lafayette............... | 28,923 | |
| Réserve de volontaires nationaux.. | | 4,320 |
| TOTAL GÉNÉRAL................. | | 149,442 |

(1) Cette composition n'est pas tout à fait la même que celle qui fut fixée par la loi du 27 avril 1792, sanctionnant le décret de l'Assemblée nationale du 25, et ainsi libellée :

Art. 1er. — Il sera formé, pour chacune des grandes armées, une compagnie des guides de l'armée.

Art. 2. — Cette compagnie sera composée ainsi qu'il suit : 1 capitaine de guides, 1 lieutenant de guides, 1 maréchal des logis de guides, 2 brigadiers de guides, 16 guides.

Art. 7. — Les généraux d'armée sont autorisés à incorporer dans les compagnies de guides de l'armée, le nombre de guides du pays, qu'ils jugeront nécessaires...

On observe que, dans le calcul ci-dessus, les officiers sont en dehors.

*Nota.* — Si l'Assemblée nationale adopte le projet, qui lui sera soumis, de former huit légions, il en sera donné deux à chacune des trois armées du Nord, une à l'armée du Piémont et une à celle des Pyrénées.

Chaque légion serait composée du bataillon formé des compagnies de grenadiers des volontaires nationaux et de 2 bataillons de nouvelle levée et de 4 escadrons de chasseurs ou hussards, portés à 208 hommes par escadron. Total 2,554, dont 1722 d'infanterie et 832 de cavalerie (1).

*Conformément aux dispositions générales de ce projet, qu'il a paru intéressant de rappeler, l'effectif total et la composition exacte de l'armée, y compris les bataillons de garnison et escadrons de dépôt dont le mode de formation a été indiqué, sont donnés par les états qui vont suivre.*

---

(1) Le Tableau de l'armée du Nord, au 1er mai 1792, comprend, en effet, « une légion franche, dont la levée a été ordonnée en vertu du « décret du 27 avril, composée de 2 bataillons d'infanterie légère et « 4 escadrons (2,820 hommes). »

L'effectif de cette légion diffère de celui que proposent les « dispositions générales ». Tous deux ne concordent pas d'ailleurs, avec la composition fixée par la loi du 29 avril, sanctionnant le décret du 27 et ainsi conçue :

Art. 1er. — Il sera incessamment formé six légions...

Art. 2. — Chaque légion sera formée de deux bataillons d'infanterie légère, d'un régiment de chasseurs à cheval et d'une division d'ouvriers.

Art. 4. — Chacune des compagnies, tant de l'infanterie légère que des chasseurs à cheval, sera portée dès à présent à cent trente hommes, y compris les officiers, et pourra pendant la campagne être portée à deux cents hommes.

Art. 8. — Il sera formé dans chacune des six légions, une division d'ouvriers, composée de trente hommes...

# ARMÉE DU NORD.

## ÉTAT DES TROUPES QUI COMPOSENT CETTE ARMÉE ET DE LA FORCE EFFECTIVE DES CORPS AU 15 AVRIL 1792 (1).

| DÉPARTEMENTS. | NUMÉROS des régiments. | DÉNOMINATION des BATAILLONS DE GARDES nationales et anciens noms des régiments de ligne. | BATAILLONS de ligne. | BATAILLONS de gardes nationales. | ESCADRONS. | FORCE effective actuelle des corps. | EMPLACEMENTS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nord | » | 1er bataillon du département de la Somme | » | 1 | » | 549 | Gravelines. |
| | » | 3e bataillon du département du Nord | » | 1 | » | 554 | |
| | 12e | Auxerrois | 2 | » | » | 1,263 | Dunkerque. |
| | 78e | Penthièvre | 2 | » | » | 1,264 | |
| | 19e | Flandre | 2 | » | » | 1,213 | Bergues. |
| | » | 1er bataillon du département de Seine-et-Oise | » | 1 | » | 548 | La Bassée. |
| | 24e | Brie | 2 | » | » | 1,515 | Lille. |
| | 56e | Bourbon | 2 | » | » | 1,545 | |
| | 85e | Diesbach | 2 | » | » | 984 | |
| | 90e | Chartres | 2 | » | » | 1,511 | |
| | » | 1er bataillon du département du Nord | » | 1 | » | 564 | |
| | 1er | Cavalerie-Colonel-Général | » | » | 3 | 516 | |
| | 74e | Beaujolais | 2 | » | » | 1,421 | Douai. |
| | 86e | Courten. Suisse | 2 | » | » | 978 | |
| | 7e | Toul : artillerie, 12 compagnies | 2 | » | » | 720 | |
| | 6e | Dragons La Reine | » | » | 3 | 546 | |
| | 44e | Orléans : 1er bataillon | 1 | » | » | 758 | Courtray. |
| | » | 2e bataillon de l'Orne | » | 1 | » | 549 | |
| | 3e | Hussards Esterhazy | » | » | 4 | 670 | |
| | » | 2e bataillon du Nord | » | 1 | » | 557 | Bouchain. |
| | » | 2e bataillon de Paris | » | 1 | » | 552 | Marchiennes. |
| | 5e | Navarre | 2 | » | » | 1,526 | Valenciennes. |
| | 89e | Royal-Suédois | 2 | » | » | 1,386 | |
| | 5e | Dragons-Colonel-Général | » | » | 3 | 548 | |
| | 17e | Dragons-Schomberg | » | » | 3 | 476 | |
| | 1er | Colonel-Général | 2 | » | » | 1,547 | Condé. |
| | 49e | Vintimille | 2 | » | » | 1,446 | Quesnoy. |
| | » | 2e bataillon de l'Oise | » | 1 | » | 543 | Landrecies. |
| | » | 1er bataillon de la Charente | » | 1 | » | 541 | |
| | 18e | Royal-Auvergne | 2 | » | » | 1,476 | Avesnes. |
| | 68e | Beauce | 2 | » | » | 1,089 | Maubeuge. |
| | 10e | Bataillon de chasseurs du Gévaudan | 1 | » | » | 552 | |
| | » | 1er bataillon de Seine-et-Marne | » | 1 | » | 548 | |
| | 3e | Cavalerie-Commissaire-Général | » | » | 3 | 442 | |
| | | TOTAUX | 34 | 10 | 19 | 30,204 | |

(1) On a cru intéressant de donner ce tableau d'effectifs, de préférence à un autre, parce que sa date 15 avril, est la plus rapprochée de celles des déroutes de Tournay et Quiévrain.

| DÉPARTEMENTS. | NUMÉROS des régiments. | DÉNOMINATION des BATAILLONS DE GARDES nationales et anciens noms des régiments de ligne. | BATAILLONS de ligne. | BATAILLONS de gardes nationaux. | ESCADRONS. | FORCE effective actuelle des corps. | EMPLACEMENTS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Aisne.... | » | 3e bataillon du département de l'Oise | » | 1 | » | 570 | La Capelle. |
| | » | 1er bataillon du département de l'Yonne | » | 1 | » | 567 | Vervins. |
| | » | 3e bataillon du département de Seine-et-Oise | » | 1 | » | 558 | Rosoi et Montcornet. |
| | » | 1er bataillon du département du Calvados | » | 1 | » | 549 | Laon. |
| | » | Bataillon du département de la Vendée | » | 1 | » | 550 | |
| | 14e | Dragons-Chartres | » | » | 3 | 579 | |
| | » | Bataillon d'Indre-et-Loire | » | 1 | » | 563 | Soissons. |
| | 3e | Artillerie, Besançon | 2 | » | » | 1,400 | Lafère. |
| | 1er | Régiment de chasseurs, Alsace | » | » | 4 | 678 | Guise, Ribemont, Origny. |
| | | | 2 | 6 | 7 | 5,714 | |
| Pas-de-Calais. | » | 1er bataillon du département de Paris | » | 1 | » | 574 | Bapaume. |
| | 100e | Reinach-Suisse | 2 | » | » | 979 | Arras. |
| | » | 4e bataillon du Pas-de-Calais | » | 1 | » | 564 | |
| | » | 1er bataillon de l'Ille-et-Vilaine | » | 1 | » | 541 | |
| | » | 1er bataillon des Côtes-du-Nord | » | 1 | » | 547 | |
| | 13e | Cavalerie-Orléans | » | » | 3 | 430 | |
| | » | 1er bataillon de l'Orne | » | 1 | » | 561 | Saint-Pol. |
| | » | 3e bataillon de la Somme | » | 1 | » | 556 | Hesdin. |
| | 10e | Cavalerie-Royal-Cravattes | » | » | 3 | 433 | |
| | » | 2e bataillon de la Somme | » | 1 | » | 548 | Montreuil. |
| | 87e | Dillon : 1er bataillon | 1 | » | » | 283 | Boulogne. |
| | 81e | Conty | 2 | » | » | 1,049 | Calais. |
| | » | 1er bataillon du Pas-de-Calais | » | 1 | » | 547 | |
| | 3e | Dragons-Bourbon | » | » | 3 | 441 | Ardres. |
| | 22e | Viennois | 2 | » | » | 1,534 | Saint-Omer. |
| | » | 2e bataillon du Pas-de-Calais | » | 1 | » | 552 | |
| | 14e | Forez : 1er bataillon | 1 | » | » | 802 | Aire. |
| | » | 1er bataillon de l'Oise | » | 1 | » | 556 | |
| | 6e | Régiment de chasseurs, Languedoc | » | » | 4 | 539 | |
| | 5e | Régiment de chasseurs, Haynaut | » | » | 4 | 579 | Envoyés à la disposition de M. le maréchal de Rochambeau. |
| | « | 1er bataillon de la Seine-Inférieure | » | 1 | » | 546 | |
| | | *A reporter*.... | 8 | 11 | 17 | 13,098 | |

| DÉPARTEMENTS. | NUMÉROS des régiments. | DÉNOMINATION des BATAILLONS DE GARDES nationales et anciens noms des régiments de ligne. | BATAILLONS de ligne. | BATAILLONS de gardes nationales. | ESCADRONS. | FORCE effective actuelle des corps. | EMPLACEMENTS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *Report*........ | 8 | 11 | 17 | 13,098 | |
| Pas-de-Calais. (*Suite.*) | » | 2e bataillon de la Seine-Inférieure.............. | » | 1 | » | 537 | Envoyés à la disposition de M. le maréchal de Rochambeau. |
| | » | 4e bataillon de la Somme.. | » | 1 | » | 567 | Lillers. |
| | 45e | La Couronne............ | 2 | » | » | 1,513 | Béthune. |
| | 8e | Cavalerie-Cuirassiers...... | » | » | 3 | 455 | Béthune. |
| | » | 1er bataillon de l'Aisne.... | » | 1 | » | 546 | Lens. |
| | | TOTAUX....... | 10 | 14 | 20 | 16,716 | |
| RÉCAPITULATION. | | Nord (1)................ | 34 | 10 | 19 | 30,204 | |
| | | Aisne (1)............... | 2 | 6 | 7 | 5,714 | |
| | | Pas-de-Calais (1)......... | 10 | 14 | 20 | 16,716 | |
| | | TOTAUX GÉNÉRAUX... | 46 | 30 | 46 | 52,634 | |

(1) Les départements du Nord et de l'Aisne formaient la 1re division; celui du Pas-de-Calais la 16e division.

*En dehors des troupes réparties sur le territoire des 1re et 16e divisions, l'armée comprenait : les généraux, l'État-Major et divers services.*

1° *Officiers généraux* (1).

*Un* « état des officiers généraux employés au 18 avril

(1) Aux termes de l'art. 1er de la loi du 21 octobre 1791 « relative à la composition de l'armée » française, « le nombre des officiers généraux employés ne devait pas dépasser 94 », dont 4 généraux d'armée, 30 lieutenants généraux et 60 maréchaux de camp.

L'art. 1er de la loi du 29 janvier 1792 augmenta ce chiffre de 8 lieutenants généraux et de 12 maréchaux de camp.

Or, il y avait quatre armées : celles de Rochambeau, de Lafayette, de Luckner et de Montesquiou (armée du Midi).

Il en résulte que, pour l'armée de Rochambeau, il devait y avoir

1792 », *nous fournit, au sujet du commandement de l'armée du Nord, les renseignements qui suivent :*

*Armée de Rochambeau.*

Comprenant la première (départements du Nord et de l'Aisne) et la seizième (département du Pas-de-Calais) divisions.

*Commandant :*

M. le maréchal de Rochambeau....... à Valenciennes.

*Lieutenants généraux :*

| | | |
|---|---|---|
| MM. | d'Aumont, commandant la 1re division. | à Lille. |
| | D'Elbeck........................ | à Dunkerque. |
| | Crillon l'aîné..................... | à Valenciennes. |
| | Caulaincourt...................... | à Arras. |
| | D'Harville........................ | à Cambray. |
| | Biron........................... | à Valenciennes. |
| | Lanoue.......................... | à Douay. |

*Maréchaux de camp :*

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Rochambeau fils.................. | à Maubeuge. |
| | Fleury.......................... | à Cambray. |
| | Théobald Dillon.................. | à Lille. |
| | Louis de Noailles................. | à Mézières. |
| | Collot.......................... | à Boulogne. |
| | O. Moran........................ | » |
| | Ch. Lameth...................... | » |
| | Moreton........................ | à Saint-Omer. |
| | De Carl......................... | » |
| | De Toulongeon. A donné sa démission. | » |
| | Linch.......................... | à Valenciennes. |
| | Duhoux......................... | à Douay. |
| | Hallot. Resté malade à Lyon......... | » |

Le Ministre a écrit, le 10 avril 1792, aux officiers généraux que le Roi leur ordonnait de ne pas s'absenter de leurs postes sans une per-

---

1 général d'armée et environ 9 lieutenants généraux et 17 maréchaux de camp. C'est à peu près ce chiffre que donne l' « état des officiers généraux de cette armée, employés au 18 avril 1792 ».

mission expresse de sa part, et à tous ceux absents, de rejoindre aussitôt cet ordre reçu. (État des officiers généraux employés au 18 avril 1792.) (1).

2° *État-Major.*

*Il n'a pas été possible de retrouver dans les Archives une situation précise de l'État-Major de l'armée du Nord, aussi rapprochée que les précédentes des événements de Tournai et de Quiévrain.*

*Les trois états que l'on possède et qui sont datés de*

---

(1) Le maréchal de Rochambeau était, à cette date, à Paris en vertu d'un congé ainsi libellé :

A Monsieur le maréchal de Rochambeau,

Du 26 février 1792 (congé illimité).

Le Ministre accorde à M. le maréchal de Rochambeau un congé illimité à dater du 15 janvier. Le motif de ce congé est la nécessité où il est de rester à Paris, pour l'organisation de son armée.

C'est dans cette situation, qu'il reçut la lettre suivante du Ministre, à laquelle fait allusion l' « état des officiers généraux au 18 avril 1792. »

*Le Ministre de la guerre à M. le maréchal de Rochambeau.*

Paris, le 10 avril 1792.

Vous savez, monsieur le maréchal, que la situation actuelle des affaires exige de la part des officiers généraux commandants d'armée, de divisions et employés près des troupes, la surveillance la plus active dans les points qu'ils occupent. Vous êtes trop persuadé de la nécessité de rester dans ce moment au poste où vous êtes placé, pour que je veuille vous exposer quels sont les motifs puissants qui vous font une loi de ne pas vous en absenter, sans des causes majeures. Le Roi sera toujours disposé à donner des congés aux officiers généraux, que des raisons de santé et des affaires d'intérêt appelleraient chez eux; mais son intention est que, dans l'un ou l'autre cas, ils ayent à solliciter l'agrément de s'absenter, Sa Majesté se réservant, sur le compte qui lui en sera rendu, de l'accorder ou de le refuser selon les circonstances.

Votre zèle et le patriotisme dont vous n'avez cessé de donner des preuves jusqu'à ce moment, lui répondent de l'attention que vous aurez à ne point vous écarter de cette disposition.

Je dois avoir l'honneur de vous prévenir que si quelques officiers

*décembre* 1791, *mars ou avril* 1792 *et mai* 1792, *offrent entre eux les divergences ci-après :*

| DATES. | CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR de l'armée. | ADJUDANTS GÉNÉRAUX (1). | ADJOINTS aux ADJUDANTS GÉNÉRAUX (1). |
|---|---|---|---|
| Décembre 1791 | » | Colonels de Jarry et Dupont de Chaumont. | » |
| | | Lieutenants-colonels Chauvelin, Beauharnais, Chancel, Foissac (3) de la Tour, César Berthier. | |
| Mars ou avril 1792. | » | Colonel Collot. | MM. Dupont-Davice (3) et de Hédouville (3). |
| | | Lieutenants-colonels Rochefontaine et Lauberdière. | |
| Mai 1792. | Le général Berthier, maréchal de camp (2). | Colonels Beauharnais et Chancel. | Capitaines Cantabre, Pontavice (3), Coulange, Guenaud, Bertrand, Toiras. |
| | | Lieutenants-colonels Foissac (3), Duvigneau, Berneron, Hédouville (3). | Lieutenant Desprez. Sous-lieutenants Lautez, Chérin, Corbineau, Michault, Grigny. |

(1) Décret de l'Assemblée nationale du 5 octobre 1790 : Art I... Trente adjudants généraux ou de division remplaceront les trois états-majors de l'armée existant aujourd'hui... De ces trente adjudants généraux, dix-sept auront rang de colonels et treize celui de lieutenants-colonels...

Instruction du 1er juin 1791 : Les fonctions des adjudants généraux dans les divisions sont les mêmes pour les colonels et les lieutenants-colonels ; ils observeront seulement entre eux la subordination de grade à grade, de manière que le plus ancien... commande et reçoive les rapports...

Pour donner aux adjudants généraux les moyens de remplir avec succès les différentes fonctions qui leur sont attribuées, les généraux commandant les divisions choisiront, sur la présentation qui leur en sera faite par les adjudants généraux, des officiers de différentes armes qui leur seront adjoints pour le temps de la campagne seulement et rentreront ensuite dans leurs corps respectifs... Le nombre de ces officiers adjoints ne pourra s'élever au-dessus de trois dans chaque division frontière...

(2) Berthier, futur prince de Wagram, avait été nommé, par décision royale du 11 décembre 1791, alors qu'il était colonel, chef d'un bureau d'état-major central chargé de réunir sous les yeux du Ministre, les différentes parties et tous les rapports de l'état actif de l'armée. [illegible] ire de France pour l'année 1792.) On le verra ultérieurement chef d'état-major de [illegible]ckner, puis de Lafayette.

[illegible]m orthographié différemment.

[illegible]ontrevenaient, sans avoir obtenu un congé, Sa Majesté [illegible] [illegible]egret, forcée de leur en marquer son mécontentement.

*L'instruction suivante, portant la date du 11 janvier 1792, indiquait d'ailleurs* « l'organisation de l'Etat-Major « de l'armée du Nord ».

1° Un adjudant général sera particulièrement employé auprès du général et du chef de l'État-Major de l'armée, à l'effet de recevoir les ordres de ce dernier, sur tous les objets dont il croira devoir le charger.

Cet adjudant général rédigera le journal de l'armée; il sera chargé de la correspondance particulière de l'État-Major, soit avec les généraux, soit avec les corps administratifs; il sera chargé de la distribution des ordonnances envoyées par le Ministre; enfin il portera la plus scrupuleuse attention à examiner si les lois militaires sont suivies, et si tout ce qui est prescrit dans le service en campagne est exactement observé. Il regardera comme un de ses devoirs le plus important de prévenir le chef de l'État-Major de tout ce qui lui paraîtra utile au besoin du service.

Cet adjudant général proposera un officier pour lui être adjoint pendant le temps de la campagne. Il choisira un écrivain, qui sera particulièrement attaché aux détails qui lui seront confiés.

Au surplus, l'adjudant général, employé auprès du chef de l'État-Major, recevra des instructions particulières à ses fonctions.

---

Mais, elle est d'avance persuadée qu'aucun d'eux ne la mettra jamais dans l'obligation d'en venir à cette extrémité.

Son intention est également, monsieur le maréchal, que vous transmettiez les expressions de sa volonté aux officiers généraux employés sous vos ordres; que vous rappeliez ceux qui pourraient être absents sans congés, dans les divisions dans lesquelles ils servent, et qu'après avoir définitivement assigné à chacun d'eux le poste qu'ils doivent occuper, vous m'adressiez une note de leur résidence pour que j'en forme un état que Sa Majesté m'a ordonné de lui remettre.

*Le Ministre de la guerre,*

Signé : P. DE GRAVE.

2° Un adjudant général sera chargé en chef des détails du service de l'infanterie tant pour l'ordre que pour commander le service. Il indiquera les jours de distribution et il ordonnera à un de ses adjoints d'y être présent autant que cela sera possible; enfin, il remplira les fonctions ci-devant attribuées au major général de l'infanterie en se conformant exactement à ce qui est prescrit dans le Règlement provisoire sur le service de l'infanterie en campagne (1).

Cet adjudant général proposera 2 officiers de la ligne pour lui être adjoints pendant la campagne.

Des écrivains seront attachés aux détails qui lui seront confiés.

3° Un adjudant général sera également chargé en chef des détails du service des troupes à cheval ainsi qu'il est dit ci-dessus pour l'infanterie, et les mêmes moyens lui seront donnés (2).

4° Un adjudant général sera chargé en chef du service des marches. Cet officier aura sous lui quatre adjoints qu'il proposera, lesquels seront chacun destinés à l'ouverture d'une colonne. Il recevra des instructions particulières sur l'emploi des guides (3) et sur l'ordre de marche. Cet officier, lorsque l'armée ne marchera pas, sera particulièrement chargé des dispositions à faire en

---

(1) Règlement provisoire sur le service de l'infanterie en campagne du 12 août 1788 remplacé ultérieurement par celui du 5 avril 1792.

(2) Règlement provisoire sur le service des troupes à cheval en campagne du 12 août 1788.

(3) Il y a lieu de rappeler ici, que l'exposé des motifs de la loi du 27 avril 1792, citée plus haut, et « relative à la formation d'une compagnie de guides », évoque « la nécessité de compléter le plus tôt possible, l'organisation des états-majors de l'armée, afin que rien ne puisse retarder leurs opérations et *l'ouverture des marches;* et que l'art. 7 de cette loi prévoit l'incorporation, dans les compagnies de l'armée, du nombre de guides du pays jugé nécessaire.

conséquence des projets communiqués par le général au chef de l'État-Major.

Un écrivain sera attaché au travail de l'adjudant général chargé des marches et il fera partie du bureau général lorsqu'il ne sera pas employé à ces détails.

5° Trois adjudants généraux seront destinés aux reconnaissances des camps. Ils précéderont les troupes pour tracer lesdits camps, y préparer tout ce qui leur est relatif suivant le règlement provisoire du service de campagne (1). Trois officiers de l'armée seront, pour cette partie, particulièrement adjoints à l'État-Major s'il est possible; l'un d'eux sera de l'artillerie et l'autre du génie.

6° Un adjudant général sera chargé de suivre auprès du commissaire général, et auprès de tel agent qu'il appartiendra, si tous les objets de campement et des subsistances sont ordonnés en conséquence des mouvements disposés par le général et s'il sont exactement exécutés.

Cet adjudant général aura un tableau de l'ordre de bataille où il ajoutera celui de tout ce qui tient au quartier général qu'il sera chargé de loger, soit dans les marches, soit dans les cantonnements. Il choisira un officier pour lui être adjoint pendant la campagne, et il lui sera donné des instructions sur la manière dont il sera secondé dans cette opération par la compagnie des guides.

Quant aux fourrages, les ordres seront particulièrement donnés aux adjudants généraux qui devront en être chargés.

Il sera établi un bureau général auquel les adjudants généraux présents au quartier général seront, autant

(1) Règlements provisoires du 12 août 1788 (Titre VI. Du campement). Règlement provisoire du 5 avril 1792 (Titre IV. Du campement).

qu'il leur sera possible ; deux adjoints et deux écrivains y seront employés.

Il sera pris des arrangements pour que, jour et nuit, il y ait quelqu'un à ce bureau.

*D'après les « Dispositions générales » et l' « État » du 1er mai 1792, il y avait, près de l'État-Major de l'armée, des représentants de l'artillerie et du génie. L'artillerie y était commandée, en décembre 1791, par le lieutenant général Beauvoir, et, le 1er mai 1792, par le maréchal de camp Daboville.*

3° Génie. — *L'état de décembre 1791 mentionne un État-Major et 4 brigades du génie destinés pour les 3 armées. L'État-Major comprend un commandant en chef, le maréchal de camp d'Arçon, un adjudant général, un aide-adjudant général, un chirurgien-major et un dessinateur.* Cet État-Major ne se rassemblera que sur l'ordre du ministre et dans le lieu qui sera désigné suivant les circonstances.

*De ces 4 brigades, celle qui est affectée à l'armée du Nord et doit être « assemblée à Valenciennes », comprend un colonel, chef de brigade, assisté d'un capitaine « adjudant » ; 2 lieutenants-colonels, 6 capitaines et 1 lieutenant.*

L'usage et l'activité des travaux de fortifications exigeant de ne retirer des places les officiers du génie que lorsqu'on se disposera à agir, il est ordonné à ceux qui composent la brigade de continuer les travaux des places, dont ils sont actuellement chargés, mais d'être prêts à joindre le chef-lieu de la brigade aux premiers ordres des généraux d'armée.

4° Artillerie. — *D'après le même état de décembre* [illegible] *armée dispose d'un* « équipage d'artillerie de [illegible]ne pour 40 bataillons et 44 escadrons ».

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pièces de régiments à 2 par bataillon | | | 80 |
| — de canons | 12 | 16 | 80 |
| | 8 | 32 | |
| | 4 | 16 | |
| Obusiers de | 6 | 16 | |
| État des bouches à feu | | | 160 |

*Attirails et chevaux nécessaires à cet équipage :*

| | | |
|---|---|---|
| 160 | bouches à feu montées chacune sur leur affût et avant-train exigent sur le pied de 4 chevaux chacune | 640 chev. |
| 12 | affûts de rechange, à raison d'un par chaque division de canons de 12, 8 et 4, et de 2 par division (1) d'obusiers, à 4 chevaux | 48 |
| 48 | caissons pour pièces de 12, à 3 par pièce, chargés chacun de 71 cartouches, dont 51 à boulets et 20 à balles, ensemble 213 coups par pièces et 3,408 pour les 16, à 4 chevaux | 192 |
| 64 | caissons pour des pièces de 8, à 2 par pièce, chargés chacun de 100 cartouches, dont 70 à boulets et 30 à balles, ensemble 200 coups par pièce et 6,400 pour les 32, à 4 chevaux | 256 |
| 96 | caissons pour des pièces de 4, à 1 par pièce, contenant chacun un chargement de 168 cartouches, dont 118 à boulets et 50 à balles, faisant ensemble 16,128 coups pour les 96 canons, à 4 chevaux | 384 |

(1) Règlement du 1er avril 1792, concernant le service du corps de l'artillerie en campagne :

Art. 1er. — L'artillerie de campagne est divisée en canons de réserve et en canons de régiment. L'artillerie de réserve sera composée de canons de 12, de 8 et de 4, et d'obusiers de 6 pouces; le canon de régiment sera du calibre de 4.

Art. 2. — Ces bouches à feu seront formées en divisions de 8 canons ou obusiers de même calibre, et chaque division sera servie par une compagnie de canonniers.

Art. 3. — Les divisions de canons de 12, de 8 et les obusiers seront partagés sur le front de l'armée en 3 ou 4 réserves chacune de différents calibres.

Art. 5. — Les canons de régiment suivront toujours l'infanterie : il y aura une division de 8 canons par brigade, à raison de deux par bataillon.

| | | |
|---|---|---|
| 48 caissons pour les obusiers, à 3 chacun, chargés de 160 cartouches pour chaque obusier, dont 147 obus et 13 à balles, ensemble 2,560 coups pour les 16 obusiers à 4 chevaux | 192 | |

L'armée, composée de 28,000 hommes d'infanterie, exigera, à raison de 60 coups par homme, environ 1,600,000 cartouches;

| | | |
|---|---|---|
| et, pour porter les cartouches, 110 caissons à 4 chevaux. | 440 | |
| 12 chariots de division, à raison d'un par chacune.... | 48 | |
| 12 caissons de parc dont 2 d'outils à ouvriers pour 2 compagnies ; 3 pour le fer et ferrures de rechange, 3 pour approvisionnements de forge pour gargousses et de papier pour les cartouches; 2 pour l'artifice et les approvisionnements et 1 pour pétards, à 4 chevaux | 48 | 352 |
| 2 caissons d'outils tranchants à 4 chevaux | 8 | |
| 14 chariots à munitions pour outils à pionniers et bois de remontage à 4 chevaux | 56 | |
| 6 forges de campagne à 4 chevaux | 24 | |
| 6 chariots à charbon à 4 chevaux | 24 | |
| *Équipage de pontons :* | | |
| 40 pontons sur leur haquet à 6 chevaux | 240 | |
| 4 haquets de rechange à 4 chevaux | 16 | |
| 4 nacelles sur leur haquet à 6 chevaux | 24 | |
| 2 chariots de divisions à 4 chevaux | 8 | |
| 2 caissons de menus cordages à 4 chevaux | 8 | |
| 1 caisson d'outils à ouvriers | 4 | |
| 1 caisson pour le fer des pièces de rechange | 4 | |
| 2 chariots pour bois de remontage, piques, etc | 8 | |
| 2 forges | 8 | |
| 2 chariots à charbon | 8 | |
| 4 ponts roulants à 6 chevaux | 24 | |
| Chevaux haut-le-pied, à 8 par brigade de 100 chevaux. | 216 | 344 |
| 32 voitures de prolonge pour l'entrepreneur et ses employés, à raison d'une sur 200 de l'équipage, à 4 chevaux | 128 | |
| TOTAL des chevaux | | 3,056 |

*Troupes d'artillerie pour servir l'équipage :*

L'artillerie ci-dessus forme 20 divisions, et chaque division exigeant une compagnie pour le service, il y aura :

1 régiment du corps d'artillerie;
2 compagnies d'ouvriers ;
1 compagnie de mineurs.

*État-Major du parc* (1) :

1 lieutenant général, commandant en chef; 2 maréchaux de camp; 1 commandant d'artillerie, maréchal général des logis de l'équipage ; 2 lieutenants-colonels, aides-maréchaux généraux des logis ; 1 colonel, directeur du parc ; 1 lieutenant-colonel, sous-directeur ; 2 capitaines en premier d'ouvriers ; 2 capitaines en second d'ouvriers ; 1 garde et 1 sous-garde d'artillerie du parc ; 1 conducteur général des charrois ; 1 sous-conducteur général; 12 conducteurs ordinaires; 1 chef d'ouvriers d'état ; 8 ouvriers d'état ; 1 artificier ; 1 commissaire des guerres ; 1 aumônier ; 1 chirurgien.

5° Services administratifs (2). — *Les services administratifs étaient assurés, à l'armée, par un commissaire général de l'armée assisté de commissaires auditeurs et de*

---

(1) Règlement du 1er avril 1792 :

Art. 6. — Outre les réserves, il y aura un dépôt général de munitions et de rechanges appelé grand parc.

Art. 11. — Un équipage d'artillerie sera commandé et surveillé par un grand État-Major...

(2) Loi du 14 octobre 1791. Titre II. Art. 1er. — Les commissaires ordonnateurs, considérés comme grands juges militaires, sont des magistrats institués pour présider les Cours martiales...

Art. 3. — Les commissaires ordonnateurs sont... les premiers et principaux agents de l'administration militaire... Ils sont obligés de déférer sans retard à toutes réquisitions écrites qui leur seront faites,

*commissaires ordinaires; et, dans les 1re et 16e divisions, par des commissaires des guerres, ordonnateurs, auditeurs et ordinaires. États de décembre 1791 et de mars [illegible].*

[illegible] — *A l'armée était attaché un*

---

[illegible] de l'administration militaire par les... commandants [illegible] dans leur territoire, sauf la responsabilité [illegible] commandants en chef.

Titre II. Art. 1er — Les commissaires auditeurs sont chargés spécialement de la poursuite des délits militaires commis dans le territoire de la Cour martiale à laquelle ils sont attachés...

Titre V. Art. 2. — La compétence administrative des commissaires ordinaires s'étend sur le même objet qu'embrasse celle des ordonnateurs, [illegible] que les commissaires ordinaires ne peuvent l'exercer que sous les ordres de l'ordonnateur et à charge de lui rendre compte.

(Loi du 25 avril 1792 prescrivit l'organisation de convois militaires par réquisition...

Art. 2. — Il sera dressé par les directoires de département un tableau contenant les noms des propriétaires des bêtes de trait ou de somme, et la part contributive qui en sera fournie lorsqu'il en sera requis.

Art. 4. — Les voitures seront fournies sur les réquisitions des commissaires ordonnateurs.

Art. 5. — Les loyers des voitures et chevaux seront acquittés à la fin de chaque convoi, d'après les ordres des commissaires ordonnateurs, et indépendamment de ce prix, les fourrages et le pain seront fournis sans aucune retenue et sur le même pied qu'aux troupes.

Art. 7. — Les particuliers seront tenus de... déclarer les pailles et fourrages qu'ils auront...

En dehors de ces convois, les troupes disposaient de caissons de vivres [illegible] par le munitionnaire des vivres et par l'entrepreneur ou régisseur général de la viande, et de voitures de vivandiers. Règlement du 12 août 1788, Titre XXI, art. 15; Titre XXVII, art. 23 et 25). (Lettre de Rochambeau au Ministre datée du 25 avril 1792).

En outre, chaque régiment avait des chevaux de bât, dits de [illegible] 2 chevaux par compagnie de toute arme et une voiture [illegible] effets de remplacement. Enfin, chaque régiment [illegible] avait en plus une forge de campagne attelée à 4 che[vaux] [illegible] du 2 février 1792 relatif aux chariots et chevaux de [illegible] livrer aux régiments destinés à entrer en campagne.)

*hôpital ambulant dont le service était assuré par* 7 *médecins,* 2 *chirurgiens,* 10 *aides-chirurgiens,* 10 *sous-aides,* 40 *élèves,* 2 *apothicaires, assistés de* 6 *aides-majors et de* 6 *sous-aides.* (*État de décembre* 1791.) (1).

7° Gendarmerie nationale. — *Il était affecté à l'armée un détachement de la gendarmerie nationale pour* exercer, sous les ordres du général commandant l'armée, la police et maintenir le bon ordre dans l'armée.

Ce détachement (était) composé, pour l'armée, de : 1 lieutenant-colonel, 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 maréchaux des logis, 4 brigadiers, 20 gendarmes.

Ce détachement (était) fourni par la gendarmerie nationale des départements compris dans le commandement du général d'armée ou, à défaut, de ceux à proximité... (État de décembre 1791.) (2).

---

(1) Cette disposition ne paraît pas avoir été bien effective, car, le 5 mai était promulguée la « Loi relative aux hôpitaux sédentaires et ambulants qui doivent être établis pour le service des armées », et sanctionnant le décret de l'Assemblée nationale, des 21 et 27 avril 1792.

L'Assemblée nationale, considérant qu'il importe de former promptement à la suite des troupes qui doivent camper et marcher à l'ennemi, des établissements où l'homme de guerre puisse trouver dans ses maladies, les secours qu'il a droit d'attendre de la patrie, décrète qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de son comité militaire et décrété l'urgence, décrète définitivement ce qui suit :

Article 1er. — Lors des rassemblements de troupes, il sera établi à leur suite, des hôpitaux sédentaires et des hôpitaux ambulants, où les militaires de tous les grades, et en général tous les citoyens attachés auxdites troupes pour leur service et leur utilité, seront admis et traités aux frais de l'État, lorsqu'ils seront malades ou blessés, sous la seule déduction d'une retenue qui sera réglée ci-après.

Voir également le décret du 3 ventôse an II qui traite du service de santé des armées et des hôpitaux militaires, et sur lequel on reviendra plus tard.

(2) Le nombre total des brigades de gendarmerie (1 maréchal des logis ou brigadier et 4 gendarmes) était de 1296 avant la loi du 8 jan-

*8° Compagnie des guides.* — *A l'État-Major de l'armée était attachée une compagnie des guides, dont l'effectif a été indiqué plus haut (Dispositions générales de janvier 1792. Loi du 27 avril.)*

# III

## LE PLAN DE CAMPAGNE. — CORRESPONDANCE LATÉRALE DE DUMOURIEZ ET DE BIRON. — L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE DU 22 AVRIL 1792. — SES RÉSULTATS.

*Dans son rapport du 11 janvier, Narbonne avait indiqué à l'Assemblée qu'il y avait eu conférence à Metz entre lui et les deux maréchaux et le général Lafayette; toutefois il resta intentionnellement muet sur cette discussion.*

*Le ... du maréchal de Rochambeau, ... cette lacune :* (1)

... Occupé de rendre cette frontière (du Nord) de plus en plus respectable, il (le maréchal) fut mandé dans le cours de janvier (2) pour donner son avis sur les diffé-

---

vier 1792; il fut porté par elle à 1560, et par celle du 29 avril à 1600. Les brigades étaient groupées par compagnies, sous les ordres de capitaines; ces dernières par département, sous ceux d'un lieutenant-colonel et les départements par divisions, commandées par un colonel. (Loi du 16 février 1791.) Cette dernière loi accordait à la gendarmerie un des 94 emplois d'officiers généraux, admis par le décret du 18 août 1790 et confirmés ensuite par la loi du 21 octobre 1791.

(1) Dans ses *Mémoires* (tome I), Rochambeau écrit : « L'hiver (de « 1791-1792) fut si pluvieux qu'il rendit en Flandre toute opération « d'armée impraticable. Dans cette position, je fus mandé pour conférer « avec le ministère. Il ne me fut pas difficile de lui prouver combien « nous étions peu préparés pour entreprendre une guerre offensive... »

(2) Il semble que la conférence, dont parle Rochambeau et à laquelle paraissent avoir assisté Luckner et Lafayette, ait eu lieu dans le courant de février et non de janvier : « Luckner et Lafayette arrivèrent en effet, à Paris le 24 ou le 25 février 1792. » (V. Charavay. *Le général Lafayette*, page 284.) « Le 20 février, Lafayette était encore à Metz... » (... 285).

rents plans de guerre qu'on pourrait adopter si la coalition qui se formait entre diverses puissances forçait à prendre cette mesure.

A cette époque, l'Angleterre ni la Hollande ne s'étaient point déclarées. La Hollande redoutait cette guerre, et la nation anglaise, faisant tranquillement le commerce du monde entier, aurait eu beaucoup de peine à seconder les vues de son ministère, si nous ne l'avions forcé par nos pointes et nos irruptions infructueuses, tant en Hollande que dans le Brabant, à nous la déclarer.

Le maréchal de Rochambeau, tranquille sur l'état de notre frontière, ne l'était pas également sur nos préparatifs. Nos troupes, tant celles de la ligne que nationales, après une paix de trente ans qui n'avait été interrompue que par des guerres partielles de l'Amérique et de la Corse, avaient le plus grand besoin d'être disciplinées, d'être exercées et d'être aguerries par des succès graduels. Il proposa, en occupant les camps retranchés de Dunkerque, Maubeuge, Givet et Sedan, de rassembler l'armée au camp de Famars sous Valenciennes, avec une avant-garde au camp de Maulde, que l'on fortifiait à l'embouchure de la Scarpe dans l'Escaut. Il était assuré que, dans l'armée de l'Empereur et du Roi de Prusse, il y avait fort peu d'artillerie de siège; il était persuadé que, dans cette position sur notre frontière, nous ne serions pas attaqués si nous n'allions chercher querelle à personne; mais, en supposant que nous le fussions, il proposait, après avoir paré les premiers coups sur une frontière hérissée de places fortes, de déboucher par les deux ailes de l'ennemi dans les pays d'entre Sambre-et-Meuse et d'entre la Lys et la Mer (1), le premier coupé par des bois et des ravins, le second par des canaux

(1) Ce plan d'attaque par les deux ailes est le même que celui que le Comité de Salut public prescrira en 1794 à Pichegru et qui aboutira aux victoires de Menin, Courtray, Mouscron, Tourcoing et Hooghlede

8° Comp
*l'armée ét*
*l'effectif a*
*de janvier*

LE PLAN
DUMOU
DU 22

*Dans*
*indiqu*
*entre l*
*toute/*
*cussi*
*Le*
*com/*
...
en l
cou

vier
Les
tain
col

# LA
# GUERRE DE 1870-1871

## JOURNAL DES MARCHES ET DES OPÉRATIONS MILITAIRES DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN.

### MOIS DE JUILLET 1870.

Les troupes réunies au camp de Châlons, pour la série des manœuvres de l'année 1870, formaient trois divisions d'infanterie et une division de cavalerie à trois brigades (chasseurs, dragons, cuirassiers); chacune des divisions d'infanterie avait ses deux batteries et sa compagnie du génie divisionnaire.

La composition du corps d'armée, à la date du 15 juillet, était la suivante :

MM. le général de division **Frossard**, commandant en chef;
le général de brigade **Saget**, chef d'État-Major général;
le général de brigade **Gagneur**, commandant l'artillerie;
X..., commandant du génie;
**Bagès**, intendant général.

| | | | Hommes. | Chevaux. |
|---|---|---|---|---|
| 1re division : Général **Vergé**. | 1re brigade : Général **Tixier**. | 3e bat. de chasseurs à pied... 32e rég. de ligne. 55e rég. de ligne. | 7,189 | 460 |
| | 2e brigade : Général **Jolivet** | 76e rég. de ligne. 77e rég. de ligne. | | |
| | 5e et 12e batteries du 5e régiment d'artillerie.................... | | | |
| | 9e compagnie du 3e régiment du génie...................... | | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | 7,1[illegible] | 41[illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | 7,154 | 515 |
| Division de cavalerie : Général [illegible]. | 1re brigade : Général de Valabrègue. | 4e chasseurs... 5e chasseurs... | 2,081 | 2,002 |
| | 2e brigade : Général Bachelier. | 7e dragons..... 12e dragons..... | | |
| | 3e brigade : Général Girard. | 1er cuirassiers.. 4e cuirassiers... | | |
| Réserve d'artillerie. | 7e et 8e batteries à cheval du 17e.. 10e et 11e batteries à cheval du 5e. 11e et 12e batteries à cheval du 1er. | | 754 | 779 |
| Réserve du génie et parc. | 12e compagnie du 3e régiment.... Détachement du 1er régiment..... | | 130 | 60 |
| Train des équipages. | 3e régiment.................. | | 416 | 525 |

Ce qui, avec les services administratifs, présente un effectif total de............................. 24,965 4,605

dont 23,591 hommes disponibles,

et 4,500 chevaux disponibles.

## 15 *juillet.*

Le 15 juillet, à 8 h. 10 du matin, le général Frossard reçoit du Ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante :

« L'Empereur compte sur votre dévouement et votre « patriotisme pour l'exécution rapide des ordres que « vous allez recevoir successivement. »

En effet, à 8 h. 55 du matin, arrive une dépêche ainsi conçue :

« Tenez vos divisions prêtes à partir; prescrivez au « général Ducrot de se rendre sur-le-champ à Strasbourg « pour y prendre le commandement d'une division qui « s'y forme. »

Enfin, à 11 h. 30 du soir, le commandant en chef reçoit la dépêche télégraphique suivante :

« Tenez vos divisions prêtes à être embarquées demain « soir pour Saint-Avold. Elles formeront le 2e corps de « l'armée du Rhin, vous en conserverez le commande- « ment. »

## 16 *juillet.*

Le lendemain, 16 juillet, une lettre du ministre, en date du 15, prescrit la mise en mouvement du corps d'armée, dans les termes suivants :

« Le mouvement de concentration sur Sarreguemines, « Saint-Avold et Forbach, des troupes du camp de Châ- « lons, devra commencer demain 16 du courant à « 5 heures du soir, et continuer sans désemparer suivant « les ressources de la compagnie du chemin de fer de « l'Est, avec laquelle vous aurez à vous entendre immé- « diatement, de concert avec le général commandant la « 4e division militaire.

« Ce mouvement se composera de toutes les troupes « d'infanterie, des deux premières brigades de cavalerie,

« Les compagnies du génie, du train des équipages, « les batteries suivantes :

« ... et ... du ... régiment d'artillerie.
« ... et ... du ... régiment d'artillerie.
« ... et ... du ... régiment d'artillerie ...

« Les États-Majors divisionnaires partiront avec ... « troupes. Les trains ne devront pas comporter ... « 1,000 hommes, accompagnés des chevaux et des ... « tures réglementaires.

« Dans le cas où il y aurait lieu de réduire les ... « à moins de 1000 hommes, on s'attachera à ... « chaque convoi de manière à ce qu'ils emportent ... « chevaux et voitures du personnel embarqué. Si ... « compagnie demandait à intercaler des convois ... « matériel et de chevaux entre les convois de troupe ... « aurait soin de composer ces convois avec des batteries « d'artillerie ou des compagnies du train appartenant « aux troupes en marche.

« En tout état de cause, une division d'infanterie « devra toujours être suivie de son artillerie.

« On se conformera, pour les embarquements et débarquements, au règlement provisoire du 19 octobre « 1869.

« Après une moyenne de dix heures de marche, les « trains feront une halte d'environ une heure, pour faire « manger les hommes et boire les chevaux.

« Les points de halte seront déterminés par la compagnie du chemin de fer, qui avisera l'autorité militaire.

« L'État-Major général du camp de Châlons partira « entre la 1re et la 2e division d'infanterie. »

Une seconde lettre du Ministre, datée du même jour, ...s-Majors et les quatre escadrons ... les 1er et 4e régiments de cuiras... camp de Châlons à Lunéville, et

quitteront le camp en deux colonnes partant les 19 et 20 juillet.

M. le général Girard suit la brigade de cuirassiers à Lunéville. (La cavalerie légère est mobilisée à cinq escadrons et la cavalerie de ligne à quatre escadrons.)

Le mouvement du corps d'armée commence à 5 heures du soir par la 1re division ; la compagnie du génie de la division s'embarque avec la 1re brigade. L'embarquement de la 1re division dure toute la nuit. En même temps, pour activer l'opération, la division de cavalerie, profitant des quais disposés pour elle aux gares de *Mourmelon*, de *Saint-Hilaire* et de *Suippes*, commence son mouvement par le 5e chasseurs et ses trains s'intercalent dans ceux de l'infanterie.

17 *juillet.*

Le général commandant le 2e corps et son État-Major quittent le camp de Châlons à 8 h. 1/2 du matin, entre la 1re et la 2e division d'infanterie, et arrivent vers le milieu de la nuit à la gare de Saint-Avold.

La 1re brigade de la 1re division avait pris position sur les hauteurs qui dominent Saint-Avold, couverte par le 3e bataillon de chasseurs placé sur un mamelon en avant de la ville et qui commande la route de Sarrelouis.

La 2e division continue son mouvement directement sur Forbach. Ses batteries divisionnaires reçoivent une autre destination et restent au camp. Deux autres batteries de 4 rayé, sous les ordres du commandant Collangettes, la 7e du 5e régiment (capitaine Robert) et la 8e du 5e régiment (capitaine Benoist) désignées pour remplacer celles qui ont été laissées au camp de Châlons, arrivent à Sarreguemines par les voies rapides, venant de Strasbourg.

La compagnie du génie attachée à la 2e division (4e compagnie du 1er régiment) arrive à Saint-Avold.

Le mouvement de la division de cavalerie, qui devait se terminer le 17 au soir, dure toute la nuit du 17 au 18, par suite de l'encombrement de la voie.

## 18 *juillet.*

Le général commandant le 2e corps, après avoir présidé toute la nuit à l'arrivée des troupes à la gare de Saint-Avold, et donné des ordres pour leurs bivouacs provisoires dans les prairies qui s'étendent de chaque côté de la gare, se rend à Saint-Avold avec son État-Major et y établit son quartier général.

Le général commandant la 1re division visite les campements occupés par les troupes de sa division, prescrit les dispositions nécessaires pour qu'ils soient bien reliés entre eux, et fait faire une reconnaissance des positions qui se trouvent du côté de l'ennemi.

Le général Tixier, commandant la 1re brigade de la 1re division, promu général de division, part pour le camp de Châlons où l'appelle son nouveau commandement.

Le général commandant la 2e division arrive à Forbach avec son État-Major, à 4 heures du soir. La 2e division s'établit militairement autour de Forbach.

Le général Poujet, qui commande la 1re brigade de la 2e division, occupe Forbach, avec le 23e et le 67e de ligne.

Le général Bastoul campe à Rosbrück avec le 66e de ligne. Enfin le 8e de ligne occupe Merlebach, et le 12e bataillon de chasseurs, Freyming.

La 3e division quitte le camp de Châlons. Une partie du 10e bataillon de chasseurs arrive à Forbach, l'autre à la gare de Saint-Avold, où elle campe. Le 2e de ligne [illegible] amp de Châlons dans la matinée, arrive à la [illegible] int-Avold à minuit, et campe près de la gare. [illegible] t le 63e de ligne partent du camp de Châlons [illegible] ng.

Le 5e régiment de chasseurs, qui était à Saint-Avold, est envoyé à Forbach, où il est mis sous les ordres du général commandant la 2e division.

Les deux batteries divisionnaires de la 2e division quittent Sarreguemines, après avoir détruit les puits de mine qui devaient faire sauter le pont sur la Sarre, et arrivent à Saint-Avold.

Les deux premières divisions de la réserve d'artillerie attelant, l'une du 4 rayé, l'autre du 12 rayé, arrivent à Sarreguemines, venant de Douai; la compagnie divisionnaire du génie de la 2e division arrive à Forbach, en même temps que la compagnie divisionnaire du génie de la 3e division arrive à Saint-Avold.

### 19 *juillet.*

M. le général Letellier-Valazé, nommé au commandement de la 1re brigade de la 1re division, en remplacement de M. le général Tixier, arrive à Saint-Avold et prend immédiatement possession de son commandement.

La 2e division, concentrée à Forbach en avant de la ville, détache un bataillon du 67e de ligne et un peloton de chasseurs, qui vont prendre possession de Spicheren, à 6 kilomètres environ de Forbach.

La première colonne du 10e bataillon de chasseurs à pied de la 3e division, arrivée la veille à Forbach, est envoyée au village de Rosbrück.

Le 2e de ligne part avec la compagnie divisionnaire du génie de la 3e division pour Sarreguemines, où il arrive le même jour. Son 2e bataillon est détaché à Neunkirch.

Le 63e et le 24e de ligne arrivent successivement à la station de Bening-Merlebach, et sont établis :

Le 63e, en arrière du village de Merlebach ;

Le 24$^e$, en avant du chemin de fer à 500 mètres de la station, dans la direction de Forbach.

Le général Micheler, commandant la 2$^e$ brigade de la 3$^e$ division, quitte le camp de Châlons avec l'État-Major de la division et le 40$^e$ de ligne.

Enfin, le général de divsion de Laveaucoupet, nommé au commandement de la 3$^e$ division en remplacement du général Ducrot, arrive à Bening et établit son quartier général à la station de Bening-Merlebach.

Le général de division Lichtlin arrive le même jour à Saint-Avold avec le dernier détachement de sa division, dont 2 escadrons du 4$^e$ chasseurs exécutent une reconnaissance sur la route de Porcelette.

Les deux batteries divisionnaires de la 1$^{re}$ division, la 5$^e$ batterie du 5$^e$ régiment (capitaine Maréchal) et la 12$^e$ batterie du 5$^e$ (capitaine Martimor), sous les ordres du commandant Rey, ainsi que les caissons d'infanterie à deux roues de la division, arrivent à Saint-Avold avec la moitié des caissons d'infanterie de la 2$^e$ division, dont l'autre moitié va directement à Bening.

Les deux batteries divisionnaires de la 2$^e$ division arrivent à Forbach.

Une batterie divisionnaire de la 3$^e$ division, la 7$^e$ du 15$^e$ régiment, escortée par une partie du 10$^e$ bataillon, part de Saint-Avold et va camper sur les hauteurs de Bening.

## 20 *juillet.*

Le général commandant le 2$^e$ corps d'armée reçoit une dépêche du Ministre de la guerre, annonçant que la guerre est déclarée officiellement avec la Prusse et la Bavière. Cette dépêche est immédiatement notifiée aux troupes sous son commandement.

Un service régulier de reconnaissances est organisé dans les troupes de la 1$^{re}$ division ; elles ont lieu par bataillon, matin et soir, dans la direction de Sarrelouis.

D'après les rapports des reconnaissances de la 2e division, la position de Spicheren acquiert une grande importance, et il devient nécessaire de l'occuper fortement ainsi que le village de Stiring. En conséquence, un bataillon du 67e de ligne part à 11 heures pour Spicheren, où il va renforcer le bataillon de ce corps qui l'occupait déjà ; tandis qu'un bataillon du 8e de ligne va prendre position à Stiring, sur les routes de Sarrebrück.

Le même jour, le 63e de ligne quitte Merlebach pour prendre position sur les hauteurs, entre les villages de Cocheren et de Théding.

Le général commandant la division de cavalerie établit son quartier général à Merlebach, ayant avec lui la brigade de dragons. Le 4e chasseurs va avec le général de Valabrègue rejoindre, à Forbach, le 5e chasseurs.

Le général Gagneur, commandant l'artillerie, accompagné de son État-Major, arrive à Saint-Avold avec la 3e division de la réserve, tandis que la 2e batterie divisionnaire de la 3e division (la 8e du 15e régiment, capitaine Béguin) arrive à Bening, venant de Saint-Avold, en même temps que les 13 caissons d'infanterie à 2 roues destinés à la 3e division.

La 3e division de la réserve d'artillerie, sous les ordres du commandant Gougès, et composée des 7e et 8e batteries du 17e régiment à cheval (capitaine Saget et capitaine d'Esclaibes d'Hust), est immédiatement envoyée à Bening pour être attachée à la division de cavalerie.

21 *juillet.*

Le général commandant le 2e corps notifie, par l'ordre général n° 1, les modifications qui ont eu lieu dans le personnel des officiers généraux, des États-Majors et des divers services, et confirme les nominations déjà faites. C'est ainsi que le sous-chef d'État-Major du corps d'armée au camp de Châlons, le lieutenant-colonel

Nugues, appelé le 15 du courant au grand quartier général de l'armée, est remplacé par le lieutenant-colonel Gaillard, qui rejoint son poste à Saint-Avold.

Une forte reconnaissance, composée de troupes de la 1re division (2 bataillons d'infanterie et une section d'artillerie), sous le commandement d'un général de brigade, part de Saint-Avold et s'avance sur la route de Sarrelouis; le général commandant la 1re division et le général Frossard accompagnent cette reconnaissance, mais l'ennemi ne se montre sur aucun point.

Le général commandant la 2e division à Forbach, réunit sur le plateau de Spicheren, dont la position dominante acquiert chaque jour plus d'importance, le 67e de ligne tout entier, avec une batterie d'artillerie et un peloton du 4e chasseurs. En même temps, le colonel Haca, du 8e de ligne, avec deux bataillons de son régiment, s'avance, par la ligne du chemin de fer, jusqu'au delà de Dratzang et reconnaît les abords du champ de manœuvre de Sarrebrück. Le colonel Mangin, du 67e de ligne, avec deux bataillons et un peloton de chasseurs, pousse une reconnaissance de Spicheren sur Saint-Arnual et signale la présence de l'ennemi sur la rive droite de la Sarre.

Les troupes de la 3e division continuent à se concentrer autour de Bening-Merlebach. Le 40e de ligne arrive à Bening, venant de Saint-Avold, par la route ordinaire. Un bataillon de ce régiment, éclairé par 3 escadrons du 7e dragons, pousse une reconnaissance sur le territoire prussien jusqu'à Ludweiler.

22 *juillet.*

Une commission de remonte pour l'achat de chevaux de selle et de trait est instituée au quartier général à Saint-Avold, et dans chacune des divisions. Elle fonctionne immédiatement pour compléter les moyens de transport des corps.

Des reconnaissances journalières partent de Saint-Avold deux fois par jour, pour reconnaître les routes de Porcelette et de Carling.

A Forbach, sur l'ordre du général commandant le 2e corps, le 66e régiment de ligne va prendre position à Spicheren avec le 67e, qui y était déjà. La 2e brigade de la 2e division s'y trouve ainsi réunie tout entière, sous les ordres du général Bastoul, avec la 8e batterie du 5e d'artillerie et un peloton du 4e chasseurs.

Les troupes de la 1re brigade restent campées autour de Forbach ; seulement, le 8e de ligne détache un second bataillon à Stiring ; tandis que le 3e bataillon couvre le camp des 4e et 5e chasseurs, entre les routes de Sarrebrück et de Sarreguemines.

Afin de pouvoir soutenir la 2e division, s'il en était besoin, le général commandant le 2e corps fait modifier un peu les campements de la 3e division. Le général Doëns, qui commande la 1re brigade en remplacement de M. le général de Maudhuy promu général de division, s'établit, avec le 63e de ligne, en avant de Morsbach, entre la route de Forbach et le chemin de fer, à 2 kilomètres en arrière de la ville.

Trois reconnaissances de cavalerie sont exécutées : l'une, sous les ordres du colonel du Ferron, et composée de 2 escadrons du 4e chasseurs appuyés par 3 compagnies du 23e de ligne, s'avance par la route de Sarrelouis vers les villages de Grande-Rosselle et de Ludweiler ; l'autre, composée de 2 escadrons du 5e chasseurs, s'avance par la route de Sarreguemines jusqu'à Gros-Bliederstroff, où elle reconnaît sur les bords de la Sarre deux gués, dont l'un, de 20 mètres de large, est praticable aux voitures ; enfin, la 3e, de peu d'importance, s'avance sur la route de Sarrebrück, vers la maison de douane, où elle ne signale que les vedettes prussiennes habituelles.

Le général de division Lichtlin quitte le commande-

ment de la division de cavalerie pour raison de santé, et il est remplacé le même jour par le général de brigade de Valabrègue, qui quitte Forbach et vient à Merlebach, commander provisoirement la division. Le colonel de Séréville prend provisoirement le commandement de la brigade de chasseurs.

M. le lieutenant-colonel d'État-Major Billot, chef d'État-Major de la 3e division, arrive à son poste à Bening.

23 *juillet.*

A cette date, les divisions du 2e corps d'armée sont ainsi réparties :

Le quartier général et la 1re division à Saint-Avold;

La 2e division à Forbach, avec une brigade à Spicheren et 2 bataillons à Stiring;

La 3e division à Bening-Merlebach, ses troupes occupant Merlebach, Bening et Morsbach;

La division de cavalerie, réduite à la brigade de dragons, sous les ordres du général Bachelier, est campée à Merlebach.

La 1re division, tout en exécutant des reconnaissances journalières, organise des transports auxiliaires, au moyen de réquisitions, en attendant l'arrivée des transports réguliers.

La 2e brigade de la 2e division, appuyée par une batterie de 4 pièces et 2 escadrons du 4e chasseurs, exécute, sous les ordres du général Bastoul, une reconnaissance au nord des bois de Saint-Arnual; l'infanterie et l'artillerie cherchent le moyen de descendre les pentes boisées du plateau de Spicheren, pour gravir ensuite le plateau de Saint-Arnual et ouvrir de là le feu sur Sarrebrück, selon les circonstances; mais les pentes du plateau de Spicheren étant d'un accès des plus difficiles,

même à l'infanterie, le général Bastoul rentre dans ses positions.

Dans le même temps, le général commandant la 2e division, avec une partie des troupes de sa 1re brigade, une section d'artillerie et 2 escadrons du 4e chasseurs, prenait position sur la route de Sarrebrück, afin de soutenir au besoin la reconnaissance du général Bastoul, tandis qu'un bataillon du 8e de ligne s'avançait vers Sarrebrück en suivant la voie ferrée.

A l'extrême gauche, le colonel du Ferron, avec 2 bataillons du 23e, 1 escadron du 4e chasseurs, battait le pays entre Schœneck et Gersweiler, et allait au delà de ce village reconnaître le passage de la Sarre.

Pour soutenir ces mouvements simultanés pendant la durée seulement des reconnaissances, et en exécution des ordres du général commandant le 2e corps, une colonne formée de troupes de la 3e division quitte Bening à 4 heures du matin, sous les ordres du général Micheler, et se dirige vers Forbach en surveillant la route de Sarrelouis.

La colonne marche dans l'ordre suivant :

1er bataillon du 40e de ligne et 1 section d'artillerie en avant-garde ;

1 second bataillon du 40e ;

2 bataillons du 24e ;

Les 2 autres sections d'artillerie de la 7e batterie du 15e régiment ;

Le 10e bataillon de chasseurs à pied ;

2 bataillons du 63e.

L'arrière-garde est faite par 2 compagnies du 63e. Ces troupes, à leur arrivée à Forbach, sont formées face à la route de Sarrelouis.

L'ennemi n'ayant fait aucune démonstration, la colonne rentre dans ses bivouacs après que la division Bataille a repris ses positions.

24 *juillet.*

La batterie à balles (mitrailleuses) 11e batterie du 15e régiment d'artillerie, commandée par le capitaine Lauret, et destinée à compléter l'artillerie divisionnaire de la 3e division, arrive à Saint-Avold, ainsi que les 2 premières divisions de la réserve d'artillerie, qui y restent sous les ordres du colonel Baudoin, tandis que la 3e division de la réserve (artillerie à cheval) est à Bening depuis le 20 juillet, pour appuyer la division de cavalerie.

La réserve du génie, 2e compagnie du 3e régiment, arrive d'Arras par les voies ferrées et s'établit à Saint-Avold.

Les deux régiments de la brigade du général Jolivet, après avoir exécuté une reconnaissance, l'un, le 76e, sur la route de Carling; l'autre, le 77e, dans la direction de Merlebach, se réunissent à Freyming et rentrent à Saint-Avold sans avoir rencontré l'ennemi; dans la soirée, le 3e bataillon de chasseurs retourne explorer la route de Carling.

Dans la 2e division, le colonel Rolland, avec 2 bataillons du 23e et 1 escadron du 5e chasseurs, fait une reconnaissance à midi sur Geislautern et Werden, par le village de Petite-Rosselle; les routes de la rive droite de la Rosselle devenant peu praticables, le colonel poursuit sa reconnaissance sur la rive gauche, jusqu'en vue de Werden, où il n'aperçoit que les postes d'observation de l'ennemi.

On organise dans la 2e et la 3e division un service de transports auxiliaires au moyen de réquisitions, pour suppléer à l'absence des transports réglementaires qui ne sont pas encore arrivés.

Le 2e de ligne revient de Sarreguemines et campe sur les hauteurs en arrière de Cocheren.

Six pelotons du 12e dragons font, le soir à 5 h. 1/2,

sous les ordres du commandant Junqua, une reconnaissance dans la direction de Saint-Nicolas et de Nass-Weiler.

Nouvelle reconnaissance de 2 escadrons du 4° chasseurs sous les ordres du lieutenant-colonel Pesme, dans la direction des moulins de Simbach, vers la Sarre, qui ne signale rien de nouveau.

25 *juillet.*

La 1re brigade de la 1re division, sous les ordres du général Valazé, exécute une reconnaissance dans la direction de Lauterbach ; l'opération se fait de la manière suivante :

Le 32e, partant de Saint-Avold, se dirige sur Freyming et gagne le village de l'Hôpital par une traverse dans les bois ; tandis que le 55e de ligne, conduit par le général Valazé, prend, en sortant de Saint-Avold, la route de l'Hôpital où il rallie le 32e, et se dirige par les hauteurs sur le village de Lauterbach. Il rencontre en route une reconnaissance opérée par la 3e division et composée d'un bataillon du 40e de ligne et de 2 pelotons du 7e dragons, et continue sa marche avec toutes ces troupes réunies. Arrivé à Lauterbach, le général Valazé détache quelques compagnies du 55e, qui, sous la conduite du commandant Millot, pénètrent dans le village, l'occupent, y fouillent la poste et enlèvent la boîte aux lettres.

La 1re brigade rentre à Saint-Avold à 10 heures du matin, et les troupes de la 3e division retournent à leurs bivouacs sans avoir rencontré l'ennemi.

Les reconnaissances journalières faites par les troupes de la 2e division ne signalent rien de nouveau.

De son côté, le général de Laveaucoupet a ordonné que deux reconnaissances soient faites chaque jour, par un demi-bataillon du 40e de ligne, éclairé par 2 pelotons de dragons, dans la direction de Carling. Ces

troupes rentrent au bivouac sans avoir rien signalé d'important.

A 5 h. 1/2 du soir, 4 pelotons du 12e dragons, partant de Merlebach, exécutent une reconnaissance dans la direction des villages de Saint-Nicolas et de Nass-Weiler, tandis que 2 pelotons du 7e dragons se dirigeaient sur les villages de l'Hôpital et de Carling; les dragons rentrent sans rien signaler de nouveau.

Le complément des 2 batteries de 4 de l'artillerie divisionnaire de la 2e division, composé d'une section, et de la réserve de batterie de chacune d'elles, arrive à Forbach par les voies rapides, venant de Strasbourg.

La 11e batterie du 15e régiment d'artillerie (batterie à balles) (capitaine Lauret), qui complète l'artillerie divisionnaire de la 3e division d'infanterie, arrive à Bening, venant de Saint-Avold par la route ordinaire. Elle campe auprès des deux autres batteries.

### 26 *juillet.*

La 1re division envoie à 4 heures du soir le 76e de ligne, commandé par le colonel Brice, en reconnaissance sur la route de Sarrelouis. Le régiment rentre sans avoir rencontré l'ennemi.

Les nouvelles reçues des 2e et 3e divisions ne signalent d'ailleurs rien de nouveau dans les rapports de leurs reconnaissances.

En exécution des ordres du général commandant le 2e corps, 2 escadrons (3e et 5e) du 7e dragons quittent Melerbach, sous les ordres du lieutenant-colonel Ney d'Elchingen et arrivent à Saint-Avold, où ils sont mis à la disposition de M. le général de division Vergé, dont ils forment la cavalerie divisionnaire.

A 5 heures du soir, d'après les ordres du général de Valabrègue, deux reconnaissances de cavalerie composées : l'une de deux pelotons, l'autre d'un peloton du

12° dragons, se dirigent sur les villages de Saint-Nicolas et de l'Hôpital, et rentrent sans rapporter de nouvelles de l'ennemi.

Les cinquièmes escadrons des 4° et 5° régiments de chasseurs rejoignent leurs corps respectifs à Forbach.

La 6° batterie du 5° régiment d'artillerie (batterie à balles) (capitaine Besançon), destinée à compléter l'artillerie divisionnaire de la 1re division d'infanterie, arrive à Saint-Avold, par les voies ferrées, ainsi que M. le lieutenant-colonel Chavaudret, qui commande l'artillerie de la division, venant de Strasbourg.

Le complément du détachement du 1er régiment du génie qui forme le parc du 2° corps, arrive à Saint-Avold. Pendant ce temps, la 12° compagnie du 3° régiment du génie, définitivement désignée pour former la compagnie divisionnaire de la 2° division, arrive à Forbach venant du camp de Châlons; elle remplace la 4° compagnie du 1er régiment, qui est dirigée sur le 3° corps.

(*A suivre.*)

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS.

**La route d'étapes d'Angleterre aux Indes par le cap de Bonne-Espérance.** Otto Wachs, major, à D. (Librairie Mittler et Sohn, Berlin.) — Considérant l'Angleterre comme une base d'opérations, l'auteur assimile les possessions anglaises, qui jalonnent la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, à une ligne d'étapes dont les îles Ascension et Sainte-Hélène, la Colonie du Cap, Maurice et Zanzibar seraient les gîtes. C'est là que les flottes de guerre et de commerce britanniques peuvent trouver sécurité et approvisionnements.

Après une étude rapide de la valeur militaire de la base d'opérations, le major Wachs passe à la discussion de la valeur des stations intermédiaires : avec une grande impartialité et en s'appuyant sur les déclarations et les écrits d'autorités compétentes, il ne manque pas de signaler quels dangers les possessions des puissances autres que l'Angleterre font courir à la ligne d'étapes anglaise. La puissance stratégique des ports militaires du nord et de l'ouest de la France, de Dakar, de Diégo-Suarez est appréciée d'une manière particulièrement intéressante pour nous.

Mais le chapitre consacré à l'Empire des Indes, aux questions qui s'agitent actuellement entre Russes et Anglais, au Pamir, en Perse et en Afghanistan est de beaucoup le plus important.

L'auteur n'est pas éloigné d'admettre que c'est le terminus de la ligne d'étapes britannique qui est le plus menacé et de partager l'avis de Skobelew « la perte des Indes, c'est la perte de l'Angleterre ». Cette perte, pense-t-il, les Russes sont en voie de la consommer.

## REVUE DES REVUES FRANÇAISES.

**Journal des Sciences militaires.** Septembre 1899. — Maximes napoléoniennes. Répertoire militaire (*suite*), par M. le général Grisot. — L'automobilisme au point de vue militaire (*fin*). — Modifications organiques nécessaires. — Le Grand Frédéric (*suite*), par M. le colonel

BOURDEAU. — L'armée en 1900. Ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être, par M. Henri BARAUDE. — Artillerie de campagne, par M. le commandant RAGEOT. — La guerre de succession d'Autriche (1740-1748). Campagne de Silésie (1741-1742) (*suite*). — Les maréchaux de Tessé, de Villars et de Berwick dans les Alpes (1707-1710).

**Revue du Cercle militaire.** 2 septembre 1899. — Le mois militaire. — Les troupes coloniales. — Formation des éclaireurs d'artillerie. — Comptes rendus d'exercices (*fin*). — Les concours du *Broad Arrow*.

— 9 septembre. — Réflexions sur les équipages de campagne — Les troupes coloniales (*suite*). — Tactique étrangère. Allemagne. Académie de guerre. Examen d'admission en 1899. — La nouvelle instruction sur le tir de la cavalerie italienne.

— 16 septembre. — Le général Détrie. — Réflexions sur les équipages de campage (*fin*). — Le camp de Châlons. — Les troupes coloniales (*fin*). — Sinope. — Sébastopol.

— 23 septembre. — Une manœuvre sur le terrain. — Artillerie. Examen du règlement du 18 juillet 1898. — La réorganisation de l'armée partugaise.

**Revue de cavalerie.** Septembre 1899. — Lettres d'un cavalier. — Genèse et conséquences du nouveau règlement. — La cavalerie des Ire et IIe armées allemandes dans les journées du 7 au 15 août 1870, par le général-lieutenant VON PELET-NARBONNE (traduit de l'allemand par P. S.). — Le service de sûreté de la cavalerie, par le commandant PICARD. — L'équitation militaire au XVIIIe siècle. — L'enseignement du lieutenant-colonel d'Auvergne, d'après des documents inédits. — Harnachement et paquetage.

**Revue d'Artillerie.** Septembre 1899. — Répartition du feu de l'artillerie (*suite*), par le colonel d'artillerie PERCIN. — L'acétylène et ses applications, par le capitaine d'artillerie P. GIRARDVILLE. — Le matériel de campagne italien de 9 B. rel. mod. 80/98. — Planchettes de tir de siège. Graduations circulaires, par le lieutenant d'artillerie M. C. CUREY.

**Revue du Génie militaire.** Septembre 1899. — Les constructions en béton armé (*suite et fin*), par le capitaine du génie BOITEL. — Théorie et applications des courants alternatifs, par le chef de bataillon du génie BOULANGER. — Télégraphie sans fil par ondes hertziennes, par le capitaine du génie FERRIÉ. — Analyse et extraits de la correspondance de Vauban (*suite*), par M. A. de ROCHAS.

**Carnet de la Sabretache.** Septembre 1899. — Un début au régiment de Neustrie (1785). — Le passage du Pô (7 mars 1796, par

M. Félix BOUVIER. — Le camp des vétérans sous Julien (1804-1814). — Notes sur les milices gardes-côtes au XVIII° siècle, par M. le capitaine MAGNAN DE BORNIER. — Mélanges : Une lettre du général Mathieu DUMAS (1796).

**Revue maritime.** Septembre 1899. — MÉMOIRES : L'artillerie de la marine. — Étude chimique du chanvre, du lin et de la fabrication des toiles en usage dans la marine. — MARINES ÉTRANGÈRES : Manœuvres navales anglaises en 1899. — Les croiseurs estafettes à voilure auxiliaire. — Navigation. — Disposition logique de la force motrice à bord des bâtiments de guerre. — Utilisation des vapeurs de commerce en temps de guerre. — L'*Hermes*, croiseur anglais de 2° classe ; essais. — Le *Dwarf*, canonnière anglaise ; essais. — Les nouvelles tourelles du *Texas*. — La flotte russe dans la mer Noire. — Anniversaire de l'occupation de Kiau-Tschou.

**Revue des Deux Mondes.** 1er septembre 1899. — La conférence de la Haye et l'arbitrage international, par M. Arthur DESJARDINS. — Les chemins de fer chinois et l'ouverture du Céleste-Empire, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. (État des lignes exploitées, concédées ou en construction, leur importance stratégique ou commerciale ; conséquences de cette pénétration pour l'avenir politique de la Chine.) — Un homme d'État espagnol. Emilio Castelar. Sa présidence, son rôle politique sous la monarchie, par M. E. VARAGNAC.

— 15 septembre. — La France du Levant. Les chances d'avenir, par M. Étienne LAMY. — Une colonie anglaise. Birmanie et États shans, par Mme Isabelle MASSIEU. — L'avenir de Cuba, par M. Charles BENOIST.

**Revue de Paris.** 1er septembre 1899. — Duc DE CHOISEUL. L'attentat de Damiens. — Daniel MASSÉ. Au Dahomey (Journal de l'expédition contre Behanzin du 4 octobre au 18 novembre 1892.) — Charles RABOT. Les Russes sur la mer libre. (Conditions exceptionnelles de température dont jouit la presqu'île de Kola. Travaux considérables entrepris par les Russes pour développer l'activité maritime et commerciale dans la mer Blanche.)

— 15 septembre. — Achille VIALLATTE. Vingt-cinq ans de finances anglaises. (Formidable accroissement des dépenses militaires ; principaux caractères des nouvelles impositions.) — Vicomte DE REISET. Les derniers jours de Louis XVIII. — FAR EAST. Parlementarisme japonais. (Exposé des événements qui, en moins de dix ans, ont fait passer le Japon de la monarchie absolue, vieille de vingt siècles, au gouvernement parlementaire.)

**La Nouvelle Revue.** 1er septembre 1899. — Gaston ROUVIER. La plus grande Allemagne.

— 15 septembre. — SENS. Les Allemands en Italie. — A.-G. CLARTAN. Nos grandes manœuvres. (Historique des grandes manœuvres depuis 1874.)

**Le Correspondant.** 25 septembre 1899. — Les droits de l'Angleterre sur le Transvaal. Lettre à S. M. la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par Arthur DESJARDINS. — Études d'histoire africaine. Les possessions portugaises de l'Afrique du Sud, par Jean DARCY.

**Revue historique.** Septembre-Octobre 1899. — Alfred BOURGUET. Le duc de Choiseul et l'Angleterre. La mission de M. de Bussy à Londres. — Paul BONNEFON. Un mémoire inédit de Dumouriez sur l'état de l'Europe en 1773. — A. BRETTE. Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française.

**Le Carnet historique et littéraire.** 15 septembre 1899. — Lettres de grands soldats : Murat à Napoléon; Lefebvre au Premier Consul; Junot à l'Empereur; Brune à l'Empereur; Bessières à l'Empereur; Belliard à Murat; le maréchal Bugeaud au comte Walsh de Serrant. Communications de MM. le vicomte DE GROUCHY, G. ROBERTI et duc DE LA TRÉMOÏLLE. — Wolfe TONE. Récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française en 1813 (*suite*).

**Souvenirs et mémoires.** 15 septembre 1899. — Les contrôles de l'armée de Condé. — Mélanges : la folie de Junot, communication de M. G. ROBERTI. Une lettre du prince de Metternich. Communication de M. BARRUCAND. — Un combat sous le Canigou (27 juin 1793). — Un complot anglo-napolitain en l'an VII. — Lettres du maréchal BUGEAUD sur la conquête de l'Algérie (*suite*). — Mémoires de MERCIER DU ROCHER, pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée (*suite*).

---

# REVUES DES LIVRES.

## LIVRES FRANÇAIS.

**Les Maîtres de la guerre.** — *Frédéric II.* — *Napoléon.* — *Moltke*, par le lieutenant-colonel ROUSSET. Paris, Montgredieu, 1899. In-12. — Le lieutenant-colonel Rousset a voulu mettre en lumière, dans une étude suffisamment résumée, les conclusions tirées des travaux didac-

tiques qu'avait élaborés M. le général Bonnal, pendant son séjour comme professeur à l'École supérieure de guerre.

Envisageant l'art militaire à un point de vue élevé, l'auteur des *Maîtres de la Guerre* nous montre tout d'abord, dans un exposé rapide, l'esprit de la tactique à une époque où elle existait à peine, ou du moins à l'état rudimentaire. En quelques pages, il nous fait toucher du doigt l'infirmité des procédés de la tactique linéaire et parallèle, celle qui a présidé à l'ordonnancement de presque toutes les batailles, depuis la période romaine jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur aborde ensuite l'étude de la transformation de l'art militaire avec Frédéric II, Napoléon et de Moltke.

M. le lieutenant-colonel Rousset, s'inspirant des données générales de l'histoire, nous montre le roi de Prusse rompant avec les anciennes doctrines de la guerre méthodique, prenant pour objectif les forces de son adversaire, et manœuvrant pour les détruire dans une bataille décisive, mais ne sachant pas encore tirer de la victoire, par une combinaison foudroyante et par une poursuite sans relâche, tout ce qu'il en pourrait attendre. Il sait surprendre, mais non condamner au préalable son adversaire à la passivité, et sa bataille est encore une bataille linéaire, à laquelle il sait toutefois apporter sa marque personnelle, en choisissant habilement le point faible de son adversaire pour y porter ses coups.

Avec Napoléon, une révolution profonde s'accomplit : l'adversaire est, au préalable, acculé à une situation sans issue, puis immobilisé, enfin anéanti ; avec lui l'art de la guerre s'élève à de tels sommets, qu'après un siècle de méditation l'esprit humain en reste d'autant plus confondu qu'il cherche davantage à en mesurer la prodigieuse hauteur. La Révolution avait créé l'armée nationale ; Napoléon l'organise, l'assouplit, et en fait la Grande Armée. Dans un exposé rapide, le lieutenant-colonel Rousset nous montre cette armée sur les principaux théâtres de ses exploits, mettant en lumière des combinaisons stratégiques et tactiques sans précédents dans l'histoire et qui resteront comme les modèles du grand art de la guerre.

Passant au maréchal de Moltke, l'auteur nous fait parcourir la vie militaire du célèbre général, depuis l'époque où il fut appelé aux fonctions de chef du grand état-major prussien, jusqu'aux événements de la guerre franco-allemande ; il caractérise ainsi son œuvre : « Dénué du « génie créateur, le général de Moltke ne chercha pas à inventer une « forme d'art nouvelle, mais seulement à retrouver dans l'examen « attentif et raisonné des guerres antérieures, le secret de la conduite « des opérations qui semblait perdu. »

Dans une étude aussi vaste par le sujet traité et présentée sous une forme aussi résumée, ce que le lieutenant-colonel Rousset a surtout

voulu mettre en lumière et il y a parfaitement réussi, c'est que dans le commandement des armées la pensée active et dirigeante imposera indubitablement la défaite à tout adversaire immobile ou hésitant, quelle que soit la valeur des troupes.

Enfin, l'auteur déduit de ces considérations diverses que la guerre future devra affecter avant tout le caractère napoléonien. C'est donc dans l'étude critique des campagnes du grand capitaine qu'il convient de rechercher le secret du grand art dont il est resté le maître incontesté.

**Mémoire de Pons de l'Hérault aux puissances alliées**, publié par la Société d'histoire contemporaine, par Léon G. Pellissier, professeur d'histoire au lycée de Montpellier. — Paris, Alphonse Picard et fils, 1899. In-8. — C'est une noble figure que celle du jacobin *Marat-Lepelletier* (ci-devant André) Pons : bien qu'ayant connu Bonaparte et Dugommier au siège de Toulon; rempli les fonctions de chef d'état-major de la division navale de l'armée d'Italie; commandé la flottille du lac de Garde sous Joubert et Scherer; pris part à la défense de Peschiera sous Moreau; sauvé l'artillerie de Championnet en l'embarquant à Gênes et nommé, de ce fait, capitaine de frégate; évacué le port de Nice, lorsque Suchet se retira sur le Var; enfin, lié d'une indissoluble amitié avec Masséna en qualité de commandant de la marine à Gênes, Pons non seulement ne pensa jamais à se prévaloir de ces amitiés et se consacra simplement à la direction des mines de l'Elbe, que lui valut la protection de Lacépède, mais même garda une attitude hostile au Consulat et ne se rapprocha de Napoléon que lorsqu'il comprit enfin que cet incomparable génie, grandi encore par le malheur, synthétisait en lui à la fois les conquêtes de la Révolution et la gloire de la Patrie. La confiance s'établit telle entre eux à l'île d'Elbe, que Pons fut le premier à qui Napoléon confia son projet de revenir en France : « Ni Bertrand, ni Drouot, dira-t-il plus tard à Sainte-Hélène, n'étaient dans « le secret de mon retour. Je ne me suis confié qu'à Pons... pour préparer les bâtiments de transport. »

Arrivé à Digne, Napoléon lui confia encore une mission des plus périlleuses et des plus importantes. Il s'agissait, d'après les projets de l'Empereur, de se rendre directement à la campagne de Ganteaume et de lui donner le commandement général de la marine à Toulon qui était tout dévoué à Napoléon. Mais Pons élargit aussitôt sa mission; et, contre le gré de l'Empereur, qui se défiait de Marseille et de Masséna, voulut, à travers mille dangers, se rendre auprès du maréchal qui, pour mettre d'accord sa décision, alors inébranlable, de ne pas servir Napoléon et son amitié pour Pons, le fit incarcérer à l'île Sainte-Marguerite.

L'ouvrage contient de nombreux jugements de Pons et de Napoléon sur Drouot, Bertrand, Ney, Augereau, Masséna. Il débute par une notice très intéressante de Pons de l'Hérault et se termine par de nombreuses pièces justificatives concernant son mémoire et sa biographie.

**Le terrain, les hommes et les armes à la guerre,** par le général RODRIGUEZ DE QUIJANO Y AROQUIA. Paris, Chapelot, 1899. In-8°.— Entre ces trois facteurs de toute lutte, le terrain, les hommes et les armes, il serait illusoire de vouloir établir une sorte de gradation au point de vue de l'influence qu'ils exercent sur le résultat final; l'auteur se garde bien de le faire et proclame, au contraire, que chacun de ces éléments a un rôle nécessaire qu'on ne saurait négliger sans graves inconvénients.

Cependant, l'ordre même dans lequel il les énumère affirme sa volonté de réagir contre une tendance trop fréquente, qui consiste à libérer les conceptions stratégiques ou tactiques de toute dépendance à l'égard des circonstances géographiques et topographiques.

S'il est vrai que le terrain constitue seulement le théâtre où se déploie la volonté agissante de l'homme, il n'est pas moins certain que celui-ci subit l'influence du milieu dans lequel il est né et a vécu.

L'auteur ne manque pas de faire ressortir les différences de caractères et de destinées que les conditions géographiques ont imprimées aux différentes races. Il appuie ses conclusions d'exemples nombreux empruntés à l'histoire de tous les âges et de tous les pays, exemples qu'il met en lumière avec beaucoup de sens psycologique et de communicative éloquence.

Après ces considérations générales, il cherche, dans l'étude de campagnes anciennes ou modernes, comment les généraux les plus illustres ont conduit leurs opérations, de façon à tirer le meilleur parti possible du terrain, des hommes et des armes dont ils disposaient. M. le général Aroquia ne se contente pas d'examiner les guerres, pour ainsi dire classiques, auxquelles se réfèrent la plupart des écrivains militaires. Il donne une large place aux campagnes, peu connues, de Gonzalve de Cordoue, des ducs d'Albe et de Parme, de Fernand Cortès et autres capitaines, dont l'Espagne a le droit de s'enorgueillir. Il y trouve matière à des rapprochements intéressants et à des réflexions originales.

Tout l'ouvrage présente d'ailleurs ce caractère dominant d'offrir un vaste champ aux méditations de l'esprit. Peut-être le lecteur se sentira-t-il un peu dérouté par la variété, l'imprévu des aperçus auxquels se complait l'auteur; mais l'effort que lui impose cette étude sera am-

plement compensé par l'élévation et la richesse des enseignements philosophiques et militaires qu'elle lui assurera.

**L'ambulance de la division Abel Douay en 1870. Wissembourg-Reichshoffen**, par le docteur Paul DAUVÉ, médecin principal du cadre de réserve. Paris, Lavauzelle, In-8°. 1899. — Médecin chef de l'ambulance de la division Abel Douay en 1870, l'auteur nous raconte son départ de Strasbourg le 4 au matin, par voie ferrée; l'arrêt, à la halte de Riedseltz-Oberdorf, du train dont le chef permit le débarquement du personnel, mais ramena à Haguenau le matériel de l'ambulance. Après avoir prodigué leurs soins aux blessés dans la ferme de Schaffbusch, où se trouvait déjà le cadavre du général Douay, et où ils faillirent être victimes de la surexcitation des troupes assaillantes, le médecin-chef et son personnel furent employés successivement à Wissembourg, Altenstadt, Soultz, Wœrth, Reichshoffen, Elsasshausen; enfin, dirigés sur Haguenau, d'où ils furent rapatriés par les provinces rhénanes et la Belgique.

Le récit de M. le médecin principal Dauvé est une de ces pages vécues de la guerre de 1870, que l'historien désirerait plus nombreuses et tout aussi sincères afin d'en fixer tous les faits de la manière la plus précise..

C'est à ce titre que la *Revue militaire* croit devoir signaler les **Souvenirs de la campagne de France en 1870-71**, par RICIOTTI GARIBALDI. Traduction de Philippe Casimir. Nice. Imprimerie des Alpes-Maritimes, 1899. — En dehors de certaines appréciations politiques, auxquelles la *Revue* doit rester absolument étrangère, l'auteur est un ami sincère de « ces Français, toujours gais, de joyeuse humeur, « venant parfois se plaindre lorsque l'occasion du combat, incident « désiré par tous, se faisait trop attendre » et qui, voyant un jour leur commandant en grande tenue, en avaient aussitôt conclu qu'il allait se battre. Dans cet ouvrage, l'auteur raconte les péripéties de cette guerre de partisans, menée par lui pendant quatre mois dans les gorges du Morvan et de la Bourgogne haute et basse, et dont les épisodes les plus saillants sont la surprise nocturne qu'il entreprit avec un plein succès contre Châtillon-sur-Seine (19 novembre 1870) et la vigoureuse défense qu'il fit de l'usine Bargy (23 janvier 1871) aux portes de Dijon. C'est au cours de cette action que fut pris le drapeau du 61° Poméraniens, dont l'ouvrage donne le dessin.

**Considérations sur la défense de l'Algérie-Tunisie et l'armée d'Afrique**, par R. I. FRISCA. Paris, Lavauzelle, 1899, in-8°. — La réduction des effectifs de l'armée d'Afrique est-elle possible pour augmenter d'autant nos forces continentales?

L'auteur estime à 45,000 hommes l'effectif strictement nécessaire à la défense de notre colonie. Il est vrai qu'il ne consent à cette réduction que sous réserve de nombreuses mesures de sécurité, telles que l'organisation défensive de certains points des côtes et centres de population; des colonnes mobiles permanentes dans le sud; la création d'une réserve indigène; le développement des moyens de communication; la rectification et l'augmentation considérable du réseau ferré.

Ce livre contient des vues intéressantes sur les affaires indigènes.

**Historique du 42e régiment d'infanterie**, par le lieutenant DE COLOMBE. Belfort, typographie Devillers, 1899, in-8°. — Créé en 1635 et désigné d'abord par le nom de ses colonels, le régiment de Limousin reçut, en 1686, le nom de cette province, sous lequel il devait traverser honorablement les guerres de la fin du règne de Louis XIV et de celui de Louis XV. Il devint 42e d'infanterie en 1791. Les demi-brigades et régiments qui, depuis lors, ont porté ce même numéro ont, à leur tour, glorieusement combattu en Allemagne, en Espagne, en Algérie, en Crimée.

Le lieutenant de Colombe a consacré à ces souvenirs des pages intéressantes. Il nous offre un historique fort exact, écrit en excellents termes. De nombreux croquis facilitent l'étude des principales opérations auxquelles le 42e a pris part.

**Résumé de l'historique du 88e régiment d'infanterie**. Auch, typographie Th. Bouquet, 1899, in-18. — Des annales du 88e d'infanterie, on a extrait ce petit volume qui, non seulement nous offre les grandes lignes de l'histoire du régiment, mais encore met en lumière les actions collectives ou individuelles dignes d'être proposées en exemple. On ne saurait trop préconiser la publication de semblables résumés, établis, au point de vue de la rédaction et du prix, de façon à pouvoir être mis entre les mains de tous les hommes de troupe. Ils fournissent un précieux élément d'éducation morale pour le soldat ; ils répondent ainsi tout spécialement au but que l'on s'est proposé en entreprenant le vaste travail des historiques régimentaires.

---

*Le Gérant :* R. CHAPELOT.

---

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et Cie, rue Christine, 2.

# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

**N° 8** **Novembre** **1899**

SOMMAIRE

*Campagne de l'armée de réserve en* 1800.
*Bulletin bibliographique.*

# CAMPAGNE DE L'ARMÉE DE RÉSERVE EN 1800

## LE FORT DE BARD

### AVANT-PROPOS.

*Continuant le cours de ses publications* (1), *la Section Historique de l'État-Major de l'Armée fait paraître actuellement un ouvrage sur la campagne de l'armée de réserve en* 1800 (2).

(1) Nomenclature donnée par la *Revue militaire* du mois d'avril 1899, et à laquelle il faut ajouter : *L'expédition d'Égypte* (1798-1801), *tome Ier*, publiée sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'armée, par le capitaine de la Jonquière. — Paris. Lavauzelle, 1899.

(2) *Campagne de l'armée de réserve en* 1800; *Ire partie : Passage du Grand-Saint-Bernard*, publiée sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'armée par le capitaine de Cugnac. — Paris. Chapelot, 1899.

*Après un aperçu de la situation politique de la France en Europe à la fin de 1799, ce volume expose les modifications successives du projet d'opérations par lequel le Premier Consul veut assurer l'action concordante des trois armées du Rhin, d'Italie et de réserve; la réunion de cette dernière armée autour de Dijon sous le commandement de Berthier; son départ pour Genève et Lausanne, départ un peu précipité par la nouvelle de l'offensive prise par les Autrichiens au Mont-Cenis et dans la rivière de Gênes; l'organisation des transports et des approvisionnements de toute sorte; le stationnement de huit jours sur les bords du lac de Genève et les revues passées par le Premier Consul, qui a rejoint l'armée; la traversée difficile du Grand-Saint-Bernard; les combats d'Étroubles, d'Aoste et de Châtillon; la résistance imprévue du fort de Bard; le passage par les sentiers d'Albard et de la Cou; la diversion de Turreau par la vallée d'Oulx, les combats de Suze et d'Avigliana; les combats de Saint-Martin, de Montestrutto et d'Ivrée et l'occupation de cette ville, qui assure enfin à l'armée un débouché dans la plaine du Pô.*

*La* Revue militaire *croit être agréable à ses lecteurs en leur donnant en primeur l'épisode du fort de Bard: investissement, prise de la ville; sommations faites au fort; transport difficile des pièces légères sur la montagne; canonnade sans résultat; tentatives infructueuses de passage de l'artillerie sous le feu des assiégés; insuccès de l'assaut; passage des deux premières pièces; enfin, siège en règle et capitulation du fort : autant de faits dont le détail est demeuré presque totalement inconnu ou que l'imagination de quelques auteurs a dénaturés par une légende fantaisiste.*

*Les documents originaux, en rendant à chaque incident sa véritable valeur, montrent le rôle exact du fort de Bard, dont la résistance amène un moment le général en chef à prononcer le mot de retraite. En précisant l'im-*

*portance de la difficulté surmontée, ils augmentent l'admiration qui est due à l'indomptable volonté de Berthier et de ses jeunes lieutenants.*

*Un coup d'œil rapide sur le théâtre d'opérations montrera la situation générale des belligérants et la position des divers corps de l'armée de réserve le* 18 *mai* 1800, *au moment où le fort de Bard entre en scène.*

*En Italie, Masséna, étroitement bloqué dans Gênes depuis quarante jours, est sur le point de manquer de vivres; tandis que Suchet, après avoir reculé pied à pied dans la rivière du Ponent, a dû évacuer Nice et fait tête à l'ennemi sur la ligne du Var. Mélas, avec un effectif très supérieur à celui des Français, attend d'un jour à l'autre la reddition de Gênes et s'apprête à envahir la Provence; il n'a que des forces peu importantes dans le nord de l'Italie.*

*En Allemagne, Moreau vient de battre l'armée de Kray à Stockach le* 3 *mai, à Mœrskirch le* 5, *à Biberach le* 9, *et une offensive des Autrichiens dans la vallée du Danube semble impossible pour plusieurs semaines. Obéissant à un ordre formel des Consuls, que le ministre de la guerre lui-même est venu lui notifier, Moreau détache à regret* 20,000 *hommes de son armée et les dirige vers le Saint-Gothard, qu'ils doivent franchir, sous les ordres de Moncey, pour seconder les opérations de l'armée de réserve.*

*Bethencourt, avec* 900 *hommes, garde tous les cols du haut Valais, et doit descendre en Italie par le Simplon.*

*Turreau réunit* 3,000 *hommes à Briançon et en Maurienne et se prépare, suivant l'ordre de Berthier, à passer le mont Genèvre et le mont Cenis et à chasser l'ennemi de la vallée de Suze.*

*L'armée de réserve a commencé à franchir le Grand-Saint-Bernard le* 15 *mai. Les divisions d'infanterie Watrin, Boudet et Loison et la brigade de cavalerie*

*légère Rivaud ont passé ce col, pendant que la division d'infanterie Chabran a traversé le Petit-Saint-Bernard. Mais l'artillerie est en retard; il faut démonter les pièces à Saint-Pierre sur le versant suisse, les faire porter ou traîner par des hommes ou des mulets et les remonter sur le versant italien, à Étroubles, où les deux premières pièces n'ont été prêtes que dans la nuit du* 17 *au* 18.

*Lannes commande l'avant-garde, qui se compose de la brigade de cavalerie Rivaud et de la division Watrin. Celle-ci comprend la brigade Malher* (22e *demi-brigade de bataille et* 6e *demi-brigade légère*) *et la brigade Gency* (40e *demi-brigade de bataille*). *La* 28e *de bataille, destinée à faire partie de l'avant-garde, arrive à Aoste le* 18 *mai et a ordre de rejoindre le* 19.

*Lannes, après avoir repoussé des détachements autrichiens le* 15 *mai à Étroubles et le* 16 *à Aoste, rencontre, le* 18, *l'ennemi retranché à Châtillon, au nombre de* 1000 *hommes environ. Il l'attaque à la baïonnette, le fait charger par ses hussards, lui fait de nombreux prisonniers et s'empare de deux pièces de canon. Dans la soirée, Watrin, avec les brigades Gency et Rivaud, poursuit les fuyards dans la direction de Bard, tandis que Lannes stationne à Châtillon avec la brigade Malher.*

*La division Chabran* (1) *est à Aoste, dont l'occupation lui est confiée. Le quartier général et la division Boudet* (2) *viennent d'Étroubles à Aoste le* 18 *mai et doivent, le* 19, *se rapprocher de l'avant-garde. La division Loison* (3) *passe le Grand-Saint-Bernard le* 18 *et s'arrête à Étroubles.*

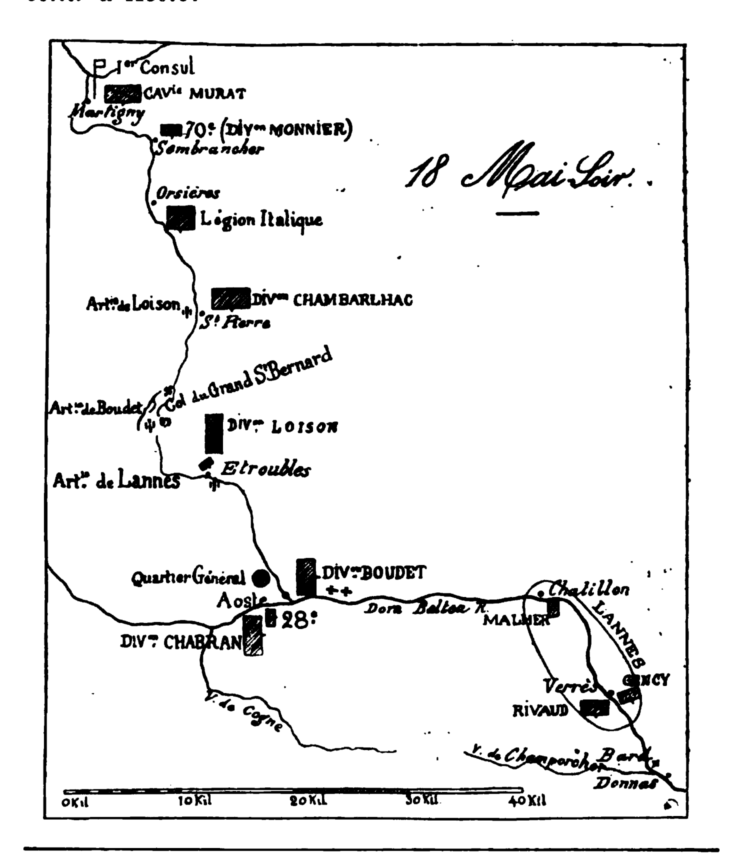
*Le reste de l'armée est encore sur le versant nord des Alpes. La division Chambarlhac, la légion italique, la*

---

(1) Division Chabran : bataillons de dépôt de 9 régiments de l'armée d'Orient.
(2) Division Boudet : 9e légère, 30e et 59e de bataille.
(3) Division Loison ; 13e légère, 58e et 60e de bataille.

*division Monnier, la cavalerie de Murat* (1) *s'échelonnent dans le val d'Entremont de Saint-Pierre à Martigny. Les troupes de complément, qui rejoignent, sont dans le Valais et sur la rive nord du lac de Genève.*

*Le Premier Consul est à Martigny depuis le* 17 *mai; il ne passera le Grand-Saint-Bernard que le* 20, *pour venir à Aoste.*




(1) **Division Chambarlhac : 24e légère, 43e et 96e de bataille.**
**Division Monnier : 19e légère, 70e et 72e de bataille.**
**Division de cavalerie Harville, sous les ordres de Murat : 2e, 3e et 20e de cavalerie, 8e et 9e de dragons, 2e de chasseurs et 11e de hussards.**
**Légion italique : 6 bataillons formés d'Italiens réfugiés en France.**

# LE FORT DE BARD

Le 19 mai (29 floréal), le premier échelon de l'avant-garde, général Watrin avec les brigades Gency et Rivaud, se porte, dans la matinée, vers le fort de Bard.

« ... Le 29 (floréal), elle (l'avant-garde) en commence le blocus, en envoyant 4 compagnies de la 40° de bataille à Hone, pour les placer en tirailleurs sur la montagne de droite ; une autre partie établit aussi des tirailleurs sur la montagne de gauche au-dessus de la ville... (1). »

Le deuxième échelon de l'avant-garde, général Lannes et brigade Malher, quitte Châtillon et ne tarde pas à arriver devant Bard (22 kilomètres). Lannes monte sur les hauteurs d'Albard avec la 6° légère.

C'est à ces mesures que se borne, le 19, l'action de l'avant-garde (2), qui, rejointe dans la soirée par la 28° demi-brigade, partie à midi d'Aoste, compte quatre demi-brigades d'infanterie et deux régiments de cavalerie, et dispose, comme artillerie, des deux pièces de 3 prises à l'ennemi, d'une pièce de 8 et d'un obusier de la division Watrin.

La division Boudet quitte Aoste le 19 mai, à 7 heures

(1) *Journal de la campagne de l'armée de réserve*, par l'adjudant commandant Brossier.

(2) Le 28 mai, Berthier adressait au Premier Consul un « rapport sur les premières opérations de l'armée de réserve ». Il rendait compte de la prise de la ville de Bard, aussitôt après avoir parlé du combat de Châtillon, sans mettre une seule date avant le 5 prairial (25 mai). Ce rapport figure à la correspondance de Napoléon, n° 4852.

C'est peut-être ce document qui a engagé M. Thiers à présenter l'avant-garde rencontrant « un obstacle imprévu » et à exposer que :

« Lannes, qui n'était pas homme à s'arrêter, lança *sur-le-champ* quelques compagnies de grenadiers, qui abattirent les ponts-levis et entrèrent dans Bard, malgré un feu très vif » (*Consulat et Empire*, tome I^er^, p. 371).

En réalité, le combat de Châtillon eut lieu le 18 mai ; Lannes arriva le 19 devant Bard, et, comme on le verra plus loin, c'est seulement dans la nuit du 21 au 22, que, non pas les troupes de Lannes, mais les grenadiers de la 58°, de la division Loison, donnèrent l'assaut à la ville basse et s'en emparèrent.

du matin et, par une étape de 42 kilomètres, atteint Arnaz.

« Le 29 floréal, ma division eut ordre d'Aoste de se rapprocher d'Arnaz, village situé à une lieue en deçà du fort de Bard (1). »

La division Loison, qui a passé le Grand-Saint-Bernard la veille, cantonne du côté d'Aoste le 19, pendant que son artillerie franchit le col.

La division Chambarlhac se rapproche de l'Hospice, où arrive sans doute sa première demi-brigade.

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul de la République.**

Verrès, le 29 floréal an 8 (19 mai 1800).

Citoyen Consul,

Je suis arrivé ce matin devant le château de Bard, qui présente un obstacle très réel (2). Il est situé sur une hauteur d'un accès difficile, fermé de deux enceintes, contenant deux étages de batteries, dont 12 pièces à la première et 5 à la seconde.

Quant à la hauteur qui le domine, on ne peut y mener que de très petites pièces et avec beaucoup de difficultés. J'ai ordonné qu'on y monte cette nuit, sur des mulets, les deux pièces de 3 prises hier à l'ennemi.

---

(1) *Rapport des marches et opérations de la division Boudet, à compter de son départ d'Aoste jusqu'à la capitulation de l'armée ennemie.*

(2) On possédait déjà des notions assez complètes sur le fort de Bard. Dans les *Renseignements sur la route du Grand-Saint-Bernard jusqu'au Pô, en passant par Aoste*, rapport ni daté ni signé, mais qui est, sans aucun doute, du début de 1800, on lit en effet :

« . . . . . Cette forteresse (Bard) a une enceinte de maçonnerie, dont les angles saillants ne sont point flanqués et dont les angles rentrants sont des angles morts. Elle a très peu de capacité, les quartiers et magasins sont d'une construction très faible et elle n'a pas de casemates ; sa position cependant est telle, qu'une fois gagnées les hauteurs qui la dominent à droite et à gauche, on y est si près que, dans le mois de fructidor dernier, nos grenadiers ont tué à coups de fusil plusieurs canonniers sur leurs pièces. Mais pour s'emparer de ces hauteurs, il faut absolument chasser l'ennemi des retranchements qu'il a construits dans la montagne, sur la rive gauche du fort, à portée de canon, ainsi que des autres placés sur le col de Fenestre, qui protège les premiers. On ne pourrait attaquer ces retranchements de front, sans s'exposer à perdre beaucoup de monde ; on peut les tourner en passant par les différentes vallées à droite et à gauche, dites de Champorcher, Tournanche, Gressoney et Fontana-Mora ».

Le chemin qui entre à Bard est, d'un côté, bordé à pic par des rochers, de l'autre, par la rivière, qu'on ne peut pas guéer. Le chemin, qui est sous la protection du fort, est coupé de trois ponts-levis.

Demain, je porte la plus grande partie des forces de l'avant-garde sur la hauteur qui domine le fort; je tenterai l'attaque de vive force pour m'emparer de la ville, mais le succès est incertain. Si je ne réussissais pas demain, je me propose de faire passer l'infanterie en avant de Bard, afin de pouvoir vivre. Quant aux pièces, elles ne pourraient suivre qu'après que le château serait à nous.

Vous ne pouvez vous faire une idée de la misère du peuple.

Cette position est au point d'exiger une prompte décision sur le sort de l'armée, dans le cas où elle ne pourrait pas passer le château de Bard.

Dévouement et respect.

Alex. BERTHIER.



**Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont (1).**

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Donnez l'ordre au général Watrin de partir avec tout ce qu'il a ici de sa division, pour rejoindre le général Lannes sur les hauteurs, d'où il ira prendre le commandement de la partie de troupes à qui le général Lannes fera occuper Donnas et Saint-Martin.

Il faudrait que la 28e, avant de partir, ait de la viande pour deux jours et une demi-ration de pain. On ne peut pas lui en donner davantage. Elle aurait dû, comme toute l'armée, prendre jusqu'au 4 en passant à Aoste.

Vous donnerez l'ordre au général Boudet d'occuper tous les postes devant Bard, ainsi que les occupait la division de l'avant-garde (2).

Alex. BERTHIER.

**Le général de division Watrin, au général Dupont.**

Des hauteurs d'Albard, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Je pars avec la 40e pour Saint-Martin, mon cher Général. Envoyez de suite quelques compagnies de la 9e légère occuper les hauteurs d'Albard.

(1) Dupont était chef de l'état-major de l'armée de réserve.

(2) La division Boudet se porte d'Arnaz à Bard dans la matinée et est chargée de l'investissement.

« . . . . . Le 30, ma division fut chargée de cerner le fort de Bard, qui se trouve dans une gorge resserrée et qu'il maîtrise de tous côtés; elle remplaça la

Vous savez que la 40e a 4 compagnies de l'autre côté de la rivière, dans la prairie, vis-à-vis le fort. Je vous prie de leur donner l'ordre de suite de venir nous rejoindre en suivant la route qu'a prise le général Gency.

Salut et amitié.

F. WATRIN.

### Le général de division Watrin, au général en chef Berthier.

Carema, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800), 9 heures du soir.

Mon Général,

La 22e ne vient que d'arriver avec le général Malher. Elle a fait la route la plus affreuse qu'on puisse imaginer. Elle n'a pas rencontré l'ennemi.

La 40e, avec une partie de la 6e légère, a débusqué de Donnas et Saint-Martin le général autrichien de Briey, qui y était avec le régiment de Kinsky, un régiment de Savoie, des Croates, deux pièces de canon et deux escadrons de hussards. Le général Gency est toujours de l'autre côté de la rivière avec la 6e légère, poursuivant l'ennemi qu'il a battu. J'envoie savoir de ses nouvelles et lui prescris de ne pas aller plus avant.

J'occupe, avec les 22e et 40e, une fort belle position en avant de Carema, la droite à la rivière et la gauche aux montagnes.

Tout ce pays n'offre absolument aucun moyen de subsistances. La plupart des habitants sont en fuite.

J'envoie des espions. Si je reçois des renseignements, je me hâterai de vous les faire passer cette nuit.

Si le fort est rendu, comme je n'en doute pas, vous ferez bien, mon Général, de nous envoyer de suite de l'artillerie et surtout de la cavalerie, ainsi que des cartouches dont la troupe manque.

Salut et respect.

F. WATRIN.

### Le général Marescot (1), au général Dupont.

Du camp sous le fort de Bard, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Le général Marescot prévient le général Dupont que l'on a construit une batterie à trois embrasures sur la hauteur à gauche du fort. Je

---

division Watrin qui se portait en avant » (*Rapport des marches et opérations de la division Boudet*).

« Le 30, elle (la division Watrin) est relevée dans ses positions par la division Boudet dont une partie vient s'établir à Donnas et complète le blocus. . . . . » (*Journal de la campagne de l'armée de réserve de Brossier*).

(1) Le général Marescot commandait le génie de l'armée de réserve.

l'engage à donner l'ordre au commandant de l'artillerie de faire armer de suite ladite batterie, qui est disposée de manière à prendre en rouage les deux principales batteries du fort (1).

### Le général Dupont, à l'adjudant général Lacroix.

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Je viens de charger Rigaud de lever une brigade de paysans qui se rendront de suite à Arnaz pour travailler au transport de nos pièces de 3 sur la montagne.

Employez des troupes, en outre, à cette opération, qui est d'une urgence extrême. Le général en chef vous envoie 1200 francs pour animer ce travail. Demandez au général Boudet des hommes de la 9e légère, qui doit être près d'Arnaz, ou de la 30e, si elle est arrivée en avant de Verrès. Prenez les plus rapides moyens. Vous sentez que l'attaque du général Lannes devra son succès au feu de ces pièces.

Amitié.

DUPONT.

Est-il bien reconnu que l'on ne peut charger ces pièces sur des mulets?

Tirez des hommes, pour votre travail, du bataillon le plus voisin.

### Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Citoyen Consul,

Le château de Bard est un obstacle plus conséquent que nous ne le croyions, puisqu'il est impossible de faire passer de l'artillerie tant que l'on n'en sera pas maître. Quant à l'infanterie et à la cavalerie, elles peuvent tourner le château en prenant un chemin de mulets, qui va d'Arnaz à Perloz.

Le général Lannes occupe les hauteurs, entre Arnaz et Perloz, qui dominent Bard ; il doit avoir une partie de sa division à Donnaz et Saint-Martin.

On est occupé à monter sur la montagne les deux pièces de 3 que nous avons prises à l'ennemi ; nos pièces de 4 et obusiers des affûts-traîneaux ne sont pas encore arrivés ; j'ai expédié ordres sur ordres.

Si je n'étais pas maître du château de Bard le 3, je me trouverais fort embarrassé, n'ayant, à la rigueur, de subsistance que jusqu'au 4.

Il ne resterait de parti à prendre que celui de faire passer la troupe,

(1) Livre d'ordres du général Marescot (*Archives du génie*).

infanterie et cavalerie, pour faire une jonction avec le général Turreau, laissant ce qu'il faudrait de troupes pour bloquer Bard et continuer à le canonner. Je sens que cette opération aurait bien quelque inconvénient, si l'ennemi était en force très supérieure, ne pouvant pas recevoir notre artillerie ni les munitions qui viennent en arrière.

Le second parti serait un mouvement rétrograde, auquel nous ne devons penser, tant pour les inconvénients qu'il aurait sur le moral que par la difficulté de l'exécution.

La position dans laquelle nous nous trouvons est tellement essentielle aux intérêts de la République, que je désire avoir vos ordres sur ce que je devrai faire si le château de Bard n'est pas pris le 3. Il est bien cruel que les pièces sur affûts-traîneaux n'aient pas été les premières qu'on m'ait fait passer, comme je l'avais demandé.

Croyez que nous allons tout faire pour avoir ce maudit château; mais les vivres sont, pour le moment, un obstacle terrible à vaincre.

Si cette lettre vous arrive dans un endroit où vous puissiez donner des ordres pour qu'il nous arrive du biscuit, rien n'est plus pressant; car la vallée est dépourvue de tout, surtout près de Bard, où elle est très resserrée et sans culture.

Demain, je porterai toute la division Lannes sur Saint-Martin (1) et celle de Boudet sur les hauteurs, entre Arnaz et Donnas, qui dominent Bard; la division Loison sera à Arnaz, devant Bard.

Nous n'avons ici qu'un vieux capitaine d'artillerie et aucun moyen de faire des batteries. Il faudrait que le général Marmont envoyât au moins un officier supérieur; je le lui ai demandé.

Attachement et respect.

Alex. Berthier.

## Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Envoyez un officier en toute diligence à Aoste, pour qu'on nous fasse arriver, le plus promptement possible et avant tout, deux pièces de 4 et un obusier sur affût-traîneau, qui sont partis de Saint-Pierre le 27, et qui doivent être arrivés à présent à Aoste. Envoyez-les-nous avec toutes leurs munitions.

Si ces pièces n'étaient pas encore arrivées à Aoste, le général Cha-

(1) L'infanterie de Lannes était en avance sur les prévisions de Berthier, puisque dès le 20, elle était rendue en aval de Bard, et occupait Carema, situé à 2 kilomètres plus loin que Saint-Martin.

bran ferait partir en toute diligence un officier pour Étroubles, qui ramènerait ces pièces, de manière à ce que nous puissions les avoir, au plus tard, demain 1er, à la pointe du jour, dans le cas où elles seraient encore à Étroubles, et cette après-midi, de bonne heure, si elles sont à Aoste. B.

Ordonnez que, s'il y a plus de deux pièces sur affûts-traîneaux, on nous les envoie toutes.

## Chabran, général de division, au général de division Dupont, chef de l'état-major général de l'armée.

Aoste, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

J'ai fait partir pour l'avant-garde, citoyen Général, dans la nuit du 28 au 29, deux pièces de 4, avec 140 coups à boulets et 48 à mitraille.

Hier soir, j'ai donné la même direction à l'obusier qui m'est arrivé; une pièce de 8, parvenue ce matin, partira aussi ce soir; le tout avec les munitions qui accompagnent. Je dois vous observer que cette artillerie, venue du Petit-Saint-Bernard, est attachée à la division. Du moment que les deux pièces de 12 que j'attends seront ici, je vous les enverrai (1).

J'attends avec impatience le rapport des officiers de génie envoyés pour reconnaître les vallées de Cogne, de Savarancher et de Saint-Reme. Dès que je l'aurai reçu, je vous le ferai parvenir.

On m'instruit qu'il y avait environ 3,000 hommes à Domodossola ou dans les environs; on peut y arriver par la vallée de Gressoney. J'ai cru devoir, citoyen Général, vous transmettre ces renseignements.

Il arrive, dans l'instant, des traîneaux du Grand-Saint-Bernard, qui fileront sur Châtillon quand les chevaux auront rafraîchi.

CHABRAN.

---

(1) Un obusier et une pièce de 8 étaient partis d'Aoste pour l'avant-garde dans la journée du 18 ou du 19 mai. Ce sont les seuls canons, venus par le Grand-Saint-Bernard, disponibles le 20 mai.

Ce fait peut se rapprocher de l'affirmation suivante des *Mémoires du duc de Rovigo* (tome Ier, p. 255) : « L'ardeur fut telle que le Premier Consul trouva le lendemain (20 *mai*), au pied de la montagne, du côté de l'Italie, *cinquante* pièces de canon sur leurs affûts. Elles étaient accompagnées de leurs caissons, pourvus de munitions qui avaient été transportées à dos de mulets. Les pièces, les voitures étaient attelées et prêtes à marcher. »

**L'adjudant général, employé à l'état-major général de l'armée de réserve, au général de division, chef d'état-major général.**

Aoste, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Mon Général,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Indépendamment des envois du général Chabran, je vous en ai annoncé un hier, composé d'un obusier de 6 et d'une pièce de 4, avec leurs munitions, venus par le Grand-Saint-Bernard.

J'ai vu partir moi-même ce convoi, que j'ai expédié sur le quartier général de la division Watrin, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous rendre compte.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les deux pièces de 4 sur affût-traîneau que vous demandez par l'ordre donné à l'adjoint Carpentin ne sont point à Aoste, non plus que l'obusier : on les dit parties d'Étroubles.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'ai l'honneur de vous saluer.

Léopold Stabenrath.

**Le général de division Dupont, chef de l'état-major général de l'armée de réserve, au commandant du fort de Bard.**

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Monsieur le Commandant (1),

Le général en chef me charge de vous sommer de lui rendre le fort de Bard. Vous êtes investi de tous côtés ; l'avant-garde de l'armée se porte en ce moment sur Ivrée et une partie de l'artillerie est en batterie contre le fort.

L'humanité oblige le général en chef à vous faire cette sommation, pour éviter une effusion de sang inutile. Vous devenez responsable des événements.

Je vous salue, Monsieur le Commandant.

Dupont.

---

(1) Le commandant du fort était le capitaine Bernkopf, qui avait avec lui deux compagnies de grenadiers du régiment Kinsky (*Œstreichische militärische Zeitschrift*, tome XXVI, 1822, p. 179)

Une autre sommation était faite dans la journée.

D'après la même revue, tome XXVI, p. 181, le capitaine Bernkopf répondit par une décharge de mitraille des batteries du fort et la déclaration qu'il connaissait aussi bien les moyens de se maintenir que l'importance de son poste.

**Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.**

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800.)

Donnez des ordres pour que l'on nous rassemble sur-le-champ toutes les échelles que l'on pourra trouver dans le village et les environs. Il faut aussi que les sapeurs se mettent sur-le-champ à en faire. Je voudrais les avoir à 3 heures.

Alex. Berthier.

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.**

Verrès, le 30 floréal an 8 (20 mai 1800).

Citoyen Consul,

Le château de Bard, par sa position et par lui-même, est hors de toute attaque de vive force.

Il faut du canon pour culbuter ses batteries et pour se faire un passage. J'ai fait placer deux pièces de 8, qui ont canonné toute la matinée, mais sans effets réels.

J'ai fait sommer deux fois le commandant, qui m'a paru décidé à défendre sa place jusqu'à la dernière extrémité. Je donne, en conséquence, l'ordre au général Marescot de faire toutes les dispositions pour la prise de ce fort, qui ne peut avoir lieu que par des batteries établies sur les hauteurs qui dominent.

J'ai pensé, comme vous, qu'il était nécessaire de faire passer une partie de l'armée en avant. J'avais déjà donné l'ordre au général Lannes de se mettre en mouvement. Il est à Saint-Martin et le général Boudet sera à Donnas. Je sens combien les moments sont pressants, et la nécessité de présenter des forces en Italie, afin d'opérer la diversion si nécessaire en faveur de Masséna.

Je pense qu'il est plus convenable que je me porte vers le général Turreau, qui doit avoir de l'artillerie, que vers le général Moncey, dont le mouvement n'est pas encore certain.

Le chemin par lequel je tourne le château de Bard est très difficile, même pour l'infanterie. Cependant, je risque d'y faire passer les deux régiments de troupes à cheval de l'avant-garde.

Depuis hier, on est occupé à y traîner à bras trois pièces de 4, destinées à battre le fort, mais elles sont encore à moitié chemin de la montagne.

Vous ne pouvez pas vous faire une idée des difficultés de tout genre que nous rencontrons.

L'objet qui m'embarrasse le plus est celui des cartouches; si nous

avions une ou deux affaires vers Ivrée, nous n'aurions plus de moyens de remplacement.

Quant à du canon, nous tâcherons d'en prendre.

La position où se trouve l'armée mérite toute votre attention.

J'ai cru devoir vous réexpédier votre courrier.

Dévouement et respect.

Alex. BERTHIER.



**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.**

Verrès, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800), à 8 heures du matin.

Citoyen Consul,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'avant-garde est dans ce moment à Saint-Martin et Carema ; elle doit prendre position à Setto, qui est l'entrée des gorges. La division Boudet arrive à Donnas et prendra position de manière à appuyer le général Lannes.

Les trois pièces de 4 que je fais monter sur la hauteur d'Albard, seul point d'où l'on puisse battre le fort avec avantage, ne sont pas encore arrivées ; on me fait espérer qu'elles le seront ce soir. Ce sont des soldats, auxquels j'ai donné 50 louis par pièce, qui les montent par les rochers (1). Le général Marescot fait placer deux obusiers et deux pièces de 8 dont nous pouvons disposer.

Demain, avant le jour, je me propose de tenter une attaque de vive force ; j'ai fait préparer des échelles.

Si nous ne réussissons pas à ouvrir le passage, il faudra suivre le siège en règle, dont se chargera le général Marescot, avec une partie de la division Chabran. Dans cette position, je passerais avec la division Chambarlhac et celle de Loison, et, suivant les obstacles que l'ennemi me présenterait à Ivrée, je marcherais par ma gauche pour me réunir au général Moncey. Il faut que je marche pour vivre ; mais je n'aurai avec moi que 50 cartouches par homme et environ 90,000, que je tâcherai de faire suivre.

Vous sentez trop bien la position dans laquelle je me trouve par la

(1) On lit dans le rapport du 28 mai, de Berthier au Premier Consul, « sur les premières opérations de l'armée de réserve » :

« Des soldats portent sur leur dos deux pièces de 4 à travers le col de la Cou, et, après avoir gravi avec elles des rochers affreux pendant trente heures, ils parviennent enfin à les établir en batterie sur les hauteurs qui dominent le château. »

résistance du fort de Bard, sans vivres et très peu de munitions, pour que je vous fasse connaître les peines et les inquiétudes que j'éprouve.

J'ordonne à Dubreton de m'envoyer tous les vivres dont il pourra disposer à Aoste, et au général Chabran de me faire passer toutes les cartouches qui sont à Aoste à dos de mulets.

Je désire bien vivement avoir de vos nouvelles demain au soir, afin de prendre un parti qui soit conforme à vos idées, dans la position très délicate où se trouve l'armée dont j'ai le commandement.

Le général Lannes m'écrit de Saint-Martin qu'il y a pris position. Je vous envoie les deux lettres que je reçois de lui et du général Watrin (1).

Dévouement et respect.

Alex. BERTHIER.

### Le général de division Boudet, au général Dupont, chef de l'état-major de l'armée.

Au bivouac, près Bard, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

J'écrivis hier soir, citoyen Général, au général en chef, pour le prier de vouloir bien envoyer l'officier d'artillerie chargé de placer les obusiers. J'ai inutilement attendu officier et réponse. Je me suis alors décidé, voyant la nécessité de faire cette manœuvre la nuit, à faire arranger la batterie et à transporter l'obusier; tout a réussi (2).

Je fus ensuite informé qu'il y avait au parc des obusiers arrivés hier (3). J'ai voulu les placer aussi, mais le grand jour est venu et je n'ai pas voulu exposer les pièces à être démontées, sans vos ordres. Je regarde comme très possible de les y mener si vous le jugez convenable.

J'apprends que la cavalerie se porte en avant par les montagnes; je ne sais, à cet égard, quels ordres donner au 11e de hussards, faisant partie de ma division. Veuillez me faire connaître de suite vos instructions à son égard.

J'envoie un officier auquel je vous prie de remettre votre réponse.

Salut et considération.

BOUDET.

---

(1) Voir p. 469 et 477.

(2) « Le 30. . . . . pendant la nuit, je fis placer deux obusiers pour tirer sur le fort ». (*Rapport des marches et opérations de la division Boudet.*)

(3) Ces obusiers, arrivés devant Bard le 20 mai, semblent être celui de la division Watrin, parti d'Aoste dans la journée du 19, et celui de la division Chabran, parti de ce point dans la soirée du même jour.

**Le général de division Lannes, commandant l'avant-garde, au Général en chef.**

Saint-Martin, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

Nous avons fait cinq prisonniers, que j'ai interrogés ; ils m'assurent que Gênes s'est rendu depuis deux jours, et que Nice a été évacué depuis quatre ou cinq par l'ennemi. Il y a à Ivrée trois régiments d'infanterie, deux de cavalerie et environ 400 Savoyards.

Il paraît, citoyen Général, que le général Mélas connaît à peu près la force de notre armée, puisqu'il a évacué Nice ; il marchera sans doute à notre rencontre : il n'y a donc pas de moments à perdre pour réunir votre armée à Ivrée et pour avoir le fort de Bard. Vous savez que sans artillerie on ne peut faire grand'chose.

J'attends des cartouches, de la cavalerie.

Salut et respect.

LANNES.

*P.-S.* — Je vous prie d'envoyer une ordonnance de l'autre côté de la rivière pour donner ordre à la 6e légère de filer jusqu'à la hauteur de Carema, une lieue en avant Saint-Martin.

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.**

Verrès, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

Le commandant d'artillerie de la division Watrin commandera l'artillerie du siège, s'il n'y a point d'officiers supérieurs d'artillerie d'arrivés. Que celui de la division Boudet fasse les fonctions de directeur du parc et rassemble successivement toute l'artillerie qui arrivera à Verrès.

Recommandez partout que l'on garde les paysans et les mulets qui portent les munitions et les cartouches.

Tâchez de me faire rendre compte de l'artillerie et des munitions qui se trouvent ici.

Prenez des mesures pour faire filer à la suite de la division Boudet toutes les cartouches qui peuvent être ici. Quant à celles qui arriveront, ainsi qu'à tous les autres objets d'artillerie, vous les ferez déposer au parc de Verrès, où vous ferez mettre une bonne garde.

Envoyez le petit bataillon cisalpin (1) à Challant, où il vivra et gardera la vallée ; dites au commandant que s'il m'est porté des plaintes, je licencierai le bataillon.

Faites relever les troupes de la 30e demi-brigade qui sont au quartier

(1) Bataillon de la légion italique détaché à l'avant-garde.

général, par des troupes de la division Loison. Faites rallier au général Boudet tout ce qui lui appartient.

Donnez l'ordre au général Marescot pour que les deux obusiers soient en batterie dans la nuit sur l'emplacement qu'il jugera le plus convenable, de faire faire un épaulement en terre devant la pièce de 8 qui est à gauche du chemin (1). Ordonnez qu'on fasse les gabions nécessaires pour établir les batteries dans la nuit. Que le général Marescot fasse aussi reconnaître si une pièce placée à la rive droite de la Dora ferait un bon effet; dans ce cas, il y ferait construire une batterie (2).

Prévenez le général Marescot que mon intention est d'attaquer le château de Bard demain à la pointe du jour, avec tous les moyens d'artillerie dont nous pourrons disposer, et en même temps escalader la ville et le fort, s'il est possible. Ordonnez-lui de faire des dispositions en conséquence; il me rendra compte du résultat des reconnaissances qu'il aura faites et de ses projets, à midi chez lui à Arnaz. Là, nous arrêterons le plan d'attaque.

Alex. BERTHIER.

## Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Lannes.

Verrès, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

Le chef de l'état-major vous fait passer des ordres. Vous devez prendre une bonne position militaire entre Ivrée et Bard, de manière à résister à des forces supérieures.

Je ferai cette nuit ou demain matin au plus tard un coup de force pour enlever la ville et le château de Bard.

Vous sentez combien il est intéressant que vous teniez l'entrée des gorges d'Ivrée, de manière à ce que nous puissions déboucher, avec des forces suffisantes, pour nous porter où les circonstances l'exigeraient. Vous sentez combien il est essentiel que vous preniez une bonne position.

Les villages jusqu'à Montestrutto doivent vous offrir des moyens de subsistances.

J'ai donné des ordres pour que vos cartouches suivent le mouvement

---

(1) D'après le *Journal de Brossier*, la batterie basse comprenait « différentes batteries d'obusiers établies à droite et à gauche de la grande route, à 150 et 200 toises de distance » (sans doute de distance du fort).

(2) Marescot fut sans doute d'avis de mettre une batterie sur la rive droite de la Dora, car on lit dans le *Journal de Brossier* :

« . . . . . On en dispose encore une (batterie) sur la montagne de droite, afin de croiser tous les feux. . . . . »

de la cavalerie qui part ce matin (1). Mais, dans tous les cas, envoyez des officiers de votre état-major pour s'assurer des ordres que j'ai donnés pour faire suivre ces cartouches par la route de Denal, la Cou, Albard et Donnas.

Donnez-lui l'ordre de les accompagner, si elles n'étaient pas parties. Comme l'avant-garde ne s'est point encore battue, je suis étonné qu'elle manque de cartouches (2). Vous sentez que dans la position où nous sommes, il faut les ménager.

Je vous salue.

Alex. BERTHIER.

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.**

Le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

Donnez l'ordre au général Lannes de prendre position, avec toute son avant-garde, au débouché des montagnes, soit à Setto ou dans tous autres endroits entre Bard et Ivrée, de manière à pouvoir y résister à des forces supérieures. Vous le préviendrez que la division Boudet se placera en arrière de lui, de manière à l'appuyer (3).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Alex. BERTHIER (4).

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.**

Verrès, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

Citoyen Consul,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Déjà une des pièces de 3 est arrivée (sur les hauteurs d'Albard), et

---

(1) Berthier écrit à Dupont :

« Donnez sur-le-champ les ordres pour que toutes les cartouches appartenant à l'avant-garde partent de suite pour la rejoindre, en suivant la route que tient la cavalerie.

« Alex. BERTHIER. »

(*Archives de Gros-Bois.*)

(2) L'avant-garde s'était battue à Étroubles le 15, à Aoste le 16, à Châtillon le 18 et à Saint-Martin le 20.

(3) Dans la journée du 21 mai, la division Boudet passe en aval du fort, prenant sans doute l'itinéraire par Albard pendant que la cavalerie passe par le col de la Cou (V. p. 480).

« Le 1er prairial, ma division reçut l'ordre de se porter à un quart de lieue au delà de Bard, à Donnas ; elle évita le feu du fort en passant la montagne, qu'avait déjà traversée la division Watrin, passage qui fut excessivement pénible et qu'on avait dû, jusqu'alors, regarder impraticable. » (*Rapport des marches et opérations de la division Boudet*).

(4) *Archives de Gros-Bois.*

j'espère que les deux autres arriveront cette nuit. Il est impossible de se faire une idée des escarpements à travers lesquels les soldats sont parvenus à traîner les pièces pendant soixante heures.

J'aurai demain en batterie une pièce de 3 et deux de 4 sur la hauteur, trois obusiers et trois (1) pièces de 8, placées sur le chemin, qui tireront sur les batteries du fort de bas en haut.

Je compte commencer le feu demain vers 6 heures du matin. Après avoir tiré deux heures, je ferai pour la troisième fois sommer le commandant. S'il ne rend pas le fort, je tenterai un assaut qui n'est pas sans grandes difficultés, car la rivière Dora et les rochers défendent plus la place que les ouvrages.

La communication dont je me sers pour tourner le château de Bard, n'est qu'un sentier à peine praticable pour des gens à pied, à travers les rochers et les précipices.

La première part d'environ 200 toises de la place; on gravit près de deux heures pour arriver à Albard, d'où l'on domine le fort. On redescend par un chemin assez bon pour arriver en deux heures à Donnas, où l'on retrouve la grande route de Bard à Ivrée (2).

La deuxième communication part du village d'Arnaz, qui est à une lieue de Bard. On gravit cinq heures pour arriver au col de la Cou; de là on redescend sur Donnas en quatre heures. Ce sentier, par lequel j'ai fait monter les petites pièces et par lequel j'ai risqué de faire passer la cavalerie, est si effrayant que les gens du pays mêmes n'osent pas y faire passer les mulets. J'espère cependant que la cavalerie s'en tirera; j'en attends ce soir des nouvelles (3).

---

(1) 2 ou 3; les deux chiffres sont superposés.

(2) Voici la description de ce premier sentier, ou sentier d'Albard, d'après le *Journal de Brossier :*

« . . . . . la montagne de la gauche de la Doire; on peut aussi s'en servir pour tourner Bard; mais il faut y monter par un sentier qui part de la grande route et qui est tracé au milieu des vignes et à travers les rochers qui les couronnent.

« Ce sentier, extrêmement difficile, est exposé au feu de la place; il est, en outre, défendu par cinq lignes de retranchements établis sur le revers, qui obliquent avec le fort.

« Arrivé au haut de la montagne, au village d'Albard, on descend fort rapidement, puis on s'élève encore et l'on atteint une plaine marécageuse, à l'extrémité de laquelle on trouve une petite chapelle et des retranchements établis à la crête de la descente sur Donnas. »

(3) Le *Journal de Brossier* décrit ainsi ce second sentier, ou sentier de la Cou :

« Enfin, il existe encore une communication entre Verrès et Donnas par la montagne; elle part d'Arnaz, par un sentier très rapide, passe au couvent de Notre-Dame-des-Neiges, vient gagner un hameau nommé la Cou et s'élève sur le sommet de la montagne du même nom, d'où elle vient rejoindre le sentier d'Albard à la petite chapelle, au bout de la plaine marécageuse. »

Un troisième passage, qu'a pris une colonne commandée par le général Malher, part de Verrès, va à Challant, remonte au col de Fenestre et redescend à Perloz. On marche pendant quinze heures, dont deux dans la neige.

Enfin, une quatrième communication, que les gens du pays annoncent être la meilleure, part de Verrès, passe à Challant, Brusson, Gressoney, et revient à Fontana-Mora ; il y a trois jours de marche.

Telles sont nos communications.

Vous savez que l'avant-garde et la division Boudet sont à Saint-Martin. Je leur avais donné les instructions conformes à vos désirs. Mais il m'est impossible de leur faire passer d'artillerie, il faudrait faire démonter des pièces de 3, et je n'en ai pas dans ce moment.

Quant à toutes les communications dont je viens de vous parler, le Mont-Saint-Bernard doit être regardé comme une grande route de poste.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'ai fait préparer environ 150 échelles pour l'assaut, mais la grande difficulté est de pouvoir s'en servir, à cause de la localité.

Je pense que, jusqu'à nouvel ordre, il est inutile de faire passer de nouvelles troupes du côté d'Ivrée, où il y a déjà deux divisions et la cavalerie.

Dévouement et respect.

Alex. BERTHIER.

Je vous crois à Aoste et j'attends demain matin de nouveaux ordres de vous.



**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.**

Verrès, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800).

Donnez l'ordre au général Boudet (1) pour que trois compagnies de

---

(1) La première phrase de cet ordre semble indiquer que la division Boudet devait prendre part à l'attaque de la ville de Bard et y jouer même un rôle prépondérant.

Le compte rendu du *Journal de Brossier* laisse la même impression :

« *Prise de la ville de Bard* (divisions Boudet et Loison). — 1er prairial. — La division Boudet reçoit l'ordre de s'emparer, dans la nuit, de la ville de Bard, en s'y portant par la montagne de gauche. Un détachement de sapeurs et de grenadiers sont commandés à cet effet, et la division Loison est chargée de profiter de ce mouvement et de le seconder du côté de Verrès. »

Que se passa-t-il ? Y eut-il contre-ordre ?

Toujours est-il que le général Marescot écrivit au général Loison :

« Le général Marescot invite le général Loison, de la part du général en chef,

grenadiers, commandées par un officier supérieur, soient mises à la disposition d'un officier du génie, que désignera le général Marescot, pour s'emparer ce soir de la ville de Bard.

Aussitôt entrés dans la ville, une partie se logera dans les maisons qui avoisinent la porte du fort.

Vingt-cinq hommes se porteront aux portes de la ville pour les ouvrir et baisser les ponts-levis.

Une autre petite colonne, d'une cinquantaine d'hommes, descendra sur le chemin entre la ville et le pont-levis de l'avancée, pour baisser le pont-levis et ouvrir cette dernière porte de ce côté.

Chaque colonne aura 10 sapeurs avec des haches, des pinces et des crochets.

Le général Loison tiendra en réserve 3 à 400 hommes, dans le cas que l'ennemi cherchât à faire une sortie sur les grenadiers qui sont dans la ville, ce qui n'est pas présumable.

Les grenadiers qui seront dans la ville, après avoir ouvert toutes les communications, tant du côté d'Ivrée que du côté d'Aoste, auront soin de s'y loger dans des maisons qu'ils créneleront.

Le commandant de l'artillerie ne fera tirer les pièces de 8 et les obusiers que lorsque les pièces de 4 de la batterie d'Albard auront commencé leurs feux, ce qu'elles feront à 7 heures du matin ou à l'instant qu'elles seront prêtes.

Les officiers des différentes batteries sont prévenus qu'ils ne doivent tirer que 12 coups par pièce pendant une heure; après quoi je ferai sommer le fort. Suivant la réponse, je ferai recommencer le feu des pièces de 8 et des obusiers, et celles de 4 continueront à tirer jusqu'à ce que je fasse cesser le feu des pièces de 8 et des obusiers.

Demain dans la matinée, je donnerai les ordres pour l'assaut.

Ordonnez qu'un officier des ponts et chaussées, ayant à ses ordres une centaine de paysans et 25 sapeurs, raccommode le chemin par lequel l'infanterie monte à Albard et par lequel nous sommes venus ce

---

à faire mettre de suite trois compagnies de grenadiers aux ordres du chef du bataillon du génie Gertut. » (Livre d'ordres du général Marescot. *Archives du Génie*.)

Ce livre d'ordres ne contient aucune lettre du général Marescot au général Boudet.

On est ainsi amené à supposer qu'il y a un lapsus dans l'ordre de Berthier et qu'au lieu de : donnez l'ordre au général Boudet, il faut lire : donnez l'ordre au général Loison . . .

En tout cas, il résulte des rapports du 22 que l'attaque de la ville fut uniquement faite par le général Gobert et les sapeurs et grenadiers de la 58° demi-brigade de la division Loison.

A coup sûr, le général Boudet ne reçut aucun ordre, puisque ses avant-postes accueillirent à coups de fusil les hommes de la division Loison débouchant de la ville dans la direction de Donnas.

soir, de manière à ce qu'un cheval puisse y passer. Il faut requérir 100 paysans avec des hottes, pour porter demain matin des cartouches au général Lannes, à Saint-Martin.

Le citoyen Pernety, qui vient d'arriver, commandera toute l'artillerie du siège et se concertera avec le général Marescot.

Le général Loison cherchera à bien faire reconnaître la place par un général de brigade et quelques officiers supérieurs, qui devront commander, si je me détermine à attaquer le fort de vive force. Une fois maître de la ville, le côté d'Ivrée me paraît le plus accessible.

Alex. Berthier.

**Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.**

Verrès, le 2 prairial an 8 (22 mai 1800), 3 heures du matin.

Citoyen Consul,

J'ai fait entrer cette nuit dans la ville de Bard quatre compagnies de grenadiers, qui en ont enfoncé les portes et baissé les ponts-levis. On s'y est introduit par les rochers.

Je suis donc maître du grand chemin, mais sous le feu des batteries de la place.

Je vais faire canonner pendant une heure; je ferai sommer le château, et, si l'on se refuse à me le rendre, je donnerai l'assaut. J'ai déjà beaucoup d'échelles dans la ville.

Si l'assaut ne réussissait pas, nous pourrions tenter de faire passer dans la nuit l'artillerie et les cartouches dont a besoin le général Lannes. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Salut et respect.

Alex. Berthier.

**Dupont, général de division, chef de l'état-major général de l'armée de réserve, au commandant du fort de Bard.**

Devant le fort de Bard, le 2 prairial an 8 (22 mai 1800).

Monsieur le Commandant,

Le corps, qui bloque le fort de Bard, est maître de la ville et de ses communications. Votre résistance n'est plus avouée par les règles de la guerre.

Je vous somme pour la dernière fois de vous rendre. Si vous attendez de plus grandes extrémités, vous exposez votre garnison aux rigueurs réservées à une place prise d'assaut.

Je vous salue, Monsieur le Commandant (1).

Dupont.

---

(1) D'après l'*Œstreichische militärische Zeitschrift*, t[illegible]

## Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.

Verrès, le 2 prairial an 8 (22 mai 1800).

Donnez l'ordre que l'on fasse des gabions à la batterie d'Albard, et que, dans la nuit, cette batterie soit réparée de manière à ce que le canon de l'ennemi ne l'entame pas comme il a fait ce matin (1).

Cette batterie, ainsi réparée, commencera à tirer demain sur les batteries ennemies. On mettra une pièce de 8 de plus à la place d'un des obusiers; on fera faire près du parc d'artillerie 200 gabions et des fascines à proportion.

Il faudra faire faire des radeaux pour servir à passer des troupes au pied du fort du côté de la vallée de Champorcher; il faut que le commandant du génie trouve les moyens de s'en servir pour passer.

A 11 heures du soir, il faudra commencer à faire passer, s'il est possible, deux pièces de 4 et un obusier pour l'avant-garde; les chevaux y mèneront après les pièces; on garnira les roues de foin ou de paille mouillée, de manière à ce qu'elles ne fassent pas de bruit (2).

Chaque pièce sera traînée par 25 soldats, qui la conduiront jusque hors de la portée de fusil du fort du côté d'Ivrée, où les chevaux prendront la pièce pour la mener à Saint-Martin.

Il sera nécessaire de faire également passer le plus de cartouches possible au général Lannes, en employant autant de soldats qu'il y a de caisses pour les porter jusqu'aux postes de la division du général Boudet, qui les fera passer à la division Lannes.

Tous ces hommes devront être choisis parmi les braves et recevront un écu. Si les deux pièces de 4 vont bien, on s'occupera de faire passer de suite deux obusiers et une pièce de 4, si le temps le permet. Avec un peu de hardiesse, cette opération peut réussir.

Alex. BERTHIER.

## Dupont, général de division, chef de l'état-major de l'armée de réserve, au général Lannes.

Verrès, le 2 prairial an 8 (22 mai 1800).

Le fort de Bard tient encore; nous avons 9 pièces en batterie, et le commandant paraît néanmoins décidé à se défendre.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

DUPONT.

---

p. 187. le commandant du fort répondit « que sa mission et l'honneur lui com- ... de défendre le fort jusqu'à la dernière extrémité ».

... ccès de la canonnade semble avoir empêché la réalisation de l'assaut ... la matinée du 22. La première tentative d'assaut n'eut lieu que dans ... 5 au 26 (voir p. 504 à 508).

... ont, dans ses *Mémoires*, tome II, p. 119, s'attribue la paternité de

Pendant que ces opérations se déroulent à Ivrée et devant Bard, les dernières fractions de l'armée continuent leur mouvement, sauf la division Chabran, qui reste immobile à Aoste.

Le 23 mai, le gros de la cavalerie quitte cette ville : la brigade de cavalerie légère Champeaux s'arrête à Châtillon : les deux autres brigades viennent entre Châtillon et Aoste.

Le même jour, dans la division Monnier, la 70e demi-brigade va d'Étroubles à Aoste, la 19e légère se porte de Martigny à Saint-Pierre.

La division Chambarlhac se concentre à Étroubles le 23, ayant fait passer le Grand-Saint-Bernard à toute son artillerie.

Il n'y a donc plus, sur le versant nord du Grand-Saint-Bernard, que la 19e légère et quelques détachements qui rejoignent.

L'armée étant ainsi réunie presque entièrement dans la vallée d'Aoste, assurée de pouvoir en déboucher à Ivrée, qu'occupe l'avant-garde, il importe d'enlever au plus tôt le fort de Bard ou de parvenir à faire passer l'artillerie malgré sa résistance.

**Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.**

Verrès (1), le 3 prairial an 8 (23 mai 1800), 2 heures du matin.

Donnez l'ordre au commandant d'artillerie de faire tirer aujourd'hui à 7 heures du matin toutes les pièces en batterie sur le fort, pour lui faire le plus de mal possible. Les obusiers et les pièces de 8 tireront

---

cette idée. Ses souvenirs semblent inexacts, car il dit que l'opération, tentée avec six pièces et six caissons, réussit parfaitement, alors que le passage échoua les deux premières nuits et réussit la troisième pour deux pièces seulement.

(1) Dans l'après-midi du 22 mai, Berthier avait été prendre à Aoste les ordres du Premier Consul; il en était reparti le soir avec l'aide de camp Lemarrois, chargé d'une mission pour l'avant-garde.

L'ordre qu'il dicte en arrivant à Verrès peut être regardé comme l'exécution des instructions du Premier Consul.

quatre coups par heure. Les pièces de 4 de la batterie haute en tireront six par heure (1).

Ordonnez au général Loison de fournir un détachement d'une cinquantaine d'hommes à la batterie haute; ces hommes se glisseront derrière les rochers pour tâcher de fusiller dans les embrasures de l'ennemi. Ils seront relevés toutes les deux heures.

Ordonnez également au général Loison de faire monter 100 hommes sur le rocher de droite de la Dora, d'où ils fusilleront les canonniers, voyant la batterie à revers. Ces 100 hommes devront être relevés toutes les deux heures, afin que leur feu soit très soutenu. Je me suis aperçu que c'était ce poste qui incommodait le plus l'ennemi. Le général Loison peut envoyer pour cela un bataillon entier au village sur la rive droite, ce qui donnera de l'inquiétude à l'ennemi. Il faudrait que quelques-uns de ces hommes, à la chute du jour, voient si la rivière est guéable en quelques parties.

Il faut que le général Loison place des tirailleurs derrière les rochers et de tous les côtés, d'où l'on peut fusiller les embrasures et les créneaux de l'ennemi. Il fera relever les tirailleurs, de manière que le feu soit soutenu toute la journée.

Ordonnez au général Marescot qu'il faut qu'il trouve des moyens pour que demain au soir, ou après-demain matin, nous puissions

---

(1) Le commandant de l'artillerie, en l'absence de Marmont, demeuré à Saint-Pierre, était son chef d'état-major Sénarmont.

Celui-ci répondait quelques heures après à Dupont :

« Au camp devant Bard, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Mon Général,

« Le peu de canonniers que nous avons nous force à vous demander de désigner un bataillon d'infanterie campé à portée du parc pour exécuter les mouvements journaliers de munitions et les travaux du parc de siège.

La batterie haute, dite d'Albard, ayant une pièce piémontaise de 3 hors de service, pour la remonter et remplacer, il nous faudra des hommes que je vous demanderai après avoir conféré à ce sujet avec le général Marescot.

« *Objet de la plus haute importance.* — Les canonniers aux batteries ne peuvent être relevés faute de monde et sont sans vivres; il est de toute nécessité que l'administration des vivres et fourrages envoie au parc un préposé pour faire des distributions régulières de *pain ou biscuit, eau-de-vie ou vin.* J'ai l'honneur de vous prévenir que les canonniers, excessivement mécontents, se découragent; il est donc de toute urgence que cela se fasse. Ils ne refusent pas le service, mais ne peuvent rester dans cet état de choses.

« J'ai, d'après votre ordre, donné aux batteries de 8 et d'obusiers l'ordre de tirer trois coups et non quatre; le nombre de nos munitions en magasin ne suffit pas pour cet objet; celle de 4, d'Albard, étant importante dans son objet a celui de tirer six coups par heure tant qu'elle aura des munitions.

« SÉNARMONT. »

faire passer des hommes sur la rive droite de là Dora, au rocher qui me paraît le plus accessible. Ne pourrait-on pas faire des radeaux en clouant des planches sur plusieurs échelles, en mettant des tonneaux dessous et des cordages pour les retenir? Il faut chercher tous les moyens par lesquels on pourrait escalader les ouvrages du fort sur différents points ; il est possible que demain ou après, je tente l'assaut.

La légion italienne arrive demain, faites-la aller à Challant, où elle se fera fournir des vivres. Après-demain elle ira prendre position à Gressoney ; elle poussera quelques reconnaissances sur le chemin qui conduit vers Dobonora.

Faites connaître au général Lannes qu'il doit faire occuper la citadelle d'Ivrée pour être maître de la ville et en tirer des subsistances, mais qu'il doit prendre une bonne position militaire à une lieue ou une lieue et demie en arrière d'Ivrée, du côté de Bard.

La division Boudet doit également prendre une très bonne position à Setto, ou même plus en arrière (1), de manière à pouvoir soutenir l'avant-garde en cas de besoin et empêcher l'ennemi, dans aucun cas, de se porter sur Saint-Martin avant elle.

Les lignes de combat du général Lannes doivent être le débouché de la vallée et successivement les hauteurs d'Albard, de la Cou, de Fenestre et Gressoney, seul chemin un peu praticable (2). Ce cas n'aura sûrement pas lieu, mais il doit être prévu.

---

(1) Les ordres expédiés à l'avant-garde arrivèrent dans la journée du 23 à Ivrée. L'intention du Premier Consul, de voir Lannes au nord d'Ivrée et Boudet plus en arrière, ne fut pas remplie.

Lannes et Boudet avaient au contraire dépassé Ivrée et s'étaient établis au delà de cette ville, face au sud et au sud-est.

(2) Une lettre de Dupont à Lannes, adressée au commandant de l'avant-garde « à Saint-Martin », reproduit textuellement les termes de l'ordre de Berthier à Dupont; mais le chef d'état-major général, à propos de la ligne de retraite prévue pour l'avant-garde, ajoute le renseignement suivant :

« Il existe sur toutes les hauteurs d'Albard des retranchements faits par les ennemis, qui pourraient vous recevoir et être d'une bonne défense. »

Berthier écrit, en outre, directement à Lannes :

« . . . . . Vous devez occuper la citadelle d'Ivrée. . . . . Vous devez aussi prendre une bonne position militaire, à une lieue ou une lieue et demie en arrière d'Ivrée, du côté de Bard. . . . . Vos lignes de combat doivent être le débouché de la vallée, et, successivement, les hauteurs d'Albard, de la Cou, de Fenestre. »

Il ajoute : « et celles de la cavalerie par Saint-Martin et Gressoney, seul chemin un peu praticable ».

Cette lettre est écrite à 2 heures du matin, avant que l'on rende compte à Berthier que les pièces n'ont pas pu passer sous le feu du fort. Il escompte le succès de cette tentative et écrit à Lannes :

« Je vous ai fait passer cette nuit 3 pièces d'artillerie. Je vous en ferai passer davantage la nuit prochaine. »

Il faut que le général Lannes tâche de communiquer avec le général Turreau et lui fasse connaître que mon intention est qu'il se réunisse avec mon avant-garde. Il doit avoir avec lui 4 à 5 pièces d'artillerie.

Il faut que le général Loison, qui se trouve chargé du siège, envoie un bataillon à Donnas, pour bloquer la partie du fort de ce côté et bien examiner les localités pour y tenter l'escalade lorsque je croirai devoir l'ordonner. Ce bataillon vivra de Saint-Martin et même d'Ivrée.

Alex. BERTHIER.

*P.-S.* — Le citoyen Pernety doit s'occuper de faire passer à la division Watrin toute l'artillerie qui en dépend. Le citoyen Sénarmont commande l'artillerie du parc. Donnez-lui vos ordres.

### Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.

Verrès, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Citoyen Consul,

Je ne suis arrivé ici qu'à 2 h. 1/2 du matin et déjà la petite pointe du jour ne permettait pas que votre aide de camp tentât de passer sous le fort.

On me rend compte que l'officier d'artillerie, à qui l'on avait ordonné de faire passer une pièce de 4, s'est refusé de faire exécuter cet ordre. J'attends la certitude du fait pour faire un exemple contre la lâcheté.

Le général Dupont me rend compte que l'ennemi a continuellement jeté des pots à feu de dessus les murs et tellement éclairé, que l'on voyait clair sur la route où il faisait un feu très vif (1). Je serai moi-même au passage que je ferai tenter ce soir.

Le général Marescot, d'après le rapport des reconnaissances de cette nuit, m'assure qu'il croit impossible de prendre le château de vive force.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je reçois une lettre du général Lannes, en date du 2, où il m'annonce qu'en arrivant à Ivrée il y a trouvé les remparts garnis de troupes

---

(1) Sénarmont, chef d'état-major général de l'artillerie, avait rendu compte à Dupont :

« Le citoyen Pernety m'a prévenu que la pièce de 4 et l'obusier n'ont pu aller par le bourg de Bard, l'ennemi ayant fait toute la nuit un feu terrible et n'ayant cessé de jeter des pots à feu, grenades, etc. Sur 13 hommes qui ont tenté de passer, 13 ont été blessés. »

Dupont donne à Berthier un autre chiffre pour les pertes :

« . . . . . Sur 13 hommes qui ont tenté de passer, 1 a été tué et 7 blessés ».

ennemies. Il a attaqué de vive force l'enceinte de la ville de Verceil (1).

Les généraux Watrin et Malher et l'adjudant général Hulin se sont élancés avec intrépidité; les remparts ont été escaladés et les pont-levis brisés. L'ennemi a eu beaucoup d'hommes tués ou blessés, et on lui a fait environ 250 prisonniers. De notre côté, nous avons perdu un chef de bataillon de la 22°, 2 officiers, 5 soldats et environ 15 blessés.

Le général Lannes dit que l'ennemi était au nombre de 5,000 hommes d'infanterie et 3,000 de cavalerie et qu'il allait recevoir un renfort de 5,000 hommes. Le fort est également tombé en notre pouvoir; on y a trouvé 7 pièces de canon enclouées et peu de munitions. Il mande que la ville d'Ivrée offre quelques ressources pour l'armée, mais qu'il faudrait y envoyer un commissaire ordonnateur.

Le général de Briey commandait à Ivrée.

Je joins ici un rapport que me remet le général Dupont; vous y verrez la difficulté de faire passer l'artillerie de nuit. Cependant, je ferai encore tenter ce soir.

Si le château de Bard ne se rend pas avant l'arrivée des troupes du général Monnier et de la cavalerie, dois-je la faire passer par Ivrée et la faire suivre de celles du général Chambarlhac? Alors il faudrait que les troupes du général Chabran arrivassent le plus promptement possible pour prendre le blocus du fort et je me porterais à Ivrée avec l'armée, mais sans artillerie, si l'on n'est pas plus heureux cette nuit que la dernière.

Les nouvelles du pays disent que l'ennemi a évacué tout ce qu'il avait à Suze.

Je ne ferai passer aucune troupe de l'autre côté avant que je n'aie réussi à faire passer du canon sous le feu du fort. J'attendrai vos ordres. J'ai ordonné que l'on canonnât et que l'on fusillât vigoureusement le fort pendant toute la journée.

Votre aide de camp Lemarrois est allé à Ivrée par la montagne, mais il tentera de revenir cette nuit par la ville de Bard.

Dévouement et respect.

Alex. Berthier.

## Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au chef de l'état-major.

Verrès, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Donnez l'ordre, citoyen Général, que l'on passe ce soir l'artillerie à travers la ville ainsi que je l'ai ordonné. On commencera par passer la petite pièce de 3 autrichienne, et, si le passage réussit, comme je n'en

(1) Il y a évidemment là un mot omis; il faut lire : « l'enceinte de la ville du côté de Verceil ».

doute pas, étant conduit par des hommes braves et entreprenants ; continuera à passer les autres.

Vous vous concerterez avec le général Marmont, qui nommera un officier intelligent pour surveiller le passage. Le général Loison fournira le nombre de braves nécessaires pour cette expédition si importante. Vous désignerez un officier de l'état-major d'une bravoure reconnue pour surveiller également ce passage; il se concertera avec l'officier d'artillerie qu'aura désigné le général Marmont et le général Gobert (1).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il faudra avoir attention, après le passage de chaque pièce, de faire passer les chevaux nécessaires pour les traîner.

Alex. BERTHIER.

### Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.

Verrès, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Citoyen Consul,

Je vous rends compte de l'affaire qu'a eue hier le général Lannes, de manière à vous faire connaître l'exacte vérité que je tiens des prisonniers qu'il a faits et qui n'arriveront que demain à Aoste.

Il résulte que le bataillon de Bannats, qui était à Aoste, et qui a été battu à Châtillon et dispersé dans les montagnes par la charge de notre cavalerie, s'est rallié à Ivrée au nombre de 250 hommes qui ont été attaqués hier dans cette ville par l'avant-garde du général Lannes, qui a fait 96 prisonniers que je vous envoie, dont 3 officiers. Après les avoir questionnés en particulier, ils m'ont dit que le général Mélas n'était point allé à Nice et était resté devant Gênes, qu'on leur disait que Gênes devait se rendre le 25 mai, que le général Haddick devait arriver aujourd'hui aux environs d'Ivrée avec cinq bataillons et deux escadrons, et que le général Mélas devait suivre avec 15,000 hommes. Ils m'ont assuré que ni la ville, ni la citadelle d'Ivrée n'avaient été mises en état de défense et qu'il n'y avait point de munitions. Telle est, citoyen Consul, la vérité que j'ai tirée des différents prisonniers.

Ne pensez-vous pas que l'infanterie et la cavalerie doivent filer sur Ivrée à mesure qu'elles arriveront ici? Si nous sommes supérieurs à l'ennemi en infanterie, nous l'attaquerons avec impétuosité et nous lui [illegible] canon.

[illegible]dant de Bard paraît avoir des ordres bien impératifs de [illegible]squ'à la dernière extrémité, et, par là, il nous fait le

(1) [illegible]l Gobert était un des brigadiers de la division Loison.

grand mal d'arrêter notre artillerie. Si je voyais jour à réussir dans un assaut, je n'hésiterais pas.

Je joins ici le rapport que me fait le général Marescot.

J'ai chargé l'adjudant général Lacroix de faire faire un chemin dans la montagne ; 400 (1) hommes y travaillent et j'espère qu'il ne sera pas plus difficile que celui du Mont-Saint-Bernard.

Alex. Berthier.

*Rapport sur le fort de Bard.*

**Le général Marescot, commandant du génie, à Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au quartier général, à Verrès.**

Arnaz, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Il est fâcheux que l'on n'ait pas connu la force du fort de Bard, force qu'il tire de sa position, car par lui-même il est peu de chose. Ses trois enceintes ne sont presque partout que de simples murs non terrassés ; mais il est bordé de toutes parts par des rochers escarpés qui ne permettent pas de tenter l'escalade. Un seul point de l'enceinte n'a pu encore être reconnu ; deux officiers du génie font, dans ce moment, cette reconnaissance, mais il est à présumer que ce point aura été soigné comme les autres.

L'escalade étant à peu près impossible, il ne reste que deux moyens de s'emparer du fort de Bard : par une attaque en règle on par blocus (2).

L'attaque en règle ne peut se faire qu'avec de l'artillerie qui, par

---

(1) D'après le *Journal de Brossier*, ce n'est pas 400 hommes, mais 1500, qui travaillaient au sentier d'Albard :

« 1500 travailleurs sont employés à adoucir la rapidité du sentier d'Albard, qui, après quelques jours du travail le plus pénible, devient enfin accessible à l'infanterie et à la cavalerie. »

Le même chiffre est indiqué dans le rapport de Berthier au Premier Consul, du 28 mai :

« . . . . . 1500 hommes commandés pour aller pratiquer un chemin sur la montagne d'Albard y travaillent avec activité. Là, où la pente eût été trop rapide, des escaliers sont construits ; là, où le sentier, devenu plus étroit encore, se terminait à droite ou à gauche par un précipice, des murs sont élevés pour garantir de la chute ; là, où les rochers étaient séparés par des excavations profondes, des ponts ont été jetés pour les réunir ; et, sur une montagne regardée depuis des siècles comme inaccessible à l'infanterie, la cavalerie française a effectué son passage. »

(2) La discussion des trois moyens proposés par le général Marescot pour réduire le fort de Bard est reproduite en termes différents dans le *Journal de Brossier* :

« D'après ces détails, il est évident qu'il faut ou attaquer le fort de Bard par

son calibre, approche un peu de celle du fort composée, à ce qu'il me semble, de deux ou trois pièces de 17, de deux ou trois pièces de 13, de quatre ou cinq pièces de 7, de trois obusiers ou mortiers et d'espingoles portant des balles de 4 onces environ. L'artillerie que nous avons employée jusqu'ici était trop faible en qualité et en quantité pour pouvoir se mesurer avec celle du fort. Elle en a été écrasée et cela devait être. Je pense que pour acquérir la supériorité qu'un assiégeant doit toujours avoir sur l'assiégé, il faudrait au moins six pièces de 12, six pièces de 8 et deux mortiers. Avec ces moyens, qui ne sont cependant pas bien considérables, on parviendrait à pulvériser les murs du fort et à briser les blindages qui couvrent l'assiégé des feux plongeants de notre mousqueterie placée sur les montagnes.

Le blocus exigerait moins d'embarras, économiserait des munitions précieuses et ménagerait la gloire de l'armée en ne l'arrêtant pas devant un fort que l'on avait compté pour rien. Le blocus n'arrêtera que faiblement la marche d'une armée qui, destinée à de grandes opérations, doit, à tout prix, se porter en avant. Déjà l'on est parvenu à faire passer deux divisions, deux régiments de cavalerie et à monter des pièces de 4 sur les plus hautes montagnes. Il est évident que toute l'armée, que toute la cavalerie et que l'artillerie de petit calibre peuvent passer et descendre dans les plaines du Piémont ; la grosse artillerie sera seule obligée d'attendre la reddition du fort que doit amener sous peu de temps, suivant toute apparence, l'épuisement des munitions de guerre et de bouche. Le blocus n'offre d'inconvénient que dans le cas où notre mauvais destin nous ferait essuyer un échec de l'autre côté du fort. Mais, outre que des revers ne sont pas présumables avec la supériorité de nos troupes et de ceux qui les conduisent, dans ce cas même, la retraite serait assurée par le Simplon et le Saint-Gothard.

---

un siège en règle, ou l'escalader de vive force, ou le laisser derrière soi en le bloquant rigoureusement.

« Le premier moyen est difficile dans son exécution, parce que, se trouvant extrêmement resserré entre la montagne et la gauche de la Doire, il laisse peu de développement pour conduire les approches. Ce ne serait donc qu'en élevant des batteries de fort calibre sur cette même montagne, sur celle de droite, sur la grande route et sur la sommité qui domine le village de Hone, qu'on parviendrait à écraser les blindages, à enfiler les batteries de l'ennemi et à faire brèche.

« Le second moyen peut faire perdre beaucoup de monde et n'aurait de suc- [illegible] la garnison serait peu nombreuse et aurait été fatiguée d'avance par [illegible] une vigoureuse défense.

[illegible] moyen présente aussi de grandes difficultés, mais il a l'avantage [illegible] hommes ; et d'ailleurs, il est probable que le fort capitulerait par [illegible] de l'armée : 1° parce que l'objet de son utilité serait anéanti par [illegible] parce qu'il n'est pas d'une capacité à contenir des approvisionnements [illegible] les.

[illegible] ise a mis les trois moyens en usage. »

Il n'est point étonnant que le fort de Bard n'ait point été connu; voici la première fois qu'il ait eu l'occasion de se faire connaître. Jamais il n'était passé d'armée par le col du Grand-Saint-Bernard (1). L'ingénieur qui l'a assis et construit a parfaitement senti la force de sa position et y a adapté le genre de fortification qu'il comportait.

MARESCOT.

*P.-S.* — Les sapeurs n'ont presque plus d'outils. Les seuls qu'ils eussent avaient été requis à Aoste et dans les villages voisins. Ils sont presque tous usés. Ceux que l'on avait pris à Besançon, achetés à Genève et à Martigny, ont été arrêtés derrière le Grand-Saint-Bernard, à Villeneuve et à Sembrancher, par un ordre du général en chef, qui a affecté tous les moyens de transport à l'artillerie et aux vivres, de sorte que nous manquons de moyens pour faire les travaux les plus ordinaires. J'ai fait partir un officier du génie pour aller rechercher ces outils, mais il s'écoulera un certain temps jusqu'à leur retour.

MARESCOT.

### Ordre du jour.

Verrès, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Il n'y a ni biscuit, ni riz à Bard, faute de transports depuis Aoste.

Tous les mulets appartenant soit aux généraux, officiers, soit aux administrations particulières, seront réunis aujourd'hui à midi au quartier général, ainsi que les voitures des vivandiers, pour aller chercher du biscuit et du riz à Aoste. Le citoyen Bugnot, chef de bataillon, attaché à l'état-major général, est chargé de surveiller la réunion de ces moyens de transport et de s'assurer de leur départ pour Aoste.

Il ne sera délivré qu'une demi-ration de pain, ou biscuit, ou riz, aux troupes qui y ont droit pour la journée. Il sera donné double ration de viande. Tout ce qui tient à l'état-major, généraux de division et admitration, ne recevront que la double ration de viande pour aujourd'hui.

Il est ordonné rigoureusement à la gendarmerie dans les divisions et au quartier général de faire exécuter ponctuellement l'ordre de l'autre part concernant les moyens de transport à diriger sur Aoste.

Alex. BERTHIER.

---

(1) De nombreuses troupes françaises avaient passé le Grand-Saint-Bernard en 1798 et 1799 (Voir *Campagne de l'armée de réserve en* 1800, p. 302, note 1). Dans son rapport du 8 mai 1800, sur le passage du Grand-Saint-Bernard, Marescot avait écrit : « . . . . . afin de passer le Mont-Saint-Bernard aussi heureusement que le passa l'année dernière, à peu près à la même époque, l'armée française qui se porta en Italie. »

En août 1799, des détachements français avaient aussi passé le Petit-Saint-Bernard et avaient été arrêtés par le fort de Bard. (Voir même volume, p. 434, note 1.)

**Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.**

Verrès, le 3 prairial an 8 (23 mai 1800).

Citoyen Consul,

J'ai fait battre le fort toute la journée ; je crois avoir démonté deux pièces de l'ennemi. Nos canonniers ont, en général, très bien tiré, mais cela ne nous a donné aucun résultat. L'ennemi a redoublé son feu et nous a tiré beaucoup d'obus et des bombes ; il nous a cassé une roue d'une pièce de 8.

Les reconnaissances que j'ai fait faire ne m'ont encore présenté aucun moyen raisonnable de tenter une attaque de vive force. Votre aide de camp Lemarrois et un des miens sont allés auprès du général Lannes dont je n'ai pas eu de nouvelles de la journée. J'y envoie une patrouille.

J'ai fait travailler à un chemin qui sera arrangé demain et qui conduira de notre première position devant Bard à Donnas en cinq heures. Ce chemin sera praticable pour les mulets et nous pourrons y passer nos pièces, en les démontant toutefois, comme on a fait au Saint-Bernard (1).

Je pense donc qu'il serait nécessaire que la division Chabran arrivât promptement pour investir le château de Bard, que toute l'infanterie et la cavalerie passassent rapidement pour prendre position au débouché dans la plaine du Piémont ; pendant ce temps, notre artillerie passerait. Il n'est pas à croire que l'ennemi nous force avec 25,000 hommes.

La légion italique est partie pour Gressoney, mais ce chemin est absolument impraticable pour l'artillerie.

Je me propose demain, de très bonne heure, de passer avec mon cheval dans le nouveau chemin que j'ai fait faire. J'irai à Donnas, et de là je viendrai reconnaître le fort de Bard du côté d'Ivrée, et m'assurer par moi-même s'il présente plus de facilité de ce côté pour une attaque de vive force.

Dévouement et respect.

Alex. Berthier.

---

(1) Marmont prétend, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 118, qu'il prévint que si l'on démontait de nouveau les pièces, « on ne devra plus compter sur ce matériel, déjà fort mauvais, beaucoup de parties se trouvant disjointes et peu solides par suite des opérations déjà exécutées ; s'il est disloqué à nouveau, il ne sera plus bon à rien ».

A quel point l'observation de Marmont était-elle juste ?

[illegible] ne sait pas d'une façon certaine si, effectivement, les pièces légères passèrent [illegible]tier d'Albard.



### Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.

Verrès, le 4 prairial an 8 (24 mai 1800).

Un de mes aides de camp, que j'ai envoyé cette nuit voir le passage des pièces, m'apprend que la première n'est parvenue qu'à la pointe du jour et qu'on n'a point tenté le passage. Je suis mécontent de cette négligence pour des ordres aussi importants. Faites-vous rendre compte par le général commandant l'artillerie et par l'officier d'état-major chargé de surveiller ce passage, pourquoi l'ordre que j'ai donné n'a pas été exécuté.

La division Loison est chargée du siège; il doit y avoir chaque jour un officier général et un officier supérieur ainsi qu'un nombre de troupes déterminées pour le service de chaque jour. Le chef d'état-major de la division doit faire un rapport journalier. Rappelez l'article du service de l'infanterie en campagne, *chapitre des sièges.*

Vous trouverez ci-joint une lettre de Dubreton (1). Que l'on ménage bien les vivres qui nous sont envoyés; que l'on continue à donner la demi-ration de pain et la double ration de viande.

Il faut que vous ou le général Vignolle (2) restiez ici dans le cas qu'il arrive des ordres pressés.

Alex. BERTHIER.

### Menou, capitaine d'artillerie légère, adjoint à l'état-major général d'artillerie de l'armée, au général Marmont, conseiller d'État et commandant en chef l'artillerie de l'armée.

Verrès, le 4 prairial an 8 (24 mai 1800).

Je dois vous rendre compte, Général, de ce qui s'est passé hier soir, relativement à l'ordre donné de faire passer une pièce de 3 au delà du village de Bard.

Aussitôt que j'ai connu vos intentions, je me suis rendu au parc pour m'assurer si tout était prêt. J'y suis arrivé à peu près à 11 heures du soir. Le chef de bataillon Pernety, commandant l'artillerie devant le fort, donna sur-le-champ ses ordres au train d'artillerie, à l'officier commandant l'infanterie et à celui de l'artillerie.

Une pluie très abondante, une nuit très obscure s'opposèrent beaucoup à la célérité de l'exécution et du départ. D'abord, toutes les roues

(1) Dubreton, commissaire ordonnateur, était ordonnateur en chef de l'armée de réserve.

(2) Le général de brigade Vignolle était adjoint au général Dupont.

garnies de foin dès la veille étaient presque dépouillées par l'espèce de déluge qui avait eu lieu hier. Le trajet jusqu'à la Chapelle, dans une espèce de lac, acheva le dégât commencé, et ensuite, la bouche à feu qu'on se disposait à faire passer, fut culbutée dans un trou, ce qui a retardé nécessairement le départ du convoi.

Enfin après avoir vaincu les obstacles ci-dessus mentionnés, on a cheminé vers le bourg à petit bruit; il était à peu près 2 heures lorsque la pièce de 4 qui avait été substituée à celle de 3, qui n'était pas disposée, arriva à hauteur de la Chapelle.

Le général Gobert était en avant; son aide de camp, que nous rencontrâmes, nous conduisit à lui. Ce général parut très fâché du retard que ceux chargés des dispositions et de l'exécution n'ont pu empêcher. J'avais donné tous les ordres dont vous m'aviez chargé et la pièce de 4 allait filer plus loin, lorsque le général Gobert prétendit qu'il était trop tard, quoiqu'il y eût encore une heure de nuit à passer; il donna, en conséquence, l'ordre formel de ne pas aller outre, et la pièce de 4 fut placée derrière la Chapelle.

Je dois vous observer, Général, que, porteur de vos ordres, j'étais rendu au parc avant l'officier d'état-major qui devait accompagner le convoi et avant l'aide de camp du général Berthier, qui, comme moi, était chargé de rendre compte de l'exécution de l'expédition.

Voici, Général, l'exacte vérité sur ce qui s'est passé. Le directeur du parc, l'officier du génie envoyé pour le même objet, ainsi que ceux que je viens de citer plus haut et beaucoup d'autres que je ne connais pas, peuvent également l'attester.

Je vous salue respectueusement.

Fr. Mekoc.

### L.-H. Loison, général de division, au général Dupont, chef de l'état-major général.

Arnaz, le 4 prairial an 8 (24 mai 1800).

Je conçois très facilement, mon cher Général, comment il a été possible que le passage des pièces n'ait point eu lieu la nuit passée, et ce que je ne conçois pas, c'est la surprise du général en chef. Elle doit cesser lorsqu'on lui rappellera que les contrariétés que l'on éprouve proviennent des différents ordres qui se contrecarrent en passant par la filière de plusieurs généraux, qui n'ont point ou ont des instructions [illegible]s.

[illegible] reçu qu'à 3 heures du matin votre lettre par laquelle [illegible] que l'artillerie devait passer par la ville de Bard. Je m'[illegible] [illegible]es 6 heures du soir, avec le général Gobert, dans la ville [illegible] [illegible]lérer ce passage.

J'avais, postérieurement, donné l'ordre, en conformité des vôtres, à un officier du génie et à un détachement de 100 hommes, de se rendre au parc d'artillerie, ce qui fut exécuté.

Mais le commandant de ce parc refusa constamment de laisser partir les pièces, sans avoir reçu préalablement l'ordre du général Marmont, qui ne lui parvint qu'à minuit, ce qui fut cause du retard et de l'impossibilité de faire filer la pièce, qui n'arriva, dégarnie de son foin, près la Chapelle, en face de la batterie, qu'à 2 h. 1/2, à peu près à la pointe du jour, et au moment où l'ennemi commençait à battre, par un feu terrible, le passage de la ville basse à la ville haute, feu d'autant plus meurtrier que l'ennemi pouvait le diriger à volonté au moyen des tourteaux, pots à feu, bombettes et grenades, qu'il lançait sur cette partie de chemin.

Ce contretemps me fut d'autant plus désagréable qu'il n'était nullement dans mes fonctions d'être chargé de cette opération, mais bien dans celles du général en chef de l'artillerie. Je vous avouerai franchement que le général Gobert et moi avons reconnu beaucoup de mauvaise volonté dans les officiers de cette arme, et que nous nous sommes aperçus qu'ils ne se souciaient guère de tenter ce passage. J'ai ordonné l'arrestation de l'officier d'artillerie qui s'est refusé, l'avant-dernière nuit, d'exécuter l'ordre du général Gobert, relatif au passage des pièces.

Si cette confusion d'ordres existe, mon cher Général, il sera de toute impossibilité de rien exécuter, et le général en chef se trouvera journellement trompé dans son attente.

Quant au siège ou blocus, comme il vous plaira de l'appeler, dont le commandement m'est confié, j'ai pris pour sa réussite toutes les précautions qui m'ont paru convenables.

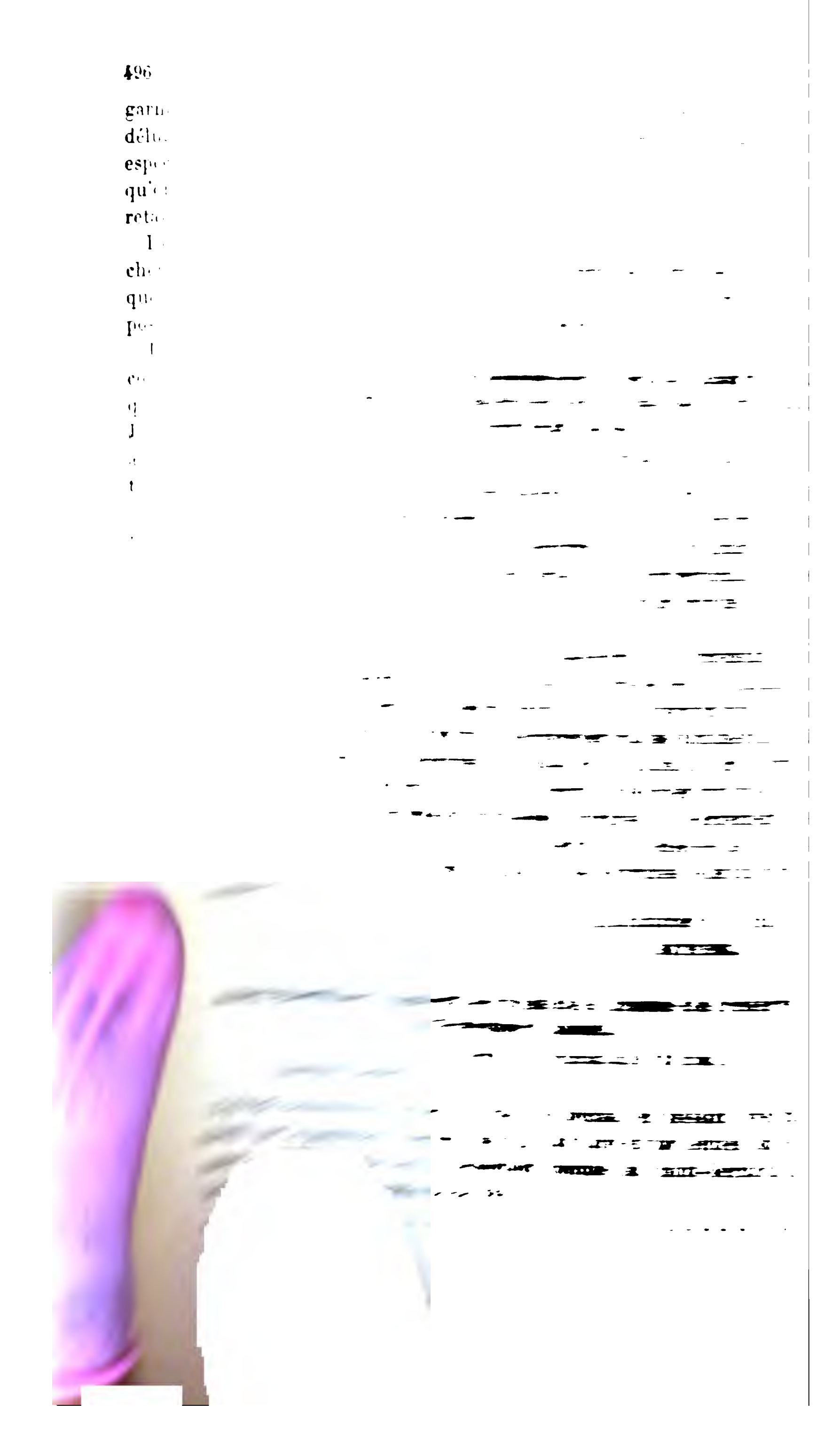
En conséquence, j'ai réparti mes troupes de la manière suivante : un bataillon sur la rive droite de la Dora, avec l'ordre d'établir, sur les rochers en face du fort et autres endroits propices, des tirailleurs qui inquiéteraient l'ennemi dans ses batteries ou derrière ses créneaux ; même ordre au bataillon qui est à Donnas : un détachement de 400 hommes soutiennent la batterie haute d'Albard et poussent leurs tirailleurs sur les rochers en avant.

Les détachements de la ville de Bard ont crénelé les maisons et tirent sur la batterie basse de l'ennemi, et prennent de revers les créneaux en face de la rivière.

Enfin, j'ai donné l'ordre à l'artillerie de diriger son feu uniquement sur la batterie basse, afin de la détruire, ou du moins de la découvrir tellement, que les canonniers puissent en être délogés par nos tirailleurs.

Telles sont, mon cher Général, les dispositions que j'ai cru devoir prendre et que la reconnaissance que je fis cette nuit m'a démontré être

garn…
délu…
espe…
qu'e…
reta…
I…
ch…
qu…
pe…



.e fort de Bard me paraît devoir tenir longtemps; je pense qu'on en faire le blocus et faire démonter notre artillerie pour la faire ser la montagne. Le chemin que j'ai fait faire n'est que d'une heure iemie pour monter et d'une heure pour descendre; il est donc pos- e d'y passer notre artillerie.

e château de Bard est un obstacle bien contrariant pour nos opé- ons.

.es munitions que nous consommons sont perdues par le peu de mal nous lui faisons. Une attaque de vive force me paraît douteuse dans réussite. Si, d'après de nouvelles reconnaissances que je fais faire, te attaque présente une probabilité de réussite, je l'ordonnerai après- nain à la pointe du jour.

Cette nuit, pour la troisième fois, on va tenter de faire passer des ces sous le canon du fort; mais c'est une opération qui présente jours de grandes difficultés.

Aussitôt que le général Chabran sera arrivé avec ses troupes, je lui ai former le blocus de Bard; je me rendrai à Ivrée avec la division ison, que je ferai suivre de toutes les troupes, à mesure qu'elles arri- ront.

Je regarde le passage de Bard comme un obstacle de montagne; c'est obstacle à vaincre et dont on viendra à bout avec de la peine et aucoup d'activité.

Demain matin, je vous écrirai plus en détail sur ma position.

Je désirerais connaître quelles sont vos intentions d'après les nou- elles que vous pourrez avoir; marcherai-je par ma droite pour me éunir à Turreau, ou par ma gauche pour faire ma jonction avec Mon- ey ? Tant que le château de Bard tiendra, nous aurons bien peu de essources en artillerie et en munitions; il faudrait donc nous rappro- her d'autres débouchés pour recevoir de l'artillerie, soit par le Gothard, soit par Suze.

Le [illegible] que je préfère serait d'attaquer l'ennemi et de lui en [illegible]

[illegible] rtain que, sans le château de Bard, nous détruisions l'en- né.

Dévouement et respect.

Alex. BERTHIER.

### [illegible] le de camp, au général de division Chabran.

Aoste, le 4 prairial an 8 (24 mai 1800).

[illegible] néral,

[illegible] nsul désire que vous partiez aujourd'hui avec deux e votre division, pour vous rendre à Châtillon et aller e château de Bard, dont vous ferez le siège.

La 3e demi-brigade de votre division fournira un bataillon pour la garnison d'Aoste (1), un bataillon pour garder le défilé de Cogne, et un bataillon pour la garde du parc d'artillerie à Étroubles.

Le Premier Consul désirerait que vous emportassiez du pain pour quatre jours, si l'on peut vous le fournir ici (2).

Salut et considération.

DUROC, *Premier aide de camp.*



**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.**

Verrès, le 5 prairial an 8 (25 mai 1800).

Nous avons fait passer cette nuit sous le feu de la place deux pièces de 4 et un caisson, sans avoir eu de blessés, ce qui prouve que nous pourrons y passer de l'artillerie avec de l'audace.

L'ennemi nous a démonté deux pièces de 8. Cette nuit, on prendra toutes les mesures nécessaires pour passer les pièces de 8 et les obusiers qui nous restent. Je ne laisserai en batterie que la pièce de 12 et les pièces de 4 qui sont sur la montagne.

Du moment que la division Chambarlhac sera arrivée à Ivrée, nous pourrons attaquer l'ennemi partout où il sera et les moments sont bien précieux.

Je vous attends. Je désirerais partir avec la division Loison le jour où le général Chabran arrivera et j'espère que ce sera aujourd'hui.

Je vous envoie une lettre interceptée; vous y reconnaîtrez la jactance des Autrichiens (3).

Attachement et respect.

Alex. BERTHIER.

Le rapport du 28 mai de Berthier au Premier Consul, sur « les premières opérations de l'armée de réserve », rapport qui, raturé et corrigé de la main du Premier Consul (4), fut envoyé à Paris et publié dans le *Moniteur* du 15 prairial, présente le passage de l'artillerie sous un

---

...a annonce à la ville d'Aoste le 24 mai qu'il part pour Châtillon ... sa division, laissant à Aoste un bataillon. (*Archives de la ...res*, vol. 162.)

...*pondance de Napoléon*, n° 4843.

... retrouvée.

...st aux Archives de la guerre.

jour un peu différent de la réalité et diminue le mérite de cette audacieuse opération, en passant sous silence les difficultés et les hésitations qui l'ont précédée et les pertes qui en ont été le résultat.

Voici le texte laissé par le Premier Consul :

« Nous étions maîtres de la ville de Bard, mais le chemin, situé au-dessous du fort, était exposé à un feu continuel de mousqueterie et d'artillerie qui interceptait toute espèce de communication.

« L'avant-garde était déjà à la vue de l'ennemi, elle avait besoin de canons. Les délais qu'eût entraînés leur passage sur la montagne d'Albard présentaient de graves inconvénients (1). Des braves sont aussitôt commandés pour traîner de nuit les pièces d'artillerie à travers la ville, sous le feu du château. Cet ordre a été exécuté avec enthousiasme (2).

« Tant de dévouement (3) a été couronné de succès. Toutes les pièces ont passé successivement et, malgré la grêle de balles que l'ennemi faisait pleuvoir, nous n'avons eu que peu de blessés (4).

« Le général Marmont, commandant l'artillerie, était partout; son zèle et ses talents n'ont pas peu contribué au succès de cette opération, aussi importante que difficile. »

Le 28 mai, dans une lettre au Ministre de la guerre, Dupont donne quelques détails sur l'opération :

« La ville de Bard ayant été prise, ainsi que je vous en ai rendu compte, l'artillerie a filé par le chemin qui la traverse, quoi qu'il soit soumis au feu du château. On a profité de la nuit et peu d'hommes ont été blessés dans ce passage.

« Il y a eu plusieurs traits d'un grand courage. Un obus tombe sous un caisson de munitions de guerre, un soldat coupe la fusée d'un coup de sabre et empêche ainsi l'obus d'éclater. L'explosion d'une bombe écarte une partie de l'escorte d'une pièce de canon; trois hommes, dont deux conscrits, restent près d'elle et rallient leurs camarades. J'ai demandé le nom de ces braves. . . . . »

---

(1) Berthier avait mis : il fallait un coup d'audace, je l'ordonne avec confiance.

(2) Berthier avait mis : avec un enthousiasme impossible à peindre. A peine la balle avait-elle atteint un des braves qui traînaient la pièce qu'un autre volait sur-le-champ pour occuper sa place.

(3) Berthier avait mis : et d'intrépidité.

(4) Berthier avait mis : que peu *de tués et* de blessés.

Le *Journal de la campagne de l'armée de réserve* glisse habilement sur l'insuccès des premiers passages et peut laisser croire que l'opération a de suite parfaitement réussi :

*1er prairial et nuits suivantes. — Passage de l'artillerie sous les batteries du fort de Bard.* — Depuis le 1er prairial, époque de l'occupation de la ville de Bard, toutes les nuits ont été employées au passage de l'artillerie. La rue était couverte de fumier, les pièces étaient traînées à la prolonge par des soldats et les roues étaient garnies de paille ainsi que les ferrures pour éviter d'être entendues de la place. L'ennemi ne cessait de lancer des obus, des grenades et des pots à feu, et cependant il n'y eut que peu d'hommes tués et blessés parce qu'on marchait avec prudence, dans un silence profond et en épiant toujours le moment favorable (1).

D'ailleurs, on ne faisait passer chaque nuit qu'un petit nombre de pièces qui, se portant successivement sur Ivrée, arrivaient à propos pour soutenir les opérations de l'avant-garde.

Pendant le même temps, les divisions qui composent l'armée défilaient jour et nuit par le chemin d'Albard, sous le feu de la place.

La *Revue militaire autrichienne* donne aussi un ré du passage, sans en préciser la date, et sans parler la tentative malheureuse de la première nuit :

. . . . . Toute la route, jusqu'au delà de la portée du feu place, fut recouverte de fumier, et les roues des canons et des cai furent garnies de paille. Des cordes de trait furent attachées à to canons et caissons et 50 volontaires furent désignés pour traîner c d'eux.

Le commandant du fort, qui avait été déjà sommé quatre fois rendre, comprit très bien l'embarras de l'ennemi et demeura au lant que les Français étaient prudents. Il supposa que l'ennemi rait à son dernier moyen. C'est pourquoi, après la tombée de la fit lancer des fusées dans le village, afin d'observer les mouvem l'ennemi. Cette vigilance augmenta l'embarras de Berthier, qui ment, malgré tous les dangers, ordonna au parc de se mettre vement.

(1) Dans une première rédaction de ce journal, on donnait un mot de la réussite de l'opération :

« . . . . . Le bruit des eaux coulant avec rapidité et remous ent et basse ville empêchait l'ennemi d'entendre en cet endroit le passag lerie, quoique à portée de pistolet de ses retranchements. »

A peine la marche était-elle commencée que les boulets et les boites nitraille, lancés par les batteries, commencèrent à pleuvoir sur le ıvoi. Afin d'augmenter le danger, Bernkopf fit lancer sur la route pots de feu et des grenades à main, et fit entretenir une vive fusile. Des caissons de poudre firent explosion et augmentèrent le ordre.

fais le succès de cette entreprise pouvait seul assurer la marche en nt de l'armée de réserve. Les Français le sentaient bien; aussi les ontaires, résolus à tout, ne se laissèrent point décourager. En faisant efforts surhumains et s'aidant à tour de rôle, ils atteignirent enfin out désiré.

'endant plusieurs nuits consécutives, des convois analogues passèrent s le fort. Tout le reste des troupes et les chevaux avaient déjà préemment été conduits à Ivrée par la montagne d'Albard. . . . . (1).

En réalité, le passage, après avoir échoué les deux emières nuits, réussit pour deux pièces à la troisième ıtative.

Les nuits suivantes on parvient probablement à passer s pièces de 8 et les obusiers, pendant que les pièces gères prennent, semble-t-il, le sentier d'Albard (2).

Ainsi l'armée va passer tout entière au delà de Bard se concentrer à Ivrée, après avoir tenté de prendre le d'assaut.

**x. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au chef de l'état-major général.**

Verrès, le 5 prairial an 8 (25 mai 1800).

nnez que la pièce de 12 et les trois petites pièces qui sont sur la e continuent à battre le fort.

néral Chabran arrive aujourd'hui avec deux demi-brigades.

---

terreichische militärische Zeitschrift, tome XXVI, 1822, p. 184 et

mpte rendu des opérations des autres nuits et des pertes subies par les pas été retrouvé.

qu'on ait réussi, dans la nuit du 25 au 26, à faire passer deux canons obusiers, car ces quatre pièces se trouvent le 26 à Ivrée, avec les de 4 passés dans la nuit du 24 au 25. (Lettre de Berthier à Dupont,

Cahiers de Coignet, p. 90, la 96e (de la division Chambarlhac) faire passer ses pièces sans perdre un seul homme.

Vous lui ferez sur-le-champ relever la division Loison devant Bard, dont il restera chargé du blocus et du siège.

Sa 3e demi-brigade fournira un bataillon pour la garnison d'Aoste, un pour garder le défilé de Cogne et un bataillon pour la garde du parc d'artillerie à Étroubles.

La division Loison partira aussitôt qu'elle sera relevée, pour se rendre à Ivrée.

Le chef de brigade Dufour, avec le nombre d'hommes d'élite nécessaire, sera chargé de passer cette nuit les obusiers, les pièces de 8 et leurs caissons. Ce passage doit s'effectuer, telle disposition que l'ennemi fasse pour l'empêcher; s'il y a des hommes tués ou blessés, ils seront sur-le-champ remplacés sans que cela arrête le passage des pièces. Les adjudants généraux Lacroix et Pannetier avec leurs adjoints surveilleront ce passage important. On peut, dans la journée, faire passer les chevaux de ces pièces.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Alex. Berthier.

## Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.

Verrès, le 5 prairial an 8 (25 mai 1800).

J'ai ordonné hier au général Marescot et au général Loison de reconnaître la manière d'attaquer de vive force le château de Bard.

J'ordonne que toutes les dispositions soient faites pour l'escalade de cette place.

Le général Loison est chargé de cette attaque.

Les carabiniers et 300 hommes de la 13e légère, qui auront à leur tête un officier brave et intelligent et un officier du génie avec 15 sapeurs munis de haches, se tiendront réunis à Donnas et prêts à partir au premier ordre pour escalader les murs de la première enceinte du fort, du côté de Donnas. Du moment qu'ils auront escaladé ces murs, une partie cherchera à gagner la porte du fort par la droite et l'autre tournera les rochers par la gauche. Le commandant de cette colonne et l'officier du génie rassembleront sur-le-champ toutes les échelles qu'ils pourront trouver à Donnas, et il y en a beaucoup.

Le chef de brigade Dufour avec trois compagnies de grenadiers de la 58e et trois compagnies de la 60e se tiendra prêt, pour, au premier ordre, se jeter sur la porte du fort, briser les barrières, escalader le premier mur, gravir le rocher qui domine la porte, en même temps abattre le pont-levis, enfoncer les portes, et de là se jeter dans la batterie basse, dans laquelle on se trouvera pouvoir entrer par derrière, et la batterie haute dans laquelle on peut entrer et par les embrasures et [illegible]nt par la gauche.

Le général Loison ordonnera aux trois compagnies qui sont à la droite de la Dora de se tenir prêtes à faire une fausse attaque sur la rive droite de la Dora, menaçant de la passer pour attirer de ce côté l'attention de l'ennemi.

Le général Marescot désignera un officier du génie et 15 hommes armés de haches, de pinces, etc., pour marcher à la tête des grenadiers qui sont aux ordres du chef de brigade Dufour.

Le général Loison chargera le général Gobert de la direction de l'attaque de toute la partie de la haute et basse ville; il ordonnera les diversions qu'il jugera nécessaires pour détourner l'attention de l'ennemi du véritable point d'attaque qui est la porte du fort.

Prévenez le général Loison qu'il ne perde pas un instant pour faire tout préparer. J'attends l'arrivée du Consul pour lui faire connaître l'heure de l'attaque (1).

Alex. BERTHIER.

Le 25 mai, dans l'après-midi, le Premier Consul quitte Aoste, où il avait passé quatre jours, et arrive à Verrès à 4 heures du soir.

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au général Dupont.**

Verrès, le 5 prairial an 8 (25 mai 1800).

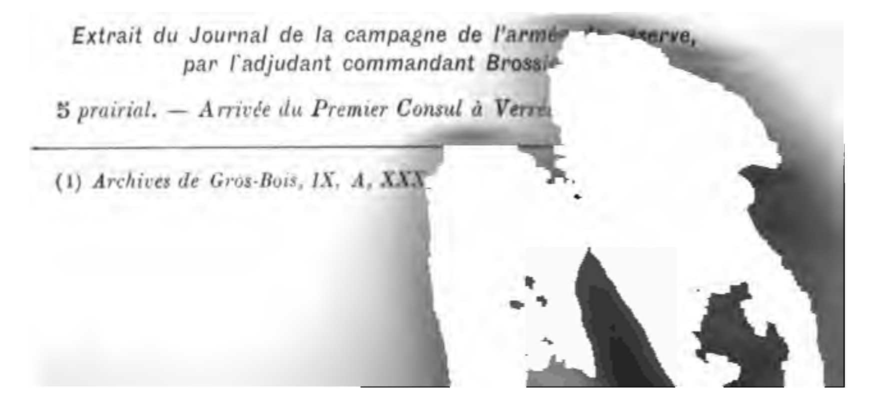
Donnez l'ordre au général Loison que la colonne de Donnas attaque et escalade les retranchements, c'est-à-dire la première enceinte blanche où il y a un corps de garde, à 2 h. 1/2 du matin, demain 6.

Aussitôt que cette attaque sera commencée et que la fusillade sera engagée par la colonne de Donnas, la véritable attaque du centre, conduite par le chef de brigade Dufour, commencera et il montera à l'assaut par la porte du fort, etc.

La fausse attaque à la rive gauche de la Dora s'engagera très vigoureusement, en même temps que celle du centre.

Que trois officiers d'état-major soient aux trois attaques; vous désignerez trois adjoints.

Alex. BERTHIER.



Extrait du Journal de la campagne de l'armé[...]serve, par l'adjudant commandant Bross[...]

*5 prairial. — Arrivée du Premier Consul à Verr[...]*

(1) *Archives de Gros-Bois, IX, A, XXX*

Bonaparte arrive à Verrès à 4 heures du soir et y est accueilli par les acclamations de toute l'armée (1).

La présence du chef suprême de la République, du vainqueur de l'Italie, électrise les âmes, fortifie les espérances, multiplie les forces et porte dans tous les cœurs la noble ambition de triompher sous ses yeux.

*Nuit du 5 au 6 prairial. — L'escalade du fort de Bard est tentée.* — Dès le même soir, accompagné du général en chef et du chef d'état-major, il fait la reconnaissance du fort de Bard et l'escalade sollicitée par le vœu général de l'armée (2) en est résolue pour la nuit suivante (3). La division Loison a l'honneur d'être chargée de cette opération périlleuse.

## L'assaut du fort eut lieu le 26, au petit jour :

L'attaque (4) est disposée sur trois colonnes : la première, du côté de Verrès; la deuxième, du côté de la vallée de Champorcher, et la troisième, par delà la ville, sur la route de Donnas.

L'ennemi n'était pas encore assez fatigué par le soin de sa défense; aussi opposa-t-il une vive résistance à la première colonne, qui fut obligée de se retirer, mais sans perte conséquente.

Un fossé taillé dans le roc vif arrête la marche de la deuxième colonne, qui s'avançait intrépidement au pied du rempart : les échelles préparées pour cette opération se trouvèrent trop courtes, parce qu'on n'avait pas pu s'assurer exactement de la profondeur du fossé (5).

---

(1) En réalité, il ne trouvait à Verrès qu'une partie de la division Loison et la division Chambarlhac.

(2) On écrit d'Aoste le 26 mai : « Le Premier Consul est à Verrès, les soldats réclament l'assaut du fort de Bard, qui tient encore. . . . . ». Cette lettre est publiée au *Moniteur* du 13 prairial. Elle a pris place dans la *Correspondance de Napoléon*, sous le numéro 4848, comme bulletin de l'armée de réserve.

(3) L'ordre de donner l'assaut au fort dans la nuit du 25 au 26 semble avoir été donné par Berthier bien avant l'arrivée du Premier Consul à Verrès. On vient de lire cet ordre pages 504 et 505.

Il paraît presque certain qu'il a été donné dans la matinée au reçu de la lettre du Premier Consul du 24. Il figure au registre des ordres de Berthier (*Archives de Gros-Bois*) dans les premiers ordres du 25.

Les ordres qui suivent sur ce registre sont donnés pour exécuter les prescriptions de la lettre du Premier Consul du 25.

Il semble donc évident que le Premier Consul arrivant à Verrès à 4 heures du soir et ayant reconnu le fort vers 6 heures, ne fit qu'approuver les dispositions prises par Berthier dans la matinée.

(4) *Journal de Brossier*, suite du passage précédent.

(5) Dans une première rédaction du journal de marche il n'est pas question de la longueur insuffisante des échelles, mais on lit :

« . . . . . un fossé taillé dans le roc vif et dont on n'avait pas eu connaissance. »

Enfin la surveillance exacte de l'ennemi ne laissa point à la troisième colonne la faculté d'agir.

Dès lors le moyen de l'escalade fut [illegible] indéfiniment.

Les troupes conservèrent durant cette affaire l'attitude [illegible] et du courage. Le général Lannes, [illegible] dangers, a été emporté à plusieurs pas par l'explosion d'un [illegible] ; le général Gobert combattant à [illegible] de la 58e et commandant d'armes [illegible] a été dangereusement blessé. Cet intrépide guerrier a versé son sang dans [illegible] nombreuses affaires où il s'est trouvé ; un boulet lui a [illegible] l'épaule devant Bard, mais il est heureusement [illegible] semait déjà des fleurs sur sa tombe [illegible].

Dans son rapport du [illegible] mai au Premier Consul, Berthier donne d'autres détails sur cette affaire :

« Le 5 prairial, j'ordonne au général Loison d'attaquer le château à vive force. Le 6, à 3 heures du matin, un bataillon de la [illegible] s'empare de la première et de la deuxième enceinte du fort ; des rochers escarpés l'arrêtent à la troisième. J'avais ordonné qu'on jetât des radeaux sur la Dora, pour aborder par un côté moins difficile, mais la rapidité de ce torrent, dont les eaux s'étaient accrues tout à coup, n'a pas permis d'exécuter cet ordre. »

En adressant le rapport à Paris, le Premier Consul supprime de sa main tout ce passage et le remplace par la seule phrase suivante, qui ne parle pas de l'échec subi et peut laisser croire que l'attaque a réussi :

« . . . . . Le 5 prairial, j'ordonne au général Loison de cerner le château de plus près, de briser toutes barrières pour faciliter le passage de notre artillerie. Les grenadiers de la 58e s'y portent avec une rare intrépidité ; le chef de brigade Dufour, officier d'une grande bravoure, s'avance, veut briser le pont-levis et est blessé (2). »

Mais une lettre écrite le 27 mai d'Ivrée, par une personne de l'entourage du Premier Consul, va plus loin et présente comme un succès l'assaut manqué du 26 mai.

(1) Le chef de brigade Dufour mourut quelques jours après.

(2) C'est sous cette forme que le rapport de Berthier [illegible] du 15 prairial (4 juin).

« . . . . . Le 6, à la pointe du jour, le chef de brigade Dufour a eu ordre du général Loison de reconnaître la porte du fort, d'en briser la barrière pendant qu'un piquet parti de Donnas chasserait l'ennemi d'un mur crénelé en avant de son enceinte, d'où il inquiétait le grand chemin.

L'objet de ce mouvement était d'acculer absolument celui-ci sur la hauteur. L'attaque a parfaitement réussi, les grenadiers de la 58e se sont comportés avec la plus grande bravoure; 4 ont été tués et 15 blessés. . . . . (1). »

La *Revue militaire autrichienne*, après avoir indiqué, comme Brossier, la disposition en trois colonnes, qu'elle montre fortes chacune de 300 hommes et soutenues par des réserves, continue de la façon suivante (2) :

Au signal donné, les grenadiers s'avancèrent dans le plus grand silence vers les murs, qu'ils atteignirent sans être remarqués. Ils parvinrent même à ouvrir çà et là les palissades. Les grenadiers commençaient à pénétrer dans le fort.

A ce moment, une sentinelle autrichienne tira un coup de fusil, qui annonça le danger menaçant la garnison.

Désormais la marche en avant des Français ne pouvait plus avoir lieu en silence. Ils s'approchèrent donc bruyamment des murs dans le dessein d'inspirer de la terreur aux Autrichiens surpris. Une partie des assaillants se dirigea vers le pont-levis pour l'atteindre. Mais une pluie de balles venant des embrasures les arrêta.

A ce moment, Bernkopf, qui du château entendait du bruit de toutes parts, fit tirer des fusées pour éclairer la vallée et le terrain de l'attaque. Il découvrit alors sur les rochers les ennemis s'approchant péniblement des murs avec leurs échelles.

Il fit donc tirer toutes les batteries à mitraille et lancer des grenades à main sur les audacieux assaillants, tandis que des embrasures partait une vive fusillade.

Le désordre qui se produisit parmi les assaillants leur rendit impossible de rester dans la position qu'ils occupaient. Les Français abandonnèrent l'attaque avec une perte de 270 hommes. Le général Loison lui-même et le chef de brigade Dufour étaient blessés (3).

---

(1) Cette lettre paraissait au *Moniteur* du 2 juin.

(2) Le narrateur autrichien a placé cet assaut à minuit dans la nuit du 23 au 24. Il y a là une erreur matérielle ; les pièces citées semblent démontrer d'une façon indubitable que cette attaque eut lieu dans la nuit du 25 au 26.

(3) *Œstreichische militärische Zeitschrift*, t. XXVI (1822), p. 182 et 183.

**Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au chef de l'état-major.**

Verrès, le 6 prairial an 8 (26 mai 1800).

Donnez l'ordre au général Chabran de prendre le commandement de la vallée d'Aoste et du siège du fort de Bard. Le général Marmont laissera des officiers d'artillerie pour conduire le siège et les artilleurs nécessaires; il laissera les deux pièces de 12 ainsi que les deux de 4 et celles de 3 qui sont à la batterie d'Albard (1).

Ordonnez au général Marescot de laisser les officiers du génie, les sapeurs et mineurs qui sont nécessaires pour le siège.

Ordonnez au général Chabran de faire filer le plus promptement possible toute l'artillerie par la ville, traînée par des soldats, pendant la nuit. Tous les chevaux et les munitions chargées à dos de mulets passeront par la route d'Albard. Il fournira tous les moyens que l'artillerie pourra demander pour le prompt passage. Il est autorisé à donner dix louis par pièce aux soldats d'élite qui les traîneront.

Ordonnez à la 60e demi-brigade de partir sur-le-champ pour se rendre à Ivrée.

Ordonnez au général Chabran de relever sur-le-champ tous les hommes de la 58e et de la 13e qui sont hors de la ville, tant du côté de Donnas que du côté d'Aoste. Ces troupes se rendront également à Ivrée.

Quant aux troupes qui sont dans la ville, elles ne seront relevées que cette nuit et elles rejoindront également leur demi-brigade, à Ivrée.

Ordre à la division Chambarlhac de coucher à Saint-Martin pour se rendre demain à Ivrée.

Le bataillon de la 12e qui tient garnison à la citadelle d'Ivrée reste aux ordres du général Chabran, qui aura aussi le commandement supérieur sur cette citadelle.

Laissez des ordres au général Chabran pour qu'il fasse filer sur

---

(1) L'*Œstreichische militärische Zeitschrift* (t. XXVI, p. 183) raconte le bombardement du fort, commencé le lendemain de l'assaut. La date donnée ne semble pas exacte.

« Le 24 mai, avant le jour, des obusiers furent placés sur divers points, et à l'aube le feu commença. Mais le feu de la place commandait très bien toute la vallée et cette tentative resta aussi sans succès, parce que Bernkopf réduisit bientôt au silence les canons ennemis. Les ennemis portèrent alors sur leurs dos avec des efforts inouïs deux canons de 4 livres et leurs affûts dans la vieille église du Pas de la Cou. Les deux canons furent installés sur leurs affûts dans le clocher de l'église et le feu commença. Cette position était très désavantageuse pour la place assiégée, parce qu'elle ne pouvait faire aucun mal à ces deux canons bien protégés. Toutefois cela ne pouvait entraîner une reddition rapide de la place. . . . . . »

l'armée tout ce qui nous arriverait et notamment, avec la plus grande célérité, tout ce qui est munitions, cartouches et artillerie, etc.

Donnez-lui l'ordre de faire entretenir et réparer journellement notre chemin d'Albard.

Alex. BERTHIER.

Le corps de Lannes se trouve à Ivrée depuis le 22 mai, ainsi que la division Boudet, arrivée le 23.

La division Monnier est toujours en deux échelons ; la 70e a suivi le sentier d'Albard le 25 et dépassera Ivrée le 26 ; la 19e légère arrive à Aoste le 25.

Le même jour, la cavalerie de Murat est en aval du fort de Bard, la brigade légère Champeaux vers Ivrée ; les deux autres brigades, qui passent par le sentier d'Albard le 25, vers Saint-Martin.

La division Loison, chargée du siège de Bard depuis le départ de la division Boudet, rejoindra le 26 l'armée à Ivrée.

La division Chabran atteint le fort le 25 avec deux demi-brigades (1), relève le 26 la division Loison et continue le siège. Sa 3e demi-brigade reste à la garde de la ligne de communication à Aoste, Étroubles et Cogne.

La division Chambarlhac quitte Aoste le 25 et marche vers Châtillon.

Lechi, avec la légion italique, occupe Gressoney (2).

Huit demi-brigades d'infanterie et toute la cavalerie sont donc, le 25, en aval du fort de Bard.

Le 26 ou, au plus tard, le 27, il ne restera en amont de Bard que les troupes chargées du siège et les détachements en route pour rejoindre leurs corps.

---

(1) Chabran avait fait étape à Châtillon le 24.

(2) La vallée de Valla, ou du Lys, ou de Gressoney, aboutit à la vallée de la Dora, un peu en aval de Donnas.

L'occupation de Gressoney par la légion italique assurait à l'armée une ligne d'opérations indépendante du fort de Bard par Saint-Martin, la vallée de Valla, Gressoney, le col de Fenestre, Brusson, Verrès, Châtillon et Aoste.

L'artillerie a franchi le Saint-Bernard, mais n'a pas encore vaincu l'obstacle de Bard. A la date du 25, il n'y a encore, en aval du fort, que les deux pièces de 4 qu'on a pu faire passer dans la nuit du 24 au 25.

Pendant que l'armée de réserve entre en Piémont et marche sur Milan, la division Chabran continue le siège du fort de Bard.

**Chabran, général de division, au Premier Consul de la République française.**

Verrès, le 11 prairial an 8 (31 mai 1800).

Citoyen Consul,

L'attaque du fort de Bard, retardée par le défaut de munitions et le départ des canonniers nécessaires pour servir les différentes pièces, est fixée à demain, d'après l'arrivée d'un caisson de 12 qui vient fort à propos. Tout est ordonné. Je joins ici les diverses instructions que j'ai cru devoir donner. Je compte sur l'intelligence et le zèle de ceux que j'ai chargés de diriger les différentes attaques que je surveillerai de très près. Je compte aussi sur la bravoure des troupes. Tous les efforts seront réunis pour la réussite.

Je vous rendrai, sur-le-champ, compte du résultat.

Je crois devoir, Citoyen Consul, vous mettre sous les yeux l'état de situation et de l'emplacement des corps qui composent la division que je commande, et je réclame votre attention.

Le général Carra-Saint-Cyr me demande une demi-brigade forte de 1500 hommes. Je me trouve dans l'impossibilité de pouvoir la lui envoyer.

Salut et respect.

CHABRAN.

Je suis sûr d'avance, citoyen Consul, que si vous jetez un coup d'œil sur le triste état ci-joint, vous serez peiné d'y voir 3,000 conscrits pour 4 officiers généraux.

**Armée de réserve. — Division du général Chabran.**

| DÉNOMINATION des CORPS. | | OFFICIERS présents. | OFFICIERS absents. | SOUS-OFFICIERS, SOLDATS présents sous les armes. Infanterie. | Cavalerie. | Artillerie. | EMPLACEMENTS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1re demi-brigade provisoire. | Bataillon complémentaire de la 4e légère. | 31 | 10 | 277 | » | » | à Étroubles, garde le parc d'artillerie et le Mont-Bernard. |
| | Bataillon complémentaire de la 21e légère. | 34 | 8 | 302 | » | » | Dans la ville de Bard. |
| | Bataillon complémentaire de la 22e légère. | 25 | 4 | 232 | » | » | Dans le défilé de Cogne. |
| 12e demi-brigade de ligne | | 25 | 18 | 346 | » | » | à Ivrée. |
| 2e demi-brigade provisoire. | Bataillon complémentaire de la 9e de ligne. | 29 | » | 288 | » | » | à Aoste. |
| | Bataillon complémentaire de la 13e de ligne. | 35 | 5 | 283 | » | » | à Hone, sur la droite de la Dora, sous Bard. |
| | Bataillon complémentaire de la 85e de ligne. | 33 | 3 | 508 | » | » | à Ivrée. |
| 3e demi-brigade provisoire. | Bataillon complémentaire de la 88e de ligne. | 34 | » | 375 | » | » | à Donnas, en avant de Bard. |
| | Bataillon complémentaire de la 75e de ligne. | 29 | » | 283 | » | » | Sur les hauteurs de gauche de Bard, batterie d'Albard. |
| | Bataillon complémentaire de la 69e de ligne. | 35 | » | 329 | » | » | à Ivrée. |
| Escadron du 7e chasseurs | | 9 | » | » | 109 | » | à Ivrée. |
| TOTAL | | 319 | 48 | 3,229 | 109 | » | |

Certifié très véritable.

Le général : CHABRAN.

### *Attaque du fort Bard (12 prairial).*

**Instructions.**

Verrès, 11 prairial an 8 (31 mai 1800).

AU COMMANDANT D'ARTILLERIE.

L'artillerie, Citoyen Commandant, est entrée dans la place de Bard dans la nuit du 10 au 11. Elle sera transportée dans la Chapelle pendant la nuit du 11 au 12. On fera en sorte qu'avant le jour, tout soit prêt pour le feu; que tous les canonniers soient à leurs pièces avec les munitions; qu'il leur soit distribué de l'eau-de-vie et du pain.

Le feu commencera à 8 heures du matin et sera continué avec vivacité jusqu'au moment où il sera besoin de faire reposer les canonniers et rafraîchir les pièces. Le feu sera interrompu à 6 heures du soir pour envoyer un parlementaire au commandant du fort et en attendant les

ordres du général Seriziat, établi dans la ville, pour tirer de nouveau.

Je vous préviens que le commandant du génie a ordre de faire porter dans la ville des gabions et fascines, principalement destinés à couvrir votre pièce et tous les points par où l'ennemi va dans la ville.

La pièce placée dans la Chapelle dirigera ses coups sur la tour des Cadrans, sur le mur en crémaillère qui est à gauche, afin d'ouvrir, s'il est possible, deux chemins aux troupes. L'artillerie placée sur la route et dans la batterie d'Albard aura également pour but de renverser la tour, le mur en crémaillère et une poudrière placée à quelque distance sur le passage qui conduit à la batterie basse.

Il faudra que chacune de vos pièces soit approvisionnée de 5 coups à poudre, qui seront tirés au moment où les troupes monteront à l'assaut; pour assurer la précision nécessaire dans l'exécution de cet ordre, vous ordonnerez que, vers 8 h. 3/4, après le feu recommencé, il soit observé une interruption de dix minutes et qu'ensuite chaque pièce tire ses 5 coups à poudre; arrangez-vous de manière à ce que les montres indiquent la même heure à toutes les batteries.

Vous mettrez à la disposition des généraux de brigade les cartouches dont ils auront besoin.

AU COMMANDANT DU GÉNIE.

Vous enverrez, citoyen Commandant, à chacune des attaques sur le fort (elles vous sont connues) un des officiers sous vos ordres, qui sera chargé de la direction des troupes dans l'assaut, ainsi que de toutes les opérations de son métier, et vous lui donnerez une instruction sur la conduite qu'il doit tenir, et que vous voudrez bien me communiquer. Vous vous réunirez au général Brennier pour l'attaque de Donnas dont il est chargé.

J'ai donné des ordres pour qu'on transportât dans la ville des fascines et gabions, que vous aurez soin de faire placer sur la route, près du camp des mineurs. J'ai également ordonné qu'il vous soit fourni les haches, pelles, pioches, madriers et échelles que vous m'avez demandés; je vous recommande de les faire entrer ce soir en ville. J'ai décidé que, dans la nuit du 11 au 12, on placerait l'artillerie dans la Chapelle et qu'on la couvrirait autant qu'il serait possible, ainsi que les passages par où l'ennemi voit dans la ville.

Le feu commencera sur tous les points à 8 heures du matin et sera continué avec vivacité jusqu'au moment où il sera nécessaire de faire reposer les canonniers. Le feu cessera encore à 6 heures du soir pour l'envoi d'un parlementaire. Il recommencera d'après les ordres du général Seriziat, et, une heure après, les troupes monteront à l'assaut; un quart d'heure avant, l'artillerie interrompra son feu pendant dix minutes, et elle ne le recommencera que pour tirer 5 coups à poudre.

J'ai chargé le général Sériziat de rassembler des nageurs. Prenez [illegible] lui des renseignements et faites essayer à ces hommes le passage de la rivière. Je m'engage à leur accorder la récompense que vous aurez jugé à propos de leur promettre.

AU GÉNÉRAL SÉRIZIAT.

Vous êtes chargé, citoyen Général, des attaques du côté de la ville, et vous aurez sous vos ordres le bataillon de la 21e, les carabiniers de la 4e et ceux de la 22e. Il est nécessaire que toutes ces troupes entrent ce soir en ville. Vous choisirez dans ces corps 200 hommes d'élite, qui seront partagés en trois colonnes, l'une de 100 et les deux autres de 50 hommes chacune.

La première colonne de 100 hommes sera dirigée dans sa marche par le capitaine du génie Bouviers. Elle marchera dans le plus grand silence et cherchera à s'introduire dans le fort par le pont-levis de la tour [illegible] et par les brèches qui pourront être faites ou ouvertes dans le mur en crémaillère à gauche. Pour cela, elle sera précédée par des sapeurs ou mineurs pour établir des ponts sur le fossé. La colonne ne débouchera qu'après que le chemin lui aura été ainsi préparé.

La deuxième colonne tentera de s'introduire derrière la tour de l'Horloge par un petit chemin [illegible] dans la première maison [illegible], après la première route en venant de la ville basse. Cette colonne sera dirigée par le citoyen [illegible], capitaine adjoint à l'état-major; elle sera pourvue de quatre échelles et ne s'ébranlera qu'en même temps que la première.

La troisième colonne sera en réserve dans la ville.

Pour que toutes les attaques dirigées sur le fort puissent se seconder et agir en même temps, j'ai arrêté que l'artillerie qui ferait, dans la nuit du 11 au 12, toutes ses dispositions, commencerait son feu le 12, à 8 heures du matin; qu'il serait interrompu à 6 heures du soir pour envoyer un parlementaire le capitaine du génie Bouviers, que j'ai désigné à cet effet.

Le feu de la pièce de la Chapelle recommencera ensuite, d'après vos ordres, durera pendant trois quarts d'heure, sera de nouveau interrompu pendant dix minutes, et alors l'artillerie tirera de chacune de ses pièces 3 coups à poudre, signal auquel chacune des attaques commencera.

Vous ordonnerez, citoyen Général, à l'infanterie qui doit entrer ce soir en ville, de se charger des gabions et fascines déposés sur la route [illegible] parc d'artillerie.

[illegible] ordonnerez que l'on fasse entrer ce soir en ville le pain et [illegible] nécessaires aux distributions.

[illegible] tirailleurs sous vos ordres doivent faire le plus grand feu

pendant la journée du 12; ils le cesseront absolument à 6 heures du soir. Vous ferez prendre au parc, dans la journée, les cartouches qui vous seront nécessaires.

Si l'on parvient à se loger dans un ouvrage, il faudra y tenir ferme.

Il ne faut pas tirer un seul coup de fusil pendant l'attaque : la baïonnette seule doit agir.

L'attaque devant se faire pendant la nuit, il est très important d'établir le plus grand ordre et d'exiger dans tous les mouvements un silence exact.

S'il arrivait, citoyen Général, que la pièce de la Chapelle fût démontée et que la brèche ne fût pas faite, l'attaque s'effectuera toujours à l'heure déterminée; vous donnerez vos ordres en conséquence.

Vous me ferez connaître la réponse du commandant du fort à ma sommation, aux batteries établies sur la grande route sous le fort, où je me trouverai.

J'ai pourvu à l'ambulance.

AU GÉNÉRAL BRENNIER.

Je vous charge, citoyen Général, de commander l'attaque que j'ai résolu de faire sur le fort de Bard, du côté de Donnas. Le commandant du génie se rendra près de vous pour la diriger; vous aurez sous vos ordres le bataillon de la 88e et les grenadiers de la 69e.

L'attaque se fera sur deux colonnes, l'une de 150 hommes et l'autre de 50.

La première tournera la montagne par la gauche, de manière à être rassemblée à 8 h. 1/2 du soir dans la gorge où descend l'escalier qui conduit du fort à la rivière et, à 9 heures, elle gravira le rocher par tous les endroits accessibles, observant toujours le plus grand silence jusqu'à ce qu'elle soit découverte. Il paraîtrait convenable de la séparer en deux corps : l'un de 80 hommes, qui se porterait droit au premier retranchement au-dessous du château, où ils trouveront 30 hommes et un capitaine, qu'il faut prendre ou suivre l'épée dans les reins. Le deuxième corps, de 70 hommes, prendra un peu à gauche pour monter au château et gagner une petite porte qui est tournée du côté de Hone pour tenter de l'enfoncer ou de pénétrer par d'autres voies.

La seconde colonne de Donnas s'avancera par la route pour seconder les autres attaques en s'introduisant soit par la ville, soit par les rochers qui bordent la route, dans les retranchements ennemis. Il faudra aussi une réserve pour les cas imprévus.

Si l'on se loge dans quelques ouvrages, il faut y tenir ferme. Il ne faudra pas tirer un seul coup de fusil pendant l'attaque : la baïonnette seule doit agir.

L'attaque devant se faire la nuit, le plus grand ordre et le plus grand

silence sont indispensables dans tous les mouvements. Vous donnerez vos ordres pour qu'à 6 heures du soir, il ne se tire plus un coup de fusil.

Pour que toutes les attaques aient lieu en même temps, j'ai arrêté que l'artillerie commencerait son feu à 8 heures, le 12 au matin ; qu'elle ne cesserait que pour l'envoi d'un parlementaire, à 6 heures du soir ; que ce feu recommencerait ensuite par les ordres du général Seriziat (établi dans la ville), vers les 8 heures ; qu'il serait de nouveau interrompu pendant dix minutes, et qu'il ne recommencerait que pour tirer à poudre 3 coups, pendant lesquels les troupes de toutes les attaques doivent marcher à l'assaut. Il sera environ 9 heures à ce moment.

Vos tirailleurs feront, pendant la journée du 12, un feu bien soutenu, et vous leur ordonnerez de se régler sur l'artillerie pour cet objet, de manière qu'ils tirent et cessent avec elle. Vous aurez soin de faire prendre de l'eau-de-vie et des cartouches.

J'ai pourvu à l'ambulance ; vous retirerez de Saint-Martin les officiers de santé qui vous seront nécessaires.

AU COMMANDANT DE LA 13e.

Vous serez chargé, citoyen Commandant, de l'attaque du fort de Bard, par la rivière, du côté de Hone. Un officier du génie et 10 mineurs iront ce soir établir le passage du radeau qui devra vous transporter avec votre troupe sur l'escarpement, s'il se peut, du côté de la Dora.

Il serait utile que vous vous rendissiez ce soir, à 8 heures environ, au pont qui communique à la ville basse de Bard, toujours sur votre rive. Vous y trouverez le capitaine du génie Boisselet, qui vous mettra au fait des moyens du passage, lesquels seront aussi suivis demain de la même manière que vous verrez s'exécuter ce soir sous vos yeux. Un officier d'état-major, qui sera encore demain avec vous, vous assistera ce soir, l'officier du génie ayant une autre destination.

Je vous laisse votre bataillon et votre compagnie de grenadiers (vous laisserez toujours votre détachement au parc d'artillerie). Votre passage effectué, vous gravirez la montagne pour tourner les batteries basses par la droite. Votre opération est majeure ; l'ennemi ne vous attend pas, il n'a aucun feu préparé de l'autre côté, et, une fois au pied de ces rochers, ils ne peuvent plus rien sur vous.

Demain matin, vos tirailleurs commenceront leurs feux en même temps que l'artillerie ; ils cesseront de même pour se rafraîchir ; mais ils reprendront avec elle. A 6 heures du soir, il sera envoyé un parlementaire. Vous recommencerez votre feu avec l'artillerie et vous l'arrê- encore en même temps qu'elle ; alors le feu sera interrompu tout partout. Cependant, l'artillerie tirera, au bout de dix minutes,

5 coups à poudre de chacune de ses pièces, qui sera le signal auquel chacune des attaques commencera; il sera environ 9 heures du soir.

Pendant l'attaque, il faudra observer le plus grand silence et ne pas tirer un seul coup de fusil, qui pourrait atteindre les autres colonnes, la baïonnette seule devant agir. Vous préviendrez vos troupes de n'être pas surprises à la vue des têtes de colonne et de les bien reconnaître pour éviter de fatales méprises.

Vous correspondrez directement avec moi cette nuit et demain; je serai établi au camp, sous le fort.

Vous aurez soin d'envoyer chercher au parc d'artillerie les cartouches qui vous seront nécessaires et de l'eau-de-vie au logement du général Seriziat.

AU COMMANDANT DE LA 75e, AU CAMP D'ABLARD.

Vous commencerez le feu, citoyen Commandant, avec le bataillon que vous commandez, demain matin, à 8 heures, et le continuerez jusqu'à 6 heures du soir, où l'on enverra un parlementaire. Si le feu recommence des autres batteries, vous le reprendrez de même pendant environ trois quarts d'heure; après quoi, il se fera un silence d'environ dix minutes, et l'on tirera de toutes les pièces 5 coups à poudre pour le signal de l'attaque; ce sera environ 9 heures du soir. Vous aurez soin d'arrêter alors exactement votre feu partout, afin de ne pas risquer d'atteindre nos colonnes en mouvement.

Vous enverrez chercher ce soir des cartouches au parc d'artillerie et l'eau-de-vie chez le général Seriziat.

Vous correspondrez cette nuit et demain directement avec moi. Je serai établi demain matin au camp, sous le fort.

Vous ferez descendre ce soir, de 9 à 10 heures, au camp, sous le fort, la compagnie des grenadiers de votre bataillon avec un détachement de 50 hommes choisis, pour y relever les carabiniers des 4e et 22e légère, qui doivent entrer dans la ville avec le général Seriziat.

*Le Général de division,*
CHABRAN.

### *Extrait de la Revue militaire autrichienne.*

Le jour même où le Premier Consul faisait son entrée dans la capitale de la Lombardie, le fort de Bard tombait entre les mains des Français. Du 24 mai au 1er juin, le bombardement de la citadelle avait chaque jour augmenté d'intensité, de telle sorte qu'en plusieurs endroits des brèches avaient été faites et que les murs éventrés n'étaient plus susceptibles d'être réparés. Nous avons précédemment fait remarquer que cette place n'était à l'abri que d'un coup de main. D'ailleurs, on n'aurait jamais pu supposer que l'ennemi franchirait le Saint-Bernard

[illegible] pourrait [illegible]

[illegible] de [illegible] avantageusement [illegible] d'[illegible] le [illegible] pas, [illegible] les [illegible] de [illegible] qu'il [illegible]

[illegible] Le 2 juin [illegible] prisonnière [illegible] Les officiers conservèrent [illegible]

[illegible] pour Bonaparte un très heureux événement [illegible] communications avec la France.

[illegible] troupes [illegible] qu'il mit en [illegible] Ebrlich (3).

## CAPITULATION DU FORT DE BARD [illegible] 1800.

1° Demain [illegible] heures du matin, les troupes de la République française, commandées par le général de division Chabran, prendront possession du château de Bard et de ses fortifications ;

2° La garnison entière sera prisonnière de guerre, officiers et soldats ;

3° Tous les effets en tout genre dépendant de la forteresse, tels qu'ils se trouvent actuellement, soit qu'ils appartiennent à Sa Majesté l'Empereur [illegible] de Sardaigne, seront remis entre les mains d'un officier nommé à cet effet par le général Chabran ;

---

[illegible] de distinguer [illegible] de l'église du village le 1er juin [illegible] de la vieille l'église du Pas de [illegible]

Ces [illegible] dans l'esprit de la plupart des [illegible] siège de Bard.

Le général [illegible] les travaux de reconstruction [illegible] de Bard [illegible] de l'église paroissiale « n'a ni la solidité ni la capacité [illegible] une pièce d'artillerie, [illegible] par l'explosion, [illegible] et le recul de la pièce ».

Il estime [illegible] la bouche à feu sur le vestibule de l'église [illegible], [illegible] auquel on montait depuis la rue de Bard [illegible] « un escalier découvert, assez long, étroit et tortueux » (*Relation du siège de Bard en* 1800, par Olivero, Aoste, 1885, p. 52 et 53).

(2) D'après la *Relation du siège de Bard en* 1800, p. 53, le capitaine Bernk[illegible] reçu l'ordre de ses chefs de capituler, ordre qui lui serait parvenu par l'[illegible] [illegible]eph Cornaglia. Le fait paraît douteux.

(3) [illegible]*reichische militärische Zeitschrift*, t. XXVI, p. 251 et 252.

4° Les officiers conserveront leurs armes, effets et bagages à eux appartenant; les soldats conserveront aussi leurs effets personnels;

5° La garnison déposera les armes entre Bard et Verrès;

6° Ce soir, les troupes impériales évacueront la galerie inférieure, qui sera de suite occupée par les troupes françaises;

7° Le capitaine Bouviers sera donné en otage au commandant du fort qui, de son côté, enverra au général Chabran le capitaine Mitscherling, pour garantie réciproque de la présente capitulation.

Fait double à Bard, le 12 prairial an 8.

STOCKARD DE BERNKOPF,
*Capitaine commandant du fort de Bard.*

Accordé :
*Le Général de division,*
CHABRAN.

## Le lendemain, Chabran annonce sa victoire.

Bard, le 13 prairial an 8 (2 juin 1800) (1).

La division du général Chabran attaqua, le 12 au matin, le fort de Bard. A 9 heures du soir, le fort fut à nous, 400 prisonniers et 18 bouches à feu.

*Le Chef de bataillon,*
*aide de camp du général Chabran,*
TESTE.

**Chabran, général de division, au préfet du département du Léman (2).**

Bard, le 13 prairial an 8 (2 juin 1800).

Aux premiers succès de la division, je tiens ma promesse.

Le 9, j'avais été chargé par le Premier Consul et le général en chef, du siège du fort de Bard, qui a rendu le passage de toute l'armée des plus difficiles.

Hier matin, Bard est attaqué. Hier soir, il est réduit à capituler, après avoir essuyé et rendu le feu le plus vif et le plus soutenu pendant toute la journée et quand nous étions prêts à monter à l'assaut. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que nous n'avons pas un homme tué, seulement deux blessés.

La garnison, faite prisonnière de guerre, est d'environ 400 hommes. 18 pièces de canon et des approvisionnements conséquents tombent en nos mains.

Nous nous mettons de suite en marche pour rejoindre la grande armée, dont on annonce le quartier général à Milan.

CHABRAN.

(1) Sans indication de destinataire.

(2) Le compte rendu de Chabran à Berthier n'a pas été retrouvé.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] — Paris. La capitulation. — [illegible]

## [illegible] LIVRES FRANÇAIS.

**[illegible] de Moltke. — Guerre de [illegible]** — [illegible] française. Paris, Lavauz[illegible]

[illegible] de l'État-Major de l'Arm[illegible] [illegible] à cette traduction et ainsi rendu [illegible] la lecture de cette correspondance. Si l'on ne p[illegible] [illegible] d'amertume en pensant que les hérit[illegible] [illegible] du « Dieu de la Guerre » ont laissé tomber son héritage a[illegible] [illegible] des Clausewitz et des Moltke, on ne peut qu'admir[illegible]

la ténacité de ce chef d'État-Major qui, pendant douze ans, n'a cessé de méditer le même plan en l'améliorant sans cesse au fur et à mesure des progrès réalisés par son pays dans l'ordre politique ou militaire. Qu'il s'agisse, en effet, du plan de concentration de 1857 en arrière du Rhin et du Mein, ou de celui du 1870, sur la base Wittlich—Neunkirchen—Landau, l'idée maîtresse et géniale est la même : c'est le choix du « centre de gravité » de Mayence, pour employer une expression chère à Clausewitz. Moltke est, en effet, son élève, et par suite celui de Napoléon. Que l'on ouvre la « Théorie de la Grande guerre » au chapitre de la « Défense d'un théâtre de guerre », on y lira que « la « conservation de sa propre force armée et l'anéantissement de celle « de l'attaque réclament les premiers efforts du général en chef... » ; « qu' « il y a une grande analogie entre le centre des forces à la « guerre et le centre de gravité en mécanique...; qu'il existe parmi « ces forces armées certains centres de gravité aux mouvements et à la « direction desquels les autres points restent invariablement soumis ; « que distinguer ces centres... et reconnaître l'étendue de leurs sphères « constitue l'un des principaux actes du jugement stratégique ». N'est-ce pas là, en quelques mots, l'ossature des plans de Moltke? à l'armée allemande, il fixe le « centre de gravité » de Mayence ; à celle de la France, ceux de Strasbourg et de Metz. De ces deux derniers, l'armée française ne peut, selon ses calculs, que se diriger sur le haut Neckar et le haut Danube, ou occuper les forces prussiennes sur le Rhin inférieur par une action secondaire, ou enfin marcher directement sur Mayence. Ce dernier « centre » lui permet de parer à toute hypothèse en débouchant par une attaque de flanc contre l'ennemi, soit en partant de la base du Mein, face au sud, soit de celle de la Moselle, face au nord. Clausewitz ne donne-t-il pas lui-même, comme un des cinq procédés à suivre, celui de « prendre l'offensive avec toutes les forces réunies contre le flanc de l'attaque » ? Clausewitz dit encore : « qu'un « théâtre de la guerre... est une unité qui a son centre de puissance... « et que la décision dépendra uniquement de l'action de ce centre de « puissance ». Moltke est tellement pénétré de cet axiome, qu'envisageant la possibilité d'une descente des Français sur les côtes du Nord, et loin de s'en inquiéter outre mesure, il se borne à prévoir contre ce débarquement 40,000 hommes de landwehr seulement ; que malgré les craintes du général de Voigts-Rhetz, commandant le X$^{e}$ corps, il se refuse à convoquer la landsturm et lui répond que « s'il devenait indis- « pensable de protéger les côtes avant la constitution des forces (de « landwehr) prévues, le général devrait (seulement) employer les troupes « les plus proches, même si elles n'étaient pas mobilisées » ; d'après ce même principe, si « les Français se laissaient aller à faire une expédi- « tion sur les côtes de la mer du Nord », il en résulterait simplement

[illegible] encore plus grande [illegible]

[illegible] procédé de Clausew[illegible] [illegible] occuper de [illegible] [illegible] théâtre de la guerre [illegible] au sujet de [illegible] [illegible] une fois les troupes [illegible] [illegible] une armée fra[illegible] [illegible] en mesure d'exercer [illegible] [illegible]

[illegible] général Bo[illegible] [illegible] souvent il doit y avoir [illegible] [illegible] pour de [illegible] [illegible] l'avant-garde de [illegible] [illegible] d'infanterie [illegible] [illegible] donner à l'armée [illegible] [illegible] Clausewitz dit qu'[illegible] [illegible] peut sans danger [illegible] [illegible] de marche ». M[illegible] [illegible] stratégique du [illegible] [illegible] pour effectuer [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] cavalerie [illegible] [illegible] porté [illegible] [illegible] et leur faire [illegible] [illegible] les forces principales [illegible] [illegible] appuyer ces détachements [illegible] [illegible] ».

[illegible] de la correspondance [illegible] [illegible] de [illegible] la marche sur la N[illegible] et la S[illegible] [illegible] à grande distance en avant, et la souten[illegible] [illegible] aux armées, en cas [illegible] [illegible] ; le 14, ordre est donné de [illegible] [illegible] sur la rive gauche de la Moselle cou[illegible] [illegible] Metz—Verdun, afin de fournir des rense[illegible] [illegible] situation. « La IIe armée emploiera à cette m[illegible] [illegible] disponible sur cette rive, en la faisant soutenir [illegible] [illegible] de Gorze et de Thiaucourt par les corps d'armée [illegible] [illegible] les premiers cette rivière. »

[illegible] procédé qui lui est familier, lorsqu'il ne dispose [illegible]

immédiatement d'une avant-garde, par suite d'une circonstance qui lui a échappé, il l'improvise aussitôt comme le 7 août : « Peut-être serait-il « possible *à la cavalerie* et *à l'aile gauche* de la II[e] armée d'atteindre « l'armée de Mac-Mahon demain près de Rohrbach ? » Comme le 26 : « Sa Majesté prescrit de détacher deux corps de l'armée d'investisse- « ment (de Metz) et de les diriger de manière à les faire sans faute « atteindre, le 28, la région de Damvillers ».

Cette analogie se poursuit encore dans le dispositif qu'il prévoit pour la marche de ses armées se portant du front Wittlich—Landau à celui de Lunéville—Pont-à-Mousson : « Cette marche présente, dit-il, des diffi- « cultés particulières, étant données les masses qu'il faudra mouvoir sur « un étroit espace... Il sera possible de diriger la marche jusqu'à la « Moselle en disposant les II[e] et IV[e] armées en 3 colonnes principales « et sur deux échelons sur un front et une profondeur d'une étape. « Ainsi, il suffira d'une journée de marche pour concentrer 150,000 « hommes sur le centre ou même sur une aile de la 1[re] ligne ».

Et le maréchal explique, dans son mémoire de 1869 et de 1870, les avantages de ce dispositif qui lui permet de faire tête à l'armée française soit sur l'excellente position de Marnheim, soit à la frontière même avec la II[e] armée renforcée de la IV[e] et appuyée sur ses ailes par les I[re] et III[e] ; ou d'attaquer en flanc l'adversaire se dirigeant vers le Rhin inférieur en constituant la I[re] armée en avant-garde, la II[e] en aile gauche et la IV[e] en aile droite, « la III[e] armée prenant, suivant les circon- « stances, l'offensive contre Strasbourg ou contre Metz ». N'est-ce pas là la répétition de la marche de 1806, dont Napoléon expliquait ainsi le dispositif au maréchal Soult : « Vous êtes à la tête de ma droite, ayant « à une demi-journée derrière vous le corps du maréchal Ney et à une « journée derrière 10,000 Bavarois... Le maréchal Bernadotte est à la « tête de mon centre. Il a derrière lui le corps du maréchal Davout, la « plus grande partie de la réserve de cavalerie et ma Garde... Le « 5[e] corps est à la tête de ma gauche. Il a derrière lui le corps du ma- « réchal Augereau... Vous sentez que je suis dans la volonté d'attaquer « l'ennemi partout où il voudra tenir... »

Aux nombreux renseignements qui découlent de cette comparaison, que le cadre de cette étude ne permet que d'indiquer, la *Revue militaire* ajoutera encore ceux qui résultent de la lettre du 6 juillet 1867, relative aux fortifications de Sarrelouis. « La 16[e] division qu'il faudrait, à la « première menace de guerre, y jeter tout entière » y serait bloquée en cas de défensive ; et, dans l'offensive, « nous n'avons pas besoin d'une « forteresse pour passer la Sarre ». « Je ne puis non plus en priser « beaucoup la valeur en tant que place de dépôt en cas d'offensive : un « bon réseau ferré sur nos derrières... assurera complètement notre « ravitaillement... Je ne puis que renouveler l'avis que c'est à la con-

[illegible]

[illegible] premier [illegible] par B[illegible] [illegible] la lettre du 11 [illegible] la lettre [illegible] vers le Nord, [illegible] la plus grande partie des [illegible] frontière du Luxembourg [illegible] pour le succès de la campagne [illegible] au siège de Metz, où, [illegible] Nancy, il ne s'en prononce [illegible] de la marche des armées de la Meuse et [illegible] sur Paris, [illegible] pouvoir compter sur une poursuite [illegible] de la part de Frédéric-Charles; les instructions [illegible] pour envelopper l'armée de Châlons [illegible] Sedan [illegible] 3 septembre au major [illegible] Stiehle où il montre encore l'inquiétude que lui cause l'éventualité d'une sortie de Bazaine vers le Sud, où il prescrit d'inquiéter l'assiégé [illegible] nuit par le canon, de faire des travaux de fortifications [illegible] l'espoir que « Bazaine aura peut-être en vue des considérations particulières que l'intérêt de la France ».

[illegible] que tristesse qu'évoque cette lecture, elle doit être faite et [illegible] ment méditée, car elle abonde en enseignements stratégiques [illegible] ques.

B.

*Le Gérant* : R. CHAPELOT.

[illegible] — Imprimerie R. CHAPELOT et Cie, rue Christine, 2.

## CHATEAU DE BARD

ÉOGRAPHES DE L'ARMÉE)



# REVUE MILITAIRE

## ARCHIVES HISTORIQUES

**N° 9** **Décembre** **1899**

SOMMAIRE

*L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux XVII*[e] *et XVIII*[e] *siècle.* (Suite.)

*Les débuts de la campagne de 1792 à l'armée du Nord.* (Suite.)

*Bulletin bibliographique.*

*Table analytique des matières contenues dans le premier volume.*

# L'ORIGINE DES GRANDES MANŒUVRES

## LES CAMPS D'INSTRUCTION AUX XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES

## CHAPITRE II.

### LES CAMPS D'INSTRUCTION SOUS LOUIS XV JUSQU'A LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

*Pendant la Régence, l'armée fut surtout l'objet de réformes organiques et administratives, auxquelles ne furent pas étrangères des préoccupations d'économie, fort*

*légitimes au lendemain de ces guerres, longues et onéreuses, qui avaient rempli la fin du règne de Louis XIV.*

*La tradition interrompue des camps d'instruction ne fut reprise qu'en* 1727 (1). *Ces grands rassemblements de troupes furent de nouveau appelés à jouer leur rôle, dont l'utilité, déjà consacrée par l'expérience, apparaissait plus marquée après une longue période de paix.*

*On n'organisa pas moins de quatre camps en* 1727 : *sur la Moselle, sur la Meuse, sur la Sambre, sur la Saône.*

*Le comte de Belle-Isle, maréchal de camp, fut appelé à commander successivement les deux premiers; en raison de sa personnalité, du rôle qu'il joua plus tard comme général en chef et comme ministre de la guerre, il y a intérêt à examiner, en détail, les opérations qu'il dirigea* (2).

---

(1) Avant cette date, on ne trouve que des rassemblements de troupes beaucoup moins importants et dont l'objet est plus spécial. Tel fut, en septembre et octobre 1722, le siège du fort de Montreuil (près de Versailles). Cette opération, à laquelle prirent part le régiment du Roi et diverses troupes de la maison du Roi, fit l'objet de comptes rendus assez curieux dans la *Gazette* (n$^{os}$ 40, 42 et 43).

(2) Le comte de Belle-Isle paraît avoir été l'instigateur des camps de 1727. Il commandait à Metz et voyait, dans l'établissement de ces camps, un moyen d'occuper et d'instruire les nombreuses troupes qui avaient été accumulées près de la frontière, en raison des relations assez tendues entre la France et l'Empereur. Voir, à ce sujet (*Archives historiques anciennes*), un mémoire, non signé ni daté, mais qui a été certainement rédigé par Belle-Isle vers le mois de mai 1727 : «... Personne n'ignore que, dans la plupart des régiments de cavalerie et de dragons, il y a au moins les trois quarts des cavaliers qui n'ont jamais été à la guerre et qui n'ont point vu de camps; et, ce qu'il y a de plus fâcheux, les deux tiers des officiers qui composent ces mêmes régiments sont dans le même cas. Ce que je dis sur la cavalerie et les dragons porte également sur l'infanterie. .....Il n'y a que très peu ou point d'exemple que des troupes réglées, et surtout celles de France, se soient jamais trouvées dans une pareille circonstance. Il s'agit d'y remédier; et, plus l'on envisage les approches d'une guerre, et plus il me paraît nécessaire d'en faire connaître l'image aux troupes avant qu'elles en éprouvent la réalité...... Je propose de faire camper sur cette fron-

*Les camps de la Sambre et de la Saône furent respectivement commandés par le prince de Tingry et le duc de Lévis, lieutenants généraux.*

CAMP DE LA MOSELLE A RICHEMONT.

*Les conditions générales d'établissement du camp furent définies par une instruction royale du* 25 *juin* 1727 (1).

*Instruction du Roy au sieur comte de Belle-Isle, maréchal de camp ès armées de Sa Majesté, mestre de camp général de ses dragons, par Elle choisi pour commander le camp qu'Elle a résolu de former aux environs de Richemont sur la Moselle, le 10 du mois prochain.*

Sa Majesté connaissant l'importance dont il est d'accoutumer les troupes pendant la paix aux évolutions, mouvements et exercices qu'elles doivent pratiquer pendant la guerre, son intention est que celles qui doivent camper sous les ordres dudit sieur comte de Belle-Isle fassent, trois fois la semaine, un exercice général, indépendamment des exercices particuliers qui se feront, le plus souvent qu'il sera possible, dans chaque régiment d'infanterie, pour rendre familiers aux soldats le maniement des armes et les différentes manières de marcher et de se former.

Le sieur comte de Belle-Isle aura attention de diversifier les exercices généraux, de façon qu'ils puissent donner des idées de ce qui se pratique, soit en bataille rangée, ou dans des attaques et défenses de postes, suivant ce que permettra la disposition du terrain des environs du camp, observant de ne faire marcher les troupes dans aucun endroit où elles pourraient endommager les fruits de la terre.

Sa Majesté ayant donné ses ordres pour faire distribuer de la poudre aux soldats, cavaliers et dragons, pour apprendre l'infanterie à tirer et accoutumer les chevaux au feu, ledit sieur comte de Belle-Isle donnera

---

tière, en deux camps à peu près égaux en nombre, et successivement l'un après l'autre, environ 70 escadrons et 40 bataillons, à commencer le premier du 15 au 20 de juin jusqu'à la fin de juillet, pendant quarante jours, et le second vers le 15 ou 20 d'août jusqu'à la fin de septembre ».

(1) Des instructions semblables furent adressées au prince de Tingry (Chrétien-Louis de Montmorency) et au duc de Lévis pour les camps placés sous leurs ordres.

les ordres nécessaires pour que, dès le matin de chaque jour d'exercice général, les majors et aides-majors des régiments fassent décharger, avec des tire-bourres, les armes des cavaliers, dragons et soldats, pour prévenir les accidents qui pourraient arriver, s'il restait par négligence quelqu'une desdites armes chargée à balle.

Les gardes du camp seront posées et le piquet monté aussi régulièrement que si l'on était en présence de l'ennemi. Les brigadiers et les mestres de camp y seront alternativement de jour, suivant l'ordre observé à l'armée; les mestres de camp camperont à la queue de leurs régiments et les brigadiers pourront se loger dans les maisons qui se trouveront près de leurs brigades.

Lorsque le camp sera assemblé, ledit sieur comte de Belle-Isle y fera publier un ban portant défense à tous cavaliers, dragons et soldats de s'écarter au delà des gardes sans congé par écrit de leurs capitaines, visé de leurs mestres de camp, en la forme prescrite par l'ordonnance du 2 juillet 1716, à peine d'être réputés déserteurs et punis comme tels.

Il leur sera défendu, par le même ban, d'entrer dans les vignes, clos et jardins, pour y voler des fruits ou légumes, de prendre aucune volaille et de tirer sur les pigeons, soit en campagne ou sur les colombiers, et sur les lapins dans les garennes, comme aussi de prendre du poisson dans les étangs, sous les peines portées par les ordonnances.

Tout officier qui s'absentera du camp sans la permission dudit sieur comte de Belle-Isle sera mis en prison, et il en sera donné avis à Sa Majesté pour régler le temps qu'il devra y rester.

Ordonne Sa Majesté au sieur comte de Belle-Isle de tenir sévèrement la main à l'exécution des ordonnances rendues contre les blasphémateurs, les faux sauniers et contrebandiers, ceux qui joueront à des jeux défendus, qui se battront, soit en duel ou autrement; et généralement de toutes celles qui concernent la discipline et la subordination et la police des camps.

Sa Majesté ayant considéré que le luxe, qui s'est introduit pendant les dernières guerres dans les tables des officiers généraux et autres, est peu compatible avec l'esprit militaire, Elle désire que ceux qui tiendront table ne puissent y faire servir que des potages, du bouilli, du rôti, composé de viande de boucherie et volaille, sans autre gibier que celui qui se trouvera communément sur les lieux; que les entrées et entremets soient des mêmes viandes, de viandes salées ou de légumes, qu'il n'y soit mêlé aucunes assiettes volantes ni hors-d'œuvre, et que le dessert soit servi dans des compotiers ou plats ordinaires, sans qu'on puisse y employer des porcelaines, cristaux ou autres vases de cette espèce (1).

---

(1) Voir *Arch. hist. anciennes* (carton du camp de Richemont), une

Sa Majesté désire aussi que, dans les haltes, il ne soit servi que des viandes froides, sans aucun ragoût ni fruit. Elle recommande audit sieur comte de Belle-Isle de donner l'exemple sur ces deux articles à tous les officiers au camp ; qu'il leur fasse entendre qu'Elle regardera comme une désobéissance tout ce qui s'écartera de la règle qui y est prescrite; et qu'il ait attention à informer Sa Majesté de ceux qui y auront contrevenu.

La copie ci-jointe des ordres qui ont été donnés au sieur de Creil, intendant en la généralité de Metz, fera connaître audit sieur comte de Belle-Isle les mesures qui y ont été prises pour la fourniture du pain, du fourrage, des piquets et perches, du bois à brûler et de la paille nécessaires pour le campement.

Pour ôter tout prétexte aux cavaliers, dragons et soldats de faire commerce de faux tabac, Sa Majesté a donné ses ordres aux directeurs de la ferme d'en faire fournir de bonne qualité aux troupes qui seront campées, à raison de 12 sols la livre. Sa Majesté recommande audit sieur comte de Belle-Isle de faire exactement punir ceux qui seront convaincus de ce commerce, suivant la rigueur de ses ordonnances.

Ledit sieur comte de Belle-Isle rendra, au surplus, à Sa Majesté, un compte journalier de tout ce qui lui paraîtra mériter attention pendant la durée dudit camp.

*Le* Journal du camp de Richemont *a été rédigé, d'une façon très détaillée, par le comte de Belle-Isle qui, en outre, conformément à l'instruction précédente, adressait des comptes rendus presque quotidiens des manœuvres exécutées. Ce sont ces documents qui vont être reproduits ou analysés.*

**État des troupes composant le camp de Richemont.**

Régiments d'infanterie : Champagne (3 bataillons); Le Roi (4 bataillons); Royal (2 bataillons); Lyonnais (2 bataillons); Touraine (2 bataillons); Meuse (2 bataillons); Alsace (2 bataillons); Condé (2 bataillons); Boufflers (1 bataillon) (1).

Total : 20 bataillons.

---

lettre de Belle-Isle au Ministre (26 juillet 1727) sur la composition de sa table.

(1) Par commission du 1er juillet 1727, le marquis (plus tard duc) de

RÉGIMENTS DE CAVALERIE : Royal, Royal-Étranger, Royal-Roussillon, Orléans, Conti, Prince-de-Lambesc, Gesvres, Lorraine, Béringhen, Brissac (tous à 2 escadrons).

RÉGIMENTS DE DRAGONS : Colonel-Général (3 escadrons); Dauphin (3 escadrons).

Total : 26 escadrons.

### Officiers généraux désignés pour servir sous les ordres du comte de Belle-Isle.

MARÉCHAUX DE CAMP : de Boudeville, inspecteur de cavalerie; de Verseilles, maréchal général des logis, des camps et armées; comte d'Aubigné, inspecteur d'infanterie.

BRIGADIERS D'INFANTERIE : chevalier de Tessé; marquis de Meuse; marquis de Pezé.

BRIGADIERS DE CAVALERIE : marquis du Cayla; marquis de Ségur; prince de Lambesc.

BRIGADIER DE DRAGONS : de Conches.

### Ordre pour le campement général.

Il sera donné pour le front de chaque escadron 50 pas de distance pour la séparation de la cavalerie avec l'infanterie, au moins 20 pas, 25 et même 30, quand cela sera possible.

Il sera donné pour le front de chaque bataillon 120 pas, sur lesquels ils ménageront l'intervalle qu'il doit y avoir sur la gauche de chaque bataillon; on laissera, outre cela, 20 pas de distance entre chaque brigade.

Il y aura, du front de bandière de la première ligne au

---

La Vallière fut nommé colonel du régiment de Boufflers; il le commanda au camp de Richemont. Par suite de la date de cette nomination, les noms de *Boufflers* et de *La Vallière* sont employés tous deux dans des documents contemporains pour désigner le même régiment.

front de bandière de la seconde, au moins 300 pas et, si cela se peut, 400 (1).

*L'arrivée des troupes eut lieu le* 10 *juillet* (2). *Indépendamment des prescriptions relatives à la discipline et à la subsistance des troupes, le comte de Belle-Isle régla ainsi les conditions générales du service et de l'instruction :*

**Ordre du 10 au 11 juillet.**

... Comme l'objet principal de Sa Majesté, en faisant camper ses troupes, est de rétablir la discipline militaire, qui peut être relâchée par la longue durée de la paix et d'enseigner à un grand nombre d'officiers, soldats, cavaliers et dragons, qui n'ont jamais été à la guerre, les différents usages qui se pratiquent dans les armées, et l'intention du Roi étant que l'on serve dans les camps de paix avec la même vigilance que si l'on était en présence de l'ennemi, M. le comte de Belle-Isle, ayant reçu les ordres précis de Sa Majesté à cet effet, est bien aise d'en faire part aux troupes qu'il a l'honneur de commander dans ce camp...

... La garde battra tous les jours à 5 heures du matin; les tambours ne battront point que ceux du régiment de Champagne n'aient appelé.

A 5 h. 1/4, le tambour de piquet de chaque bataillon rappellera un instant; alors on fera monter les gardes du camp, celles des officiers généraux, et l'on fera partir les détachements destinés pour la garde des postes des avenues du camp, nommés *gardes ordinaires*, pour se

(1) Des ordres complémentaires indiquent, avec beaucoup de détails, la façon dont les majors doivent tracer les camps des régiments d'infanterie, de cavalerie et de dragons (alignement des tentes, rues à ménager, faisceaux d'armes, cuisines, etc.).

(2) Sauf Meuse et Condé (infanterie) et Lorraine (cavalerie) qui arrivèrent du 11 au 14.

rendre au centre de la première ligne, où doit se faire l'inspection générale (1)...

... Les gardes ou postes ordinaires du camp se tiendront avec la même vigilance et la même attention que si elles étaient devant l'ennemi...

... Il ne sera point fait d'exercice général ni particulier pendant les trois premiers jours, M. le comte de Belle-Isle ayant jugé à propos de laisser ce temps aux troupes pour s'établir.

MM. les mestres de camp ou commandants des corps feront visiter avec la dernière exactitude par les officiers de chaque compagnie toutes les armes des soldats, qu'ils feront décharger devant eux avec des tire-bourres, afin qu'il n'en reste aucune chargée à balle. S'il s'en trouve qu'on ne puisse pas décharger de cette façon, le fusil ne pourra être tiré qu'en présence de ces officiers, qui prendront les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse blesser personne. Ils feront visiter pareillement les cartouches et en feront ôter toutes les charges qui seront à balles, les feront porter en dépôt dans tel endroit qu'il sera jugé à propos par le commandant du corps, et un officier major en sera chargé. L'on visitera pareillement tous les soldats pour qu'ils n'aient aucune balle sur eux, dans leurs havresacs ou ailleurs, et, s'ils en ont, on les fera porter au même dépôt...

... Les majors de brigade se rendront à 5 heures du soir chez le major général, pour y recevoir l'ordre qu'il leur distribuera (2).

La retraite se battra tous les soirs au soleil couchant (3).

---

(1) Le service des gardes et piquets absorbait un effectif considérable : 850 hommes d'infanterie et 340 cavaliers ou dragons, par jour.

(2) Quelques jours plus tard, Belle-Isle décida que, la veille des exercices, l'ordre serait donné dès 11 heures du matin, « afin que chacun ait le loisir de l'étudier ».

(3) L'ordre contient beaucoup de prescriptions de détail sur le ser-

**Le comte de Belle-Isle à M. Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre.**

Au camp de Richemont, le 13 juillet 1727.

J'ai été occupé jusques à ce jour, Monsieur, à l'établissement de notre camp. J'y ai fait publier toutes les défenses qui m'ont été prescrites par l'instruction que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer de la part du Roi. J'y en ai joint encore plusieurs autres pour la plus grande discipline des troupes, et je vois avec beaucoup de satisfaction qu'il n'y a pas eu encore la moindre plainte dans le pays...

Je crois devoir pourtant vous dire que tout est furieusement engourdi et rouillé, et que l'on s'aperçoit aisément du long temps qu'il y a que les troupes n'ont été assemblées...

... Tous nos postes et gardes ordinaires sont alertes, et je les visite souvent moi-même (1).....

---

vice des gardes et piquets et sur la discipline à observer dans le camp. Il prescrit de faire deux appels par compagnie, au point du jour et après la retraite battue. Il interdit d'établir au camp ou aux environs « aucuns jeux de hazard ». Défense est faite aux officiers de s'absenter du camp, d'aller à la chasse, etc.

Cet ordre est donné pour l'infanterie. Des ordres analogues sont destinés à la cavalerie et aux dragons. Le *Journal* du *camp de Richemont* contient ainsi, d'une façon presque invariable, trois séries d'ordres différant peu les uns des autres.

(1) A propos de ces postes, Belle-Isle ajoute qu'il a cru indispensable de leur distribuer un peu de bois pour la nuit. « Il n'est pas possible de tenir les gens à la belle étoile, ensemble et sans action, sans feu, depuis 9 heures du soir jusques au jour. Il n'y aurait rien de si malsain et il en coûterait beaucoup plus au Roi par les maladies que ce défaut de feu causerait, que par la dépense du peu de bois que j'ai réglé qu'on leur donnerait, que j'ai fixé à un seizième de corde, par poste ou garde. » Il ajoute qu'il en a toujours été usé ainsi dans tous les autres camps de paix; le commissaire ordonnateur Geoffroy a confirmé que « M. Voysin, qui y regardait de près, l'avait approuvé ainsi au camp de la Haute-Meuse ». Il s'agit du camp de 1714. L'évocation de ce précé-

M. d'Aubigné arriva avant-hier. Nous nous assemblerons demain avec M. de Bombelles pour examiner les changements que l'on propose de faire dans l'exercice et évolutions de l'infanterie (1). Je ferai ensuite venir les officiers que je croirai les plus expérimentés de l'infanterie, qui est dans ce camp, et nous nous déterminerons enfin à ce que nous croirons de plus convenable, dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte (2) . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

FOUQUET DE BELLE-ISLE.

*Journée du 15 juillet.*

Le 15, matin, j'ai monté à cheval à 5 h. 1/2, pour aller faire la revue de toutes les troupes du camp avant que de commencer les exercices...

Après la revue, toute la cavalerie, marchant par la gauche, a passé, sur deux colonnes formées par les deux

---

dent indique bien que les camps de 1727 devaient être les premiers du règne de Louis XV.

(1) M. de Bombelles avait proposé d'importantes modifications dans les manœuvres de l'infanterie. Ses propositions furent étudiées et expérimentées dans les différents camps de 1727. Les correspondances conservées aux *Archives de la guerre* contiennent, à ce sujet, d'intéressants détails que nous nous bornerons à signaler, en raison de leur caractère trop spécial.

(2) A la fin de sa lettre, Belle-Isle annonce au Ministre qu'il ne lui adressera journellement que des comptes rendus sommaires des faits méritant une attention spéciale. Il tiendra un *Journal* plus détaillé, qu'il enverra après la séparation des troupes : « Le tout ensemble vous mettra plus en état de porter votre jugement sur ce qu'il y aura eu de bien ou de mal ».

A propos de la tenue de ce *Journal*, Belle-Isle avait écrit, le 11 juillet, à M. Le Blanc : « .....Il serait à désirer que tous ceux qui ont commandé des camps pendant la paix sous les ministères précédents du temps du feu roi, eussent eu l'attention de faire de pareils journaux, pour transmettre à ceux qui sont chargés de pareils emplois le détail de ce qui s'est passé. Nous y trouverions aujourd'hui des leçons et des mémoires qui nous seraient très utiles, au lieu qu'il faut aller à tâtons sur beaucoup de choses et en décider plusieurs au hasard..... »

lignes, de l'autre côté de la chaussée dans la plaine, qui est le long de la rivière d'Orne, où je l'ai mise en bataille.

Les deux régiments de dragons, qui couvrent le quartier général de l'autre côté de la rivière, se sont rendus dans la même plaine par un gué, où ils ont pris la droite de la première ligne ; et, attendu l'inégalité des deux lignes, j'ai fait passer trois escadrons de dragons et les deux du régiment Royal-Étranger à la seconde, pour former deux lignes de 13 escadrons chacune, qui se sont trouvées en bataille et en présence avec 5 à 600 pas d'intervalle.

Avant de les faire marcher l'une à l'autre, j'ai jugé à propos de dédoubler tous les régiments pour prévenir les accidents, piques et animosités qui arrivent quelquefois d'un régiment à l'autre, lorsqu'ils se chargent. Pour cet effet, j'ai fait passer tous les seconds escadrons des deux lignes de l'une à l'autre, moyennant quoi chaque escadron s'est trouvé opposé, vis-à-vis de soi, à l'autre du même régiment. Ce mouvement s'est fait tout à la fois par un seul signal...

... Ces deux lignes de cavalerie ont marché l'une à l'autre en bon ordre et en silence ; et, par un autre signal, on a mis le sabre à la main et les trompettes ont sonné seulement quand les escadrons ont été à 60 pas de distance les uns des autres ; et, au lieu de se charger de front, les escadrons ont passé dans les intervalles les uns des autres et ont poussé environ 200 pas au delà ; après quoi ils ont fait la caracole, se sont retrouvés en bataille et ont refait le même mouvement les uns contre les autres...

... Je n'ai pas jugé à propos, pour cette première fois, de faire tirer ; l'essentiel, pour la cavalerie, étant de bien marcher en escadron, d'observer les distances pour se remettre en bataille et se rallier (1).

(1) Pendant ces manœuvres de la cavalerie, l'infanterie exécu[illegible] la direction de M. d'Aubigné, une série d'évolutions qu'i[illegible] *Journal* du camp.

### *Journée du 17 juillet.*

*Dans cette journée, voulant « faire la démonstration d'un combat, et afin que les bataillons de chaque régiment combattent, autant que faire se peut, les uns contre les autres », Belle-Isle divise les troupes en deux armées égales, commandées par MM. d'Aubigné et de Verseilles. Cette démonstration de combat se réduit, d'ailleurs, à de simples évolutions, chacun des partis exécutant des mouvements déterminés d'avance.*

### *Journée du 19 juillet.*

*Pour marquer le caractère de ces évolutions, qui tinrent une place importante au camp de Richemont, voici le compte rendu de la journée du 19 juillet, établi par le comte de Belle-Isle :*

**... J'ai monté à cheval à 2 heures du matin, afin de mettre moi-même les troupes en marche, suivant l'ordre donné et prévenir toute confusion.**

**L'on n'a pris les armes de si bonne heure, qu'à cause de la chaleur excessive, l'infanterie ayant extrêmement souffert du chaud à l'exercice précédent.**

**Les troupes sont sorties du camp sur deux colonnes (1)... Ces deux colonnes, marchant par escadrons et par quart de rang pour l'infanterie, ont fait halte au bout de la plaine, tout à la fois, au signal que j'en ai fait donner, par un coup de canon... J'ai fait tirer un second coup de canon; à ce signal, les deux colonnes faisant marcher ensemble leur droite et leur gauche, savoir la colonne**

(1) A cette manœuvre participèrent toute la cavalerie et la moitié de l'infanterie. Les troupes étaient divisées en deux partis (de 5 bataillons et 10 escadrons chacun), commandés par le marquis de Ségur et le prince de Lambesc. A chacun des partis était affecté un régiment de dragons.

de la droite sa droite, et la colonne de la gauche sa gauche, ces deux colonnes ont formé en un instant deux lignes en bataille, vis-à-vis l'une de l'autre, environ à 400 pas de distance; ce mouvement s'est exécuté avec beaucoup de justesse.

J'ai fait tirer un troisième coup de canon, qui a servi de signal pour faire ébranler les deux lignes l'une contre l'autre. L'infanterie, au lieu de se charger de front, est entrée l'une dans l'autre par les intervalles des bataillons, en battant la charge (sans tirer), la baïonnette au bout du fusil. Les bataillons se sont arrêtés environ à 200 pas, après s'être dépassés, et ont fait halte se tournant le dos.

Dans le même moment que l'infanterie s'est ainsi mêlée, la cavalerie, qui marchait en bataille aux deux ailes, s'est chargée au trot, sans attendre que l'infanterie en fût aux mains. Quand les escadrons ont été environ à 50 pas de distance sans tirer, et le sabre à la main, la ligne de la gauche, qui avait ordre de plier également aux deux ailes, s'est rompue en désordre, a fait volte-face et s'est enfuie au galop, abandonnant l'infanterie, environ 5 à 600 pas. La cavalerie de la droite la poursuivit au trot ensemble, et a seulement débandé après les fuyards des petites troupes de 15 et 20 maîtres par escadron; après quoi, elle a fait halte et s'est ralliée, aussi bien que les fuyards, à une distance raisonnable les uns des autres.

*Faisant alors exécuter aux quatre bataillons d'aile un quart de conversion (par la droite ou par la gauche), l'infanterie se disposa en bataillon carré long. La cavalerie vint se mettre en bataille, vis-à-vis trois faces de ce bataillon carré, hors de la portée de carabine. Les dragons se placèrent vis-à-vis de la quatrième face, barrant le chemin que le bataillon devait prendre pour sa retraite. Tous ces mouvements s'exécutèrent rapidement et sans confusion.*

... J'ai fait tirer un cinquième coup de canon. A ce signal, le bataillon carré, au centre duquel était M. le comte d'Aubigné, s'est ébranlé très lentement pour gagner la montagne, qui est au bout de la plaine. Ce même signal a servi à M. de Verseilles pour attaquer avec la cavalerie, les trois faces vis-à-vis lesquelles elle était en bataille. Dès que M. d'Aubigné a vu que cette cavalerie s'approchait, il a fait faire halte..., les faces de droite et de gauche (*du bataillon carré*) ont fait à droite et à gauche en dehors, et celle de derrière demi-tour à droite. Les premiers rangs ont mis genoux (*sic*) en terre; et, lorsque la cavalerie s'est avancée, comme elle a fait, au grand trot, en débandant quelques petites troupe devant chaque escadron au galop, l'infanterie a tiré par pelotons afin de ménager un feu continuel; et la cavalerie, après être venue essuyer ce feu à 3 ou 4 pas de distance, a fait volte-face en fuyant en désordre jusque hors la portée du fusil... Le bataillon carré s'est remis en marche, toujours vers la montagne, les soldats des différentes faces faisant à droite et à gauche, ou demi-tour à droite suivant leur place; la cavalerie est revenue encore à la charge en la même manière, à deux reprises différentes, et le bataillon a, chaque fois, fait halte et la même manœuvre.

Enfin, le bataillon ayant gagné le terrain que barraient les dragons, il a fait feu dessus pour se faire ouvrir le passage; les dragons sont venus à la charge sur deux lignes, lesquelles, après s'être ralliées l'une derrière l'autre, à deux ou trois reprises différentes, ont été obligées de s'enfuir et de laisser le chemin libre au bataillon carré (1)...

(1) Les troupes furent ensuite formées en colonnes et rentrèrent au camp « avant 9 heures, que la chaleur commençait déjà à être très forte ». Du compte rendu de Belle-Isle, on peut encore noter ce passage, qui met en relief son activité personnelle : « Après avoir vu ren-

*Journée du 21 juillet.*

J'ai monté à cheval à 2 h. 1/2 pour aller mettre les troupes en marche... Les troupes ont marché sur deux colonnes comme à l'exercice précédent, et par les mêmes signaux. L'on a répété les mêmes manœuvres, à l'exception qu'ayant remarqué qu'il ne sortait pas assez de feu du bataillon carré, attendu qu'il avait trop de face et pas assez de fond, j'ai fait mettre les bataillons à cinq de hauteur au lieu d'être à quatre; et l'on a tiré les compagnies de grenadiers de chaque bataillon pour en former une réserve au centre, pour se porter aux endroits qui faibliraient et même faire des sorties suivant l'occasion. J'ai fait mettre aussi dans le bataillon carré, deux pièces de canon. Les attaques ont été faites par la cavalerie avec plus d'ordre que la première fois, parce qu'elle était sur deux lignes, dont l'une servait à rallier l'autre. Le feu du bataillon carré a été plus fourni et l'on a vu l'avantage de la réserve de grenadiers. L'on en a fait usage aussi bien que des deux pièces de canon, que l'on a fait tirer deux fois contre les dragons, pour les obliger à se rompre et à laisser le chemin libre. Pour faire tirer ce canon, l'on a fait ouvrir la face du bataillon, en faisant doubler les files à droite et à gauche, et ils se referment dans l'instant que le canon à tiré ...(1)

---

trer toutes les troupes dans le camp, je suis venu travailler avec MM. de Creil et de Verseilles, que j'ai envoyés à Stenay pour préparer toutes choses pour le second camp qui doit être sur la Meuse. L'on a donné l'ordre à 5 heures, après quoi, j'ai monté à cheval pour aller voir la construction du pont que j'ai placé à la tête de la première ligne..... »

(1) La manœuvre du 21, comme celle du 19, ne comprit que la moitié de l'infanterie. Le 23, on trouve de nouvelles évolutions, auxquelles prennent part toutes les troupes. On doit y noter une formation en bataille, les escadrons de cavalerie venant remplir les vides laissés entre les batteries et former ainsi une ligne mixte « à la manière des Impériaux contre les Turcs ».

J'ai été me promener à notre pont, pour y faire faire un retranchement à la tête, qui est une espèce d'ouvrage à cornes à contenir 800 hommes. J'ai commandé pour cela 400 travailleurs. J'ai cru devoir instruire nos troupes de la manière dont on fortifie la tête d'un pont, afin de leur apprendre comment on débouche devant un ennemi, et en faire faire ensuite l'attaque.

J'ai ensuite donné les instructions nécessaires à M. de Beaucaire, mestre de camp, commandé pour aller au-devant d'un convoi de caissons qui doit venir de Metz demain matin (1). e l'ai chargé d'avoir la même attention à faire les mêmes dispositions que s'il était en pays ennemi, et d'instruire M. de Croissy, que j'ai fait commander avec 300 hommes de pied à ses ordres pour cette escorte, afin que lui et les autres jeunes officiers qui seront à ce détachement, apprennent comment cette besogne (qui est une des plus fréquentes à la guerre) se fait.

Je me propose de faire faire ainsi un ou deux convois par semaine... et j'en ferai attaquer un au premier jour...

**Le comte de Belle-Isle à M. Le Blanc.**

Au camp de Richemont, le 25 juillet 1727.

La proximité, Monsieur, où se trouve ce camp de Thionville, dont nous ne sommes éloignés que d'une lieue et demie, m'a fait venir dans l'idée d'en former, un de ces jours, l'investiture (2), afin d'enseigner aux deux tiers des officiers et troupes qui sont ici, et qui n'ont jamais vu de siège, de quelle manière se fait cette manœuvre.

Le pont de bateaux que j'ai fait faire sur la Moselle m'en donne tous les moyens, parce que je ferai marcher une partie des troupes de l'autre

(1) M. de Beaucaire devait avoir sous ses ordres 200 cavaliers et 300 hommes à pied (dont 100 grenadiers).

(2) Ce terme (qui se retrouve, d'ailleurs, dans Saint-Simon et Folard) est presque toujours employé, dans la correspondance de l'époque, pour *investissement*. Ce fut seulement quelques années plus tard que prévalut cette dernière expression.

côté de cette rivière, et le reste de celui-ci ; et je ferai une circonvallation régulière avec toutes les mêmes précautions que si Thionville était une place ennemie.

Pour cet effet, j'ai commencé ce matin à aller par l'autre côté du pont, reconnaître la place avec un détachement de 600 chevaux ou dragons et 600 grenadiers, ces derniers aux ordres de M. le duc de Retz et d'un lieutenant-colonel, et la cavalerie commandée par M. de Béringhen, en qualité de mestre de camp, et de M. le marquis de Ségur, brigadier, aux ordres duquel était tout le détachement.

J'ai permis à tous nos jeunes mestres de camp et autres officiers, qui n'ont rien vu de pareil, de venir volontaires. Nous sommes partis au point du jour à la tête de ce détachement, M. de Verseilles, M. de Boudeville et moi. Nous avons marché avec les mêmes précautions que l'on aurait quand on va auprès d'une place ennemie où il y a une grosse garnison. Je m'étais concerté hier avec M. de Brilhac pour que, de son côté, il fît tout ce que ferait un gouverneur d'une place ennemie en pareil cas.

A une demi-lieue de Thionville, nous avons trouvé une troupe de 30 dragons du régiment Mestre de camp général, qui y est en garnison, qui était venue à la découverte sur notre camp. Je l'ai fait pousser par 100 dragons qui étaient à mon avant-garde, à la tête desquels j'ai permis à tous nos volontaires de se mettre : sachant ce qui allait arriver, dont je ne leur ai rien dit, qui est qu'à 7 ou 800 pas, auprès d'un petit bois vers lequel s'est enfuie la troupe du régiment Mestre de camp, nos volontaires et nos 100 dragons, qui s'étaient un peu trop débandés, ont trouvé le régiment Mestre de camp général en bataille, avec trois troupes en avant, lesquelles ont ramené nos gens qui se sont repliés à leur tour sur mes deux colonnes que je faisais marcher à travers les champs, par escadron et par compagnie de grenadiers à 8 de hauteur, fort près l'une de l'autre, ce qui m'a obligé à faire doubler sur-le-champ mes troupes pour se mettre en bataille pour soutenir et donner moyen à notre avant-garde de se rallier; et j'ai pris de là occasion de faire une leçon à toute notre jeunesse pour que pareille chose n'arrive pas quand on fera la guerre tout de bon. .....Il me paraît que ce doit être là mon principal objet, et que c'est aussi celui de Sa Majesté en formant des camps.

M. de Barbazan, qui entend parfaitement le métier de la guerre, n'a eu garde de nous suivre bien loin; il s'est tenu en bataille dans le bois pour observer notre marche et ce que nous pouvions avoir de troupes ; et, dès qu'il a vu que nous approchions droit à lui à une certaine portée, il s'est replié à travers bois pour se rapprocher de Thionville et a laissé à son arrière-garde les 50 carabiniers du régiment qui ont escarmouché à l'entrée du bois avec notre avant-garde.

J'ai été obligé de faire halte avec la cavalerie, hors de la portée du fusil du bois qu'il fallait nécessairement passer, pour attendre mes grenadiers, que j'ai fait entrer les premiers dans le bois en bon ordre. Ils ont obligé, à coups de fusil, la troupe de dragons à se retirer, et j'ai fait entrer ma cavalerie dans ledit bois, à la suite des grenadiers. Pendant ce temps-là, j'avais fait prendre un tour sur la gauche par quatre troupes de la cavalerie de l'arrière-garde pour tâcher de tourner le bois et venir couper la troupe de carabiniers de dragons, au même moment que je déboucherais avec le gros de mes troupes de l'autre côté dudit bois.

M. de Barbazan, qui l'avait prévu, avait envoyé un détachement sur cette gauche, lequel voyant venir cette cavalerie qui venait couper la troupe de carabiniers, a averti M. de Barbazan, qui a marché en avant avec le gros du régiment et a contenu par là mes quatre troupes.

Nous sommes enfin arrivés au bord du bois qui regarde Thionville et qui en est séparé par une plaine d'un gros quart de lieue de travers et, par conséquent, fort à la portée du canon de la place; j'ai fait mettre mes grenadiers en bataille sur la lisière du bois sans se montrer, et j'ai fait déboucher ma cavalerie que j'ai mise pareillement en bataille sur le bord de la plaine sous le feu de mon infanterie. L'on nous a tiré alors quelques coups de canon de la ville, et M. de Brilhac a fait marcher au village nommé la Haute-Husse, qui est dans le milieu de la petite plaine dont je viens de parler, environ 7 ou 800 hommes d'infanterie de sa garnison, commandés par M. le comte de Roussy et le sieur de La Lande, lieutenant-colonel de Conti, très intelligent et très expérimenté.

Dans ce village, cette infanterie a bordé les haies et jardins qui sont très fourrés. Le régiment Mestre de camp s'est retiré en bataille sous le feu du village, et, comme pour bien reconnaître les approches de Thionville dans cette partie, il serait nécessaire d'approcher de ce village dont les arbres, maisons et jardins ôtent la vue de tous les ouvrages que l'on fait actuellement en deçà de la rivière, j'ai fait étendre ma cavalerie par la droite et par la gauche comme pour embrasser ledit village et couper la retraite de l'infanterie de la garnison qui y était venue; et, après avoir fait les dispositions convenables en pareil cas, j'ai fait marcher M. le duc de Retz avec tous les grenadiers droit au village, soutenus par 150 dragons à cheval. Dès que M. de Barbazan a vu que mon infanterie sortait du bois et que ma cavalerie prenait les droites et les gauches, il s'est replié par le grand chemin qui traverse le village pour s'aller remettre en bataille de l'autre côté, entre le village et un cimetière palissadé, qui est au pied du glacis, dans lequel M. de Brilhac avait aussi jeté quelque infanterie.

M. le duc de Retz, en approchant du village avec ses grenadiers en bon ordre et la baïonnette au bout du fusil, a essuyé le feu de l'infan-

terie qui était dans les haies et jardins à la tête et est entré dans ledit village par trois endroits. Il s'est passé là une grosse affaire d'infanterie, celle de la garnison se retirant de haie en haie et de jardin en jardin, se repliant par échelon et faisant toujours un gros feu. M. de Retz les a poussés ainsi jusqu'à l'autre bout du village qui regarde la place, où nos grenadiers ont été obligés de faire halte, à cause du régiment Mestre de camp qui y était en bataille pour recevoir son infanterie ; mais comme cependant M. de Ségur et M. de Béringhen, l'un par la droite et l'autre par la gauche, s'étaient avancés le long du village à mesure que nous en avions chassé l'ennemi, le régiment Mestre de camp a été obligé de charger notre cavalerie de la gauche, qui a débouché la première, moyennant quoi l'infanterie ennemie, étant à découvert à notre cavalerie de la droite, a été obligée de former une espèce de bataillon carré pour gagner le cimetière. Nos volontaires, auxquels j'avais fait la leçon à la première affaire du bois, se sont fort distingués dans cette occasion. M. de Courtenvaux s'est avisé d'en former un escadron dont il a pris le commandement ; il les a fait marcher en très bon ordre sur deux rangs, l'épée à la main, et a tenté, à plusieurs reprises, d'entamer l'infanterie ennemie dont les coups de fusil écartaient les chevaux qui en avaient peur. Tout ce combat, qui a duré plus de deux heures, ayant donné tout le temps nécessaire aux généraux de reconnaître la place, et les troupes de la garnison étant sous le feu de leur chemin couvert et de leurs ouvrages, et les nôtres, par conséquent, exposées au canon, qui, dans les commencements, ne pouvaient tirer sur nous à cause que nous étions pêle-mêle, j'ai donné ordre à ma cavalerie de se retirer en deçà du village pour s'en mettre à couvert, et j'ai fait replier M. le duc de Retz à travers le village même, pour venir, en traversant la petite plaine, regagner le bois; la cavalerie, faisant l'arrière-garde dans la petite plaine, est venue se mettre en bataille derrière mes grenadiers, le cul au bois, où nous avons encore essuyé quelques coups de canon. Nous y avons fait halte pour y déjeuner; nous y avons mangé, suivant les ordres de Sa Majesté, froid, et nous n'y avons eu de chaud que la boisson.

Cependant, M. de Barbazan, qui était venu se remettre en bataille le cul au village de la Haute-Husse, escarmouchant avec nos vedettes et petits corps de gardes avancés, ce qui m'a obligé à me retirer avec beaucoup d'ordre et de précautions. J'ai fait marcher ma cavalerie la première dans le bois qui était bordé de mes grenadiers, qui ont fait l'arrière-garde avec l'escadron des volontaires de M. de Courtenvaux; nous avons repassé le bois en cet ordre ; ma cavalerie s'était mise en bataille en deçà dans la plaine pour recevoir les grenadiers, lesquels, en sortant du bois, se sont venus remettre derrière la cavalerie, dont quelques troupes ont été obligées de s'avancer, de peur que le régiment

Mestre de camp, qui suivait l'infanterie et nos volontaires, ne les entamât; nous nous sommes ainsi retirés en bataille et par échelons sur plusieurs lignes, en les repliant les unes sur les autres avec une escarmouche continuelle, pendant près d'une demi-lieue, où le pays, devenant trop ouvert, M. de Barbazan n'a pas jugé à propos de s'aventurer plus loin, de peur d'être coupé et battu.....

.................................................................

Nous sommes ainsi revenus à notre camp, où nous ne sommes arrivés qu'à 2 heures après-midi.

Dans toute la manœuvre dont je viens de vous faire le détail, il s'est passé, en différentes occasions, beaucoup de désordre de la part de nos officiers de cavalerie, dont la plupart ne savent plus marcher, ou ne l'ont jamais su, en détachement; car nos escadrons marchent on ne peut pas mieux dans les exercices généraux que je leur ai fait faire en escadron avec les étendards, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte et que vous le verrez plus en détail dans mon journal. Mais aujourd'hui, quand il a été question de se former devant l'ennemi, de faire volte-face en se retirant, de marcher au trot ensemble et sans se débander, de se replier et de se rallier avec ordre les uns derrière les autres, de regarder sa droite et sa gauche, d'écouter les commandements, de les comprendre et de les exécuter avec ordre, j'ai trouvé une extrême confusion et une très grande ignorance qui m'a fait voir le besoin infini que nous avons d'exercer souvent notre cavalerie en les envoyant journellement par détachements à la guerre, afin de les remettre dans leur usage auquel ils ne sauraient être trop habitués, puisque c'est là le véritable métier de la cavalerie, et que dans l'état d'ignorance où elle est aujourd'hui, nous courrions risque d'être battus par un corps bien inférieur qui manœuvrerait mieux, nonobstant toute la bonne volonté dont tous nos officiers sont remplis; et c'est aussi à quoi je vais m'attacher pendant le reste de la durée de ce camp......

## *Journée du 28 juillet.*

*Cette journée fut consacrée à une opération d'attaque et de défense d'un convoi. M. de Meuse, avec 500 hommes de pied, 200 chevaux et 50 dragons, était chargé d'aller, à 2 lieues et demie du camp, au-devant d'un convoi de pain venant de Metz; il avait ordre de l'escorter jusqu'au* [illegible] *comme s'il était proche d'une armée ennemie.* [illegible] *mi-heure après, M. de Courtenvaux, avec 500 hom-* [illegible] *pied et 400 chevaux, reçut l'ordre d'aller s'embus-*

*quer dans un petit bois, à* 8 *ou* 900 *pas du grand chemin de Metz. Belle-Isle rend ainsi compte de l'opération :*

... J'ai monté à cheval à l'heure ordinaire pour voir monter les gardes, après quoi j'ai pris le chemin de Metz, pour me porter au lieu où le convoi devait être attaqué, afin de diriger par moi-même la manœuvre...

... J'ai ordonné que la troupe ennemie qui attaquerait mettrait des branches vertes au chapeau et répondrait au qui-vive *Tunis*, à cause des contestations qui sont arrivées ces derniers jours sur ce que chacun criait *France*, et que, les troupes étant du même régiment et par conséquent de même uniforme, dans la mêlée ou dans les bois fourrés on ne se reconnaissait point, ce qui causait du trouble et du désordre. J'ai choisi aussi le cri de *Tunis*, parce que je me souviens qu'à un camp de paix, le feu roi ayant fait prendre le cri de *Hollande* à l'armée ennemie, l'ambassadeur de Hollande le trouva mauvais. Nous sommes ici visités journellement de quantité d'officiers impériaux, qui y viennent de Luxembourg et qui y voient avec admiration tout ce que font les troupes du Roi.

Après avoir parcouru tous les potentats de l'Europe, je n'ai trouvé que le roi de Tunis, contre lequel Sa Majesté fût en guerre, et c'est ce qui m'a fait choisir ce cri par préférence.

Quand la tête du convoi a joint l'endroit où j'étais, marchant en très bon ordre, M. de Courtenvaux a fait paraître vis-à-vis la tête, la queue et le centre, quelques petites troupes de dragons qui ont donné l'alarme à tout le convoi à la fois. M. de Meuse a fait pousser ces petites troupes jusqu'au bois pour le fouiller; et, sur ce qu'il en est parti quelques coups de fusil, il a fait doubler ses caissons au plus vite et a envoyé à toutes jambes au camp, pour avertir que les ennemis paraissaient vouloir attaquer son convoi, et qu'on lui envoyât du secours. En effet, M. de Courtenvaux a débouché du bois où il

[illegible] embusqué avec 300 chevaux, et est venu [illegible] sur le convoi. M. de Mense a fait marcher sa [illegible] aux ennemis, et a cependant donné ordre qu'on fit parquer les caissons avec diligence pour y mettre [illegible] son infanterie en sûreté. M. de Courtenvaux a chargé et culbuté les 200 chevaux de M. de Mense, qui ont été [illegible] de venir renverser leur infanterie, de s'enfuir à [illegible] et [illegible] derrière les caissons, en grand désordre. M. de Courtenvaux les a poursuivis jusqu'à ce qu'il a vu de l'infanterie, qui s'était mise entre les caissons [illegible] de replier. Il s'est remis en bataille hors de la portée du fusil, et pour empêcher nos caissons de se remettre en marche, il a fait filer de son infanterie le long d'une haie qui approche du chemin, pour essayer encore une nouvelle attaque, et tâcher de battre et dissiper les troupes de l'escorte du convoi; mais les caissons ont parqué si diligemment que l'infanterie de l'escorte, placée dedans, a fait un si grand feu et si bonne contenance, que M. de Courtenvaux, après quelques tentatives inutiles, a bien jugé qu'il ne faisait pas bon pour lui à demeurer là plus longtemps; que n'étant qu'à une lieue de notre armée il lui en tomberait bientôt une partie sur le corps, et n'a plus songé qu'à sa retraite, et a emmené les chevaux de caissons qu'il avait pris à l'arrière-garde. Car, au même moment que M. de Courtenvaux a débouché, comme je l'ai dit ci-dessus, avec ses 300 chevaux, et a attaqué le centre et la tête du [illegible] il a fait attaquer par les 100 autres qui lui res[illegible] [illegible] l'arrière-garde, qui, n'y ayant trouvé que 50 dra[illegible] [illegible]s ont battus et culbutés et y ont pris et dételé [illegible]s caissons.

[illegible] de Courtenvaux s'est donc mis en bataille le cul [illegible] d'où il avait débusqué en premier lieu, sous le [illegible] de son infanterie, pour donner le loisir aux gens qui [illegible]ient écartés de sa troupe pour piller, de le rejoindre. Cependant tous les piquets de la cavalerie de l'armée

sont arrivés au trot et au galop, comme il se pratique en pareil cas; et, protégés du feu de l'infanterie de M. de Meuse, ils se sont formés sur deux lignes vis-à-vis M. de Courtenvaux, qui a commencé à se replier dans le bois sans attendre la charge; alors j'ai ordonné à M. de Ségur, brigadier du piquet, de charger au plus vite les ennemis pour ne les pas laisser échapper, ce qui a été exécuté, et nous avons culbuté les dernières troupes; mais il est sorti un si grand feu d'infanterie de la lisière du bois de l'embuscade, que M. de Ségur a été obligé de se retirer en désordre pour se revenir mettre en bataille hors de la portée du fusil, et d'attendre nos piquets d'infanterie du camp qui ont aussi marché en diligence.

Dès que la tête a paru, je les ai fait former en bataille en avant de notre cavalerie, et nous avons marché ainsi en bon ordre droit au bois; les ennemis nous ont fait une salve d'assez loin et se sont retirés; je les ai suivis dans le bois en débandant après eux quatre ou cinq troupes seulement pour les arrêter en escarmouchant; j'ai suivi avec le reste de l'infanterie en bataille, autant que le bois le permettait.

Comme l'infanterie ennemie avait fui avec précipitation, nous n'avons pu joindre que quelques traîneurs, et quand nous avons eu traversé ce bois, qui n'a environ que 7 ou 800 pas d'épaisseur, j'ai trouvé une petite plaine d'environ 1000 pas de large terminée par un autre bois épais et fourré; M. de Courtenvaux avait remis en bataille ses 400 chevaux sur deux lignes dans cette plaine, ce qui m'a empêché d'y marcher avec mon infanterie; je l'ai fait étendre tout le long de la lisière du bois, laissant des intervalles de distance en distance pour faire place à ma cavalerie, lorsqu'elle serait arrivée; je l'ai fait déboucher par ces intervalles en colonne par escadrons, qui est la meilleure manière dans ces sortes d'occasions, parce que dès que les escadrons de tête ont avancé de

200 pas, le 2e et le 3e prennent à droite et à gauche, à mesure qu'ils débouchent, et forment en un moment une ligne, en se joignant à ceux de la colonne voisine; les 4e, 5e et 6e de ces colonnes en forment de même une seconde, le tout sans confusion et sans perdre l'avantage et la protection du feu de l'infanterie; il n'est question, pour cette manœuvre, que de bien avertir chaque commandant d'escadron de ce qu'il doit faire, et c'est à quoi je n'avais pas manqué, ce qui a été exécuté par merveille.

Nous avons alors marché à la cavalerie de M. de Courtenvaux, que nous avons poussée et culbutée jusqu'au bois, dont nous n'avons pu approcher à cause de son infanterie qu'il y avait postée; il eût fallu recommencer la même manœuvre et faire revenir notre infanterie pour débusquer la sienne; mais, comme notre convoi était en pleine marche vers le camp et en sûreté, et que notre combat durait depuis trois heures, j'ai fait cesser et nous nous sommes retirés, l'infanterie la première, pour retourner au camp...

... Demain je laisserai reposer les troupes, auxquelles je n'ai guère donné de relâche depuis huit jours; et après-demain j'irai, avec un gros détachement, reconnaître Thionville de ce côté-ci de la Moselle, comme je le fis l'autre jour par l'autre bord, ce qui nous donnera encore lieu à de nouvelles marches, manœuvres et instructions (1)...

---

(1) Pour cette opération, Belle-Isle fit marcher les 20 compagnies de grenadiers et 1000 fusiliers sous les ordres du marquis de Per., 1000 chevaux et 200 dragons sous les ordres du prince de Lambesc [illegible] partirent, le 30, au point du jour, traversèrent l'Orne et [illegible] en deux colonnes, l'infanterie sur la chaussée de Thion[illegible]rie à travers champs : « Nous avons marché à la même [illegible] deux colonnes n'étant éloignées que d'environ 300 pas [illegible] du camp, où nous avons fait halte pour faire les dis[illegible] pour nos approches ». Mais au moment où l'on

**Le comte de Belle-Isle à M. Le Blanc.**

Au camp de Richemont, le 4 août 1727.

J'ai fait battre la générale ce matin, Monsieur, pour faire prendre les armes à toute l'infanterie, les faire tirer de toutes les manières, un à un, rang par rang, par pelotons, par compagnies et par salves; on leur a fait faire l'exercice et quelques évolutions.

J'avais, indépendamment de cet exercice, détaché ce matin avant la générale, 12 compagnies de grenadiers et 900 fusiliers, aux ordres de M. le chevalier de Tessé,... ils ont passé la Moselle sur notre pont de bateaux, pour aller se mettre à un quart de lieue sur le bord d'un petit bois, pour venir de là attaquer le retranchement que j'ai fait faire à la tête de notre pont.

M. le duc de Luxembourg a été commandé avec... 8 compagnies de grenadiers et 600 fusiliers pour soutenir et défendre ledit ouvrage...

M. le chevalier de Tessé a parfaitement exécuté l'instruction que je lui avais donnée par écrit. L'attaque s'est faite sur trois colonnes, par le centre et par les deux flancs, par 2 compagnies de grenadiers de front, lesquelles, après avoir fait leur décharge, se repliaient par un quart de conversion à droite et à gauche et allaient reprendre la queue. Je n'ai point voulu permettre que les attaquants se jetassent dans le fossé pour entrer dans le retranchement, afin d'éviter la confusion et les querelles qui peuvent naître quand on se mêle.

M. de Luxembourg avait bordé son retranchement à quatre de hauteur et placé ses compagnies de grenadiers en réserve dans le centre et sur les flancs, pour porter du secours dans les endroits qui pourraient plier ou être enfoncés, ce qui a été parfaitement exécuté...

M. le chevalier de Tessé, ne pouvant forcer le retranchement, s'est replié par échelons avec beaucoup d'ordre hors de la portée du fusil.

J'ai seulement remarqué que je n'avais pas, à beaucoup près, commandé assez de monde pour l'attaque; et, comme cette manœuvre m'a paru beaucoup plus utile à faire faire dans son exécution que je ne l'avais imaginé dans la théorie, je suis résolu, de l'aveu de MM. les

---

commençait à attaquer les postes établis par les défenseurs de Thionville, le temps épouvantable fit interrompre la manœuvre : « ... la pluie a si prodigieusement redoublé et le temps pris de tous côtés que, bien qu'il ne m'ait été fait aucune représentation, j'ai trouvé que ce serait donner une fatigue outrée à toutes les troupes qui, étant obligées de marcher à travers champs, enfonçaient à mi-jambe, que toutes nos manœuvres ne pourraient s'exécuter que fort imparfaitement, et sans fruit ni instruction... »

[illegible] des plus expérimentés officiers de notre infanterie. [illegible] encore une fois cette attaque, en y employant [illegible]

[illegible] manœuvres de cavalerie, en faisant passer [illegible] au-dessus et au-dessous de notre pont, plusieurs [illegible] de l'infanterie en troupe et qui trouveront [illegible] de l'autre côté, afin d'apprendre [illegible] rivière devant l'ennemi. [illegible] dont on ne saurait trop [illegible] les plus audacieuses [illegible] les troupes [illegible] je crois, ce qu'il est [illegible] à ceux qui s'y sont trouvés et d'enseigner à ceux [illegible] jamais vu...

### Le comte de Belle-Isle à M. Le Blanc.

Au camp [illegible] 7 août 1727.

Je laissai hier, Monsieur, reposer nos troupes de la fatigue de la marche de Thionville [1]... et aujourd'hui j'ai fait une nouvelle disposition pour l'attaque et la défense du retranchement qui est à la tête de notre pont de bateaux.

J'ai fait commander 1200 hommes, dont 400 grenadiers, pour défendre le retranchement...

M. le marquis de Pezé a été détaché avec 3.000 hommes de pied, dont 12 compagnies de grenadiers, et 500 chevaux pour faire l'attaque...

M. de Pezé a marché sur trois colonnes de 8[illegible]0 hommes chacune, avec 4 compagnies de grenadiers à la tête, par

1 La journée du 5 août avait été consacrée à l'investiture de Thionville par toutes les troupes du camp. La générale avait été battue à 2 heures du matin et, à 3 heures, les troupes s'étaient mises en marche par les deux rives de la Moselle, formant quatre colonnes dont deux d'infanterie sur les chaussées, et deux de cavalerie à travers champs. Elles étaient arrivées, au soleil levant, en vue de la place [illegible] avaient investie suivant des instructions détaillées d'avance. [illegible] troupes n'étaient rentrées au camp qu'à 9 h. 1/2 du

deux de front, et deux piquets de front derrière. Outre ces trois colonnes, qui ont marché environ à 20 pas de distance l'une de l'autre, M. de Pezé a détaché 300 hommes à droite et autant à gauche, qui se sont postés sur la rivière, pour venir prendre l'ouvrage par la gorge ou par les branches.

... L'attaque s'est faite avec beaucoup d'ordre. Quand les troupes ont été sur le bord du fossé, les deux compagnies de grenadiers, qui avaient la tête de chaque colonne, ont fait leur décharge à la fois; et, au lieu de se jeter dans le fossé pour le passer, ce que je n'ai pas voulu hasarder pour éviter toutes discussions et querelles, si l'on se mêlait, ces deux troupes, faisant un quart de conversion, l'une à droite et l'autre à gauche, revenaient par les intervalles prendre la queue de leur colonne fort vite, et chargeaient leurs fusils en marchant; et les deux troupes suivantes prenaient la même place pour tirer sur le bord du fossé et faire la même manœuvre... ce qui a été répété jusqu'à ce que chaque troupe ait tiré cinq fois. La même manœuvre s'exécutait dans l'ouvrage pour y entretenir un feu continuel au moyen des troupes de réserve, qui reprenaient successivement les postes de ceux qui avaient fait leur décharge sur les assaillants.

Dès les premiers coups de fusils, tous les piquets de l'armée, infanterie et cavalerie, ont pris les armes. Ceux de la seconde ligne se sont postés au gué de la Moselle, qui est à la droite environ à 300 pas au-dessus du pont, et ceux de la première ont marché au gué qui est environ à même distance à la gauche au-dessous du pont. Ils ont passé la rivière, protégés du feu des piquets de l'infanterie... Nos dragons, qui avaient la tête, se sont jetés dedans des haies, et, à leur faveur, notre cavalerie s'est mise en bataille de l'autre côté et a marché droit aux 500 chevaux qui étaient là pour soutenir leur infanterie. M. de Beaucaire, mestre de camp, qui commandait ces 500 chevaux, a chargé M. de Ségur qui commandait les

les dernières gardes et vu que le pont était entièrement replié, et les agrès chargés dans les bateaux pour retourter à Metz, j'ai congédié MM. de l'État-Major, qui étaient restés avec moi. J'ai remis tous les ordres nécessaires entre les mains de M. d'Aubigné et de M. de Verseilles. Le premier se tiendra à Metz pour veiller à la discipline des troupes qui sont campées dans la prairie. Le second s'en va à Stenay pour y marquer le camp et accélérer nos approvisionnements, et je vais monter dans ma chaise pour m'en aller à Paris (1). »

(*A suivre.*) D.

(1) Là se termine le *Journal du camp de Richemont*. Parmi les renseignements généraux que donne Belle-Isle dans les dernières pages de son *Journal*, signalons l'état de consommation de poudre : le total atteint 12,833 livres pour toute la durée du camp.

LES

# DÉBUTS DE LA CAMPAGNE DE 1792

## A L'ARMÉE DU NORD (1)

(*Suite.*)



### III

LE PLAN DE CAMPAGNE. — CORRESPONDANCE LATÉRALE DE DUMOURIEZ ET DE BIRON. — L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE DU 22 AVRIL 1792. — SES RESULTATS. (Suite.)

**Il ne parlait,** *ajoute Rochambeau dans ses « Mémoires »*, **que d'attaquer et restait absolument court quand on lui en demandait les moyens. Il disait, comme les charlatans, que c'était son secret.**

**... Je perçai le secret de M. Luckner. Je déclarai que, comme il n'y avait alors aucune armée formée sur le territoire ennemi, de l'autre côté du Rhin, vis-à-vis de l'Alsace, il était très facile d'y faire une course dans les États des petits princes de l'Empire (2), et surtout dans ce que le feu roi de Prusse appelait la Rue des Prêtres; mais qu'il fallait calculer les avantages d'une pareille irruption dévastatrice avec la perte que nos armées sans instruction, sans officiers ni discipline, devaient faire partout où, comme en Flandre, elles trouveraient des troupes aguerries, tacticiennes et subordonnées.**

(1) Voir les *Revues* des mois de septembre et octobre 1899.

(2) On retrouve ici la genèse de l'expédition de Custine, par Spire, Mayence et Francfort, en 1792.

*L'hiver fut d'ailleurs pluvieux et s'opposa à toute manœuvre en Flandre.*

*Le* 9 *mars* 1792, *M. de Narbonne quitta le ministère et fut remplacé par M. de Grave. Celui-ci ne fut qu'un instrument docile entre les mains de Dumouriez qui, déjà titulaire du département des Affaires étrangères, concentra ainsi dans ses mains les affaires militaires et diplomatiques. Ce changement, loin de diminuer les idées de guerre offensive auxquelles incitait M. de Biron, mais que combattait M. de Rochambeau, ne fit que les accentuer.*

*Le* 19 *mars, en effet, Biron écrivait à Dumouriez :*

**Nous n'avons d'autre parti à prendre qu'à réduire à une forte et excellente défensive les deux armées de MM. de Luckner et de La Fayette, et de faire refluer tout ce qu'il serait possible d'en tirer sur l'armée du Nord, en cavalerie surtout, pour commencer sur-le-champ un cantonnement le plus considérable possible (jusqu'au moment très prochain où l'on pourra camper) sur les frontières de Brabant. Nous serions alors en mesure de déclarer au roi de Hongrie que nous désirons maintenir la paix, mais qu'à la première réponse ambiguë, à la première marche de ses troupes qui pourrait nous inquiéter, nous entrerons dans le Brabant...**

*Et comme M. de Rochambeau lui mande de Paris, le* 23, *qu'*il vient de remettre à M. de La Fayette la 2e division (1) pour le mettre à portée d'aller à l'offensive, si les circonstances l'exigent, contre les princes d'Allemagne,

*Biron lui répond de Valenciennes, le* 26 :

**Je ne regretterai pas la perte de la 2e division si on en remplace les troupes dans l'armée du Nord. Je ne pourrais m'empêcher de regarder comme un mal-**

---

(1) La 2e division fit partie de l'armée de La Fayette, qui comprit alors les 2e, 3e et 4e divisions. La 2e division comprenait les départements des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

heur incalculable que cette armée ne fût pas assez forte pour donner au roi de Hongrie de justes inquiétudes sur le Brabant, si nous avions à nous plaindre de lui. Le meilleur moyen de nous assurer la paix est de lui faire craindre une révolution, que le roi de Prusse même ne regarderait pas avec indifférence (1).

*De son côté, Dumouriez, après s'être excusé, le* 27, *de n'avoir pu répondre plus tôt à la lettre de Biron du* 19, *par suite de ses occupations ministérielles, ajoute :*

Je garde précieusement les réflexions de votre lettre du 18 (19). Nous nous écrirons plus à fond à cet égard...

D'ici au 1er mai, nous saurons à quoi nous en tenir sur l'exécution ou la cessation du Cartel (2). Je prévois

---

(1) Toute cette correspondance est extraite du registre de Biron ou des Archives.

(2) Convention entre le Roi Très-Chrétien et l'Impératrice-Reine de Hongrie et de Bohême, pour la restitution réciproque des déserteurs.

Du 6 septembre 1766.

Article premier. — Tous fantassins, cavaliers, dragons ou hussards qui, après le 6 du mois de novembre prochain, auront déserté du service de l'une des deux puissances et qui se trouveront dans les États de l'autre, seront arrêtés et restitués de bonne foi, à moins qu'ils ne soient nés sujets de la puissance dans laquelle ils auront été arrêtés ; auquel cas on restituera seulement les armes, les chevaux et les équipages des chevaux que les déserteurs pourraient avoir emportés ou emmenés avec eux.

Art. 2. — Le présent cartel aura lieu dans toutes les provinces et districts du royaume de France, à l'égard des déserteurs autrichiens qui auront déserté des Pays-Bas...

Art. 3. — Tous les déserteurs des Pays-Bas autrichiens, qui seront arrêtés dans les terres de Sa Majesté Très-Chrétienne, seront conduits dans l'une de ces quatre places, savoir : Dunkerque, Lille, Valenciennes ou Longwy...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« ..... J'ai déjà eu des nouvelles des gens que j'ai mis en campa-
« gne (pour embaucher des déserteurs) ; ils m'annoncent des effets
« d'ici deux ou trois jours ; mais il se présente une assez grande diffi-
« culté qu'il serait urgent de lever, c'est que les déserteurs ne seront

avec plaisir qu'à la tête des troupes de la nation vous commanderez bientôt une armée autrichienne dont nous nous servirons parfaitement contre les despotes. Je vous écrirai plus clairement à cet égard, et vous ne resterez pas oisif si Dieu me prête vie ministérielle.

En attendant, puisqu'on vous ordonne d'être scrupuleux sur l'observation du Cartel, devenez de votre côté minutieux et tracassier sur son inobservation de la part des Autrichiens. Je ne suis pas fâché que vous leur donniez ce genre d'inquiétudes, en y mettant cependant la prudence qui est en vous.

Notre crise actuelle ne peut plus durer. J'ai donné aux négociations une tournure franche et décisive qui va faire cesser toutes nos perplexités (1)...

*A la suite de ce premier échange de lettres, une correspondance latérale s'établit entre Dumouriez, ministre des Affaires étrangères, et Biron, lieutenant-général de l'armée de Rochambeau, sans que ni l'un ni l'autre veuille même penser qu'entre eux il y ait deux intermédiaires obligés : le général en chef et le ministre de la guerre.*

---

« reçus que dans les garnisons de mon arrondissement et qu'ils sont « repoussés ou rendus dans les divisions de MM. d'Aumont (à Lille) et « d'Elbhecq (à Dunkerque), d'après les ordres sévères de M. de « Grave... » (Biron à Dumouriez, 17 avril 1792.)

Dans son rapport du 18 avril 1792 au conseil du roi, Dumouriez dira : « ... Contre les cartels, (les Autrichiens) recevaient et reçoivent « encore (dans les provinces Belgiques) des bandes nombreuses et « même des corps entiers avec armes, bagages, officiers, drapeaux et « caisse militaire, donnant ainsi une injuste protection à la désertion la « plus criminelle, accompagnée de vol et de trahison... »

(1) On voit, dans cette lettre, poindre dans l'esprit de Dumouriez, sur l'initiative de Biron, cette idée de l'invasion des provinces Belgiques, en y soulevant la nation belge contre l'Autriche au nom de la liberté, idée qu'il s'efforcera de mettre à exécution comme lieutenant général au camp de Maulde, puis comme général en chef; à laquelle il ne renoncera que momentanément après la prise de Verdun par Brunswick; qu'il cherchera à remettre à exécution après Valmy et qu'il couronnera par la victoire de Jemmapes.

A M. Dumouriez :

Valenciennes, 31 mars 1792.

... Je ne connais, dans aucun service, aucun général qui puisse être comparé (à M. de Rochambeau) pour la défense d'un pays. J'ai tant servi sous lui, je le connais si bien, qu'il se passerait, je crois, difficilement de moi. Il a plus d'activité que de force. Avec un autre, il voudrait se mêler de tout et se crèverait en six mois. J'ai reçu de lui, hier au soir, une lettre qui m'inquiète. IL ME DIT QU'IL COMPTAIT PARTIR A LA FIN DE LA SEMAINE, MAIS QU'UNE NOUVELLE ENFLURE, QUI EST FRANCHEMENT MENACE D'HYDROPISIE, l'oblige à rester encore quelques jours.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— On me mande en même temps qu'on ne fait pas ce qu'il veut, qu'il est dégoûté, que probablement il ne reviendra pas. Ce serait, dans les circonstances présentes, un malheur incalculable. Indépendamment de ses talents militaires, toute notre armée se croirait trahie ; et son successeur, tel qu'il fût, serait longtemps suspect aux troupes... Faites rester le maréchal au moins cette campagne, à quelque prix que ce soit...

Permettez-moi de vous dire combien je suis étonné et affligé de la manière dont votre ministère me paraît avoir disposé de nos armées. Réduire celle du Nord à la défensive, s'ôter les moyens d'entrer en Brabant si nous avons à nous plaindre des Autrichiens, les débarrasser de la nécessité d'y tenir une armée considérable, et tout cela pour renforcer notre armée du Centre, pour charger des opérations hostiles le moins expérimenté de nos trois généraux (car je ne pense pas que les plus chauds partisans de M. de La Fayette veuillent comparer ses talents militaires à ceux de MM. de Luckner et de Rochambeau)... BIRON.

*Contraire à ces idées, le maréchal de Rochambeau, qui pense seulement à une défensive éventuellement offensive, écrit à Biron :*

Paris, 29 mars 1792.

(Pour vous seul.)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Vous devez voir, mon cher Biron, par les dispositions du nouveau ministère, que leur but, en cas de guerre, est de donner l'offensive à entreprendre à M. de La Fayette, sur la rive droite de la Meuse. Cette guerre révolutionnaire est plus dans son genre, et je crois qu'elle peut produire plus d'effet dans le pays de Liège que dans le Brabant. Je conviens que les moyens qui nous resteront seront très courts ; mais vous savez tout ce qui se passe dans le Midi, les mouvements de l'intérieur ; nous ne pourrons guère compter, si la guerre a lieu, que sur des bataillons de gardes nationales d'augmentation, et le retour de quelques escadrons qu'on pourra peut-être alors tirer de l'intérieur ; mais votre ligne de défense deviendra beaucoup moins longue qu'elle n'était ci-devant, et nous tâcherons d'user de nos moyens de manière à ne pas rester dans une défensive morte si l'ennemi se dégarnit et nous prête le flanc (1). Mon plan serait de camper 4 ou 5,000 hommes à Maubeuge et d'en rassembler 12 ou 15,000 près de Valenciennes, avec deux ponts au-dessus de l'Escaut. Il me semble que notre gauche à Valenciennes, notre droite à Famars, la Rhonelle devant nous, deux ponts sur l'Escaut derrière nous, pour marcher au besoin vers Douai et Lille, nous mettraient dans une position respectable et à portée de prendre l'offensive suivant les circonstances. Voilà mes vues générales, mon cher Biron. La Fayette doit se rassembler à Dun et, s'il fait quelque entreprise de son

(1) Ici encore se manifeste le plan de Rochambeau qui voulait subordonner son offensive éventuelle par la Lys à celle de La Fayette, après que celle-ci aurait attiré « les plus grandes forces de l'armée du Brabant ». C'était d'ailleurs une erreur, et c'était, au contraire, à Rochambeau de fixer l'ennemi pour aider d'autant l'offensive décisive de La Fayette.

côté, il doit naturellement attirer les plus grandes forces de l'armée du Brabant (1). Tous ces renseignements sont pour vous seul, mon cher Biron; mandez-m'en votre opinion.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un gros catarrhe et une nouvelle enflure de jambes me retiendront encore ici sept ou huit jours...

ROCHAMBEAU.

*A cette lettre, Biron répond :*

Valenciennes, le 1er avril 1792.

J'ai reçu, hier au soir, la lettre de M. le Maréchal en date du 29 mars « pour moi seul », et, puisqu'il me l'ordonne, je vais lui dire mon opinion. Je ne regrette point du tout la seconde division; j'ai toujours pensé qu'elle devait faire partie de l'armée du Centre. Mais, en même temps, j'ai toujours cru que cette armée ne pouvait être utile qu'autant que celle du Nord serait assez forte pour menacer le Brabant, y opérer une révolution qui aurait des suites plus grandes que partout ailleurs, et obliger les Autrichiens à y tenir la majeure partie de leurs forces. Il me paraît dangereux que l'armée du Nord ne puisse pas disposer d'un corps redoutable sans compromettre sa défensive, pour le porter à l'appui de celle du Centre dans le cas où elle éprouverait un revers. Il en est tel qui donnerait l'entrée du royaume, inonderait la Champagne de cavalerie, et ne laisserait guère d'obstacle à redouter à l'armée autrichienne, si elle ne pouvait pas être arrêtée à une partie de la vôtre. Enfin, je ne puis m'empêcher de voir que la Révolution de Brabant eût nécessairement entraîné celle de Liège, et que celle-là ne décidera ni le Brabant ni la Hollande ; enfin, M. le Maréchal, je vois avec quelque inquiétude le succès de la campagne, peut-être le sort de l'Empire, dépendre de l'armée du Centre et ne pas être confié à un général dont la longue expérience et les talents connus puissent

(1) Voir la note de la page précédente.

vous rassurer. J'ai cru devoir communiquer mes réflexions à M. du Mourier, qui me les a demandées et de qui je suis ami depuis vingt-cinq ans. Je ne les confierai d'ailleurs à personne sans exception et je regarderai comme un devoir de les tenir secrètes. J'ai reconnu plusieurs positions avec M. Jarry pour être en état d'en rendre compte à M. le Maréchal à son retour. Nous devons en voir encore, et sans lui rien dire de particulier avant que M. le Maréchal m'y autorise, nous examinerons celle entre Valenciennes et Famars.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Cependant, Dumouriez caresse toujours la même idée et s'en ouvre de nouveau à Biron, en répondant à sa lettre du 31 mars :*

Paris, 3 avril 1792.

... Je suis fort aise que vous soyez à portée de faire l'avant-garde et le corps agissant de l'armée du Nord en cas de guerre.

Ne murmurez pas sur l'enlèvement d'une division au respectable général que vous aimez tant et à si juste titre. En cas d'événement, il ne manquera ni de troupes ni d'occupation. Je me suis fait toutes les mêmes objections que je trouve dans votre lettre (1) et peut-être de plus fortes encore ; mais je vous expliquerai un jour les motifs des ministres, et vous les approuverez. En attendant, préparez-vous à être très employé si, comme je le prévois, le prince de Kaunitz répond aussi impudemment AUX HOMMES ACCRÉDITÉS PAR LEURS OPINIONS POPULAIRES, QU'AUX GENS RECOMMANDABLES PAR LEURS PRINCIPES ESTIMABLES. Nous ne provoquerons point, mais nous n'avons pas le temps d'endurer plus longtemps ; et vous verrez, par la manière dont l'Assemblée a reçu mon annonce de la SECONDE AUX JACOBINS (2), que la troisième

---

rs.

obenzl, du 18 mars 1792. « L'Assemblée fut indignée . » (Thiers.)

sera très mal venue, et que la nation française sera forcée à une alliance offensive et défensive avec ce club, après trois déclarations de guerre de la maison d'Autriche et des puissances de l'Europe CONCERTÉES. En attendant, préparez-vous à faire des niches à nos voisins; et si, sous huit jours, je n'ai pas une réponse catégorique, non seulement laissez arriver les déserteurs armés ou non, mais même les corps entiers s'ils se présentent. Je vous prierai, en ce cas, de les envoyer à Paris, où leur promenade fera un beaucoup meilleur effet que la promenade du Château-Vieux (1)...

DUMOURIEZ.

---

(1) A la suite de la répression de la révolte de Châteauvieux par M. de Bouillé, un certain nombre de soldats avaient été condamnés, puis graciés par la « loi relative aux soldats du régiment de Châteauvieux, détenus aux galères de Brest ».

Donnée à Paris, le 12 février 1792.

Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, roi des François : à tous présens et à venir, salut. L'Assemblée nationale a décrété et Nous voulons et ordonnons ce qui suit :

Décret de l'Assemblée nationale du 31 décembre 1791. L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité diplomatique sur la continuité de la détention de quarante soldats du régiment suisse de Châteauvieux, aux galères de Brest, pour faits relatifs à la Révolution françoise,

Considérant que rien n'est plus urgent qu'un acte d'humanité,

Décrète qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir déclaré l'urgence,

Déclare que les quarante soldats de Châteauvieux, détenus aux galères de Brest, sont compris dans l'amnistie prononcée par le décret du 14 septembre dernier, décrète, en conséquence, qu'ils seront mis en liberté. »

De son côté, la population parisienne avait fait fête aux soldats de Châteauvieux comme à des martyrs de la Révolution. Dans une annotation mise par Xavier Audouin sur une lettre de A. Dillon, datée du 9 août, on lit : « Une fête avait été donnée à Paris aux soldats de ce « régiment « Châteauvieux-suisse », par ceux que Lafayette appelait « les factieux ». Voir également, à ce sujet, le catalogue de la bibliothèque nationale. (Plaquettes L.B.[39] 5829. — L.B.[39] 5830. — L.B[39] 5875. — L.B.[39] 5877. — L.B.[39] 5882.)

*Dumouriez aurait d'ailleurs voulu s'entretenir avec Biron de leurs idées communes :*

Paris, 30 mars 1792.

... Vous êtes nécessaire à l'armée du Nord et, avant quinze jours, je vous ferai une petite invitation pour venir causer avec moi. Nous passerons vingt-quatre heures ensemble...

En attendant, préparez la désertion autrichienne, et, sous peu de temps, nous lâcherons la bride à ce moyen d'effrayer le jeune homme (1). Si nous pouvions avoir un corps entier tout armé, tout vêtu, nous lui ferions une entrée triomphale à Paris, comme au Château-Vieux, et cela ferait un bien autre effet.

Surmontons les difficultés. L'esprit public est bon et fort. Servons-nous-en s'il n'y a plus moyen d'avoir la paix...

DUMOURIEZ.

*A cette invitation, Biron répond :*

Valenciennes, 6 avril 1792.

... Parlons maintenant de M. de Rochambeau ; on me mande que sa santé donne les plus grandes inquiétudes ; qu'il a de l'eau dans la poitrine et qu'il ne sera sûrement pas en état de rejoindre son armée. Cette perte est irréparable, car ses intentions sont pures et ses talens militaires rares...

Vous m'annoncez d'ici à quinze jours une invitation de venir passer vingt-quatre heures avec vous. Peu de choses, je vous jure, me feraient autant de plaisir, et je crois bien que cela pourrait être utile ; mais, en vérité, je crois qu'il y aurait quelque danger à me faire quitter Valenciennes, même pour quarante-huit heures (2)... Je sens l'énorme différence de causer en tête à tête ou par

(1) L'archiduc François, Roi de Hongrie et de Bohême, alors âgé de [illegible] ans, et couronné empereur, le 5 juillet, sous le nom de François II.

[illegible] Voir précédemment les motifs de ce danger (lettre du 6 avril.) [illegible] *militaire* de septembre 1899.)

un tiers. Si vous avez quelqu'un en qui votre confiance soit entière et dont vous puissiez vous passer trois jours, envoyez-le-moi. Si cela ne vous suffit pas, je m'arrangerai de manière à arriver chez vous au jour convenu, à 7 heures du matin, et à repartir le même soir...

... Vous me permettrez encore de vous observer que, dans toutes les suppositions possibles, il me paraît obligatoire de mettre l'armée du Nord dans un tel état qu'elle puisse détacher un gros corps à l'appui de celle du Centre, soit par une diversion, soit par une jonction...

BIRON.

*Il est probable qu'à la suite de cette lettre, Biron ne pouvant se déplacer lui-même, envoya à Dumouriez « quelqu'un en qui sa confiance fût entière », et qui ne fut autre que Beauharnais, alors adjudant général à l'armée du Nord. Cette hypothèse semblerait autorisée par la lettre qui suit :*

Beauharnais à M. de Biron :

Paris, 11 avril 1792.

Je quitte M. Dumouriez avec qui j'ai eu, mon général, une longue conférence et que je dois revoir demain. Voici les principaux objets dont je m'empresse de vous instruire. L'armée du Nord sera offensive comme celle du Centre (1) ; c'est celle d'Alsace qui sera d'observation et défensive. Le départ du Maréchal paraissait encore incertain au ministre (2) ; mais dans la supposition de son absence ou de sa présence, voici les désirs de M. du Mouriez dans l'une ou l'autre hypothèse, et ce qui lui paraît certain : c'est que M. de Luckner passera à l'armée du Nord si la santé de M. de Rochambeau le

(1) Cette phrase, rapprochée de la lettre du Maréchal datée du 29 mars et de celle de Biron du 31, met bien en lumière la divergence des idées du général en chef et de celles de son lieutenant et du ministre des affaires étrangères.

(2) On verra plus loin que Rochambeau était malade à ce moment.

retient ici; et que, si ses forces lui permettent de commander, une division de l'armée du Nord forte d'environ 20,000 hommes sera à vos ordres et agira offensivement (1). Toutes les mesures relatives à ce système vont être prises; plusieurs même, qui s'y lient, ont déjà été ordonnées. Les officiers vont recevoir l'ordre de faire leurs équipages. M. du Mouriez, qui me paraît avoir de l'influence sur l'esprit de M. de Grave, m'a promis de ne le point quitter que toutes les expéditions relatives aux besoins de notre armée ne fussent faites; c'est demain ou après-demain qu'il y a un comité *ad hoc* à l'Hôtel de la guerre. L'opinion publique est toujours ici que M. de Rochambeau ne partira pas et que c'est vous ou M. d'Estaing qui devez commander l'armée...

BEAUHARNAIS.

*De son côté, Dumouriez rendait compte en ces termes de la même conversation :*

Paris, 13 avril 1792.

J'ai causé avec M. de Beauharnais, mon cher Biron, et il vous rendra ma conversation. J'ai commencé hier le travail militaire; cela m'est très aisé, parce que de Grave me témoigne une confiance filiale. Je vais continuer et j'espère que sous peu je serai assez parfaitement sûr de tous les détails pour pouvoir presque vous répondre qu'il ne manquera rien à vos préparatifs pour pouvoir camper du 25 au 30 de ce mois.

Puisque les Autrichiens ne se ménagent pas davantage en procédés, je vous exhorte dès ce moment à les imiter. Le vrai moyen de vous venger de ce qu'ils font déserter ou accueillent vos sous-officiers, c'est de recevoir dès ce moment leurs déserteurs. Faites-les passer tout équipés à Paris, et, pour qu'ils soient parfaitement reçus, adressez-les de clubs en clubs jusqu'à celui des Jacobins.

---

le renvoi (1) de la page 565.

Si, comme vous me l'assurez dans l'une de vos précédentes, vous avez la possibilité de faire déserter une compagnie ou un escadron entier, nous serons sûrs que cela nous produira deux bons effets : le premier, d'encourager la nation, parce qu'elle verra par expérience qu'elle peut fondre cette grande armée par l'appât de la liberté et de l'aisance ; le second est d'effrayer les généraux autrichiens, en leur inspirant la méfiance contre leurs soldats. Comme ces généraux sont des Allemands..., ils croiront pouvoir arrêter la désertion en redoublant de sévérité et cette même sévérité augmentera la désertion. Je comprends que ce plan d'embauchage doit coûter quelques frais, d'autant plus qu'il faut tâcher de l'exécuter en grand et sur le plus grand nombre de garnisons qu'il sera possible. Faites-moi un aperçu de cette dépense, et je vous ferai toucher sur-le-champ ce que vous jugerez nécessaire... Vous en direz ce que vous voudrez à M. le Maréchal, mais je vous prie de ne lui en parler que lorsque la machine sera parfaitement montée et même je crois que vous pouvez vous dispenser de lui faire cette confidence. J'ignore quels sont vos rapports avec le jeune Rochambeau et à quel degré vous pouvez vous servir de lui pour cette excellente opération. Sa position à Maubeuge est excellente pour cela... Occupez-vous-en sur-le-champ pour qu'avant huit jours nous puissions promener des Autrichiens dans Paris... Les Autrichiens crieront à la perfidie ou à l'infraction ; j'ai mes réponses prêtes. D'ailleurs, nous approchons de l'époque où les ménagements seraient une bêtise...

.............................................

Croyez bien, mon ami, que M. de La Fayette ne commandera point l'armée du Nord ; que, si M. de Rochambeau se trouvait, malheureusement, hors d'état de faire la campagne, on y ferait passer le général Luckner... ; qu'enfin si la totalité de l'armée n'agit pas extérieu-

rement, c'est vous qui commanderez la partie agissante (1)...

Biron à Dumouriez :

Valenciennes, 15 avril 1792.

Vous me faites un plaisir extrême, mon cher ami, en me disant que vous dirigez beaucoup le travail militaire et que de Grave vous témoigne une confiance filiale. Certes il a grande raison s'il veut faire aller son département. Personne n'a plus confiance que moi dans la pureté de ses intentions et dans son patriotisme ; mais je ne puis me dissimuler que rien ne va, qu'il ne répond qu'aux petits détails et jamais aux questions importantes...

.............................................

J'ai déjà mis du monde en campagne pour notre plan de désertion autrichienne. Je crains que les moyens qui m'avaient été proposés les premiers n'aient été fort affaiblis par le silence que j'ai été obligé de garder. Je vais frapper à ces portes-là et à d'autres encore... Le meilleur moyen d'activer une très grande désertion serait celui de lever sur-le-champ quelque compagnie franche dont le but fût visiblement de les recevoir et qui ne fussent absolument que des cadres... Si vous étiez tout à fait ministre de la guerre, je me chargerais, par exemple, de livrer, équiper, monter et mettre en état de servir 30 escadrons de troupes légères pour le 1er août prochain, mesure qui me paraît indispensable, si vous ne voulez pas faire la guerre avec un désavantage insurmontable. Songez donc que quelque part où nous rencontrions les Autrichiens, ou les Prussiens, leurs troupes à cheval seront dans une proportion quadruple des

(1) Cette phrase indique la solution moyenne que l'on prendra définitivement entre les idées du maréchal et celles de Biron et de Dumouriez, et qui aboutira aux déroutes de Quiévrain et de Tournai.

nôtres et vous êtes trop homme de guerre pour ne pas savoir qu'une telle infériorité ne peut se supporter longtemps sans exposer à des revers désastreux. Il faut aussi des chasseurs à pied qui tirent bien et que l'on puisse opposer aux chasseurs allemands et tyroliens... Il y a en France tant de gardes-chasses réformés que cet utile corps serait facile à composer...

Je pense comme vous qu'il est absolument inutile de rendre compte à M. le Maréchal de notre plan d'embauchage, Faites seulement qu'il ne me donne pas l'ordre de repousser ou renvoyer les déserteurs qui pourraient m'arriver... Je vais commencer, si je peux, par les hulans comme étant ceux qui feront le plus de spectacle et étonneront davantage...

Ce que vous me dites du projet de faire passer le général Luckner à l'armée du Nord si M. de Rochambeau ne pouvait la joindre est, comme vous savez, le vœu de mon cœur. Luckner ici vous vaudrait 20,000 hommes et je regarderais comme le plus grand bonheur qui pût m'arriver de pouvoir prendre de ses leçons ; mais il me paraît que la maladie physique de M. de Rochambeau est finie, et j'espère qu'il n'en aura point de morale qui l'empêche de revenir à son armée. Je serai parfaitement content d'être chargé de son avant-garde ou du corps quelconque destiné à agir offensivement... »

BIRON.

A M. de Biron :

Paris, le 14 avril 1792.

... Il faut faire tout le mal possible aux Autrichiens... Menez très vivement le projet d'embauchage. Allez-y bon jeu, bon argent, d'après ma lettre d'hier matin. Le plus tôt que nous pourrons faire promener des uniformes autrichiens au Palais-Royal sera le mieux... Travaillez vigoureusement. Préparez-vous. Je presse de Grave.

DUMOURIEZ.

A M. de Biron :

Paris, 13 avril 1792 (1).

... Puisque les troupes autrichiennes débauchent vos sous-officiers et ne vous rendent pas vos déserteurs, commencez plus tôt que plus tard à les faire travailler et tâchez de nous envoyer à Paris des hullans et des Hongrois que nous puissions caresser et promener comme les soldats de Châteauvieux. Le plus tôt sera le mieux. Il faut commencer à frapper les généraux de terreur en soufflant l'esprit de désertion.

Le Maréchal va vous joindre... Vous allez rassembler vos troupes du 25 au 1er mai sur trois points : le camp de Maubeuge, de 5 à 6,000 hommes ; le camp de Valenciennes, de 18 à 20 et un petit camp sous Dunkerque, de 3 à 4. Ces camps sont d'instruction, il faut surtout le publier. Si nous sommes obligés de faire la guerre, ce qui sera décidé du 15 au 20, le point de réunion des deux camps de Maubeuge et de Valenciennes sera sur Mons (2), et M. de Grave fera renforcer de quelques bataillons celui de Dunkerque qui pourra prendre une position plus centrale ou sur le territoire des Pays-Bas ou sur le nôtre.

Je crois le Maréchal toujours très opposé au plan d'offensive. Quand il aura les ordres, vous vous chargerez de le convertir (3). Je n'ai pas besoin de vous recommander la plus souveraine discrétion sur tout ce que je vous écrirai. Le succès de vos opérations en dépend. En attendant, plus de ménagements sur l'embauchage, et

---

(1) Cette lettre est, dans le texte, datée du 13 avril ; mais elle est enregistrée après la précédente.

(2) C'est donc la presque totalité des troupes disponibles de cette armée qui devait être dirigée sur Mons, contrairement aux idées du Maréchal.

(3) On ne peut indiquer plus clairement et de façon plus concise l'intrigue nouée entre Biron et Dumouriez pour faire prendre l'offensive au Maréchal malgré lui.

mandez-moi s'il vous faut de l'argent pour y réussir et quel est votre plan à cet égard. Surtout envoyez-nous les déserteurs à Paris, tout habillés, armés, montés, surtout s'ils peuvent être un peu nombreux. Adressez-les de club en club; mandez au jeune Rochambeau d'en faire autant. Il faut qu'on les voie à Paris, qu'on les y fête et que tous les papiers publics en retentissent...

DUMOURIEZ.

*Il résulte de cette correspondance que, comptant obtenir une vaste désertion de l'armée autrichienne, Dumouriez et Biron voulaient prendre l'offensive avec l'armée du Nord, tandis que le maréchal de Rochambeau y était opposé en principe; et c'est sans doute par un moyen terme que l'armée du Centre sera appelée à la prendre tout d'abord* (1), *bien que Dumouriez gardât toujours l'arrière-pensée de son plan, ainsi que l'indique la lettre qui précède.*

*Ces hypothèses semblent confirmées par les* Mémoires de Rochambeau :

A la fin de mars, une attaque d'hydropisie me prit à Paris et m'obligea à une suite de remèdes qui me tinrent quinze jours sans sortir. J'y appris que M. Dumouriez et son parti dans l'Assemblée voulaient déclarer la guerre et la faire offensive sur les plans les plus fous, qui ne pouvaient avoir été forgés qu'aux Petites-Maisons. M. de Grave vint me voir de la part du roi, et me donna le lendemain rendez-vous chez lui avec M. Dumouriez. Je crus que ces ministres avaient le transport au cerveau. Ils me parlèrent d'une désertion générale dans l'armée autrichienne sur laquelle ils comptaient; du parti énorme qu'ils avaient dans le Brabant; d'une émigration de plus de 30,000 hommes qui viendraient au-devant de nous et qu'il y en avait déjà 5,000 de

(1) Voir les Instructions du 15 avril.

rendus dans mon commandement. Je leur dis qu'ils étaient impudemment et horriblement trompés..., que leur émigration roulait sur une vingtaine d'hommes qui allaient et venaient..., que le corps des émigrés brabançons était toujours de 500 à 600 hommes (au lieu de 5,000)..., que l'esprit général du Brabant, sans être favorable au gouvernement autrichien, était encore plus ennemi de notre révolution.....

J'interpellai les quatre chefs de bureau sur l'état de nos troupes et de nos magasins. L'on me dit que les officiers ne pourraient pas être nommés avant la fin de mai, qu'il leur fallait un mois pour être avertis et pour rejoindre, et qu'à mesure qu'il proposait des remplacements, il se formait de nouvelles brèches par des émigrations qui ne discontinuaient pas... *Enfin, il était demandé jusqu'au* 15 *mai pour fixer le premier rassemblement des troupes.* Je conclus par proposer un camp de 20,000 hommes à Valenciennes, un de 5,000 à 6,000 hommes au camp retranché de Maubeuge, un pareil à Dunkerque. Ces trois camps devaient être composés de 30,000 hommes, qui me restaient disponibles après avoir prélevé les garnisons des places, que j'avais réduites au nécessaire le plus indispensable. Je consentis de céder à M. de La Fayette les troupes qui étaient dans les départements des Ardennes, de la Meuse et de la Marne (1), afin de lui donner les moyens, en occupant le camp retranché de Givet, de menacer Namur et le pays de Liège.

Je déclarai que mon plan, dans ces rassemblements, était de donner aux troupes les leçons de tactique et de service de campagne dont elles ne connaissaient pas les premiers éléments; d'établir une confiance réciproque du soldat à l'officier dans des troupes qui, depuis 30 ans,

(1) C'est la 2e division dont parle Rochambeau dans sa lettre du 23 mars et Biron dans celle du 26.

à l'exception des guerres partielles de l'Amérique et de la Corse, n'avaient pas entendu siffler une balle ; que les gardes nationales (volontaires) avaient encore bien plus besoin de cette instruction ; que, de là, je verrais les mouvements de l'ennemi ; que, s'il se rassemblait entre nous et Tournay, je me porterais, par une marche rapide, entre la Lys et la mer, pour y essayer le mouvement à donner à la prétendue insurrection du Brabant et tâcher de faire un coup de main sur cette frontière maritime, tandis que M. de La Fayette, s'étant rassemblé à Givet, pourrait, à la même époque, essayer contre Namur et le pays de Liège un mouvement offensif ; que nous prendrions alors l'ennemi par ses deux ailes, après l'avoir forcé de rassembler toutes ses forces pour protéger les places de son centre (1).

*Ce plan de coopération avec La Fayette fut notifié à Rochambeau par les instructions royales suivantes, qui modifiaient toutefois l'objectif de ce maréchal et subordonnaient le mouvement de l'armée du Nord à celui de l'armée du Centre :*

Paris, le 15 avril 1792.

Le Roy, dans son conseil, Monsieur le Maréchal, s'est essentiellement occupé des intérêts de l'État, et Sa

(1) On le voit, Rochambeau, en formant les trois camps de Valenciennes, Maubeuge et Dunkerque, n'a qu'une idée de défensive pouvant éventuellement tourner à l'offensive indirecte par la Lys, comme le fit Pichegru en 1794, tandis que La Fayette ferait la manœuvre de Fleurus. Au contraire, Dumouriez, dans sa lettre du 13 avril, veut passer immédiatement de ces trois camps à l'offensive directe *sur Mons* aussitôt que la guerre sera déclarée.

Il faut, pour s'expliquer cette offensive éventuelle de Rochambeau par la Lys, penser qu'il espérait que l'ennemi serait immobilisé de front par une « frontière hérissée de places fortes. » (*Revue* d'octobre, page 433). Il semblait toutefois beaucoup plus simple de fixer l'ennemi par un minimum de forces s'appuyant sur ces places et de porter le maximum à l'armée du Centre pour prendre l'offensive par le pays d'entre Sambre et Meuse sur le flanc et les communications de l'adversaire.

Majesté, en désirant la continuation de la paix, veut, avec la France entière, toutes les dispositions qui doivent affermir et faire respecter LA CONSTITUTION QU'ELLE A JURÉE.

Ces principes ont dirigé les relations politiques comme les dispositions des forces militaires qui doivent appuyer le langage d'une nation libre, qui a renoncé à ENTREPRENDRE AUCUNE GUERRE DANS LA VUE DE FAIRE DES CONQUÊTES; d'une nation qui montrera aux souverains étonnés et sa force et le respect que l'on doit à des hommes qui veulent LA LIBERTÉ OU LA MORT.

L'intention du Roy, Monsieur le Maréchal, est qu'une partie des troupes dont il vous a confié le commandement soit rassemblée en 3 camps d'instruction; mais Sa Majesté veut que toutes les dispositions soient faites pour, au premier signal, prendre l'attitude de guerre si la politique étrangère nous forçait à la faire.

Ces camps seront à Maubeuge, Valenciennes et Dunkerque et devront être rassemblés, au plus tard, du 1er au 10 may.

L'excellent camp de Maubeuge sera occupé par 4,000 à 5,000 hommes.

Le camp principal, aux environs de Valenciennes, sera composé de 18,000 hommes et celui de Dunkerque de 3,000 à 4,000.

Si nous étions forcés à la guerre, le camp de Maubeuge et celui de Valenciennes se réuniraient pour s'emparer de celui de Mons et seraient au moins portés à 25,000 hommes. C'est de Mons que ce corps d'armée marcherait sur Bruxelles.

Vous sentez, Monsieur le Maréchal, que ces opérations devront se faire de concert avec l'armée du Centre, qui sera la première à se mettre en mouvement (1).

---

(1) Le mouvement de Rochambeau devait donc, d'après cette dépêche, être subordonné à celui de l'armée du Centre, ce qui était d'ailleurs

Les premières dispositions de l'armée commandée par le lieutenant général La Fayette seront, sous le rapport de camps d'instruction, 30,000 hommes campés à Dun et 6,000 sous le canon de Metz.

Dans la supposition de guerre qui doit être celle qui dirige essentiellement toutes les opérations actuelles, les troupes du camp de Dun marcheraient sur Givet, où elles prendraient une position passagère pour se porter avec rapidité sur Namur et de Namur sur Liège.

C'est à l'époque de leur marche sur Namur que votre armée se portera sur Mons et de là sur Bruxelles, si l'armée du Centre réussit à s'emparer de Namur et qu'une grande insurrection facilite la marche sur Bruxelles.

Dans le moment où le camp de Dun serait mis en mouvement, celui de Metz se porterait à Longwy, et peut-être sur Arlon pour masquer Luxembourg.

M. le maréchal Luckner campera, à la même époque que votre armée, 8,000 hommes sur la Sarre, entre Bouquenon et Sarreguemines; 10,000 hommes aux environs de Strasbourg et enfin 5,000 à 6,000 seront disposés pour se rassembler au premier signal et occuper les défilés de Porrentruy.

Voilà les dispositions arrêtées par le Roy pour les camps d'instruction qu'il a cru devoir ordonner sur les frontières du Nord et partie de l'Est pour la guerre, si nous sommes forcés de la faire. En même temps que la prudence doit présider à toutes ces dispositions, vous voudrez bien ne pas perdre de vue qu'au premier ordre on doit être prêt à prendre l'attitude de guerre la plus imposante.

*Ces instructions royales, rédigées probablement par*

---

une erreur : les deux opérations auraient dû être simultanées, celle de Rochambeau pour fixer l'ennemi avec un minimum de forces, et celle de Lafayette pour le vaincre avec le maximum. Enfin, il n'est question dans cette lettre que d'objectifs géographiques et nullement des forces ennemies.

*Dumouriez, rappellent sa lettre du* 13 *à Biron en ce qu'elles parlent d'une attaque sur Mons et dépassent par là le plan du Maréchal. Mais elles ne sont encore qu'éventuelles, à longue échéance, et en tout cas subordonnées à un succès de M. de La Fayette sur Namur. Le Maréchal peut donc encore espérer avoir le temps de discipliner ses troupes dans les camps de Valenciennes et de Maubeuge; ne partir en offensive qu'à bon escient et enfin effectuer par la Lys, comme le fit Pichegru en* 1794, *le mouvement symétrique de celui de La Fayette, analogue à celui de Jourdan sur Fleurus deux ans plus tard. Mais cette illusion ne tarda pas à être dissipée par des instructions* de Dumouriez, *datées du* 22 *avril.*

*Sur ces entrefaites parvint la réponse attendue de l'empereur d'Autriche.* Quelques instants avant 6 heures du soir, le 13, la réponse du roi de Hongrie était arrivée et elle était tellement insolente qu'elle rendait la guerre indispensable. (Biron à Rochambeau fils.)

*En conséquence, le* 18 *avril, Dumouriez fit au conseil, sur la dernière réponse de François Ier* (1), *un rapport à la suite duquel le roi décida de demander à l'Assemblée nationale de déclarer la guerre à l'Autriche.*

*Le roi en avisa, le* 19 *avril, l'Assemblée législative par la voix de Dumouriez, qui s'exprima en ces termes :*

J'ai l'honneur d'apporter à l'Assemblée une lettre du roi.

*Cette lettre était ainsi conçue :*

Je vous prie, Monsieur le Président, de prévenir l'Assemblée que je compte m'y rendre demain à midi.

*Le vendredi* 20 *avril, en effet, le roi entra à la séance accompagné de tous ses ministres. Tous les membres de l'Assemblée se levèrent et se découvrirent. Le roi alla prendre la place assignée par le règlement. Il s'assit ;*

(1) François Ier, d'Autriche, couronné empereur d'Allemagne sous le II, le 14 juillet 1792.

*les députés s'assirent aussi. Les ministres restèrent debout autour du roi* (1).

**Je viens au milieu de l'Assemblée nationale,** *dit le roi,* **pour l'entretenir d'un des objets les plus importants dont elle puisse s'occuper. Mon ministre des affaires étrangères (2) va vous lire le rapport qu'il a fait à mon conseil sur notre situation politique.**

*Le roi, dit alors Dumouriez (3), ayant juré de maintenir la Constitution, est devenu l'objet de la haine des despotes. Des émigrés rebelles trouvent un asile chez nos voisins et s'assemblent sur nos frontières. L'Autriche qui, depuis* 1756, *a abusé du traité d'alliance, sent que notre Constitution nous empêche désormais d'être le servile instrument de son ambition. Léopold excite contre nous la Russie et la Prusse et,* **dans des pièces que l'Europe jugera, incite une partie de la nation française à s'armer contre l'autre.** *Dans sa dernière note du* 18 *février, le prince de Kaunitz dit bien* **que jamais intention partiale et pacifique n'a été plus clairement énoncée et constatée que celle de Sa Majesté Impériale dans l'affaire des rassemblements au pays de Trèves ;** *à la vérité, la cour de Vienne avait alors fait sortir des Pays-Bas les émigrés ; mais ils ont encore un état-major à la cour de Bruxelles et de nombreuses bandes et des corps entiers avec armes et bagages, sont reçus dans les provinces belgiques. Dans le même temps, la cour de Vienne établissait, sur la demande irrégulière de l'évêque de Bâle, une garnison à Porrentruy, menaçait ainsi le Doubs et violait les traités qui mettent le pays de Porrentruy sous la garantie de celui de Bâle et de la France. La cour de Vienne augmentait ses garnisons dans le*

(1) Voir le *Moniteur universel.*

(2) Dumouriez.

(3) Voir le discours de Dumouriez, reproduit *in extenso* dans le *Moniteur universel* du samedi 21 avril 1792 (séance du vendredi 20).

*Brisgau; elle a simulé de ne pas tolérer à Trèves des rassemblements d'émigrés qui se poursuivent à Coblenz. M. de Kaunitz dit que* « ces gens notés par la dénomi- « nation de Jacobins » *cherchent un prétexte de guerre. C'est lui qui insulte par ces mots l'Assemblée et cherche à diviser la France en deux camps. Léopold est mort, mais la cour de Vienne continue la même politique. Cette cour, sollicitée de répondre catégoriquement, a adressé, le* 18 *mars, une réponse qui est un véritable ultimatum. On y relève ces paroles :* « *le Gouvernement français* » *au lieu des mots :* « *le roi* » *; par ces expressions, elle affecte de séparer le roi de la nation. Le prince de Kaunitz a agi avec perfidie pour aliéner à la France le cœur de son jeune roi; dans le même esprit, il a nié tout armement ou toute mesure qui puisse être qualifiée de préparatifs de guerre. Il dit que les troubles des Pays-Bas ont été suscités par ceux de la France, bien qu'ils aient précédé ces derniers. Il ne nie pas le concert de l'Autriche avec les puissances étrangères, mais il ne peut le faire cesser avant que la France en ait fait cesser les motifs : il avoue par cela même un traité qui rompt celui de* 1756. *Il dit en outre que la partie saine de la population ne s'y trompera pas : il avoue ainsi son but d'armer les citoyens les uns contre les autres.*

*Il résulte de là que:* 1° le traité de 1756 est rompu par le fait de la maison d'Autriche; 2° le concert entre les puissances, provoqué par l'empereur Léopold au mois de juillet 1791, confirmé par le roi de Hongrie et de Bohême, d'après la note du prince de Kaunitz du 18 mars 1792, qui est l'ultimatum des négociations, étant dirigé contre la France, est un acte d'hostilité formel ; 3° ayant mandé par ordre de Votre Majesté qu'elle se regarderait comme en état de guerre si le retour du courrier n'apportait pas une déclaration prompte et franche aux deux dépêches des 19 et 27 mars, cet ultimatum, qui n'y répond point, équivaut à une déclaration de guerre;

4° dès ce moment, il faut ordonner à M. de Noailles de revenir en France sans prendre congé et cesser toute correspondance avec la cour de Vienne.

*Considérant que, le* 29 *novembre, l'Assemblée nationale avait invité le roi à prendre des mesures contre les rassemblements aux frontières et en réparation d'outrages à des citoyens français ;*

*Que le* 14 *décembre, le roi témoigne à l'Assemblée qu'il prend des mesures pour faire respecter ses déclarations ;*

*Que le* 14 *janvier, l'Assemblée invite le roi à fixer le* 10 *février comme terme des explications, et* qu'à défaut de réponse, ce procédé de l'empereur sera envisagé par la nation comme une rupture du traité de 1756 et comme une hostilité;

*Que le* 25 *janvier, ce délai est prorogé jusqu'au* 1er *mars et qu'il est dit alors que* le silence ainsi que toutes les réponses évasives ou dilatoires seront regardés comme une déclaration de guerre;

*Que l'honneur du roi et sa bonne foi sont perfidement attaqués par l'affectation marquée de le séparer de la nation par la note du* 18 *mars* 1792, *qui répond au gouvernement français et non au « roi des Français » ;*

*Que, depuis l'époque de sa régénération, la nation française a essuyé des outrages en la personne de Duveyrier, envoyé par le roi et retenu indignement en état d'arrestation, et d'un grand nombre de citoyens français outragés ou emprisonnés ;*

*Considérant que* la guerre ne peut être déclarée que par décret du Conseil législatif, rendu sur la proposition formelle et nécessaire du roi et sanctionné par lui ;

Je conclus à ce que, fort de la justice de ces motifs et de l'énergie du peuple français, le roi se rende à l'Assemblée nationale pour lui proposer de déclarer la guerre contre l'Autriche.

*Après cette lecture, le roi harangua l'Assemblée :*

Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil. Les conclusions y ont été adoptées unanimement. J'en ai moi-même adopté la détermination... Je viens, aux termes de la Constitution, vous proposer formellement de déclarer la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

Sire, *répondit le président*, l'Assemblée nationale prendra en très grande considération la proposition formelle que vous lui faites. Votre Majesté sera instruite par un message du résultat de sa délibération.

*Le vendredi 20 avril, à la séance du soir, l'Assemblée décida, à une très grande majorité, que la discussion était ouverte sur la proposition du roi.*

*A la suite de cette discussion, soulignée par « les acclamations des spectateurs », l'Assemblée, délibérant sur la proposition du roi,*

Considérant que la cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux Français rebelles; qu'elle a provoqué et formé un concert avec plusieurs puissances de l'Europe contre l'indépendance et la sûreté de la nation française;

Que François I^er^, roi de Hongrie et de Bohême, a, par ses notes des 18 mars et 7 avril dernier, refusé à renoncer à ce concert;

Que, malgré la proposition qui lui a été faite, par note du 11 mars 1792, de réduire de part et d'autre à l'état de paix les troupes sur les frontières, il a continué et augmenté des préparatifs hostiles;

Qu'il a formellement attenté à la souveraineté de la nation française en déclarant vouloir soutenir les prétentions des princes allemands possessionnés en France (1),

---

(1) L'Assemblée constituante avait aboli les droits féodaux des princes de l'Empire possessionnés en Alsace. Léopold, au nom du corps germanique dont il était le chef, protesta contre la suppression de ces droits, garantis par la paix de Westphalie. (Chuquet, tome I, page 9.)

auxquels la nation française n'a cessé d'offrir des indemnités ;

Qu'il a cherché à diviser les citoyens français et à les armer les uns contre les autres, en offrant aux mécontents un appui dans le concert des puissances ;

Considérant enfin que ce refus de répondre aux dernières dépêches du roi des Français ne laisse plus d'espoir d'obtenir, par la voie d'une négociation amicale, le redressement de ces différents griefs et équivaut à une déclaration de guerre ;

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Délibérant sur la proposition formelle du roi et après avoir déclaré l'urgence, décrète la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême (1).

Paris, 18 avril 1792.

*Le jour même où il présentait au roi le rapport relatif à la déclaration de guerre à l'Autriche, Dumouriez écrivait à Biron :*

.. C'est demain que la question de la paix ou de la guerre va être décidée dans l'Assemblée nationale. Vraisemblablement le dernier l'emportera, sinon il faudra tous partir pour l'Amérique. Vous jugez, mon ami, que c'est notre chère alliée l'Autriche toute seule que nous déclarons notre ennemie ; mais loin de la séparer des autres puissances qui forment ce qu'on appelle le Concert, c'est-à-dire une ligue infernale contre nous, cette nouvelle, qui se répandra officiellement vendredi ou samedi, va monter toutes les têtes françaises et tourner en franche énergie tout ce qui n'est actuellement qu'une agitation

(1) Voir Chuquet, *Histoire de la Révolution*, tome I, page 14.
Voir Collection générale des Lois : « Déclaration de guerre, 25 avril « 1792, an 4e de la Liberté :

« De la part du Roi des Français, au nom de la Nation,

« La guerre est déclarée au Roi de Hongrie et de Bohême.

« Signé : Louis. » Et plus bas : « Roland. »

Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil. Les conclusions y ont été adoptées unanimement. J'en ai moi-même adopté la détermination... Je viens, aux termes de la Constitution, vous proposer formellement de déclarer la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

Sire, *répondit le président*, l'Assemblée nationale prendra en très grande considération la proposition formelle que vous lui faites. Votre Majesté sera instruite par un message du résultat de sa délibération.

*Le vendredi 20 avril, à la séance du soir, l'Assemblée décida, à une très grande majorité, que la discussion était ouverte sur la proposition du roi.*

*A la suite de cette discussion, soulignée par « les acclamations des spectateurs », l'Assemblée, délibérant sur la proposition du roi,*

Considérant que la cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux Français rebelles; qu'elle a provoqué et formé un concert avec plusieurs puissances de l'Europe contre l'indépendance et la sûreté de la nation française;

Que François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, a, par ses notes des 18 mars et 7 avril dernier, refusé à renoncer à ce concert;

Que, malgré la proposition qui lui a été faite, par note du 11 mars 1792, de réduire de part et d'autre à l'état de paix les troupes sur les frontières, il a c[illegible] et augmenté des préparatifs hostiles;

Qu'il a formellement attenté à la souv[illegible] nation française en déclarant vouloir sou[illegible] tions des princes allemands possession[illegible]

(1) L'Assemblée constituante avait ab[illegible] princes de l'Empire possessionnés en Als[illegible] germanique dont il était le chef, prote[illegible] droits, garantis par la paix de Westph[illegible]

l'état des choses et des esprits à Mons et à Tournay...

Je pensé évidemment comme vous, mon ami, qu'il faut soutenir les Belges en cas d'insurrection, et que l'on n'a pas besoin de bagages pour cette expédition d'où peut dépendre le succès de la campagne, et même de la guerre, par l'incalculable influence de l'opinion ; mais je vous prie de considérer que je ne commande pas l'armée, pas même une division, que j'ai dans l'armée du Nord trois lieutenants généraux plus anciens que moi : M. d'Aumont, M. d'Elbhecq et M. de Crillon ; que d'ailleurs nous attendons M. de Rochambeau aujourd'hui ou demain et que, quand son retour se différerait encore, je ne pourrais prendre sur moi une telle expédition sans y être autorisé par le général qui commandera l'armée en son absence, ou par le Ministre. Si le Maréchal vient, je le presserai vivement d'après ce que les circonstances et nos informations indiqueront, mais j'ai bien peur de ne pas réussir à le déterminer. BIRON.

*On le voit : après avoir cédé, dans une certaine mesure, aux résistances du Maréchal, Dumouriez et Biron reprennent de plus en plus leur plan commun d'insurrection belge favorisée par une offensive dans le Brabant. Il n'est plus question de se subordonner aux mouvements de La Fayette, mais de marcher directement, et sans autre préparation, sur Mons et Tournay. Peut-être même Dumouriez n'attendait-il que le départ du Maréchal, de Paris, pour en faire donner l'ordre par de Grave. Peut-être même avait-il cette arrière-pensée lorsqu'il écrivait, le* 13, *à Biron, qu'il croyait* « le Maréchal très opposé au plan d'offensive », *et qu'il comptait sur Biron* « pour le convertir ».

*Toujours est-il que le* 22, *de Grave adressait à Rochambeau l'* « *Instruction* » *destinée à ouvrir la campagne, et que Rochambeau trouva à son arrivée à Valenciennes.*

(*A suivre.*) B.

Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil. Les conclusions y ont été adoptées unanimement. J'en ai moi-même adopté la détermination... Je viens, aux termes de la Constitution, vous proposer formellement de déclarer la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

Sire, *répondit le président*, l'Assemblée nationale prendra en très grande considération la proposition formelle que vous lui faites. Votre Majesté sera instruite par un message du résultat de sa délibération.

*Le vendredi* 20 *avril, à la séance du soir, l'Assemblée décida, à une très grande majorité, que la discussion était ouverte sur la proposition du roi.*

*A la suite de cette discussion, soulignée par « les acclamations des spectateurs », l'Assemblée, délibérant sur la proposition du roi,*

Considérant que la cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux Français rebelles; qu'elle a provoqué et formé un concert avec plusieurs puissances de l'Europe contre l'indépendance et la sûreté de la nation française;

Que François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, a, par ses notes des 18 mars et 7 avril dernier, refusé à renoncer à ce concert;

Que, malgré la proposition qui lui a été faite, p[illegible] note du 11 mars 1792, de réduire de part et d'autre [illegible] l'état de paix les troupes sur les frontières, il a conti[illegible] et augmenté des préparatifs hostiles;

Qu'il a formellement attenté à la souver[illegible] nation française en déclarant vouloir sou[illegible] tions des princes allemands possessio[illegible]

(1) L'Assemblée constituante avait a[illegible] princes de l'Empire possessionnés en Al[illegible] germanique dont il était le chef, prot[illegible] droits, garantis par la paix de Westp[illegible]

sujet du logement des troupes de garnison, par le lieutenant-colonel du génie C. LECOMTE. — Sur les contestations en matière de marchés de travaux militaires, par le chef de bataillon du génie AUGIER. — Analyse et extraits de la correspondance de Vauban (*suite*), par M. A. DE ROCHAS.

**Carnet de la Sabretache.** Novembre 1899. — Route tenue par les hussards du Bas-Rhin (avril 1820). — Sur les chasseurs d'Orient (1801-1814). — Le premier commandement de Joubert à l'armée d'Italie (3 novembre 1798-5 février 1799). — Études sur les troupes de la Confédération du Rhin : le régiment de Francfort pendant les guerres d'Espagne et de Russie (1808-1813).

**Revue des Deux-Mondes.** 1er novembre 1899. — La France et la question d'Extrême Orient, par M. René PINON. — Mme de Staël et la République en 1798, par M. Paul GAUTIER. — Les Carlistes, souvenirs de la frontière, par M. le comte REMACLE.

— 15 novembre.—L'Europe sans Autriche, par M. Charles BENOIST. — L'ambassade du duc Decazes (1820-1821) à Londres, par M. Ernest DAUDET. — Le budget de 1900, par M. Raphaël-Georges LÉVY.

**Revue de Paris.** 1er novembre 1899. — XXX. L'Angleterre et le Transvaal. — A. MALET. Le roi Milan.

— 15 novembre. — O. DEPONT et J. TALAYRACH D'ECKARDT. Panislamisme et propagande islamique. —A. MATHIEZ. Le prince Louis-Napoléon à Strasbourg. — Lieutenant X... Aux Philippines. — Les Américains à Manille.

**Revue politique et parlementaire.** 10 novembre 1899. — Louis-BOUDENOOT, député. L'armée en 1899. — Alexandre HALOT. L'Évolution des partis politiques en Belgique.

**Revue britannique.** Novembre 1899. — Les fermes d'élevage au Cap. Boërs et Afrikanders. — Les pirates des Philippines. — Les cours martiales en Angleterre.

**Revue historique.** Novembre-décembre 1899. — A. BRETTE. Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française (*suite et fin*).

**La Révolution française.** 14 novembre 1899. — La Vendée et la Chouannerie, publications nouvelles, par Ch.-L. CHASSIN. — Un élève de Mars en 1794, par Félix BOUVIER.

**Le Carnet historique et littéraire.** 15 novembre 1899. — Lieutenant-colonel de CONTENSIN. Le général Bourbaki. — R. BITTARD DES PORTES. Les campagnes de la Restauration : l'Expédition de Blidah (1830). — J. ROBERTI. Un appel à la désertion en 1793.

Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil. Les conclusions y ont été adoptées unanimement. J'en ai moi-même adopté la détermination... Je viens, aux termes de la Constitution, vous proposer formellement de déclarer la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

Sire, *répondit le président*, l'Assemblée nationale prendra en très grande considération la proposition formelle que vous lui faites. Votre Majesté sera instruite par un message du résultat de sa délibération.

*Le vendredi* 20 *avril, à la séance du soir, l'Assemblée décida, à une très grande majorité, que la discussion était ouverte sur la proposition du roi.*

*A la suite de cette discussion, soulignée par* « *les acclamations des spectateurs* », *l'Assemblée, délibérant sur la proposition du roi,*

Considérant que la cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé d'accorder une protection ouverte aux Français rebelles; qu'elle a provoqué et formé un concert avec plusieurs puissances de l'Europe contre l'indépendance et la sûreté de la nation française;

Que François I[er], roi de Hongrie et de Bohême, a par ses notes des 18 mars et 7 avril dernier, refusé renoncer à ce concert;

Que, malgré la proposition qui lui a été faite, p... note du 11 mars 1792, de réduire de part et d'autre... l'état de paix les troupes sur les frontières, il a contin... et augmenté des préparatifs hostiles;

Qu'il a formellement attenté à la souver... nation française en déclarant vouloir sout... tions des princes allemands possession...

(1) L'Assemblée constituante avait a... princes de l'Empire possessionnés en Al... germanique dont il était le chef, prot... droits, garantis par la paix de Westp...

auxquels la nation française n'a cessé d'offrir des indemnités;

Qu'il a cherché à diviser les citoyens français et à les armer les uns contre les autres, en offrant aux mécontents un appui dans le concert des puissances;

Considérant enfin que ce refus de répondre aux dernières dépêches du roi des Français ne laisse plus d'espoir d'obtenir, par la voie d'une négociation amicale, le redressement de ces différents griefs et équivaut à une déclaration de guerre;

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Délibérant sur la proposition formelle du roi et après avoir déclaré l'urgence, décrète la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême (1).

Paris, 18 avril 1792.

*Le jour même où il présentait au roi le rapport relatif à la déclaration de guerre à l'Autriche, Dumouriez écrivait à Biron :*

.. C'est demain que la question de la paix ou de la guerre va être décidée dans l'Assemblée nationale. Vraisemblablement le dernier l'emporte [illegible] sinon il faudra [illegible]ous partir pour l'Amérique. Vous [illegible] on ami, que [illegible]est notre chère alliée l'[illegible] he[illegible] le que nous [illegible]éclarons notre enne[illegible] séparer des [illegible]tres puissances qui [illegible] le Concert, [illegible]st-à-dire une lig[illegible], cette nou[illegible]lle, [illegible] répan[illegible] i ou s[illegible] [illegible] ntes [illegible] er en [illegible] c[illegible] une [illegible]

[illegible] Toute cette stratégie échoua par [illegible] position [illegible] maréchaux qui recevaient [illegible] sur les lieux ; le parti- [illegible] contre les troupes [illegible] et à occuper [illegible] de l'invasion [illegible] qui eut [illegible] perdue. Il faut [illegible] initiative [illegible] offensive [illegible] guerre ; [illegible] sur Madrid en [illegible] entre [illegible] charune [illegible] inté- [illegible] fois réunies. [illegible] circonspection [illegible] a pu dire que [illegible] Wellington [illegible] évita des [illegible] autres que [illegible] la valeur [illegible] »

**La Campagne de 1812 en Russie**, par CLAUSEWITZ, traduit de l'allemand par le capitaine BEGOUEN. [illegible] 1900. In-8°.

[illegible] prussien, [illegible] 1812 au service de [illegible] témoin [illegible] même temps que l'œuvre d'un grand penseur militaire.

Le premier chapitre est une excellente [illegible] qui, conseillé par le [illegible] dans le camp de Drissa [illegible] les [illegible] en quelques [illegible] et [illegible] Drissa.

Après le résumé de la campagne [illegible] de l'ouvrage, les observations de l'auteur sur les mouvements des deux adversaires, [illegible] sur les généraux russes [illegible] la campagne, Barclay, Koutousow, Pahlen, etc.

Les critiques adressées par Clausewitz aux opérations de Napoléon ont, pour la plupart, été réfutées à l'avance par celui-ci dans ses « Commentaires ».

Clausewitz s'étonne que l'Empereur n'ait pas gagné Smolensk par la rive droite du Dniéper pour « marcher droit » sur l'armée russe. Napoléon vante, au contraire, sa propre manœuvre qui devait lui permettre de tourner l'aile gauche des Russes et de frapper « un grand coup. » Il ne semble pas toutefois que l'Empereur ait fixé son ennemi avant de le manœuvrer par Rasassna.

D'autres reproches sont aussi faits par l'auteur au généralissime français. C'est de n'avoir pas « ménagé davantage ses troupes », car « ces soucis lui étaient étrangers ». C'est d'avoir mis « peu de soin à préparer sa retraite. » Ces assertions sont encore contredites par Napoléon dans ses « Commentaires ».

Ainsi que le fait observer le capitaine Bégouen dans son introduction, « le lecteur de 1899, qui commence à avoir entre les mains l'ensemble « prodigieux des mesures préparatoires que l'Empereur ordonna pour « cette guerre, jugera sans peine si c'est le défaut de préparation maté-« rielle qui a causé la ruine de l'entreprise. ».

On a encore dit que Napoléon aurait dû tout d'abord s'arrêter au Dniéper et à la Duna : Clausewitz fait justice de cette observation.

La vérité, c'est que les conditions gigantesques d'espace et de temps dans lesquelles se sont déroulées les opérations et la force morale des Russes, ont déjoué tous les calculs de Napoléon et l'ont empêché de frapper ce coup décisif qui était le suprême résultat de ses magistrales combinaisons. C'est ce que fait très bien ressortir Clausewitz, non seulement dans les conclusions finales de son ouvrage sur la Campagne de 1812, mais dans plus d'un de ses écrits, ainsi que l'a fait remarquer la *Revue militaire de l'étranger* de 1886, dans une étude fort intéressante intitulée : « A propos de la dernière invasion de la Russie par Sarmaticus. »

**Campagne de l'armée de réserve en 1800**, publiée sous la direction de la Section historique de l'Etat-Major de l'armée. 1re partie. « Passage du Grand-Saint-Bernard », par le capitaine de Cugnac. — Paris, R. Chapelot, 1900. In-8°.

Cet ouvrage, dont la *Revue Militaire* a donné un extrait dans son dernier numéro, est fait principalement de documents originaux, suivant la méthode moderne, qui s'impose de plus en plus pour écrire l'Histoire.

A côté de la correspondance inédite qui forme l'ossature de la campagne de l'armée de réserve, on trouvera dans ce livre beaucoup de situations, des documents empruntés aux archives du Grand-Saint-Bernard, des autographes du Premier Consul, de Berthier, de Carnot, des levés du théâtre des opérations faits par les ingénieurs géographes de l'armée et des cartes générales exécutées vers la même époque par

le « Carnet topographique de l'armée de réserve » ou par le Dépôt de la guerre. Sous ces formes diverses, ce sont toujours des documents que la Section historique offre aujourd'hui aux amateurs d'histoire militaire.

Au lendemain du 18 brumaire, après avoir un instant songé à une campagne d'hiver, le Premier Consul réorganise l'armée, pacifie la Vendée et prépare au printemps de 1800 un projet d'opérations embrassant tout le théâtre de la guerre, avec les trois armées du Rhin, d'Italie et de réserve.

Celle-ci se forme au mois d'avril, autour de Dijon, sous le commandement de Berthier. Son rassemblement dans la région de la Saône est établi par un grand nombre de lettres et de situations.

Une attaque du Mont-Cenis par les Autrichiens n'est pas sans jeter quelque trouble dans la formation de l'armée de réserve. Le Premier Consul donne à cette occasion quelques sages conseils, qui restent vrais à toutes les époques et dans toutes les mobilisations.

« Que les départements frontières... regardent à droite et à gauche, « et ils verront de nombreuses armées, d'autant plus formidables qu'elles « sont plus concentrées, non seulement menacer l'ennemi qui voudrait « faire quelque pointe sur le territoire français, mais encore se mettre « en mouvement...

« Dans tous les cas, tenez votre armée réunie et ne prêtez pas l'oreille « aux commandants de Lyon et autres villes qui vous demanderont des « troupes... »

La nouvelle de l'offensive de Mélas sur l'Apennin porte bientôt le Premier Consul à modifier son projet d'opérations. L'armée du Rhin est abandonnée à ses propres ressources. L'armée de réserve, avant d'être entièrement prête, se porte de Dijon vers Genève et Lausanne et le point de passage des Alpes est reporté du Saint-Gothard au Simplon, puis du Simplon au Grand-Saint-Bernard.

Berthier est obligé de stationner plusieurs jours sur la rive nord du lac de Genève, où il est rejoint par le Premier Consul. Pendant que se prépare le passage des Alpes, les nouvelles d'Italie deviennent de plus en plus inquiétantes et un officier, envoyé par Masséna, apporte son cri de détresse : « Qu'on vienne me débloquer. Dites qu'on vienne me débloquer... »

La division d'avant-garde franchit le Grand-Saint-Bernard et culbute les postes autrichiens d'Etroubles et d'Aoste. L'armée la suit de près; mais le passage de l'artillerie cause de grandes difficultés. Berthier écrit : « Tous nos traîneaux sont inutiles; les gens du pays s'y connais- « sent mieux que nous; ils prennent un rondin de sapin qu'ils évident « à moitié... » Marmont, resté au pied du Grand-Saint-Bernard, réqui-

sitionne mulets et paysans pour traîner les canons. « Les mulets sont « bons, dit-il, mais les hommes sont meilleurs. »

Un nouveau courrier d'Italie annonce que Suchet a dû évacuer Nice et s'est replié sur le Var. Le Premier Consul ordonne à l'avant-garde de marcher sur Ivrée sans attendre le reste de l'armée. Lannes culbute l'ennemi à Châtillon et arrive devant le fort de Bard. Berthier le rejoint bientôt, « afin, dit-il, de réduire ce château dans la journée. » Mais il doit bientôt écrire au Premier Consul : « Le château de Bard est un « obstacle plus conséquent que nous ne le croyions ... »

« ...Le second parti serait un mouvement rétrograde... »

La situation de l'armée est en effet assez critique pendant quelques jours : les vivres manquent dans l'étroite vallée d'Aoste ; les Autrichiens, chassés de la ville de Bard, résistent vigoureusement dans le château et l'audacieuse tentative de faire passer l'artillerie sous le feu des défenseurs a échoué deux nuits consécutives.

Mais l'infanterie et la cavalerie parviennent à tourner Bard par des sentiers de montagne et l'occupation de la vallée de Valla assure une ligne d'opération indépendante du fort. Pendant qu'une division en continue le siège, l'armée se concentre à Ivrée, que l'avant-garde vient d'enlever à l'ennemi.

Turreau a pris l'offensive dans la vallée de Suze ; Béthencourt et Moncey sont sur le point de franchir le Simplon et le Grand-Saint-Bernard. La seconde partie de cet ouvrage montrera donc les opérations de l'armée de réserve en Lombardie.

**Causes des succès et des revers dans la guerre de 1870.** — Essai de critique de la guerre franco-allemande jusqu'à la bataille de Sedan, par le général DE WOYDE, commandant la 10° division d'infanterie russe; traduit par le capitaine THIRY, du 79° régiment d'infanterie, d'après la version allemande. — Paris, R. Chapelot, 1900. 2 vol. in-8° et *Atlas*.

Si intéressant que soit l'ouvrage du général de Woyde, il ne remplit pas entièrement les espérances que son titre pourrait faire naître. Il n'analyse pas *toutes* les causes de nos désastres, mais s'attache à l'une d'elles, à laquelle il accorde, d'ailleurs, une importance prépondérante, et nous donne simplement la démonstration expérimentale de ses théories sur « *l'Iniative des sous-ordres à la guerre.* »

Les circonstances dans lesquelles s'est manifesté l'esprit d'initiative des Allemands sont trop connues pour les rappeler; mais le général de Woyde ne se borne pas à en faire ressortir l'influence d'une manière générale et vague ; il analyse cette initiative, cherche à en préciser le caractère. Il s'attache à prouver, par exemple, qu'il ne faut pas la confondre avec l'esprit d'offensive, dont l'action a été souvent unie à la

[illegible] : « *L'initiative consiste précisément à savoir quand il y a lieu d'*[illegible] *un combat et quand il convient de l'éviter* ». Elle suppose une [illegible] suffisamment mûrie ; « *car, pour s'engager contrairement à un* [illegible] *formel, il faut pouvoir lui opposer un jugement sûr de soi, et* [illegible] *une volonté et un caractère assez fermes pour se conformer à ce* [illegible] *sous sa propre responsabilité* ». Une pareille initiative était [illegible] chez les officiers généraux et supérieurs de l'armée allemande en 1870 ; l'usage même qu'ils purent en faire appelle l'attention sur les lacunes du commandement en chef : « *elle a dû suppléer au manque de direction et d'ordres qui s'est fait sentir plus d'une fois. Le commandement supérieur de l'armée allemande comptant évidemment que ses subordonnés prendraient les mesures exigées par les circonstances, a souvent négligé d'assurer la cohésion entre ses armées. Il s'est confiné dans le silence lorsqu'il aurait dû donner des instructions claires, et s'est borné à des indications quand il fallait des ordres précis* ». Le grand État-Major semble donc avoir fait beaucoup moins pour le succès que le corps des officiers généraux et supérieurs, d'où l'on peut conclure qu'un homme de haute valeur est plus utile dans un commandement actif que dans un état-major. Ce qu'il importe de constater, c'est que l'initiative des officiers allemands s'est manifestée d'une manière non pas accidentelle, mais régulière et systématique ; que l'inertie des Français a été non moins constante ; que l'une et l'autre sont donc imputables, non pas à des dispositions individuelles, mais à des habitudes contractées dès le temps de paix, de par les règlements et traditions de chaque armée. L'initiative ne s'improvise pas au moment du besoin ; il faut qu'elle soit « *passée à l'état de seconde nature* », qu'elle se développe dans la vie journalière, qu'elle soit inspirée par l'esprit qui préside aux relations hiérarchiques. Il y faut une sanction officielle et des efforts unanimes.

« *La véritable cause des fautes et négligences des chefs français en* 1870 *doit être attribuée à la fausse conception qu'avait le commandement français de ses droits et de ses devoirs, à l'habitude invétérée de la subordination aveugle et inerte, érigée systématiquement en principe absolu, et ayant force de loi à tous les degrés de la hiérarchie* ». Telle est, pour nous, la conclusion essentielle de l'ouvrage, la leçon qu'il faut en tirer, et dont nous avons su profiter malgré cette observation de mauvaise augure, qu'« *Il est facile de bannir l'initiative d'une armée, mais extrêmement difficile de l'y faire renaître.* »

[illegible]ral Lapasset (1817-1875). Paris, Colin, 1900. 2 vol. in-8°.— [illegible] existences militaires qui soient plus dignes d'être racontées, [illegible] yeux de tous et particulièrement des jeunes officiers, [illegible] général Lapasset.

Cette tâche vient d'être remplie par « Un ancien officier de l'armée du Rhin » qui, en deux beaux volumes, nous montre l'homme dévoué, modeste, au caractère digne et fier et à l'âme ardente, soucieux toujours du bien-être de ses soldats qui l'adorent, intrépide au feu, sage au conseil, que fut Lapasset.

Nous ne saurions entreprendre de retracer ici cette belle vie militaire dont la plus grande partie, de 1840 à 1867, s'écoule en Algérie. Il faudrait, en effet, de nombreuses pages rien que pour mentionner les circonstances où, du grade de sous-lieutenant à celui de général, Lapasset a été mis à l'ordre pour s'être signalé sur cette terre algérienne, où il s'est révélé aussi bon administrateur que brave soldat, aimé à la fois des colons qu'il aide et protège et des Arabes, dont il parle la langue et qu'il traite toujours avec justice.

Rentré en France (1867), où le ramène le soin de la santé des siens mise en péril par le climat d'Afrique, le général Lapasset prend, l'année suivante, le commandement d'une brigade d'infanterie de l'armée de Lyon. Dès sa rentrée, il s'est mis à l'étude approfondie de l'art de la guerre, car il comprend que les brillantes qualités de bravoure et d'entrain qui ont assuré nos succès contre les Arabes, ne suffiront pas, sans doute, en face d'une puissante armée européenne qu'on regarde alors comme devant être notre adversaire probable à bref délai, dans une de ces guerres modernes, où la science joue un rôle si important. Aussi, sa brigade est-elle bientôt réputée l'une des mieux exercées de l'armée de Lyon et c'est dans ces conditions qu'elle part pour la frontière, en 1870.

D'abord partie intégrante du 5e corps (de Failly), elle s'en trouve séparée pendant la retraite de l'armée, après nos défaites du 6 août, et c'est au 2e corps (Frossard) qu'elle est rattachée et qu'elle assiste aux grandes batailles livrées autour de Metz.

Ici, nous n'avons pas besoin de nous étendre sur les hauts faits de la BRIGADE LAPASSET, ou BRIGADE MIXTE ; ils sont dans toutes les mémoires. Nous résumerons sa conduite héroïque en ces deux citations : « J'étais tranquille de ce côté ; la brigade Lapasset était là » (Frossard) ; « La brigade mixte ne rend ses drapeaux à personne et ne se repose sur personne de la triste mission de les brûler. » (Lapasset, 28 octobre 1870.)

**Journal et souvenirs de l'expédition d'Égypte**, par VILLIERS DU Terrage. — Paris, Plon, 1899. 1 vol. petit in-8°, avec gravures.

Villiers du Terrage était depuis quinze mois à l'École polytechnique au moment où fut décidée l'expédition d'Égypte. Il fut du petit groupe d'élèves de cette école que Bonaparte emmena comme membres de la Commission des sciences et arts. Nommé bientôt ingénieur des ponts et

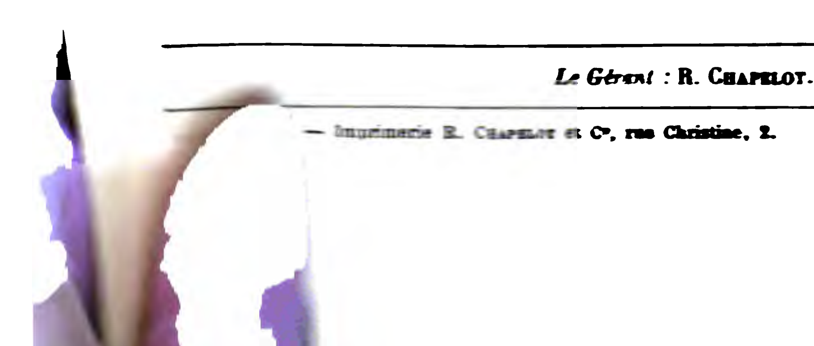
chaussées, Villiers du Terrage exécuta spécialement des recherches archéologiques dans la haute Égypte. Son *Journal*, qui offre surtout de l'intérêt au point de vue scientifique, contient çà et là quelques indications relatives à l'histoire militaire. L'auteur l'a écrit, vers la fin de l'expédition, en utilisant des notes prises à peu près au jour le jour. Il l'a d'ailleurs recopié et remanié vers 1835. Ces indications (que l'éditeur fournit très loyalement) ne permettent pas d'attribuer à ce *Journal* la même valeur qu'à un document tout à fait contemporain des faits racontés. Néanmoins, on peut accepter avec grande confiance les appréciations de Villiers du Terrage, esprit observateur, pondéré, fort impartial, qui exprime avec fidélité les impressions et les sentiments de l'armée, au cours des vicissitudes de la fameuse expédition.

**Un régiment pendant deux siècles.** Historique du 81e de ligne (ancien 6e léger), par le capitaine Grémillet. — Castres, imprimerie Viala, 1893. Un fort volume in-8°, avec nombreuses illustrations.

Le 81e d'infanterie actuel date de 1855, époque de la transformation du 6e léger en régiment de ligne. Ce régiment peut donc revendiquer un double passé de gloire : celui du corps dont il est le continuateur direct et celui de l'ancien 81e de ligne du premier Empire, lequel se rattache lui-même au régiment de Périgord, créé en 1684.

Le champ était vaste pour l'auteur, qui a su y faire abondante et précieuse moisson. Le capitaine Grémillet n'a pas seulement étudié, avec beaucoup de soin et de compétence historique, les archives de la Guerre ; il a puisé de nombreux documents dans des archives de province et dans les papiers des familles d'anciens colonels. Il a pu ainsi accompagner et corroborer son récit par maintes pièces inédites, des reproductions de dessins, des portraits, etc. Son ouvrage, qui ne compte pas moins de 700 pages et que rehaussent d'excellentes illustrations, constitue l'un des meilleurs historiques régimentaires.

---



*Le Gérant* : R. Chapelot.

— Imprimerie R. Chapelot et Cie, rue Christine, 2.

# TABLE ANALYTIQUE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

DE LA IIe PARTIE (ARCHIVES HISTORIQUES)

DE LA

## REVUE MILITAIRE

**Rédigée à l'État-Major de l'Armée**

(NUMÉROS 1 A 9)

---


INTRODUCTION ........................................ I à XVI

L'origine des grandes manœuvres. — Les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles ........................ 1, 69, 125, 525

Les historiographes aux armées. — Armée de Rhin-et-Moselle (campagne de 1796) ........................ 20, 85, 182, 202, 270

La guerre de 1870-71 ........................ 37, 101, 158, 226, 282, 360, 435

Le siège de Gibraltar en 1782 ........................ 189, 253, 317

Les débuts de la campagne de 1792 à l'armée du Nord ..... 338, 397, 555

Campagne de l'armée de réserve en 1800. Le Fort de Bard ........... 461

Bulletin bibliographique ........ 61, 114, 177, 214, 309, 384, 452, 520, 584


### CARTES ET CROQUIS


Extrait de la carte des chasses, camp de Compiègne en 1688; camp de Richemont en 1727.

Carte du commandant Legrand (Théâtre de la guerre d'entre Rhin-et-Moselle).

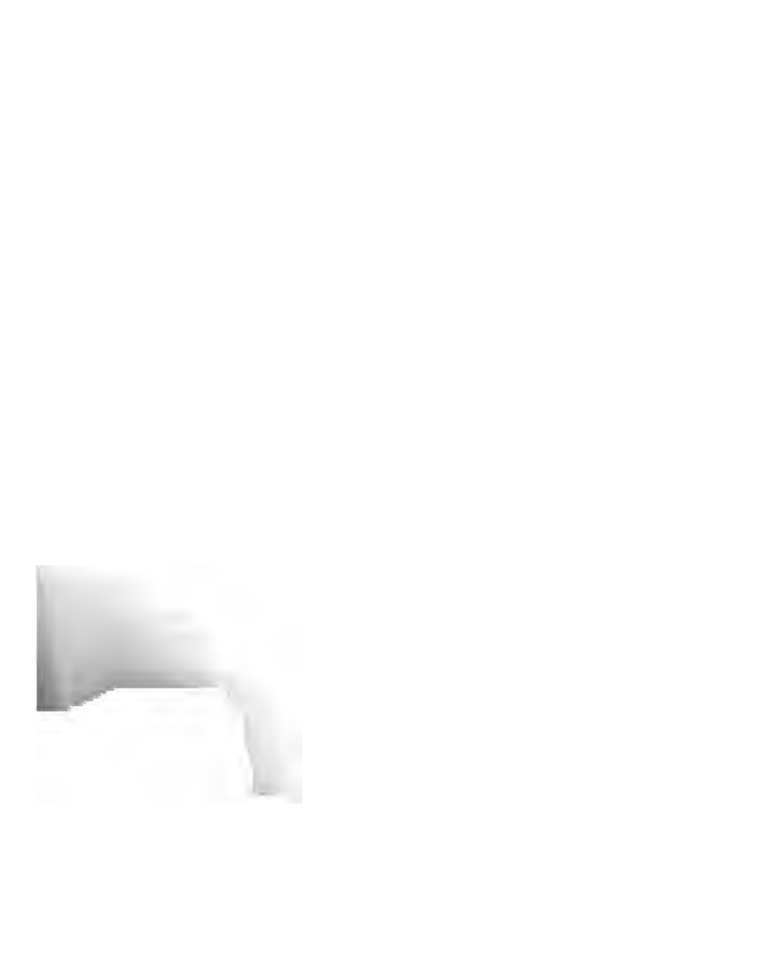
Croquis des cantonnements et marches de l'armée de Rhin-et-Moselle; croquis du passage du Rhin par cette armée.

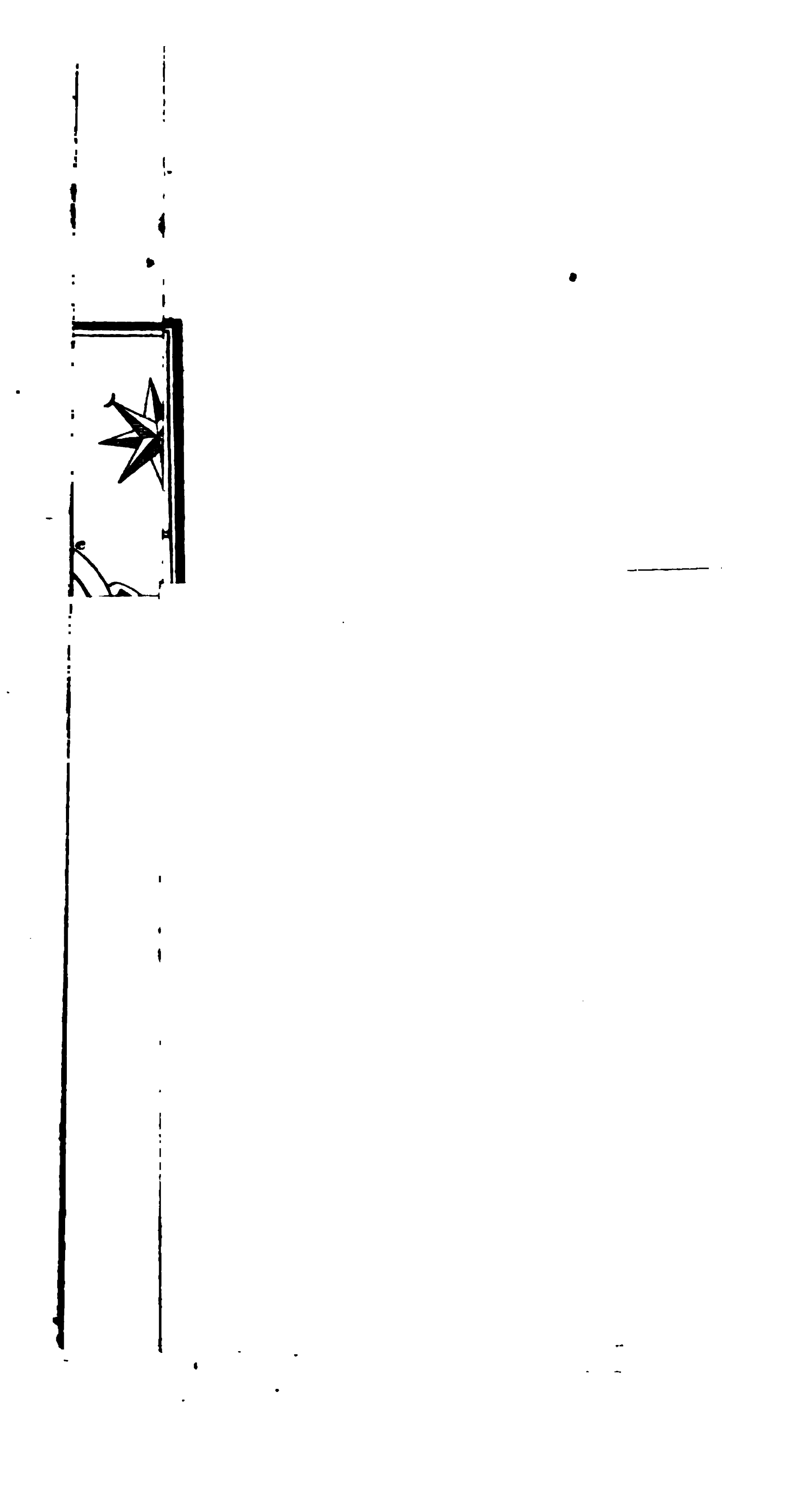
Théâtre d'opérations de la guerre de 1870. 1re partie (Metz et Strasbourg).

Plan du siège de Gibraltar en 1782.

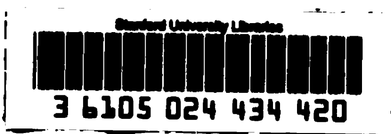
Plan de la ville et du château de Bard. — Vallée d'Aoste, d'après L. Capitaine.


---








Stanford University Libraries
3 6105 024 434 420

